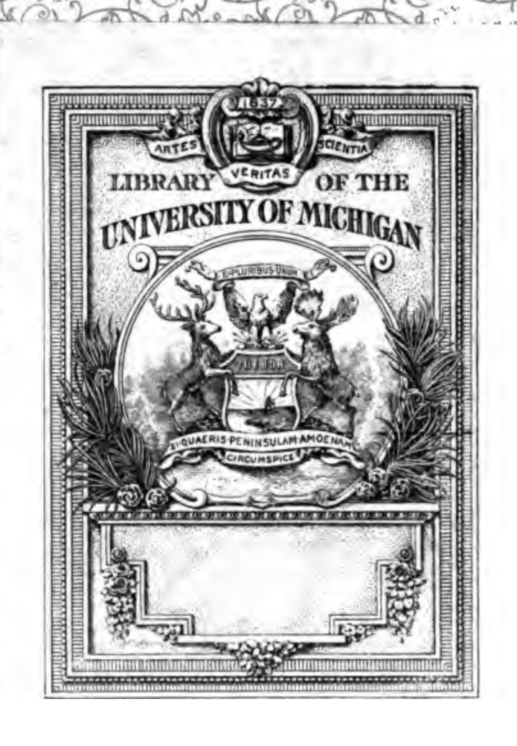
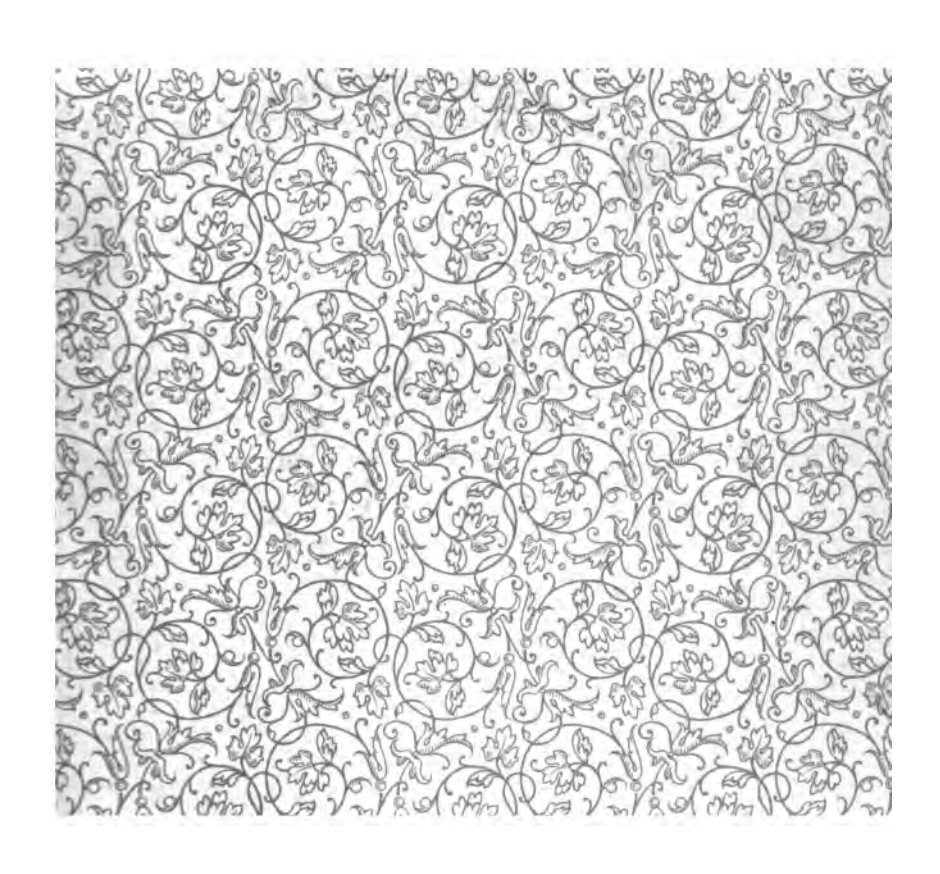



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XIV

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY
GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL, STAN. JULIEN
DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, L. AM. SÉDILLOT
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XIV



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XLIX

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1849.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DU 30 JUILLET 1849.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Reinaud.

Le procès-verbal de la dernière séance générale est lu; la rédaction en est approuvée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Luynes, vice-président, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, à cause des travaux de l'Assemblée nationale.

M. de Paravey écrit pour donner sa démission.

M. de Santarem annonce l'envoi du premier volume de sa Cosmographie.

Les personnes suivantes sont présentées et nommées membres de la Société :

M. Mondain, capitaine du génie;

M. Poissonnier;

Madame Bornier.

M. Mohl lit son rapport annuel sur les travaux de la Société.

M. Bianchi fait, au nom de la Commission des

censeurs, un rapport sur la comptabilité de la Société. Les censeurs ont trouvé la comptabilité parfaitement en ordre, et proposent des remercîments au trésorier et aux membres de la Commission des fonds. Les remercîments sont votés.

M. REINAUD lit un extrait d'un nouveau travail sur *les feux de guerre et l'origine de la poudre à canon*, par MM. REINAUD et FAVÉ.

M. BAZIN lit l'introduction de son ouvrage sur l'Histoire littéraire de la Chine sous les Youen.

On procède au dépouillement du scrutin, dont voici le résultat.

Président : M. REINAUD.

Vice-présidents : M. CAUSSIN DE PERCEVAL et M. DE LUYNES.

Secrétaire : M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint : M. MOHL.

Trésorier : M. LAJARD.

Commission des fonds : MM. GARCIN DE TASSY, LANDRESSE, MOHL.

Membres du Conseil : MM. DE SLANE, MARCEL, BAZIN, l'abbé BARGÈS, DEFRÉMERY, RÉGNIER, Noël DESVERGERS, BIOT, PERRON.

Bibliothécaire : M. KAZIMIRSKI DE BIEBERSTEIN.

Censeurs : MM. BIANCHI, MARCEL.

LIVRES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

ET PRÉSENTÉS À LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 JUILLET 1849.

Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur

quelques points de la prononciation grecque, par M. Ernest RENAN. Paris, 1849, in-8°.

Essai sur l'histoire de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge, et sur le progrès de la géographie, par le vicomte DE SANTAREM. Paris, 1849, 1er vol. in-8°.

Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne (Inscriptions de Van), par M. DE SAULCY. Paris, 1849, in-4°.

The White Yajurveda, edited by Albrecht WEBER. Berlin-Londres, 1849, parties I, 1 et II, 1; in-4°.

Codices arabici, persici et turcici Bibliothecæ reg. Univ. Upsaliensis. Disposuit C. J. TORNBERG. Lund, 1849, in-4°.

Ein und zwanzig Sinaitische Inschriften (vingt et une inscriptions du mont Sinaï), *Versuch einer Erklärung*, von Friedrich TUCH. Leipzig, 1849, in-8°, (brochure).

Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra, par M. LAJARD, in-fol.

Recherches sur le culte, les symboles et les attributs, et les monuments figurés de Vénus, par M. LAJARD, in-fol.

Galerie assyrienne. Notice des Monuments exposés dans la galerie d'antiquités assyriennes au Musée du Louvre, par A. DE LONGPÉRIER. Paris, 1849, in-8°.

Extrait de la Chronique de Michel le Syrien, traduit de l'arménien, par M. Éd. DULAURIER. (Extrait du Journal asiatique, 1849. Paris, in-8°.)

Fragments du Humaïoun-Namèh, par M. Adrien ROYER. (Extrait du Journal asiatique, 1849, in-8°.)

Kritische Bemerkungen zur 2^{en} Ausgabe, von *Kasem-Beg's turkisch-tartarischer Grammatik*, von O. BÖHTLINGK. Saint-Pétersbourg, 1848. Observations sur la seconde édition de la Grammaire turco-tartare de Kasem-Beg.

Dix-sept feuilles du *Dictionnaire turc-français* de M. BIANCHI.

Journal des Savants. Cahier de juin.

The Journal of the Indian archipelago, and Eastern Asia. Singapore, 1849. Neuf cahiers de l'année 1848.

Bulletin de la Société de Géographie, numéros LXIII et LXIV (mars et avril).

Berichte ueber die Verhandlungen der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Rapport sur les travaux de la Société royale de Saxe des sciences à Leipzig, 1849. Cahiers 2 et 4.

Plusieurs numéros du *Moubachchir*.

Quelques numéros du *Moniteur du Caire*.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUILLET 1849.

PRÉSIDENT.

M. REINAUD.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. DE LASTEYRIE (vice-président honoraire), CAUSSIN DE PERCEVAL, DE LUYNES.

SECRÉTAIRE.

M. EUG. BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. MOHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. GARCIN DE TASSY, LANDRESSE, MOHL.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. DE LONGPÉRIER.
DULAURIER.
AMPÈRE.
DE SAULCY.
MM. LENORMANT.
DUBEUX.
Stanislas JULIEN.
DERENBOURG.

MM. Foucaux.
Troyer.
Bianchi.
Hase.
Langlois.
Pavie.
Grangeret de Lagrange.
de Slane.
MM. Marcel.
Bazin.
L'abbé Bargès.
Defrémery.
Régnier.
Noël Desvergers.
Biot.
Perron.

CENSEURS.

MM. Bianchi, Marcel.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Kazimirski de Biberstein.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Bernard, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL

PENDANT L'ANNÉE 1848-1849,

FAIT A LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ, LE 30 JUILLET 1849,

PAR M. J. MOHL.

Messieurs,

Vous savez combien l'année que nous venons de traverser a été funeste aux lettres; combien la misère, générale dans toute l'Europe, le bruit de la place publique, les préoccupations des dangers qu'a courus la société civilisée, ont ralenti la marche des sciences. La littérature orientale n'a pas échappé à des maux qui ont frappé tous les travaux de l'esprit. Le nombre des ouvrages orientaux qui ont paru dans l'année a été moindre que dans les années antérieures; beaucoup de publications commencées ont été suspendues; d'autres, qui étaient annoncées, n'ont pu être entreprises. Néanmoins, l'impulsion que ces études avaient reçue depuis plusieurs années, était assez grande; l'attrait qu'offrent les recherches destinées à dévoiler l'ancienne histoire du genre humain est assez puissant, pour que ce temps difficile n'ait pas pu en arrêter les progrès, et c'est en-

core avec un certain orgueil que la littérature orientale peut énumérer aujourd'hui les travaux qu'elle a produits dans une année aussi désastreuse.

La Société asiatique avait, dès l'origine des mouvements politiques, suspendu toutes les impressions qu'elle était au moment de commencer, pour assurer avant tout, et dans toutes les circonstances, l'existence du Journal asiatique; car le Journal nous devient plus indispensable à mesure que les autres moyens de publication se rétrécissent, et la Société devrait, dans un temps pareil, plutôt en étendre le cadre que le laisser s'amoindrir. Vous savez que le Journal a paru dans la même étendue et avec la même régularité qu'auparavant, et vous verrez avec satisfaction, par le rapport des Censeurs, que ce résultat a été obtenu sans que la Société ait eu besoin d'attaquer sa réserve. Les travaux de M. de Hammer-Purgstall sur la Chevalerie chez les Arabes, de M. Ducaurroy sur la Législation hanéfite, de M. Cherbonneau et de M. Rousseau sur l'histoire des Beni-Hafs, de M. Defrémery sur celle des Seldjoukides, de M. Dulaurier sur la Chronique de Michel le Syrien, de M. Catafago sur la secte des Ansariens, de M. Ariel sur la littérature tamoule, de M. Royer sur le Humaïoun-Namèh, de M. Dugat sur le roman d'Antar, de M. Lancereau sur le Râdj-Nîti, tous ces travaux, qui ont paru dans votre Journal depuis notre dernière séance, ont porté de nouvelles lumières dans des parties obscures et importantes de la littérature orientale.

Les autres Sociétés asiatiques ont eu, autant que nous, à se plaindre des circonstances difficiles du temps; quelques-unes paraissent avoir été forcées de suspendre leurs publications; mais d'autres, mieux placées et plus fortement constituées, ont pu donner des preuves de leur activité habituelle. La Société de Batavia a fait paraître le vol. XXII de ses Transactions, qui forme le commencement d'une nouvelle série. Je ne puis en indiquer le contenu, car ce volume n'est pas encore arrivé en Europe. La Société asiatique de Calcutta a continué la publication de son excellent Journal[1]; elle avait fait paraître, à la fin de l'année dernière, les dix premiers cahiers de la collection de textes et de traductions qu'elle imprime sous le titre de *Bibliotheca indica*[2]. Cette collection est conçue sur un plan parfaitement entendu; elle donne les textes avec une traduction simple et sans commentaires, et c'est ainsi qu'il faut procéder quand il s'agit de mettre entre les mains des savants une collection d'ouvrages inédits. Dans l'état actuel de la littérature orientale, nous avons besoin, avant tout, de posséder la plus grande quantité possible de textes corrects; les commentaires viendront en-

[1] *Journal of the asiatic society of Bengal.* Calcutta, in-8°. (Le dernier numéro parvenu à Paris est le n° CXCVIII de l'ancienne série, décembre 1848.)

[2] *Bibliotheca indica,* a Collection of oriental works published under the superintendance of the as. Soc. of Bengal. Calcutta, in-8°. (Il avait paru, en décembre 1848, les 10 premiers numéros de la collection; chaque cahier a 100 pages. On peut y souscrire pour 12 roupies par an.)

suite avec plus d'avantage, et seront à la fois plus courts et plus complets, quand ils n'auront à citer que des textes imprimés. Les Aldes et les autres pères de l'érudition nous ont donné en cela un exemple glorieux; ils se sont empressés de sauver du danger d'une destruction imminente les restes manuscrits de la littérature antique, et sont ainsi parvenus à livrer en peu de temps à l'étude tous les matériaux de l'édifice futur du savoir moderne. J'aurai à mentionner plus tard les ouvrages qui ont paru jusqu'à présent dans la *Bibliotheca indica;* qu'il me soit seulement permis ici d'exprimer le regret que cette collection ne soit pas en vente en Europe. Ces ventes lointaines n'enrichissent certainement pas les Sociétés; mais elles doublent leur utilité, et les aident puissamment à atteindre leur but. Nos communications littéraires avec l'Asie sont encore si imparfaites et si précaires, que tous les auteurs et toutes les Sociétés qui publient des ouvrages scientifiques en Orient, devraient en établir des dépôts en Europe; car un livre, dans quelque partie du monde qu'il ait paru, n'est réellement acquis à la science que quand il est accessible à l'Europe savante. Autrefois la Compagnie des Indes prenait une souscription de cent exemplaires de tous les ouvrages qui paraissaient dans l'Inde, et en envoyait une partie à Londres pour être mise en vente. Ce système avait l'inconvénient de rendre très-élevé le prix des livres; mais on pouvait au moins se les procurer. Depuis une vingtaine d'années, les sous-

criptions ont peu à peu cessé, et la librairie ne trouve pas encore un intérêt suffisant à substituer son action régulière à celle du gouvernement. Je m'aperçois que j'ai bien mauvaise grâce de faire entendre cette plainte à l'occasion de la Société de Calcutta, qui, de toutes les Sociétés savantes, a le mieux compris la nécessité de répandre ses ouvrages, qui l'a fait en général avec des sacrifices considérables, et a toujours été l'intermédiaire le plus complaisant et le plus libéral pour nos rapports littéraires avec l'Inde. Toute l'Europe lui rend justice à cet égard, et si j'exprime ici un regret, c'est uniquement pour appeler sans cesse l'attention sur un besoin urgent de la littérature orientale.

La Société littéraire de Madras a fait paraître le vol. XV de son Journal[1]; elle se propose de publier, dans les volumes suivants, les rapports faits à l'administration sur des sujets scientifiques, et il est à désirer que le gouvernement de Madras lui accorde des encouragements qui lui permettent de donner à son Journal l'étendue que réclame l'importance des études qui s'attachent au midi de l'Inde. Madras est de tous les gouvernements indiens celui qui a fait le moins pour la science, et le grand nombre d'hommes distingués qui l'ont servi, ont toujours été réduits, pour leur travaux, à leurs propres moyens.

La Société asiatique chinoise a publié le premier

[1] *Madras Journal of literature and science*, edited by the Madras literary Society, n° 34. Madras, 1848, in-8°. January-December. (218 pages).

volume de ses Transactions[1]. Il contient un mémoire très-curieux de M. Meadows sur la législation relative à la propriété foncière en Chine; un voyage de M. Bowring aux eaux minérales de Yong-mak; un traité sur l'anatomie et la physiologie des Chinois, par M. Harland; des notes sur la monnaie de cuivre, et un mémoire sur les mines de la Chine, par M. Gutzlaff. Cette énumération fera certainement regretter à beaucoup de personnes l'impossibilité de se procurer un recueil qui devrait se trouver dans toutes les grandes bibliothèques; mais il faudrait pour cela que la Société en établît un dépôt à Londres.

La Société asiatique allemande a poursuivi la publication de son journal[2] et continué son système d'encouragement pour les ouvrages orientaux; j'aurai à mentionner plus tard quelques-uns des mémoires dont s'est enrichi le journal de cette Société.

La Société asiatique de Londres vient de faire paraître la première partie du tome XI de son Journal[3], qui contient le commencement du Dictionnaire persépolitain de M. Rawlinson. On annonce aussi la publication de la première partie du tome XII, qui doit contenir l'interprétation des inscriptions bouddhiques de Kapour di Giri, par M. Wilson. Enfin, les

[1] *Transactions of the China branch of the r. asiatic Society*, vol. I, in-8°, Hongkong, 1848.

[2] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. II, c. 3 et 4, et vol. III, c. 1. Leipzig, 1848 et 1849, in-8°.

[3] *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. XI, part. 1, et vol. XII, 1. London, 1849, in-8°.

Comités de traduction et des textes orientaux de Londres ont achevé plusieurs des ouvrages qu'ils avaient annoncés, et sur lesquels je reviendrai dans le cours de ce rapport.

Je crois avoir épuisé la liste des Sociétés asiatiques dont les travaux sont parvenus à notre connaissance dans le courant de l'année; j'ignore si la Société asiatique et la Société géographique de Bombay, la Société archéologique de Dehli, la Société asiatique de Colombo, la Société littéraire de Beyrouth, la Société égyptienne du Caire et la Société orientale américaine de Boston ont continué leurs publications.

A côté des associations littéraires fondées par les Européens dans les différentes parties de l'Asie, se placent, depuis quelques années, un certain nombre de journaux qui, par l'excellence de leur rédaction et par l'importance des matériaux qu'ils nous fournissent, méritent bien une mention parmi les ouvrages qui contribuent le plus à nous faire connaître les pays où ils sont établis. De ce nombre sont la Revue de Calcutta [1]; le *Chinese repository* [2], publié mensuellement à Canton; le Journal pour l'Inde hollandaise [3], publié à Batavia, et le Nouveau journal pour l'archipel indien [4], qui paraît depuis deux

[1] *Calcutta review*, in-8°. Calcutta (paraît tous les trois mois; il en a paru jusqu'à présent 21 numéros).

[2] *Chinese repository*. Canton, in-8° (paraît tous les mois).

[3] *Tijdschrift voor Neerland's Indie*. Batavia, in-8°, journ. mensuel.

[4] *Journal of the Indian Archipelago*, vol. II. Singapore, 1848,

ans à Singapour et embrasse tous les pays malais. Ces recueils renferment une infinité de documents sur l'état civil et moral, sur le géographie, l'histoire et l'ethnographie de l'Inde, de la Chine et de l'archipel, et sont aussi bien rédigés que les meilleurs journaux littéraires de l'Europe.

J'arrive maintenant à l'énumération des ouvrages orientaux qui ont paru depuis notre dernière réunion, et je commence, comme à l'ordinaire, par la littérature arabe.

Malgré le grand nombre et l'excellence des travaux dont cette littérature a été le sujet, surtout depuis quarante ans, nous manquons encore d'une histoire qui nous la fasse connaître. On ne peut s'en étonner quand on pense aux obstacles qui s'opposent à une pareille entreprise, à la multiplicité des recherches qu'elle exige, et de recherches à faire dans des manuscrits nombreux, difficiles à réunir, souvent incorrects, toujours longs à parcourir. M. de Hammer Purgstall, dont l'activité infatigable nous fait honte à tous, nous promet aujourd'hui une histoire générale de la littérature arabe. Il n'a encore paru de ce travail que quelques extraits des trois premiers chapitres, qu'il a lus à l'académie de Vienne [1]. Puissent le temps et la santé ne pas lui manquer pour achever un ouvrage

in-8°. (848 pages.) On peut s'abonner à Londres chez Simmonds, pour 5 piastres d'Espagne par an.

[1] Voyez *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, cahier de Janvier 1849. Vienne, in-8°.

d'une utilité aussi évidente, mais d'une composition si difficile.

Au premier rang des publications relatives à l'histoire même des Arabes, se place celle que vient de terminer M. Caussin de Perceval, et qui a pour titre : *Essai sur l'histoire ancienne des Arabes*[1]. Dans les deux premiers volumes, l'auteur, traitant isolément de chacune des grandes tribus et principautés arabes, en avait conduit l'histoire jusqu'à l'époque de la fuite de Mahomet à Médine. La vie de Mahomet lui-même, jusqu'à sa fuite, avait été racontée dans l'histoire de la Mecque, dont elle était un épisode naturel; mais, à partir de ce moment, Mahomet devient le chef du mouvement de centralisation qui entraîne l'Arabie, et M. Caussin est amené naturellement à consacrer la plus grande partie de son dernier volume à cette seconde moitié de la vie du prophète. Il a su ajouter de nouveaux renseignements à ceux que les dernières recherches sur ce sujet nous avaient déjà fait connaître, et il donne de l'attrait à son récit en conservant le pittoresque de la narration des auteurs originaux. Il termine son ouvrage au milieu du khalifat d'Omar, l'an 640 de notre ère, lorsque la soumission des tribus de la Mésopotamie eut achevé la réunion de tous les Arabes en un corps de nation et sous le gouvernement d'un seul chef. M. Caussin s'est servi, pour

[1] *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme et pendant l'époque de Mahomet*, par A. P. Caussin de Perceval, t. III. Paris, 1848, in-8° (603 pages).

l'exécution du plan qu'il s'était tracé, de tous les matériaux qui nous sont aujourd'hui accessibles. Le cadre de son histoire ne saurait être ni changé, ni étendu, mais il est possible que des recherches ultérieures fournissent encore d'autres documents pour le remplir plus complétement. La publication, par exemple, de collections d'anciennes chansons aujourd'hui inédites, comme le Divan des Houdéilites, ajoutera probablement de nouveaux traits aux traditions de certaines tribus; il est permis de croire qu'il existe encore des ouvrages sur le midi de l'Arabie qui nous sont inconnus; l'on prétendait même, il y a quelques années, qu'un savant, à Hodeida, en avait formé une collection; mais le chiffre des volumes qu'on indiquait rendait la nouvelle invraisemblable; il est cependant possible qu'elle soit vraie en partie et que quelque savant voyageur nous rapporte un jour du Yémen de nouveaux moyens d'étude. Il est certain, dans tous les cas, que les inscriptions himyarites nous cachent encore des renseignements importants sur l'histoire antique de l'Arabie, et ces inscriptions seront infailliblement interprétées aussitôt que l'on possédera des copies d'un plus grand nombre de monuments de ce genre. C'est cette idée qui avait déterminé le gouvernement français à renvoyer M. Arnaud dans le midi de l'Arabie, pour qu'il achevât ce qu'il avait si courageusement commencé; malheureusement, le mauvais état de la santé du voyageur et les troubles qui règnent dans le Yémen ont rendu jusqu'à présent

infructueuse sa seconde tentative; mais il existe des centaines et probablement des milliers d'inscriptions himyarites, que le zèle de quelque voyageur heureux et résolu nous procurera certainement tôt ou tard.

M. Gottwaldt, à Saint-Pétersbourg, a publié la traduction latine des Annales de Hamza-Ispahani[1], dont il avait fait paraître le texte il y a deux ans. L'ouvrage de Hamza est daté de l'an 350 de l'hégire; c'est, dans la littérature arabe, un des premiers essais d'une histoire universelle appuyée sur un système de chronologie. Hamza traite successivement de l'histoire des Persans, des Romains, des Égyptiens, des Juifs et des Arabes; mais les matériaux qu'il avait à sa disposition étaient très-insuffisants pour le but qu'il s'était proposé; il ne possédait de données un peu étendues que sur les Persans et les Arabes; néanmoins, les extraits qu'on lui doit d'ouvrages aujourd'hui perdus, sont pour nous de la plus grande valeur. Tout le monde sait de quelle utilité ils ont été pour les savants qui se sont occupés de l'ancienne histoire des Arabes; la colère de Reiske contre ces Annales, jointe à l'usage constant qu'il en fait, indique également leur imperfection et leur grande importance. Quant à la Perse, Hamza avait réuni tout ce que la conquête arabe avait épargné de livres historiques; malheureusement, les documents qu'ils lui fournissent montrent

[1] *Hamzæ Ispahanensis annalium libri X*, edidit Gottwaldt, t. II, translatio latina. Leipzig, 1848, in-8° (200 pages).

que la véritable histoire de la Perse avait déjà péri sous les Arsacides et les Sassanides, et avait été remplacée par une tradition systématiquement arrangée et falsifiée. M. Gottwaldt nous promet un troisième volume, qui doit contenir les notes critiques et historiques dont un ouvrage aussi rempli de noms propres et de dates a nécessairement besoin.

L'histoire des Arabes a occupé d'autres savants encore. M. Dozy a publié le troisième volume de sa collection d'ouvrages arabes inédits[1], contenant la première partie d'une histoire du Maghreb, par 'Arib, auteur du IV[e] siècle de l'hégire, inconnu jusqu'à présent, mais qui promet de prendre une place importante dans l'histoire de l'Afrique musulmane. M. Sandenbergh Matthiessen, jeune orientaliste hollandais, a fait paraître un fragment d'un auteur anonyme comprenant l'histoire du khalife Motassem[2]. Ce petit livre ne contient que le texte, sans traduction ni aucune espèce d'éclaircissements.

La géographie des Arabes s'est enrichie de plusieurs ouvrages. M. Wustenfeld nous a donné la troisième livraison de son édition des deux traités de Kazwini, qu'il a réunis sous le titre de Cosmographie[3]. Cette livraison contient le commencement des Mer-

[1] *Ouvrages arabes* publiés par R. P. A. Dozy, 3[e] livraison. Leyde, 1848, in-8° (328 pages).

[2] *Historia chalifatus Al-Motacimi*, ex cod. arabico nunc primum edita a C. Sandenbergh Matthiessen. Leyde, 1849, in-8° (75 p.).

[3] *Zakarija Ben Muhammed Ben Mahmud el-Cazwini's Kosmographie*, erster Theil. Die Wunder der Schöpfung, c. I. Gœttingue, 1848, in-8° (176 pages).

veilles de la Création, livre extrêmement célèbre et pour lequel les beaux esprits ont donné quelquefois à l'auteur le titre de Pline de l'Orient. La comparaison ne manque pas tout à fait d'à-propos : ce sont deux compilateurs qui amassent, sans beaucoup de critique, des matériaux sur une infinité de sujets. Kazwini, dans les Merveilles de la Création, parle d'abord du ciel, des sphères célestes, des anges qui les peuplent, des astres et de leur influence; ensuite il passe à la terre; traite des éléments et des phénomènes qu'ils produisent, de la configuration du globe, de la formation des montagnes et des fleuves; enfin, de tous les êtres qui vivent sur la terre, dans l'eau et dans l'air. C'est un mélange de théories et d'observations, de fables et de faits historiques qui nous donne une idée suffisante de l'état des connaissances des Arabes au XIII[e] siècle de notre ère, et qui fournira de curieux documents aux historiens et aux naturalistes. Il serait à désirer que M. Wustenfeld, quand son édition sera terminée, publiât une traduction de ces deux ouvrages de Kazwini.

On doit à M. Defrémery des extraits des voyages d'Ibn-Batouta dans la Perse et dans l'Asie centrale[1]. Ibn-Batouta était un jurisconsulte de Tanger qui a parcouru, pendant la première moitié du XIV[e] siècle, tout l'Orient et une partie de l'Afrique; le récit de

[1] *Voyages d'Ibn-Batoutah dans la Perse et dans l'Asie centrale,* extraits de l'original arabe par M. Defrémery. Paris, 1848, in-8° (162 pages).

ses voyages est extrêmement curieux, non-seulement à cause des renseignements qu'il nous donne sur ce qu'il a observé dans ses longues pérégrinations, mais encore à cause de l'autobiographie qu'il contient. Quand on lit la vie des auteurs musulmans de ce temps, on est frappé des voyages qu'ils entreprennent, de la facilité avec laquelle ils traversent les contrées soumises à l'islamisme, de l'hospitalité qu'ils reçoivent partout, des honneurs que leur rendent les princes, et de la promptitude avec laquelle ils parviennent aux charges les plus considérables dans des pays étrangers. Les voyages du clergé et des pèlerins chrétiens du moyen âge ne donnent qu'une faible idée de ce mouvement perpétuel des lettrés musulmans. Beaucoup de causes ont coopéré à rendre possible et durable cet état de choses : l'habitude de l'hospitalité, que les Arabes avaient portée partout, le peu de besoins des Orientaux, l'usage commun d'une langue savante, mais avant tout le respect qu'inspirait le savoir à des peuples qui étaient accoutumés à le trouver uni par tous les liens possibles à la religion. Aussi voit-on, par des ouvrages comme celui d'Ibn-Batouta, jusqu'à quel degré et jusqu'à quel abus même ils se laissaient aller à la facilité de changer de place, que leur donnait ce respect universel et cette espèce de franc-maçonnerie qui les faisait bien venir partout. C'est ainsi que nous voyons Ibn-Batouta, tantôt l'hôte des princes et des gouverneurs des villes, et comblé de leurs dons, tantôt vivant avec les

scheicks et les ermites. Il est tantôt kadi de Dehli, tantôt ambassadeur en Chine, tantôt juge dans les Maldives, et quand il se trouve à Mâli, dans le Soudan, il est si étonné de ce que le roi ne lui assigne pas une maison comme tous les autres princes de la terre avaient fait, qu'il le lui reproche en public et s'en fait donner une. Le plus curieux est de le voir se marier partout où il s'établit pour quelque temps, et divorcer à son départ. C'est ainsi qu'il passa trente ans de sa vie.

Les voyages d'Ibn-Batouta n'ont été connus, pendant longtemps, que par un abrégé dont M. Lee a publié une traduction anglaise. Il y a quelques années, le P. Moura a donné, en portugais, la première partie de l'ouvrage complet; M. Dulaurier en a inséré, dans le Journal asiatique, une autre partie, et maintenant M. Defrémery en reproduit deux nouveaux chapitres, dans lesquels on trouvera un tableau des mœurs et de l'état politique de la Perse et du Turkestan, que l'on chercherait vainement ailleurs.

Les renseignements que nous fournissent les Arabes sur les peuples étrangers avec lesquels ils ont été en contact, ont donné lieu à plusieurs travaux importants. M. Reinaud a publié, sous le titre de *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*[1], un travail considérable, qui a pour but de

[1] *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, antérieurement au XIe siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois, par M. Reinaud. Paris, 1849, in-4°

remplir des lacunes sensibles dans nos connaissances relativement à l'Inde.



Vous vous rappelez que M. Reinaud a inséré, il y a quelques années, dans le Journal asiatique, une série d'extraits d'auteurs arabes et persans sur l'Inde; l'ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui contient les résultats de ces premières recherches et de celles qu'il a faites depuis, en les combinant avec les indications qu'offrent les récits des voyageurs chinois dans l'Inde. Il avait, pour cette dernière partie de son sujet, à sa disposition, non-seulement les documents publiés dans le *Foĕ-kouĕ-ki,* de M. Rémusat, mais encore la traduction inédite du voyage de Hiouen-thsang, ainsi que d'autres matériaux, que M. Stanislas Julien a bien voulu lui communiquer, et qui sont le fruit de ses longs travaux sur les rapports entre l'Inde et la Chine. On sait que l'Inde n'a pas produit d'historien, ni même de chroniqueur. La littérature sanscrite ne manque pas pour cela de données historiques; elle est plus riche peut-être que toute autre littérature en renseignements sur l'histoire morale de la nation, sur l'origine et le développement de ses idées et de ses institutions, enfin sur tout ce qui forme le cœur, comme le noyau de l'histoire, et ce que les chroniqueurs de la plupart des peuples négligent pour se contenter de l'écorce; mais, comme dit Albirouni, « ils ont toujours négligé de rédiger les chroniques des règnes

(400 pages). Tiré à part du t. XVIII[e] du recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..

de leurs rois, » de sorte que nous ne savons jamais exactement quand leurs dynasties commencent et quand elles finissent, ni sur quels pays elles ont régné; leurs généalogies sont en mauvais ordre et leur chronologie est nulle. Il importe donc extrêmement d'obtenir des points de repère fixes, auxquels on puisse rattacher les notions que nous fournissent les livres sanscrits, afin de réduire à des proportions moindres le vague qui règne dans l'histoire ancienne de l'Inde. Les bouddhistes, qui ont fait beaucoup plus d'attention à la chronologie que les brahmanes, nous donnent quelques dates anciennes et extrêmement importantes. Après eux, les Grecs fixent, par leur contact avec les Hindous, quelques autres points. Plus tard, les pèlerins chinois traversent l'Inde en tout sens et indiquent de nombreux synchronismes; enfin, viennent les Arabes, qui envahissent la vallée de l'Indus, et parmi lesquels se rencontrent quelques hommes intelligents, comme Beladori, et surtout Albirouni qui, attachant de l'importance à connaître l'histoire et les sciences des Hindous, en font l'objet d'une étude sérieuse. M. Reinaud, en recueillant et en combinant les passages des auteurs Chinois et Arabes relatifs à l'Inde, a eu pour but de déterminer de nouveaux points dans l'histoire et la géographie de ce pays, surtout des provinces qui avoisinent l'Indus. Il faut suivre, dans son ouvrage même, les résultats qu'il obtient; mais il est certain, que chaque fait indien dont on parvient à établir la date, est un gain pour l'histoire, quelque insignifiant

qu'il soit en lui-même, parce qu'il devient un centre autour duquel se groupent d'autres faits qu'antérieurement on ne pouvait classer que vaguement. On en a la preuve, pour l'histoire ancienne, dans l'Archéologie indienne de M. Lassen, et, pour les données plus modernes que fournissent les Arabes, dans une dissertation récente de M. Thomas sur l'époque des rois Sah de Surastra[1], dissertation dans laquelle l'auteur est parvenu à rattacher une foule de faits à une date fournie par Albirouni et citée par M. Reinaud, reconstituant ainsi, à l'aide de monnaies et de traditions indiennes, la chronologie et la généalogie de toute une dynastie.

Enfin M. Dorn, à Saint-Pétersbourg, a publié la cinquième partie de sa collection de documents sur l'histoire et la géographie du Caucase[2]. Vous mêmes avez donné presque la première impulsion à cette branche d'études par la publication de la Chronique et de la Grammaire géorgiennes de M. Brosset. Depuis ce temps, les savants russes, qui étaient naturellement appelés à éclaircir cette partie confuse de l'histoire orientale, ont étudié plusieurs des dialectes caucasiens. M. Brosset, revenu récemment d'un voyage dans le Caucase dont le gouvernement russe l'avait chargé, en a rapporté une foule de nouveaux

[1] *The Epoch of the Sah Kings of the Surashtra*, illustrated by their coins by E. Thomas. Londres, 1848, in-8° (76 pages et 7 pl.). Extrait du *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain.*

[2] *Beiträge zur Geschichte der Kaukasischen Länder und Völker.* V. *Geographica*, von Dorn, dans les Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, vol. VII, livraisons 4 et 5.

documents, et M. Dorn expose, dans une série de mémoires, les renseignements que les auteurs arabes, persans et turcs fournissent pour l'histoire et la géographie de ce pays. Après avoir successivement traité de l'histoire du Schirwan, de la Géorgie et des Khazars, le mémoire qu'il a publié dernièrement contient les passages des auteurs musulmans qui se rapportent à la géographie du Caucase.

La jurisprudence arabe s'est enrichie du second volume de la traduction des Principes de Khalil-ibn-Ishak, par M. Perron [1]. Ce travail, exécuté par ordre du ministère de la guerre, est destiné avant tout aux tribunaux d'Alger; mais il n'en est pas moins important pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire et des institutions des Arabes; il suffira, pour en faire pressentir la valeur, d'indiquer les sujets qu'embrassent les deux volumes parus. Le premier traite des obligations religieuses, c'est-à-dire des purifications, de la prière, de l'impôt sur les croyants, du jeûne et de la retraite spirituelle. Le second, du pèlerinage, de l'usage de la chair des animaux, du serment, de la guerre et du mariage. L'ouvrage entier se composera de cinq volumes, qui comprendront le tableau complet des lois d'après le rite malékite. La traduction de ce livre offre des difficultés toutes particulières; elle doit être aussi fidèle

[1] *Précis de jurisprudence musulmane*, ou principes de législation musulmane civile et religieuse selon le rite malékite, par Khalil-Ibn-Ishak, traduit de l'arabe par M. Perron, second volume. Paris, 1849, in-8° (671 pages).

que possible, parce qu'elle est destinée à servir de règle dans l'application de la loi, et pourtant le texte ne se prête guère à une interprétation littérale. C'est un énoncé de principes, destiné à être appris par cœur par les étudiants, et composé, en conséquence, avec une concision extrême, aux inconvénients de laquelle les Arabes remédient par les explications verbales de l'enseignement et par des commentaires écrits. Pour être fidèle, M. Perron a dû traduire le texte, et, pour être compris, il a dû intercaler au milieu des phrases les fragments des commentaires qui le rendent intelligible; les explications plus détaillées sont rejetées dans un appendice à la fin de chaque volume. M. Perron a eu soin de distinguer, dans l'impression, les mots ajoutés, de sorte que le lecteur est toujours averti de ce qui constitue le texte. Je crois qu'il eût été impossible de faire mieux pour rendre intelligible un livre aussi obscur par l'excès de la concision.

M. Tornberg, professeur à l'université de Lund, vient de faire paraître le Catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs, de la bibliothèque d'Upsal[1]. Cette collection se compose de cinq cent douze manuscrits, provenant, soit de dons, soit d'achats, et parmi lesquels il y a un certain nombre d'ouvrages précieux par leur rareté et par l'époque où ils ont été exécutés. M. Tornberg a rédigé ce catalogue

[1] *Codices arabici, persici et turcici, bibliothecæ regiæ universitatis Upsalensis;* disposuit et descripsit C. J. Tornberg. Lund, 1849, in-4° (xxiv et 355 pages).

avec le plus grand soin; il ne se contente pas de décrire chaque manuscrit et d'en indiquer l'auteur et le sujet; il donne toujours la première ligne du texte de l'ouvrage, et souvent, quand il s'attache un intérêt particulier à un livre, il copie les titres de tous les chapitres; enfin, il fournit toutes les indications dont on peut avoir besoin pour identifier un manuscrit avec d'autres et pour s'assurer s'il contient ce qu'on aurait intérêt à y chercher. Il serait infiniment à désirer que toutes les bibliothèques qui possèdent des manuscrits, fût-ce même en petit nombre, publiassent un catalogue sur ce plan, et exécuté aussi soigneusement que celui de M. Tornberg, car aujourd'hui que presque toutes les bibliothèques consentent à prêter des manuscrits sous des garanties convenables, ce serait un avantage incontestable pour les études orientales, de savoir à quel endroit en Europe se cache tel manuscrit dont le défaut peut arrêter un travail important.

Le nombre des dictionnaires arabes s'est accru de l'ouvrage que le scheikh maronite Rochaïd de Dahdah a fait imprimer à Marseille[1]. On se servait dans le Liban d'un dictionnaire compilé par Germanos Farhat, évêque maronite d'Alep. C'était un abrégé du *Kamous*, augmenté de termes bibliques et catholiques, et d'une syntaxe arabe. Rochaïd de

[1] *Dictionnaire arabe* par Germanos Farhat, maronite, évêque d'Alep, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur, par Rochaïd de Dahdah, scheikh maronite. Marseille, 1849, in-4° (v et 723 pages).

Dahdah entreprit de le compléter et de le publier; il le revit sur le *Kamous* même, et y ajouta un grand nombre de mots tirés des différents auteurs arabes et qui ne se trouvent pas dans le *Kamous*. Il indique lui-même dans sa préface vingt et une espèces de perfectionnements qu'il a introduits dans l'ouvrage de Farhat, et comme il a soin de distinguer dans l'impression les phrases qui lui appartiennent, il sera aisé de contrôler son assertion. Quoi qu'il en soit, et quel que puisse être le mérite de ce livre, il ne fera pas perdre de vue aux orientalistes un travail lexicographique qu'ils attendent avec impatience, c'est le Dictionnaire de M. Lane. Le gouvernement anglais, ordinairement si indifférent pour les travaux des savants, a eu le bon esprit, en facilitant à M. Lane son séjour au Caire, de le mettre en état d'achever le grand ouvrage auquel il a consacré toutes ses heures depuis tant d'années. On trouvera dans le Journal oriental allemand un compte rendu de M. Lane sur les matériaux qu'il a à sa disposition, et qui, entre les mains d'un homme aussi savant, promettent un travail infiniment plus exact et plus complet que tout ce qui existe aujourd'hui, car M. Lane a retrouvé la meilleure partie des écrits dont l'auteur du *Kamous* lui-même s'est servi, et a pu ainsi corriger et compléter un livre qui, jusqu'ici, a toujours été la grande autorité en lexicographie arabe. Quand M. Lane aura publié les trésors des anciens lexicographes arabes qu'il a su découvrir en Égypte et auxquels il consacre un

travail si consciencieux et si intelligent; quand M. Quatremère nous aura donné son *Thesaurus*, dont les citations, qu'il doit contenir en nombre infini, sont destinées à montrer de quelle manière et dans quelle nuance les auteurs arabes ont appliqué les significations des mots indiqués par les lexicographes, on possédera alors deux instruments incomparables pour l'étude de l'arabe.

Les autres dialectes sémitiques n'ont fourni, autant que j'ai pu l'apprendre, qu'un petit nombre d'ouvrages nouveaux. M. Cureton a publié, sous le titre de *Corpus ignatianum*[1], une nouvelle édition de la traduction syriaque qu'il a découverte des lettres de saint Ignace, et qui paraît contenir une rédaction plus authentique que les différentes rédactions grecques que l'on possédait. Dans cette nouvelle édition il a complété le texte syriaque et l'a entouré de tout ce qui peut servir à décider la question relative à la composition originale de ces lettres, question qui a autrefois agité toute l'église chrétienne, et qui est encore aujourd'hui d'un intérêt considérable pour l'histoire ecclésiastique. La découverte de ces lettres est un des premiers fruits de la translation de la bibliothèque du monastère de Nitrie au Musée britannique, et cette grande acquisition donnera certainement lieu à de nouvelles découvertes patristiques ; déjà M. Cureton a offert au

[1] *Corpus ignatianum*, a complete collection of the ignatian epistles in syriac, greek and latin, by W. Cureton. Londres, 1849, in-8° (LXXXVII et 365 p.).

Comité des traductions un volume de biographies d'évêques illustres de l'église d'Orient, pendant les IVe, V^{e} et VIe siècles. Le Comité a fait imprimer dans le courant de l'année un autre ouvrage qui rentre dans la même classe : ce sont les Constitutions apostoliques, publiées en copte par M. Tattam[1]. Les théologiens jugeront en quoi cette rédaction des Constitutions diffère de celles qui existent déjà en plusieurs langues.

M. l'abbé Bargès[2] a fait lithographier, en les accompagnant d'un commentaire, deux nouvelles inscriptions puniques découvertes à l'île du port Cothon à Carthage, par M. l'abbé Bourgade. Ces inscriptions sont très-courtes, mais très-lisibles, et la rareté des textes phéniciens fait que chaque nouvelle inscription, surtout quand l'écriture en est belle, contribue pour une part plus ou moins considérable à l'intelligence de celles qui sont déjà connues, et à lever l'incertitude qui a si longtemps pesé sur ces monuments, incertitude que les études mieux dirigées des dernières années n'ont pas encore entièrement dissipée.

M. Tuch, à Leipzig, a pris pour thème d'un travail très-remarquable les inscriptions qui couvrent les rochers de quelques-unes des vallées de la pres-

[1] *The apostolical Constitutions*, or the canons of the Apostles in coptic, with an english translation by H. Tattam. Londres, 1848, in-8° (xv et 214 pages).

[2] *Mémoire sur deux inscriptions puniques* découvertes dans l'île du Port Cothon à Carthage, par l'abbé Bargès. Paris, 1849, in-4° (16 pages et 2 pl.).

qu'île du Sinaï[1]. Déjà Cosmas Indicopleustès avait été frappé de ces « vallées écrites, » et, depuis son temps, tous les voyageurs qui ont visité le Sinaï ont parlé de ces milliers d'inscriptions taillées et tracées sur les rochers, pour la plupart dans un caractère inconnu. Pococke en a publié quelques-unes, et différents voyageurs, après lui, en ont reproduit des centaines. Les localités où on les trouvait, la négligence avec laquelle elles étaient exécutées, le texte de quelques inscriptions grecques mêlées aux autres, et le signe de la Croix qui en accompagnait quelques-unes, ont porté tout le monde à conclure que c'était l'ouvrage des pèlerins chrétiens qui, allant au Sinaï, avaient tracé, en passant, leurs noms sur les rochers. Cette conjecture parut se confirmer, lorsqu'un paléographe distingué, feu M. Beer, eut déchiffré l'alphabet de ces inscriptions; mais un examen plus attentif conduisit bientôt à des résulats autres et plus curieux. M. Credner fut le premier à supposer que les auteurs des inscriptions pourraient bien avoir été des Sabéens qui se rendaient dans les temples de la presqu'île du Sinaï, dont Diodore nous a laissé une description. Les recherches de M. Tuch ont pleinement confirmé cette supposition; il prouve que la langue des inscriptions est l'arabe, que les noms des pèlerins sont païens, que toutes les vallées du Sinaï ne contiennent pas des inscriptions, mais

[1] *Ein und zwanzig sinaitische Inschriften*, Versuch einer Erklärung von Fr. Tuch. Leipzig, 1849, in-8° (87 pages). Tiré à part du Journal oriental allemand.

seulement celles qui mènent aux localités connues pour avoir été le centre du culte sabéen, comme le Phoenikôn de Diodore et le mont Serbal. Toute cette discussion est conduite par M. Tuch avec une sagacité rare; il est probable que dans quelque temps il sera en état de la reprendre, et qu'il trouvera, dans des inscriptions mieux copiées, le moyen de tirer de nouveaux résultats de monuments qui, au premier aspect, paraissaient promettre si peu de chose. Il existe à Londres une collection considérable de ces inscriptions copiées par un missionnaire, et dont M. Tuch n'a pas eu connaissance; mais il aura bientôt à sa disposition des matériaux plus authentiques, car M. Lepsius a rapporté des copies et des calques fort nombreux faits avec le plus grand soin, et reproduisant en partie des inscriptions prises dans des vallées que les voyageurs n'avaient pas encore explorées.

En nous tournant vers la Mésopotamie, nous ne trouvons cette année aucune de ces grandes découvertes qui ont étonné le monde pendant les années précédentes; la France, qui avait ouvert cette voie glorieuse, paraît même renoncer à la suivre, car on a envoyé M. Botta à Jérusalem, au lieu de le renvoyer à Mossoul, où il avait presque sous ses pieds un palais immense qui n'exige qu'un déblai facile pour nous livrer de nouveaux trésors d'antiquités assyriennes. Au reste, la science ne les perdra pas, le gouvernement anglais ayant renvoyé M. Layard à Constantinople, et le Musée britannique lui assi-

gnant une somme suffisante pour recommencer ses fouilles. En attendant que ces nouvelles richesses arrivent en Europe, on a fait de grands progrès dans la publication des découvertes antérieures. L'ouvrage de M. Botta est presque terminé [1]; il ne reste plus à paraître que le texte descriptif, qui est imprimé en grande partie, et qui contiendra l'historique de la découverte, la description du monument, ainsi que la continuation des recherches dont M. Botta a publié les premiers résultats dans le Journal asiatique, et qui sont relatives aux inscriptions. M. Layard a divisé la publication des matériaux qu'il a rapportés de Nimroud en trois parties. Il a donné d'abord l'histoire de sa découverte [2], et son récit, orné d'un grand nombre de représentations de monuments, est accompagné de dissertations sur l'histoire, les mœurs et les arts des Assyriens; il a eu un succès immense. Ensuite il a paru un second ouvrage [3] composé de cent planches, représentant, sur une plus grande échelle, les principaux bas-reliefs du palais de Nimroud; enfin, les inscriptions seront gravées et publiées aux frais du Musée britannique.

[1] *Monument de Ninive*, découvert et décrit par M. Botta, mesuré et dessiné par M. Flandin. Paris, 1849, in-fol. (Il en a paru 88 livraisons.)

[2] *Nineveh and its remains*, with an account of a visit to the chaldæan Christians of Kurdistan, and the Yezidis, or devil-worshippers; and an enquiry into the manners and arts of the ancient Assyrians, by Austen H. Layard. Londres, 1849, 2 vol. in-8° (xxx, 399 et 491 pages).

[3] *Monuments of Nineveh*, by Austen Henry Layard. Londres, 1849, in-fol. (100 planches sans texte, prix 260 fr.)

Cette manière de faire jouir le public de la découverte des antiquités de Nimroud, est infiniment préférable au mode qu'on a suivi à Paris pour la publication des antiquités de Khorsabad. Il n'en est pas résulté, il est vrai, un ouvrage aussi magnifique, mais les travaux de M. Layard sont aujourd'hui dans toutes les mains, tandis que ceux de M. Botta ne sont accessibles qu'à un petit nombre de personnes privilégiées, et la moitié des sommes que les anciennes Chambres françaises ont consacrées à un ouvrage de luxe, suffira à l'Angleterre pour déblayer et amener à Londres les restes du palais impérial assyrien que recouvre la colline de Koyunjuk.

La publication de deux autres ouvrages qui rentrent essentiellement dans la classe de ceux qui nous occupent en ce moment, les Recherches de M. Lajard sur le culte de Vénus [1] et sur celui de Mithra en Orient et en Occident [2], a fait de grands progrès pendant l'année dernière. M. Lajard a réuni tous les monuments babyloniens, assyriens, syriens, persans, grecs et romains se rapportant à son sujet, qui se trouvent dans les collections publiques ou particulières en Europe, et il les a fait graver avec un soin infini. La publication de ces planches est

[1] *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus en Orient et en Occident*, par M. Félix Lajard. Paris, texte in-4° et planches in-fol. (Il a paru jusqu'à présent sept livraisons comprenant 35 planches et 248 pages de texte.)

[2] *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident*, par M. Félix Lajard. Paris 1849, in-fol. (22 livraisons, composées de 110 planches.)

achevée; mais il n'a encore paru du texte que la majeure partie du mémoire sur le culte de Vénus, qui, dans le système de l'auteur, est intimement lié au culte de Mithra. Les deux mémoires formant ainsi un ensemble destiné à donner la clef de toute la théologie et des mystères du monde ancien, il faut attendre la publication des deux volumes dont le texte des recherches sur Mithra se composera, pour se rendre compte du vaste système mythologique que M. Lajard se propose de soumettre au jugement du monde savant.

L'interprétation des inscriptions cunéiformes des différentes classes a été l'objet de plusieurs travaux. M. Botta insère, dans le texte de son ouvrage sur Ninive, un mémoire destiné à prouver l'identité de l'écriture babylonienne et assyrienne, malgré leur différence apparente, et M. Grotefend paraît arriver au même résultat, dans une dissertation qu'il a publiée sur un cylindre babylonien[1]. M. Botta continue aussi ses recherches sur l'identité d'un certain nombre de caractères assyriens qui diffèrent par la forme, mais que l'on emploie dans les inscriptions indifféremment l'un pour l'autre. La grande connaissance que M. Botta possède des inscriptions, lui permet de traiter avec une certaine sûreté ce sujet délicat, qui aura pour avantage de réduire l'alphabet assyrien à un nombre de signes considérablement plus restreint. C'est un travail préliminaire indispensable,

[1] *Bemerkungen zur Inschrift eines Thongefässes mit babylonischer Keilschrift*, von Grotefend. Gœttingue, 1848, in-4° (18 p. et 2 pl.).

dont les résultats deviendront de plus en plus certains, à mesure qu'on découvrira des inscriptions ou des formules qui se répètent, et ne diffèrent entre elles que par les variantes de l'écriture.

M. de Saulcy a publié un mémoire [1] dans lequel il donne la transcription d'une liste généalogique et d'un certain nombre de noms propres et de noms géographiques contenus dans les inscriptions de Van, avec la traduction entière de l'inscription VIII de Schulz. Son interprétation est basée sur la supposition que la langue de ces inscriptions appartient à la famille sémitique. D'un autre côté, un jeune savant italien, M. Luzzato, à Padoue, a fait paraître un mémoire intitulé : *Sur le sanscritisme de la langue assyrienne* [2]. Il assure avoir lu, à l'aide du sanscrit, presque toutes les inscriptions assyro-persépolitaines, quelques-unes de Van, et quelques passages des inscriptions de Khorsabad; mais il ne peut, faute de caractères assyriens, publier actuellement son travail sur l'interprétation de ces inscriptions. Le mémoire qu'il a fait imprimer contient une liste de noms assyriens, dont il fournit des étymologies tirées du sanscrit. Sa théorie paraît être que la Babylonie fut occupée d'abord par un peuple sémitique, et que

[1] *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne*, inscriptions de Van. Paris, 1848, in-4°. (44 pages. Cette brochure ne porte pas de nom d'auteur sur le titre, mais elle est signée à la fin par M. de Saulcy.)

[2] *Le sanscritisme de la langue assyrienne*, études préliminaires au déchiffrement des inscriptions assyriennes, par Philoxène Luzzato. Padoue, 1849 (80 pages in-12).

des peuples de race sanscrite se sont superposés, à deux reprises, à la population première. Il est évident que, dans cette hypothèse, les étymologies des noms propres tirées du sanscrit ne prouvent rien pour la langue même des inscriptions; car les noms propres pouvaient appartenir à des familles de la race conquérante, et les inscriptions pouvaient néanmoins être composées dans la langue du pays. M. Luzzato ne parviendra à prouver sa thèse sur l'origine sanscrite de la langue assyrienne, que par l'analyse grammaticale des inscriptions.

Les inscriptions médiques ont occupé M. Rawlinson et M. de Saulcy. M. Rawlinson a réussi à lire presque en entier le texte médique de la grande inscription de Bisutun, dont il n'avait au commencement espéré pouvoir déchiffrer qu'un tiers, et le Journal asiatique de Londres annonce l'arrivée prochaine de son mémoire sur ces inscriptions. M. de Saulcy, de son côté, va faire paraître dans les prochains numéros de votre Journal, deux longs mémoires sur les inscriptions médiques de Persépolis. Tout en rendant justice au travail de M. Westergaard, il fait des changements considérables à l'alphabet publié par ce savant. Il conclut, comme tous ceux, je crois, qui se sont occupés du médique, que la base de cette langue est le turc. Ce serait un résultat infiniment curieux, mais qui n'a rien d'invraisemblable, quoique ni les auteurs classiques, ni les monuments et les traditions des Persans ne nous aient fait pressentir que les Mèdes étaient des Tou-

raniens. Il est extrêmement à désirer que cette supposition se trouve vérifiée; elle nous donnerait une clef sûre pour l'intelligence des inscriptions médiques, qui pourront acquérir un jour une importance historique bien plus grande qu'on ne le soupçonne aujourd'hui; car, jusqu'à présent, nous ne possédons des inscriptions médiques qu'accompagnées d'un texte persan, de sorte que leur contenu est toujours connu d'avance; mais rien n'est plus vraisemblable que la découverte prochaine d'un palais médique, dont les inscriptions fourniraient une nouvelle et bien curieuse page de l'histoire ancienne.

Je n'ai eu entre les mains qu'un seul travail sur les inscriptions cunéiformes persanes; c'est un mémoire de M. Luzzato[1], dans lequel il propose de nouvelles et ingénieuses étymologies de quelques mots difficiles de l'inscription de Bisutun; mais il est probable que M. Rawlinson discute lui-même, dans son Vocabulaire persépolitain, les points qui ont pu laisser des doutes.

En arrivant à la littérature persane moderne, nous trouvons le texte du *Tohfet al-Ahrar*[2], par Djami, publié pour la première fois par M. Forbes Falconer. Djami est le grand poëte de la Perse du xv^e^

[1] *Sulla inscrizione cuneiforme persiana di Behistan*, memoria di Filosenno Luzzato. Milan, 1848, in-4° (24 pages). Extrait du *Giornale dell' I. R. Istituto Lombardo*, vol I.

[2] *Tuhfat ul Ahrar*, the Gift of the noble, being one of the seven poems, or *Haft Aurang*, of Mulla Jami, now first edited by Forbes Falconer. Londres, 1848, in-4° (16 et 96 pages).

siècle et presque le dernier qui mérite le nom de classique. La décadence de la littérature persane avait commencé avant lui; la veine littéraire de la nation était épuisée; les poëtes tournaient surtout dans un cercle éternel de formes et d'idées toujours les mêmes, qu'ils ne savaient plus varier que par un plus grand raffinement de subtilités mystiques et par un style ampoulé qui plaisait à la barbarie pompeuse des princes turcs et mongols. Djami eut la gloire de maintenir pendant sa longue vie les traditions de grâce et d'élégance de ses prédécesseurs, et ses nombreux ouvrages ont gardé une grande et juste popularité. Il a composé un nombre considérable d'écrits en prose sur la religion et la philosophie envisagées sous le point de vue des Sufis; mais ses ouvrages les plus célèbres sont ses poésies morales, lyriques et romantiques. Il en a réuni lui-même sept sous le titre des *Sept étoiles de la Grande Ourse*, et le Comité des textes orientaux s'est décidé à faire publier cette collection et a confié ce grand travail à M. Forbes Falconer. On ne connaissait jusqu'à présent que trois des ouvrages qui font partie de ce recueil, et encore était-ce d'une manière incomplète. Lumsden a fait imprimer à Calcutta le texte du *Tohfet al-Ahrar;* Chézy a publié une traduction libre de *Medjnoun et Léila*, et M. de Hammer a donné des extraits considérables de *Yussuf et Zuleikha*. Une édition complète et critique du recueil entier sera certainement accueillie avec intérêt par tous ceux qui s'occupent de littérature

persane. Le premier volume de M. Falconer contient le *Tohfet al-Ahrar*, «le Cadeau des nobles»: c'est une collection de moralités dont chacune est suivie d'une anecdote qui lui sert d'exemple. Le second volume, qui est sous presse, contiendra le roman de *Salman et Absal.*

M. Elliot, auteur de l'admirable supplément au Glossaire des termes indiens, a publié à Calcutta, sous le titre d'*Index bibliographique des historiens musulmans de l'Inde*[1], le premier volume d'un ouvrage qui doit en former quatre, et qui lui-même n'est que l'introduction d'une grande collection de tous les historiens musulmans de l'Inde, dont M. Elliot a proposé la publication au gouvernement de la Compagnie. M. Thomason, gouverneur des provinces supérieures, à qui M. Elliot s'était adressé, et qui lui-même est un des hommes les plus intelligents et les plus zélés pour la littérature qu'il y ait dans l'Inde, lui répondit que le budget de l'instruction publique n'était pas assez considérable pour qu'il pût le charger actuellement d'une aussi forte dépense, mais il pria M. Elliot de rassembler en attendant une collection de manuscrits historiques qui, plus tard, pût servir à l'exécution de son plan, et de composer en même temps un index de ces ouvrages. M. Elliot se mit à l'œuvre; il signala d'abord vingt-sept ouvrages comme devant être imprimés, et

[1] *Bibliographical Index to the historians of Muhammedan India*, by H. M. Elliot; vol. I, General histories. Calcutta, 1849, in-8° (xxx, 8, 394 et 94 pages).

forma une liste plus complète d'écrits sur l'histoire générale de l'Inde musulmane. Cette liste comprend deux cent trente et un ouvrages, quoique M. Elliot en ait exclu les chroniques locales et provinciales, les collections de lettres et les biographies autres que celles des empereurs. M. Elliot nous offre dans son livre le catalogue raisonné de cette grande collection ; il accorde à chaque ouvrage, selon son importance, un chapitre plus ou moins long, dans lequel il donne des détails sur l'auteur, indique la nature et l'étendue du livre, l'esprit dans lequel il est composé, les travaux dont il a été jusqu'à présent l'objet de la part des Européens, en analyse le contenu et termine par des extraits de passages marquants dont il fait imprimer le texte dans un appendice. Cet index forme donc réellement une histoire de la littérature historique de l'Inde musulmane remplie de matières neuves et curieuses, et si le plan de M. Elliot devait n'avoir d'autre résultat que la composition de cet ouvrage, il aurait déjà rendu un service signalé à la science. Mais il faut espérer que le gouvernement indien trouvera moyen d'exécuter le plan dans toute son étendue. M. Elliot ne se fait pas illusion sur la valeur historique et littéraire des ouvrages dont il demande la publication. Il trouve que ce sont, en général, des chroniques sèches ou des œuvres de courtisans flatteurs, et qu'aucun de leurs auteurs ne mérite le nom d'historien; c'est la vérité, mais il en est de même pour les littératures historiques de tous les peuples barbares

et demi-civilisés. Il n'y a que les Grecs, les Romains et l'Europe tout à fait moderne qui aient eu des historiens dignes de ce nom, recherchant la vérité sur l'état de la chose publique, les causes morales des événements, le développement et l'influence des idées et des institutions. Cela n'a pas empêché les nations civilisées de réunir et de publier les chroniques du moyen âge, si imparfaites qu'elles fussent : elles contiennent après tout, non-seulement les faits matériels nécessaires à l'histoire, mais encore des documents pouvant servir à cette histoire morale dont leurs auteurs eux-mêmes ne se doutaient pas. Il en est ainsi des chroniques musulmanes de l'Inde, et on peut en juger par celles qui nous sont déjà accessibles; l'histoire de cette époque est encore à écrire, mais on ne pourra le faire qu'à l'aide de ces matériaux, et il est impossible que des annales si nombreuses et si détaillées ne donnent pas à la critique européenne le moyen d'y découvrir la vérité, même là où les auteurs avaient un intérêt à la déguiser. Les avantages scientifiques d'un corps d'historiens de l'empire musulman de l'Inde ne seront mis en doute par personne en Europe; mais la Compagnie fera de plus un acte de haute politique en rendant accessibles les sources de l'histoire de ses prédécesseurs, dont les bons et les mauvais côtés serviront de matière à réflexion tant à ses employés qu'à ses sujets.

Il est même probable qu'une pareille collection serait favorisée et facilitée par la population mu-

sulmane de l'Inde, car plusieurs indices récents font entrevoir que leurs études ne se bornent pas aussi exclusivement qu'autrefois à l'art de faire des sonnets. Il vient de paraître à Calcutta, en deux volumes, une histoire des conquérants de l'Inde depuis les temps les plus anciens [1]. L'auteur lui-même forme, pour ainsi dire, un épitomé vivant des conquêtes de l'Inde. Il est hindou de race, comme le prouve son nom, Apurva Krishna; il est poëte honoraire du Grand Mogol actuel; il écrit en persan et joint à son texte une analyse en anglais. Je n'ai pas réussi à me procurer son ouvrage, et d'après les extraits que j'en ai vus, l'Europe savante n'a rien à y apprendre; mais cette publication témoigne toujours d'un certain intérêt pour les études historiques là où on ne se serait pas attendu à le trouver. Un autre ouvrage en fournit un exemple plus frappant encore. C'est le premier volume d'une description historique, géographique et statistique de la Chine écrite en hindoui par M. Corcoran [2]. Les sources dont l'auteur tire ses renseignements sont des ouvrages français et anglais parfaitement connus, et le lecteur européen n'y trouvera rien de nouveau;

[1] *The History of the Conquerors of Hind from the most early period to the present time*, containing an account of the religion, government, usages and character of the inhabitants of that kingdom, by Maha Raja Apurva Krishna Bahadur, honorary poet to his majesty the king of Dehli, vol. I et II. Calcutta, 1848, in-8°.

[2] *An account, geographical, historical and statistical of the Chinese empire*, in the Urdu language by James Corcoran, vol. I. Calcutta, 1848, in-8°.

aussi je ne le cite que comme une preuve que la population musulmane paraît attacher un certain intérêt à la connaissance de l'histoire, et que l'on peut espérer qu'elle faciliterait au gouvernement la publication du corps de ses propres annales, en la rendant beaucoup moins dispendieuse qu'on ne devrait le croire au premier aspect.

Mais je reviens à la littérature persane, à laquelle plusieurs savants promettent des additions considérables. M. de Hammer a proposé à l'Académie impériale de Vienne de se charger d'une édition et d'une traduction allemande de l'histoire des Djinguiskhanides par Wassaf. Cet auteur était contemporain de Raschid-eddin, et son livre est une œuvre très-sérieuse et pleine de renseignements, malgré la broderie de prose rimée et de vers dont le fond est recouvert. M. Morley prépare une édition de l'histoire du sultan ghaznevide Mas'oud par Baihaki. M. Forbes Falconer promet une édition du *Nigharistan* de Djouweini, et M. Bland une édition des *Makamats* de Hamid-eddin, qui sont une imitation de l'ouvrage de Hariri. Ces trois volumes se publieront aux frais du Comité anglais des textes orientaux.

L'ordre naturel de cette énumération m'amène à parler des ouvrages turcs; mais j'espère que M. de Hammer voudra bien continuer à nous faire connaître, dans le Journal asiatique, les livres imprimés à Constantinople. Il n'est venu à ma connaissance, sur la littérature turque, que deux ouvrages

d'une certaine importance, qui ont paru tous les deux en Allemagne.

M. Krehl a fait imprimer à Leipsig le texte, la traduction et le commentaire d'un ouvrage d'un Turc sufi, Omar ben-Suleiman, qui paraît avoir vécu au XVI[e] siècle. Le titre de l'ouvrage est : *Les délices de l'esprit*[1], et le but de l'auteur est de concilier le sufisme avec le Koran et avec la philosophie d'Aristote. Il est très-naturel que les sufis de tous les temps aient cherché à se maintenir en paix avec la loi religieuse et civile des pays où ils vivaient; mais comme leur croyance repose sur un fond entièrement opposé à la religion de Mahomet, tous leurs efforts en ce genre n'aboutissent qu'à des jeux de mots et à l'abus de l'art de l'interprétation, et ils ne produisent qu'une apparence d'accord entre deux manières de voir radicalement différentes, apparence qui, au fond ne trompe ni les sufis ni les orthodoxes, mais qui leur permet une sorte de trêve. D'un autre côté, les sufis ont un intérêt presque aussi grand à établir la coïncidence de leurs idées avec les formules de la scolastique qui fleurit dans les écoles musulmanes. Cette seconde tâche était bien plus facile que la première, non pas qu'Aristote se prête plus facilement au mysticisme que le Koran, mais parce que les écoles ont réussi à le changer tellement, à alambiquer ses idées de telle façon qu'il n'en reste plus qu'un immense échafau-

[1] *Die Erfreuung der Geister*, von Omar ben Suleiman; türkisch und deutsch von D[r] Ludolf Krehl. Leipzig, in-8°, 1848 (96 et 56 p.).

dage de formules en elles-mêmes vides de sens, et auxquelles on rattache, sans trop de difficultés, une métaphysique quelconque. On avait, jusqu'à présent, accordé peu d'attention à ce côté du sufisme, qui, à la vérité, n'est qu'un accident et ne touche pas au fond propre de cette doctrine; néanmoins, il était bon de le faire connaître, et M. Krehl s'est tiré avec bonheur d'une tâche fort difficile, car l'obscurité et le vague, naturels au sufisme, deviennent encore plus obscurs et plus vagues par ce mélange avec les formules scolastiques.

M. Schott, à Berlin, qui depuis une douzaine d'années, s'est occupé à plusieurs reprises, de la thèse relative à l'identité de la race turque avec la race finnoise, est revenu sur ce sujet dans un travail philologique considérable sur la famille des langues de l'Altaï, c'est-à-dire des langues finnoises-tartares[1]. Son idée est qu'il est sorti de l'Altaï quatre branches du même peuple, qui ont formé les nations tunguses, mongoles, turques et finnoises. C'est une grande question historique, ethnographique et linguistique, dont la solution dépend de la comparaison grammaticale des langues tartares et des différents dialectes finnois.

Les matériaux nécessaires au parfait éclaircissement de ce problème sont encore singulièrement incomplets. Le côté tartare de la question était le plus connu, mais néanmoins on n'avait étudié que la

[1] *Ueber das Altaïsche oder Finnish-tatarische Sprachengeschlecht,* von W. Schott. Berlin, 1849, in-4° (149 pages).

grammaire des dialectes peu nombreux de cette branche qui possèdent une littérature, et les autres restaient négligés, pendant que du côté des Finnois on n'avait fait que bien peu de choses. Depuis quelques années, l'Académie de Saint-Pétersbourg, d'une part, et le zèle patriotique des Finnois d'Europe, de l'autre, ont fait faire des progrès considérables à ces études; dans ce moment même, les travaux de M. Kellgren sur les Finnois d'Europe; ceux de M. Bœhtlingk sur le dialecte turc des Yakoutes, les voyages de M. Castren et de M. Ryaly, entrepris dans le but d'analyser les langues des peuplades finnoises de l'Asie, font espérer de nombreux matériaux nouveaux et recueillis avec l'exactitude que la science moderne exige. Il est presque impossible de s'exagérer les difficultés qu'opposent à ces recherches le nombre des dialectes, l'état barbare des tribus qui les parlent, les changements singuliers que le vocabulaire et même la grammaire des peuples illettrés éprouvent; mais la critique européenne saura suivre, dans toutes leurs ramifications, ces nations qui couvrent une grande partie de l'Asie et de l'Europe, et résoudre toutes les questions qui se rattachent à leur filiation, comme, par exemple, la question de l'origine des Hongrois, qui a été si souvent débattue et qui serait décidée aussitôt qu'on admettrait la vérité de la thèse de M. Schott. M. Rœhrig, dans un travail encore manuscrit et intitulé: *Recherches sur la philologie philosophique et comparée, surtout par rapport aux langues de l'Asie centrale,*

énonce la même opinion que M. Schott sur l'identité du finnois et du turc. On annonce la publication prochaine de ce travail auquel, le prix Volney a été décerné, et qui paraît d'une grande importance pour la grammaire turque.

Les travaux qui se font sur la littérature sanscrite sont, depuis quelque temps, presque entièrement consacrés aux Védas, et on ne peut que féliciter les études orientales de ce zèle qui promet de rendre enfin accessible un monument aussi antique et aussi important pour l'histoire de l'esprit humain. On a vu des critiques européens reprocher aux Védas, d'après les traductions partielles qu'ils en connaissaient, de ne pas contenir de faits, et il est vrai que ces livres ne parlent ni de batailles, ni de conquêtes, ni de famines, ni de tout ce catalogue de calamités qui forme le fond des chroniques; mais on y voit le tableau des origines de la société civilisée; on y trouve les premiers essais de la pensée humaine; on y observe le germe et la première forme des idées que l'Inde et la Grèce ont élaborées plus tard, et qui sont devenues la règle de l'esprit humain. Ce sont là des faits plus considérables que tous les faits matériels; ce sont des faits moraux qui ont exercé une influence plus grande et plus durable que tous les événements politiques. Il serait curieux, sans doute, de posséder aussi l'histoire des événements qui ont accompagné le premier développement de la race hindoue, d'avoir le récit de leur émigration dans la presqu'île, et de leur établis-

sement plus ou moins paisible parmi les aborigènes sauvages qu'ils y ont trouvés; mais je pense que si l'on avait le choix entre la connaissance de ces faits matériels et celle des faits moraux que contiennent les Védas, je pense que personne n'hésiterait à préférer ces derniers.

L'édition du *Rĭgvéda*, que la Compagnie des Indes a confiée à M. Maximilien Müller, avance rapidement; plus de quatre-vingts feuilles sont déjà imprimées, et l'on peut s'attendre tous les jours à la publication du premier volume. La Société asiatique de Calcutta, qui avait, de son côté, préparé une édition du Rĭgvéda, y a renoncé, lorsqu'elle a eu connaissance de celle qui a été entreprise à Londres, et s'est contentée de publier une partie du texte des hymnes du Rĭgvéda, accompagné de la traduction de M. Roër. Ce spécimen remplit les quatre premiers cahiers de la *Bibliotheca indica,* de la Société du Bengale. Pendant ce temps, notre confrère M. Langlois a achevé sa traduction du Rĭgvéda[1] entier et a fait paraître le premier volume de ce travail qui l'a occupé pendant de longues années. M. Langlois suit, en général, le commentaire de Sâyana, sans pourtant renoncer à sa propre opinion dans les cas nombreux qui lui inspirent des doutes; il rejette, à la fin de chaque chapitre, les éclaircissements nécessaires à l'intelligence des termes techniques et des noms propres, mais il s'efforce de rem-

[1] *Rig-Véda*, ou Livre des Hymnes, traduit du sanscrit par M. Langlois, t. I. Paris, 1848, in-8° (xvi et 585 pages).

plir, dans la traduction même, les lacunes que le style des hymnes laisse dans la liaison des idées et des expressions. C'est une licence que tout traducteur des Védas sera obligé de prendre, parce que toute traduction est nécessairement une interprétation, et que le style abrupt des hymnes provoque des intercalations destinées à rendre plus intelligible la pensée de l'original. Mais il ne peut y avoir, dans cette matière, de règle invariable, et les auteurs différeront toujours entre eux sur le degré des développements qu'exigent et la langue dont ils se servent et le public auquel ils s'adressent.

Le second des Védas, le *Yadjour* a aussi trouvé un éditeur, M. Weber à Berlin[1]. Il existe de ce livre deux rédactions qui diffèrent considérablement entre elles, le Yadjour blanc et le Yadjour noir; ce sont, jusqu'à un certain degré, deux liturgies collatérales, destinées aux mêmes cérémonies, ayant la même base et contenant en général les mêmes hymnes et prières, mais placées dans un autre ordre et accompagnées d'autres instructions. M. Weber a choisi le Yadjour blanc, qu'il publie en entier, c'est-à-dire les hymnes, les Brahmanas ou instructions théologiques, et le Sutras ou axiomes; chaque partie est accompagnée d'extraits des commentaires les plus célèbres. Le texte formera trois volumes, la traduction et les dissertations de M. Weber paraîtront plus tard comme un ouvrage à part.

[1] *The white Yadjur-Veda*, edited by Dr A. Weber. Berlin et Londres, 1849, in-4° vol. I, 1 et II, 1 (138 et 134 pages).

Le troisième Véda, le *Sâma*, a été publié par M. Benfey à Goettingue[1]. Il en avait déjà paru une édition et une traduction par M. Stevenson, à Bombay, mais le travail de M. Benfey est très-supérieur à celui de son prédécesseur. C'est une édition critique, accompagnée de tout ce que l'étude savante d'un pareil ouvrage exige, de la description des manuscrits et des autres matériaux que l'éditeur avait à sa disposition, d'un glossaire, de variantes, de la liste des auteurs des hymnes, de la discussion des mètres et de certaines particularités grammaticales, enfin d'une traduction aussi sévèrement littérale et aussi concise qu'il est possible. L'ouvrage de M. Benfey ne comprend que le Sâma Véda proprement dit, c'est-à-dire les hymnes qui servent à la célébration des cérémonies dans lesquelles on se sert du Sâma. Il est à désirer qu'il fasse des Brahmanas, ou instructions en prose métrique, qui sont attachées à ce Véda, l'objet d'un nouveau travail.

On poursuit dans l'Inde, outre ces nombreuses éditions de Védas publiées par des Européens, une entreprise qui paraît à peine croyable : c'est la publication du Rĭgvéda avec un commentaire en sanscrit et en bengali, qui paraît dans le feuilleton d'un journal bengali de Calcutta. Qui aurait supposé que la plus frivole des inventions de nos marchands de littérature pût jamais servir à un pareil but?

[1] *Die Hymnen des Sama-Veda*, herausgegeben, übersetzt und mit Glossar versehen, von Theodor Benfey. Leipzig, 1848, in-4° (LXVI, 290 et 309 pages).

Mais la publication des textes des Védas n'est que le premier pas dans ces études, car ces hymnes ne sont pas seulement difficiles à comprendre; en les étudiant par eux-mêmes et isolément, personne ne pourrait deviner ce qu'ils ont produit d'idées et de faits et ce qui s'y est rattaché dans le cours des temps et pendant tout le développement d'une civilisation dont ils sont le point de départ. En lisant ces aspirations d'une piété naïve, on ne comprend pas comment il a pu en sortir, ou même comment on a pu appuyer sur elles des systèmes de théologie et de métaphysique, et toute une organisation sociale. C'est au reste le cas de tous les codes religieux; leurs effets dépassent toujours ce que paraissent annoncer leurs paroles. Le respect qu'on leur porte fait que, non-seulement on développe tous les germes d'idées qu'ils contiennent, et qu'on les suit jusqu'à leurs dernières conséquences, mais que l'on essaye d'en déduire et d'y ramener toutes les idées que le progrès naturel de la civilisation fait naître. Il faut donc suivre le développement des doctrines védiques en commençant par l'étude des Upanischads, ouvrages théologiques dont plusieurs sont attachés à chaque Védas et en font presque partie. Ce sont les premiers essais d'expositions dogmatiques auxquels succèdent plus tard les exposés tout à fait systématiques des écoles de philosophie d'un côté, et des livres mythologiques de l'autre. Déjà sir W. Jones avait senti l'importance des Upanischads et en avait traduit quel-

ques-uns; les védantistes hindous en avaient imprimé plusieurs que M. Poley a lithographiés en Europe, il y a quelques années, en y ajoutant le commentaire. Nous ne savons pas exactement quel progrès la publication de ces textes a pu faire dans l'Inde depuis ces dernières années, il paraît seulement qu'on a imprimé à Calcutta une collection de sept Upanischads[1]. Enfin, M. Roër a commencé la publication et la traduction d'une série d'Upanischads dans la *Bibliotheca Indica* de la Société du Bengale[2]. Cette grande étude védique devant laquelle on avait reculé si longtemps, avance donc aujourd'hui avec une rapidité extraordinaire, mais il faudra encore bien des années et bien des efforts de savoir et d'esprit pour épuiser une source si abondante et si profonde.

M. Trithen, à Londres, a publié, pour le Comité des textes, le *Mâhavîra Charita*[3], par Bhavabhûti, auteur du VIIIe siècle. Deux autres drames du même auteur, *Malati* et *Mâdhava*, et *Uttara Râma Charita*, avaient déjà été traduits par M. Wilson, puis publiés en sanscrit à Calcutta. Celui que M. Trithen

[1] *Kal'ha, Kena, Mundaka, Mandukya, Airateya and Vajsaneya Oopanischads*. Calcutta.

[2] *Brihad Aranyaka Upanishad*, with the commentary of Acharya, the gloss of Ananda Giri, and an english translation of the text and commentary, by Dr Röer. Calcutta, 1848, in-8° (formant les cahiers 5-10 de la *Bibliotheca indica*).

[3] *The Mahavira Charita*, or the history of Râma, a sanscrit play by Bhatta Bhavabhûti, edited by Francis H. Trithen. London, 1848, in-8° (IV, et 138 pages).

fait imprimer n'était connu que par une analyse de M. Wilson. Tous les drames de cet auteur ont pour but de personnifier une passion; celle qu'il a choisie pour le *Mâhavîra Charita* est l'héroïsme.

Il ne me reste plus à mentionner qu'un seul ouvrage sanscrit. C'est une nouvelle édition de la *Bhagavâdgîta*[1] imprimée à Bangalore. L'éditeur y a reproduit presque tout ce qui a été écrit sur ce magnifique épisode; une introduction de Warren Hastings, la préface et la traduction de Wilkins, des notes de plusieurs savants, un mémoire de G. Humboldt, la traduction latine de Schlegel, et il y a ajouté une traduction en dialecte Kanara. Il est probable que beaucoup d'autres livres écrits en sanscrit et dans les dialectes provinciaux de l'Inde ont paru dans le courant de l'année, mais je ne connais que les titres de quelques-uns, et encore trop vaguement pour les citer.

Je ne me permettrai d'appeler votre attention que sur un seul de ces livres, que nous ne connaissons pas encore, et je le cite parce que le talent de l'auteur et l'intérêt du sujet le feront rechercher et étudier en Europe. C'est le premier volume d'un grand travail de M. Hodgson sur les aborigènes de l'Inde. On sait que l'occupation de l'Inde par la race sanscrite n'est que partielle; que partout, dans le nord, et surtout dans le centre de la Péninsule, les montagnes sont occupées par des tribus sauvages

[1] *Thr Bhagavat-Gita,* or dialogues of Krishna and Ardjun, in sanscrit, canara and english, by the Rev. Garrett. Bangalore, 1848.

qui portent le nom de Bhîls, de Gonds, de Coles et autres, qui parlent des dialectes à eux et ont repoussé les institutions et la domination des Hindous, pendant que tout le Midi a accepté la religion et le gouvernement brahmaniques, mais en gardant ses langues et en forçant les conquérants à les adopter. Il y a longtemps qu'on a étudié les langues du midi de l'Inde et qu'on a reconnu qu'elles appartiennent à une seule famille, dont le type le plus cultivé est le tamoul; mais la connaissance des langues des tribus sauvages du Centre et du Nord offrait des difficultés infiniment plus grandes. Elles paraissaient varier à l'infini; aucune ne possédait ni écriture, ni livres; on les trouvait abâtardies par le mélange des dialectes voisins, et aucune, prise isolément, ne semblait valoir les dangers et la perte de temps que devait entraîner leur étude. Néanmoins, quelques employés de la Compagnie et quelques missionnaires allemands apprirent quelques-unes de ces langues, et les matériaux, en s'accumulant peu à peu, ont permis à la fin d'en tirer des conclusions générales. Le premier travail qui a été entrepris sur cette matière est, je crois, une série de mémoires que le général Briggs a lus à la Société ethnologique de Londres; il conclut à l'identité de toutes les tribus non sanscrites de l'Inde, depuis l'Himalaya jusqu'au cap Comorin. M. Stevenson paraît avoir publié l'année dernière, à Bombay, un ouvrage sur ce sujet, dans lequel on dit qu'il arrive au même résultat; et maintenant, M. Hodgson qui avait, de son côté, com-

mencé le même travail en partant des tribus voisines de l'Himalaya, a publié le premier volume de ses recherches[1], dans lequel il se prononce aussi pour l'identité de tous les aborigènes de l'Inde. Ce premier volume comprend ses études sur la langue, l'histoire et les mœurs de trois tribus, et il se propose de continuer à faire connaître le résultat, non-seulement de ses recherches personnelles, mais celui d'une enquête générale qu'il dirige à l'aide des officiers anglais stationnés à proximité des différentes tribus aborigènes. Ce sera un grand triomphe pour la grammaire comparée, que d'avoir pu résoudre le problème de la population de l'Inde avant l'arrivée de la race sanscrite.

M. Lancereau publie, en ce moment, une Chrestomathie hindouie qui doit faire partie des chrestomathies de l'école des langues orientales vivantes. Cet ouvrage et les Rudiments hindouis de M. Garcin de Tassy fourniront des moyens d'étudier ce dialecte, moyens qui nous manquaient jusqu'à présent sur le continent.

M. Dulaurier fait paraître le commencement d'une Collection des principales chroniques malaies[2]. Le premier cahier se compose de la Chronique du pays de Pasey à Sumatra et du commencement de la

[1] *On the Aborigines of India*, by B. H. Hodgson, being essay the first, on the Kocch, Bodo and Dhimal tribes, in three parts. Calcutta, 1848, in-8° (3 roupies).

[2] *Collection des principales chroniques malaies*, par M. E. Dulaurier. Paris, 1849, in-8°, 1er fascicule (112 et 64 pages).

Chronique intitulée *L'arbre généalogique malai*. Chacun des innombrables petits états malais possède sa chronique, dont la partie historique commence généralement avec la conversion du pays à l'islamisme, et nous fournit, à partir de ce moment, des renseignements exacts sur des contrées peu connues. Quant aux antiquités des pays occupés par les Malais, il faut avoir recours aux livres anciens écrits en kawi, et il est presque certain que la curiosité des savants, à ce sujet, sera prochainement et amplement satisfaite, car la conquête de Bali, par les Hollandais, ouvre à leurs investigations la seule île qui ait conservé jusqu'ici le culte indien, tant brahmanique que bouddhiste. Le gouvernement hollandais a chargé des recherches à faire sur la littérature kawi le docteur Friederich, qui a déjà publié les premiers et fort curieux résultats de ses travaux [1].

Enfin, la littérature bouddhiste a fait une acquisition considérable dans la traduction de la légende de Bouddha par M. Foucaux [2]. Le texte tibétain, que traduit M. Foucaux, est lui-même une version littérale du *Lalita vistara*, ouvrage sanscrit bouddhiste, qui paraît avoir subi plusieurs révisions, dont la dernière daterait du second siècle avant notre ère.

Il est probable que les premiers disciples de Bouddha, lorsqu'ils se sont distribué, après sa mort, la

[1] Voyez *Journal of the Indian Archipelago*. Singapore (année 1848).
[2] *Rgya Tch'er Rol Pa*, ou Développement des Jeux, contenant l'histoire du Bouddha Çakyamouni, par E. Foucaux; 2e partie, traduction française. Paris, 1848, in-4° (LXXII et 490 pages).

rédaction de ses doctrines, ont consigné, par écrit, leurs souvenirs de la vie du maître, et que, peu à peu, les légendes y sont entrées, par suite de cette facilité étonnante qu'ont les bouddhistes à mêler les choses divines et humaines, et à entrelacer la vie actuelle avec les existences antérieures. Cette habitude générale de la secte explique facilement la forme étrange que la biographie de Boudha a prise de bonne heure, et il faut bien se garder de rejeter *a priori*, comme des inventions, les anecdotes qu'elle nous fournit, uniquement parce qu'elles sont mêlées de légendes mythologiques; cet accompagnement obligé de tout récit bouddhiste, ne falsifie point, par son contact, la partie naturelle et humaine de la tradition. Dans tous les cas, le *Lalita vistara* est encore ce que les bouddhistes possèdent de plus authentique sur la vie de Sakya Mouni. Ainsi, il a paru, dans le Tibet, au commencement du dernier siècle, un ouvrage dans lequel l'auteur rassemble tout ce que l'antiquité a laissé de renseignements sur ce sujet, et qui forme une compilation dont presque toute la substance est empruntée au *Lalita vistara*. M. Schiefner, à Saint-Pétersbourg, vient de publier un mémoire intéressant sur cet effort du savoir bouddhiste moderne [1].

Le sujet dont je viens de parler m'entraîne à

[1] *Eine tibetische Lebensbeschreibung Çakjamuni's, des Begründers des Buddhathums*, im Auszuge deutsch mitgetheilt von Anton Schiefner. Saint-Pétersbourg, 1849, in-4° (102 pages).

mentionner ici une édition anglaise[1] de la traduction des voyages de Fa-hian par M. Rémusat. L'histoire de cette édition contient une moralité que je désire mettre en évidence.

Lorsque, après la mort de M. Rémusat, le gouvernement eut l'idée de rendre à ce grand savant un hommage digne de sa mémoire, en faisant imprimer aux frais de l'État son ouvrage sur Fa-hian, on l'exécuta avec le luxe qu'on mettait alors à toutes les publications officielles. La conséquence fut que le livre, se vendant fort cher, arrivait difficilement entre les mains des savants, surtout dans l'Inde. Il y fut pourtant recherché avidement; mais à la fin, on se décida à en donner une nouvelle édition, qui a été imprimée à Calcutta par le moyen d'une souscription, de sorte que le gouvernement, en dépensant pour cet ouvrage le double de ce qui était nécessaire, le rendit moins utile, retarda les services qu'on devait en attendre, et força les savants à faire les frais d'une nouvelle édition, pendant que la plus grande partie de la première reste à Paris sans se vendre.

J'aurais à parler maintenant des travaux relatifs à la littérature chinoise, mais il n'en a presque pas paru. Sir G. Staunton a fait imprimer une brochure sur la question insoluble de savoir par quel terme on devrait exprimer, en chinois, l'idée de Dieu; et

[1] *The pilgrimage of Fa-hian*, from the french edition of the Foe-koue-ki, with additional notes and illustrations. Calcutta, 1848, in-8° (prix : 5 roupies).

il a été publié, en Chine, deux petits livres élémentaires qui ont leur intérêt local, mais ne sont pour nous que des curiosités littéraires. L'un est un manuel du commençant[1], imprimé à Hongkong, sans nom d'auteur, et donnant les termes et les phrases de la vie usuelle dans le dialecte de Canton; l'autre, imprimé à Chusan pendant l'occupation anglaise de cette île, contient un manuel du dialecte de Ningpo[2], composé par un Hindou de Madras.

Mais je ne dois pas vous laisser sous l'impression du dépérissement d'une des branches les plus importantes de la littérature orientale. Je ne sais ce que préparent les sinologues dans le reste de l'Europe et en Chine, mais je vois que ceux de Paris ne se sont jamais occupés d'entreprises plus considérables que dans ce moment. Je m'abstiendrai de vous parler de l'achèvement d'une histoire de la littérature chinoise sous la dynastie des Youen, à laquelle M. Bazin a consacré plusieurs années d'un travail assidu; l'auteur lui-même va vous lire dans un instant le plan et l'introduction de son ouvrage, et vous jugerez bientôt, par une série de mémoires qu'il destine au Journal asiatique, de l'importance de son travail.

[1] *The Beginners first book in the chinese language* (Canton vernacular) prepared for the use of the housekeeper, merchant, physician and missionary. Hongkong, 1847, in-8° (161 pages).

[2] *A Manual for youth and students,* or Chinese Vocabulary and dialogues, containing an easy introduction to the Chinese language Ningpo dialect; compiled and translated into english by P. Strenenassa Pilay. Chusan, 1846.

M. Stanislas Julien prépare la traduction du voyage de Hiouen-tsang dans l'Inde, au VIIe siècle de notre ère. C'est un pèlerinage bouddhique comme celui de Fa-hian, mais beaucoup plus détaillé; l'on a pu juger par les extraits que Klaproth en a tirés pour les notes du Foĕ-kouĕ-ki, et par ceux que M. Julien a communiqués à plusieurs savants, pour leurs travaux sur l'Inde, combien nos connaissances sur ce pays doivent gagner par la publication de cet ouvrage. Vous trouverez prochainement, dans le Journal asiatique, un des nombreux travaux préliminaires que cette traduction a exigés: c'est la liste des ouvrages bouddhistes, dont M. Julien a rétabli les titres sanscrits à l'aide de sa découverte du système de transcription adopté par les bouddhistes chinois.

Enfin, M. Biot imprime en ce moment sa traduction du Tcheou-li, un des documents historiques les plus curieux qu'on puisse imaginer. Voici l'origine et le sujet de ce livre. Lorsqu'au XIIe siècle avant notre ère, Wen-wang renversa la dynastie régnante en Chine et fonda celle des Tcheou, il confia à son frère Tcheou-kong l'exposition de la doctrine et l'établissement de la pratique du nouveau gouvernement. Tcheou-kong exposa la doctrine gouvernementale sous forme d'épigraphes se rattachant aux Kouas de Fohi, qui sont devenus plus tard le premier livre classique de la Chine, l'Y-king; en même temps, il établit la pratique du gouvernement en organisant l'administration et en formant six minis-

tères séparés, auxquels il subordonna toute la hiérarchie administrative en définissant les droits et les devoirs de chaque emploi. Il composa lui-même un livre dans lequel il donne la description détaillée de cette organisation, qui a été longtemps en vigueur, et dont quelques parties fondamentales subsistent encore aujourd'hui en Chine. Ce livre est le Tcheou-li, et il est difficile d'évaluer trop haut l'intérêt d'un pareil ouvrage, composé il y a trois mille ans, par l'auteur même de cette grande organisation, et contenant le tableau réel et détaillé de toutes les branches de l'administration impériale. La traduction du Tcheou-li est une tâche extrêmement difficile, tant par rapport à l'archaïsme du langage, qu'à cause du sujet; mais M. Biot a pu se servir des travaux approfondis que les Chinois ont faits de tout temps sur cet ouvrage, qu'ils estiment à l'égal des cinq livres sacrés.

J'ai terminé l'énumération de tous les travaux qui sont venus à ma connaissance, et vous avez sans doute été frappés de la grande part que les sociétés savantes libres ont prise à ce mouvement littéraire. Elles ont puissamment servi la cause du savoir dans un temps où les ressources et les encouragements ordinaires ont été si gravement affaiblis. Ces sociétés elles-mêmes ont beaucoup souffert de l'état politique de l'Europe, mais la grande épreuve qu'elles subissent en ce moment sera pour elles un enseignement utile qui, en leur faisant sentir leur côté faible et leur côté fort, doit contribuer un jour à les raffermir. Il ne faut pas oublier qu'elles sont de for-

mation très-récente, qu'elles étaient presque inconnues il y a trente ans, et que depuis ce temps il en a surgi un grand nombre pour toutes les branches de la science, parce qu'il y avait des besoins auxquels les anciens corps officiels ne répondaient plus suffisamment. Elles ont nécessairement manqué d'expérience; elles se sont rattachées naturellement aux précédents que leur offraient les académies, et n'ont aperçu que lentement et imparfaitement en quoi elles en différaient. Un grand nombre de sociétés libres ont succombé parce qu'elles n'ont pas su se rendre compte des conditions de leur existence, mais les malheurs mêmes des unes et la durée des autres forment aujourd'hui une masse suffisante d'expériences pour qu'on puisse utilement établir des règles sur ce qu'elles peuvent et doivent faire, et sur ce dont elles doivent s'abstenir. Mon intention avait été de vous demander la permission de discuter ces points, parce que le moment actuel les rend plus évidents, mais je crains d'avoir abusé déjà de votre patience par la longueur de ce rapport, et je me réserve de revenir sur ce sujet dans une autre occasion. Permettez-moi seulement d'énoncer ma conviction, que vous partagez sans doute, que les sociétés libres ne périront pas; elles pourront êtres obligées de ralentir leur activité, mais elles ne périront pas, parce qu'elles sont devenues une partie intégrante de l'organisation savante de tous les pays civilisés et qu'elles sont aujourd'hui nécessaires aux progrès de la science.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), à Axum.

Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége de France.

André (L'abbé), à Montrouge.

Auer, directeur de l'Imprimerie impériale, à Vienne.

Ayrton, avocat à Londres.

Baar (François), professeur au lycée Louis-le-Grand.

Badger, chapelain de la Compagnie des Indes, à Aden.

Badiche (L'abbé), trésorier de la métropole.

Bailleul fils.

Bardelli, professeur, à Pise.

Bargès (L'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris.

MM. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, professeur au Collége de France.

Barucchi, directeur du musée, à Turin.

Baxter (H. J.), Middle-Temple, à Londres.

Bazin, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales.

Beauté fils, à Alexandrie.

Belgiojoso (Mme la princesse).

Benary (Le docteur Ferdinand), à Berlin.

Berezin, professeur, à Casan.

Bergstedt, agrégé, à Upsal.

Bertrand (L'abbé), curé à Herblay (S.-et-O.).

Bianchi, secrétaire interprète pour les langues orientales.

Biot (Édouard), membre de l'Institut.

Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.

Boilly (Jules).

Boissonnet de la Touche (Estève), capitaine d'artillerie, à Constantine.

Bonar (Henri).

Bonnety, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Boré (Eugène), correspondant de l'Institut.

Bornier (Madame).

Botta (Paul), consul de France à Jérusalem, correspondant de l'Institut.

Bresnier, professeur d'arabe, à Alger.

Brière (de), homme de lettres.

Brockhaus (Le docteur Herman).

MM. Bullad, élève de l'École des langues orientales.

Burgraff, à Liége.

Burnouf (Eugène), membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége de France.

Brown (John), interprète des États-Unis, à Constantinople.

Caldwell, prof. de mathém. à Colombo.

Caspari, professeur à Leipzig.

Cassel, (Ph. D.), à Paderborn.

Catafago, chancelier du consulat général de Prusse, à Beyrout.

Caussin de Perceval, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France.

Charmoy, ancien professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Chaslin (Édouard).

Chastenay (M[me] Victorine de).

Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

Clément-Mullet (Jean-Jacques).

Clermont-Tonnerre (de), colonel d'état-major.

Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

Combarel.

Conon de Gabelentz, conseiller d'État à Altenbourg.

Cor, premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

MM. Cotelle (Henri), interprète de l'armée d'Afrique.

Daninos, interprète au tribunal civil d'Alger.

Defrémery (Charles), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Delessert (François).

Delitzsch, professeur à Leipzig.

Derenbourg (Joseph), docteur.

Desgranges (Alix), secrétaire interprète aux affaires étrangères, professeur au Collége de France.

Desmaisons, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg.

Desvergers (Adolphe-Noël).

Dieterici (Ph. D.), professeur de turc au Caire.

Dillman, à Tubingue.

Dittel, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg.

Dozon (Auguste).

Drach (P. L. B.), bibl. de la Propagande.

Dubeux (J. L.), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales.

Ducaurroy, secrétaire interprète au ministère des relations extérieures.

Dugat (Gustave).

Dulaurier (Édouard), professeur de malai à l'École des langues orientales.

Dumeril (Ethelstand).

MM. Dumoret (J.), à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
Duncan Forbes, professeur de LL. OO. au King's-College, à Londres.

Eckstein (d').
Eichthal (Gustave d').
Etheridge (Le R. J. William), pasteur anglais.

Fallet, docteur en théologie, à Courtelary.
Finlay (Édouard), à la Havane.
Fleischer, professeur à Leipzig.
Florent, examinateur dramatique au Ministère de l'intérieur.
Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.
Flügel, professeur, à Meissen (Saxe).
Forbes Falconer, professeur de LL. OO. à l'University-College de Londres.
Forth-Rouen, ministre de France en Chine.
Foucaux (Ph. Édouard).
Fresnel, consul de France à Mossoul, correspondant de l'Institut.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Gayangos, professeur d'arabe à Madrid.
Gildemeister, professeur à Marburg.
Goldenthal (Ph. D.), à Leipzig.
Goldstücker (Ph. docteur), à Königsberg.

MM. Gorresio (Gaspard), membre de l'Académie de Turin.

Graf, professeur à Meissen.

Grangeret de Lagrange, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur du Journal asiatique.

Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie de Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut.

Haight, à New-York.

Hamelin, avocat, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Hase, membre de l'Institut.

Hassler (Conrad-Thierry), professeur à Ulm.

Hedde, délégué du commerce en Chine.

Hoffmann, conseiller ecclésiastique, à Jéna.

Hoffmann (J.), interprète pour le japonais au ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, à Leyde.

Holmboë, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Humbert (Jean), professeur d'arabe à l'Université de Genève.

Jabba, vice-consul, chancelier du consulat d'Autriche, à Smyrne.

James (Aimé-François).

Jomard, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque nationale.

MM. JOST (Simon), docteur en philosophie.

JUDAS, secrétaire du conseil de santé des armées, au ministère de la guerre.

JULIEN (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége de France, l'un des conservateurs-adjoints à la Bibliothèque nationale.

KAZIMIRSKI DE BIEBERSTEIN, bibliothécaire de la Société asiatique.

KELLGREN (Herman), Ph. D.

KUCH (Auguste), Ph. D. à Zurich.

LA FERTÉ DE SENECTÈRE (DE), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANCEREAU, maître de conférences au collége Saint-Louis.

LANDRESSE, bibliothécaire de l'Institut.

LANGLOIS, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

LANJUINAIS (Eugène).

LAROCHE (DE), à Saint-Amand-Montrond.

LASTEYRIE (DE).

LATOUCHE (Emmanuel), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

LAZAREFF (Christophe DE), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

LE BAS, membre de l'Institut.

MM. Leduc (Leouzon).

Lenormant (Ch.), membre de l'Institut, administrateur de la Bibliothèque nationale.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Libri, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences et au Collége de France.

Littré, membre de l'Institut.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Loewenstern (Isidore).

Longpérier (Adrien de), conservateur des antiquités au Musée du Louvre.

Luynes (de), membre de l'Institut.

Mac Guckin de Slane, premier interprète de la province d'Alger.

Manakji Cursetji, à Bombai.

Mandel (Le Dr), à Kremsir, en Moravie.

Marcel (J.J.), ancien directeur de l'Imprimerie nationale.

Martin, interprète de l'armée d'Alger.

Maury (A.), sous-bibliothécaire de l'Institut.

Meckel, docteur en théologie, à Cologne.

Meier, agrégé à Tubingen.

Merlin, sous-bibliothécaire au Ministère de l'intérieur.

Méthivier (Joseph), chanoine d'Orléans, doyen de Bellegarde.

Milon, sénateur à Nice.

MM. Miniscatchi, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.
Mohl (Jules), membre de l'Institut.
Mohn (Christian).
Mondain, capitaine du génie.
Monrad (D. G.), à Copenhague.
Mooyer, bibliothécaire à Minden.
Mordaunt Ricketts.
Morley, trésorier du Comité pour la publication des textes orientaux, à Londres.
Mosblech (L'abbé).
Mourier, attaché au cabinet du Ministre de l'instruction publique.
Muller (Ph. D. Maximilien).
Munck (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Nève, professeur à l'Université de Louvain.

Ocampo (Melchior).
Oppert, professeur à Laval.
Orianne, conseiller à la cour d'appel de Pondichéry.

Pagès (Léon).
Parthey (Ph. D.), à Berlin.
Pasquier.
Pastoret (Amédé de), membre de l'Institut.
Pavie (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

MM. Pérron, ancien directeur de l'École de médecine du Kaire.

Pictet (Adolphe), à Genève.

Picquéré, professeur à l'Académie orientale, à Vienne.

Pijnappel, Dr et lecteur à l'Académie de Delft.

Platt (William), à Londres.

Poissonnier.

Popovitz (Dimitri), à Jassy, en Moldavie.

Portal, maître des requêtes.

Portalis, membre de l'Institut.

Poujade, consul de France à Tarsous.

Pratt (citoyen des États-Unis d'Amérique).

Preston (Théodore), Trinity College, à Cambridge.

Quinsonas (de).

Rauzan (de).

Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad.

Regnault, à Constantine.

Régnier.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des LL. OO. président de la Société.

Renan (Ernest), élève de l'École des langues orientales.

Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.

Ricardo (Frédéric).

Richy (L.).

MM. Rieu (Charles), employé au British-Museum, à Londres.

Ritter (Charles), professeur à Berlin.

Rochet, statuaire.

Rœdiger, professeur à l'Université de Halle.

Rohrbacher (L'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.

Rondot, délégué du commerce en Chine.

Rosetti (Charles de), à Bucharest.

Rosin (de), chef d'inst. à Nyon, canton de Vaud.

Rougé (Emmanuel de), conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre.

Rousseau (Alphonse), prem. interprète, à Tunis.

Rousseau (Antoine), interprète principal de l'armée d'Afrique.

Rouzé (Édouard de), capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger.

Royer, orientaliste à Versailles.

Salles (Le commandeur Eusèbe de), professeur d'arabe à l'école des LL. OO. succursale de Marseille.

Sanguinetti (Le docteur).

Santarem (de), membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France.

Saulcy (de), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.

Sawelieff (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

MM. Schlechta Wsschrad (Ottocar-Maria de), drogman de l'ambassade d'Autriche, à Constantinople.

Schloezer (Kurd de).

Schulz (Le docteur), à Jérusalem.

Sédillot (L. Am.), professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

Sklower (Sigismond), professeur au collége d'Amiens.

Smith (Arthur), conservateur à la Bibliothèque de la Sorbonne.

Stæhélin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

Stecher (Jean), professeur à l'Université de Gand.

Steiner (Louis), à Genève.

Sumner (Georges), de Boston.

Taillefer, élève de l'École des langues orientales.

Theroulde.

Thomas (Edward), du service civil de la compagnie des Indes.

Tolstoï (Le colonel Jacques).

Trithen (J. F.), secrétaire de la Société géographique de Londres.

Troyer (Le capitaine).

Tullberg, docteur en philosophie à l'Université d'Upsal.

MM. Umbreit, docteur et conseiller ecclésiastique, à Heidelberg.

Vaïsse (Léon), professeur à l'Institut national des sourds-muets.

Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

Vandrival (L'abbé), à Boulogne.

Vaucelle (Louis), à Champremont (Mayenne).

Veth, professeur de langues orientales, à Amsterdam.

Vignard, interprète à l'armée d'Afrique.

Vigoureux, professeur à Brest.

Villemain, membre de l'Institut.

Vincent, orientaliste.

Weber (Ph. D.), à Berlin.

Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.

Wessely (Th. D.), à Prague.

Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

Wetzstein (Ph. D.), à Leipzig.

Wilhelm de Würtemberg (Le comte).

Worms (M. D.), à l'école de Saint-Cyr.

Worms de Romilly.

Wustenfeld, professeur à Göttingen.

Yvonnet (Émile).

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Le baron DE HAMMER-PURGSTALL (Joseph), président de l'Académie impériale de Vienne.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

FRÆHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

HUMBERT (Jean), professeur d'arabe, à Genève.

Le comte DE CASTIGLIONI (C. O.), à Milan.

RICKETS, à Londres.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales à Turin, correspondant de l'Institut.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greifswalde.

BOPP (F.), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

MM. Wyndham Knatchbull, à Oxford.

Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

Jackson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.

Shakespear, à Londres.

Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

Le général Briggs.

Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.

Hogdson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

Radja Radhacant Deb, à Calcutta.

Radja Kali-Krichna Bahadour, à Calcutta.

Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombai.

Le général Court, à Lahore.

Le général Ventura, à Lahore.

Lassen (Chr.), professeur à Bonn.

Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad.

Vullers, professeur de langues orientales à Giessen.

Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur à Kasan.

Flügel, professeur à Meissen.

Dozy (Reinhart), bibliothécaire à Leyde.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 9 fr. et pour les membres 6 fr. 50 c.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8°; 175 fr.

Quatrième série, années 1843-1849, 14 vol. in-8°; 175 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un vol. in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

SUPPLÉMENT À LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br. 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in 8°,

grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

MENG-TSEU ou MENCIUS, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et trad.); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

YADJNADATTABHADHA OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

POËME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset; Imprimerie nationale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

CHRESTOMATHIE CHINOISE, in-4°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

ELÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset, membre

adjoint de l'Académie impériale de Russie, 1 vol. grand in-8°; Paris, Imprimerie nationale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Aboul'féda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. Imprimerie nationale. In-4°; 50 fr. et 30 fr. pour les membres de la Société.

Histoire des rois du Kachmir, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. 2 vol, in-8°; 36 fr. et 24 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque nationale, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du cheykh El-Mohdy, traduit par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes, 12 fr.

Mémoires relatifs à la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, CHEZ M. BENJAMIN DUPRAT.

Raja Tarangini, Histoire de Kachmîr. 1 vol. in-4°; 16 fr.
Moojiz el-Qanoon. 1 vol. in-8°; 13 fr.
Lilavati (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
Persian selections. 1 vol. in-8°; 10 fr.
Inayah. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 25 fr. le volume.
Anatomy, description of the heart. (En persan.) 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.
Raghu-Vansa. 1 vol. in-8°; 18 fr.
Ashshurh ool-Mooghnee. 1 vol. in-4°; 30 fr.
Mahâbhârata. 4 vol. in-4°; chaque volume 25 fr.
Table des matières du Mahâbhârata, quatre cahiers in-4°; 15 fr.
Susruta. 2 vol. in-8°; 25 fr.
Naishada. 1 vol. in-8°; 16 fr.
Asiatic Researches. Tomes XVI et XVII. 2 vol. in-4°; 34 fr. le volume.
Tome XVIII, 1er et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 francs chaque partie.
Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.

Tome XX, 1[re] partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.
JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années 1836-1848; 40 fr. l'année.

BIBLIOGRAPHIE.

DICTIONNAIRE ARABE DE GERMANOS FARHAT, maronite, évêque d'Alep, revu, corrigé et considérablement augmenté; par ROCHAÏD-ED-DAHDAH, scheïkh maronite. Marseille, 1849.

Tel est le titre français qui se voit en tête du dictionnaire arabe qui a été annoncé l'an dernier dans le Journal asiatique (cahier de janvier 1848, pag. 96). L'ouvrage se compose de 91 feuilles in-4°, formant 723 pages de texte arabe; il est précédé d'un avertissement en langue française, lequel est renfermé dans trois pages. Ce morceau, qui est sorti de la plume de l'éditeur lui-même, témoigne des progrès rapides qu'il a faits dans la connaissance de notre propre langue, car il y a à peine trois ans que le scheïkh Rochaïd est établi en France. L'ouvrage qu'il a eu l'heureuse idée de mettre au jour, après l'avoir enrichi de ses observations et de ses propres découvertes, porte en arabe le titre de : باب الإعراب عن لغة الأعراب *Introduction à la connaissance de la langue arabe.* Litter. *Porte de la manifestation de la langue des Arabes.* Le dictionnaire se termine par un abrégé de la syntaxe arabe que l'on ne consultera pas sans quelque profit.

Pour donner une idée du plan de l'ouvrage entier et faire connaître en même temps la marche qui a été suivie par l'éditeur dans la rédaction de son travail, nous transcrirons

ici une partie des observations qui se lisent dans l'avertissement. Après avoir indiqué les motifs qui l'ont engagé à revoir et à perfectioner l'ouvrage original, M. Rochaïd ajoute : « Je m'en suis d'abord procuré cinq copies manuscrites différentes, afin d'épurer la cinquième sur les quatre autres ; puis cette copie a été sévèrement confrontée avec le *Feyrouzabady*, en examinant les uns après les autres tous les mots et la manière dont il les a définis. J'ai eu recours à plusieurs ouvrages de littérature arabe qui ne m'ont pas peu servi pour enrichir ce travail de toutes les corrections et augmentations dont il était susceptible, et renouvelant sans cesse mes recherches dans les ouvrages que je viens de citer, j'ai fait les additions les plus indispensables réparties par ordre alphabétique dans tout le corps du vocabulaire, afin qu'une parfaite harmonie régnât entre mes explications et celles de l'auteur primitif. Tout ce qui a été ajouté par moi se trouve placé entre deux parenthèses ; j'ai agi de même pour les explications grammaticales dont j'ai augmenté le chapitre de la syntaxe ; je me suis servi des mêmes conventionnels que lui, et j'ai adopté, en outre, les lettres جج pour marquer le pluriel des pluriels, qu'il avait tantôt négligé et tantôt confondu avec les pluriels simples.

« La plupart de mes explications ont rapport à des racines qui n'existent pas dans son lexique, et plus d'une fois j'ai dû compléter des définitions défectueuses ou insuffisantes relativement aux différentes acceptions que prennent certains verbes, quand ils ont pour complément telle ou telle préposition, ou qu'ils possèdent des infinitifs de diverses formes et régissant diverses prépositions. De ces mêmes infinitifs découlent les substantifs dont j'ai démontré l'origine, et les différents genres de pluriels, surtout le pluriel appelé en arabe *geamh el-taksir,* que souvent on ne peut connaître qu'en consultant le dictionnaire lui-même.

« A chaque mot dont l'origine est étrangère une remarque a été faite, de même que sur un grand nombre de sentences et de proverbes, sur quelques noms propres d'hommes qui

se sont rendus célèbres chez les Arabes, soit par leurs traits de générosité ou de dévouement, soit par leurs actes odieux. Des explications essentielles ont été introduites au sujet des distinctions à établir entre le masculin et le féminin, et notamment entre les noms qui sont susceptibles de recevoir les deux genres. On trouve aussi les différents infinitifs qui se rapportent à chaque forme du verbe avec toutes les acceptions qui leur sont propres; enfin les expressions prépositives et adverbiales, applicables à tels et tels verbes qui les régissent. Tout mot irrégulier ou pouvant signifier le pour et le contre a été également noté. J'ai marqué les voyelles pour tous les mots qui, étant sans voyelles, pourraient avoir un double sens. »

Après avoir pesé mûrement le mérite de ce dictionnaire, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il peut, sans beaucoup de désavantage, remplacer le *Kamous* pour les orientalistes à qui le prix de ce dernier ouvrage est inaccessible, et que, quant à ceux qui possèdent le *Kamous*, le dictionnaire du scheïkh Rochaïd ed-Dahdah leur sera utile dans plus d'un cas.

Les personnes qui désireraient en faire acquisition, peuvent s'adresser directement à l'éditeur, demeurant à Marseille, rue Senac, 74, ou à Paris, rue Hautefeuille, 19, et aux librairies orientales de la capitale. Le prix de l'ouvrage est de 100 francs pour les non-souscripteurs.

L'ABBÉ BARGÈS.

BIBLIOTHECA JUDAICA, von Dr. Julius FÜRST. Vol. I, in-8° (419 pag.). Leipzig, 1849.

M. Fürst, professeur à Leipzig, comprend dans le plan de cette bibliographie générale de la littérature des Juifs, non seulement les ouvrages composés par des Israélites, dans une langue et sur un sujet quelconques, mais aussi les ouvrages des Chrétiens qui traitent des Juifs. Il classe les auteurs al-

phabétiquement, et il annonce qu'il réunira les ouvrages anonymes dans un appendice qui doit faire partie du troisième et dernier volume de la *Bibliothèque*. M. Fürst ne se contente pas de donner les titres des ouvrages, mais il accompagne les titres rabbiniques, qui sont généralement symboliques et ne donnent aucune idée du sujet réel du lieu, d'une indication du contenu et de quelques détails biographiques et bibliographiques. C'est un travail très-considérable et très-consciencieux, qui a dû coûter à l'auteur une peine infinie; car on comprend la difficulté qu'il y a de réunir les titres des livres publiés par un peuple dispersé, qui a été un des premiers à se servir de l'imprimerie et en a fait usage dans toutes les parties du monde. L'auteur s'excuse, dans la préface, des lacunes que le lecteur pourrait y trouver; mais il est évident qu'un ouvrage de ce genre ne peut devenir complet que peu à peu, et par les contributions bienveillantes des personnes qui possèdent des ouvrages rares que l'auteur n'a pas connus.

Un prospectus hindoustani-anglais, envoyé à Paris, nous fait savoir que le Maulawî Karîm-uddîn de Dehli a préparé, sous le patronage du gouvernement des provinces nord-ouest de l'Inde, un nouveau commentaire arabe des Séances de Hariri, d'après les meilleurs glossateurs, et qu'il va le mettre sous presse, avec le texte, dans la ville d'Agra, en un volume in-folio, du prix de 8 roupies (20 fr.) l'exemplaire.

Karîm-uddîn est déjà connu par plusieurs ouvrages, entre autres, par une Biographie des poëtes hindoustanis, rédigée principalement d'après celle de M. Garcin de Tassy, et intitulée : *Tabacât-i-Schuara-é-hindi* (les rangées des poëtes hindoustanis).

La première édition du Dictionnaire turc-français, de M. Bianchi se trouvant presque entièrement épuisée, l'au-

teur a, dès le commencement de cette année, entrepris la publication et l'impression d'une seconde édition de cet ouvrage, dont les dix-sept premières feuilles sont déjà tirées.

Par les améliorations et les augmentations considérables que l'auteur a fait subir à son ouvrage, il résultera de cette seconde édition, non-seulement un Dictionnaire turc-français des plus complets, mais un ouvrage qui pourra, en outre, être utilement consulté pour l'étude simultanée des trois langues turque, arabe et persane. Cet ouvrage, qui se composera de deux forts volumes in-8°, pourra être livré au public dans le courant de l'année 1850.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 1849.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

On annonce que la séance générale, qui aurait dû avoir lieu dans le mois courant, ne pourra être tenue qu'au mois de juillet. Elle tiendra lieu de la séance mensuelle ordinaire.

M. Defrémery annonce la publication prochaine d'une partie du texte d'Ibn-Alathir, dont M. Tornberg, professeur à Lund, s'occupe. Il annonce encore que M. Dozy est sur le point de livrer à l'impression la première livraison de son catalogue raisonné des manuscrits arabes de la bibliothèque de Leyde.

M. Bargès lit un fragment de son voyage à Tlemsen et dans le Sahara algérien.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde, antérieurement au milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois*, par M. REINAUD. Paris, 1849, in-4°.

Par l'auteur. *Mémoire sur deux inscriptions puniques dédécouvertes dans l'île du Port-Cothon à Carthage*, par M. l'abbé BARGÈS. Paris, 1849, in-4.

Par l'auteur. *Otia Egyptiaca, discourses on egyptian archæology*, by G. GLIDDON. Londres, 1849, in-8°.

Par l'auteur. *An analytical digest of all the reported cases on appeal from India*, by MORLEY. vol. I, p. VI, et vol. II, p. VI, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie.* Janvier et février.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT-SEPTEMBRE 1849.

RECHERCHES ANALYTIQUES

SUR

LES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

DU SYSTÈME MÉDIQUE.

Mon cher Mohl,

Vous aimez trop les études philologiques, pour ne pas prendre un vif intérêt à toutes les tentatives qui ont pour but le déchiffrement des écritures cunéiformes. Permettez-moi donc de dédier à votre bonne amitié ce premier résultat de mes recherches sur le système d'écriture que tous les philologues, d'un commun accord, et avec une très-grande apparence de raison, ont considéré comme représentant l'idiome des Mèdes. Vous savez que M. Westergaard le premier, avec la sagacité qui caractérise tout ce qui sort de sa plume, a pénétré les ténèbres dont cette mystérieuse écriture était enveloppée. En lisant son beau mémoire, j'ai pensé cependant qu'il y avait encore quelques épis à glaner sur ce terrain, tout bien défriché qu'il eût été, et je me suis efforcé de suivre les traces de mon savant devancier. Ai-je, au gré de mes espérances, recueilli chemin faisant une moisson qui méritât l'honneur de vous être offerte? C'est à vous que je laisse le soin de le juger. Je suis bien loin de croire que j'ai

dit le dernier mot sur les textes précieux que j'ai discutés; mais si j'ai pu ajouter quelques faits nouveaux aux faits déjà connus, je m'estimerai très-heureux.

Agréez, mon cher Mohl, l'expression bien sincère de tous mes sentiments de cordiale confraternité.

F. de Saulcy.

PREMIER MÉMOIRE.

Tous ceux qui se sont occupés du déchiffrement des différents systèmes d'écriture cunéiforme connaissent le travail de M. Westergaard sur les inscriptions médiques. Ce travail, publié en 1844 à Copenhague, dans les Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, n'a pas reçu des philologues l'accueil bienveillant auquel il avait droit. De ce que les mots obtenus à l'aide des valeurs attribuées aux caractères cunéiformes médiques par Westergaard, semblaient ne se rattacher à aucun idiome connu, on a généralement pensé que les lectures proposées ne méritaient pas toute confiance, et que, par suite, la besogne était à recommencer. J'avoue que j'ai longtemps moi-même partagé cette injuste prévention. Sans doute, à la première vue, le mémoire de M. Westergaard, en tant que résultats, peut et doit paraître effrayant; mais je ne saurais le dire trop haut, quand on examine ce travail de plus près, on reconnaît bien vite qu'il n'est pas possible de trouver, sur un sujet aussi difficile, un essai philologique qui présente des indices plus

nombreux, plus constants veux-je dire, d'une insigne bonne foi, d'une inaltérable loyauté et d'une vaste érudition. Si M. Westergaard n'a pas recueilli tous les fruits de son consciencieux travail, si, après sa moisson faite, il a laissé quelques épis à glaner sur le sol qu'il avait parfaitement défriché, ce n'est pas moi qui serai tenté de l'en blâmer, puisque c'est en suivant les sillons qu'il a péniblement tracés le premier, que je crois avoir eu le bonheur de rencontrer quelques faits importants qui intéressent un sujet d'étude digne, je ne crains pas de le dire, de toute l'attention des érudits. Je vais donc reprendre la question des inscriptions médiques, en constatant d'abord les valeurs de tous les caractères qui peuvent se déterminer *à priori* avec certitude, et, ces valeurs une fois établies, j'aborderai de nouveau l'analyse des inscriptions médiques connues jusqu'à ce jour.

DÉTERMINATION DES CARACTÈRES MÉDIQUES.

Les éléments de l'analyse préliminaire à laquelle nous pouvons nous livrer pour arriver à la détermination des caractères médiques, sont jusqu'ici :

1° les noms propres de dieux ou d'hommes, Ormuzd, Darius, Hystaspes, Cyrus, Xerxès, Artaxerxès, Arsa pour Arsama et Achéménès.

2° les noms géographiques de nations ou de contrées, contenus dans l'inscription trilingue de Nakch-i-Roustam, et dont nous devons la possession au dévouement de M. Westergaard lui-même.

Pour chaque caractère je vais donner les différents noms qui le contiennent, et de la comparaison de ces noms résultera la transcription forcée du caractère en question. Toutes les fois que les valeurs ainsi déterminées auront été données par Westergaard, et je déclare que ce sera presque toujours le cas, l'initiale de son nom entre parenthèses suivra la transcription donnée.

Indice des noms propres et signe d'attention, précédant très-souvent les mots du discours (W). Les preuves de la réalité du rôle que joue le clou vertical, surabondent dans tous les textes; il serait donc superflu de donner un seul exemple à l'appui.

Da et Ta. (W.)

Darius,
Da Ri Ya Wa OU Ch.

en persan *Daryäwäouch.*

Hystaspes, en
OUI Ch Ta S Pa.

persan *Vistaspä.*

Ormuzd, en per
A OU Ra Z Da.

san *Aurämäzda.*

Mèdes, en persan *Madä.*
Ma Da.

Takabara, en persan
Ta Ka Ba Ra.

Täkäbära.

Ri. (W.)
Voir Darius.

Arie, en persan *Häriwä.*
Ar ou Ha Ri Wa.

Bactriane,
Ba Kh Tha Ri Ch.
en persan *Bakhtaris.*

Arien, en persan
Ar ou Ha Ri Ya.
Ariyä.

Ya. [Signe composé de Y. Y et YA (W.), et de A. H (W.).]
Voir Darius, Aric, et plus bas, Ionie.

Achéménide,
A Ka Mi Ni Chi Ya.
en persan *Hakhamänishiyä.*

Arabie, en persan *Arbayä.*
Ar ou Ha Ba Ya.

Égypte,
Ma Sa Ra Ya.
en persan *Mudraya.*

Arménie, en
Ar ou Ha OUI ou MI Ni Ya.
persan *Arminä.*

Cossæi? en persan *Qusiya.*
Qou Chi Ya.
(C'est probablement l'Éthiopie, Couch.)

Wa ou Ma. (W.)
Voir Mèdes, Arie, Darius.

Perse, en persan *Parthawa.*
Pa Sa Wa.

Kha-
Wa Ra Ch Mi Ch.

rizm, en persan *Uwarâzmis.*

Arouwatis,
Ar ou Ha Rou Wa Ti Ch.

Arachosia? en persan *Hâruwâtis.*

OU. (W.)

Voir Darius, Ormuzd.

Ti S Ra Ka OU Da Gh.

Tigrakhaouda, en persan *Tigrâkhuda.*

Ionie, en persan *Yuna.*
YA OU Na.

Ch. S. (W.)

Voir Darius, Hystaspes, Bactriane, Kharizm, Arakhosia.

Xerxès, en persan *Khsayarsa.*
Kh Sa Ra Ch Cha.
manque

Sattagètes, en
Ra Th Ta Kou Ch.

persan *Thâtâgus.*

Sindh, Hindus,
Sa Y Tou Ch.

en persan *Hithus.*

Sparte, Svarda, Sardes? en
Ch Pa Da.

persan *Spârdâ.*

Sqodrie, Scythes?
Ch Qou Ta Ra.

en persan *Squdrâ.*

KH. (W.)
Voir Xerxès, Bakhtaris.

Artaxerxès,
Ra Ta Kh Cha Ra Cha.
en persan *Artäkhshätra.*

Sa. (W.)
Voir Xerxès, Sindh.

Ra. (W.)
Voir Xerxès, Artaxerxès, Sattagètes.

Gandhara, en persan
Ra Da Ra.
Gädära.

Cha. Sa. (W.).
Voir Xerxès, Artaxerxès..

Cha K Ka.
Gh.
Sakes, Scythes, en persan *Säka.*

Â. O. (W.).
Voir Achéménide.

Assyrie, en persan
Â Sou Ra.
Athurä.

K. (W.)
Voir Achéménès, Sakes.

Â K Ka Mi Ni Ch Chi Ya.

Achéménide.



Sou K Da. — Sogdiane, en persan *Sugudă* ou *Sugdă*.
ou mieux Kou.

Ka (Kha, W.).
Voir Achéménide, Sakes, Tisrakaouda.

Sa Ra A Ka. — Drangiane, en persan *Zărăk*.

Ka Ta Pa Tou Ka. — Cappadoce, en persan *Kătapătukă*.

Ta Ka Pa Ra. — Takabara, Tochari?

Mi (VE, W.).
Voir Achéménide.

Ni. (W.)
Voir Achéménide, Arménie.

CHI. (W.)
Voir Achéménide.

Kou CHi YA. — Éthiopie, Couch.

Kou. Qu (W.).

Cyrus, en persan *Qurus*.

OUI, VI, MI, Vi (W.).
[Composé de OU, et de I.]
Voir Hystaspes, Kharizm, Arménie.

S. (W.)
Voir Hystaspes, Tisrakaouda.

et Pa, Ba. Pa (W.)
Voir Hystaspes, Bactriane, Arabie.

Z. (W.)
Voir Ormuzd.

A. (W.)
Voir Ormuzd et Drangiane.

Ra. (W.)
Voir Ormuzd, Drangiane, Gandhara, Tisrakaouda, Assyrie, Masraya, Sqoudra, Takabara.

Pa (Pha, W.).
Voir Cappadoce, Sparte, Takabara.

Perse, en persan *Pärthäwä*.
Pa Sa Wa.

Persan, en persan *Parsä*.
Pa Sa

. . . Babylone, en persan *Babirus*.
Pa Bi ?

Sa (Asa, W.).

Arsa, en persan *arsaya*, adjectif nominal.

Ar ou mieux Ha. A (W.).
Voir Arie, Arien, Arachosie, Arabie, Arménie, etc.

Susiane, en persan *Uwäzä* ou
Ha OUa Za Ti.
Uwäjä.

THa. TH (W.).
Voir Bactriane.

TH. T (W.).
Voir Sattagètes.

Sou. (W.)
Voir Assyrie.

Sou K Da. — Sogdiane.
plutôt Kou.

Rou. (W.)
Voir Arachosie.

Ti. (W.)

Ha Wa Za Ti. — Susiane.
Voir Arachosie et Tisrakaouda.

Tou. (W.)
Voir Sindhus et Cappadoce.

Bi. (W.)

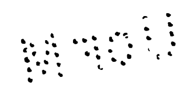
Ba Bi ?. . . . . Babylone, en persan *Babirus*.

Ta (ainsi que pour Westergaard.)
Voir Cappadoce.

Na, N, Na. (W.)
Voir Ionie.

Telles sont les lettres dont il est possible, *à priori*, de déduire la valeur de l'analyse des noms propres.

Il suffit de la plus légère attention pour reconnaître que chacune de ces lettres joue perpétuellement le même rôle. De ce que nous voyons pour les caractères déjà reconnus, nous pouvons hardiment conclure que l'alphabet médique était sylla-



bique, c'est-à-dire que chaque articulation avait une image propre à la représenter, lorsqu'elle était quiescente, et autant d'images distinctes que cette articulation pouvait recevoir de motions, c'est-à dire comporter de sons voyelles différents. Ceci posé, classons les caractères déjà déterminés et dressons-en un tableau synoptique; car c'est le seul moyen de reconnaître la loi de formation de ces caractères, si elle a existé, ou de constater immédiatement sa non-existence.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES SIGNES DE L'ÉCRITURE MÉDIQUE

DÉTERMINÉS :

1° par l'analyse des noms propres d'hommes et de lieux, 2° par l'analyse des inscriptions du mont Elvend près Hamadan.

VOYELLES SIMPLES.

A. Â. I. Y. OU bref.

ou OUè? OU long? Ô.

VOYELLES ASPIRÉES DOUCES.

H. Ha. Hou.

VOYELLES ACCOUPLÉES FORMANT DIPHTHONGUE.

YA.

CONSONNES.

GUTTURALES.

	Quiescente.	Avec la motion A.	E ou I.	O ou OU.
K.			?	
Q.				
KH.				
GH.				

DENTALES.

	Quiescente.	Avec la motion A.	E ou I.	O ou OU.
T.				
TH.				
D ou T.				

LABIALES.

	Quiescente.	Avec la motion A.	E ou I.	O ou OU.
P.				
B ou P.				
F.	?	?	?	

SIFFLANTES.

	Quiescente.	Avec la motion A.	E ou I.	O ou OU.
S.				
CH.				
Z.				

NASALES.

	Quiescente.	Avec la motion A.	E ou I.	O ou OU.
N.				

M. W. ou ? (Diphthongue.)

LIQUIDES.

R, L.

Le signe représente, dans tous les noms propres tirés du persan, la syllabe Ar, par exemple dans les noms Arbaya, Arminia, etc.

Le signe imprononçable précède les noms propres et les mots à distinguer.

Les lettres suivantes s'accouplent pour renforcer la consonne d'un signe syllabique :

KKa, KHKHo, CHCHa, NNa, CHCHi, KHKa, ZZa, GHKI?

A l'inspection du tableau précédent, on reconnaît sur-le-champ qu'aucune loi fixe n'a déterminé la composition des signes, images des articulations médiques quiescentes, ni celle des signes syllabiques qui constituent l'alphabet.

Nous allons maintenant aborder l'analyse des textes médiques, et chemin faisant nous parviendrons, non pas à compléter, mais à enrichir notablement notre tableau alphabétique.

Nous suivrons l'exemple de M. Westergaard, et nous nous occuperons, en premier lieu, des deux

inscriptions de l'Elvend, parce qu'elles contiennent des formules qui se reproduisent constamment dans les divers textes que nous avons à étudier.

Voici le sens précis de la première période que nous avons à retrouver dans nos inscriptions médiques; il nous est fourni par le texte persan suivant :

Bägä Wäzärkä Aurämäzda, hyä imam bumim ada, hyä awäm asmanäm ada, hyä märtiyäm ada, hyä shiyatim ada märtiyähya, hyä Daryäwaum (ou *Khshayarsham*) *Khshayäthiyäm akunaush, aiväm pärunam Khshayäthiyäm, aivam pärunam främatarām.*

Nota. Les *a* surmontés d'un tréma sont suppléés à la lecture comme dans l'écriture sanscrite.

La traduction mot à mot nous donne :

« Deus magnus Auzamazdes, qui hanc terram « dedit (pour creavit), qui istud cœlum dedit, qui « mortalem dedit, qui fortunam? vitam? dedit mor- « talis, qui Darium (ou Xerxem) fecit regem, uni- « cum multorum regem, unicum multorum impe- « ratorem. »

Une inscription de Persépolis offre le mot *nāqām* au lieu du mot *khshayäthiyäm;* de plus, l'inscription de Xerxès de l'Elvend, comme l'inscription trilingue de Van, copiée par Schulz, après le nom d'Ormuzd, porte le membre de phrase : « *hyä mäthistä bäganam*, qui (est) maximus deorum. »

 Dieu.

Ce mot, dans une inscription de Persépolis (n° 2

de Rich, E de Westergaard), est écrit , et sauf le troisième signe, qui nous est encore inconnu, les caractères en sont déterminés. Nous avons ainsi ANa? et ANa? Bi. Commençons par voir s'il est possible de déterminer la valeur du caractère .

1° Il sert fréquemment de finale à certains noms de peuples; ainsi, dans l'inscription de Nakch-i-Roustam, nous lisons les mots CHa K Ka Ti S Ra Ka OU Da. « Les Sakes Tisrakhudes. » D'un autre côté, le dernier nom géographique correspondant au persan *kärka* ou *käräka*, qui désigne le Gurdjistan, selon Westergaard, ou les Grecs, suivant Rawlinson, se présente sous la forme . Mais il n'est pas possible de compter sur la correction du premier caractère, qui se rencontre cette fois seulement; il n'y a donc aucun fonds à faire sur le déchiffrement de ce nom, et l'on n'en peut dire qu'une chose, c'est que le signe cherché lui sert aussi de finale. Enfin Westergaard donne, pour le nom correspondant au persan Babirus, la forme , dans laquelle le dernier signe, qui est douteux, semblerait pouvoir se rapprocher du signe . Si cette identification était certaine, le caractère final en question serait un L ou un R. En effet, dans la première hypothèse, le nom BaBiL, serait identique avec la forme sémitique بابل, du nom

de Babylone, et dans la deuxième, il se rapprocherait de la forme persane, mais nous ne devons pas perdre de vue que la lecture de ce nom ne saurait fournir pour le dernier signe aucun argument solide. Quant aux autres noms de nations terminés par ce caractère, il est assez naturel de les considérer comme des pluriels caractérisés par l'adjonction même de ce caractère; c'est du moins l'opinion qui a été émise par Westergaard. De la forme même du mot [cuneiform] qui nous occupe, ce savant philologue a conclu que le signe [cuneiform] jouait, devant le signe [cuneiform] dont la valeur Be ou Bi est incontestable, le rôle que joue, par exemple, dans les noms [cuneiform], l'Achéménide, [cuneiform], le Rattagus, le pays des Sattagètes, la première lettre des groupes bilittères [cuneiform], [cuneiform] et [cuneiform]. Évidemment cette première lettre est quiescente, et elle n'a d'autre effet à produire que de renforcer vigoureusement l'articulation essentielle des caractères éminemment syllabiques qui suivent, [cuneiform] Ka. [cuneiform] Ta et [cuneiform] Chi.

A en juger par l'analogie de formation de ces groupes bilittères bien déterminés, il faudrait, en admettant avec Westergaard que [cuneiform] représente une syllabe Bi ou Pi, à consonne fortement accentuée, il faudrait, dis-je, que le premier caractère du groupe fût un B ou un P quiescent et rien

de plus : c'est là ce qu'admet Westergaard. Toutefois ce savant philologue constate lui-même que toujours notre mot Dieu, dans la position où nous le voyons ici, c'est-à-dire au singulier, est écrit , et une fois seulement, par exception, . Ou bien, il faut admettre qu'une seule fois par exception, je le répète, ce mot si important a été écrit en toutes lettres, l'abréviation étant pour ainsi dire de règle, ou bien la véritable forme du mot est seulement, le signe étant l'image d'un affixe dont le rôle resterait à déterminer, ou même le résultat d'une faute du lapicide, qui aurait pu mettre un pluriel pour un singulier. Westergaard y voit le type de la terminaison ordinaire du pluriel géorgien, qui est Bi; je suis bien tenté d'admettre aussi cette hypothèse, précisément parce que le mot , comportant pour signe final un des affixes ordinaires du pluriel, a fort bien pu en recevoir un autre pour constater que le premier jouait cette fois le rôle d'une articulation radicale. Si réellement le signe Bi était un affixe du pluriel, analogue à l'affixe géorgien, notre mot , appliqué à Ormuzd, jouerait ici, en quelque sorte, le même rôle que le titre Elohim appliqué à Jehovah; mais j'aime mieux admettre qu'il y a ici une faute de copie commise par le lapicide. Tant que le signe n'aura pas une valeur très-nettement fixée, le mot médique qui re-

présente l'idée Dieu, sera condamné à rester fort obscur. Toutefois, nous devons aussi proposer une hypothèse qui ne nous paraît pas trop invraisemblable. Le signe final du nom géographique des Grecs, correspondant au Karaka persan, est incontestablement notre signe ; là donc il pourrait se lire Ka; mais le signe Ka nous est connu, c'est donc plutôt une quiescente GH que représenterait . Or, ce signe qui est si souvent l'affixe indice du pluriel, n'est peut-être pas autre chose que l'indice du pluriel arménien ք. (En arménien le pluriel se forme par l'adjonction de l'une des articulations ք *kh*, ս *s* ou ց *ts*.) Si nous admettons provisoirement cette valeur, sauf à la vérifier plus tard, nous pouvons comparer notre mot ANaGH au mot persan *naqa*, «roi», des inscriptions trilingues, et au grec *ἄναξ*, «souverain, prince». Nous savons, en effet, que ce titre est très-fréquemment appliqué aux divinités de l'Olympe.

Voyons maintenant les autres positions grammaticales où se trouve notre mot médique *Dieu*.

Nous le rencontrons dans la phrase suivante.

K Ka Ra Cha Ra Ra A Na

GH Bi Dè Na.

qui correspond au membre de phrase «*hya ma-*«*thista baganam*, qui (est) maximus deorum.»

Les deux premiers mots vont être étudiés un peu plus loin; qu'il nous suffise de dire que

KKa est le pronom relatif qui, et la forme superlative d'un mot ayant le sens de « bon, grand, excellent »; dès lors ce qui nous reste de la phrase, c'est-à-dire , doit comporter exactement le sens du mot au génitif pluriel, *Baganam* ou *deorum*.

De quoi s'est compliqué notre mot *Dieu?* des trois lettres , dont les deux dernières forment évidemment un affixe destiné à caractériser un cas de la déclinaison médique. Il semble que ce cas doive être le génitif, à en juger par le contexte; mais cette conclusion serait un peu hâtée, car nous trouverons dix bonnes preuves pour une quand nous voudrons établir que la désinence du génitif, aussi bien du génitif pluriel que du génitif singulier, consiste en Na simplement. Notre affixe a donc un autre rôle que celui de l'affixe du génitif régulier. Avant tout cherchons la valeur de cet affixe. Le dernier caractère seul nous est connu; le premier mérite toute notre attention, et nous allons, je l'espère, arriver à préciser la transcription qu'il doit recevoir.

Il est une idée qui se présente très-fréquemment dans nos textes médiques, c'est celle que comporte le mot *creavit, effecit,* appliqué au Dieu suprême Ormuzd. En persan ce mot est *ada*, littéralement, « il a donné, » plutôt que *adha*, « il a posé, établi ». En médique, c'est le plus fréquemment , qui se lit : ? ChDa, et qui se trouve deux fois remplacé par

(Nakch-i-Roustam, lig. 2); or ce dernier mot se lisant indubitablement DaSDa ou TaSTa, il est bien clair qu'il doit en être à très-peu près de même du premier, et que, par suite, le caractère représentait un son syllabique bien voisin de Da ou de Ta; en conséquence, je n'hésite pas à y voir l'image de la syllabe Dè. Voici pourquoi : si nous adoptons cette transcription, notre affixe devient identique avec l'affixe turk دن *den*, indice de l'ablatif; or, en turk, le comparatif et le superlatif régissent l'ablatif, et on dit régulièrement اندن بيوك *anden buïuk*, « plus grand que lui », et جمله سندن بيوك, « le plus grand de tous » (littéralement plus grand que tous.) Je n'hésite pas à retrouver dans notre phrase médique la même règle grammaticale, et à voir dans notre mot ANaGHBiDèNa, un véritable ablatif de forme turke, régi par le superlatif qui précède. Nous verrons plus loin s'il se présente un seul fait qui contrarie cette hypothèse.

Une dernière forme du mot *Dieu* se rencontre dans les inscriptions médiques; elle a été signalée par Westergaard dans les inscriptions persépolitaines marquées par lui de la lettre H (lig. 20 et 21), et de la lettre I (lig. 13); elle se rencontre dans la phrase dont voici la contre-partie persane : *Mäna Aurämäzda upästam Bärthawä hadä vithaibis Bägibis.* « Mihi Auramazdes auxilium afferat cum gentiliciis « diis. »

La phrase médique correspondante qui est la suivante :

est traduite ainsi qu'il suit par Westergaard :

« Ideo Auramazdes hoc favore dignum prosperet « cum diis. »

D'un autre côté[1], la formule *cum diis* est rendue par les mots dans l'inscription persépolitaine E de Westergaard (lig. 25 et dernière).

Il en faut conclure, ou bien que cette dernière forme est une abréviation, ou que la même expression s'écrivait indifféremment :

ou

manque

Quoi qu'il en soit, nous avons sous les yeux ou un ablatif ou un instrumental; c'est un fait indubitable. Westergaard, ayant remarqué que l'instrumental géorgien était déterminé par l'affixe *tha*, conclut à l'identité de l'instrumental médique avec

l'instrumental géorgien, et en cela il peut avoir raison.

En mongol, nous trouvons deux formes de l'instrumental : la première, en *bar* et en *yar*, correspond à l'emploi de la préposition « avec, par le moyen de » ; la deuxième, en *louka*, correspond à l'emploi de la préposition « avec », pour indiquer la réunion, l'ensemble ; ici donc rien de semblable à notre instrumental médique. Le turk n'a pas non plus conservé, dans son paradigme des noms, le cas instrumental, il ne peut donc nous servir à reconnaître notre forme médique, et puisque, parmi les idiomes d'origine tartare, le géorgien a conservé un instrumental analogue au médique, nous pouvons, comme Westergaard, assimiler ces deux formes.

Il résulterait de là que l'instrumental en langue médique était caractérisé par la désinence complète

,

ou par la désinence peut-être abréviative de la précédente . Nous aurons probablement plus tard l'occasion de vérifier ou d'infirmer cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, nous rencontrons ici, pour la première fois, un signe , dont la valeur nous est encore inconnue, et qu'il serait important de déterminer, parce qu'il se présentera souvent dans le cours de nos analyses : ce signe se trouve dans l'inscription de Nakch-i-Roustam dans le mot

qui remplace le mot [cuneiform], *creavit*, du membre de phrase correspondant au persan *hya martiyam ada*, et dont la contre-partie médique est la suivante :

1° [cuneiform], dans l'inscription de Darius de l'Elvend.

2° [cuneiform], dans l'inscription de Xerxès de la même localité.

3° [cuneiform], dans l'inscription de Nakch-i-Roustam..

Un peu plus loin, nous trouvons dans les trois mêmes inscriptions, pour correspondre aux mots persans *hya Dariyawaum* (ou *Kkshayarsham*) *Khshayathiyam aqunaush*, le membre de phrase médique

[cuneiform], inscription de Darius de l'Elvend.

[cuneiform], inscription de Xerxès de l'Elvend.

[cuneiform]

inscription de Nakch-i-Roustam.

Nous pouvons donc affirmer que, lorsqu'il s'agissait d'êtres animés, le mot médique employé pour rendre l'idée *creavit* changeait comme dans le texte persan, où *ada* devient *aqunaush*, et que le mot ordinaire ou , se transformait en ou en .
La comparaison de ces deux mots ne pouvant nous suggérer la valeur du signe , cherchons ailleurs.

Le mot *des contrées*, au génitif pluriel, est rendu en persan par le génitif *dahyunām*, que nous trouvons transcrit à peu près exactement dans l'inscription D de Westergaard.

Da H Hou Na M

tandis que le plus ordinairement nous trouvons la forme réellement médique

Da H OU CH Dè Na.

Enfin, l'un des cinq exemplaires différents de l'inscription C de Westergaard (Rich, 15), nous donne la forme

Da H HOU CH Dè Na.

d'où nous pouvons conclure déjà que les signes et , sont à très-peu près équivalents, et

très-voisins de la diphthongue OU. La forme ordinaire du mot signifiant les contrées me suggère l'idée d'attribuer au signe la valeur HOU, et au signe la valeur OU non aspirée; pour venir à l'appui de cette hypothèse, je ferai observer que, dans l'écriture assyrienne, le signe est indubitablement une voyelle simple et non une diphthongue aspirée. Westergaard lit ces deux mêmes signes YU et YO; mais cette lecture n'est fondée que sur la forme d'un mot persan, qui a pu se trouver plus ou moins altéré quand il a passé dans l'idiome médique; d'un autre côté, les mots persans *hya awam asmanam ada*, sont représentés en médique sous les formes différentes

, inscription de Darius de l'Elvend.

, inscription de Xerxès de l'Elvend.

, inscription de Nakch-i-Roustam.

Et enfin

, inscription persépolitaine, D de Westergaard.

De ce dernier texte, Westergaard conclut que le signe [cunéiforme] est une consonne quiescente du même organe que le signe [cunéiforme], Dè, qu'il lit *tu*, et par conséquent pour lui un *th* quiescent. Quelque apparente que soit la possibilité de cette transcription, j'avoue qu'elle ne me satisfait pas pleinement. Il y a si près du signe [cunéiforme], qui pour Westergaard forme le pronom Yo [cunéiforme] de la première personne, au signe [cunéiforme], qu'il lit *th*, que je n'admettrai qu'avec une extrême défiance, une différence aussi tranchée entre deux signes qui ont pu et dû perpétuellement se confondre l'un avec l'autre; d'ailleurs, l'existence du signe d'attention [cunéiforme] placé invariablement devant un pronom personnel, offre quelque chose d'assez étrange en soi, si nous remarquons surtout que le mot *Dieu*, bien autrement important qu'un simple pronom, ne reçoit nulle part ce signe d'attention.

Nous avons vu plus haut les signes [cunéiforme] et [cunéiforme] permuter sans inconvénient: qu'y a-t-il dès lors d'impossible à ce que le graveur de l'inscription D ait commis un *lapsus scalpri*, et écrit [cunéiforme] [cunéiforme] [cunéiforme] [cunéiforme] au lieu de [cunéiforme] [cunéiforme], quand pour lui les signes [cunéiforme] et [cunéiforme] étaient à très-peu près équivalents, et qu'il ne commettait en définitive qu'un redoublement de voyelle? Résumons : il me paraît difficile de croire que les deux signes [cunéiforme] et [cunéiforme], si voisins de forme, sont deux signes aussi différents qu'une diphthongue Yo et un *th* quies-

cent, et il est fort possible que ces deux signes n'en soient en réalité qu'un seul, image à la fois du son de l'M et de la diphthongue Ou. Jusqu'à plus ample informé donc, nous nous abstiendrons d'adopter définitivement une valeur fixe pour ce caractère .

Voici tous les mots dans lesquels se trouvent ces deux caractères :

de nombreux, en persan *paruwnam*.

moi, en persan *adam*.

des rois, en persan *khshayathiyanam*.

des régions, en persan *dahyaunam*.

peuplées de beaucoup de nations, en persan *paruzananam*.

des rois, voir plus haut.

à moi, en persan *mana*.

roi, en persan *khshaythiyam*.

, Très-grand.

Nous ne pouvons conserver le moindre doute sur le sens de ce mot, sens qui se trouve fixé par la présence du mot en question dans le membre

de phrase que nous analysons, et dans cette autre phrase où le roi dit : « Je suis Darius (ou Xerxès,) roi très-grand, roi des rois. » Dans l'un et l'autre des deux passages du texte persan qui correspondent à nos passages médiques, le mot *wazarka*, « très-grand », est représenté par le mot

[cuneiform],

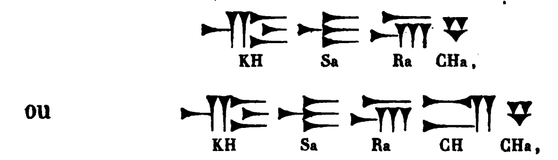
qui se lit Ra CHa Ra Ra.

Avant de nous occuper de la forme même de ce mot, nous devons faire quelques remarques essentielles sur la valeur des caractères qui le composent. Le premier signe [cuneiform], ainsi que nous l'avons constaté, se rencontre dans les noms de Xerxès, d'Artaxerxès, de Gandhara (persan *Gadara*) et des Sattagètes (persan *Thatagus*). Les noms de Xerxès et d'Artaxerxès nous fournissent une valeur bien déterminée pour ce caractère; il doit s'y lire Ra, tandis que cette valeur reste indécise, lorsqu'il s'agit des deux noms géographiques. D'un idiome à l'autre en effet, les noms de ce genre varient généralement assez pour que les valeurs alphabétiques qu'on en déduirait puissent paraître sujettes à contestation. Si maintenant le caractère [cuneiform] doit se transcrire Ra, comment expliquer la présence, dans l'alphabet médique, d'un caractère identique [cuneiform], dont la valeur Ra se déduit de la décomposition des noms d'Ormuzd, de la Drangiane, de Gandhara, de l'Assyrie, des Sakes Tigrakhoudes, etc. Cette

homophonie parfaite est en désaccord avec le caractère essentiel de l'écriture médique; nous pouvons donc être assurés qu'il y avait une différence dans la prononciation des deux signes et , différence que nous ne pouvons nous permettre de deviner, mais que nous devons au contraire nous efforcer de déduire, s'il est possible, de l'étude des textes à notre disposition. Contentons-nous donc, pour le moment, de déclarer qu'il ne peut y avoir identité parfaite de transcription pour les deux caractères en question.

Quant à la lettre , elle nous est fournie, tout au moins approximativement, par les noms de Xerxès, d'Artaxerxès et des Sakes ou Scythes.

Le nom de Xerxès s'écrivant



nous pouvons être assurés que les deux signes et , ont eu une valeur différente dans l'idiome médique; nous donnerons plus loin une bonne raison qui fixe la valeur Sa du signe . C'est donc le signe qui, s'éloignait de cette prononciation. *A priori*, il semble que l'on peut, sans grandes chances d'erreur, admettre que le signe représentait une syllabe formée de la chuintante et de la voyelle *a*. Nous adoptons donc provisoirement cette transcription, sauf à nous assurer de sa lé-

gitimité plus tard s'il y a lieu; en attendant, nous devons constater un fait important et qui, bien loin de contrarier l'hypothèse que nous venons d'adopter, semble au contraire la corroborer. Ce fait est le suivant : les signes [cuneiform] et [cuneiform] pouvaient permuter dans les noms propres. Cette permutation d'une sifflante en chuintante s'explique par l'application d'une écriture évidemment empruntée, d'ailleurs, à la représentation d'un idiome assez peu fixé, grammaticalement parlant, comme l'était l'idiome médique, ainsi que nous aurons fréquemment occasion de le reconnaître, et surtout lorsqu'il s'agissait de noms propres. Cette permutation se reconnaît dans les noms de Xerxès et d'Artaxerxès, qui s'écrivent

KH Sa Ra CHa,

Ra Ta KH CHa Ra CHa,

et dont la partie commune offre à la même place une fois [cuneiform] et une fois [cuneiform].

Ceci posé, notre mot médique signifiant très-grand, et que nous avons transcrit provisoirement Ra CHa Ra Ra, doit être forcément consideré comme ayant été prononcé de telle façon que les deux premières syllabes Ra offraient une consonnance marquée et distincte de la consonnance appliquée au caractère syllabique final.

Notre mot comporte, sans aucun doute, le sens d'un superlatif; or, nous verrons plus loin un mot

composé, tiré de l'inscription de Nakch-i-Roustam, et synonyme du *wazarkaiya* persan, appliqué au génitif *bumiya*, « la terre »; dans ce qualificatif, nous serons amenés à reconnaître comme représentant l'idée de grandeur le composant, [cuneiform], qui doit être au génitif; nous pourrons par conséquent le débarrasser de la désinence [cuneiform], indice essentiel de ce cas, et dès lors nous n'aurons plus sous les yeux que le thème [cuneiform], signifiant grand. Nous pensons qu'on nous permettra d'assimiler ce thème à celui qui a fourni le superlatif [cuneiform].

Il nous faut maintenant essayer de nous rendre compte de cette forme de superlatif. Nous allons constater dix fois pour une, à mesure que nous avancerons dans notre analyse, que la désinence la plus fréquente du pluriel est la désinence [cuneiform], dans laquelle nous ne pouvons méconnaître la désinence لر *lar* ou *ler* des pluriels turks (très-certainement identique d'origine avec la désinence mongole ᠨᠠᠷ *nar* ou *ner* qui joue le même rôle grammatical mais moins absolu qu'en turk, puisque certains pluriels sont terminés en ᠰ *s*, comme par exemple ᠡᠷᠡᠰ *eres*, « les hommes », de ᠡᠷᠡ *ere*). Le thème [cuneiform], « grand », écrit au pluriel, comporte donc la valeur du superlatif « très-grand ». Comment cela peut-il avoir lieu? C'est ce qu'il s'agit de démêler, si la chose est possible.

Dans beaucoup d'idiomes, le superlatif est très-

bien rendu par la répétition du positif. Rien n'est plus fréquent, en arabe par exemple, où l'on dit fort régulièrement اسود اسود, « très-noir », عظم عظم, « très-beau »; en français même, le mot *bonbon* ne tire pas son origine d'un autre fait grammatical. D'un autre côté, la répétition d'un substantif forme régulièrement le pluriel dans certains idiomes, comme l'égyptien ancien et le malai, qui dit très-bien *orang orang,* « l'homme l'homme », pour « les hommes ».

La réduplication d'un mot équivaut donc à un pluriel : la réduplication d'un mot équivaut à un superlatif, et s'il était permis d'appliquer à un fait grammatical l'axiome de géométrie en vertu duquel deux choses égales à une troisième sont égales entre elles, on serait en droit de dire que, dans certains idiomes, le superlatif peut être rendu par un pluriel appliqué à un substantif ou à un nom au singulier. Hâtons-nous d'étayer ce raisonnement d'un exemple emprunté encore à la langue arabe parlée. On dit très-bien pour peindre l'excellence d'un homme : هو ناس ملاح, littéralement : « lui hommes bons », pour « c'est un homme très-bon ». Je suis très-porté à croire qu'il en est de même ici et que notre qualificatif [cuneiform] Ra-CHa-Ra-Ra a pu jouer le rôle d'un superlatif.

Nous avons fait entrevoir plus haut qu'il devait y avoir forcément une nuance de prononciation qui distinguait le son de la syllabe [cuneiform], du son de la syllabe [cuneiform]. Nous croyons fermement que la

prononciation de la désinence turke du pluriel nous donne le sens dans lequel se manifestait cette nuance encore indéterminée, et que la transcription du signe [cuneiform sign] doit donner quelque chose qui approche de notre syllabe La, puisque le signe [cuneiform sign] ne peut présenter d'ambiguïté, et que ce signe doit très-spécialement se transcrire partout Ra; d'ailleurs, entre les deux liquides L et R, il y a certainement une affinité très-grande, assez grande même pour que des dialectes d'une seule et même langue, comme le copte, par exemple, prononcent et écrivent indifféremment et sans altérer la signification d'un radical, la lettre ⲣ à la place de la lettre ⲗ, et réciproquement.

Quelle est l'origine du thème [cuneiform signs] RaCHa, ou LaCHa, signifiant « grand » et fournissant le pluriel RaCHaRaRa ou LaCHaLaRa pour signifier « très-grand »? Ni le mongol, ni l'arménien, ni le kurde, ni le géorgien, ne me donnent d'équivalents de ce mot singulier, dont le sens est bien certain. Le turk seul nous offre le mot يخشى *iakhchi*, « bon, beau, excellent », qui peut bien avoir une origine commune avec le mot médique *racha* ou *lacha*.

Nous serions réduits à ces seules conjectures sur l'origine de ce mot, si elle ne nous était révélée par un fait de plus, dont je dois la connaissance à l'érudition de mon ami M. Prosper Mérimée. Dans l'idiome particulier à la race dispersée des Tsiganes, Zingari, Gitanos, si connus en France sous le nom de Bohémiens, l'idée de « bon », ou mieux d'ex-

cellent », se rend par le mot *lacha*, féminin *lachi*, pluriel *lache*. Le superlatif « très-bon, très-excellent », se dit *lacho-lacho*. Personne aujourd'hui n'a plus le moindre doute sur l'origine indienne des Tsiganes et sur l'étroite liaison de leur idiome avec le sanscrit. On me permettra donc de prendre mon bien où je le trouve, et de croire fermement que le mot primitif, devenu le médique *racha* ou *lacha*, a disparu de toutes les langues congénères modernes, et n'a survécu que dans la langue des Tsiganes. Or le sanscrit nous fournit le mot लक्ष *lakcha*, qui signifie « très-nombreux » (d'où le mot moderne *lak*), et qui en passant dans un idiome adouci, comme le zend, a parfaitement pu devenir *lacha*. Telle est, j'en suis convaincu, l'origine de notre mot médique.

Ormuzd.

Toutes les lettres de ce nom nous sont déjà connues, sauf la quatrième, qui se déduit par l'analyse du nom même qui nous occupe. Nous pouvons donc le transcrire hardiment

AOURaZDa[1].

En persan ce nom s'écrit *Aurämäzda* (le zend écrit *Ahuramazdâo*), et en assyrien



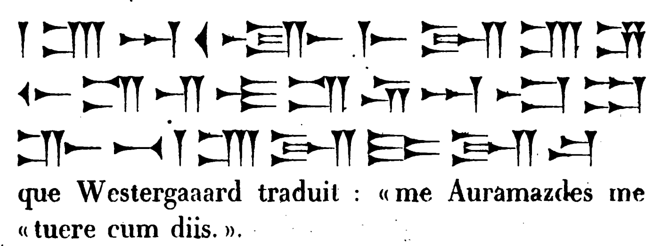
[1] Du reste, Westergaard a constaté avec raison que le signe se trouvant placé devant le signe syllabique Za, dans un mot de la ligne 38 de l'inscription de Nakch-i-Roustam, ce signe devait comporter la valeur d'un *z* quiescent.

Dans notre nom médique, la syllabe Ma a disparu, et il ne nous reste que Aourazda; c'est là un fait que nous devons admettre sans tenter de l'expliquer.

Le nom d'Ormuzd est ici au nominatif: le fait n'est pas douteux; mais il se trouve dans d'autres positions. Ainsi, dans les lignes 40 et 41 de l'inscription de Nakch-i-Roustam, et dans la contrepartie médique de la phrase persane *Auramazdaya upastam abara*, traduite par M. Lassen « Auramazdi adorationem attulere, » nous trouvons encore la forme, propre au nominatif, pour image du datif persan *Auramazdaya*.

De même dans la ligne 45 de la même inscription, et dans le membre de phrase correspondant au persan *Aïta adam Auramazdam Jadiyamiya*, que Lassen traduit: « illud ego Auramazden oro, » nous avons évidemment le nom divin à l'accusatif, et néanmoins c'est encore la forme déjà reconnue pour le nominatif et le datif qui est conservée. Occupons-nous maintenant de la forme du vocatif.

Dans l'inscription H de Westergaard (lignes 19, 20 et 21), nous lisons :



que Westergaaard traduit : « me Auramazdes me « tuere cum diis. ».

L'inscription de Nakch-i-Roustam se termine par l'invocation suivante (lig. 44 et 45) :

que Westergaard coupe et transcrit ainsi :

Yutu yo Aurazda ya? ta veyutu Aurazda yo snis. Ce passage correspond au persan : *Aita adam Auramazdam jadiyamiya, aitamaiya Auramazda dadathuwa* : « Illud ego Auramazdem oro, ô Auramazdes illud « mihi concede. »

Dans l'inscription C, nous lisons dans le persan :

Awashchiya Auramazda pathuwa hada bagaibish, que Lassen traduit : « Hæc ergo, ô Auramazdes, tuere « cum diis. » Le texte médique correspondant est le suivant (lig. 24 et 25) :

Dans la même inscription nous lisons (lig. 19 et 20) :

et ce passage correspond au persan : *Mam Auramazda pathuwa hada bagaibish* : « Me, ô Auramazdes, « tuere cum diis. »

Enfin, dans l'inscription D, nous lisons encore la phrase persane *mam Auramazda pathuwa*, etc. *awashchiya Auramazda pathuwa*, « me, ô Auramazdes, tuere, « etc. hæc ergo, ô Auramazdes tuere. » Le texte médique correspondant est le suivant (lig. 17 et 18) :

[illegible]

et ligne 20 :

[illegible]

Tels sont tous les passages qu'il nous est permis de comparer entre eux pour arriver à déterminer la vraie forme vocative du nom divin d'Ormuzd; nous verrons en même temps tout ce que nous révèle l'examen de ces précieux passages, philologiquement parlant, et indépendamment de la recherche du vocatif que nous espérons en déduire.

Commençons d'abord par isoler les différents mots qui constituent ces phrases. Nous remarquerons d'abord que, dans les passages tirés des inscriptions C (lig. 19 et 20), et D (lig. 17 et 18), la protection que le roi demande au divin Ormuzd, il la demande pour lui-même, tandis que, dans l'inscription de Nakch-i-Roustam (lig. 44 et 45),

C (lig. 24 et 25), et D (lig. 20), c'est pour le palais bâti par son père ou par lui-même que le roi des rois invoque la protection divine.

Ceci posé, comparons entre eux les passages qui constituent ces deux classes distinctes d'invocation. Dans le premier cas, c'est-à-dire quand il s'agit du monarque parlant de lui-même, la formule est :

H (lig. 19). [cuneiform]

Je fais abstraction des mots qui représentent ceux-ci : *hada bagaibish*, « cum diis. »

C (lig. 19). [cuneiform]

Dans l'inscription C, le texte est identique avec celui que nous tirons de l'inscription H, à cela près que le signe [cuneiform] remplace le signe [cuneiform] après le nom d'Ormuzd, c'est-à-dire après le [cuneiform] final de ce nom. Si les copies de Westergaard méritent, comme je n'en doute pas un seul instant, la plus entière confiance, ce que j'ai dit plus haut sur l'identité possible des signes [cuneiform] et [cuneiform], se trouve singulièrement corroboré.

Enfin D nous donne (lig. 18) :

[cuneiform]

Évidemment le pronom personnel de la première personne correspondant au persan *mam* est représenté par le signe unique [cuneiform].

Quant au mot qui signifie protége à l'impératif, il est très-certainement représenté par les groupes

[cuneiform]

ainsi que cela va ressortir pleinement de l'inspection pure et simple des invocations de la deuxième classe, c'est-à-dire de celles qui concernent les demeures royales. Il nous reste donc, sans aucun doute, pour notre vocatif cherché,

[cuneiform]

ou [cuneiform]

ou enfin

[cuneiform]

Westergaard admet que le signe [cuneiform] qui suit le nom divin représente une seconde fois le pronom personnel, et que le signe [cuneiform] joue le rôle d'une sorte d'interjection avant l'impératif. Je suis bien tenté de penser que cette opinion ne représente pas exactement les faits grammaticaux que comporte la présence de ces deux signes ou du signe isolé [cuneiform] après le nom d'Ormuzd, placé nécessairement au vocatif.

D'abord la répétition du pronom personnel, qui n'est exprimé qu'une seule fois dans le texte persan,

paraît assez peu rationnelle, et la lecture d'une phrase qui donne le sens « me Aurazmades me tuere, » me semble douteuse par suite de sa construction seule.

Ensuite, je le répète, si les copies de Westergaard sont, comme je le crois, irréprochables, le signe qu'il lit Yo, devient une fois l'équivalent du signe, qu'il lit Th dans l'intérieur des mots, et Yo partout où ce signe est isolé. De plus, il se trouve supprimé une fois dans l'inscription D, et je crois presque permis d'en conclure que ce signe représente ici une voyelle redondante, dont la suppression ne pouvait en rien altérer le sens.

En conséquence, je serais assez porté à croire que le vocatif était précisément caractérisé par la désinence

ou

ou seulement

Voyons s'il existe quelque part des traces de cette forme vocative.

Le vocatif turk se forme en faisant précéder le nominatif par une des interjections suivantes :

یا *ya*, ای *aï*, بهی *behei*, بره *breh*.

Rien donc ici de semblable au médique.

En mongol, le vocatif se forme par l'adjonction au thème de la désinence . Ainsi, par exemple,

[cuneiform] *ere*, « l'homme », fait au vocatif [cuneiform] *erea*, « ô homme », et le pluriel [cuneiform] *eres*, « les hommes », fait [cuneiform] *eresa*, « ô hommes »; mais souvent aussi le vocatif ainsi formé est précédé de l'interjection [cuneiform] *aï*, ou [cuneiform] *aïa*, que nous retrouvons évidemment dans le turk اى, et dans le persan اى, mais dont l'emploi n'est pas indispensable. En kurde le vocatif est, comme en arabe, caractérisé par l'interjection يا.

Le mongol nous paraît donc offrir quelques traces de la désinence vocative de l'idiome médique, mais le géorgien va nous offrir un résultat plus satisfaisant.

Voici la règle de formation du vocatif dans cette langue. (Je transcris la grammaire de Brosset p, 15.) Le vocatif se forme par ო *o*, ajouté au nominatif. Si ce dernier se termine en ი *i*, cette voyelle est supprimée; souvent le vocatif est précédé par l'interjection ჰოი *hoi*, « oh »! Exemple : მამა *mama*, « le père », მამაო *mamao* ou ჰოი მამაო *hoi mamao*, « ô père! » Le mongol et le géorgien opèrent donc exactement de même pour former le vocatif, et je suis bien tenté de croire que ce vocatif géorgien n'est autre chose que notre vocatif médique.

Passons maintenant à la comparaison des invocations de la deuxième classe.

L'inscription de Nakch-i-Roustam nous donne (lig. 45) :

[cuneiform]

[cuneiform]

l'inscription C

[cuneiform]

et enfin l'inscription D

[cuneiform]

De ces textes rapprochés, il résulte plusieurs faits importants à noter; d'abord, je pense que la fin de l'inscription de Nakch-i-Roustam doit être traduite de la manière suivante : « Hoc ego Auramazden « oro, *hoc* (ou *hæc*), *o Auramazdes, tuere.* »

S'il en est réellement ainsi (et le contexte médique semble bien l'indiquer, je m'empresse de le dire), nous avons encore ici le vocatif, mais se présentant sous la forme mongole, ou mieux géorgienne

[cuneiform]
A OU Ra Z Da O.

Dans les passages tirés des inscriptions C et D, il se présente une variante importante à constater. Le texte de ces inscriptions nous apprend que le roi appelle la protection d'Ormuzd sur le palais qu'a bâti son père et sur celui qu'il a bâti lui-même : Il s'agit donc de deux ou plusieurs édifices, et le pronom démonstratif est écrit :

[cuneiform] ou [cuneiform]

Devons-nous conclure de là que le signe [cuneiform]

est l'équivalent du signe ? Je me refuse positivement à le croire.

Nous avons déjà vu que représentait parfois une désinence plurielle que Westergaard a rapprochée de la désinence géorgienne Bi. De notre côté nous croyons y reconnaître la syllabe KHa, identique avec la désinence arménienne ք *kh.* Si l'inscription D est bien copiée, il est difficile de deviner quel rôle joue le Da, qui forme la désinence du pronom démonstratif. Serait-ce par hazard une syllabe enclitique, analogue au δέ grec?

Les deux passages tirés de C et de D, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, font voir que l'impératif du verbe médique, qui signifiait protéger, est bien

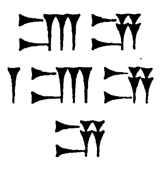
or, comme l'inscription de Nakch-i-Roustam, si nous en jugeons par la copie de Westergaard, est fort lisible à la ligne 45, il faudrait que le mot

fût l'équivalent de

c'est ce que je n'admettrais qu'avec peine, et comme cette seconde forme se représente identiquement dans cinq textes distincts, tandis que la première ne nous est connue que par l'inscription de Nakch-i-Roustam, dont il a été si difficile à Westergaard

de prendre une copie, j'en conclus que, jusqu'à plus ample informé, nous devons nous en tenir à la forme usuelle, et ne pas nous préoccuper de l'autre dont l'incorrection, sera peut-être reconnue quelque jour. Mais ce n'est point encore ici le lieu de rechercher l'origine probable de ce mot; revenons aux formes diverses du nom d'Ormuzd. Il est clair que dans les textes fournis par les inscriptions C et D, le vocatif ne comporte plus de désinence particulière, et se présente sous la même forme que le nominatif, le datif et l'accusatif. Ne sommes-nous pas en droit de conclure déjà de cette simple observation, que le paradigme de la déclinaison des noms médiques était d'une simplicité telle, que les désinences des cas ne se manifestaient que par exception, ou, en d'autres termes, que la langue médique ne tenait pas toujours compte des désinences indices des cas, et procédait par de simples règles de position pour déterminer le sens des propositions énoncées? Je suis bien tenté de le croire.

Resterait à fixer la valeur alphabétique de la désinence médique, indice du vocatif, désinence qui se présente sous les trois formes



J'ai déjà dit que le signe pouvait fort bien

n'être qu'une forme abrégée ou altérée par les copistes du signe [cuneiform], et que celui-ci me paraissait comporter un son voyelle, voisin à la fois de la diphthongue OU et de l'articulation M. Quant au signe [cuneiform], j'ignore sa valeur, et Westergaard n'a pas essayé non plus de la fixer. Je me permettrai néanmoins une hypothèse que je me réserve de contrôler plus tard. Le signe [cuneiform] initial du nom Achéménide est pour Westergaard un O; je le crois plutôt un Â long. Ne serait-il pas possible que le signe [cuneiform], qui n'en diffère que par la position des deux clous horizontaux, exprimât une voyelle analogue, un O par exemple, comme nous le suggère la variante dans laquelle la désinence du vocatif est représentée par ce caractère seul? Je le crois, sans prétendre en aucune façon imposer ma conviction à personne.

Nous n'avons pas fini avec le nom d'Ormuzd, et il nous reste à constater qu'au génitif ce nom comportait une désinence constante, et que nous retrouvons partout comme indice du génitif, tant du singulier que du pluriel.

Nous rencontrons dans les inscriptions E, lig. 18-19; C, lig. 17; Nakch-i-Roustam, lig. 12-13, lig. 29 et 40; H, lig. 10, la formule suivante :

[cuneiform]

qui correspond, sans aucun doute, à la formule persane *wasna Auramazdaha,* « e voluntate Auramazdis. »

Dans l'inscription D (lig. 11 et 16), la même locution est répétée, mais cette fois sans que le signe soit placé à la fin du nom d'Ormuzd.

Enfin, dans l'inscription K, le signe manque après le signe .

Sans nous préoccuper longuement de la détermination du sens de l'expression , qui trouvera son analyse plus tard, nous pouvons affirmer à l'avance que le sens « e voluntate » de cette expression, ressortira pleinement de la comparaison des éléments qui la composent, avec les mots tirés des idiomes persan et kurde, ز et از, préposition persane signifiant *de* ou *par*, et *tvem*, *tveï*, *tvet*, « vouloir, aimer », prétérit *tvia*, comportant le *t* euphonique, qui, dans la conjugaison kurde, se place élégamment, ainsi que le *b*, entre les pronoms personnels *az* (ou *men* au parfait), *tu* (ou *ta* au parfait), *aou*, *am*, *oungho*, *ouwam*, et le radical. Du reste cette lettre euphonique doit disparaître entièrement dans certains cas, comme par exemple dans la forme négative *az navem*, « je ne veux pas ».

Évidemment, dans l'expression qui nous occupe, le nom d'Ormuzd est au génitif six fois, et dans quatre textes différents nous le trouvons écrit

A OU Ra Z Da Na.

et deux fois dans un même texte

A OU Ra Z Da.

Il est naturel de conclure de là, comme l'a fait Westergaard, que le signe Na est une désinence indice du génitif; une fois de plus nous pouvons constater que, dans l'idiome assez peu fixé, probablement, que parlaient les Mèdes, la présence des flexions caractéristiques des cas n'était pas indispensable pour que l'intelligence du discours fût complète.

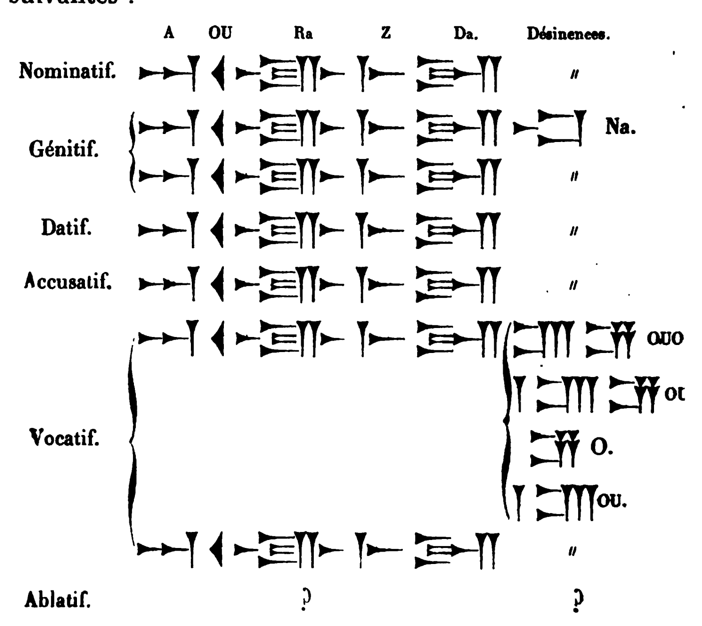
Voyons maintenant si nous pouvons retrouver des traces de notre désinence médique Na dans des idiomes connus. En mongol les noms de la première déclinaison (terminés par une des voyelles , et , *a*, *i* et *ou*) prennent au génitif la désinence *in*. Les noms de la deuxième terminés en *n*, prennent au génitif *ou*, et enfin les noms de la troisième, c'est-à-dire terminés en *b*, *k*, *m*, *l*, *r*, *t* ou *d* et *ya*, prennent *oun* au génitif.

En turk, l'indice du génitif singulier et pluriel est la lettre ڭ, nommée صغير نون, qui, dans les parties occidentales de l'empire turk, se prononce comme le *noun* ordinaire, mais qui, dans les provinces orientales, a conservé le son nasal qui lui était primitivement appliqué. En tatare, le *saghir noun* se décompose en *ng*. On dit donc ار *er*, « l'homme », ارڭ *eruñ*, « de l'homme », ارلر *erler*, « les hommes », ارلرڭ *erlerañ*, « des hommes ». Le génitif turk est donc à peu près identique avec le génitif mongol; seulement, les noms terminés en ن forment le génitif

comme les autres; ainsi ارسلان, « lion », fait au génitif ارسلانك *arslanuñ*, du « lion ».

En géorgien, la formation du génitif est toute différente; on ajoute ᡃსა *sa* au nominatif, ou სი *si*, quand le nom est un nom propre. Ici donc rien de semblable à la formation médique. En résumé, il nous paraît assez naturel de retrouver la désinence médique du génitif, dans le ᠨ *n* mongole, et dans le ك turk.

Construisons maintenant le paradigme des cas de la déclinaison médique, en ce qui concerne le nom divin d'Ormuzd. Nous avons reconnu les formes suivantes :



L'ablatif seul nous est inconnu, et pour les cinq autres cas nous retrouvons la forme du nominatif employée sans scrupule; le génitif et le vocatif seuls comportent plus souvent une désinence qu'ils ne s'en rencontrent dénués. Si donc ces désinences n'étaient pas indispensables, elles étaient néanmoins d'un usage assez répandu pour que les textes nous les présentent plus souvent que la forme privée de désinence.

qui.

Le contexte de nos inscriptions démontre de la manière la plus évidente que l'ensemble des deux groupes constitue le pronom relatif correspondant au *qui, quæ, quod* des latins.

Ce groupe bilittère se retrouvant dans les noms

A K Ka Mi Ni Ch Chi Ya.

Achéménide

et

CHa K Ka

les Sakes, les Scythes, nous ne pouvons hésiter sur le choix de la transcription à lui donner; c'est donc certainement KKa qu'il faut le lire. Westergaard le transcrit KKHa, mais cette transcription compliquée de l'aspirée H ne me paraît pas incontestable.

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons immédiatement dans ce mot le pronom sanscrit क *ka*, devenu

le كه du persan moderne et du kurde, le كه, كى ou كي turk, et le *qui* latin. Il n'y a donc pas à s'en occuper plus longuement. L'origine et la forme du mot sont aussi nettement déterminées qu'on peut le désirer.

La Cha La Ra A Na GH Bi

Dè Na.

(Est) le meilleur des dieux.

Ces deux mots ont déjà été analysés, ils correspondent au persan *mathista Baganam*, « maximus deorum. » Il n'y a donc pas lieu d'y revenir, ici, autrement que pour en donner la transcription LaChaLaRa AnaGHBiDèNa.

KKa, qui.

ce, cette.

Le contexte nous fournit encore le sens forcé de ce monosyllabe que nous trouvons répété en plusieurs passages. Quant à sa lecture matérielle, la forme du nom médique de Xerxès la fixe d'une manière certaine. Nous avons donc, pour le pronom démonstratif médique, la forme Sa, qu'il s'agit de retrouver. Les analogues ne manquent pas : en sanscrit nous avons *esah* en arménien սա *sa*, en turk شو, en géorgien ეს *es*, en latin *is*, en français *ce*, *ça*, qui ont évidemment la même origine que notre *sa* médique.

Ce pronom se montre placé ici avant le nom qu'il accompagne (inscription de Darius de l'Elvend), dans d'autres cas (inscription de Xerxès de l'Elvend), nous le trouvons après le nom. Ce fait de la position arbitraire du pronom démonstratif mérite d'être remarqué.

𒀸 [illegible] monde, terre.

Le signe qui paraît en tête de ce mot est considéré par Westergaard comme ayant exactement la même valeur que le clou vertical isolé, c'est-à-dire comme jouant uniquement le rôle d'un signe de distinction tout à fait imprononçable. J'ai quelque répugnance, je l'avoue, à admettre ce fait, et je vais déduire les raisons qui me le font révoquer en doute.

Si le signe 𒁹 et le signe 𒀸 étaient équivalents, pourquoi le second se trouverait-il constamment placé à la tête de certains mots, toujours les mêmes, et à l'exclusion absolue du signe identique 𒁹, employé dans tous les autres cas? Ce choix arbitraire n'impliquerait-t-il pas une bizarrerie inexplicable? Westergaard admet que le premier 𒁹 se plaçait invariablement devant les noms propres et les mots signifiant roi, vainqueur, plusieurs, etc. tandis que le second se plaçait devant les mots de moindre importance, tels que régions, terre, palais, guerrier, etc. Il ajoute que, devant le nom des Perses, tous les deux se trouvent indifféremment employés. Nous allons examiner ces différentes assertions et nous

efforcer de les apprécier à leur juste valeur. D'abord, si le système de Westergaard concernant l'indice qui n'appartient qu'aux mots importants était vrai, cet indice se trouverait en quelque sorte déplacé, à mon avis, du moins, devant des mots tels que le pronom personnel , et le groupe comportant l'idée *seul, unique*, ; ceux-là en effet eussent pu parfaitement rester classés parmi les mots de moindre importance, et qui, suivant ce même système, devraient être affectés du signe . Certes, des idées telles que celles d'univers, de contrées, de palais, sont bien aussi importantes et dignes de distinction que les idées *moi* et *seul*. Pourquoi d'ailleurs le nom d'Ormuzd et le mot Dieu ne comportent-ils aucune de ces deux marques? D'un autre côté, en parcourant les textes, je n'ai trouvé aucun exemple décisif de l'emploi du signe comme marque de distinction; en effet, c'est à la ligne 13 de l'inscription D que Westergaard pense retrouver le nom des Perses écrit

au lieu de

ou de

qui se trouve partout ailleurs.

Le texte persan correspondant étant assez embrouillé, grâce aux mots inintelligibles qu'il renferme et à la présence tout à fait inattendue du nom des Perses, je n'hésite pas à considérer comme plus que

douteuse l'identité du mot … et des noms réguliers … (Pa, Sa) ou … (Pa, Sa) … (Wa.), dont la forme est tout à fait dissemblable. Je crois donc, sans hésiter, que le mot … comporte un autre sens, et dès lors le rôle du signe …, considéré comme une simple marque de distinction, redevient tout à fait indéterminé. D'ailleurs, à la ligne 17 de l'inscription de Nakch-i-Roustam transcrite par Westergaard lui-même, le nom de la Susiane commence par le signe d'attention ordinaire …, suivi d'un …; force est donc de lui attribuer une valeur alphabétique. En résumé, il est difficile d'admettre l'emploi simultané de deux marques imprononçables, tantôt pouvant et tantôt ne pouvant plus se suppléer devant certains mots. Pour l'un, le clou vertical …, il n'y a pas de doutes à conserver; pour l'autre, le clou horizontal …, sa constance à la tête de certains mots me porte à croire qu'il représente une véritable prise de son, quelque chose comme un A ou un E aspiré. Ceci est tout à fait d'accord avec la valeur Ha que j'ai déduite, pour le clou horizontal, de l'analyse de plusieurs noms géographiques. Revenons maintenant au mot qu'il s'agit d'expliquer, et qui comporte, sans aucun doute, le sens de « monde terrestre », c'est-à-dire le même sens que le *bumi* du persan.

Dans ce mot, tous les signes, sauf le troisième,

qui se transcrit Rou, sont de valeur encore douteuse.

Nous venons de supposer que le premier comportait le son Ha ou He; en nous occupant du vocatif du nom d'Ormuzd, nous avons été conduits à supposer que le dernier signe était un O. Resterait à trouver la valeur du signe , si la chose est possible. Westergaard en analysant le nom géographique

(Nakch-i-Roustam, lig. 21 et 22), correspondant au mot persan lu par Lassen QHUDRAYA et assimilé au nom des Gordyéens ou Kardouques, les Kurdes modernes, reconstruit ce nom de la manière suivante :

et le trancrit Q AS Ra Ya, en y retrouvant un nom quelque peu différent à la vérité, quoique assez voisin du QHUDRAYA persan. Mais cette lecture est si incertaine, qu'il est à peu près impossible d'en rien conclure. Il n'en demeure pas moins constant pour Westergaard, que le signe est le signe initial du nom médique des Kurdes, quelle qu'en soit la vraie forme, et que par conséquent le signe représente une gutturale voisine de *g*, de *q* ou de *k*. Le savant philologue se demande ensuite si cette gutturale est quiescente ou si elle est munie d'un son voyelle? A cette nouvelle

question, Westergaard répond que, dans certains mots, le signe en question se trouve placé devant la lettre syllabique [cuneiform] Kou, et que, par conséquent, il devrait être considéré comme quiescent; cela serait possible; mais nous devons faire observer que cette conclusion semble quelque peu en contradiction avec la forme même du nom médique des Kurdes, lequel ne pourrait que difficilement commencer par une gutturale suivie immédiatement de la sifflante syllabique [cuneiform] Sa. Quoi qu'il en soit, je ne dois pas perdre de vue moi-même que je raisonne sur un nom de forme mal déterminée, et par conséquent de lecture douteuse.

Ce qui prouve d'ailleurs qu'il faut y regarder à deux fois avant d'admettre la valeur du *g* pour le signe [cuneiform], c'est que le prétendu nom des Kurdes a été déclaré par Rawlinson devoir se lire Madraya, et par suite représenter le nom de l'Égypte, מצור ou מצרים, ou مصر des sémitiques. M. Rawlinson doit infailliblement être dans le vrai, car il n'est pas probable que Darius, dans l'énumération des contrées qui lui étaient soumises, ait oublié l'Égypte, la plus merveilleuse conquête de sa dynastie. Nous proposons donc à notre tour de reconstruire, ainsi que l'a fait Westergaard, le nom géographique en question [cuneiform]; mais en le transcrivant MaSaRaYa. Dès lors notre signe [cuneiform] ne peut être qu'une M mariée à une voyelle. Enfin ce qui achève de démontrer que le signe [cuneiform] représente une syllabe affectée de l'articulation es-

sentielle M, c'est la forme du nom encore indéterminé des Sakes Humawada, mentionné dans l'inscription de Nakch-i-Roustam. Westergaard lit le nom UQB ET Yo, après l'avoir transcrit . Il est difficile de ne pas lire OuMa les deux premiers signes de ce nom en se laissant guider par sa forme persane.

Voyons maintenant quels sont les mots où la lettre se trouve, comme le suppose Westergaard, chargée de renforcer la gutturale , initiale du nom de Cyrus. Nous lisons, à la place correspondant à la phrase persane, *khshayathiya ahyaya bumiya wazarkaya*, « Rex hujus terræ magnæ, » le passage médique suivant, dans les inscriptions de Darius :

qui présente à Nakch-i-Roustam la variante importante qui suit :

Dans les inscriptions de Xerxès nous lisons :

Mais nous devons faire observer que l'inscription F

offre à la place du signe le signe , et que le mot , qui se présente dans les inscriptions D, E, F, est remplacé par dans l'inscription K, et par dans l'inscription C.

Examinons ces différents passages avec l'analyse qu'en a donnée Westergaard.

Ce savant a parfaitement reconnu le rôle grammatical du monosyllabe , qui est pour lui l'équivalent du pronom persan *ima;* seulement, dans la phrase qui nous occupe, il suppose que le pronom se trouve aussi placé à l'accusatif féminin, et cela parce que, dans le texte persan, le mot *bumim* est un accusatif féminin. Cette hypothèse est au moins hasardée, car rien ne nous prouve qu'en langue médique le mot correspondant au *bumi* persan était un substantif féminin. Pour Westergaard donc, , placé devant ou après le substantif auquel il se rapporte, est un accusatif.

Il considère comme deux formes du génitif féminin les mots

et

que nous retrouvons dans les inscriptions de Xerxès et dans celle de Nakch-i-Roustam. L'ensemble des deux signes placés après le signe dans la première variante, lui paraît former un affixe ou une désinence génitivale QQU, en rap-

port avec la terminaison *hya* du persan, devenue le Qa du zend. Dans la seconde variante, les mêmes signes lui semblent toujours jouer le même rôle, et l'ensemble des signes [cuneiform] constitue pour lui un second affixe, indice également du génitif. (Westergaard, p. 318.)

D'abord nous nous inscrivons contre l'emploi simultané de deux affixes différents placés à la suite d'un seul et même mot pour indiquer qu'il est au génitif. Quelque barbare que soit une langue, une pareille superfétation n'est pas admissible; elle l'est moins encore dans une langue entée sur une souche aussi parfaite que le sanscrit. A notre avis donc, il n'est pas possible que, dans l'expression suivante du pronom démonstratif dont la forme disséquée est [cuneiform],

[cuneiform]

[cuneiform] soit une désinence indice du génitif, et [cuneiform] une seconde désinence ayant un rôle identique. Il y a donc tout autre chose dans ces six caractères, et nous allons voir s'il n'est pas possible de deviner ce qu'il y a réellement. Pour nous, [cuneiform], ainsi que nous l'avons établi plus haut, est une désinence indice du pluriel, identique avec la désinence turke لر *ler* ou *lar*, suivant les cas. Partout donc où nous trouverons cette dernière, nous sommes bien décidés à lui attribuer la même fonction, et par conséquent l'expression

[cuneiform]
contient pour nous un pluriel.

Comment dès lors expliquer l'emploi des deux formes [cuneiform] et [cuneiform]? Il n'y a qu'un seul moyen naturel, c'est d'admettre que dans la première nous devons reconnaître une abréviation de la seconde. Ceci posé, si nous mettons à part la désinence plurielle [cuneiform] et le pronom [cuneiform], il nous reste l'ensemble des signes

[cuneiform]

écrits par abréviation dans la première variante

[cuneiform]

seulement.

Voyons maintenant si avec cette hypothèse nous pouvons nous rendre compte des différents membres de phrase médiques que nous avons transcrits plus haut, comme correspondant au persan *khshayathiya ahyaya bumiya wazarkaya*, qui se traduit « rex hujus « terræ magnæ. »

Nous démontrerons ailleurs que le groupe [cuneiform] représente nécessairement l'idée de roi. Nous pouvons donc le séparer de nos phrases à analyser. Celle dont nous nous occupons présentement nous fait voir que l'équivalent du *bumi* persan, c'est-à-

dire le mot contenant l'idée d'univers créé, est en médique :

Nous pouvons donc encore distraire ce mot de nos variantes, en y joignant le pronom démonstratif qui le suit, et ce qui nous reste alors doit représenter la même idée que le génitif persan *wazarkaya.*

Voici le tableau de toutes les variantes de cette idée.

1.

var.

2.

var. [1]

3. [2]

var. [3]

4.

var.

[1] Dans la copie de MM. Coste et Flandin ce signe est écrit , et le signe , .

[2] Dans la copie de MM. Coste et Flandin ce signe est écrit .

[3] Dans la copie de MM. Coste et Flandin ce signe est écrit , aussi bien que dans celle de Schulz.

5.

var.

Commençons par examiner le mot . La désinence plurielle mise à part, il nous reste le thème , qui se transcrit MaKouRa ou KKouRa, suivant qu'on lit Ma ou K quiescent le signe indéterminé . Le médique MaKouRaLaR serait-il le pluriel d'un substantif en rapport d'origine avec le grec *μακρός*, comme la forme MaKou elle-même? je n'ose me prononcer ni pour ni contre. Si l'on adoptait la lecture de Westergaard, on aurait évidemment un mot analogue au mot arménien գաւառ *gaouar*, « province, contrée », lequel a certainement une origine commune avec le mot grec *χώρα*. Dans ce cas, notre mot médique, avec la désinence du pluriel, signifierait « les pays, les contrées, les provinces ».

A quel mot est accouplé ce pluriel? Au mot , dans lequel nous ne saurions méconnaître un génitif du thème , grand, nombreux, excellent, dont nous avons analysé le pluriel , jouant le rôle de superlatif. Ici nous devons faire remarquer que la désinence ordinaire du génitif s'est compliquée de la voyelle placée devant, et que cette voyelle exprimée semble correspondre à un allongement de l'*a* qui suit l'articulation CH dans

le thème LaCHa. Notre phrase extraite du texte de Nakch-i-Roustam nous donne donc, en définitive, à peu près le sens suivant :

Roi de cet univers (formé) d'immenses contrées, ou bien roi de ce monde immensément grand.

La cinquième variante se termine par le superlatif déjà connu du thème ; la quatrième nous donne évidemment la transcription médique ÂZaKa, du mot persan *wazarka*, seu-
Â Za Ka
lement l'*r* intermédiaire a disparu, et nous serons forcés de reconnaître en bien d'autres passages que l'organe médique répugnait à l'admission d'une *r* quiescente dans l'intérieur des mots.

La troisième variante , comportant encore les deux lettres finales ZaKa de la variante 4, nous sommes fort porté à croire que nous avons ici une seconde transcription médique du même mot persan. Le signe [1], s'il est bien transcrit, et s'il n'est pas composé, doit alors représenter un son voisin de celui que comporte le signe ; mais si, comme je suis porté à le croire, il forme un groupe complexe de deux lettres distinctes, nous avons dans ce groupe MaZa et notre mot médique devient ainsi MaZaZaKa, mot dans lequel on retrouve encore un reflet du *wazarka* persan, reflet d'autant plus sensible que les articulations M et OU, pour l'organe médique, ont une très-grande affinité.

[1] Toutefois nous devons faire observer que les copies de Schulz

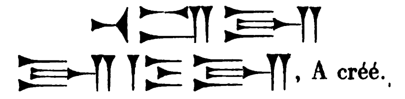
Quant à la deuxième variante, elle se transcrit

OUa-Â-Na-Za-Kh-Ka,

et elle nous fournit évidemment une troisième altération médique de notre mot persan *wazarka*.

De l'analyse qui précède nous ne pouvons conclure une valeur bien déterminée pour le signe ; nous croyons qu'il est l'image d'une syllabe labiale, mais il se peut aussi que Westergaard ait eu raison d'y voir une gutturale quiescente. Quoi qu'il en soit, nous pouvons maintenant transcrire le mot médique qui signifie l'univers dans les deux hypothèses, et nous obtenons le mot HaGRouO, ou HaMaRouO, qui comporte le sens du persan *bumi,* « la terre, l'univers ». Si la lecture de Westergaard était certaine, nous aurions un mot comparable au mot HaGRouO médique, c'est le mot mongol *agar,* qui signifie littéralement « l'univers, l'immensité de la création ». Malheureusement nous ne saurions contester que la lecture HaMaRouO a bien des probabilités en sa faveur.

Quelle est l'origine de ce mot? J'avoue que je l'ignore complétement.

, A créé.

et de MM. Coste et Flandin sont d'accord pour écrire le signe que je transcris ici Ma en adoptant provisoirement la lecture de Westergaard, lecture qui est peut-être erronée, à en juger par cet accord des voyageurs, qui ont copié sur place les inscriptions de Hamadan.

Nous voici arrivés à l'un des mots les plus intéressants du texte dont nous avons entrepris l'analyse.

Dans toutes les inscriptions, et à l'exception de celle de Nakch-i-Roustam seule, la première forme se présente constamment; à Nakch-i-Roustam, au contraire, c'est la seconde seule que nous rencontrons : la lecture matérielle du mot n'offre aucune difficulté, nous avons DèChTa ou TaSTa. De cette double forme d'un seul et même mot nous pouvons conclure, je crois, que l'orthographe de la langue médique était assez mal fixée encore, lorsque ces textes ont été gravés sur la pierre, ou, en d'autres termes, que l'écriture était assez peu familière à la nation, et même aux écrivains chargés de composer les textes que les graveurs devaient placer sur les rochers ou sur les édifices royaux.

Dans la première variante, où la syllabe initiale comporte la dentale douce D, munie d'un *è*, la sifflante qui suit est forte, comme dans notre mot destin. Dans la deuxième, au contraire, où la syllabe initiale semble comporter le son Ta plutôt que le son Da, autant que nous en pouvons juger par l'examen des mots qui nous ont fourni la valeur du signe [illegible], la sifflante intermédiaire est douce; ce balancement des dentales et des sifflantes était-il propre à l'organe médique? Nous l'ignorons, et nous devons nous borner à constater le fait en remarquant, de plus, que notre organe se prête assez mal au jeu réciproque des articulations précitées, indiqué dans nos deux variantes du mot signifiant : « il a créé ». Re-

marquons que dans les textes persans le mot correspondant est *ada*, dont le sens rigoureusement exact est : « il a donné », et qu'il provient de दा, « donner », et non de धा, « établir ». L'arménien a parfaitement conservé les deux nuances dans les mots ետ *jet*, « dedit, » et եդ *jed*, « posuit ». Lassen et Westergaard n'ont pas hésité à lui attribuer le sens plus étendu de « creavit, » et en cela ils ont eu certainement raison, car nous allons voir par l'analyse du mot médique correspondant, que le traducteur mède l'a compris exactement de même.

Guidés par la forme même du mot TaSTa, nous ne pouvons voir en lui qu'un imparfait ou un prétérit altéré du radical तक्ष् *takch*, « fabriquer, faire, construire », dont la littérature védique (West. *Radic. sansc.*) nous fournit des formes parfaitement analogues, तष्टा *tachta*, « il fabriquera », सुतष्टो *soutachtoh*, « bien fabriqué », etc. seulement, en passant dans l'idiome médique, ce mot, comme cela est arrivé pour beaucoup de mots versés par le sanscrit dans le zend, a subi des modifications qui, sans influer sur le radical proprement dit, ont néanmoins altéré la forme originelle de l'imparfait sanscrit du verbe तक्ष *takch*, qui serait *atakchat;* ainsi l'augment grammatical a disparu, et l'articulation complexe क्ष, qui est essentiellement dure, s'est transformée en une sifflante simple [1].

[1] Cette transformation du radical तक्ष qui, en passant dans le zend est devenu *tasch* ou *tas*, a été amplement signalée par le savant commentateur du Yaçna.

Quoi qu'il en soit, notre mot médique est certainement un imparfait employé comme prétérit du radical तक्ष् *takch*, avec le sens de : « il a fabriqué, il a créé ». Nous devons faire observer que notre mot ou , qui provient du sanscrit तक्ष्, nous présente une altération à peu près identique avec celle qu'a subie le sanscrit लक्ष pour devenir le médique. Westergaard ne s'y est pas mépris, et il regarde aussi notre mot comme le parfait d'un radical médique *tuss* ou *tas*, se rattachant étroitement au radical sanscrit *touakch* ou *takch*.

KKa, qui.

le ciel.

Notre mot médique tient la place du mot persan *asmanam*, « le ciel » (le آسمان kurde, persan et turk, lequel est bien voisin du שמין chaldéen). Il signifie donc « le ciel ». Voyons d'abord comment ce mot doit se lire. Le premier signe est un A ou un E, le deuxième nous est encore inconnu ; le troisième est un K aspiré quiescent, et le quatrième un Ka. Ce dernier signe manque dans les cinq inscriptions cotées par Westergaard C, D, E, F, et NR (Persépolis et Nakch-i-Roustam). Il n'est exprimé que dans l'inscription de Darius de l'Elvend.

Quant au second signe , Westergaard le trouvant placé après le signe quiescent , dans le mot ou

, le considère comme devant représenter un son syllabique analogue au son Kh, et probablement la syllabe Kho. Cette conclusion paraît suffisamment légitimée par l'analyse du mot choisi par Westergaard, sauf le choix de la voyelle qui entre dans le signe syllabique en question. Notre mot , signifiant « le ciel », doit donc se lire, comme l'a pensé Westergaard,

AKHouKHKA, et plus fréquemment AKHouKH.

Où retrouver l'origine de ce mot bizarre? Je l'igore, mais s'il ne m'est pas possible d'en découvrir le père, je puis du moins en faire connaître le fils légitime. En turk, le ciel se dit كوك *kouk*, et personne, je l'espère, ne contestera l'étroite liaison qui unit le mot médique et le mot turk que je viens de mentionner.

Ce.

Nous voici arrivés à une nouvelle forme de pronom démonstratif médique. Nous avons vu que le pronom , placé devant ou après le nom auquel il se rapportait, représentait le pronom démonstratif dans le cas où l'objet désigné était rapproché. Le pronom nous semble employé spécialement pour désigner les objets éloignés. Nous avons reconnu déjà que les deux signes Hou et OUa, ou , permutent quelquefois, et par suite, que l'un et l'autre doivent comporter un son bien voisin de la diphthongue OU. Nous avons

admis que [cuneiform] représentait Hou ; notre pronom démonstratif se transcrit donc HouDè. En persan nous avons la diphthongue OU rendue par le signe [cuneiform], qui ne diffère de notre signe médique que par la position des signes. En écriture assyrienne, le nom d'Ormuzd s'écrivant

[cuneiform]
A Hou Ra Ma Z D A.

le signe [cuneiform] doit comporter aussi le son Hou. Au reste il y a à peu près entre le D médique [cuneiform] et le D assyrien [cuneiform], ou [cuneiform], la même diffrence qu'entre le [cuneiform] médique et le [cuneiform] assyrien. Enfin, en Assyrien, la lettre [cuneiform] est un R quiescent comme dans le nom

[cuneiform]
K CHa A CHa R CHa.

de Xerxès et entre l'H aspirée et l'R, il y a bien quelque affinité. Mais revenons à notre pronom démonstratif HouDè, employé pour désigner les objets éloignés, et correspondant au pronom persan *aoua*. Il me paraît assez naturel de le rattacher à l'un des pronoms démonstratifs sanscrits *idam* (le père du *id* latin) ou *adah*. Le latin *illud* semble avoir une certaine liaison avec notre HouDè médique, mais le grec *ὅδε*, *ἥδε*, *τόδε*, nous paraît s'en rapprocher plus encore. Quant aux pronoms démonstratifs arabes ذا, هذا, peut-être ne présentent-ils qu'une

similitude fortuite, bien que cela soit assez peu probable. En kurde, le pronom démonstratif pour les objets rapprochés est او, et pour les objets éloignés اوى; en turk, c'est اول ou او, « celui-là », et بو ou شو, « celui-ci »; en mongol, les pronoms sont *ena* et *tara;* ils sont, en géorgien, ეს *es* ou ესე *ésé*, et ამან *aman*, « ce », ის *is*, « celui ». Ces dernières formes sont donc bien distinctes du pronom médique.

En résumé, le pronom démonstratif médique se lit HouDè; il se place après le nom et désigne les objets éloignés. L'inscription D nous fournit, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la variante , qui se transcrit HouOUDè, et qui ne diffère de la forme ordinaire que par l'intercalation de la diphthongue que comporte le signe syllabique . Cette variante a de plus l'avantage de démontrer, à notre avis, du moins, que le signe est une diphthongue OU, mais nous devons rappeler encore que c'est précisément de l'étude de cette variante que Westergaard a conclu que le signe était un T.

DèchTa, il a créé.

KKa, qui.

Les mortels.

Ce mot est encore un des mots les plus importants de notre texte à expliquer; sans aucun doute,

il correspond à l'accusatif persan *martiyam*, signifiant « l'homme, le mortel ». Ce mot paraît dans le texte, d'abord dans la phrase qui nous occupe , et qui correspond au persan *hya martiyam ada*, « qui mortalem dedit, » pour « créa- « vit. » Dans l'inscription de Nakch-i-Roustam nous lisons simplement (lig. 2) : sans affixe aucun, tandis que, dans l'inscription Xerxès de de l'Elvend, nous trouvons par un , au lieu d'un ; mais il est plus que probable qu'en ce point il y a une faute de copie; nous le retrouvons dans cet autre membre de phrase qui suit immédiatement :

(ou)

et qui correspond au persan *hya shiyatim ada martiyahya*, « qui fortunam *ou* vitam dedit mortalis ». Nous ne pouvons avoir d'incertitude sur la différence des cas auxquels se trouve placé le substantif médique signifiant l'homme; la première fois il est à l'accusatif comme régime direct du verbe DèChTa, il a créé, la seconde il est au génitif comme dans le texte persan. Déjà nous avons vu que la désinence du génitif était Na; d'une autre part, nous avons reconnu que la désinence

était l'indice du pluriel. Nous avons donc à retrouver la transcription et l'origine d'un thème [cunéiforme], qui fait au génitif pluriel [cunéiforme], et à l'accusatif pluriel [cunéiforme]. La forme du nominatif étant (Nakch-i-Roustam, lig. 35) [cunéiforme]. Westergaard (p. 318) ne s'y est pas mépris, et il a analysé avec précision ces deux formes grammaticales du thème [cunéiforme].

Pour lui l'affixe [cunéiforme] se retrouve clairement dans l'affixe turk *ler*, et les deux affixes [cunéiforme] et [cunéiforme], sont, le premier, l'affixe persan moderne را, indice du datif et de l'accusatif, et le second l'affixe ordinaire Na ou N du génitif médique[1].

Nous voici donc parfaitement d'accord avec Westergaard sur le rôle des désinences qui affectent le thème radical [cunéiforme]. Il est étonnant que ce savant philologue n'ait pas donné à cet aperçu sur les affixes tout le développement dont il était susceptible. Passons actuellement à la lecture du radical en question. Westergaard a établi cette lecture sur les deux hypothèses qui suivent : le signe [cunéiforme] ne se retrouve que dans les deux mots [cunéiforme]

[1] Je ne saurais admettre cette incertitude de transcription du signe [cunéiforme]. Dans une écriture aussi éminemment syllabique que l'écriture médique, un signe dont la transcription Na a été une fois bien établie, ne saurait, en aucune façon, devenir une N quiescente.

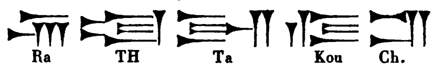
[cuneiform] et [cuneiform] ou [cuneiform], dont le dernier (Nakch-i-Roustam, lig. 47) correspond, dit-il, au persan *pathi*, voie, chemin. Malheureusement, ce mot est d'apparence plus que douteuse, à en juger par la copie de Westergaard lui-même, et d'ailleurs il commence par la lettre [cuneiform], dans laquelle je ne puis voir autre chose que la syllabe douce aspirée Ha. Quant au second signe [cuneiform] ou [cuneiform], il n'est pas copié, il est deviné, et une interprétation basée sur un pareil auxiliaire est de peu de valeur. Après avoir adopté cette première hypothèse, qui attribuait au signe [cuneiform] la valeur Thi, Westergaard a été tout naturellement conduit à donner au premier signe [cuneiform] la valeur Wo pour Mo, qui restait seule à sa disposition, parce qu'il pensait avoir déterminé les syllabes W, Wa, Wi, We, et peut-être Wou; en effet, il lui avait été facile de reconnaître que, dans l'idiome médique, le OU et l'M avaient une affinité extrême, puisque le nom des Mèdes eux-mêmes s'écrivait [cuneiform] OUaDa pour MaDa. D'un autre côté il n'était pas moins certain que l'organe médique répugnait à l'emploi de la lettre R dans l'intérieur des mots. Il était donc fort tentant de retrouver un mot WoTHi pour WoRTHi ou MoRTHi, tout à fait analogue au *martiya* persan. Malheureusement, cette double hypothèse pèche par sa base, puisque la valeur THi du signe très-rare [cuneiform] n'est nullement prouvée.

En persan moderne, *un homme*, se dit مرد; en ar-

ménien, մարդ *mard* a la même signification; enfin en kurde مر ou مروى *mer* ou *merovi* veut dire à la fois « homme » et « mort. » Tous ces mots sont évidemment de même origine que le sanscrit मर्त्यः *martiya* des inscriptions persanes. Il n'y aurait donc rien que de très-naturel à trouver dans le médique un mot analogue.

Pouvons-nous, comme l'a fait Westergaard, nous contenter, pour ce même mot, d'une hypothèse au lieu de démonstration? Non sans doute; mais néanmoins cette réserve ne doit pas nous interdire entièrement les hypothèses, à l'aide desquelles seulement il est possible d'avancer dans les recherches qui peuvent conduire à la solution d'un problème de déchiffrement semblable à celui qui nous occupe; mais il reste bien entendu qu'il faut légitimer *à posteriori*, plutôt dix fois qu'une, les hypothèses qui doivent passer à l'état de vérité scientifique. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que Westergaard ait touché la vérité en admettant que notre mot devait se lire WoTHi pour MoTHI ou Mo(R)-THi [1].

Le nom de la Sattagétie s'écrivant



[1] Le signe persan qui représente l'articulation M est . Il y a une assez grande analogie de forme entre ce signe et le signe médique , pour voir dans cette analogie un motif de plus pour se ranger à l'opinion de Westergaard et pour attribuer au signe médique une valeur syllabique comme celle que lui attribue ce savant.

nous pouvons admettre que le signe est un TH quiescent, et par conséquent rien n'empêcherait que le signe ne fût véritablement un THi, comme l'a soupçonné Westergaard, si toutefois il était certain que la consonne qui y entre fût un TH plutôt qu'un D. Nous adopterons donc la transcription proposée par Westergaard, mais avec un point de doute et tout à fait provisoirement.

DêChTa, a créé.

Ce verbe, employé dans l'inscription de Darius de l'Elvend, est remplacé, dans l'inscription de Nakch-i-Roustam, par le verbe

Dè OU Tou Ch Ta.

et dans l'inscription de Xerxès de l'Elvend par le verbe

Hou Ta K? Ta.

qui sert dans la phrase : « qui a fait Darius ou Xerxès roi », correspondamment au persan *aqunaush.* L'inscription K nous fournit la variante suivante de ce dernier verbe :

OU Ta K? Ta.

Nous n'avons plus à revenir ici sur le sens, la transcription et l'origine du mot ou . Nous allons donc nous

occuper uniquement des deux autres formes; la première se transcrit DèOUTouChTa.

Westergaard, qui la transcrit TuTHTuSTa, y voit simplement un parfait réduplicatif de la même racine TauS ou TaS, qu'il assimile au sanscrit *touakch* ou *takch*, origine du parfait déjà reconnu TaSTa ou DèChTa. J'admettrais volontiers cette explication de la forme réduplicative, si elle ne s'était évidemment compliquée d'une diphthongue 𐎢 Oua, qui doit jouer nécessairement un rôle particulier, puisqu'elle est isolée au lieu de se trouver impliquée dans un signe syllabique qui aurait la valeur Dou ou Tou. Dès lors, je suis conduit à rechercher, dans la première syllabe 𐎭 𐎢, la trace du préfixe sanscrit सु, « bien, » devenu le εὖ des composés grecs, et qui en passant dans le zend a pu subir une modification fréquente qui consiste à changer en H le स *sa* sanscrit. L'adjonction de ce préfixe aurait pu réagir sur le redoublement du radical et l'affecter de la voyelle OU au lieu de lui laisser sa voyelle radicale A. Quoi qu'il en puisse être de cette explication, la présence du signe initial 𐎭 devant la diphthongue 𐎢, ne me paraît pas facile à comprendre; ce que nous pouvons dire pour excuser notre insuffisance, c'est que nous marchons à tâtons dans la recherche des règles grammaticales d'une langue à retrouver, et qu'il ne saurait s'ensuivre qu'un fait ne peut pas être, parce que nous n'en démêlons pas l'origine, et parce qu'il ne se rattache pas immédiatement à des faits grammaticaux bien établis

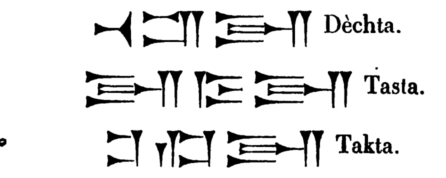
pour l'idiome qui a servi de souche à l'idiome cherché. Nous persistons donc à penser que notre mot médique, est

Dè OU Tou Ch Ta

le prétérit d'un verbe qui avait le même sens et la même origine étymologique que le sanscrit सुतक्ष्, « bien fabriquer ». Du reste, ce mot peut aussi se rapprocher de la forme radicale sanscrite त्वक्ष् *tvakch*, « construire », d'où provient le nom de *tvachtri*, « de l'architecte céleste ». Nous allons voir la présence de ce préfixe analogue au sanscrit सु se manifester d'une manière bien plus certaine dans la forme verbale qui nous reste à étudier, à savoir ou .

Cette fois la permutation de et de n'est pas et ne peut pas être un effet du hasard. A notre avis, le premier signe se prononçait Hou avec aspiration, et le second OU seulement sans aspiration. Le graveur de nos inscriptions se contentant d'écrire le son qui frappait son oreille, aura très-bien pu substituer le signe, dégagé de l'aspiration, au signe, qui comportait l'aspiration H, remplaçant suivant l'esprit de l'idiome zend le स sanscrit. La syllabe Hou était donc l'équivalente de la syllabe sanscrite सु *sou*, signifiant « bien », et notre mot a dû être d'une forme complétement analogue à celle du mot sanscrit सुतष्टो, « bien fabriqué », en zend *houtaçtahe* (Yaçna, p. 279), « qui a une bonne constitution ».

Le second signe de notre mot est le Ta, du nom de la Cappadoce, en persan *Katapatouka.* Le dernier signe est le Da dur ou mieux Ta; nous avons donc un parfait de formation complétement analogue au prétérit ou , de sorte que nous pouvons, *à priori,* considérer le signe , comme l'image d'une articulation quiescente. D'abord nous connaissons le signe analogue , qui se lit Kou ou Ko, à en juger par sa position initiale dans le nom de Cyrus. Nous pouvons donc essayer, avant toute autre valeur, celle du K; nous avons ainsi un verbe HouTaKTa, dans lequel, en dégageant le préfixe Hou, nous retrouvons le prétérit d'un radical TaK. Ce radical ne me paraît pas devoir être distingué du sanscrit त्वक्ष् ou तक्ष्, qui, sans aucun doute, a donné naissance aux mots grecs τεύχω, τειχέω, τειχίζω, τεῖχος, etc. et à tant d'autres, dont le sens et la forme sont certainement bien voisins. Il n'y aurait donc, ce me semble, rien de bien étrange à ce que, dans l'idiome médique, il se présentât, abstraction faite des particules préfixes, trois formes distinctes,



d'un seul et même radical primitif, puisque en sans-

crit, c'est-à-dire dans une langue bien plus voisine de la formation primitive du radical, celui qui nous occupe se présente sous les deux formes distinctes Touakch et Takch. Nous sommes donc bien tenté d'admettre cette valeur K du signe , et en conséquence nous lisons HouTaKTa notre mot médique

Mais si nous nous sommes laissés guider par l'analogie apparente des signes et pour attribuer à chacun d'eux l'articulation essentielle K, nous devons également tenir compte de l'analogie de structure bien plus évidente encore du signe qui nous occupe et du second signe du nom de Cyrus. Quand nous nous occuperons de ce nom, nous verrons qu'il est fort probable que ce signe, lu Ro par Westergaard, n'est qu'une chuintante quiescente. En admettant cette valeur, nous aurions ici le mot HouTaCHTa qui deviendrait, pour ainsi dire, identique avec le zend *houtaçtahe* cité plus haut. Il y a d'ailleurs une étroite liaison entre l'articulation K et l'articulation CH, puisque l'un supplée l'autre perpétuellement, comme dans *canis* devenu « chien », *catena*, « chaîne », *caput*, « chef », *calidus*, « chaud », et mille autres. Peut-être donc le signe se lisant Ch, ce même signe, compliqué d'un clou vertical de plus , se lisait-il K.


KKa, qui.

Le sort, le destin, ou mieux, la vie.

Nous rencontrons deux fois une variante importante de ce mot; c'est la suivante :

qui se présente dans les inscriptions D et E de Westergaard.

Dans celle-ci, toutes les lettres nous étant déjà connues, nous trouvons le mot CHiYaTiCh, qui n'est évidemment que le mot *shiyatim* du texte persan, abstraction faite de la désinence de l'accusatif. Ce mot a donc été introduit, ainsi que nous aurons souvent à le constater par la suite, dans son texte, par le traducteur mède, et nous pouvons dès lors supposer que la première forme est la transcription pure et simple de l'accusatif persan *shiyatim*. Cette hypothèse nous fournit la valeur M du signe , valeur que beaucoup d'autres faits corroborent.

L'origine réelle de ce mot est si difficile à découvrir, que des philologues comme Lassen, Westergaard et Rawlinson y ont pour ainsi dire renoncé. Les deux premiers traduisent ce mot par le destin, la fortune; le dernier préfère y voir le sens, la vie. Je ne me permettrai pas de me prononcer entre ces deux opinions hypothétiques. M. Rawlinson a pensé justifier sa version par l'analyse du membre de phrase suivant (de l'inscr. 1, lig. 23) : *hya duvaistam shiyatish akhshata*, auquel il donne le sens lit-

téral « the longest enduring (or unbroken) life, » tandis que MM. Lassen et Westergaard le traduisent par : « sit (in) longissimum (tempus) fortuna inco-« lumis. » Je ne me sens pas de force à démontrer quelle est la meilleure de ces deux versions, mais je dois avouer qu'à la simple lecture des deux passages dans lesquels ce membre de phrase se trouve inséré, et tels qu'ils nous sont fournis par M. Rawlinson d'un côté, et par MM. Lassen et Westergaard de l'autre, je n'hésite pas à donner la préférence à la version proposée par le savant consul de Baghdad.

Quoi qu'il en soit, le mot [cuneiform] était certainement, comme en persan, le nominatif d'un substantif féminin dont l'accusatif était [cuneiform]. Ce mot aura passé de toutes pièces dans l'idiome médique, dans lequel nous avons déjà reconnu un paradigme des cas assez peu fixé, et si peu fixé que le nominatif servait à peu près indifféremment pour représenter les autres cas. Nous avons une bonne preuve de plus de ce fait dans l'emploi du *shiyatim* persan, transcrit lettre pour lettre avec sa désinence de l'accusatif, et dans celui du nominatif régulier *shiyatis* du même mot, précisément dans la même phrase, et par conséquent lorsqu'il s'agit encore de l'accusatif.

Si le mot

[cuneiform]

était régulièrement formé, grammaticalement parlant, et non copié simplement par les rédacteurs

mèdes des inscriptions qui le contiennent, nous en devrions forcément conclure que l'idiome médique comportait deux désinences indices de l'accusatif :

1° l'affixe را qui se retrouve dans le persan moderne;

2° l'affixe M, venu directement du sanscrit, et qui a persisté dans le latin.

DèChta, a donné, a créé.

Mo THi? La Ra Na.

Des mortels, des hommes.

KKa, qui.

KHSaRaCHa

ou

KHSaRaCHCHa.

Xerxès.

Nous voici arrivés au nom du roi Xerxès, écrit en persan *Kshayarsha*. Ce nom offre deux variantes qui ne diffèrent que par l'intercalation, dans l'une d'elles, de la chuintante quiescente , devant la syllabe chuintante CHa.

Ce nom est ici à l'accusatif; il ne présente aucune trace de désinence. En faut-il conclure qu'en langue médique les noms propres étaient indéclinables? Je ne le pense pas, puisque nous avons trouvé le nom divin Ormuzd affecté des désinences du génitif et du vocatif.

A la place du nom de Xerxès on trouve dans quelques textes le nom de son père Darius écrit de la manière suivante et également dépourvu de la désinence de l'accusatif :

Da Ri Ya Wa OU CH.

Toutes les lettres qui entrent dans la composition de ces deux noms royaux sont, nous le croyons du moins, de valeur indubitable. On remarquera l'emploi, devant la diphthongue OU, du signe , qui a dû nécessairement comporter un son voisin de la syllabe Ma et de la syllabe Wa, puisque ce signe sert d'initiale au nom des Mèdes. Le nom de Darius se présente avec la même forme au génitif dans toutes les inscriptions de Xerxès au point où le roi des rois se dit fils de Darius.

Roi.

Voici encore un mot monosyllabique que nous sommes condamnés à deviner plutôt qu'à lire, parce que le signe qui le compose n'a été jusqu'ici renconté dans aucun autre mot : ce signe à lui seul signifie roi. Il ne saurait y avoir le moindre doute sur la légitimité de cette interprétation, mais comment le transcrire? Westergaard, guidé par la forme même du nom médique royal Cyaxares ou mieux Κυαξάρης, transmis par Hérodote, a pensé que ce nom se composait de la syllabe Κυ ou Κυα, com-

portant la signification de « roi, chef », suivie d'un nom équivalant au nom KHSaRaCHa, « Xerxès », de telle sorte que ce nom « Kyaxares » aurait signifié littéralement « le roi Xerxès ». J'avoue que cette hypothèse me paraît extrêmement séduisante et je l'adopte sans hésitation.

Nous avons d'ailleurs une foule de bonnes raisons en faveur de cette ingénieuse hypothèse, et le savant commentateur du Yaçna, dans une dissertation du plus haut intérêt (p. 426 et suiv.), a jeté la plus vive lumière sur ce mot curieux, qui a servi à la composition de tant de noms royaux, et entre autres à celle de noms antiques qui, à une époque récente, comparativement à celle où le royaume des Mèdes existait, étaient encore portés par ces illustres souverains issus de la race de Seldjouk, les Keï-Khosrou, les Keï-Kobad et les Keï-Kaous (کیخسرو, کیقباد, کیکاوس). Cette discussion profonde ne saurait laisser subsister, dans l'esprit même le plus prévenu, l'ombre d'un doute sur l'origne et le sens de ce mot کی, qui provient du zend 𐬐𐬀𐬎𐬁 *kavâ*, transcrit en sanscrit par Neriosengh काइ *kaï*, et rendu par lui par le mot राजा *râdjâ*, « roi ». Ce mot *kava*, notre savant confrère conclut en l'identifiant avec le sanscrit कवि *kavi*, non pas dans le sens de poëte, sens que ce mot a le plus souvent, mais dans l'acception de soleil que lui donne Wilson, et en cela il a très-certainement raison. Il cite à l'appui de cette opinion, qui rendrait compte du titre des rois kaïaniens, le titre analogue de fils du soleil ou de la famille du

soleil, donné à une dynastie célèbre de rois indiens. Je me bornerai à faire observer, à l'appui de cette opinion, que, de toute antiquité chez les Égyptiens, tous les rois sans exception se sont intitulés *phra* ou *phré*, soleil (en hébreu פרה, d'où nous avons tiré notre mot « Pharaon »), et fils du « soleil » (, *Che-Ra* ou *Si-Re*). L'assimilation du thème *kava* au sanscrit कवि est donc aussi ingénieuse que solide[1].

Si chez les Mèdes le mot *kaï* signifiait « roi », réciproquement il est assez naturel de lire *keï*, *kaï*, *ke* ou *ki*, le monosyllabe médique qui signifie « roi ». Nous adoptons donc pleinement l'hypothèse heureuse de Westergaard. Voyons maintenant quelles sont les différentes modifications grammaticales que peut subir le mot médique *keï*, roi.

Dans la phrase qui nous occupe, le titre royal doit être forcément à l'accusatif, comme le montre le texte persan, et effectivement ce titre est compliqué de la désinence , dans laquelle nous avons, avec Westergaard, reconnu l'indice persan را de l'accusatif.

Il n'y a pas une seule des inscriptions dont nous nous occupons qui ne contienne plusieurs fois de suite le titre roi au nominatif, et constamment il se présente alors sous la forme simple ; c'est donc là le nominatif.

Le titre roi des rois est rendu par les groupes

.

[1] Notons en passant qu'en arménien le mot կայ *kaï* signifie *stat*, « il est debout, il est ».

Dans les inscriptions de Darius et dans les inscriptions de Xerxès par les suivants :

Le génitif pluriel présente donc les deux formes que nous fournissent ces deux passages. Dans la première il est clair que l'affixe, indice ordinaire du pluriel, s'est ajouté au thème , avec intercalation de la diphthongue OU, mais sans désinence indice du génitif. Dans la deuxième variante, la même diphthongue intercalaire est suivie de la voyelle et de la désinence régulière du génitif . Ces deux génitifs pluriels se transcrivent donc

KeïOULaRa et KeïOUYNa.

Le génitif en me paraît rappeler de bien près le génitif mongol en , comme dans , génitif du thème , « Dieu, ciel », qui n'est que le تنكري turk.

Nous en pouvons conclure que le pluriel comportait les deux formes distinctes KeïOULaRa et KeïOUY, à moins que le groupe YNa ne constitue la véritable désinence du génitif plutôt que le Na isolé.

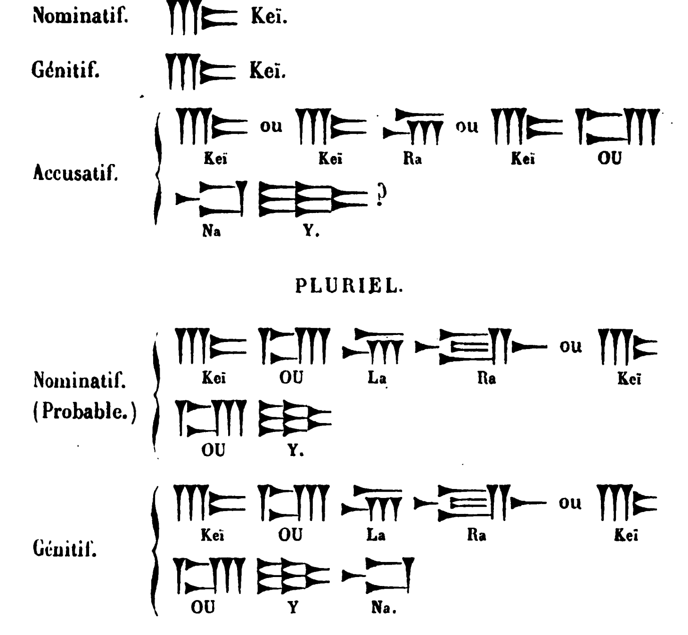
Les inscriptions de Xerxès présentent le membre de phrase

correspondant au persan *daryawahus khshayathiyahyia pouthra*, « fils de Darius roi ». Ici nous avons évidemment notre mot roi placé au génitif, et il se présente néanmoins sous la forme simple du nominatif [cuneiform]. Nous avons vu l'accusatif régulier [cuneiform] [cuneiform] accompagné de la désinence [cuneiform]; quelquefois aussi l'accusatif est identique avec le nominatif, c'est-à-dire qu'il se rencontre dépouillé de la désinence [cuneiform]. Ainsi, dans tous les textes médiques, dans la phrase correspondante au persan *aiwam parounam khshayathiyam*, littéralement, selon Lassen et Westergaard, « seul de beaucoup, roi. » plutôt que « aussi bien de beaucoup, roi, » comme l'a traduit Rawlinson. L'accusatif *khshayathiyam* est ici rendu par le mot [cuneiform], sans désinence, nouvelle preuve du peu de fixité des règles grammaticales qui régissaient le paradigme des cas dans la déclinaison médique. A la ligne 28 de l'inscription de Nakch-i-Roustam, Westergaard a copié le mot [cuneiform] dans un membre de phrase qui correspond certainement au persan *mam khshayathiyam akounaoush*. Ici donc le mot [cuneiform] doit être à l'accusatif, et nous le rencontrons avec la forme [cuneiform] KeïOUNaY. Cette forme est-elle admissible? Je crains bien qu'elle n'implique une faute de copiste de la part du lapicide, car, à l'intervertissement près de deux signes seulement, cette forme est celle du génitif pluriel; d'ailleurs, nous n'en trouvons pas d'autre

trace ailleurs. Nous ne l'inscrirons donc qu'avec une entière réserve au paradigme des cas du thème .

Récapitulons maintenant ce que nous avons trouvé pour ce mot, et nous obtiendrons le tableau suivant :

SINGULIER.



On le voit, ce que nous avons pu recueillir de notions sur les formes grammaticales du mot Keï, prouve à merveille que les désinences des cas étaient fort peu nécessaires dans l'idiome médique,

bien loin d'y être d'un emploi régulier et indispensable.

HOUTaKTa, il a bien fait.

Seul, unique.

Le mot persan correspondant, *aiwam*, est traduit par Lassen et par Westergaard « one, the only one, seul, uniquement seul », et le mot médique , affecté ou non du signe d'attention , a naturellement reçu le même sens dans la version de Westergaard. Rawlinson s'est, je le crois, écarté du sens rigoureusement littéral, en admettant que les deux membres de phrase commençant par *aïwam* offraient une sorte de balancement de deux idées liées entre elles par une particule double signifiant aussi bien que. Ce qui lui a suggéré cette idée, c'est comme il le dit dans une note (pag. 287, que « the « median equivalent of *aiwam* is unquestionably a « particle, for it is not subject to inflexion, l'équi- « valent médique d'*aiwam* est incontestablement une « particule, parce qu'il ne peut recevoir d'inflexion. » Cette assertion positive ne peut être que le résultat d'une étude trop superficielle des textes médiques; Westergaard qui les a disséqués avec un soin extrême ne pouvait commettre la même erreur; aussi le mot qui nous occupe est-il pour lui un véritable accusatif muni de l'affixe L d'un thème qu'il lit KHo, et auquel il donne le sens déjà mentionné de « *one*, *only*, seul, seulement, unique, uniquement. » Westergaard a de plus déterminé la nature

de l'articulation essentielle qui constitue la valeur présentée par le signe , en remarquant que dans un même mot écrit une fois, comme par exemple le nom de Xerxès, avec une articulation quiescente destinée à renforcer la consonne de la syllabe qui suit, notre signe est précédé du signe , qui est certainement le KH quiescent. Le signe est donc certainement l'image d'une syllabe gutturale, mais est-elle aspirée comme la quiescente qui la précède? Cela n'est pas possible à décider, vu que cette même aspirée se rencontre devant le signe Ka, dans le mot HaKHouKHKa, « ciel », et que d'un autre côté pour le pronom QQa ou KKa, nous avons le groupe . Quoi qu'il en soit, la forme même du mot turk كوك, signifiant « ciel », nous révèle, je crois, la nature de la voyelle inscrite dans le signe syllabique , lequel, en définitive, doit très-probablement se transcrire KHou ou KHo, puisque nous avons par le nom de Cyrus l'équivalent de la syllabe Kou .

Il ne suffit pas de savoir comment doit se prononcer le mot médique qui signifie « un, seul, unique », il faut encore reconnaître quelle en est l'origine. En sanscrit, *un* se dit *eka* (kurde et persan يك *iek*, grec *ἕκαστος*, sanscrit *ekeïka*). Je n'hésite pas à retrouver dans notre KHo médique un descendant du (एक) sanscrit, dont la voyelle prosthétique sera tombée avec le temps. Nous avons déjà rencontré

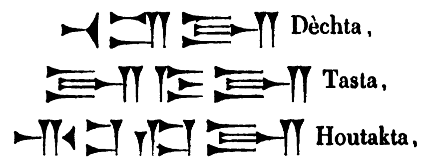
un fait grammatical parfaitement analogue dans la comparaison du médique HaKHouKHKa, le ciel, devenu le كوك turk. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que *cka* soit devenu KHou ou KHo seulement en passant de l'Inde dans la Médie.

De beaucoup.

Habitués que nous le sommes déjà à l'analyse des mots médiques, nous pouvons immédiatement reconnaître, dans cet équivalent certain du persan *parounam*, « multorum », la désinence Na du génitif. Reste alors un thème dont il faut essayer de nous rendre compte.

Le génitif pluriel *parounam*, formé du sanscrit पुरु, signifie, on le sait à merveille, ce que signifient le grec *πολύς*, *πολλοί*, et le latin *plus*, *plurimus*, dont ce mot sanscrit est évidemment le père. Le mot *parunam* signifie donc littéralement « *multorum*, de beaucoup », ainsi que l'ont pensé Lassen et Westergaard. Rawlinson, par extension, lui donne le sens abstrait de peuple, mais j'avoue que j'aime toujours mieux m'en tenir au sens restreint et positif, de peur de faire fausse route. Ceci posé, notre mot médique signifiant « de beaucoup » est évidemment un composé qui semble comporter un thème , que je suis bien tenté d'assimiler au RaCHa ou LaCHa,

signifiant grand, dont nous nous sommes déjà occupés à plusieurs reprises. Il est fort possible, d'ailleurs, que la lettre syllabique ait remplacé dans notre composé la syllabe , par suite d'une action réciproque de l'articulation gutturale incidente , action dont nous n'avons pu méconnaître les traces dans les trois formes orthographiques si distinctes



d'un mot ayant une seule et même signification. S'il en était ainsi, mis à part, il nous resterait un thème , qui deviendrait, à la radicale près, au lieu de , identique avec le génitif pluriel du mot roi, . Il n'est guère possible qu'il y ait là une ressemblance fortuite, et de même que était forcément le thème du génitif pluriel , de même doit être pris pour le thème du second composant de notre génitif pluriel . Or, ce thème n'est autre chose que celui auquel nous avons reconnu le sens de « un, unique, seul ». Le composé , comportant à la lettre le sens « idée, grandeur, unité », signifiait-il : « en grand nombre »? Je ne me permettrai

pas de le décider, et je me bornerai à faire observer que le thème *un* entre évidemment dans la composition peut-être analogue des mots *univers*, *universel*, de même que dans le mot *chacun*, qui joue un rôle bien voisin de celui que joue le mot *tout*, *tous;* enfin le grec *ἕκαστος*, descend en droite ligne du एक sanscrit.

Notre mot médique présente les trois variantes suivantes :

La Sa KHou OU Na.

Incriptions de l'Elvend et de Nakch-i-Roustam, NR, F et O de Westergaard.

La Sa KH KHou OU Na.

Inscriptions C et E.

La Sa KHou OU Y Na.

(Le signe n'étant omis que dans les inscriptions de Nakch-i-Roustam et de l'Elwend.)

Enfin, l'indice d'attention précède ce mot composé dans les inscriptions C et O.

Keï, roi, *Khshayathiyam.*

Nous avons déjà fait remarquer que le thème , sans désinence, représentait en certains cas l'accusatif.

KHouRa, seul, unique, *aïwam.*

La Sa KH KHou OU Y Na.

De beaucoup, *parounam*.

Je me borne à reproduire ici la variante la plus complète de ce mot, déjà étudié un peu plus haut.

F Ra Ma, Wa Da, Ta Ra M.

Empereur.

Voici encore un mot d'une très-grande importance et dont Westergaard a parfaitement rendu compte. Ce mot correspond au persan ancien *framataram*, qu'il compare avec raison au persan moderne فرماندار *firmandar*, « celui qui donne des ordres, qui commande », en un mot « l'empereur ». Le persan moderne فرمان *firman*, « ordre écrit, firman », n'est évidemment que le sanscrit प्रमाण *prâmâna*, « écriture », et le mot دادار, qui n'est que le *dator* latin, et que le 𐬛𐬁𐬙𐬀𐬭 *datar* zend, signifie littéralement « donateur, celui qui donne ». C'est donc avec toute raison que le mot *framataram* du persan ancien peut et doit être traduit par l'*imperator* latin, dont il comporte exactement le sens.

Notre mot médique, sous la forme que nous venons de lui donner, n'est que la transcription lettre pour lettre du *framataram* persan, et nous en déduisons immédiatement la valeur approchée du signe initial, en vérifiant la valeur de l'M quiescente pour le signe.

J'ai dit que la valeur du signe , déduite de notre mot médique, n'était qu'approchée. En voici la raison : nous trouverons plus loin, en nous occupant du mot qui remplace le *duriya* persan, le signe , immédiatement suivi de la syllabe chuintante . Je me déciderais difficilement à admettre l'existence d'un mot commençant par la consonnance FCHa. J'aime mieux, je l'avoue, croire que ce mot doit se lire FiCHa ou FaCHa, avec intercalation d'une voyelle encore indéterminée.

Mais cette variante, qui se trouve dans les inscriptions de l'Elvend, n'est pas la seule qui se présente dans les textes à notre disposition. Dans l'inscription D nous lisons :

F Ra Wa Ta Da Ra Na.

M.

FRaMaTaDaRaNaM, et ici nous retrouvons bien mieux le mot moderne دادار, écrit sans la contraction qui se manifeste dans le composé médique analysé plus haut, et dans le mot moderne فرماندار ; mais cette variante présente une intercalation du signe dont je ne saurais rendre compte, pas plus que de la désinence isolée, que nous voyons d'ordinaire caractériser le génitif, et qui cette fois seulement est affectée à l'accusatif, peut-être par erreur du lapicide inscrivant un nom persan qui ne lui était pas suffisamment familier. Enfin,

l'inscription de Nakch-i-Roustam remplace le mot correspondant au persan *framataram* par le composé suivant :

qui se lit

Pi Ni M DHa Ta Ti Ra

et que Westergaard transcrit PHiNiM-DaTTiR, en retrouvant dans le premier mot une dégénérescence médique du mot *frama*, transporté lettre pour lettre dans le texte, quand le traducteur médique a suivi pas à pas le texte persan, mais ayant subi la modification qui l'a changé en PHiNiM (ceci est pour Westergaard un accusatif), afin d'être assimilé complétement à l'idiome médique, suivant l'esprit de cet idiome, qui répugnait à l'emploi de la lettre R dans l'intérieur des mots. Quant au second composant qu'il lit DaTTiR, et qu'il faut certainement lire DaTaTiRa, Westergaard n'hésite pas à y voir un mot ayant indubitablement le sens de : « *he who holds*, *wo possesses*, celui qui détient, celui qui possède ».

J'ai bien de la peine, je l'avoue, à me ranger à ces deux hypothèses; mais malheureusement je n'ai jusqu'ici rien de mieux à leur substituer. PiNiMDaTaTiRa signifiait « empereur », ou mieux « celui qui ordonne, qui commande ». Voilà tout ce que je puis me permettre d'avancer. Toutefois, dans le composant DaTaTiRa, je crois qu'il faut reconnaître une

forme réduplicative de l'un des deux radicaux sanscrits दा, «donner», ou धा, «établir», affecté du suffixe ordinaire qui sert à former les noms d'agent, c'est-à-dire de तृ *tri*.

Ici se termine la première partie des inscriptions de l'Elvend, inscriptions qui, en raison de la fréquence des formules qui les constituent, peuvent être considérées comme des types propres à donner la clef de ces textes intéressants. La deuxième et dernière partie de ces inscriptions comporte la traduction médique du texte persan suivant :

Adam Daryawaush (ou *khshayarsha*), *khshayathiya wazarka*, *khshayathiya khshayathiyanam*, *khshayathiya dahyaunam paruzananam*, *khshayathiya ahiyaya bumiya wazarkaya duriya apiya*, *Vishtaspahya* (ou *Darayawahush*) *khshayatiyahya putra*, *hakhamanishya*.

Voici maintenant la traduction de ce texte :

«Ego Darius (vel Xerxes), rex magnus, rex re-
«gum, rex regionum multis populis habitatarum.
«rex hujus mundi magni, sustentator quoque?
«(Westergaard traduit : sustentator, auctor) Hystas-
«pis filius (vel Darii regis filius) Achæmenius.»

Nous allons continuer à procéder dans notre analyse en examinant chaque mot successivement.

Moi, ou je (suis.)

Nous ne pouvons conserver de doute sur la valeur de ce groupe, il signifie très-certainement moi, en d'autres termes il est la traduction médique constante du pronom persan *adam*.

Nous avons vu que le signe comportait fort probablement le son OU, peut-être OUè, nous trouvons ici une preuve de plus de la confusion pour l'organe médique des syllabes Ma et OUa ou Wa, si distinctes pour nous. Je ne rappellerai pour exemples de ce fait grammatical que les noms WaDa, Mèdes, et DaRiYaWaOUCh, Darius. Il n'y aurait donc rien que de très-naturel à ce que le pronom personnel, qui en persan se présente en certains cas sous la forme MaNa, fût devenu OUèNa en médique; c'est précisément ce qui a lieu : en effet, dans presque tous les passages des textes médiques correspondant à des passages persans qui contiennent le mot MaNa, nous trouvons le groupe médique

dans lequel le signe intermédiaire est inconnu; mais comme ce signe est identique avec le signe assyrien, dans lequel il n'est pas possible de méconnaître une N, nous sommes tout naturellement conduits à attribuer la même valeur de l'N quiescente au signe médique, qui joue ainsi, devant le signe syllabique Na (qui lui-même représente un N en assyrien), le rôle de toutes les quiescentes destinées à renforcer les consonnes. Nous lisons donc sans hésiter ce groupe OUèNNa pour MèNNa.

Récapitulons maintenant les diverses positions grammaticales dans lesquelles nous rencontrons le

pronom médique [cuneiform]. Dans la phrase qui nous occupe, et qui se rencontre dans presque tous les textes connus, ce pronom est nécessairement au nominatif; le thème est donc [cuneiform].

Nous le retrouvons encore tenant lieu d'accusatif dans l'inscription de Nakch-i-Roustam et dans les passages correspondant (lig. 25) au persan *mam khshayathiyam aqunaush*, « me regem fecit, » et (lig. 41), *mam Aouramazda patawa*, « me Auramazdes tuere. » Le datif est aussi rendu par le thème [cuneiform] dans le membre de phrase correspondant au persan *aita maiya Auramazda dadatawa*, « id mihi Auramazdes concede » (inscr. de Nakch-i-Roustam, lig. 45); mais le datif se présente plus généralement sous la forme [cuneiform], comme par exemple dans la phrase (Nakch-i-Roustam, lig. 16) correspondant au persan *datam tya mana*, « datum quod mihi, » et (Nakch-i-Roustam, lig. 14), *mana bajim abara*, « mihi « tributum attulerunt. »

Dans la phrase correspondant au persan *hya mana pita*, « qui mei (ou mihi) pater (pour qui pater meus), » (lig. 17 et 18), nous lisons :

[cuneiform]
K Ka Wè ou Mè TH Ta Ta.

et c'est encore le thème sans désinence qui tient la place du génitif *mei* ou du datif *mihi*. De toutes les citations qui précèdent, nous pouvons hardiment conclure que, dans la langue médique, la forme [cuneiform] représentait tous les cas du pronom personnel

de la première personne (comme म, qui en sanscrit tient lieu de l'accusatif régulier मं, donne मे pour le datif et pour le génitif à la place des formes plus développées *mahyam* et *mama*). Quant à la forme plus compliquée, copiée du persan presque lettre pour lettre, elle représentait le datif.

Notre pronom médique est évidemment le म sanscrit, le *ἐμέ* grec, le *me* latin, le من kurde, le *men* ou le *menda* ou le *mangue* des Tsiganes, le მე *me* géorgien, au nominatif et à l'accusatif, le ᠪᠢ *be* ou *bi* mongol, et le بن turk. Ces deux derniers, on doit le remarquer, servent, pour ainsi dire, de termes extrêmes à la dégradation progressive du pronom sanscrit म, devenant le médique, et en dernier lieu le ᠪᠢ *be* mongol.

Da Ri Ya Wa OU Ch.

Darius.

ou KH Sa Ra Ch CHa. ou

KH Sa Ra CHa.

Xerxès.

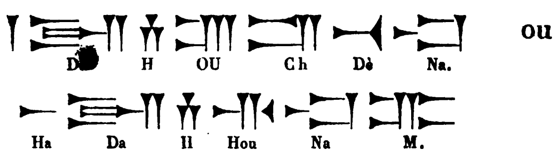
Kaï La CHa La Ra Kaï.

Roi très-grand, roi.

Kaï OU La Ra Kaï. ou



Des rois, roi.



Des contrées ou des nations.

Ce mot correspond au génitif pluriel persan *da-hyaunam:* il devrait donc être lui-même au génitif pluriel.

Un fait nous frappe d'abord, c'est que la seconde variante nous offre une transcription à peu près exacte du mot persan *dahyaunam*, seulement le mot, en passant dans le texte médique, s'est surchargé de la prise de son Ha, devant la syllabe , et la diphthongue YU est remplacée par la syllabe Hou. Quant à l'autre forme que Westergaard considère comme représentant un génitif médique, je pense qu'il n'y faut voir qu'un ablatif de forme turke du thème , qui reçoit par conséquent la désinence DèNa, équivalente du دن turk. En ce cas, au lieu du sens « rex « regionum, » nous avons le sens à peu près aussi rationel « rex in regionibus. »

Nous allons, avec Westergaard, recueillir les différentes formes que ce thème affecte, suivant les cas, dans les textes à notre disposition. Nous trouvons pour l'accusatif singulier la forme



Da H Ya OU Ch.

à la ligne 44 de l'inscription de Nakch-i-Roustam, dans la phrase correspondant au persan *mam auramazda patuwa* .... *uta imam dahyaum*, « me « Auramazdes tuere .... ut hanc regionem. » L'inscription D, ligne 12, nous présente le composé , dans lequel nous ne pouvons pas méconnaître le thème . Plus tard, nous aborderons l'analyse de ce mot; il nous suffit, pour le moment, de faire remarquer qu'il est à l'accusatif, et que par suite nous pouvons considérer cette nouvelle forme comme représentant aussi l'accusatif singulier du thème qui nous occupe.

Les formes du pluriel sont on ne peut plus abondantes. L'inscription de Nakch-i-Roustam nous offre le nominatif pluriel à la ligne 13 et à la ligne 38, dans les passages correspondant aux phrases persanes *ima dahyawa tya adam agarbayam*, « illæ re« giones quas ego cepi, » et *awa*[1] *dahyawa tya darayawaash khshayathiya adaraya*, etc. « illæ regiones quas « Darius rex tenuit (implevit?)

Chaque fois ce nominatif est exprimé de la manière suivante :

DaHYaOUCh.

[1] De ce mot il ne reste que le *a* final; pourquoi ne pas le restituer en lisant *ima* comme dans le passage précédent.

Le génitif pluriel se présente dans le passage même que nous analysons, et dans les variantes fournies par l'inscription D, ligne 7, sous la forme

HaDaHHouNaM.

Mais nous ne devons pas perdre de vue que c'est là un mot persan transcrit lettre pour lettre, ou peu s'en faut, par le traducteur mède, et que nous nous hasarderions peut-être un peu, en affirmant que cette forme est un véritable génitif pluriel médique du thème

et en admettant que ce thème, que nous ne retrouvons nulle part, ait réellement existé.

Nous avons déclaré plus haut que la forme

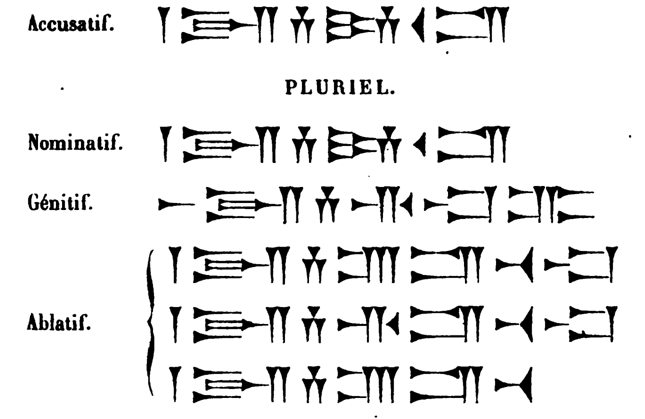
qui offre la variante

dans l'inscription C, ligne 11, était un véritable ablatif de forme turke.

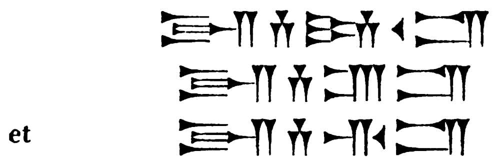
L'inscription de Nakch-i-Roustam (lig. 8) nous présente, dans la phrase même qui nous occupe, la forme écourtée

Mais il est fort possible que cette variante soit le

fait d'une simple abréviation, ou mieux encore d'une faute du lapicide, qui aura passé le dernier signe . Résumons maintenant tout ce qui précède et construisons le paradigme des cas de ce mot important. Nous avons :



De l'inspection de toutes ces formes grammaticales nous pouvons conclure que le thème radical était écrit indifféremment



ce qui démontre une fois de plus l'incertitude qui régnait dans les formes grammaticales de la langue médique écrite.

Quant à l'origine du mot qui nous occupe, elle a été fixée aussi précisément qu'il était possible de le faire, par le savant commentateur du Yaçna (Notes, p. LXXXIX). Le ou médique est identique avec le mot zend qui se présente dans les textes sous les trois formes *daqyu*, *daingha* et *daghu*, et qui signifie contrée, province. Ces formes si diverses montrent dans un seul et même mot les permutations que peut subir la sifflante dentale en passant du sanscrit dans le zend; elle devient ou *q* ou *h*, avec ou sans nasale, de telle sorte que notre mot zend doit être rapproché du sanscrit दस्युः *dasyu*, qui a la signification propre de « ennemi, voleur, barbare ». Ce nom appliqué par les Indiens aux peuples qui, des provinces ariennes, faisaient souvent des incursions sur la terre brahmanique, n'aura que par extension reçu le sens d'ennemi, le sens primitif étant celui de hommes des contrées, des provinces. M. Burnouf a, je crois, aussi nettement que possible, tenu compte de la différence de signification, en rappelant simplement la longue séparation des deux idiomes sanscrit et zend. Il est clair, d'ailleurs, qu'en passant dans l'idiome médique, notre mot दस्युः a déjà subi, relativement à sa sifflante dentale primitive, la modification qui consistait à remplacer celle-ci par l'aspirée sans nasale.

A nombreuses races.

Telle est l'orthographe de ce mot dans l'inscription de Darius de l'Elvend; dans l'inscription de Xerxès il est écrit

Avant de nous occuper des variantes tranchées que présente l'expression de l'idée contenue dans le mot auquel nous sommes parvenus, cherchons à bien déterminer celle-ci, à l'aide de la forme que nous fournissent les inscriptions de l'Elvend. Cette fois encore le mot persan *parouzananam* des textes correspondants a été copié lettre pour lettre par l'écrivain mède; de là probablement l'hésitation de celui-ci dans le choix de la lettre médique propre à représenter la syllabe persane *pa*, qu'il a rendue la première fois par le signe syllabique Pa, et la seconde par le signe syllabique Ba. Tous les signes nous étant connus, nous avons le mot Pa ou BaRouZaNaNaM, qui est évidemment le génitif pluriel d'un adjectif en rapport avec le génitif pluriel *dahyaunam*.

Tous les philologues qui se sont occupés des textes persans des inscriptions achéménides, ont reconnu dans notre mot persan *parouzananam* les deux composants sanscrits पुरु *pourou* (πολύ, plus), et जन *djana*, γένος, *gens*, *genus*, « génération, race, nation.»,

combinés de manière à former un mot signifiant réellement, « qui contient beaucoup de races ». Il serait donc superflu de s'étendre ici sur l'analyse de ce mot déjà donnée par Lassen, Westergaard et Rawlinson.

Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit des variantes que nous offrent les textes médiques dont les rédacteurs n'ont pas cru devoir transcrire lettre pour lettre le mot persan *parouzananam*.

L'inscription B donne le mot (lig. 3 et 4)

Wi Ch Ba Za Na S Dè Na.

qui, dans l'inscription de Nakch-i-Roustam, est écrit

Wi Ch CHa Da Na Ch Dè Na.

Enfin, l'inscription C nous offre, à la place de *parouzananam* l'ensemble des deux mots

Nous allons chercher à nous rendre compte de la composition de ces diverses expressions.

Dans la première, nous reconnaissons au premier coup d'œil le même thème ZaNaCh, qui a fourni le génitif pluriel au composé persan, transcrit fidèlement une fois dans les textes médiques; seulement le thème est cette fois muni de la désinence indice de l'ablatif,

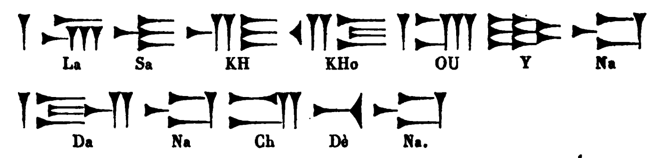
DèNa. Le composé en question est donc en rapport avec l'ablatif

Da H OU Ch Dè Na.

Quant au premier composant WiChBa, il se rencontre dans plusieurs mots persans, et il y a été unanimement reconnu comme équivalent du sanscrit विश्व *viçva*, tout, devenu le *viçpa* zend. Notre adjectif signifie donc à la lettre : à toute race, qui renferme toutes les races, d'où résulte, comme l'a fait remarquer Rawlinson, que le roi des rois s'intitule roi de toute la terre habitable. La variante tirée de l'inscription de Nakch-i-Roustam diffère de la précédente en ce que le mot *wichba* s'est un peu plus altéré encore, mais en s'adoucissant : il y est devenu *wichcha*. Quant au deuxième composant, il a lui-même subi des modifications orthographiques, car il se présente cette fois sous la forme . Nous pouvons remarquer encore ici des traces de l'influence réciproque des articulations les unes sur les autres, puisque le signe Za est devenu Da, lorsque cette syllabe s'est trouvée placée après la syllabe CHa, au lieu de la syllabe douce Ba; bien plus, la sifflante quiescente , alliée dans la première variante aux articulations douces, est devenue la chuintante quiscente , dans la variante où les articulations fortes prédominent. Il semble donc que le mot emprunté à l'idiome persan

ait subi un renforcement de toutes ses articulations essentielles, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en recevant les modifications qui l'ont assimilé à l'organe médique.

Il ne nous reste plus à examiner que la variante de l'inscription C; elle est la suivante :



or, l'ensemble des sept premières lettres nous est bien connu déjà; nous l'avons analysé plus haut et nous y avons reconnu le génitif pluriel d'un composé ayant le sens de *multorum;* le mot qui le suit est toujours notre thème DaNaCh, de जन, *γένος*, *genus*, *gens*, etc. à l'ablatif de forme turke, en DèNa.

Il est fort difficile de se rendre compte de la présence de ce génitif pluriel ayant le sens *multorum*, suivi d'un ablatif. Voici la phrase textuelle :

Puisque le dernier mot DaNaChDèNa est précédé du signe d'attention, le clou vertical, il est clair que ce mot ne forme pas un composé avec le précédent, qui a la signification de *multorum*. Une seule hypo-

thèse pourrait rendre compte de ce fait grammatical, ce serait que le thème pût recevoir le sens de *genitor* aussi bien que celui de *genitus*, mais je me garderai bien de soutenir sérieusement cette hypothèse. Si cependant il en était ainsi, nous aurions le sens « roi de contrées (à l'ablatif) qui engendrent un très-grand nombre », c'est-à-dire « roi de contrées où naissent des races innombrables ».

Kaï HaMaRouO Sa,

Roi de cette terre, roi de ce monde.

Ma Kou Wa A Na Za KH Ka.

Immense.

Plus haut j'ai examiné avec soin cette expression et ses variantes.

Ma Rou Ra La Ra La CHa

A Na.

MaKou MaZaZaKa.

MaKou AZaKa.

Et enfin

MaKou LaCHaLaRa.

Je ne puis donc que me référer à ce que j'en ai dit, et que persister à soupçonner dans le mot [cuneiform] ou [cuneiform] un analogue du grec Μακρός. Quant au second composant, il n'est évidemment qu'une transcription plus ou moins adroite du mot persan *wazarkaya*, lequel se trouve une fois seulement remplacé par le pluriel médique faisant fonction de superlatif.

[cuneiform] Très-grand.

La présence de ce superlatif me suggère l'idée que le mot [cuneiform] pourrait être lui-même le superlatif d'un adjectif [cuneiform], dont le thème [cuneiform] pourrait être admis comme remplissant le rôle d'une sorte d'adverbe dans les composés où entre, soit le mot *wazarka*, soit le superlatif médique LaCHaLaRa. De cette manière, notre dernière variante, par exemple, signifierait littéralement amplement très-grand. Ce qui semblerait donner quelque valeur à cette hypothèse, c'est que notre deuxième variante, où entre le superlatif supposé

[cuneiform],

ne comporte plus que le mot [cuneiform], où nous reconnaissons avec évidence le thème [cuneiform] du superlatif [cuneiform], mais compliqué d'un [cuneiform] qui fait peut-être de l'adjectif

[cuneiform] LaCHa, grand, un adverbe [cuneiform] LaCHaA, grandement, lequel, entrant comme dernier terme dans un composé au génitif, a dû recevoir la désinence [cuneiform], indice de ce cas. Je livre ces diverses hypothèses à l'appréciation des philologues, en n'y attachant pas plus d'importance qu'elles n'en ont réellement.

[cuneiform]

Celui qui supporte, qui soutient.

Ce mot extrait de l'inscription de Darius de l'Elvend présente des variantes importantes que nous allons énumérer. Ainsi, dans l'inscription de Nakch-i-Roustam, copie de Schulz (lig. 9), il est écrit, d'après Westergaard,

[cuneiform],

le premier signe [cuneiform] étant omis.

Dans l'inscription de Xerxès (Elvend, copie de Schulz et de Texier), nous trouvons

[cuneiform]

ou [cuneiform]

(Copie de MM. Coste et Flandin).

L'inscription C nous offre le mot

[cuneiform]

(Copie de Westergaard).

Et l'inscription E

(Copie de Westergaard).

Westergaard a copié lui-même, pour l'avant-dernière ligne, la syllabe dans l'inscription F, mais il ne la transcrit qu'avec un signe de doute.

Je serais pourtant bien tenté de considérer les copies de Schulz et de Texier comme plus correctes en ce point que celles de MM. Coste et Flandin. Peut-être faudrait-il substituer partout le signe au signe que Westergaard a copié dans quelques textes, précisément à cause de ce que présente d'insolite, et pour cela seul d'assez peu vraisemblable, la construction d'un mot qui se lirait, suivant les circonstances, FCHaDaNKa, CHaDaNKa, FCHaTiNKa et FCHaTHTiNKa. De pareilles consonnances me semblent un peu en désaccord avec la structure syllabique des mots médiques que nous avons analysés jusqu'ici. J'aime donc mieux admettre que les transcriptions de Schulz sont correctes et que le mot correspondant au *duriya* persan se terminait par la syllabe RaKa.

Quant à la variante de Nakch-i-Roustam, la présence constante de l'initiale dans les autres textes, me donne à penser que cette initiale peut être un préfixe non indispensable au sens général. Du reste, cette initiale, si nous lui donnons la valeur d'un F quiescent tiré du mot qui se lit *framataram* et que nous avons examiné déjà, s'ajuste assez mal avec la syllabe chuintante qui suit. Je suis donc bien

disposé à croire que le signe n'était pas une articulation quiescente, mais qu'il comportait une voyelle dont la valeur nous a peut-être été conservée dans le persan moderne فرماندار, qui se prononce *firmandar,* et qui n'est très-certainement que le persan ancien *framatara.* Peut-être aussi faut-il voir un P, comme articulation essentielle dans le signe en question.

Ceci posé, nous avons un mot qui se transcrit suivant les variantes

FiCHaDaRaKa ou PiCHaDaRaKa,
FiCHaTiRaKa ou PiCHaTiRaKa,
HaFiCHaTaTiRaKa ou HaPiCHaTaTiRaKa,
FiCHaTHTiRaKa ou PiCHaTHTiRaKa.

Son orthographe était donc peu fixée. Quant à sa signification, elle nous est donnée avec toute apparence de certitude par le persan *dariya,* qui signifie « sustentator. » Remarquons, enfin, que la variante tirée de l'inscription C complique encore notre mot du signe initial ►—, qui est pour moi l'image d'une voyelle doucmeent aspirée, Ha ou He.

Or, si nous lisions HaFi ou HeFi, HaPi ou HePi, nous aurions, il faut en convenir, une singulière analogie à constater entre cette particule que l'on pouvait supprimer à volonté, et la préposition grecque *ἐπί,* sur, qui implique une idée naturellement annexée à l'idée que comportent tous les mots de composition analogue, *sufferre, sustentare,* « supporter ».

Remarquons de plus que dans le mot

,

que remplace à Nakch-i-Roustam le *firmandar* persan, nous avons été conduit à soupçonner la présence d'un suffixe caractérisant les noms d'agents, tout à fait analogue au suffixe sanscrit तृ, et s'écrivant . Il ne serait nullement impossible que le même suffixe fût cette fois caché sous la forme orthographique bien voisine

qui se serait compliquée d'un nouveau suffixe Ka, dont le rôle, encore indéterminé, me paraît devoir être rapproché de celui de l'enclitique sanscrit च *tcha*, qui n'est que le *que* latin, et le *καί* grec.

Si tout ce qui précède était juste, nous aurions un thème CHaTa ou CHaTH, qui devrait comporter l'idée de porter, de charger, de soutenir.

Le grec nous fournit immédiatement un mot qui, nous le pensons, a une étroite communauté d'origine avec le mot médique qui nous occupe, c'est le mot *σάττω*, d'où viennent *ἐπισάττω* et *σάξω*, « enharnacher, bâter, seller, charger, mettre sur le dos de quelqu'un. » Est-il invraisemblable que notre thème médique ou CHaTa, ou CHaTH, soit dérivé de la même racine primitive que le *σάττω* grec, qui a précisément ce même sens? Je ne le

pense pas, et je propose avec une certaine confiance cette étymologie, qui a tout au moins le mérite d'avoir les apparences pour elle. Notre mot médique signifie donc littéralement celui qu'on charge, celui à qui l'on fait porter. De là au *duriya* persan, il y a bien près.

APi ou APHi, aussi.

Ce mot n'est pas indispensable, puisqu'il n'est exprimé que trois fois sur sept dans les textes identiques à notre disposition. (Inscription de Darius de l'Elvend, inscription de Nakch-i-Roustam, et inscription E de Persépolis.). Westergaard et Lassen traduisent ce mot par *auctor,* Rawlinson, au contraire, à cause du peu d'importance que doit comporter un mot qui se trouve plus souvent supprimé qu'exprimé, est disposé à voir dans l'*apiya* persan une sorte de conjonction que l'on peut comparer au sanscrit अपि, plutôt qu'à un dérivé du radical आप. Toutefois, remarquant que l'inscription de Nakch-i-Roustam lui présente à la ligne 12 le mot *duriapiya* écrit sans indice de séparation, il voit dans ce fait une raison de penser que le terme *apiya* doit être classé parmi les particules supplémentaires telles que *chiya, wa,* etc. qui jouent le même rôle que les particules enclitiques du grec et du latin, et qu'en conséquence il faut lui attribuer le sens « aussi ». Il me paraît fort difficile de se prononcer entre ces deux opinions dont chacune a pour elle l'assentiment de philologues aussi éminents que les Lassen, les Westergaard, les

Rawlinson. J'ai dû, par conséquent, me borner à les mentionner en reconnaissant mon insuffisance, qui m'interdit de les discuter.

Ce qui est certain c'est que les traducteurs mèdes des textes persans dont nous étudions la contre-partie médique, ont plus souvent négligé que reproduit dans leurs versions le mot *apiya*. Celui-ci était donc d'une importance à peu près nulle, dès que l'enclitique *ka* avait été attaché au mot précédent, et il ne comportait plus une idée essentielle; de plus, quand ils en ont tenu compte, les traducteurs se sont contentés de le transcrire lettre pour lettre.

WiChTaSBa.

D'Hystaspes.

Nous avons ici la forme médique du nom que portait le père de Darius, nom que les auteurs nous ont conservé sous la forme Ὑστάσπης, « Hystaspes ». Le texte persan correspondant nous offre le génitif *Vistaspahya;* mais le nom est resté indéclinable dans l'idiome médique comme les autres noms propres que nous avons rencontrés jusqu'ici.

Dans les inscriptions de Xerxès, au lieu du nom d'Hystaspes, nous trouvons les mots



qui nous fournissent une preuve de plus de l'indé-

clinabilité des noms propres et de l'emploi du thème pour tous les cas, génitif compris.

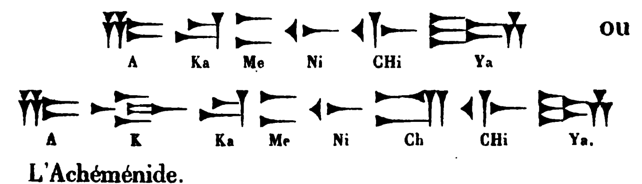
ChaKri, fils.

La transcription de ce mot est indubitable, puisque les trois figures qui le composent nous sont parfaitement connues; d'ailleurs, le sens qu'il comporte n'est pas moins certain, puisqu'il correspond au persan *putra*, fils. Mais s'il est aisé de transcrire et de traduire ce mot singulier, il est bien moins aisé d'en découvrir l'origine ou d'en retrouver les traces. Westergaard a pensé qu'un mot mongol, *oghul*, que je ne connais pas, et qui, suivant lui, signifie « fils, » provenait du même mot primitif que le *sakri* médique; c'est probablement le mot turk اوغل *oghl*, qui signifie « fils », que Westergaard aura regardé comme mongol [1]. Dans ce mot turk, on peut effectivement trouver quelque trace du mot médique *sakri*, si l'on admet que l'*s* initiale a pu tomber comme l'*s* sanscrite est tombée dans le médique et le zend, et qu'elle s'est transformée en une simple aspiration, comme par exemple dans la particule स, qui est devenue Hou et هو *hou*. La permutation des liquides R en L n'a rien qui doive nous étonner, et nous savons d'ailleurs qu'en langue kurde *fils* se dit كورو. Évidemment le *kourou* kurde a une origine assez étroitement liée à celle du mot médique ChaKRi; enfin, en géorgien, *fils* se

[1] En mongol, *fils* se dit *köbegün*.

dit შვილი *schvieli*[1], et ce mot semble avoir conservé la sifflante initiale du mot médique, sifflante qui disparaît aussi dans le féminin *kâli*, « fille ». Enfin, notre mot médique se présente dans l'inscription E et dans un des exemplaires de l'inscription C sous la forme probablement abrégée ChaK au lieu de ChaKRi.

En mongol ᠭᠡᠷ *ger, ker,* qui fait à l'accusatif ᠭᠡᠷᠢ *keri,* signifie « maison »; or, en georgien, les substantifs forment des dérivés très-nombreux avec la particule სა, qui signifie « pour ». Ainsi, par exemple, de მეფე *mep'he*, « roi », vient სამეფო *samap'ho*, « royaume »; avec le mot mongol ᠭᠡᠷ, on pourrait donc former un mot *saker* ou *sager* signifiant « pour la maison (ce qui est) »: cette idée aurait bien quelque rapport avec celle de fils. Ce qui est singulier, c'est qu'en géorgien *maison* se dit précisément სახლი *sakhli.* Ce sont là du reste de ces rapprochements purement fortuits qui ne signifient absolument rien et dont on doit bien se garder de faire usage.



L'Achéménide.

Le texte persan nous offre en ce point le mot *hakhamanishiya*, qui est un véritable adjectif formé du nom propre *Hakhamanish*, auquel est venu s'ajouter

[1] *Fille* se dit ქალი *kâli*.

le suffixe *iya*, le *ιος* grec, le *ius* latin, de telle sorte que notre mot signifie à la lettre « l'Achéménésien ». Il est clair que le traducteur mède n'a fait que transcrire le mot persan qu'il avait sous les yeux. Nous n'avons aucune observation de plus à faire sur ce nom dont la formation est parfaitement régulière.

Nous voici arrivés au dernier mot des textes que nous avions entrepris d'analyser, et il ne nous reste plus qu'à déduire quelques faits généraux des observations de détail que nous avons rassemblées. C'est ce que nous allons faire le plus brièvement possible.

De tout ce qui précède, il nous paraît résulter :

1° Que l'idiome médique avait réellement une analogie assez étroite avec l'idiome persan, pour que Strabon, qui n'y regardait pas de très-près, ait pu dire avec raison que la langue des Perses et des Mèdes était la même ;

2° Que de l'idiome médique il est resté des traces évidentes dans le zend, dans le persan moderne, dans le turk, dans le kurde, dans le mongol, dans l'arménien, dans le géorgien et dans la langue des Tsiganes ;

3° Que le turk, plus que les autres langues congénères, présente des débris fort reconnaissables de l'ancienne langue des Mèdes ;

4° Que l'écriture des Mèdes, à en juger par les inscriptions des Achéménides, était syllabique, c'est-à-dire qu'un signe étant attribué à chaque articula-

tion quiescente, un autre signe bien distinct, mais constant, représentait cette articulation avec une voyelle inhérente, telle que A, E ou I, O ou OU;

5° Que, pour renforcer les consonnes inhérentes aux signes syllabiques, ces signes étaient précédés de la quiescente analogue;

6° Que l'articulation R isolée dans l'intérieur des mots empruntés aux langues congénères, comme le sanscrit ou le persan ancien, s'évanouissait dans l'idiome médique;

7° Que le paradigme des cas de la désinence médique n'était pas régulièrement fixé, puisque les désinences des cas n'étaient pas indispensables pour la détermination du sens;

8° Que certains signes de l'écriture médique avaient une assez grande ressemblance avec les signes persans de même valeur, mais que la plupart d'entre eux étaient identiques avec des signes de l'écriture assyrienne. De là résulte, ce nous semble, une antériorité évidente de l'écriture assyrienne sur l'écriture persane, puisque les Mèdes, cherchant des signes pour représenter les sons de leur langue, les empruntèrent à l'écriture destinée à peindre les sons d'un idiome de souche sémitique, plutôt qu'à l'écriture des Persans, dont la langue était à peu près la leur. Il semblerait de plus résulter de là, que les Mèdes ont formé leur alphabet avant les Perses.

Tels sont les premiers résultats auxquels l'examen sérieux du beau travail de Westergaard nous a conduits. Nous terminerons en disant que cet habile

philologue a bien mérité de la science, en débrouillant le premier, et avec peu de ressources, une écriture que l'on croyait condamnée à rester inextricable. Viennent maintenant les textes médiques de l'inscription de Bisitoun, et nous pouvons assurer que ces textes médiques se liront promptement et avec autant de sûreté que les textes persans. L'avenir nous apprendra prochainement, il faut l'espérer, s'il est permis de formuler la même espérance relativement aux écritures ninivite et babylonienne.

F. DE SAULCY.

EXCURSION A SEBDOU,

POSTE FRANÇAIS SUR LA FRONTIÈRE DU MAROC,

EXTRAITE DES SOUVENIRS DE LA PROVINCE D'ORAN, OU VOYAGE A TLEMCEN,

PAR M. L'ABBÉ BARGÈS.

Le 28 septembre 1846 je me trouvais chez le gouverneur de Tlemcen, qui avait bien voulu me convier à dîner avec plusieurs officiers de la garni-

son. Le lendemain un convoi devait partir pour aller ravitailler le poste de Sebdou. C'était pour moi une occasion fort belle de visiter les montagnes de l'Atlas, et de pénétrer sans danger jusqu'à la frontière du Maroc et à la limite du petit Saharah. Le général m'ayant demandé si je ferais volontiers cette excursion, j'acceptai sa proposition avec empressement, et des ordres furent donnés aussitôt pour nous faciliter le voyage : une tente, un mulet, un cheval et deux Arabes furent mis à ma disposition; le lieutenant Mackintosh se chargea des vivres, et au fourrier Si-Hammou fut confié le soin de me protéger et de pourvoir à mes besoins pendant tout le temps que durerait le voyage.

Dans la soirée, les deux Arabes en question vinrent au presbytère, amenant le cheval, et le mulet qui devait porter les bagages; après avoir fait leurs dispositions pour le lendemain, ils s'étendirent par terre en véritables Bédouins, et enveloppés dans leurs burnous ils s'endormirent à côté de leurs bêtes dans un coin de la cour.

A trois heures du matin tout était déjà prêt pour le départ. Nous nous dirigeâmes, à la lueur vacillante des étoiles, vers la *Porte de fer* (باب الحديد) *bab el-hadid*, au couchant de la ville. Lorsque nous franchissons l'enceinte des murs, la tête du convoi s'est mise en marche depuis près d'une demi-heure; l'air retentit au loin du son éclatant des trompettes. Bientôt le soleil vient éclairer de ses rayons naissants la scène mouvante que nous avons sous les

yeux. Ce sont des soldats pesamment armés qui s'avancent avec ordre, des escadrons de cavaliers dont les armes brillent comme des éclairs, de longues files de chameaux qui balancent leurs corps comme des navires agités par la houle.

Nous longeons le mur méridional de la vieille Mansourah, avec ses crénaux détruits et ses tours délabrées. Plus loin, nous passons sous une antique porte qui a nom *Porte de Khamys* (باب الخميس) *bâb el-khamys.* A notre gauche et du côté du midi s'élève le mont *Sakharataïn* (les deux rochers)[1]. Cette crête a été ainsi appelée par les Arabes, parce que, vis-à-vis de Tlemcen, elle est coupée par une vallée profonde, au fond de laquelle roule le *Wâdi-Barram.* Sur la cime du *Sakharataïn* est perchée la *cobbah*, ou marabout de Lella-Setti, qui a donné son nom à cette partie de la montagne appelée *Djebel Lella-Setti.* Pour éviter les regards profanes des mortels, cette sainte du kalendrier musulman, était allée fixer sa demeure dans la région des aigles et des grues. La légende ne dit pas si, comme la Magdeleine de la sainte Baume, elle était transportée sept fois le jour dans les hauteurs célestes, entre les bras des chérubins. Du haut de cet escarpement se précipite avec fracas une nappe d'eau plus blanche que la neige, qui, reçue dans un large ruisseau, faisait tourner autrefois une douzaine de moulins, dont on voit encore les ruines le long de la col-

[1] Édrissi, *Géographie*, 3e climat, 2e partie.

line qui sert de contre-fort à la montagne de *Lella-Setti*.

Cette cascade, que l'on nomme (مصب الكبير) *mçob el-kebir,* ou grande cascade, cascade de la Mansourah, cascade de Lella-Setti, est formée par un ruisseau auquel donne naissance une source située non loin du marabout. Cette source, qui se trouve dans un endroit rocailleux, est ombragée par un figuier séculaire. Les Arabes lui donnent le nom de (فوارة) *Fouarah,* eau jaillissante. Elle a été chantée par les poëtes arabes, entre autres par Mohammed ben Youçouf-el-Kaïciyi-el-Andolsiyi, qui a dit :

وَٱقْصِدْ بِيَوْمٍ ثَالِثٍ فَوَّارَةً
وَبِعَذْبِ مَنْهَلِهَا ٱلْمُبَارَكِ فَٱنْهَلِ
تَجْرِي عَلَى دُرٍّ لُجَيْنًا سَائِلًا
أَحْلَى وَأَعْذَبَ مِنْ رَحِيقٍ سَلْسَلِ

(Mètre kamil.)

Le troisième jour, dirige tes pas vers la Fewarah et étanche ta soif avec l'eau limpide de sa source bénie.

Elle roule sur un lit de perles ses flots d'argent, plus douce et plus agréable au goût qu'un vin généreux, frais et délicieux.

Du pied de la montagne, les eaux étaient amenées en partie dans la Mansourah, où elles alimentaient les fontaines, et en partie dans le *Saharidj* ou

[1] Ce distique est extrait de l'Histoire des Beni-Abd-el-Wady, fol. 3 r.

grand réservoir dont nous parlerons plus tard[1]. Un peu plus loin, et à l'ouest de la Mansourah, se jette également du haut de la montagne un autre ruisseau dont l'eau se perd dans la terre, au milieu des broussailles de la colline; les Arabes nomment cette cascade (مصب الصغير) *Meçob es-sogher*.

La route est bordée des deux côtés de lentisques et de jujubiers (زفيزف) *zéfyzef*. Après avoir contourné la montagne par un chemin rude et escarpé, nous arrivons sur un plateau qui domine au nord le vaste territoire de Tlemcen. De cette hauteur, l'œil découvre au loin, du côté du levant, le pinacle du corbeau (شرف الغراب) *scharf el-ghorab*, immense roc qui porte fièrement sa tête conique audessus de toutes les crêtes environnantes. Au nord et au couchant, se détachent les hautes montagnes des *Trâra*, qui forment un épais rempart entre la mer et les plaines fertiles de l'intérieur : c'est en vain que nos regards cherchent à découvrir dans cette direction les flots bleuâtres de la Méditerranée. Nous nous trouvons sur le territoire des *Beni-Ournid*. La route traverse une magnifique forêt d'oliviers, sur la lisière de laquelle est assis un (دشرة) *dacherah* ou village, habité par une fraction de cette tribu. Il se compose d'une trentaine de tentes noires rangées en cercle et semblables en tout aux *mapalia* des anciens Maures et des Numides. *Atar*

[1] Je crois que le ruisseau de la *Fouarah* est le même que celui désigné par Édrissi sous le nom de وادى النصرانى, *Wady el-Nosrani*, « rivière du Chrétien. » (3e climat, 2e partie.)

est le nom que les indigènes donnent à cette localité. Les Beni-Ournid exercent presque tous la profession de bûcherons et de charbonniers, et ils vivent du produit de leur industrie. Les anciens rois de Tlemcen retiraient de cette contrée un revenu qui allait jusqu'à douze mille dinars. Le territoire des Beni-Ournid, qui abonde en sources et en ruisseaux, est assez bien cultivé en plusieurs endroits, produit du froment, de l'orge, de l'avoine, et d'autres grains, et l'on y voit quantité d'arbres fruitiers, tels que le figuier, le cerisier, le noyer et l'olivier.

A ce magnifique plateau en succède un autre où l'on arrive par un chemin à peine tracé dans le sol, qui est partout hérissé de rocs et d'arbustes épineux. Nous étions à gravir péniblement le flanc de la montagne, quand le signal de la petite halte fut donné. Je profitai de ce moment de repos pour contempler, à travers les échancrures profondes des montagnes qui bornaient au loin l'horizon du côté du nord, la mer qui reflétait, sur une large zone bordée d'azur, les rayons éblouissants du soleil, arrivé au quart de sa course diurne.

Nous touchons enfin à l'extrémité de la montée : la plaine succède à la montagne, le chemin uni aux sentiers rudes, les champs et les prairies aux stériles broussailles de la colline. Nous foulons sous nos pas le plateau de *Terni*, traversé dans sa longueur par le *Safsef*, aujourd'hui aride et désolé, demain torrent impétueux et bruyant. C'est dans

cette plaine qu'eut lieu, au mois de mars de la même année, le fameux combat de Mohammed ben-Abdallah. Ce marabout, qui se posait en rival de Bou-Maazah et d'Abd-el-Kâder lui-même, était venu à bout de persuader à ses ignorants compatriotes, qu'il était le véritable *maître de l'heure* (*moulès-sahah*), le libérateur promis par Aly, cidi Benna et autres prophètes de l'Islam. Il vendait à tout le monde des recettes magiques, des prières cabalistiques de son invention qui guérissaient toutes les maladies, éloignaient tous les malheurs; il avait le cou, la poitrine, les bras et les jambes presque entièrement couverts d'amulettes et de grigris (حرز). Moyennant cet arsenal de préservatifs, et quelques paroles barbares, il se croyait à l'abri des balles et des coups de sabre des infidèles. Il avait attiré autour de lui une foule innombrable de dupes et de fanatiques, et il avait établi son campement dans les environs de *Aïn Bel-Ghâfer*, sur la lisière occidentale du plateau de Terni.

Un jour, il envoya au gouverneur de Tlemcen un petit bout de papier sur lequel on lisait :

«Au Taghiah (tyran) des Roumis, résidant à Tlemcen. Que Dieu nous la restitue !

«Louange au Dieu unique ! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, et qu'il les salue !

«L'empire appartient à Dieu et à celui à qui il veut bien l'octroyer. Il déteste l'infidélité et ceux qui professent l'erreur. C'est en son nom que je t'ap-

pelle à la lumière de la Direction, et que je t'invite à me reconnaître pour ton maître et souverain. Si tu écoutes ma voix, tu en recevras la juste récompense de la part de ton Seigneur, sinon je t'attends demain dans la plaine de Terni pour te faire éprouver la force de mon bras et goûter le châtiment que Dieu te réserve. Salut.

« Écrit par l'ordre de l'humble serviteur de son Seigneur, Mohammed ben Abdallah. »

A cette insolente sommation le général Cavaignac répondit en marchant le lendemain même contre le marabout, à la tête d'un escadron de hussards, d'une compagnie de spahis et d'un bataillon de chasseurs d'Orléans.

Mohammed avait promis à ses sectateurs une victoire complète sur les Roumis; il leur avait assuré que, durant le combat, il les rendrait invisibles à l'ennemi, que tous leurs coups porteraient, et que les génies soumis à son pouvoir répandraient le trouble et le désordre dans les rangs des infidèles. Mais à peine les Français furent-ils arrivés sur le champ de bataille, que, par l'ordre du général, ils fondirent sur les Arabes et en firent un massacre effroyable. Persuadés alors qu'il n'étaient ni invulnérables, ni invisibles, ils cherchèrent leur salut dans la fuite; atteints par les spahis, qu'on avait lancés à leur poursuite, ils mordirent la poussière comme les autres. Grâce à la vitesse de son cheval, Mohammed ben Abdallah parvint à échapper à une mort certaine; il disparut avec ses talismans et ses

amulettes, et dans la crainte d'être assassiné par ceux qu'il avait trompés, il alla cacher sa honte dans les montagnes inhospitalières du Rif et du Maroc. La sévérité de cette leçon produisit sur l'esprit des Arabes un excellent effet, car depuis cette affaire les imposteurs ont pris le parti de rester tranquilles, n'ayant pas le courage d'entreprendre une nouvelle équipée.

La grande halte fut établie à l'extrémité méridionale de la plaine, dans un lieu appelé *Aïn-Tesrameramet* dans la langue du pays. C'est le nom d'une source et des filets d'eau auxquels elle donne naissance. Elle jaillit au pied d'un tremble séculaire (صفصف) *safsaf*, qui étend ses larges branches et son ombre bienfaisante sur la modeste naïade. Dans les environs il y avait un champ où l'on avait planté des navets (لفت) *left*, et une espèce de millet que les Arabes nomment (البشنة) *el-beschnah*[1]. Les hauteurs de *Cidi-Afif* terminaient la plaine du côté du couchant. La contrée que nous avions choisie pour lieu de campement, n'était rien moins que sûre; les Bédouins, que le souvenir de leur défaite récente humiliait, nourrissaient dans leur cœur une haine implacable contre les Français. Des bandes de maraudeurs parcouraient le pays dans tous les sens, suivaient de près ou de loin les caravanes et les convois qui se mettaient en marche, tranchaient la tête aux soldats et aux voyageurs imprudents qui s'écartaient tant soit peu de leurs compagnons de

[1] Le *beschnah* est le gros millet blanc qui est connu aussi sous le nom de *calamboche*.

voyage, entretenaient même des intelligences avec les Arabes qui s'étaient mis sous la protection de notre drapeau, et par l'intermédiaire de ces traîtres ils n'ignoraient presque rien de ce qu'il leur importait de savoir, comme le but de nos excursions, la direction de nos armes, le nombre de nos soldats et l'importance des forces qui étaient mises sur pied. Quand leurs vengeances ne pouvaient atteindre les infidèles, ils s'attaquaient aux Arabes eux-mêmes qui avaient embrassé notre parti et voulaient jouir des bienfaits de la paix.

C'est ce qui se passa le jour même de notre arrivée dans cet endroit; le fait eut lieu presque sous nos yeux. Un Arabe soumis à notre domination labourait son champ non loin de notre bivouac. Un maraudeur à cheval qui l'a aperçu de loin, court sur lui, lui tire un coup de fusil et le blesse à la cuisse. On le transporte au camp où les chirurgiens français, après s'être consultés, décident qu'il n'y a pas de salut pour le blessé, si on ne lui ampute de suite la jambe. Les esculapes arabes, car il s'en trouve encore dans le pays, sont d'un avis contraire. Après une discussion où l'on parla beaucoup sans se comprendre, le malheureux Bédouin fut abandonné aux docteurs de sa nation, qui firent usage sans doute de leur remède ordinaire en pareil cas, je veux dire le feu, qu'ils appliquent sur les blessures de ce genre et dont ils obtiennent des guérisons presque incroyables.

Depuis notre départ, le vent du nord n'avait pas

cessé de souffler ; mais, à mesure que la nuit approchait, il devenait plus furieux et rien ne pouvait nous mettre à l'abri de ses caresses glaciales. Il dispersait les feux du bivouac; des étincelles ardentes, volant cà et là dans le camp, nous menaçaient d'un incendie général. Ce n'est qu'avec une peine infinie que les soldats vinrent à bout de faire cuire la viande qui devait servir à leur modeste repas.

En attendant l'heure du dîner, je voulus tenter une petite excursion autour du campement, et je me dirigeai du côté de la source de *Tesrameramet.* Je trouvai là accroupi sur l'herbe verte un Bédouin qui se rapetissait le mieux qu'il pouvait en cachant sa tête entre ses genoux, afin que son corps donnât moins de prise aux rafales et aux froides bouffées de la bise. Malgré la modestie de sa posture et la pauvreté des haillons dont il était couvert, quand il entendit le bruit de mes pas, il leva la tête et jeta sur moi un regard superbe et presque menaçant. Sans me déconcerter, je m'approchai de lui en lui donnant le salam et en lui adressant les compliments d'usage. Quand il m'entendit parler sa langue, ses yeux commencèrent à se radoucir, puis il s'abaissa jusqu'à répondre à mes salutations. Nous liâmes conversation. La curiosité attira bientôt dans cet endroit des Arabes qui m'avaient aperçu de loin, et qui vinrent se ranger en cercle autour de nous afin de mieux entendre nos paroles au milieu du bruit et des sifflements de la tempête.

« Je voudrais bien savoir, me disait le Bédouin d'un ton tant soit peu railleur, pour quelle raison les Roumis ont traversé la grande mer, et sont venus s'emparer d'une contrée dont nous avons hérité de nos pères?

« Les Français, lui répondis-je, n'eussent jamais songé à faire la conquête de l'Algérie, si leur drapeau n'avait pas été insulté par votre nation, si les maux que vous faisiez endurer aux esclaves chrétiens, si vos pirateries et vos brigandages n'avaient pas réclamé de notre part un prompt et terrible châtiment.

« Vous oubliez sans doute, reprit le Bédouin, que l'Arabe qui est né sous la tente n'a jamais aimé la mer ni les expéditions maritimes, et que c'est aux Turcs et aux maudits Coroughlis que vous deviez adresser vos plaintes et vos griefs.

« Puisque les Turcs étaient les maîtres du pays, répliquai-je, nous avons dû hériter de leurs droits, du moment que leur domination a cessé d'exister et que leur place est devenue vacante. Du reste, la contrée n'appartient de droit naturel ni à vous, ni aux Turcs, mais aux Berbers, qui sont les véritables indigènes et les plus anciens possesseurs. Vaincus et assujettis à la loi du plus fort, ils ont successivement passé sous la domination des Romains, des Vandales, des Grecs, des Arabes et des Turcs; aujourd'hui ils subissent avec vous le joug chrétien, qu'il ne dépend que de vous de rendre doux et léger. Certes, la terre entière appartient à Dieu, dit

votre livre, et il en donne l'empire à qui il lui plaît.

« Vous venez de dire, ajouta le Bédouin, que dans la succession des dominateurs du pays, aux Romains succédèrent les Vandales, aux Vandales les Grecs, aux Grecs les Arabes et les Turcs; pourriez-vous maintenant m'apprendre quel peuple doit succéder aux Roumis, car vous avez sans doute lu cela dans quelqu'un de vos savants livres ?

« Quelque savants que soient nos livres, lui répondis-je, ils ne le sont pourtant pas autant que les vôtres, car vous en possédez qui vous dévoilent l'avenir, et vos marabouts parlent d'un certain *Moules-Sahah* qui, d'après leur calcul, ne tardera pas à paraître. C'est lui, disent-ils, qui chassera les infidèles de la terre d'Afrique, et fera triompher sur eux la cause de l'Islam. »

A ces mots inattendus, un frémissement se fit entendre dans le groupe qui m'entourait : les Arabes avaient cru jusque-là que leurs secrètes espérances étaient ignorées des chrétiens, mais ce que je venais de leur dire leur prouvant le contraire, il s'était élevé dans leur cœur un sentiment de dépit que trahissaient leur silence affecté et leur mine peu rassurante. Je crus prudent d'interrompre là le dialogue et de prendre le chemin du bivouac.

Nous passâmes la nuit transis de froid et réveillés de temps à autre par le bruit de l'ouragan. Vers le matin, le mauvais temps ne fit que s'aggraver, et quand le convoi se mit en marche, nous eûmes

à braver les trombes du vent, qui venait en face, et une pluie à la fois fine et mêlée de flocons de neige qui se fondaient en tombant.

Cependant il nous fallait gravir une haute montagne par un sentier horrible et glissant. Après une heure de luttes et d'efforts, nous atteignons enfin la crête de la montagne et un troisième et dernier plateau s'ouvre devant nos pas. Peu à peu le ciel s'éclaircit et les nuages sont chassés au loin par le vent, qui continue à souffler, mais avec moins de violence.

Notre marche se poursuit sur un terrain inculte et pierreux, ombragé par une forêt de lentisques, d'yeuses et de chênes blancs aux glands doux, laquelle s'étend fort au loin, tant du côté du levant, où s'élèvent les montagnes de Nador, que vers l'occident dans le pays des *Beni-Hédiel.* Je demandai à un officier français si les arbres de cette forêt, du moins les chênes verts, ne pourraient pas servir à la construction des navires. Il me répondit que le bois en était trop cassant et que le meilleur usage que l'on pût en faire, c'était de le convertir en charbon. Nous rencontrons çà et là, le long de la route, de ces arbres à demi-brûlés et des troncs gisants sur la terre, consumés par un bout, et le reste noirci par le feu et presque carbonisé. Le Bédouin, transi de froid et grelottant, croit ne pouvoir mieux faire, pour dissiper la souffrance du moment, que de mettre le feu à un arbre, à la formation duquel plusieurs siècles ont quelquefois travaillé; en cela,

il ne montre pas plus de prévoyance que le sauvage qui, pour avoir le fruit d'un arbre qu'il a de la peine à atteindre, croit nécessaire de le couper au pied.

Nous descendons par une pente rapide et à travers un vallon ombragé vers la plaine de Sebdou. A une certaine distance de la route et sous un roc qui forme la voûte, jaillit à gros bouillons une source que les Arabes nomment (عين حبالت) *Aïn-hebalet.* Il en dérive un ruisseau qui arrose un vallon que nous descendons : c'est un des nombreux affluents de la Tafna ; mais avant de mêler ses eaux à celles de ce fleuve, il reçoit dans son lit le *Wâdy-Sebdou* (وادى سبدوا), et prend ensuite le nom de *Wâdy-Tsafrawah* (وادى تفراوة).

Nous arrivons sur un plateau qui domine la vaste vallée de Sebdou : c'est là que nous établissons la grande halte. Le vent du nord, que nous sentions à peine quand nous étions encaissés dans le vallon, redouble ici sa furie et semble regagner sur nous le temps pendant lequel les montagnes nous avaient soustraits à son empire. Plus que jamais il désole les broussailles, tourmente les arbres les plus vigoureux, soulève les tentes, brise les cordages qui les fixent au sol, et mugit au loin avec un fracas épouvantable; inutile d'ajouter que les soldats tentent vainement de fixer la flamme dans leurs foyers improvisés; c'est à peine s'ils réussissent à se tenir eux-mêmes debout et s'ils résistent à la violence des trombes qui ravagent le camp. Cependant, au bout de deux heures, il se calme tout à coup comme s'il

était las de tant de fureurs. Du lieu de notre campement au poste de Sebdou, il y avait une distance de deux bonnes lieues. Les hommes qui le gardaient se trouvaient là depuis près de trois ans, séparés du reste de l'armée et vivant dans une solitude aussi dangereuse que peu agréable. Sans cesse observés par l'ennemi, ils ne pouvaient s'écarter de deux cents pas de la redoute sans s'exposer à recevoir des coups de feu. Il ne fallait pas moins de cinquante soldats pour garder les troupeaux que l'on nourrissait pour la consommation de la garnison. Malgré cette précaution, il n'était pas rare que les Bédouins enlevassent des bêtes, et fissent, comme ils disent, parler la poudre contre les Roumis. Ces hommes allaient, à leur très-grand contentement, être remplacés par une partie des militaires qui avaient accompagné notre convoi. Comme le départ de ces derniers ne devait s'effectuer que fort tard dans l'après-midi, et qu'il était certain qu'ils n'arriveraient pas à Sebdou avant la nuit, je demandai au colonel chargé de conduire le convoi, la permission de partir plus tôt, ce qu'il m'accorda non sans peine, à cause du peu de sûreté que présentait la route. Cinq cavaliers arabes reçurent l'ordre de m'escorter et de se tenir prêts à partir; mais, avant de quitter le camp, je voulus en explorer le site et les alentours. Mes pas se dirigèrent donc vers le Tsafrawah, dont je trouvai les bords ombragés par d'épais bouquets de laurier-rose fleuris, et par les rameaux de mille autres arbustes qui s'enlaçaient les uns dans les

autres, et formaient une haie de verdure le long de la rivière. En suivant les sinuosités de son cours, qui se bifurque en quelques endroits pour dessiner des îles ou des amas de sable, j'arrivai jusqu'à l'extrémité du plateau, d'où l'eau descend, par une pente rapide, dans la riante vallée de Sebdou. Sur les gradins de cet escarpement, je découvris des traces de culture, des murs en pierre sèche, des restes d'habitation, et des arbres que la main des hommes avait plantés, tels que des figuiers, des cerisiers et des abricotiers; plus bas, l'on voyait un moulin presque entièrement conservé. C'était là, sans doute, la demeure de quelque tribu arabe ou berbère, que la guerre avait forcé d'émigrer dans le Maroc, et qui, comme tant d'autres, avait préféré la terre étrangère à la patrie opprimée et désolée par les ghazias. L'heure de mon départ pour Sebdou s'approchant, je ne crus pas devoir pousser plus loin mon excursion; je retournai au bivouac, où m'attendaient les cinq cavaliers arabes qui avaient été désignés pour me servir d'escorte. Dès qu'ils m'aperçurent, ils vinrent au-devant de moi pour m'annoncer qu'ils étaient à mes ordres; l'on m'amène mon bucéphale et nous partons.

Nous descendons au pas l'escarpement qui domine la vallée de Sebdou. Au loin et au fond de la plaine, se détachent comme deux points blancs: d'un côté, les constructions du poste vers lequel nous tendons; de l'autre, la *zaouiah* de cidi Tahar. Nous arrivons enfin dans la plaine, qui est couverte d'un

fourré de verdure et où s'élèvent çà et là des arbres de haute futaie.

Pendant que je chevauche tranquillement à une centaine de pas environ de mes cavaliers, je remarque qu'ils s'entretiennent à voix basse et que, de temps en temps, ils se retournent de mon côté ayant l'air de craindre d'être entendus de moi. Une pensée de défiance surgit dans mon esprit; je me rappelle le sort tragique de certains voyageurs qui ont été pillés et massacrés par les Bédouins auxquels ils avaient cru pouvoir confier leurs pas. Tout à coup je lance mon cheval au milieu de leur groupe et, interrompant brusquement leur conversation suspecte, je leur adresse des questions insignifiantes, puis, prenant les devants, je me mets à galoper sur la route de Sebdou, je traverse successivement le Wâdy Tsafrawah et le Wâdy Sebdou, et j'arrive, au bout d'une demi-heure, dans la cour du poste militaire de ce nom. Je me trouvais sur le territoire des *Ouled-Ouriahh.* Le commandant du fort avait été prévenu, je ne sais comment, de ma prochaine arrivée; l'accueil qu'il me fit, quand je me présentai à lui, fut des plus bienveillants. Il me fit visiter les constructions intérieures du poste, les casemates et les écuries, les silos qui servaient de prison, et les magasins qui renfermaient les munitions de guerre ainsi que les provisions de bouche. Le commandant, qui était chef de bataillon au 41e, s'appelait Brachet. Il voulut bien, sur ma demande, me raconter l'action qui lui avait valu son grade. « Il y a un an, me

dit-il, que ce poste avait pour commandant le chef de bataillon M. Billot, du 41e comme moi. Le caïd des Beni Snous, homme d'un caractère faux et profondément dissimulé, comme le sont d'ailleurs tous les Arabes, avait fini par gagner son amitié, et il avait continué de venir chaque jour jouer aux échecs avec lui. Un jour, après avoir joué une partie de son jeu favori, il sort en disant qu'il va bientôt revenir. Cependant, il se fait attendre, il ne paraît point; des sentinelles viennent annoncer que l'on a aperçu des cavaliers sur les hauteurs voisines. Le commandant, qui ne se défiait de rien, part avec un petit nombre des siens et se dirige vers la colline où les Arabes s'étaient montrés. Tout à coup, des nuées de cavaliers fondent sur lui et le cernent; il crie à la trahison, frappe de son épée à droite et à gauche; il se bat comme un lion, mais à la fin il est blessé, tombe et expire. Le même sort atteint un lieutenant des zouaves attaché aux affaires arabes, M. de Dombasle, officier aussi brave qu'instruit et bien élevé. Une armée innombrable de cavaliers arabes vient alors assiéger le poste, qu'ils attaquent de tous les côtés, et principalement du côté du nord, où il n'est défendu que par un simple mur de terre battue et durcie. Deux pièces de campagne, braquées dans les deux angles, sont là heureusement pour ralentir la fougue aveugle des cavaliers ennemis, ce qui permet d'ailleurs à nos soldats d'exhausser le mur avec des sacs remplis de terre, et de tirer à couvert sur les Arabes qui tentent de franchir et de renverser ce faible obstacle. En

apprenant la mort du commandant, mes compagnons d'armes m'avaient mis à leur tête; grâce à leur courage et à ma présence d'esprit, les Arabes furent mis en fuite et le fort ne tomba point sous le pouvoir de l'ennemi. Ceci se passait en septembre 1845 : vous voyez qu'il y a maintenant juste un an. C'est à la suite de cette défense que le Gouvernement m'a conféré le grade de chef de bataillon, grade que je crois avoir assez mérité. Depuis cette attaque perfide, nous ne cessons de nous tenir sur le qui-vive avec les Arabes, et nous n'agissons plus avec eux qu'avec une extrême défiance et beaucoup de précaution. »

Quand il eut achevé son récit, que j'avais écouté avec le plus vif intérêt, je le priai de me donner quelques renseignements sur l'origine du fort de Sebdou. Il m'apprit que ce poste avait été créé par l'émir Abd-el-Kâder, mais que les Français, après s'en être emparés, l'avaient considérablement agrandi, fortifié, et rendu tel, en un mot, qu'on le voyait actuellement. Après ces explications, je lui demandai encore si la contrée était fertile en antiquités. A cela il répondit qu'il ne connaissait pas d'autres antiquités que celles que l'on voyait à El-Ghor, à une journée environ de marche à l'est de Sebdou, chez les Ouled Aly ben-Hamel; que, du reste, il ne les avait pas visitées lui-même et qu'il ne pourrait, par conséquent, me fournir des renseignements bien précis.

Vers cinq heures, arrivèrent les deux cents hommes

qui venaient relever la garnison. A huit heures, le commandant Brachet nous fit servir un dîner aussi splendide qu'il pouvait l'être dans ces lieux sauvages et privés des ressources des grandes villes. Le capitaine Saunière, qui était à mes côtés, me donna des preuves d'une attention et d'une urbanité dont je ne perdrai jamais le souvenir. Comme la conversation vint à tomber sur la perfidie des Arabes qui, l'année précédente, avaient fait périr le commandant Billot et le lieutenant de Dombasle, il me dit que l'on avait dressé un petit monument sur leur tombe, et il m'engagea à aller le bénir après le dîner. Je lui fis observer que, n'ayant ni rituel, ni ornements sacrés, ni rien de ce qu'il fallait pour procéder à cette cérémonie conformément aux règles de l'Église catholique, j'éprouvais le regret de ne pouvoir répondre à sa pieuse intention. Le banquet se prolongea fort avant dans la nuit. Une magnifique peau de panthère était appendue au mur de la salle : voilà, me dit le commandant, la dépouille d'une bête que j'ai tuée à la chasse; je vous prie de l'accepter comme un souvenir de votre passage dans ces lieux solitaires. Je le remerciai du cadeau qu'il voulait bien me faire et j'ajoutai que l'accueil hospitalier et bienveillant dont il m'avait honoré ne s'effacerait jamais de ma mémoire.

L'heure du silence et du repos étant enfin arrivée, il me montra lui-même le lit que l'on m'avait préparé : c'était un matelas étendu sur trois planches que deux bancs supportaient; le tout était disposé

dans un coin de la salle où nous venions de dîner. « Il y a trois mois, me dit-il au moment où il se retirait, que Mgr le duc d'Aumale s'est reposé sur cette même couche : puisse-t-elle vous porter bonheur ! —Merci du bon souhait, lui répondis-je. Que le ciel protége toujours les pas du noble prince que vous avez accueilli sous ce toit hospitalier ! »

Il y avait à peine quatre heures que je m'étais jeté dans les bras du sommeil, que le poste entier était déjà en mouvement, et l'on se disposait au départ. Nous nous mîmes en marche au clair de la lune. A la pointe du jour, nous avions rejoint le reste du convoi, que la veille nous avions laissé sur le plateau. De là, nous reprenons la route de Tlemcen. Après quatre heures d'une marche pénible et à travers les montagnes des Beni-Hédiel, nous arrivons dans la plaine de Terni, où le convoi bivouaque de nouveau. Pendant que l'on apprêtait le déjeuner, le lieutenant Mackintosh était allé faire une excursion dans les collines voisines, où il avait apperçu un nuage de fumée. A son retour, il nous rapporta qu'il avait trouvé derrière ces hauteurs le commandant Bazaine, chef du bureau arabe de Tlemcen, avec un corps de cavaliers, et qu'il avait vu étendus sur un rocher les cadavres de trois maraudeurs arabes à qui il avait fait trancher la tête. Il me demanda si je n'étais pas désireux de voir ce spectacle. Je lui répondis que, rien que d'y penser, je frémissais d'horreur, et que je ne concevais nullement ces exécutions à la turque. Il tâcha de les justifier, en disant

que dans un pays où les brigands étaient si nombreux et si dangereux, le règne de la terreur était nécessaire, et que la vue de ces cadavres exposés nus sur les rochers, de ces têtes pendues aux branches des arbres, était seule capable d'épouvanter les barbares et de leur faire mettre un terme à leur vie de brigandages et de crimes. L'Arabe, ajouta-t-il, ne connaît que le sabre ou le bâton. La raison est la loi des peuples civilisés; mais ceux qui ne distinguent pas ou méconnaissent la voix divine, ne peuvent et ne doivent être menés que par la force. Nous serions dupes de nous-mêmes, si pour les réduire, nous employions un autre moyen. — « Triste moyen, lui dis-je en terminant, si toutefois il est le seul vrai, le seul efficace ! »

Après une halte de plusieurs heures, nous poursuivons notre route à travers le plateau de Terni; puis, descendant les gradins que forment les montagnes des Beni-Ournid, nous rentrons à Tlemcen au moment où le soleil disparaît à l'occident.

Trois jours avaient suffi à cette intéressante excursion; j'avais traversé le Tell dans toute sa largeur, et effleuré la région des hauts plateaux, au delà desquels s'étend un océan de sable, une plaine sans borne, un désert sans fin. J'étais heureux d'avoir visité des contrées jusque-là peu connues, recueilli quantité d'observations et de faits qui étaient pour moi tout à fait nouveaux, et qui étendaient le cercle de mes connaissances. Mais pour remplir entièrement le but de mon voyage, il me restait encore beau-

coup à faire, et je prévoyais, non sans regret, que le temps dont je pouvais disposer, serait trop court pour explorer avec soin et profit la ville et ses alentours. Nous étions déjà au 1er jour d'octobre.

NOTE SUR UN PASSAGE
DU CCLXIVe CHAPITRE
DE LA CHRONIQUE CATALANE
D'EN RAMON MUNTANER.

Messieurs,

A la dernière séance de la Société asiatique, M. le président fit un rapport verbal sur les publications les plus récentes relatives à l'Orient et à l'Espagne arabe. La discussion m'amena à exprimer quelques doutes sur l'exactitude du texte d'un court passage de Muntaner, dont M. Reinhart Dozy a donné la traduction dans le Journal de la Société, août 1847. Vous m'engageâtes alors à exposer cette opinion par écrit, et je viens répondre à votre invitation, sans me préoccuper de la date déjà ancienne du mémoire, car il n'est jamais trop tard pour apporter une conjecture sur le texte d'un ouvrage important.

La phrase dont il s'agit se trouve dans le CCLXIVe chapitre de la Chronique catalane d'En Ramon Muntaner, fol. 220, recto, de l'édition princeps, Valence, Philippe de Mey, 1558, in-fol. Déjà antérieurement ce passage avait attiré l'attention de plusieurs érudits, qui ont cru y voir des mots arabes altérés. J'ose n'être point de cet avis, et j'y reconnais des expressions catalanes mal déchiffrées sur le manuscrit original. Avant d'arriver à l'examen des mots en particulier, je dois vous soumettre quelques observations qui s'appliquent à l'ensemble de la phrase et même à l'ouvrage de Muntaner en général.

Dans une épitre dédicatoire, adressée aux syndic, notaire, greffier, citoyens jurés et autres membres du conseil municipal de Valence, l'imprimeur Philippe de Mey, rapporte que le manuscrit de la Chronique lui fut remis par un membre de ce même conseil, pour le publier aux frais de la ville. Il s'excuse des retards qu'a éprouvés l'impression, et déclare n'avoir épargné ni soins, ni peines, pour mener à bien un travail dans lequel il espère qu'on trouvera la preuve de son zèle et de sa bonne volonté. Philippe de Mey est digne d'une partie des louanges qu'il se décerne à lui-même; mais il faut bien distinguer l'imprimeur de l'éditeur. L'exécution matérielle de la Chronique ne laisse que peu à désirer, même en la comparant aux chefs-d'œuvre typographiques de la ville de Valence, si connue pour ses belles éditions. L'imprimeur a fait preuve de talent et de goût dans son art: malheureusement on ne saurait en dire autant de l'éditeur.

Nous ne trouvons pas une restitution, pas une seule note sur ce texte, qui, tel qu'il nous l'a donné, en exigeait cependant un grand nombre. Le petit poëme qui forme le CCLXXII[e] chapitre de la Chronique est plein de lacunes et d'altérations de tout genre. En le lisant, on est frappé de l'omission de vers entiers, indispensables pour compléter le sens ou la strophe.

Les autres parties de la Chronique ne sont pas plus exemptes de corruptions. Il existe entre autres un passage, chapitre CCLXIX, folio 224, recto, où on lit : « E Deus do a nos aytal goig cõ hach madona la « Regina savia, com lo vae axí gracios, e bo, e ab « la cara rient e bella, e vestit de drap daur, man- « tell Cathalanesch, e pelot, e un bell *batut* daquell « drap mateix al cap. » *Batut* ne se rencontre dans aucun des idiomes néo-latins de la Péninsule, et ne peut être que le résultat d'une mauvaise lecture. Il faut évidemment lui substituer *barret*, c'est-à-dire *béret*, *bonnet*, *barrette*, qui convient à l'ensemble de la phrase, et forme le même nombre de jambages. Le sens est donc : « Et que Dieu nous accorde autant de joie qu'en éprouva madame la sage reine, lorsqu'elle le vit (l'enfant) ainsi plein de grâce et de santé, avec un visage riant et beau, vêtu de drap d'or (manteau catalan et justaucorps), et un beau béret du même drap sur la tête. » On s'étonne qu'une restitution aussi simple et aussi évidente ne soit pas venue à l'esprit de la personne qui a lu l'épreuve. Il me serait facile d'indiquer d'autres exemples semblables;

mais je ne crois pas devoir multiplier inutilement les citations. La Chronique de Muntaner, malgré tout l'intérêt qu'elle offre pour l'histoire de la Catalogne, à une de ses époques les plus brillantes, ne saurait mériter votre attention qu'au point de vue des études orientales.

Philippe de Mey nous dit dans sa dédicace que le manuscrit sur lequel il imprimait était fort ancien (*molt antich*). Comme ces paroles n'impliquent aucune date, même approximative, on peut en inférer seulement que le manuscrit offrait des difficultés de lecture aux personnes chargées de le déchiffrer. Il faut donc que, pour restituer un passage, on ait égard à l'écriture, et qu'on ne substitue un mot à un autre que si les éléments matériels sont identiques ou à peu près semblables, et peuvent ainsi avoir donné lieu à une leçon fautive. Les indications qui résultent de l'examen graphique, quoique indispensables, ne sauraient à elles seules conduire à la restitution du passage que nous aurons à examiner. Pour décider si Muntaner a pu introduire dans son livre une phrase pareille à celle qu'on lui impute, phrase complétement en dehors de l'usage de la langue catalane, il faut étudier les habitudes d'esprit, de style et de langage de cet auteur. Muntaner avait en histoire et en littérature des connaissances qui nous surprennent chez un soldat catalan du XIII[e] siècle. Il cite les Fables d'Esope (fol. 239, recto), rappelle les Aventures de Lancelot du Lac (fol. 110, recto) et du roi Arthus (fol. 136, recto). On rencontre, dans son

livre, des proverbes et des apologues amenés avec le plus heureux à-propos. Enfin, l'intrépide Almugavar, qui avait assisté à trente-deux batailles et combats sur terre et sur mer, aimait et cultivait la poésie. Ses inclinations littéraires lui suggèrent une foule de remarques et d'observations curieuses. Il nous apprend que de son temps on parlait aussi bien français en Morée qu'à Paris (fol. 217, verso). Ailleurs (fol. 238, recto), il parle des manufactures de papier de Xátiva, dont il constate toute l'importance. Mais le point qu'il nous faut surtout déterminer, est celui de savoir si Muntaner possédait bien le catalan, et s'il attachait quelque importance à la pureté du langage : car alors il deviendra évident qu'il n'a pas pu écrire une phrase, ou plutôt un non-sens, comme celui que nous lisons dans le chapitre cité de la chronique. La correction et l'élégance du style de Muntaner sont admis par tous ses compatriotes. L'éloge du catalan, sa langue maternelle, est un sujet sur lequel il revient toujours avec bonheur, et son admiration pour cet idiome passe toute croyance. Ici, il nous apprend que les habitants d'une ville s'expriment dans le meilleur catalan qui soit au monde, *parlen del bell Cathalanesch del mon* (fol. 15, recto). Ailleurs (fol. 16, recto), il remarque, à la louange de deux gentilshommes étrangers, qu'aucun de leurs contemporains ne s'exprimait aussi bien qu'eux dans cette même langue. Plus loin (chapitre CCXL, fol. 199, recto), il fait encore la même observation au sujet du comte de Brienne (*Brenda*).

Quant à l'emploi des mots arabes ou orientaux, circonstance importante, sinon décisive, dans la question, Muntaner s'en montre très-sobre. Les expressions qui reviennent plusieurs fois dans la Chronique sont au nombre d'une quarantaine seulement, toutes fort claires, et communes aux différents idiomes néo-latins de la Péninsule, telles que :

Adalils, adelils (دليل), dux viæ, et index[1].

Adzembla, (زاملة), camelus onerarius, qui supellectilem et commeatum portat.

Albará (براءة), epistola. *Afr. peculiariter,* diploma regium, *imprimis,* quo immunitas aut privilegium alicui conceditur firmaturque.

Alcacer (قصر), palatium, arx.

Alcayt (قائد), gubernator, præfectus.

Alforrats (حرّ), liber, non servus, ingenuus, verus.

Aljuba (جبّة), tunica ex panno gossipino.

Almugatens (مقدّم), præpositus, dux, princeps.

Almugáver (مغاور), pugnator, bellicosus. Qui multum excurrit in hostem τῆς غارة ergo.

Alquería (قرية), urbs, et pagus, villa.

Cafisos (قفيز), mensuræ genus.

Durusana, darasanal, deresana, de دار الصناعة.

Darga (درقة), scutum.

Mesquí (مسكين), pauper, egenus.

Moxerif (مشرف), splendidus.

Nafil, pers. (نفير), tuba ænea.

Raval (ربض), suburbium.

[1] On lit *judex* dans le *Lexicon heptaglotton* de Castell; c'est une faute d'impression.

Resenes (رهن), pignus.
Tabals (طبل), tympanum.
Torsimani (ترجمان), interpres.

Quoique ce catalogue soit fort peu considérable, je suis sûr de n'y avoir omis aucun mot important ou d'un fréquent usage chez l'auteur. Il faut croire, d'après cela, que Muntaner n'a point bariolé une de ses pages d'expressions arabes, rebelles aux lois de l'analogie étymologique, fort peu satisfaisantes pour le sens, et tout aussi inconnues aux Catalans et aux Portugais qu'aux Castillans et aux Galiciens.

J'arrive à la discussion du texte. Il s'agit de présents offerts à un infant par Muntaner, et dont celui-ci fait l'énumération détaillée. Voici le passage, d'après l'édition princeps que j'ai déjà citée : « E com yo fuy davayllat de la galea, yo fiu « treer dos bales de tapits en terra, qui eren de Tri- « pol, e anibles, e ardiens, e almaxies, e alquinals, « e mactans, e jucies, e daltres joyes. »

M. Reinhart Dozy traduit : « Quand je fus dé- « barqué de la galère, je fis porter à terre deux « ballots de tapis qui venaient de Tripoli, de jolis « cadeaux, des manteaux, des mouchoirs précieux, « des fichus que l'on pose sur sa tête, des pièces « d'étoffe, des bonnets et d'autres présents. »

Nous sommes parfaitement d'accord, M. Reinhart Dozy et moi, sur le commencement de la phrase, qui n'a souffert aucune altération ; nos opinions ne diffèrent que sur les mots qu'il suppose

arabes et dans lesquels je ne puis voir, comme je l'ai dit plus haut, que des fautes de lecture et d'impression. La première expression corrompue est *anibles* que M. Reinhart Dozy rend par *cadeaux*. Il serait étonnant qu'un mot ayant la signification de *cadeau* se trouvât au milieu d'une liste d'objets qui constituent eux-mêmes le cadeau. M. Reinhart Dozy fait dériver cette expression de l'arabe نافلة, qui a bien le sens de *donum;* mais je doute que ce mot ait jamais pu devenir en catalan *anible*. Fatha, élif, اَ ne font pas dans cette langue *e*, *i* ou *í*, mais *a* comme dans *cáfila* قافلة, *Almugáver* مغاور, etc. Il arrive parfois que اَ deviennent *e*, comme dans *cequia* ساقية; mais c'est une exception. Sans doute, comme l'a fait remarquer M. de Sacy (*Grammaire arabe*, t. I, p. 41, note, de la seconde édition), cette combinaison représente le son *e* dans les ouvrages castillans en caractères arabes, à l'usage des Morisques, et ceux-ci écrivaient لَشْ شِيَالُشْ لَشْ تِيَارَّشْ (*los cielos*, *las tierras*); n'oublions pas toutefois que c'est là une orthographe de convention fondée sur l'*imaleh*, et destinée à représenter en lettres arabes un son de la langue espagnole. Il s'agit ici de l'opération inverse. D'ailleurs, les mots arabes introduits dans le catalan, comme dans le castillan et le portugais, ne sont point de formation savante, mais bien d'origine populaire. Ils sont entrés dans ces langues par l'usage et par la communication des habitants arabes avec les habitants indigènes. On doit admettre aussi que

les Arabes d'Espagne n'avaient pas tous la même prononciation, particulièrement en ce qui concerne l'*imaleh*. Ces faits expliquent l'anomalie de ا َ, devenant tantôt *a*, en vertu de la règle, et tantôt *e*, par exception. La permutation du ف arabe en *b*, comme le veut M. Reinhart Dozy, ne me paraît guère probable. Nous voyons que le ف s'est conservé dans *moxarif*, *nafil*, *cafis*, *cáfila*, *catifa*, et que les Catalans préfèrent même le son de cette lettre à celui de *h*, souvent adopté par les Castillans. C'est ainsi qu'ils ont transcrit de l'arabe *alcofoll*, *alforrats*, *alforjes*, etc. Je ne vois pas non plus comment *ble* répondrait à فلة. Le mot نافلة, tel qu'il existe en arabe, s'il avait passé en catalan, serait devenu, selon toute apparence, *náfila*. *Anible* ne se trouve d'ailleurs ni en castillan, ni en portugais, circonstance décisive, car il n'existe pas un seul mot arabe ou oriental en catalan, qui ne se rencontre dans l'une ou dans l'autre de ces deux langues. Cessons de chercher davantage; la terminaison *ble* indique un adjectif latin en *bilis*[1], *ani* forme cinq jambages. Il est évident qu'il faut lire *mobles*, *des meubles*, expression qui convient parfaitement au sens et répond à toutes les exigences graphiques.

[1] « .... Algunas veus Cathalanas y Llatinas, apénas hi ha diferencia « alguna entre ellas, y solament se distingeixen, ó per rahó del ac- « cent, ó perque lo us ha invertit ó variat alguna lletra. Estas pocas « veus bastaran pera confirmar y dar mes força á lo que he anunciat « en lo prefaci de esta gramática; ço es, que nostra llengua es filla « llegitima de la Llatina. Sería per demes lo trasladarlas totas; puix son « tantas, que esta memoria alfabética apénas podríaservir de ápice o

Ardiens, qui suit, ne saurait venir du pluriel irrégulier أرديَة ; c'est toujours du singulier que sont tirés les mots catalans dérivés de l'arabe. D'ailleurs, *ardiens* n'existe ni en catalan, ni en castillan, ni en portugais, donc il n'a pu se trouver sous la plume si correcte de Muntaner. Il faut lire *arnesos* (*des harnois, des armures*), qui a le même nombre de traits qu'*ardiens* et donne un sens convenable. Nous voyons d'ailleurs, par différents passages de la Chronique, que les harnois étaient un objet fort recherché par les chevaliers catalans, et qu'on les offrait en cadeau (voyez fol. 213, recto, chap. CCLV).

Quant au mot *almaxies*, il vient bien de مَغْشِيَة, comme nous l'apprend M. Reinhart Dozy. L'élision du غ n'a rien qui doive surprendre, et nous en trouvons un autre exemple dans le castillan et le portugais *almafre*, un casque, qui vient de مِغْفَر ; mais il est difficile de déterminer avec exactitude la valeur

« punt. Perçó es de advertir.... que tampoch se notan las (veus) que « en Cathalá terminan en *ble*, y se derivan dels verbals en *bilis* dels « Llatins, com : amable de *amabilis ;* terrible de *terribilis ;* honorable « de *honorabilis ;* horrible de *horribilis*, etc. » (Voyez *Gramática y apologia de la llengua Cathalana, per lo D. Joseph Pau Ballot y Torres ;* Barcelona, 1814, in-8°, p. 230 et 233.)

Le même auteur observe, dans sa préface (p. xxv), que les mots arabes ne sont pas nombreux en catalan. Il dit : « Quant los Moros « inundáren la Espanya, lo Arabe se feu comú y vulgar en algunas « provincias. de lo que se lamentava lo mártir sant Eloy en lo si- « gle IX ; mes Cathalunya conservá sempre lo us de sa llengua y lo « exercici de la religió christiana. Ab tot, quedáren del Arabe algunas « veus, etc. »

de cette expression dans Muntaner. Les *almaxies* étaient des vêtements dont la forme a varié suivant les pays et les époques. Un passage de la Chronique catalane du roi En Jacme (*Relation de la conquête du royaume de Valence*, chapitre XXXIV, fol. 55, recto.) me porte à croire que les Catalans contemporains de Muntaner donnaient ce nom à une sorte de tunique ou de vêtement de dessus. Les vers du Portugais Afonso Giraldes, sur la bataille du Salado, vers cités par Bluteau dans son Dictionnaire, paraissent indiquer la même acception. Il serait facile de recueillir quelques autres significations; mais je doute qu'*almaxia* ait jamais voulu dire *mouchoir précieux*. Je ne connais du moins aucun passage d'auteurs catalans, castillans ou portugais qui autorise cette interprétation.

Alquinal ne présente aucune difficulté, et l'étymologie en a été déterminée depuis longtemps : c'est l'arabe قناع, que Golius et Castell rendent par *calantica* [1].

Mactan est inconnu à tous les idiomes néo-latins de la Péninsule, et cette raison me suffit pour le repousser. Je lis *mantell*, manteau de cérémonie pour les grands et les chevaliers, et manteau de femme. Cette expression, souvent employée dans

[1] M. Amédée Peyron a prouvé que le mot *calantica*, qu'on trouve dans un grand nombre de manuscrits, ne saurait être latin. Il faut lire *calvatica*, comme dans le palimpseste de Turin, publié sous le titre de *Cic. fragm. orat. in Clod.* edent. Amed. Peyronio. Lipsiæ, 1824, pag. 115. Voyez aussi le Dictionnaire de Forcellini, éditions de Furlanetto, au mot *calvatica*.

la Chronique de Muntaner, convient au sens, elle a d'ailleurs le même nombre de traits que *mactan*, et il est facile de supposer une confusion.

Nous sommes arrivés au dernier mot qui demande une explication : c'est *jucies;* il faut lire *jaccins*, pluriel de *jacci*, des hyacinthes, sorte de pierre précieuse. Le nombre de traits de *jaccins* et de *jucies* n'est pas le même; mais, comme cela arrive si souvent dans les écritures espagnoles et dans le texte imprimé de la Chronique de Muntaner, l'*n* aura été marquée par une barre sur l'*i*, barre qu'on peut supposer omise par le copiste ou négligée par l'imprimeur. Cette conjecture, si elle est exacte, explique la différence, et le nombre de jambages se trouve parfaitement identique. Après ces restitutions, je traduis : « Et lorsque je fus descendu de la galère, je fis apporter à terre deux ballots de tapis de Tripoli, des meubles, des harnois, des vêtements de dessus, des coiffures de femme, des manteaux de cérémonie, des hyacinthes et d'autres pierres précieuses. »

L'examen auquel nous venons de nous livrer indique une vérité assez fâcheuse, c'est que le texte de Muntaner, après avoir trouvé deux éditeurs et deux traducteurs, présente encore des passages altérés. Nous aurons atteint le but que nous nous proposons dans cette note, si les littérateurs qui, par la suite, pourront s'occuper de la Chronique de Muntaner, se décident à ne pas accorder une trop grande confiance à l'édition de Philippe de Mey.

Louis Dubeux.

BIBLIOGRAPHIE.

SUR LES FORMES ARTIFICIELLES DE LA POÉSIE ARABE.

J'ai donné il y a dix ans, dans ce journal[1], une notice sur dix formes peu connues de la versification arabe, en revendiquant pour les Arabes l'honneur d'être les inventeurs des *ottave rime*. Je reviens ici au même sujet, parce que le grand ouvrage philologique *El-Mostathref fi kulli fennin mostazref*, المستطرف فى كلّ فنّ مستظرف, c'est-à-dire : « Celui qui cueille des fruits dans toutes les connaissances élégantes, » traduit par le dernier historiographe ottoman Esaad efendi, in-folio de 1453 pages, imprimé en 1263 de l'hégire (1847), traite le même sujet fort au long, dans le LXXII[e] chapitre. J'y reviens, non-seulement parce que le texte est beaucoup plus détaillé que celui de la biographie de *Lisan-eddin ibnol-Khatib*, لسان الدّين ابن الخطيب; mais aussi parce qu'il fournit matière à quelques nouvelles remarques, dont une se réfère au calife Nassir-eddin, un des souverains les plus chevaleresques des Arabes. Le *Mostathref* traite, en sept sections, précisément des mêmes sept genres de poëmes dont il est question dans le *Dorrol-meknoun* درّ المكنون de Hadji-Calfa, dont j'ai parlé d'abord dans le volume susdit du Journal asiatique, et puis dans la notice donnée dans le catalogue de mes inscriptions[2]. La véritable définition des *mouweschahat* موشّحات, des *ezdjal* ازجال, des *doubeït* دوبيت et des *mewali* موالى s'y trouve bien juste et précise; mais les

[1] 3[e] Série, VIII, p. 155.

[2] *Jahrbücher der Litteratur*, vol. LXXXVIII, insc. 406.

sources dans lesquelles j'ai puisé alors ne permettaient pas d'être aussi explicite sur les *kawma*, les *kanoukan* كان وكان et les *hamak* حماق. Le *Mostathref* ne laisse rien à désirer sur l'exactitude des renseignements et sur le nombre des exemples qu'il donne sur chacune de ces formes. Nous passons ici sous silence les *elghaz* الغاز, c'est-à-dire les charades; les *mouweschahat*, c'est-à-dire les pièces à rimes croisées et les *doubeït*, c'est-à dire les quatrains, en rattachant nos remarques aux formes suivantes.

Nous observerons d'abord, sur les *ezdjal*, que ce mot doit se traduire par *sonnets*, comme on le voit par l'explication que le *Mostathref* donne du mot *ezdjal*, qui est le pluriel de *zedjil* زجل. Le *Mostathref* dit : « *Zedjil*, au pluriel *ezdjal*, signifie ce qui produit un son, *sonnant;* c'est ainsi qu'on appelle un nuage qui produit du tonnerre, *sohab zedjil* سحاب زجل, « c'est-à-dire un nuage sonnant. » La traduction littérale du mot *ezdjal* est donc des vers *sonnants* ou *sonnets;* ils furent appelés ainsi, parce qu'on les chantait accompagnés de musique. Il y en a de sept espèces : 1 Expression de tendresse, *ghazel* غزل; 2 sonnet de printemps, *beharyé* بهاريّه; 3 chansons à boire, *khamryé* خمريّه; 4 des vers licencieux, *baleik* بليق; 5 les satiriques, *farki;* 6 ceux dont une partie des paroles est déclinée ou conjuguée d'après les règles de la grammaire, mêlées à d'autres qui sont des fautes de langage : ces vers s'appellent *mozeiledje* مزيلج; enfin, 7 ceux qui ne contiennent que des maximes de sagesse et des conseils, *mokeffer* مكفّر. Après avoir classé les *sonnets* de cette manière, la traduction turque du *Mostathref* dit que les *ezdjal* répondent aux chansons populaires que les Ottomans nomment *mani turki* مانى تركى et *cherki* شرقى, et nous apprend que les *ezdjal* se composent de deux pièces, dont la première consiste en cinq, sept ou neuf vers de la même rime, et la seconde partie de trois vers d'une autre rime.

On voit ici la charpente originale du sonnet arabe, qui se compose de deux parties, dont l'une, en cinq, sept ou

neuf distiques, fait le fond, auquel on ajoute trois autres d'une rime différente, بش ویدی وطقوز بیتنه قدر قافیهٔ واحده ایله ابیات اصلیه اولوب هربیتنه قوافی مطلوبهٔ دیکرده اوچر مصراع الحاق اولنور, p. 1234. Le sonnet européen ne diffère de l'arabe, que par le nombre des rimes de la première moitié; mais il a conservé le même nombre dans la seconde, et, comme le nom de cette espèce de poëme est tout à fait le même dans la langue arabe et dans les langues européennes, on ne pourra en contester l'invention aux Arabes. Les *ezdjàls* fleurirent, non-seulement en Espagne, mais aussi en Égypte, où l'auteur du *Semarol-Ewrak* ثمار الاوراق, Ibn-Hadjdjé ابن حجّه[1], mort en 837 (1433), en laissa un grand nombre. Quant au *mewalis*, l'auteur du *Mostathref* dit qu'ils dérivent leur nom des affranchis (*mewali*), qui les chantaient aux marchés, aux jardins, en arrosant ou en ensemençant les champs. Ce sont proprement des chansons de paysans et de domestiques. Les *kanoukan* كان وكان ou *kankan* étaient des pièces en vers sur une seule rime, tirant leur nom de la formule des conteurs arabes *kan ou kan*, c'est-à-dire : « Il y avait un jour. . . » Le mot *kanoukan*, abrégé en *kankan* كان كان[2], est probablement l'origine du français *cancan*, pour lequel le dictionnaire de Napoléon Landais donne l'étymologie peu plausible du latin *quamquam*. Le nom des pièces de vers appelées *kawma* قوما est dérivé de l'appel au peuple (*kawm*). Les *kawmas* étaient des chansons populaires par lesquelles les mouezzins appelaient le peuple

[1] Il y a ici, dans l'original, un très-grave anachronisme; il y est dit que le sultan Hassan, sous le règne duquel Ibn-Hadjdjé aurait vécu, était un descendant des Eïoubides, le dix-neuvième sultan de sa dynastie, fondateur de la grande mosquée et d'écoles au Caire, mort en 662. Il y a ici quatre grandes erreurs; sultan Hassan n'était point Eïoubide, ni le dix-neuvième sultan de sa dynastie; mais le vingt-septième de la dynastie des mamlucs baharites; il ne mourut point en 662, mais en 762, et Ibn-Hadjdjé ne vécut point sous son règne, mais presque un siècle plus tard.

[2] C'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans le registre de la page 1598.

à la rupture du jeûne à la fin du carême. C'est *Ebou-Noktha* ابو نقطه, le chantre du célèbre calife Nassir-eddin, le trente-quatrième de la dynastie de Beni-Abbas, mort en 623 (1226), qui passe pour en être l'inventeur. Ebou-Noktha est nommé par Lisan-eddin *Ebou-Laktha* ابو لقطه, et je ne saurais décider laquelle des deux leçons est la fautive. Nassir-eddin, dont la bibliothèque renferma dix mille volumes, est le même calife chevaleresque qui aima tant l'investiture du grade de chevalier. La dernière espèce de chanson traitée dans la septième section du LXXII[e] chapitre du *Mostathref* s'appelait *hamak* حماق, c'est-à-dire *des bêtises*, parce que les gens sans esprit se plaisaient à fredonner ces sortes de vers, qui étaient tantôt satyriques et tantôt des balivernes. L'exemple suivant, cependant, que donne le *Mostathref*[1] n'est ni méchant, ni bête. C'est une variation des vers cités par Williams Jones, dans son ouvrage sur la poésie asiatique, et tirés du *Sukkerdan* (p. 19) :

Pour me laver j'entrais au bain ;
Mes larmes s'écoulaient grand train ;
Les ondes sans cesser coulèrent ;
Mes larmes les eaux devancèrent ;
On dit au bain : « Voici l'amant
« Dont le congé fait le tourment. »

انا ما عبوری الحمام * لجسمی حتّی ینظف * الّا لدمع جاری *
علی الما ولا ینوقف * وذیك الجاری تجری * ودمعی تسابقها *
تقول الانام فی الحمام * فدا احباب وفارقها *

HAMMER-PURGSTALL.

[1] La dernière ligne de la page 1243 et la première de la page 1244.

Histoire du Bouddha Sakya-Mouni, traduite sur la version tibétaine du Kan-djour, et revue sur l'original sanscrit (*Lalitavistâra*), par Ph. Éd. Foucaux, professeur de tibétain à l'école des langues orientales. Paris, 1849, 1 vol. in-4°, à la librairie de Benjamin Duprat.

Dès le XIIIe siècle, des voyageurs avaient donné quelques renseignements sur le Tibet, et, au commencement du XVIIIe, des missionnaires catholiques avaient compilé un vocabulaire assez incomplet de la langue tibétaine; mais ce fut seulement vers 1830, que M. Csoma de Kõros rapporta du Tibet des matériaux qui purent réellement servir à donner à l'Europe la clef de cet idiome. Pendant son séjour à Calcutta, Csoma se livra à ses travaux de grammaire et de lexicographie, en même temps qu'il nous faisait connaître, par des analyses exactes, le *Kan-djour* et le *Stan-djour*, les deux principaux recueils de la théologie et de l'érudition tibétaines. Puis, après avoir mis au jour, sous le patronage de la Compagnie des Indes, sa grammaire et son dictionnaire, il voulut repartir pour aller chercher les livres qu'il attendait du Tibet, et qui tardaient trop au gré de son impatience. C'est pendant ce voyage, en 1842, qu'il mourut à Darjiling, dans le Népâl. Toutefois, il avait assez vécu pour acquérir la gloire de fondateur de l'étude du tibétain en Europe. Ses ouvrages ont porté les fruits qu'il devait en attendre. Ils ont grandement aidé I. J. Schmidt, à Saint-Pétersbourg, à se rendre maître de la langue du Tibet. Il est douteux que, sans les secours légués par Csoma, Schmidt fût parvenu, de 1837 à 1843, à traduire des ouvrages tibétains, et à compiler un dictionnaire tibétain-allemand.

Vers le même temps, on commençait à s'occuper aussi en France de la littérature tibétaine. M. Foucaux, l'un des élèves les plus distingués de M. Burnouf pour le sanscrit, se voua particulièrement à l'étude du tibétain. Indépendamment d'un extrait du *Kan-djour,* intitulé *le Sage et le Fou*,

qu'il avait publié avec un glossaire pour ses élèves de l'École des langues; il avait aussi donné, en 1841, un spécimen du *Rgya-tcher-rol-pa,* qui était une préparation au grand ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

Pendant que M. Foucaux s'occupait de ce travail ardu, Schmidt donnait, en 1842, une courte notice sur une biographie tibétaine de Bouddha, qu'une mission russe avait apportée de Peking, pour le musée asiatique de Saint-Pétersbourg. Ce savant s'était proposé de donner du développement à ce travail; mais la mort vint arrêter ses études; et il ne laissa que le commencement de la traduction du sixième chapitre. M. Schiefner, à Saint-Pétersbourg, songea alors à donner suite à l'ouvrage de Schmidt.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment la biographie apportée de Péking (et dont la rédaction ne remonte pas au delà de 1734) s'accorde avec celle de M. Foucaux, qui est d'une époque beaucoup plus ancienne. En effet, quoique la dernière soit enveloppée d'un nuage d'incertitude qui reste attaché à tant d'ouvrages et à tant d'événements de l'Orient, à cause de leur ancienneté même, M. Foucaux, d'après des considérations très-judicieuses, croit devoir attribuer la rédaction dont il fait usage, au troisième concile des religieux bouddhistes, qui eut lieu quatre cents ans environ après la mort de Sakya-Mouni. M. Foucaux, en admettant l'opinion qui fixe la date de la mort de Bouddha à cinq cent quarante-six ans avant Jésus-Christ, place par conséquent le *Lalitavistâra* vers l'an 150 avant notre ère; et puisque cet ouvrage a été traduit en chinois l'an 76 de notre ère, la date que lui assigne M. Foucaux n'a rien d'invraisemblable. L'ouvrage tibétain est une traduction du sanscrit, et M. Foucaux, ayant en main l'original, a pu contrôler, et quelquefois corriger le texte tibétain qu'il traduisait, ce qui offre une nouvelle garantie pour la fidélité de son travail.

Il est juste de signaler cette publication comme très-importante pour la connaissance de l'une des principales formes de croyance religieuse de l'humanité. La traduction de

M. Foucaux est exécutée avec beaucoup de soin et un savoir étendu. Les notes linguistiques, géographiques et historiques donnent l'intelligence complète de plusieurs points obscurs; et pour ne rien négliger de ce qui pouvait faire connaître la vie du fondateur de la doctrine bouddhique, M. Foucaux a fait graver des scènes de la vie de Bouddha, d'après des bas-reliefs conservés au musée de la Société asiatique de Calcutta, que M. Théodore Pavie avait dessinés pendant son séjour dans l'Inde.

A. Troyer.

Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge, et sur les progrès de la géographie après les grandes découvertes du xve siècle, pour servir d'introduction et d'explication à l'atlas composé de mappemondes et de portulans, et d'autres monuments géographiques, depuis le vi^{e} siècle de notre ère, jusqu'au xviie, par M. le vicomte de Santarem; t. I, in-8°; Paris, 1849.

Le moyen âge, même aux époques les plus barbares, fut témoin d'études plus ou moins actives sur les questions de géographie qui avaient préoccupé les Grecs et les Romains. Néanmoins, quand Vasco de Gama eut tourné le cap de Bonne-Espérance, quand Christophe Colomb eut découvert l'Amérique, et surtout quand les compagnons de Magellan eurent fait le tour du monde, un nouvel horizon se présenta aux esprits, et il fallut asseoir la science de la géographie sur des bases nouvelles. Les écrits qui ont été laissés par l'antiquité classique n'ont pas cessé d'être l'objet de l'attention de la docte Europe. Depuis un siècle surtout, les doctrines géographiques professées par Homère, Ératosthène, Strabon et Ptolémée, ont donné lieu à des publications d'une grande importance. Quant au moyen âge, qui avait pour nous une espèce d'intérêt national, on le dédaigna, et les doctrines géographiques éparses dans les traités occidentaux

et orientaux, furent en général délaissées. La lacune qui existait pour les doctrines géographiques de l'Orient a été remplie l'année dernière par le président de la Société asiatique, M. Reinaud, dans son introduction au livre d'Aboulféda. M. Reinaud n'avait eu garde de négliger de se mettre au courant des doctrines de l'Europe, vu la corrélation qui existe entre les deux points de vue, et il y a plusieurs questions de géographie occidentale qu'il a le premier résolues. Mais la carrière parcourue par nos pères au moyen âge offre un champ immense, et elle méritait qu'un savant, convenablement préparé, en fît l'objet spécial de ses investigations. Telle est la tâche honorable à laquelle a bien voulu se vouer M. le vicomte de Santarem, depuis longtemps connu par ses travaux historiques et géographiques, notamment par le magnifique atlas, spécialement consacré au moyen âge, dont chaque livraison offre quelques monuments nouveaux.

L'ouvrage que publie M. de Santarem, et qui doit se composer de six volumes, est destiné à servir de texte à l'atlas; mais l'auteur, en le composant, a mis à contribution les traités du moyen âge, imprimés et manuscrits, dont il rapporte souvent des fragments; aussi l'ouvrage n'est pas seulement indispensable aux personnes qui ont souscrit à l'atlas; il s'adresse également aux hommes de cabinet qui ont du goût pour l'histoire de la géographie. Le deuxième volume ne tardera pas à paraître, et les autres volumes se succèderont régulièrement.

Les Annales littéraires de Heidelberg (1849, n° 15) contiennent un article, dans lequel M. Weil réclame contre une critique insérée par M. Reinhart Dozy dans le Journal asiatique du mois de décembre 1848. M. Dozy, en rendant compte du mémoire de M. Defrémery sur les Émir-al-Omera, et en le comparant à l'Histoire de ces émirs, traitée par M. Weil dans le IIe volume de son Histoire des khalifes,

avance que le travail de M. Defrémery se distingue par une exactitude scrupuleuse, une grande abondance de faits, et en ce que M. Defrémery suit toujours les auteurs les plus dignes de confiance, et rejette en note des récits que M. Weil n'hésite pas à admettre dans le texte. Tout en rendant justice au travail excellent de M. Defrémery, M. Weil fait remarquer qu'il était impossible, dans un ouvrage de cette nature, de ne pas laisser échapper des fautes de détail, et il relève, dans le mémoire de M. Defrémery, de fausses dates, des omissions de faits, etc. La conclusion de M. Weil est que M. Dozy, en se posant comme arbitre entre les deux ouvrages, n'a pas gardé une position parfaitement convenable, et que, dans la vérité, les deux ouvrages, tout en offrant chacun des avantages particuliers, se corrigent et se complètent l'un l'autre.

On sait que M. Kosegarten, professeur de langues orientales à l'Université de Greifswald, a publié récemment une édition complète du texte sanscrit du *Pantcha-tantra.* M. Kosegarten, dans une lettre en date du 19 juillet, qu'il a adressée à M. Reinaud, s'exprime ainsi : « Je suis maintenant occupé à faire imprimer un second texte du *Pantcha-tantra,* qui diffère beaucoup du premier, et qui contient beaucoup de fables qui ne se trouvaient pas dans l'autre. J'ai toujours comparé l'édition du *Kalila* de M. de Sacy avec mes manuscrits indiens, et j'ai été souvent surpris, en voyant que beaucoup de sentences indiennes se trouvent dans le *Kalila,* rendues avec une grande exactitude. Cette circonstance mérite de l'attention, vu que le *Kalila* lui-même n'est que la traduction arabe d'une traduction pehlvie du texte sanscrit. J'ai en même temps repris ma Chronique arabe de Tabari, et j'espère en pouvoir publier bientôt un troisième volume. »

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1849.

DU FEU GRÉGEOIS,

DES FEUX DE GUERRE,

ET DES ORIGINES DE LA POUDRE A CANON

CHEZ LES ARABES, LES PERSANS ET LES CHINOIS,



PAR MM. REINAUD ET FAVÉ[1].

Nous publiâmes, il y a quelques années, M. Favé et moi, une histoire de la découverte de la poudre à canon, et nous montrâmes que cette découverte n'était point un fait instantané et dû au hasard, mais qu'elle était le résultat naturel des progrès d'un art cultivé depuis bien des siècles, celui des feux d'artifice et des compositions incendiaires. Un des résultats les plus curieux de notre travail était la preuve qu'on s'était trompé sur la date et le lieu de certaines découvertes. Par exemple, M. Quatremère a attribué aux Chinois du XIII[e] siècle de l'ère chrétienne une artillerie telle à peu près qu'elle fut

[1] Un extrait de ce Mémoire a été lu dans la séance générale du 30 juillet.

établie en Europe au siècle suivant[1]. Ce savant, se fondant sur des témoignages chinois, ne s'est pas aperçu que les PP. Mailla et Gaubil, qu'il invoque à l'appui de son opinion, avaient traduit différemment certains passages des Annales chinoises, et qu'ils y avaient même ajouté tantôt des expressions de leur cru, et tantôt des interpolations de la version tartare-mandchou, version qui date seulement d'un peu plus d'un siècle, et qui, par conséquent, n'a aucune autorité. M. Quatremère, qui est probablement étranger à la matière, a réuni ensemble des phrases appartenant les unes au P. Mailla, les autres au P. Gaubil, et a cru pouvoir faire parler des expressions qui se renversent les unes les autres. Nous négligeâmes, dans notre ouvrage, de faire mention de l'opinion de M. Quatremère, parce qu'elle ne nous paraissait pas suffisamment appuyée. Néanmoins, quelques personnes nous ont opposé l'autorité d'un homme qui possède une grande érudition. D'ailleurs, dans l'intervalle, nous avons recueilli divers témoignages arabes et persans qui nous avaient d'abord échappé, notamment certains passages du manuscrit arabe appartenant à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, que nous avons déjà mis à contribution dans ce recueil[2]. Nous avons cru, M. Favé et moi, devoir reprendre la question et développer certains points

[1] *Histoire des Mongols de la Perse*, par Raschid-eddin, t. I, p. 135, et suiv.

[2] Cahier de septembre 1848.

qui ont pu paraître obscurs dans notre premier travail. Jusqu'ici, le récit des écrivains chinois, qu'on ne peut se dispenser de consulter pour un pareil sujet, n'était connu des Européens que par les versions plus ou moins libres des PP. Mailla et Gaubil. M. Stanislas Julien a bien voulu faire pour nous une nouvelle traduction sur les textes chinois qui se trouvent à la Bibliothèque nationale.

Nous rapportons en entier les passages que nous avons recueillis, et les textes sont reproduits tels qu'ils se trouvent dans les manuscrits. Certaines expressions peuvent donner matière à difficulté. Les savants se disputent depuis des siècles sur quelques termes grecs, relatifs au feu grégeois, qui ont été employés par l'empereur Léon et par la princesse Anne Comnène. Dans notre précédent ouvrage, nous sommes parvenus, M. Favé et moi, à lever une partie des difficultés; mais il en reste encore. Les chimistes les plus habiles hésitent sur le sens de certains mots latins qui se trouvent dans le *Liber ignium* de Marcus Græcus; qu'y aurait-il d'étonnant si le même embarras se présentait pour des termes arabes, persans et chinois? En pareil cas, il s'agit de savoir si l'on a à sa disposition des données à la fois nombreuses et diverses, de manière à pouvoir les contrôler les unes par les autres. Une considération importante, c'est lorsqu'on opère sur une période de temps considérable, et qu'on n'est pas suffisamment fixé sur l'état d'un art quelconque dans les commencements de cette période, de prou-

ver qu'à une époque postérieure, l'art n'avait pas encore dépassé telle ou telle limite. Dans un métier qui, comme l'art de la guerre, ne peut s'exercer qu'à l'aide d'une masse de personnes, un procédé qui n'existait pas à un jour donné, ne pouvait pas exister cinquante ans auparavant. Voilà pourquoi les témoignages que nous apportons ici ont été classés dans un ordre chronologique. Nous ne doutons pas que les incertitudes qui pourraient s'attacher à certains détails ne disparaissent à la lecture de l'ensemble.

Nous allons d'abord rappeler les conclusions principales de notre précédent travail : Dans l'antiquité, les Grecs et les Romains employèrent à la guerre certaines compositions incendiaires; mais ces compositions se bornaient à des recettes très-simples. L'art des feux de guerre, qui fut employé par les Grecs du Bas-Empire, et qui leur rendit d'abord les plus grands services, avait reçu de notables améliorations; mais les derniers perfectionnements paraissent être venus des Chinois; du moins il est indubitable que les Chinois reconnurent les premiers la substance qui devait transformer l'art des compositions incendiaires; nous voulons parler du salpêtre. Lorsque les Arabes empruntèrent aux Chinois un certain nombre de compositions incendiaires, ils apprirent d'eux à mélanger les trois substances qui composent la poudre, à savoir : le salpêtre, le soufre et le charbon; néanmoins, ce n'était pas pour faire détonner ce mélange ni pour lui donner une force projective; c'était pour le faire fuser et s'en

servir, soit comme d'une amorce, soit dans le but de rendre plus vives et plus difficiles à éteindre les matières incendiaires auxquelles on l'ajoutait.

Le salpêtre qu'on trouve dans la nature est presque toujours impur, et les premières préparations qu'on en fit étaient fort imparfaites. Les progrès que les Arabes firent faire à la chimie, ou du moins à quelques-unes de ses applications, leur permirent d'améliorer considérablement la purification du salpêtre. Le mélange intime des trois substances acquit la propriété détonnante. Ainsi fut créé le nouveau principe de force dont l'emploi devait changer l'art de la guerre. De la connaissance du fait de la détonation, de la faculté de le produire, à l'idée de l'employer à lancer des projectiles et surtout à l'application de cette idée, il y avait assez loin pour qu'il se soit écoulé du temps avant de la réaliser. La connaissance de l'époque précise où cette application commença d'avoir lieu nous échappe; mais nous avons été fondés à dire que le premier emploi de la poudre à canon, comme force projective, avait dû se faire dans la première moitié du XIV[e] siècle.

Les points sur lesquels roule la discussion actuelle sont les suivants :

1° A quelle époque le salpêtre fut-il introduit dans les compositions incendiaires chez les Arabes et chez les Grecs?

2° A quelle époque faut-il placer la rédaction du *Liber ignium ad comburendos hostes*, de Marcus Græcus?

3° Est-il vrai que les Chinois ont employé avant les Arabes la poudre à canon comme force projective?

4° Quelle est la nation qui, la première, a fait servir la poudre à lancer des projectiles?

La première question nous paraît recevoir un jour tout nouveau de l'examen d'un traité arabe de la bibliothèque de l'Université de Leyde, qui remonte à l'an 1225 de J. C. et qui est intitulé : *Traité des ruses, des guerres, de la prise des villes et de la défense des défilés, d'après les instructions d'Alexandre, fils de Philippe*[1]. Voici quelques passages du manuscrit qui ont trait à notre sujet :

« Les chapitres suivants traitent de la préparation du naphte et de son emploi, de la manière de s'en

[1] *Journal asiatique*, mois de septembre 1848, p. 198 et 199. M. Reinaud a fait remarquer que les Orientaux en général font remonter à Alexandre le Grand, ou plutôt à Aristote, qu'ils croient avoir été son ministre, les principales découvertes de l'esprit humain dans les arts de la paix et de la guerre, sous le point de vue moral, comme sous le point de vue matériel. La vérité est que Fabricius fait mention dans sa Bibliothèque grecque, au chapitre des ouvrages apocryphes d'Aristote (édition originale, t. II, p. 201), d'un traité intitulé : Τακτικά. Il existe en arabe un livre intulé: كتاب الغالب والمغلوب, que d'Herbelot (*Bibliothèque orientale*, aux mots *Aristothelis* et *Ketab-al-yelym*) a pris pour un traité d'art militaire, et dont on attribue la rédaction originale à Aristote; mais on trouve un traité sous ce titre dans le supplément des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, n° 1945, et les seuls procédés qui y soient décrits roulent sur des formules cabalistiques. Il en est de même d'un traité turk qui porte le même titre, et qui se trouve dans la bibliothèque de la ville de Leipsig. (Voy. la description qu'en a donnée M. Fleischer, dans le Catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs de cette bibliothèque, p. 337.)

servir comme amusement, de l'art de lancer le feu et de l'employer aux incendies, de la connaissance des huiles avec lesquelles on produit le feu, de la manière de faire sortir le feu de certains liquides, enfin des enduits qui empêchent la combustion[1]. »

L'auteur arabe donne une énumération des matières qui étaient employées dans les compositions. Ce sont, pour le naphte, le naphte blanc, le naphte rouge, le naphte noir, le naphte persan, le naphte de Colzom (sur les bords de la mer Rouge), etc. pour le goudron : le goudron du Magreb (régions occidentales), le goudron de Barca et le goudron de Syrie; diverses espèces d'huiles, telles que l'huile de graines de lin, l'huile de Palestine, l'huile du Magreb[2], l'huile de cocotier, etc. plusieurs espèces de résine, à savoir : la résine du pin[3], la résine de térébinthe[4], la résine de pistachier, le mastic, la colophane, etc. certaines substances minérales, comme le soufre, le soufre jaune, blanc ou noir, l'arsenic, etc. diverses graisses, telles que graisse de chien de mer, graisse de chien d'étang et de rivière, graisse de chien domestique, graisse d'ours, de loup, de

[1] وهذه ابواب تشتمل على صنعة النفط وعمله واللعب به وصفة رمى النار والاحراق بها ومعرفة الادهان التى تستخرج منها واخراج النار من المياه واطلية تمنع من حرق النار

Fol. 32 v. du n° 499, et fol. 66 du n° 92.

[2] دهن زيت الغرب

[3] صمغ الصنوبر

[4] صمغ البطم

vache, etc. différentes espèces de lait, telles que le lait du palmier doum, etc.[1].

« Essai du naphte blanc : Tu prendras une feuille de porreau frais, tu l'enduiras de naphte; ensuite tu la feras passer sur le feu; si le feu s'y attache, le naphte est bon; s'il ne s'attache pas, le naphte est mauvais; ou bien tu tremperas ta main dans le naphte, et tu la placeras sur le feu; aussitôt le naphte prendra feu[2]. »

« Essai du naphte noir : Tu prendras un jonc qui sert pour les flacons et les bouteilles; tu le couperas en petits morceaux, et tu le placeras par terre en quatre endroits différents; tu allumeras du feu dans l'endroit le plus proche de toi; tu verseras avec une écuelle du naphte sur le feu, de manière que la flamme atteigne le jonc; si le feu s'attache au jonc, le naphte est bon; si le feu ne s'attache pas, le naphte ne vaut rien[3]. »

[1] Fol. 66 du n° 92.

[2] تجربة النفط الابيض تاخذ ورقة كُرّات طرية فتصبغهـا بالنفط ثم تمرها على النار فان علقت بها النار فالنفط جيـد وانْ لم تعلق فلا وايضا تغمس يدك فيه وتمرها فوق الـنـار فانه يشتعل Fol. 33 du n° 499, et fol. 68 du n° 92.

[3] تجربة النفط الاسود تاخذ من بردى القناني والقواريـر فتقطعه صغارا ثم تجعله على الارض فى اربعة امكنة ثم اشعـل ادناها اليك بالنار ثم تزمى بذلك النفط فى جفنة على ذلـك اللهيب حتى يبلغ ايضا البردى فان تعلقت النار فى البردى فهو جيد وان لم تعلق فلا خير فيه *Ibid.*

« Manipulation du goudron de manière à en faire une huile pure qui ressemble aux huiles véritables : Tu jetteras le goudron dans une marmite propre; tu y verseras une eau pure que tu feras bouillir, puis tu le décanteras; ensuite tu prendras de l'huile de Palestine avec de l'oliban, et tu feras digérer cet oliban dans l'huile pendant trois jours; place, après cela, le goudron sur le feu; verse l'huile et l'oliban de manière qu'ils bouillent ensemble; ôte-les du feu, mêles-y du blanc d'œuf avec un peu d'alun; alors le goudron sera dans l'état auquel tu vises et propre à servir, s'il plaît à Dieu[1]. »

« Manière de blanchir le naphte noir : Prends un grand vase d'airain, remplis-le aux deux tiers, de naphte; ensuite casse des œufs; prends le jaune des œufs et ajoute à chaque jaune d'œuf deux blancs d'œuf; puis tu prendras les coquilles avec la pellicule qui les accompagne, tu les mettras dans un panier que tu luteras d'argile et dont tu boucheras la tête; ensuite tu calcineras dans un four à chaux; tu ajouteras pour dix portions[2] d'œuf une once de coquille; tu jetteras le

[1] تدبير القطران حتى يصير دهنا صافيا كهية الادهان تلقيه فى قدر نظيفة وتلقى عليه ماء صافيا وتغليه غليانا ثم تصفيه ثم تاخذ زيت فلسطين ولبان انقع اللبان فى الزيت ثلثة ايام ثم احمل ذلك القطران على النار ثم الق فيه الزيت واللبان حتى يغلى ثم انزله عن النار ثم اضرب فيه بياض البيض مع شى من شب فانه يجى كما تريد مجرب جيد ان شاء الله Fol. 33 du n° 499, et fol. 68 v. du n° 92.

[2] Le قسط, au pluriel اقساط, est un demi-sa; le قسط est apprécié vingt onces, mesure grecque, ou un rotl et demi d'Anatolie.

tout dans le naphte, tu battras avec la main ou avec un bâton jusqu'à ce que tu voies le naphte s'épaissir et se couvrir d'écume; après cela, tu allumeras audessous un feu doux, jusqu'à ce qu'il entre en ébullition et que tu le voies en train de se purifier; ensuite tu ôteras la marmite du feu; tu auras auprès de toi un grand vase sur lequel sera un tamis de crin, où tu mettras du sable, du soufre et du charbon jusqu'à la moitié; ensuite tu verseras le naphte sur le tamis jusqu'à ce qu'il sorte limpide et blanc; tu recommenceras l'opération une ou deux fois; c'est un procédé d'un effet admirable. Ou bien tu distilleras le naphte tout entier à l'aide de la cornue et de l'alambic[1]. »

« Dissolution du soufre : Tu prendras du soufre

[1] تبييض النفط الاسود خذ قدر نحاس كبيرة فاجعل فيها من النفط ثلثيها ثم كسر البيض وخذ المح واجعل على كل ه B محة بياض بيضتين ثم تاخذ قشر ذلك البيض وتاخذ غرقيه فتجعله فى قفاعة اعنى قشور البيض وتطينها وتسد راسها ثم تكلسها فى اتون الجير ثم تجعل على كل عشرة اقساط اوقية منه مع البيض ثم تلقيه فى النفط وتسوطه بيدك اوبعود حتى تراه قد ازبد وصار له رغوة ثم توقد تحته وقودا لينا حتى يغلى وتراه تصفوا ثم تنزل القدر عن النار وعندك قصرية عظيمة عليها منخل شعر وتجعل فيه رملا وكبريتا وفحما (فحما) الى نصفه ثم صب النفط فى الغربال حتى تراه صافيا ابيض ثم تعيده مرة او مرتين فهذه صفة عجيبة او تصاعد النفط كله بالقرعة والانبيق N° 499, fol. 33 v. et n° 92, fol. 69.

noir, tu le pileras (ou tu l'enterreras), et tu le distilleras à la cornue et à l'alambic, pendant qu'il est humide; alors il en sortira une huile admirable que tu pourras employer dans tes opérations[1]. »

« Autre dissolution du soufre : Tu prendras un vase de verre, tu creuseras dans la terre un trou de la grandeur de deux coudées que tu rempliras d'eau; lorsque le trou aura bu l'eau, places-y le vase de verre et mets dessus une de ces nattes sur lesquelles on dépose le fromage; recouvre la natte par une autre chose; mets par-dessus du crottin frais et laisse l'appareil pendant sept (70) ou soixante et quinze jours. Le tout se convertira en eau ou en huile; décantes-en l'huile; l'huile ne pourra plus se coaguler[2]. Sache que le feu qu'on voit marcher sur l'eau est dû uniquement à de l'huile et à toute autre matière

[1] حل الكبريت تاخذ الكبريت الاسود فتدفنه (فتدقّه) وتصعده بالقرعة والانبيق فى رطوبة (رطوبته ou) فيخرج منه دهن عجيب فادخله فى عملك N° 499, fol. 34; n° 92, fol. 71. Le mot *alambic* dérive du terme grec Ἄμβιξ, et c'est sous sa forme arabe qu'il a été employé en Europe, dans le moyen âge. M. le baron de Humboldt a fourni quelques détails fort curieux sur l'art de la distillation chez les Grecs, dans son Examen critique de l'Histoire de la géographie du nouveau monde, t. II de l'éd. in-8°, p. 308 et suiv.

[2] حل الكبريت ايضا تاخذ باطية زجاج وتحفر فى الارض حفرة قدر ذراعين ثم تملاها ماء فاذا شربت الماء فضع فيها الباطية الزجاج وضع عليها حصيرة من حصر الحالوم ثم اطبقها بشى اخر ثم احمل عليه الزبل الرطب ودعه ٧ او ٧٥ يوما فانه يصير ماء ودهنا فصفى الدهن عنه فانه لا يجمد ابدا *Ibid.*

légère. L'huile de rend (ou laurier, *laurus nobilis*), mêlée avec du galbanum et de l'oliban est beaucoup plus prompte à s'enflammer et produit plus d'effet que l'huile de navet mêlée avec de la résine de pin et de la gomme adragante. Sache, de plus, que l'eau de camphre, quand elle est distillée, se mêle avec l'huile de baume; toute chose dont tu l'approcheras brûlera sur-le-champ [1]. »

« Composition du feu qui brûle sur l'eau : Tu feras cuire la poix et la graisse ensemble; quand elles seront fondues, tu y verseras du naphte blanc; si ensuite tu y répands une eau quelconque, ce mélange brûlera sur l'eau; pour que la flamme soit bien pure, tu n'as qu'à ajouter du soufre et de la colophane pilée; de même, si tu verses goutte à goutte le mélange sur l'eau, il brûlera parfaitement. Tu peux aussi faire un mélange d'huile de baume et de naphte; cette composition a la propriété de brûler les étoffes de laine dont se couvrent les Romains [2]. »

« Voici différentes choses que j'ai vues dans un livre

[1] واعلم ان النار التى تراها تجرى على الماء انما هى الادهان وكل شى خفيف واعلم ان دهن الرند بالقنة واللبان اسرع اخذا للنار واحسن من زيت الفجل بصمغ الصنوبر والكثيرا واعلم ان ماء الكافور مصعّدا يخلط بدهن البلسان وتقربه الى ما شيت فتحرقه مكانه N° 499, fol. 37; n° 92, fol. 76 v.

[2] Par *Romains*, l'on peut entendre ici, non-seulement les Grecs du Bas-Empire, mais les nations chrétiennes du nord de l'Europe, qui, comme on sait, sont plus chargées de vêtements que les peu-

égyptien : Tu prendras des amandes amères que tu pileras, ainsi que de la résine de térébinthe, de la résine de cèdre et de l'huile de Palestine; tu feras bouillir le tout sur le feu dans un pot neuf; ensuite tu le transporteras dans un vase de verre pour t'en servir au besoin [1]. »

« Manière de frapper l'ennemi avec des seringues. Prends la partie creuse d'un roseau, que tu couperas empan par empan, et disposes-y une garde que tu puisses empoigner.

« Quant au drapeau, à la lance et aux matières dont on les recouvre dans les amusements, tu prendras une longue baguette armée d'une pointe, et cette pointe sera accompagnée de crochets et de quatre . . . . . . soudées à l'endroit . . . . ensuite tu prendras de l'étoupe et tu la disposeras

ples méridionaux. (Voy. les Extraits des historiens arabes des croisades, par M. Reinaud. Paris, 1829, p. 14 et 423.) Voici le texte arabe : عمل النار التى تقد على الماء تطبخ الزفت والشحم جميعا فاذا اردت (ذابت) فصب عليها نفطا ابيض ثم صب عليها ما شيت من الماء فانه يستوقد عليه وان اردت ان تصفو انارة فذرّ عليه الكبريت والقلفونية مدقوقين وكذلك ان تحفظه على الماء فانه يقد عليه تدخل دهن البالسم فى النفط فانه لا يحرق لبود الروم الا هو لانهم يستترون باللبود N° 499, fol. 37; n° 92, fol. 77 v.

[1] اشياء اصبتها فى كتاب مصرى قال تاخذ اللوز المر فتدقه وصمغ البطم وصمغ الارز وزيت فلسطين تغلى الجميع على النار فى مغرفة جديدة ثم ترفعه فى زجاجة لحاجتك *Ibid.*

sur la surface; tu arroseras cette surface de naphte et tu répandras dessus du soufre................ puis tu y mettras le feu et tu pousseras la lance en avant. Si tu frappes l'adversaire, tu le blesseras ou tu le brûleras; si la pointe n'entre pas, tu atteindras du moins l'adversaire; tu le saisiras avec les crochets, tu l'attireras à toi, et tu le feras prisonnier, s'il plaît à Dieu[1]. »

« Drapeaux (qui servent aux amusements) : Tu peux aussi faire usage d'une lance, dans la forme que je t'ai déjà décrite et de la grandeur que tu voudras. Tu prendras de l'étoupe, à proportion de la grosseur de l'instrument, et tu en envelopperas la base des fers de lance en recouvrant toute la surface. Tu te procureras des morceaux de peau crue, n'importe l'espèce de peau, pourvu que ce ne soit pas une peau de menu bétail[2]; tu découperas cette

[1] رمى العدو بالمزاربق خذ جوف البردى فقطعه شبرا شبرا واجعل منه حررا قدر ما تقبض عليه واما العلم والرمح والتخافيف (lisez التجافيف) للعب بها تاخذ قناة طويلة فيها سنان فيه كلاب واربع دشاخات ملحومه فى موضع الحمه ثم تاخذ المشاقة فنلعبها (ou فتلفها) على هذه المساحب ثم تلف المطول عليها ثم ترويه من النفط وتذر عليه الكبريت وتطلى من الحمه على الرمح شبر من طلاك ثم تشعل فيه النار وتطاعن فان طعنت انكبت واحرقت وان لم يمكنك الطعن علقت ما يلقاك وتناله بالكلاب وجذبته اليك فاسرته ان شاء الله تعالى N° 499, fol. 38; n° 92, fol. 78 v.

[2] Le sens est peut-être « à défaut de la peau de brebis ».

peau en vue des drapeaux que tu veux faire, et tu la couvriras d'un enduit; suivant un auteur, l'enduit est inutile. Ensuite tu y attacheras de l'étoupe. Les morceaux de peau auront des boutonnières, à l'aide desquelles on les fixera au bâton de la lance; tu pourras mettre un fort enduit sur la lance, sur une étendue de quatre coudées; ensuite tu arroseras le tout de naphte et tu verseras dessus du soufre; puis tu y mettras le feu et tu déploieras cet appareil en présence des troupes; tu feras diverses choses du même genre, selon les indications que j'ai données, s'il plaît à Dieu[1]. »

« Manière de tirer du feu de l'eau froide : Tu prendras un vase avec de la chaux, du natron et du soufre, et tu pulvériseras la chaux et le natron; tu éteindras la chaux avec de l'eau et tu en frotteras l'intérieur du vase; pour le soufre, tu en enduiras .... Verse de l'eau dans le pot, au so-

[1] الاعلام وايضا تعمد الى رمح على ما وصفت لك على اى
قدر تريد وتاخذ مشاقة على قدر ذلك فتلفه (ou فتلقيه) على
حراب الاسنة وتلف عليه المطول وتعمد الى قطع جلود اى
جلود شيت بعد جلود الغنم وتكون خاما فتقطعها على قدر ما
تريد من قطع الاعلام وتطليها بالطلى وقال بعضهم لا تطلها
ثم شبك عليها المشاقة واعمل لها عرى المطوى (ou من المطول)
وشدها فى القنا فى مواضعها وقد احكمت طلى القنى الى قدر
اربع اذرع ثم ترويه بالنفط وتذر عليه الكبريت وتشعل
فيه النار ثم تنصبها حول مصاف العسكر وتعمل من هذا
الضرب الوانا على ما وصفت لك ان شاء الله N° 499, fol. 38;
n° 92, fol. 78 v.

leil, et le feu jaillira de l'intérieur; que si tu répands du naphte sur l'eau, il s'enflammera sur-le-champ. C'est un procédé curieux[1]. »

« Manière de cuire (dans la ville) de Bassora : Tu prendras du naphte, la quantité que tu voudras; tu le distilleras, de manière qu'il n'y reste ni dépôt, ni bois, ni impureté, ni rien, en un mot, qui soit dans le cas de boucher le tube et son ouverture; prends ensuite une marmite de première qualité, et creuse dans la terre un fourneau au-dessus duquel tu placeras la marmite; tu enduiras la marmite d'argile, de manière qu'aucune étincelle ne puisse en atteindre le sommet et y mettre le feu; dispose, sur le foyer, un bouclier qui intercepte la flamme; tu verseras dans la marmite la quantité que tu voudras de naphte distillé; tu couvriras la tête de la marmite avec une étoffe grossière; prends ensuite du galbanum, qui n'est pas autre chose que la poix liquide; pour chaque cent cinquante-cinq rotls[2] (livres) de

[1] استخراج النار من المآء البارد تاخذ قصرية ثم تاخذ جير ونطرون وكبريت فتدق الجير والنطرون وتميته بالماء وتلطخ به داخلها وتاخذ الكبريت وتطليه على سفيريا ثم صب فيها مآء فى الشمس فان النار تثب من جوفها وان صببت على المآء نفطا اشتعل على المكان ايضا وهو حسن ظريف N° 92, fol. 86.

Cette recette a beaucoup d'analogie avec celle qui est décrite dans le livre de Marcus, p. 11. La voici : « *Re.* calcem vivam, eamque « cum modico gummi arabici et oleo in vase candido cum sulphure « confice, ex quo factum vinum et aquâ aspersâ accendetur. Hâc « vero confectione domus qualibet adveniente pluviâ accendetur. »

[2] Le rotl, ou livre arabe, est de douze onces, l'once étant de soixante gros.

naphte, tu emploieras huit livres et demi de galbanum avec quinze livres d'huile de graine; à défaut d'huile de graines, sers-toi de poix; fais apporter un grand pot de fer, dans lequel tu verseras peu à peu du galbanum et des graines; mets en dissolution le galbanum à l'aide des graines, de sorte qu'il ne reste plus que la partie grossière du galbanum; s'il te reste un peu d'huile de graines, jette-la sur le galbanum en état de dissolution; tu verseras le tout sur le naphte, dans la marmite; tu couvriras la marmite avec une étoffe grossière, tu allumeras un feu doux en faisant brûler des roseaux un à un, et d'après la quantité déterminée; ne fais pas beaucoup bouillir le mélange; car tu le consumerais et le gâterais; quand tu verras que la matière s'est amollie, éteins le feu et laisse refroidir; décante ensuite la matière dans des vases, ou, si tu aimes mieux, dans des flacons, et fais-en usage dans le besoin. Quand tu voudras te servir de cette composition, tu prendras du soufre en poudre que tu placeras sur la tête du vase, au-dessus du naphte; tu le remueras, et tu atteindras ton ennemi, s'il plaît à Dieu[1]. »

[1] طبيخ البصرة تاخذ من النفط ما اردت فصعده حتى لا يبقى فيه تفل ولا عود ولا قذى ولا شى تخاف ان تسد الانبوب والاحليل ثم اعمد الى قدر محكمة الصنعة ثم احفر موضع داقدان فى الارض وضع القدر على الداقدان وطين حول القدر حتى لا يخرج من النار شى ينال راس القدر فيلتهب فيها وابن على المستوقد ترسا يمنع النار ايضا ثم

« Feu qui brûle sur l'eau : Tu prendras de la résine ainsi que de la graisse et de la poix noire, et tu les feras cuire ensemble; quand le mélange sera fondu, tu y verseras du naphte blanc; ensuite tu le répandras dans de l'eau, quelle qu'elle soit. Si tu veux que la flamme soit bien pure, il faut ajouter du soufre et de la colophane pilée[1]. »

تصب فى القدر من النفط الذى صاعدت بقدر ما تريد ثم غطّ راس القدر بمنديل خيش ثم خذ من القنة وهى القار لكل ١٥٥ رطل نفط ح ارطال ولكل ١٥٥ رطل نفط من دهن البزر ١٥ ارطال فان لم يكن بزر فزفت ثم ادع بمغرفة حديد (جديدة ms) كبيرة فالق فيها القنة فى المغرفة قليلا قليلا وصب عليه البزر قليلا قليلا وحلها به حتى لا يبقى من القنة الا التفل فان بقى شى من البزر فالقه على القنة المحلولة ثم القه على النفط فى القدر ثم غطّ القدر بالخيش ايضا واشعل النار واوقد قصبة قصبة وقودا لينا بقدر ما ينعين ويختلط ولا تغله غليانا شديدا فتحرقه وتفسده فاذا علمت انه قد فتر فاطفى النار ودعه يبرد ثم صَفِّه فى دباب وان شيت قوارير واعمل به اذا احتجت اليه ان شاء الله فان اردت العمل فليكن الكبريت المدقوق بحضرتك فذرّ الكبريت على راس النضاحه وذرّ على النفط وحركه وارم عدوك ان شاء الله N° 92, fol. 114; n° 499, fol. 55.

[1] النار التى توقد على الماء تاخذ الزفت والشحم والقير فتطبخه جميعا فاذا ذاب فصب فيه نفطا ابيض ثم صبه على ما شيت من الماء فاذا اردت ان تصفوا ناره فذرّ عليه الكبريت والقلفونية مدقوقة N° 92, fol. 119 v.; n° 499, fol. 57 v.

Le traité de Marcus renferme, p. 5, la recette suivante : « Compo-



« Fabrication d'un enduit d'une nature telle que, même lorsqu'on souffle dessus avec des soufflets, le feu n'a pas de prise sur lui : Tu prendras des tessons de marmite, de l'argile rouge, des écailles de telline, ... et du sel en parties égales; tu les broieras bien; ensuite tu feras tremper trois onces de gomme dans un vinaigre très-acide et dans de l'eau d'œuf; tu pétriras ce mélange avec du vinaigre, lorsque déjà il aura été attaqué par ce vinaigre; puis tu mettras encore de l'eau d'œuf qui aura été saturée de gomme. Ensuite frotte un morceau de bois de cet enduit et souffle sur le bois avec un soufflet; l'enduit préservera le bois des atteintes du feu, s'il plaît à Dieu[1]. »

« sitio inextinguibilis, facilis et experta. *Re.* Sulfur vivum, colofa- « niam, aspaltum classam, tartarum, piculam navalem, fimum « ovinum aut columbinum. Hæc pulverizata subtiliter dissolve pe- « troleo; post in ampullâ reponendo vitreâ, et orificio bene clauso, « per dies xv in fimo calido equino subhumetur. Extractâ vero am- « pullâ, distillabis oleum in cucurbitâ, lento igne ac cinere me- « diante, calidissimè et subtile, in quo si bombax intincta fuerit, ac « incensa, omnia super quæ arcu vel balistâ projecta fuerit, incendio « concremabit. »

[1] باب عمل الطلى الجيد الذى ينفخ عليه الكير فلا تعمل فيه النار ولا تشتعل تاخذ دقاق البرام ومغرة وقشور الدلينس ومن الفيج (السم ou) ومن الملح اجزا سوا يدق دقا بالغا ثم تبل ثلاث اواق صمغ فى خل شديد الحموضة وماء البيض وتعجن بالخل هذه الاخلاط بعد ان تتخل بذلك الخل واعد البيض الذى قد سقيته من الصمغ ثم اطل به عودا وانفخ على ذلك العود فى الكير فان الطلى يحجبه عن النار ان شاء الله
N° 92, fol. 125; n° 499, fol. 60.

« Chapitre des stratagèmes et manière d'assurer les effets du feu : Prends, avec la faveur de Dieu et son secours, une certaine quantité de soufre jaune pulvérisé, mets-le dans des jarres vertes en y joignant le même poids de naphte bleu; tu boucheras la tête des jarres avec du vieux linge et tu les enterreras dans du crottin frais; change le crottin dès qu'il se sera refroidi, et cela pendant quarante jours, jusqu'à la fin de l'opération. Prends de la marcassite [1] jaune pilée, mets-la aussi dans des jarres vertes et joins-y la même quantité d'urine d'enfant; tu boucheras la tête des jarres avec du vieux linge, tu les enterreras dans du crottin frais, et tu changeras le fumier, quand il se sera refroidi, pendant quarante jours. Prends la marcassite en te couvrant la bouche, comme je t'ai dit de le faire au chapitre de la trempe du fer; tu retireras ensuite le naphte qui est combiné avec le soufre et qui forme une substance noire tirant sur le vert; pour la marcassite, elle est devenue noire et en partie consumée. Tu décanteras l'urine et le naphte à part l'un de l'autre et en les passant à un tamis de crin; tu les mêleras ensuite par portions égales [2], et tu y joindras le même poids d'un vinaigre fait avec un vin acide et vieux. Mets à part cette composition pour le moment où tu en auras besoin, s'il plaît à Dieu.

[1] Pyrite de fer.

[2] Le keyl est une mesure de capacité. Voyez le Précis de jurisprudence musulmane, traduit de l'arabe par M. le docteur Perron, t. I, note 104, et t. III, note 20.

Lorsque tu voudras renverser un château, un mur ou toute autre construction, soit en pierre, soit d'une autre matière, ordonne aux artificiers[1] de tirer des vases une portion de ce naphte ainsi traité par le soufre, la marcassite, l'urine et le vinaigre de vin; ils lanceront ce mélange sur l'objet que tu veux détruire. Aie soin de choisir le moment où le vent est tourné contre l'ennemi; par là les artificiers ne se trouveront pas en face du vent, exposés à se faire mourir eux-mêmes. Après cela, tu feras avancer d'autres hommes avec du feu et du naphte. En effet, le feu du naphte, lorsqu'il a ressenti les exhalaisons de ce liquide, s'enflamme, s'étend, grandit, et produit un grand bruit avec un sifflement terrible[2]. Le spectacle qui s'offrira à tes yeux sera horrible; tu verras le château, s'il est bâti en quartiers de pierres, s'ébranler et se fendre; les blocs se précipiteront les uns à la suite des autres avec le bruit du tonnerre et un sifflement épouvantable. Si le château est bâti en pierres et en mortier, tu le verras, au bout d'une heure, démoli et consumé; s'il reste quelque débris qui ne soit pas brûlé, fais approcher les artificiers avec le liquide préparé[3] et du naphte; le

[1] Littéralement : « aux ouvriers en naphte. »

[2] Ces paroles rappellent la description que Joinville fait de l'emploi du feu grégeois, par les Sarrasins, pendant son séjour en Égypte.

[3] Littéralement : « l'eau préparée. » Évidemment l'auteur veut parler d'un liquide qui, au lieu d'être laissé dans son état naturel, était l'effet d'une combinaison de plusieurs substances ensemble. (Voy. la Chrestomathie arabe de M. de Sacy, t. II, p. 335.)

naphte prendra feu, et ce qui est dans l'intérieur sera consumé. Il s'élèvera une fumée noire et épaisse, et l'ennemi périra à la fois par la puanteur et par l'incendie; il ne se sauvera que ceux qui auront pris la fuite avant de sentir la mauvaise odeur et avant que le feu les ait atteints. Personne, pendant trois jours, ne pourra pénétrer sur le théâtre de l'incendie, à cause de sa fumée, de son obscurité et de sa puanteur. Si tu veux mettre en fuite les défenseurs de ce château, ramasse beaucoup de bois à la porte et attends qu'il souffle un vent violent contre l'édifice; tu ordonneras aux ouvriers en naphte de lancer du liquide préparé sur le bois; ensuite ils attaqueront le bois avec du feu de naphte. Quand les défenseurs du château sentiront l'odeur de cette eau, ils périront, et il ne se sauvera que ceux qui auront pris la fuite. On ne pourra pas se maintenir un seul instant dans le château à cause de la fumée, de l'obscurité, de l'odeur infecte et de la chaleur. Si la porte du château est en fer et que tu veuilles en forcer l'entrée, fais-y lancer de cette eau, puis tu l'attaqueras avec du feu de naphte; la porte sera brisée, mise en pièces; elle tombera par terre à l'heure même, s'il plaît à Dieu[1]. »

[1] باب المكايد وتسليط النيران خذ على بركة الله وعونه من الكبريت الاصفر المحوق واجعله فى جرار خضر واجعل معه مثل وزنه من النفط الازرق وسدّ روُس الجرار بالخرق وادفنها فى الزبل الرطب وغيّر الزبل كلما برد حتى يتكمل اربعين يوما وخذ المرقشيثا الصفرا المحوقة فاجعلها فى جرار خضر ايضـا

Les morceaux dont on vient de lire la traduction sont hérissés de mots techniques, dont quelques-uns ne sont pas expliqués dans les dictionnaires arabes; ajoutez à cela que les deux manuscrits ne s'accordent pas sur certains mots. Nous pensons les avoir rendus exactement; dans tous les cas, les erreurs, s'il y en a, ne peuvent pas affecter l'ensemble.

Le procédé décrit en dernier lieu est analogue à celui qu'un musulman de Damas, en 1190, em-

واجعل معها مثلها بول الصبيان وسدّ رؤوس الجرار بالخرق وادفنها فى الزبل الرطب وغيره كلما برد حتى يستكمل اربعين يوما وخذ المرقشيثا ثم تلتّم كما امرتك فى باب السقى للحديد ثم اخرج النفط وقد صار هو والكبريت شيا واحدا اسود الى الخضرة وصارت المرقشيثا سوداء محترقة صَفِّ البول على حدة والنفط على حدة بمناخل شعر ثم اخلطهما بكيل سواء واجعل معهما مثل كيل احدهما خلّ خمر حاذق عتيق ثم اعزله الى وقت الحاجة اليه ان شاء الله تعالى فاذا اردت ان تهدم لعدوك حصنا او جدارا او شيا من البناء حجارة او غير ذلك فامُرْ النفاطين ان يأخذوا من هذا النفط المُدَبَّر بالكبريت والمرقشيثا والبول والخل الخمر فى النضاحات ثم يزرقون ذلك على ما تريد هدمه واحراقه وتَحرّ ان يكون ذلك والريح على العدو والا لا يستقبلوا الريح فيهلكون انفسهم فاذا فعلوا ذلك امرت اخرين ان يتبعوهم بالنار والنفط فان نار النفط اذا شمّت روايح هذا الماء التهبت وتزداد وتعظم وتسمع له قعقعة عظيمة ودويا شديدا وترى هولا هايلا وترى الحصن ان كان حجارة كيف ينحدر وينصدع ويسبق بعض صخره بعضا قطعا كامثال الجبال بصوت كالرعد القاصف ودوى شديد وان كان بنيانا

ploya au siége de Saint-Jean-d'Acre contre les chrétiens d'Occident[1].

Rien, dans ces divers passages, ne se rapporte à l'emploi du salpêtre. A part cette circonstance, ils offrent, en ce qui concerne les compositions incendiaires, beaucoup de rapport avec le *Liber ignium* de Marcus Græcus. Le naphte des Arabes n'était pas autre chose que l'huile de pétrole indiquée par Marcus; seulement, les Arabes, qui possédaient cette

وطينا رايته بعد ساعة رميها محترقا فان بقى عليك شى لم يحترق فامُرْ النفاطين ان يتبعوه بالماء المدبر ثم بالنفط فانه يحترق ويحترق ما فى داخله ويسود الدخان المتراكم المظلم ويهلكه بالنتن والحريق فلا ينجوا منه احد الا من هرب منه قبل هم رايحته وقبل وقوع النار فيه ولا يقدر احد على دخوله من سواده وظلمته ودخانه ونتن رايحته الا بعد ثلاث ان شاء الله تعالى وان اردت ان تهرب اهل ذلك الحصن فاجمع على باب الحصن حطبا كثيرا ثم انتظر يوما شديد الريح فيه عليهم فامُرْ فى ذلك اليوم النفاطين ان يزرقوا بذلك الماء المدبر على ذلك الحطب ثم يتبعوه بنار النفط فان اهل الحصن اذا شموا رايحة ذلك الماء هلكوا فيه ولم ينج منهم الا من هرب ولم يقدروا على ان يقيموا فيه طرفة عين من سواده وظلمته ورايحته وحرازته ان شاء الله تعالى وان كان باب الحصن حديدا فاردت فتحه فامُرْ من يزرق عليه من ذلك الماء ثم تتبعه بنار النفط فانك تقطعه وتفصله ويخرّ الباب الى الارض من ساعته ان شاء الله N° 92, fol. 139; n° 499, fol. 66.

[1] *Extraits des Historiens arabes des croisades*, par M. Reinaud, p. 263 et suiv.

substance en plus grande quantité, donnaient plus d'extension à son emploi. On sait qu'il existe aux environs de Hit, sur les bords de l'Euphrate, une source inépuisable de pétrole qui servit jadis à la construction des murs de Babylone. C'est sans doute pour cela que l'art des artifices était particulièrement cultivé à Bagdad[1].

En général, les substances mentionnées dans le traité arabe et le traité latin sont les mêmes. Ce sont le naphte, le goudron, la résine, l'huile, les graines, les sucs de certaines plantes et les métaux. On y remarque aussi des substances particulières, telles que le galbanum, le jaune et le blanc d'œuf.

Les deux auteurs font une mention fréquente de la distillation; tous deux emploient dans leurs préparations du fumier qu'ils renouvellent, soit pour maintenir pendant quelque temps une chaleur douce et égale, soit pour déterminer l'action chimique des gaz qui se dégagent.

Chacun de ces traités renferme deux préparations de l'huile de soufre, d'un usage alors fréquent; mais ces préparations diffèrent assez dans les deux traités pour montrer qu'elles avaient lieu dans des pays éloignés les uns des autres.

On peut induire de l'examen du manuscrit de la bibliothèque de Leyde, qu'en l'année 1225 de notre ère, les Arabes ne faisaient pas encore entrer le sal-

[1] *Extraits des Historiens arabes des croisades*, p. 261. Il existe aussi une source de naphte à Kerkouk, au delà du Tigre, dans l'ancienne Assyrie.

pêtre dans les compositions incendiaires; nous pensons qu'il en était de même chez les Grecs.

Ceci nous conduit à la deuxième question : à quelle époque fut rédigé le *Liber ignium* de Marcus Græcus?

Il nous paraît que le traité latin a été écrit postérieurement au traité arabe, mais très-peu de temps après, c'est-à-dire, probablement entre les années 1225 et 1250. C'est dans cet intervalle que, suivant nous, la connaissance du salpêtre ainsi que l'usage des compositions salpêtrées qui sont mentionnées dans le livre de Marcus, nous voulons dire la fusée volante et le pétard, se répandirent chez les Arabes, chez les Grecs et les peuples de l'Occident.

Dans notre opinion, les diverses compositions incendiaires employées par les Arabes et par les Grecs, antérieurement à l'année 1225, ne contiennent pas de salpêtre. Nous signalerons à cette occasion une erreur qui nous est échappée dans notre premier travail. Le livre de Marcus donne[1] la recette suivante : « Ignem græcum tali modo facies.
« *Re*. Sulfur vivum, tartarum, sarcocollam et picolam,
« sal coctum, oleum petroleum et oleum commune.
« Facias bullire invicem omnia ista bene. Postea
« impone stupas et accende. Quod si volueris extra-
« here, poteris per embotum, ut supra diximus. Post
« illumina et non extinguetur, nisi cum urinâ vel
« aceto, vel arenâ. » M. Hœfer, dans son Histoire de

[1] *Liber ignium*, p. 11.

la chimie, a traduit les mots *sal coctum* par *salpêtre*, et nous avons reproduit cette interprétation sans l'accompagner d'aucune observation. Rien n'autorise à traduire ainsi; le sel ordinaire a été souvent employé dans les artifices. Il s'agit probablement ici du sel décrépité.

Ce qui vient à l'appui de notre opinion, c'est que dans le Livre de canonnerie et artifice de feu, que nous avons mis à contribution dans notre ouvrage[1], les recettes qui sont données pour être celles du feu grégeois ne renferment pas de salpêtre, et qu'elles sont peut-être seules de ce genre. Dans tous les cas, si le traité de Marcus n'est pas postérieur à l'année 1225, il ne peut être antérieur à cette époque.

Nous passons maintenant à l'état de l'art des feux de guerre chez les Chinois, et nous allons citer un passage des Annales chinoises qui se rapporte au siége des villes de Pian-king et de Lo-yang par les Tartares, en 1232. Ces deux villes étaient situées au nord du fleuve Jaune, et les Tartares obéissaient alors à Ogotaï, fils de Djengiz-khan. Le passage qui suit est le même qui a été traduit dans l'autre siècle par les PP. jésuites Mailla et Gaubil[2]; c'est principalement d'après cette autorité que quelques savants ont cru à l'établissement de notre système d'artille-

[1] P. 133.

[2] *Histoire de la Chine*, par le P. Mailla, t. IX, p. 160 et suiv. *Histoire de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mongous ses successeurs, conquérants de la Chine; tirée des Annales chinoises*, par le P. Gaubil. Paris, 1739, in-4°; p. 68 et suiv.

rie en Chine, dès cette époque. La traduction qu'on va lire nous a été fournie par M. Stanislas Julien[1] :

« Deuxième lune. Les Mongols attaquèrent Pien ou Pien-king.

« Dans la troisième lune, les Mongols assiégèrent Lo-yang; Kiang-chin combattit vaillamment l'ennemi et le repoussa. »

« Commentaire historique :

« Les Mongols établirent des *pao* pour attaquer Lo-yang; il n'y avait dans la place que trois ou quatre mille soldats échappés de la ville de San-foung, et une centaine de soldats du corps appelé *Tchong-hiao-kiun*.

« Le troisième jour, les Mongols ayant cerné trois côtés de la ville, Kiang-chin mit en pièces ses vêtements de soie et en fit des drapeaux qu'il planta sur les remparts; puis, se mettant à la tête des guer-

[1] *Tong-kian-kang-mou*, 3e partie, liv. XIX, fol. 48. Version tartare-mandchou, même livre, fol. 57 et suiv. Le *Thong-kian-kang-mou* est une histoire générale de la Chine, composée de résumés substantiels et de développements plus ou moins étendus. Le fond de l'ouvrage, ou *Thong-kian*, appartient à *Sse-ma-kouang*, écrivain de la dernière moitié du XIe siècle de notre ère, et les *Kang-mou* ou résumés, sont de la main de Tchou-hi, historien philosophe, de la dernière moitié du XIIe siècle. L'ouvrage a eu plusieurs continuateurs, et c'est à la continuation qu'est emprunté le passage rapporté ici. (Voy. le Catalogue des livres chinois de la Bibliothèque royale de Berlin, par Klaproth, *Verzeichniss der chinesischen und mandschuischen Bücher und Handschriften der königlichen Bibliothek zu Berlin*; Paris, 1822, in-fol. p. 1 et suiv.) La traduction tartare de cette grande compilation a fait le fonds de l'ouvrage en douze volumes in-4°, publié sous le titre de : *Histoire générale de la Chine*, par le P. Mailla.

riers, il combattit tout nu. Par ses ordres, une centaine de braves allaient et venaient pour porter secours et poussaient de grands cris en faisant entendre les mots *Han-tse-kiun*, c'est-à-dire *armée de butors* (injure qui, évidemment, s'adressait à l'ennemi). Leurs clameurs étaient si bruyantes, qu'on les aurait pris pour un corps de dix mille hommes. Quand les munitions furent épuisées, les assiégés firent des pointes de flèches avec des deniers de cuivre. Dès qu'on avait ramassé une flèche des soldats mongols, on la coupait en quatre morceaux, et on lançait les tronçons à l'aide d'une canne-tube [1].

« Kiang-chin inventa en outre un *pao* appelé *o-pao*, c'es-à-dire *pao qui arrête* (*l'ennemi*); pour l'employer, il ne fallait que quelques hommes. (Avec cet instrument) l'on pouvait lancer de grosses pierres à plus de cent pas, et l'on frappait à coup sûr. Kiang-chin se montrait sur tous les points; comme il triomphait en toute rencontre, les assiégeants firent venir du renfort. Enfin, après trois mois d'efforts inutiles, ils se retirèrent. »

SIÉGE DE PIEN-KING.

« Dans le palais *Long-te-kong* ou palais de la vertu du dragon, on préparait les pierres [2] des *pao*. Pour cela, on tirait des pierres des montagnes artificielles

[1] Ces expressions semblent devoir se rapporter à un passage arabe, cité par M. Reinaud dans le Journal asiatique du mois de septembre 1848, p. 214 et suiv.

[2] La version mandchoue porte *les boulets*.

de *Ken-yo*, du (lac) *Thaï-hou* et de *Ling-pi*. Ces pierres étaient de différentes grosseurs; mais chacune recevait son poids déterminé. Elles étaient rondes, et ressemblaient, par leur forme, au globe d'une lanterne. Pour les soldats mongols, ils ne faisaient pas le même usage de leurs *pao;* ils brisaient en deux ou trois morceaux de grosses meules ou des rouleaux de pierre, et s'en servaient comme de projectiles. Le *pao* nommé *Tsouan-tchou*, c'est-à-dire « composé de bambous réunis », avait jusqu'à treize angles. A chaque coin des murailles, les Mongols placèrent une centaine de *pao*, qui tiraient alternativement, et ne se reposaient ni jour ni nuit. Au bout de quelques jours, les pierres se trouvèrent de niveau avec les remparts. Les tours et les guérites placées au haut des murs, et qu'on avait construites avec les plus grosses poutres des anciens palais, tombaient en pièces dès qu'elles étaient atteintes. Les assiégés les recouvraient de fiente de cheval et de paille de blé; de plus, ils les protégeaient avec du feutre et des nattes fortement liées au moyen d'un réseau de grosses cordes. La partie extérieure des auvents avait été recouverte de peaux de bœuf. Mais à peine ils étaient atteints par les *ho-pao* ou *pao* à feu des Mongols, qu'ils s'enflammaient sans qu'il fût possible d'arrêter l'incendie.

« Les vieillards racontaient que, lorsque l'empereur Chi-tsong fit construire les remparts de la ville, on employa de la terre du pays de Hou-lao, qui devient compacte et solide comme du fer. Les bou-

lets n'y produisaient qu'une dépression, sans causer d'autre dommage. Les Mongols élevèrent en dehors des fossés une muraille de cent cinquante lis (quinze lieues) de circonférence; sur cette muraille, on établit des tours et des guérites. De plus, ils creusèrent un fossé qui avait une largeur et une profondeur d'un *tchang* ou dix pieds. A chaque distance de trente ou quarante pas, ils élevèrent des corps de garde pouvant contenir chacun une centaine d'hommes.

« Dans les commencements, Ouan-yan-pe-sa (un des ministres de l'empereur) avait fait construire, en dehors de la porte, un petit mur, contourné et étroit, qui ne permettait le passage qu'à deux ou trois hommes; c'était afin d'empêcher les Mongols de forcer l'entrée de la place. Pendant le siége, les généraux demandèrent à Ouan-yan-pe-sa la permission de profiter des ténèbres de la nuit pour aller surprendre le camp ennemi; mais la sortie se fit lentement, et les Chinois, une fois sortis, furent aperçus par les Mongols.

« Quelque temps après, mille hommes braves et déterminés, d'entre les assiégés, creusèrent un passage sous la muraille, et s'avancèrent à travers le fossé, pour aller brûler les *pao* (des Mongols). Quelques-uns d'entre eux suspendirent au haut des remparts une lanterne en papier rouge, pour donner aux leurs le signal de l'attaque. Il avait été convenu entre les assiégés qu'à la vue de la lanterne, on se précipiterait au delà du fossé; mais ce mouvement fut encore remarqué par les Mongols.

« Alors les assiégés lancèrent un oiseau de papier (espèce de cerf-volant), sur lequel ils avaient tracé des caractères. Quand l'oiseau fut arrivé au-dessus du camp mongol, ils coupèrent (la corde), afin d'attirer à eux les prisonniers (enfermés dans le camp). Les personnes qui voyaient cela, disaient : « Si le général veut repousser l'ennemi à l'aide d'un « oiseau, ou d'une lanterne de papier, il aura de la « peine [1]. »

« A cette époque, on faisait usage de *ho-pao* ou *pao* à feu, appelés *Tchin-tien-louï*, ou tonnerre qui ébranle le ciel. On se servait pour cela d'un pot en fer que l'on remplissait de *yo*. A peine y avait-on mis le feu, que le *pao* s'élevait, et que le feu éclatait de toute part. Son bruit ressemblait à celui du tonnerre, et s'entendait à plus de cent lis (dix lieues); il pouvait répandre l'incendie sur une surface de plus d'un demi-arpent. Ce feu perçait même les cuirasses de fer auxquelles il s'attachait.

« Les Mongols construisirent avec des peaux de bœuf un couloir [2] qui leur permit d'arriver jusqu'au pied des remparts. Ils se mirent à saper les murs, et y pratiquèrent des cavités, où l'on pouvait se loger sans avoir rien à craindre des hommes placés au haut. Un des assiégés proposa de suspendre à des chaînes de fer des *pao* à feu, et de les descendre le

[1] Les Chinois ont renouvelé, il y a quelques années, des traits de la même simplicité, dans le cours de l'invasion des Anglais sur les côtes de la Chine.

[2] La version mandchoue porte *des boucliers*.

long du mur. Arrivés aux endroits qui étaient minés, les *pao* éclataient et mettaient en pièces les ennemis et les peaux de bœuf, au point même de ne pas en laisser de vestige.

« De plus, les assiégés avaient à leur disposition des flèches à feu volant (*Feï-ho-tsiang*). On attachait à la flèche une matière susceptible de prendre feu; la flèche partait subitement en ligne droite, et répandait l'incendie sur une largeur de dix pas. Personne n'osait en approcher. Les *pao* à feu et les flèches à feu volant étaient très-redoutés des Mongols. »

Ce passage est trop important pour que nous ne l'accompagnions pas de quelques observations. Certaines expressions chinoises ne présentent pas un sens parfaitement déterminé. Par exemple, le mot *pao* indique un instrument de guerre, en général; c'est le signe qui l'accompagne, qui en précise la signification. *Ho-pao* veut dire *pao à feu; pao* est un groupe phonétique qui a le sens de *embrasser;* on l'accompagna successivement de divers caractères qui signifiaient soit la pierre, soit le feu [1]. Or il arrive quelquefois que les relations chinoises portent le signe *pao* tout seul. D'ailleurs, en chinois comme dans les langues de l'Europe, il y a des termes qui ont changé de signification, suivant les époques. C'est ainsi que le mot *yo*, qui est maintenant pris dans le sens de *poudre,* désignait à cette époque une matière incendiaire en général. Mais,

[1] Supplément à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, par le P. Visdelou, édition de la Haye, t. IV, p. 428.

indépendamment des explications techniques dans lesquelles nous allons entrer, il existe pour les époques subséquentes des témoignages, non-seulement chinois, mais arabes, persans et même européens. Ces témoignages sont contemporains, et suffiront, ce nous semble, pour faire cesser toute incertitude.

Le *pao* appelé *o-pao*, qui pouvait être mis en mouvement par quelques hommes, est vraisemblablement la machine à fronde dont on trouvera la description dans notre ouvrage (p. 48, 193 et 274. Voyez aussi la planche II, fig. 31 et 33, ainsi que les planches IV, V et VI).

Les *pao* des Chinois lançaient des boulets de pierre, et ceux des Mongols, des quartiers de meule ayant un côté arrondi; ce fait vient à l'appui de ce que nous avons dit, à savoir que les *pao* étaient des machines à fronde. Parmi les machines qui sont représentées dans notre atlas, les unes lancent des boulets de pierre, d'autres lancent des barils. Rien ne les empêchait de lancer aussi des quartiers de meule. Il suffisait que la partie qui s'appuie sur la fronde fût arrondie, pour que le projectile s'échappât facilement.

Quant au mot *ho-pao* ou *pao à feu*, il n'est pas employé dans le texte pour désigner la machine, mais le projectile qu'elle lançait. C'étaient des marmites remplies de compositions incendiaires, comme il en existait chez les Arabes, et qui étaient projetées à l'aide de machines à fronde. La machine

proprement dite ne différait de la précédente que dans quelques-unes de ses parties. La fronde avait besoin d'être faite en matière incombustible, pour pouvoir supporter, pendant quelques instants, le projectile enflammé.

Certaines expressions du passage chinois pourraient donner lieu à quelque méprise. Comme aujourd'hui il n'y a pour nous de comparable au bruit du tonnerre que le bruit du canon, nous sommes portés à reconnaître ici l'instrument qui est devenu la grande voix des batailles. Mais il n'en est rien. On a pu remarquer dans notre ouvrage, d'après le témoignage du sire de Joinville, combien les guerriers qui accompagnèrent saint Louis en Égypte étaient frappés du bruit que produisaient dans les airs le mouvement et la combustion des projectiles contenant du feu grégeois. Il s'agit ici du même phénomène. En effet, les écrivains chinois parlent d'une destruction opérée non par le choc, mais par l'action du feu. Le projectile était un vase en fer, percé de plusieurs ouvertures, et rempli de compositions d'artifices. On le plaçait dans la fronde; on mettait le feu à l'amorce; aussitôt qu'elle commençait à brûler, on faisait mouvoir la machine, et le projectile allait porter au loin l'incendie.

Les *pao à feu* sont les mêmes projectiles que les habitants de Pian-king firent descendre du haut de leurs murailles, et qui répandaient le ravage autour du point où ils s'arrêtaient. Les expressions : *les pao à feu éclataient*, s'appliquent aux éclats de la flamme

qui sortait par les ouvertures, et ne doivent probablement pas être prises dans le sens qu'elles auraient maintenant, avec notre système d'artillerie. Il n'est pourtant pas impossible qu'il y ait eu là brisement du vase de fer : ce serait l'emploi du pétard, peut-même du projectile creux explosif.

La *flèche à feu volant*, à laquelle les assiégés eurent recours, est la flèche que les écrivains arabes nomment *flèche du Khataï*, et dont l'usage fut adopté par les musulmans. Elle est représentée dans notre atlas (planche I, figures 8 et 10), et nous en parlerons plus tard. Cette flèche portait une fusée attachée près de la pointe; on mettait le feu à l'amorce de la fusée; la composition que la fusée renfermait s'enflammait, et la flèche pouvait à la fois blesser et incendier.

En résumé, on peut se flatter maintenant de connaître les machines et les projectiles qu'employaient les Chinois et les Mongols, l'an 1232 de notre ère. Nous ne craignons pas d'affirmer, et ce qui suit en sera la corroboration, qu'ils ne faisaient pas usage de canons, et qu'ils ignoraient l'art de lancer les projectiles par la force de la poudre.

Nous allons passer à la grande invasion des Mongols dans l'Asie occidentale. Quel spectacle s'offrit alors au monde! et combien la savante tactique des Romains paraît faible devant l'audace des anciens pâtres de la Tartarie! Djengis-khan, avant de mourir, soumit à ses lois toutes les contrées situées entre la mer Caspienne et la grande muraille d'une part,

et de l'autre l'Oxus, l'Himalaya et la mer Glaciale. Il avait commencé à subjuguer les régions voisines, et il se croyait appelé à la conquête du reste du monde lorsqu'il mourut; mais ses projets furent poursuivis par ses enfants. Pendant qu'une armée envahissait la Chine, une autre occupait la Perse, et s'avançait jusqu'aux frontières de l'Égypte et aux rives du Bosphore. En même temps, une troisième armée franchissait le Volga, et après avoir remonté le Danube, pénétrait jusqu'aux bords de la mer Adriatique.

Le chef qui envahit la Perse, est un petit-fils de Djengis-khan, nommé *Houlagou.* Le frère aîné de Houlagou, appelé *Mangou,* régnait sur la Tartarie, et occupait le rang de khan suprême. Son autre frère, appelé *Coblaï*, ne pouvant se passer d'un apanage, reçut la Chine à conquérir, et comme il trouva ce pays insuffisant, il y joignit le Tonking, la Cochinchine, le pays d'Ava, etc. Il y aurait aussi joint le Japon, si les vagues de l'Océan n'avaient englouti ses vaisseaux et les cent mille hommes qui les montaient. C'est Coblaï qui reçut à sa cour le père et l'oncle de Marco-Polo, et c'est sous ce prince que cet illustre voyageur exerça des fonctions importantes dans le Céleste empire.

Les conquêtes des Tartares ont été racontées par plusieurs écrivains contemporains. Parmi les auteurs persans, nous appellerons en témoignage Ala-eddin Aldjoueyny, Raschid-eddin et Vassaf. Ala-eddin était employé dans l'administration de la Perse, sous Houlagou. Raschid-eddin remplit honorablement les

fonctions de ministre auprès d'un arrière-petit-fils de Houlagou. Quant à Vassaf, il vivait à la cour du même prince et de son successeur. Le témoignage de ces trois écrivains est irrécusable, et les termes dont ils se servent ne comportent pas le moindre doute.

La marche de Houlagou, du côté de l'Oxus, eut lieu l'an 1254. Rien n'avait été négligé pour assurer le succès d'une expédition qui devait changer la face de l'Asie occidentale. Raschid-eddin rapporte qu'à cette époque il existait en Tartarie, au nord de la grande muraille, dans les gorges de la montagne de Hingan, une population qui s'était fait une grande réputation par son habileté dans l'art des feux de guerre. La contrée habitée par cette population est appelée *Caraoun-Hidoun* ou *Caraoun-Djidoun*, ou même *Caraoun-Cabdjal*[1]. Probablement il se trouvait dans cette région des sources de naphte ou d'une autre matière analogue. Quant à la population qui l'habitait, on lui donne le nom de *Caraouina*. C'étaient des hommes très-redoutés à la guerre, et Vassaf ne croit pas pouvoir les mieux qualifier que par l'épithète de *démon*[2].

Suivant Raschid-eddin, lorsque Houlagou songea aux préparatifs de son expédition, il fit venir du Khataï, pays qui répondait alors à la Chine septentrionale, un millier de familles d'hommes habiles dans l'art

[1] Comparez l'histoire des Mongols, par M. d'Ohsson; la Haye, 1834, t. I, p. 66 et 73; et l'ouvrage de M. de Hammer, intitulé : *Geschichte der Ilkhane das ist der Mongolen in Persien;* Darmstadt, 1842, t. I, p. 17.

[2] Ouvrage de M. de Hammer déjà cité, t. I, p. 344.

de faire mouvoir les *mandjanic* (machines propres à lancer des pierres), de lancer le naphte, et de tirer de l'arbalète. Voici les expressions de l'auteur persan : « Quand il se fut occupé de cela, il envoya des députés du côté du Khataï, pour qu'ils amenassent un millier de familles de Khatéens, habiles dans l'art des mangonneaux, et dans celui de lancer du naphte et de tirer de l'arbalète [1]. »

Vers l'an 1256, l'armée de Holagou employa, au siége du château d'Alamout, dans l'ancienne Médie, une espèce d'arbalète, connue sous le nom *d'arc de bœuf* [2], et qui avait été fabriquée par les ingénieurs du Khataï; ces arbalètes portaient à deux mille cinq cents pas de distance.

En 1258, lorsque les Mongols se présentèrent devant Bagdad pour détruire le khalifat, ils lancèrent contre les habitants des pierres, des flèches et des vases remplis de naphte. Tel est le récit de Raschid-eddin [3].

L'art de la guerre avait fait des progrès à cette époque, et les écrivains du temps citent des faits qui annoncent une grande précision dans l'emploi des

[1] وچون ابى تعيين فرمود بجانب ختاى ايلچيانرا روانه فرمود تا يكهزار خانه از ختاييان منجنيقى ونفط انداز وچرخ انداز بياوردند *Histoire de Raschid-eddin*, extrait publié par M. Quatremère, p. 132.

[2] كمان كاو. Voyez le *Djehan-Kuschaï*, manuscrits persans de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 69, fol. 162 v. et fonds Ducaurroy, n° 36, fol. 151 v.

[3] Histoire de Raschid-eddin, p. 285 et 291.

machines. Au siége de Miafarekin, sur la rive orientale du Tigre, en 1260, il se trouvait dans la place un ingénieur qui causait de grands ravages parmi les Mongols. Houlagou, irrité, invita Bedr-eddin, prince de Mossoul, qui s'était soumis à son autorité, à lui envoyer son ingénieur, qui avait une grande réputation d'habileté. Lorsque celui-ci fut arrivé au camp, il dressa une machine vis-à-vis celle des assiégés. Les deux machines ayant joué à la fois, les deux pierres se rencontrèrent au milieu des airs, et se brisèrent l'une contre l'autre [1].

Ces divers récits sont positifs, et il y a lieu de croire que si à cette époque on avait fait usage, en Orient, de la poudre à canon, il en serait dit quelques mots.

Nous allons parler maintenant d'un événement qui se passa en 1273 en Chine, et sur lequel nous possédons des témoignages pouvant se contrôler les uns les autres.

La conquête de la Chine, par Coblaï, fut l'ouvrage d'un grand nombre d'années, et certaines villes opposèrent une vive résistance. Les écrivains de l'époque signalent particulièrement le courage des habitants de la ville de Sayan-fou, située entre le cours du fleuve Bleu et celui du fleuve Jaune, dans la province de Hou-pé. Cette ville se défendit pendant cinq ans. Les troupes mongoles se présentèrent devant ses murailles en 1268, et n'y entrèrent qu'en 1273. Celui qui commandait dans la place était un Chinois

[1] *Hist. de Raschid-eddin*, p. 368 et suiv. (Voyez aussi à la p. 385.)

appelé *Liu-wen-houan*, qui, après avoir occupé un poste important à la cour de Coblaï, était rentré sous l'obéissance du *fils du ciel*. Ce fut la conquête de Sayan-fou qui décida de la soumission du reste de la Chine. Les Annales chinoises renferment de longs détails sur un si grand événement; malheureusement les récits ne s'accordent pas toujours entre eux. Nous rapportons la version du *Thong-kian-kang-mou*, d'après un extrait que nous a fourni M. Stanislas Julien; mais d'abord nous dirons, pour l'intelligence de ce qui suit, que la situation de Sayan-fou était sur la rive méridionale de la rivière de Han, un des affluents du fleuve Bleu; sur l'autre rive était une ville nommée *Fan-tching*, laquelle communiquait avec la première par un pont de bateaux, et il était impossible d'occuper l'une sans prendre l'autre.

Le P. Gaubil, dans le résumé qu'il offre du siége de Sayan-fou, s'exprime ainsi : « Parmi les officiers généraux mongols qui commandaient au siége de Sayan, était un Ouigour appelé *Ali-Yaya*, qui avait une grande connaissance des pays occidentaux; il était instruit de la manière dont on y faisait la guerre. En 1271, il proposa à Koublaï de faire venir de l'Occident plusieurs de ces ingénieurs qui [illegible]
par le moyen d'une machine que le texte [illegible]
nomme *Ki* (machine à ressort impri[illegible]
vement), lancer des pierres de ce[illegible]
pesant. Ces pierres [illegible] t, d[illegible]
sept à huit pieds d[illegible]

Deux de ces ingénieurs furent appelés en Chine, et les machines qu'ils construisirent furent employées avec succès [1]. »

En 1272, une flotte de cent barques chinoises,  chargées de provisions, essaya de descendre un des affluents de la rivière Han, pour ravitailler la ville. Suivant l'annaliste chinois, « on avait placé sur chaque bateau des lances à feu, des *pao à feu*, des charbons enflammés, de grandes haches et de forts arcs [2]. »

Voici maintenant, sur la dernière période du siége de Sayan-fou et de Fan-tching, un extrait du *Thong-kian-kang-mou* [3] : « Pendant le siége que soutint la ville de Fan, Fan-thien-chun et Nieou-fou (généraux chinois) combattirent vaillamment, sans jamais recevoir aucune blessure. Nieou-fou lança plusieurs fois, à l'aide d'un arc, dans la ville de Siang-yang, des lettres par lesquelles il excitait Liu-wen-houan (le gouverneur) à lutter courageusement, et à se tenir unis ensemble comme les lèvres et les dents.

« Peu de temps après, A-li-haï-ya, ayant obtenu communication du procédé des nouveaux *pao* [4], présenté par un homme du Si-yu (c'est-à-dire des con-

[1] *Histoire de Gentchiskan*, p. 155. (Voyez aussi le supplément de Visdelou à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, t. IV, p. 427.)

[2] *Tong-kian-kang-mou*, troisième partie, liv. XXI, fol. 77 v. Ce passage est ainsi rendu dans la traduction du P. Mailla, t. IX, p. 325 : « Les bateaux étaient armés de flèches à feux, et de machines qui, au moyen d'une poudre inflammable, lançaient des pierres et des charbons allumés.

[3] Liv. XXI, fol. 82 et 83 (année 1273 de J. C.).

[4] Ici le mot *pao* se compose de la clef de la pierre et du groupe phonétique *pao*, ce qui indiquerait que l'instrument dont il s'agit,

trées occidentales), attaqua de nouveau la ville de Fan, et détruisit ses murailles.....................
Liu-wen-houan ayant fait connaître au gouvernement la situation critique de Siang-yang, Hia-sse-tao (ministre de l'empereur) demanda au prince de marcher vers la frontière; mais, en secret, il engagea les membres du conseil à présenter des suppliques pour qu'on l'obligeât à rester. Quand la ville de Fan eut succombé, il adressa une nouvelle demande à l'empereur.................... Alors quelques officiers proposèrent de faire partir Kao-ta (ennemi personnel de Liu-wen-houan). Cette nouvelle causa de l'effroi à Liu-wen-houan. Un de ses hôtes, à qui il en parla, lui dit : « Rien n'est plus simple. Annonçons que nous avons obtenu un grand succès, et on n'enverra pas Kao-ta. Dans ce moment, plusieurs Mongols, qui remplissaient le ministère d'espions, furent faits prisonniers. Liu-wen-houan se hâta de mander à l'empereur qu'il venait de remporter un avantage signalé.........

« Peu de temps après, A-li-haï-ya tourna contre Siang-yang les *pao* et les autres instruments de guerre qui avaient servi à soumettre la ville de Fan. Un projectile, lancé par ces *pao*, vint frapper la

était une baliste pour lancer les pierres. Plus haut (p. 298), le texte chinois porte, au mot *pao*, la clef du feu et le groupe phonétique *pao*, ce qui semblerait indiquer un canon proprement dit. Cette remarque, due à M. Stanislas Julien, s'accorde avec ce qui a été dit (p. 290) : le *pao à feu* n'était pas, comme le *o-pao*, une machine servant à lancer, mais un projectile, ou plutôt un instrument contenant une composition incendiaire.

tour de la ville où était la cloche qui marque les veilles [1], et produisit un bruit semblable au tonnerre. Toute la ville fut en émoi, et un grand nombre de généraux escaladèrent les murs pour se rendre...... Liu-wen-houan sortit aussi, et, faisant sa soumission, remit au général mongol les clefs de la ville [2]. »

Raschid-eddin, qui écrivait en Perse quelques années après l'événement, paraît ne faire qu'une place des villes de Sayan-fou et de Fan-tching; de plus, il dit, par erreur, que Sayan-fou se trouvait sur les bords du fleuve Jaune, appelé par les Mongols du nom de *Cara-mouran*. Enfin, il suppose que l'empereur chinois s'était rendu de sa personne à la défense de la place assiégée. Après avoir raconté la lutte qui existait à la cour mongole entre Liu-wen-houan et l'émir Ahmed, et le mauvais effet que leur querelle avait produit dans l'esprit de Coblaï, il poursuit ainsi: « La-wen-han, sachant que ces paroles ne pourraient manquer d'arriver à la cour, s'enfuit dans la ville de Sayan-fou, qui est située sur la frontière du Manzi, sur les bords du Cara-mouran [3]; une moitié de Sa-

[1] *Relation des voyages des Arabes et des Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le IX[e] siècle de l'ère chrétienne*, traduction de M. Reinaud, t. I, p. 33.

[2] On peut consulter, pour plus de détails, les ouvrages des pères Gaubil, Mailla et Visdelou.

[3] Raschid-eddin appelle *Sayan-fou* ce qui, dans le texte chinois traduit par M. Stanislas Julien, est prononcé *Siang-yang-fou;* il écrit *La-wen-han*, ce que M. Julien rend par *Liu-wen-houan*. On verra ci-dessous que Marco-Polo est d'accord avec Raschid-eddin. Sur l'imperfection des caractères chinois, dans certains cas, voyez *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde, antérieure-*

yan-fou dépend du Khataï et l'autre moitié du Manzi; autrefois l'une des moitiés payait tribut aux empereurs du Khataï, et l'autre moitié à ceux du Manzi, sans que l'union qui existait entre les deux empires fût troublée; mais lorsque le Khataï fut tombé au pouvoir des Mongols, le souverain du Manzi prit possession de la ville entière; le côté qui faisait face aux Mongols, était protégé par une forte citadelle, un rempart et un fossé profond. Quelques tentatives qu'eussent faites les Mongols, ils n'avaient pu en forcer l'entrée. Lorsque La-wen-han se fut retiré dans la place, comme c'était un émir considérable, le courage des habitants fut raffermi par sa présence, et ils mirent leur confiance dans son appui. La-wen-han prit donc rang parmi les principaux émirs.

« Cependant le khan avait ordonné à Bayan (un de ses généraux) de se mettre avec une armée à la poursuite du fugitif. Jusque-là on n'avait pas fait usage, dans le Khataï, de la machine *koumga* de première grandeur. Le khan s'adressa ici (à la cour de Perse) pour qu'on lui envoyât un ingénieur, qui était venu de Baalbek et de Damas. Les fils de cet ingénieur, Abou-Bekr, Ibrahim et Mohammed, aidés par les personnes qui s'étaient mises à leur suite, dressèrent sept grandes machines, et se dirigèrent vers la place assiégée. Alors La-wen-han expédia un affidé aux émirs de l'armée mongole, avec ces mots : « Je n'ai pas com-

ment au XIe siècle de l'ère chrétienne, par M. Reinaud, p. 33 et suivantes. (Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XVIII.)

« mis de crime. Il y avait altercation entre moi et « l'émir Ahmed, et nous nous en voulions l'un à l'au- « tre. Voilà pourquoi j'ai quitté la cour pour me reti- « rer ici. Si le khan veut me faire grâce de la vie, je « vous livrerai la ville ; or l'existence de l'empire du « Manzi dépend de cette cité, et du moment que la « place sera rendue, tout l'empire se soumettra. » Les émirs ayant envoyé l'affidé à la cour, pour qu'il exposât l'état des choses, le khan lui fit un présent, et le chargea d'un sauf-conduit et d'un sabre pour La-wen-han, dont les craintes se dissipèrent. L'armée avait dressé les machines contre la citadelle, et elle ébranla les tours; en même temps La-wen-han fit faire un trou par dedans. Quand l'empereur du Manzi eut connaissance de la chute des tours et de la perfidie de La-wen-han, il abandonna la citadelle et passa de l'autre côté de la rivière avec un monde considérable. Lorsque Bayan eut occupé le côté de la citadelle, et y eut mis tout à feu et à sang, l'empereur évacua l'autre partie de la ville; mais il ne put s'arrêter dans aucun endroit pour tenir tête à l'armée du khan. Ainsi, la totalité des provinces du Manzi furent subjuguées, et passèrent sous la domination mongole. Quant à La-wen-han, il se joignit à l'armée du khan [1]. »

[1] كاوفخان (lisez لاونخان) چون دانسته بوذ كه اين سخن
بمحل عرض رسد بشهر ساماناتو (سايان فو) كه در سرحد منزى
بر كناره قرامورانست گريخت يك نيمه ازين طرف و يك نيمه
از آن طرف در قديم الايام از يك نيمه مال بپادشاهان ختاى

Marco-Polo se trouvait au siége de Sayan-fou avec son père et son oncle. Il n'a eu garde d'omettre cet événement dans sa relation. Voici comment il s'exprime : « Et si vous dit tout vraiment que cette cité se tint trois ans depuis que tout le Mangi (Chine méridionale) fut rendu; et de toutes fois li était grand host du grand khan sur; mais n'y pouvait demeurer for que de le un côté, et ce était vers tramontane; car de toutes les autres parties y était grand lac et profond. Et le host du grand khan ne la pouvait assiéger que de cette part de tramontane, et ils avaient par toutes les autres parts viandes assez, et-ce avaient

می دادند واز یك نیمه بپادشاهان منزی ودرین جمله میان ایشان مصالحه بود وچون خطای در تصرف مغول آمد مجموع آن شهررا پادشاه منزی در تصرف گرفت وقلعهٔ محکم وباروی وخندقی ژرف برین جانبست وهر چند لشکر مغول می رفت فتح آن میسر نمی شد چون کاوفحان آنجا رفت وامیر معتبر مشهور بود ایشان بوصول او مستظهر گشتند وبروی اعتماد کردند ودر آنجا نیز از امراء معتبر شد قاآن فرمود تا بایان با لشکری بر عقب او برفت وپیش از آن در ختای منجنیق قومکه بزرگ نبود وازین جانب طالب منجنیق ساز (شد) که از بعلبك ودمشق بآنجا رفته بود وفرزندان او ابو بکر وابراهیم ومحمد ومتعلقان او [illegible] منجنیق بزرك ترتیب کردند وروی بفتح آن شهر نهادند کاوفحان جاسوسی پیش امرای لشکر فرستاد که من گناهی نکرده ام میان من وامیر احمد خصومت بود وقصد همدیگر می کردیم ازین اینجا گریخته ام اگر قاآن خون من بخشد شهر بدست شما بازدهم وبنیاد مملکت منزی برین

par l'eau; et si vous dis que jamais ne l'auraient eue, si ne fut une chose que je vous dirai. Or sachiez que quand le host du grand khan fut demeuré au siége de cette cité trois ans, et ils ne la pouvaient avoir, ils en avaient grand ire. Et adonc meser Nicolas et meser Mafeo et meser Marc dirent : « Nous vous trou-« verons voie par quoi la ville se rendra mainten-« sant »; et ceux de l'host dirent que ce vouloient-ils volontiers. Et toutes ces paroles furent devant le grand khan; car les messages de ceux de l'host étoient venus pour dire au grand sire comment ils ne pouvaient avoir la cité par siége, et que la viande avoient par telle part, qu'ils ne la pouvoient tenir. Le grand sire dit : « Il convient que il se fasse en telle manière « que cette cité soit prise ». Adonc dirent les deux frères et leur fils meser Marc : « Grand sire, nous

شهرست وچون گرفته باشد مجموع مملکت مسخر گردد ایلچی کاوفخان را بحضرت فرستادند تا حال عرضه داشت قاآن اورا سیورغامشی فرمود وجهت او امان نامهٔ وشمشیری فرستاد او بدان مستظهر گشت ولشکر منجنیق بر قلعه نهادند وبرجها را خراب کردند کاوفخان از اندرون سوراخی بکشاد وچون پادشاه منزی از خراب کردن برجها ومکر کاوفخان آگاه شد قلعه را رها کرد وبا خلقی بسیار بآن جانب آب رفت وچون بایان این جانب قلعه بستد وقتل وغارت کرد او نیز از ان طرف بگریخت ودر هیچ موضع نتوانست ایستاد که با لشکر قاآن مقابله کند وتمامت ممالك منزی ایل شدند ومسخر گشت وکاوفخان بلشکر قاآن پیوست (Manuscrits persans de la Bibl. nationale, ancien fonds, n° 68 A, fol. 260 v.)

« avons avec nous en notre mesnie (suite), hommes « qui feront tels mangan qui jeteront si grandes « pierres que ceux de la cité ne pourront soufrir, « mais se rendront maintenant puisque le mangan, « ce qui est trebuche, auront là dedans jetée. » Le grand sire dit à meser Nicolas et à son frère et à son fils, que ce vouloit-il moult volontiers, et dit que ils fissent faire ce mangan au plus tôt qu'ils pourront. Adonc meser Nicolas et son frère et son fils, qui avoient en leur mesnie un Alemand et un chrétien nestorien qui bons maîtres étoient de ce faire, leur dirent qu'ils fissent deux mangan ou trois, qui jetassent pierres de trois cent livres. Et ces deux en firent trois beaux mangan. Et quand ils furent fait, le grand sire les fit apporter jusque à ses host, qui au siége de la cité de Saianfu étoient, et qui ne la pouvoïent avoir. Et quand les trabuc furent venus à l'host, ils les font dresser, et aux Tartares sembloient la plus grande merveille du monde. Et que vous en diroie? Quand les trabuc furent dressés et tendus, adonc jetèrent une pierre dedans la ville. La pierre ferit des maisons et rompit et gata toutes choses, et fit grand rumeur et grand tumulte. Et quand les hommes de la cité virent cette mauvaise aventure, que jamais ne l'avoient vue, ils en furent si étonnés et si épouvantés, qu'ils ne savoient que ils dussent dire ni faire. Ils furent à conseil ensemble, et ne savoient prendre conseil comment ils de cette trabuc pussent échapper. Ils dirent qu'ils sont tous morts se ils ne se rendent, et adonc prirent conseil qu'ils se ren-

ront en toutes manières, et alors mandent au seigneur de l'host qu'ils se veulent rendre en la manière que avoient fait les autres cités de la province, et qu'ils vouloient être sous la seigneurie du grand khan; et le sire de l'host dit que ce vouloit-il bien. Et adonc les reçut, et ceux de la cité se rendirent, et cela avoient par la bonté de meser Nicolas et meser Mafeo et meser Marc, et ce ne fut pas petite chose: car sachiez que cette cité et sa province est bien une des meilleures que ait le grand khan, car il en a grand rente et grand profit[1] ».

Déjà dans notre précédent ouvrage, nous avions fait remarquer la grande importance qui s'attache à la coïncidence du récit des écrivains chinois, de l'historien persan et du voyageur vénitien. Le résultat le plus évident de ces témoignages, c'est que si des procédés nouveaux furent mis en usage au siége de Sayan-fou, ces procédés étaient l'ouvrage soit des Arabes, soit des ingénieurs européens. Du reste, les engins dont il est ici question, étaient des machines à fronde, auxquelles on venait d'ajouter un perfectionnement considérable, celui de les mettre en mouvement par des contre-poids, au lieu de recourir à la force des bras[2]. Pour construire de puissantes machines sur le lieu même où elles devaient être mises en action, il ne fallait rien moins que des ingénieurs habiles et expérimentés.

Il serait inutile de citer un plus grand nombre de

[1] Édition de la Société de géographie de Paris, p. 161.
[2] Du *Feu grégeois*, etc. p. 193 et suiv.

témoignages; dans tous il n'est fait mention que de l'emploi des pierres, des flèches et du naphte[1]. Ce n'est pas qu'on n'eût déjà commencé à reconnaître en Orient, non-seulement les propriétés du salpêtre, mais encore la force que cette substance recevait de son mélange avec le soufre et le charbon. L'on trouvera à ce sujet, dans notre ouvrage, des extraits du Traité arabe de Hassan-al-Rammah, qui fut composé vers l'an 1290; mais les procédés usités étaient fort imparfaits. Nous nous bornerons à citer un passage de la relation de Vassaf qui se rapporte à l'année 1313. Ce passage a d'autant plus de poids que l'auteur se trouvait alors sur les lieux, et qu'il semble avoir voulu faire l'énumération des moyens dont on disposait alors à la guerre.

La Syrie, qui à cette époque était une dépendance de l'Égypte, avait été prise et perdue plusieurs fois par les Tartares. Le khan Oldjaïtou, voulant faire un dernier effort, assembla une armée formidable, et la munit de toutes les ressources qui étaient en son pouvoir. C'étaient des balistes de Bagdad, des machines qui s'accrochaient aux remparts, des cuirasses et des casques venant de l'Europe, des bouteilles de naphte, des peaux pour couvrir les bagages, etc. mais rien qui se rapporte à notre artillerie actuelle[2].

[1] Ouvrage de M. de Hammer, intitulé : *Der ilkhane*, t. I, p. 194, 201, 403, etc.

[2] *Ibid.* t. II, p. 227. Le passage cité par M. de Hammer se trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, n° 27 du supplé-

Vassaf a donné la description de l'armure complète des guerriers mongols. Elle consistait dans le casque, la flèche, les balistes, mais surtout dans les traits garnis de naphte qui distinguaient les caraouinas, et qui répandaient la terreur dans les rangs ennemis [1]. D'un autre côté, le missionnaire catholique, Plan-Carpin, qui, vers le milieu du XIIIe siècle, fut envoyé auprès du khan de la Tartarie, et qui est entré dans quelques détails sur la tactique des armées mongoles, s'exprime ainsi : « Si les Tartares éprouvent de la résistance, ils ont recours au feu grégeois; quelquefois ils se servent de la graisse des hommes qu'ils ont tués, en la jetant, à l'état liquide, sur les maisons. Si le feu se met à cette graisse, il devient inextinguible. Suivant quelques-uns, cependant, l'on peut l'éteindre avec du vin ou de la bière [2]. »

A l'égard de ce qui est dit par Vassaf sur les armes que le chef mongol de la Perse fit acheter à des marchands européens, le fait n'a rien d'étonnant; à mesure que l'ascendant des colonies fondées par les croisés en Orient baissa, une foule de guerriers, venus d'Europe, se dispersèrent dans les provinces de l'Orient, et se mirent à la solde

ment persan, fol. 439 v. Malheureusement l'exemplaire n'est pas correct, ce qui nous empêche de reproduire le passage.

[1] Ouvrage de M. de Hammer, intitulé : *Geschichte der goldenen Horde*. Pesth, 1840, p. 214.

[2] Édition de M. d'Avezac, dans le recueil de la Société de géographie de Paris, t. IV, p. 695.

des princes qui furent assez riches pour payer leurs services [1].

Nous voilà arrivés à la dernière des questions que nous nous étions données à traiter. A quelle nation appartient l'honneur d'avoir la première fait servir la poudre à lancer des projectiles? La solution de cette question se trouve, suivant nous, dans un livre arabe que nous ne connaissions pas lors de notre premier travail; c'est le manuscrit, accompagné de miniatures qui appartient à l'Académie de Saint-Pétersbourg.

Dans notre ouvrage, il était dit que le principe de la force projective de la poudre à canon nous paraissait avoir reçu sa première application dans les contrées orientales de l'Europe, le long de la vallée du Danube [2]. Ce qui nous avait fait exclure les Arabes, c'est parce que vers l'an 1290, époque où écrivait Hassan-al-Rammah, les Arabes semblaient méconnaître un fait qu'il n'eût tenu qu'à eux de mettre à profit. Maintenant, nous revenons sur notre propre opinion, et nous sommes portés à penser que la gloire de cette grande découverte appartient aux Arabes. Nous n'avons pas à cet égard de preuve formelle à faire valoir. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg ne dit rien sur le lieu, ni sur l'époque de l'invention; ce n'est même que par conjecture que nous avons fixé l'époque de la composition de ce

[1] Comparez les Extraits des historiens arabes des croisades, p. 437, et l'histoire des Mongols de M. d'Ohsson, t. IV, p. 5[illegible].

[2] Page 220 de notre volume.

livre; mais les procédés qu'il indique, et les figures qui l'accompagnent, sont tellement imparfaits, et devaient être si peu efficaces, que nous avons cru reconnaître là le caractère d'un premier essai.

Voici un passage du manuscrit où il s'agit évidemment d'une manière de lancer un projectile, au moyen de la poudre à canon : « Description de la drogue à introduire dans les madfaa, avec sa proportion : baroud, dix ; charbon, deux drachmes; soufre, un drachme et demi. Tu le réduiras en poudre fine, et tu rempliras un tiers du madfaa; tu n'en mettras pas davantage, de peur qu'il ne crève. Pour cela, tu feras faire, par le tourneur, un madfaa de bois, qui sera pour la grandeur en rapport avec sa bouche; tu y pousseras la drogue avec force; tu y ajouteras, soit le bondoc, soit la flèche, et tu mettras le feu à l'amorce. La mesure du madfaa sera en rapport avec le trou; s'il était plus profond que l'embouchure n'est large, ce serait un défaut; gare aux tireurs; fais bien attention[1]. »

Dans ce passage, l'instrument qui reçoit la poudre

[1] صفة الدواء الذى تحطّه فى المدافع عيارة بارود عشرة ،
فحم درهمين كبريت درهم ونصف تسحقه ناعما وتملا ثلث
المدفع ولا تملا اكثر يشقّ وتعمل له مدفع خشب عند الخرّاط
على قدر فم المدفع وتدكّه فيه بقوة ويحطّ عليه البندق او
السهم وتعطيه النار فى الدخيرة وتقيس المدفع تحت البخش
ان كان اعمق من البخش فهو معيوب ويلكم الرامى فافهم ذلك

Manuscrit arabe de Saint-Pétersbourg, p. 160.

est appelé *madfaa;* c'est le nom qui sert quelquefois, chez les Arabes, à désigner le fusil [1]. La poudre est composée de dix parties de salpêtre, de deux parties de charbon, et d'une partie et demie de soufre, et ces substances devaient être pulvérisées très-fin. On ne remplit de poudre que le tiers du madfaa, de peur qu'il ne crève. Les dimensions du madfaa devaient être en rapport les unes avec les autres. Pardessus la poudre, on mettait un bondoc ou aveline [2], ou bien une flèche. Les figures qui sont jointes au texte [3] représentent un cylindre assez court, porté sur un assez long manche qui fait suite à son axe. Cet instrument ressemble beaucoup aux *massues à asperger,* armes incendiaires, dont il a été parlé dans notre précédént ouvrage, et sur lesquelles nous ne tarderons pas à revenir.

Voici un deuxième passage du manuscrit de Saint-Pétersbourg : « Description d'une lance, de laquelle, quand tu te trouveras en face de l'ennemi, tu pourras faire sortir une flèche qui ira se planter dans sa poitrine : tu prendras une lance que tu creuseras dans sa longueur, à une étendue de quatre doigts près; tu foreras cette lance avec une forte tarière, et tu y ménageras un madfaa; tu disposeras aussi un pousse-flèche (un *madfaa de flèches*) en rapport avec la largeur de l'ouverture; le madfaa sera en fer. Ensuite tu perceras sur le côté de la lance un petit trou; tu perceras

[1] *Journal asiatique,* septembre 1848, p. 215 et 216.
[2] C'est-à-dire, une balle. *Ibid.* p. 217 et 218.
[3] Pages 156 et 159.

également un trou dans le madfaa; puis tu prendras un fil de soie brute que tu attacheras au trou du madfaa; tu le feras entrer par le trou qui est sur le côté de la lance. Tu te procureras, pour cette lance, une pointe, percée à son sommet, de manière à ce que, lorsque tu tireras, le madfaa pousse fortement la flèche, par la force de l'impulsion que tu auras communiquée; le madfaa marchera avec le fil; mais le fil retiendra le madfaa, de manière à l'empêcher de sortir de la lance avec la flèche. Quand tu monteras à cheval, ainsi armé, tu auras soin de te munir d'un troussequin; c'est afin que la flèche ne sorte pas de la lance [1]. »

Ici il s'agit d'une lance disposée de telle manière que lorsqu'on était en face de l'ennemi, il en sortait

[1] باب الرمح اذا مسكته مقابل العدو اخرج منه سهم ينكى
فى صدره وهو انك تاخذ رمحا تجوّفه بطول الرمح الا قدر
اربعة اصابع فانك تنجشه بمثخب غليظ وتعمل له مدفع ثم
تستعمل له مدفع سهام على قدر ذالك البخش الذى بخشت
ويكون المدفع المذكور من حديد ثم يبخش فى جنب الرمح
بخشا رفيعا وكذالك المدفع تبخش فيه بخشا ثم تتخذ خيطا
حريرا من ابريسم وتربطه فى ثقب المدفع وتدخله من ذلك
البخش الذى فى جنب الرمح وتعمل للرمح سنان مبخوش من
راسه حتى اذا طعنت دفع المدفع السهم بقوتك فيمشى المدفع
بالخيط فيمسك المدفع حتى لا يخرج من الرمح مع السهم فاذا
ركبت لا تركب به الا مقربصا حتى لا يقع السهم منه
Manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 165 et 166.

un trait qui allait lui percer le sein. Pour cela, on logeait dans la lance un madfaa en fer, qui recevait la poudre. Une flèche, dont la grosseur était proportionnée à l'ouverture, était introduite dans le creux de la lance, et elle en sortait au moment favorable.

Le manuscrit de Saint-Pétersbourg traite aussi des gros projectiles, notamment des marmites qui étaient remplies de matières incendiaires, et qu'on lançait à l'aide de machines à fronde. Nul doute que si les Arabes eussent connu l'art de lancer de grosses pierres dans des bombardes, le manuscrit n'en eût fait mention. L'on peut induire de son silence que, contrairement à toutes les idées reçues, l'emploi des grosses bouches à feu n'est venu qu'après celui des armes à feu portatives. Il est vrai que celles-ci étaient alors beaucoup moins puissantes que les arcs et les arbalètes usités à la même époque, et qu'elles ne pouvaient être efficaces qu'en les faisant intervenir de très-près, et par une espèce de surprise.

Nous induirons également du peu de puissance et de l'inefficacité de ces armes, que c'était sinon le premier essai, du moins un des premiers emplois de la poudre à canon, comme force projective. Dira-t-on que rien ne prouve que les Arabes n'ont pas emprunté le procédé à d'autres? L'emprunt est possible; mais avant d'attribuer le mérite de la découverte à d'autres que les Arabes, il faudrait avoir dans les mains de nouvelles données. Dans notre opinion, cette découverte, qui a changé tout le système de la

guerre, a eu lieu en Égypte ou en Syrie, dans les premières années du XIVe siècle.

La tâche que nous avions entreprise pour le moment est achevée, et nous n'aurions pas poussé plus loin ce mémoire, si nous n'avions eu à remplir une lacune qui existe dans notre premier travail. Nous voulons parler des fusées chinoises que les Arabes appellent du nom de *flèche de Khataï*[1], et qui paraissent avoir joué un rôle considérable en Égypte et en Syrie, dans la dernière moitié du XIIIe siècle.

Nous avons décrit[2] une *flèche à feu* en usage chez les Chinois, laquelle portait une fusée attachée près du fer; la fusée servait à imprimer et à accroître le mouvement de la flèche. Nous avons émis l'opinion que les Chinois avaient probablement été amenés, par cette pratique, à reconnaître l'utilité d'une baguette pour diriger dans les airs le mouvement de la fusée. Voici quelques témoignages arabes que nous avons recueillis dans l'intervalle.

« Description des flèches du Khataï avec leurs proportions : salpêtre, 10; charbon, 2 drachmes et 5/8; soufre, 1 drachme 1/8. — Autre proportion : salpêtre, 10; charbon, 2 drachmes 5/8; soufre, 1 drachme 1/4. » Vient ensuite la manière de pulvériser les trois substances et de les placer dans le cartouche de la fusée, à laquelle on fixe une mèche de coton servant d'amorce. On attachait la fusée près du fer

[1] السهم الخطائى

[2] Page 182 de notre volume.

de la lance, et l'amorce était placée vers le côté opposé. Telle est la disposition de diverses flèches du Khataï, dessinées avec soin dans le manuscrit[1].

On trouve, dans le manuscrit de l'Académie impériale de Saint Pétersbourg, une « description d'une flèche qui consume le navire goudronné. Tu prendras une longue flèche du Khataï; tu y adapteras un fer long et pointu; tu l'accompagneras de la préparation aqueuse . . . .

. . . . ;

tu la lanceras sur l'arrière du navire ou de tout autre côté; la flèche s'enfoncera dans le navire, et il n'y aura pas moyen d'éteindre le feu[2]. »

On voit que la flèche employée chez les Arabes sous le nom de *flèche du Khataï*, n'était pas autre que celle dont le P. Amyot a signalé l'usage en Chine[3]. C'est aussi la flèche à feu volant dont les Chinois se servirent en 1232, au siége de Pien-King[4]. Les témoignages du manuscrit n° 1128 et

[1] Manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 1128, fol. 103 v. et 105.

[2] صفة سهم يحرق المركب المُزَفَّت وهو انك تعمل سهم خطاى طويل وتعمل فيه نصل طويل حدّ وترسمه بدوا الماوى وتعمل فى راسه دوا حد ودخِّره بدخيرة دواحد وتصوّبه لعقب المركب او فى اىّ جنب كان فانه يشتبك فى المركب بالنصل ولا يقدروا على طفيه Page 154 du manuscrit.

[3] *Mémoires concernant les Chinois*, t. VIII, p. 360, et p. 182 de notre volume.

[4] Ci-devant, p. 289.

du manuscrit de Saint-Pétersbourg, sont confirmés par le Traité de Hassan. Ce Traité offre, à côté des mots *flèche du Khataï*, une flèche portant une fusée, dans la forme qui vient d'être décrite [1].

On trouvera, dans l'atlas qui accompagne notre ouvrage, les dessins de quelques flèches de la Chine, ainsi que de lances ou de grandes flèches de mangonneau, armées d'une ou de plusieurs flèches chinoises [2].

Les Arabes ont donc fait un grand usage des fusées attachées aux flèches. A quelle époque faut-il faire remonter cet usage?

L'emploi de ces fusées exige la connaissance, non-seulement du salpêtre, mais de son mélange avec le soufre et le charbon. Les nombreux procédés décrits par l'auteur du Traité manuscrit de Leyde, montrent que les Arabes ne possédaient pas cette connaissance à l'époque où le Traité fut composé; mais ils l'acquirent avant la rédaction du Traité de Hassan-al-Rammah.

Marcus Græcus, qui nous a laissé les deux recettes du feu volant sans en indiquer l'emploi [3], avait très-probablement reçu la notion de la flèche de Chine. Nous pensons que la connaissance de cet artifice incendiaire pénétra chez les Arabes et les chrétiens d'Occident, à la suite des armées tartares, vers le milieu du XIIIe siècle.

L'invasion des Tartares donna lieu, chez les mu-

[1] Fol. 72 et suiv.

[2] Planche I, fig. 8 et 10.

[3] Pages 79 et suiv. de notre volume.

sulmans de l'Égypte et de la Syrie, à l'emploi d'un autre moyen qui joua un rôle important, et dont les traités arabes d'art militaire parlent assez au long. On sait que, dès la plus haute antiquité, les Indiens firent usage de substances ou de compositions incendiaires, pour faire peur aux éléphants, qui composaient jadis dans l'Inde une partie principale des armées. Ces animaux effrayés répandaient le désordre autour d'eux, et quelquefois il n'en fallait pas davantage pour décider du sort d'une grande bataille[1]. Ce moyen était si bien connu, que, lorsque après les conquêtes d'Alexandre les éléphants figurèrent dans les armées occidentales, on l'employa chez les Romains. Les musulmans d'Égypte et de Syrie, vivement pressés par les armées de Houlagou, eurent recours à des moyens analogues pour effrayer les chevaux de l'armée ennemie, et même pour brûler les cavaliers. Des artificiers armés de massues à asperger, étaient chargés de répandre la terreur et le trouble par le bruit qu'occasionnait la combustion, et par la menace de répandre une matière brûlante sur le cheval et le cavalier; quelquefois les guerriers portaient sous l'aisselle des flacons de verre remplis de matières incendiaires qu'on lançait sur l'ennemi. Le bout du verre était enduit de soufre. Au moment voulu, on

[1] *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, par M. Reinaud, p. 63 (t. XVIIIe du recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). Le sujet dont il s'agit a été traité, avec détail, par M. Elliot, dans le premier volume de l'ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *Bibliographical index to the historians of muhammedan India.* Calcutta, 1849, p. 340 et suiv.

mettait le feu au soufre; le flacon, en tombant, se brisait, et le cheval avec son cavalier étaient enveloppés de flammes[1]. En même temps, l'on imagina des vêtements imperméables pour garantir les hommes et les chevaux consacrés à ce service.

On lit le passage suivant dans le manuscrit arabe de Saint-Pétersbourg :

« Manière d'effrayer la cavalerie ennemie et de la faire fuir. Ce procédé est de l'invention d'Alexandre. Tu revêtiras un bornous de poil, et tu y disposeras des clochettes avec du naphte; voici comment : tu prendras un cordon auquel tu attacheras des boutons faits d'étoupe; ce bornous sera imbibé d'huile grasse[2], depuis la tête jusqu'en bas. Au-dessus de ta tête, tu placeras un bonnet de fer garni d'un khesmanat[3] de feutre rouge, que tu arroseras de naphte. Tu prendras à la main une massue à asperger, remplie de colophane en poudre, de sésame, de cartame, de touz et de diverses espèces de graines à huile. Au feutre rouge arrosé de naphte, et placé sur ta tête, on ajoutera des fusées................
Le cheval sera revêtu d'une manière analogue : une couverture de poil lui enveloppera la croupe, le poitrail, le cou, et le reste du corps jusqu'au jarret.

[1] Manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 1128, fol. 103 v.

[2] زيت حارّ ou huile chaude, c'est-à-dire forte d'odeur, est synonyme de زيت سلجم ou huile de colza.

[3] Suivant M. de Hammer, le khesmanat était une espèce de briquet ou de boute-feu. (Voy. le *Jahrbucher* de Vienne, année 1846, vol. CXIV, p. 166.)

Il sera aussi chargé de fusées. Tu prendras une lance garnie des deux côtés de feutre rouge et de plusieurs fusées. L'étrier sera garni de quelque chose propre à produire un cliquetis, ou de grosses sonnettes. Le cavalier, en s'avançant, mettra tout en mouvement. Tu marcheras, accompagné de deux hommes à pied, vêtus de noir, et portant des massues à asperger, telles qu'elles ont été décrites. Partout où tu te présenteras, l'ennemi prendra la fuite. Dix cavaliers ainsi équipés feraient fuir une troupe nombreuse[1]. »

[1] باب تهريب الخيل قدام العساكر فى الحرب وما يجفل منه الخيل وهو صنعة الاسكندر وهو ان تاخذ برنسا من شعر ويعمل فيه اجراس من نفط وهو ان تاخذ شريطا وتعقده ازرار وتحشيهم مشاق وتبله بزيت حار من اول البرنس من فوق راسه الى اذياله وفوق راسه سكرجة من حديد وتعمل فيها خصماناة من لباد احمر وتسقيه النفط وتعمل فى يده دبوس رش مملوا قلفونية محوقة وسمسم وقرطم وتنوز وكل بزر فيه دهنية ويعقد على راسه لباد احمر ويسقيه النفط وتملاه صوارخ دركاوية ثم تعمل الى لبس الفرس وهو ان يعمل له بركستنبان من شعر بكفل وصدر ورقبة الى عراقيبه ويعمل ويلبسه ما ذكرناه ويكثر فى اللبس من الصوارخ ويكون معه رمحا مُرَسَّمًا من الصوبين بلباد احمر وتكثر فيه من الصوارخ ويكون فى ركابه شى يخشخش شيا بيتخشخ به او اجراس كبيرة فاذا ساق حَرّكَهم ويكون معه من المشاة اثنين ملبسين اسود ومعهم دبوسين رش كهيئة الذى ذكرناه وساق على اىّ صوب العسكر هرّبه باذن الله فان كانوا عشر فرسان مثل الذى وصفناه فانهم يهزموا الجمع ولو كانوا عددا P. 157 du manuscrit.

Vient ensuite une description accompagnée d'un dessin colorié très-curieux. Le dessin est précédé de ces mots : « Figure du cavalier qui est appelé à mettre en fuite la cavalerie de l'armée ennemie. Figure des hommes à pied qui l'accompagnent, avec des massues à asperger. » Voici le passage entier :

« Les rois des anciens temps ne faisaient la guerre qu'à l'aide de stratagèmes. En effet, le Prophète a dit : « La guerre est une ruse. » Ceci se pratiqua jusqu'au temps de Houlagou (1256 de J. C.). Mais, à cette époque, les habitants de l'Égypte eurent recours à ce moyen pour mettre en déroute les Tartares, dont les chevaux, d'une qualité inférieure, n'étaient pas en état de supporter la présence du feu [1], et s'enfuyaient en emmenant leurs cavaliers. Voici ce procédé tel qu'il est employé : on choisit un certain nombre de cavaliers, et l'on garnit leurs lances de baroud [2] aux deux extrémités. Le cavalier est enveloppé d'une espèce de chemise dont la face antérieure est en gros drap noir. La chemise est parsemée de touffes d'étoupe; la queue de ces touffes consiste dans un cordon planté dans la chemise. Le couvre-chef et la couverture du cheval sont aussi en gros drap. Le cavalier se frotte les mains de poussière de talk, de manière à ne pas laisser de prise au

[1] Sur les chevaux akdysch, voyez l'introduction à la Géographie d'Aboulféda, par M. Reinaud, p. XXIV.

[2] Ici le mot *baroud* n'a pas seulement la signification de salpêtre. Il prend un sens général que reçoit souvent le mot *naphte*, et il est l'équivalent de composition incendiaire.

feu. En avant du cavalier marchent un certain nombre d'hommes à pied, munis de massues à asperger, de fusées et de madfaa[1]. »

Il est aussi fait mention, dans le manuscrit arabe, n° 1128, de ce procédé de guerre et du grand service qu'il rendit aux musulmans dans leurs guerres contre les Tartares. Nous allons en extraire le passage suivant :

« Manière de couvrir le cheval et le cavalier. On prend du feutre et l'on y applique une préparation protectrice; puis ce feutre sert de doublure (ou de

[1] On a vu ci-devant, p. 311, que *madfaa* se disait d'une arme à feu portative. Voici le texte (p. 158 et 159 du ms.) : هذه صفة الفارس الذى يهرّب الخيل من العساكر وصفة الرجالة الذى معه والنراسيم بالدبابيس الرش كانت الملوك من قديم الزمان ما يدخلوا للحرب الا بالحيل لان النبى صلى الله عليه وسلم قال الحرب خدعة فاستعملت ذلك الى زمان هلاون فاستعملت اهل مصر هذه الحيلة فكسروا التتر بذالك لان الاكاديش لا يجسروا على النار وياخذ صاحبه ويهرب والعمل انه يستعمل على قدر ما يختار من الفرسان ويرسم رماحهم بالبارود من الراسين ويكون على الفارس قرقل ووجهه من البلاس الاسود ويغرزه اكر من مشاق اذنابهم من شريطا مغرز فى القرقل والخودة ولبس الفرس من البلاس كذالك ويدهن ايديه من الطلق المحلول حتى لا يحرقه النار ويكون قدامهم مهما اختاروه من الرجالة بدبابيس الرش ومن الصوارخ والمدافع ويرجعوا قدام العسكر

revêtement extérieur) à la chemise (ou cotte) et aux couvertures (ou caparaçons). Cette préparation se compose de vinaigre de vin, d'argile rouge, de talk dissous, de colle de poisson et de sandaraque. On a soin de bien mouiller la chemise, qui est en gros drap, avant d'y fixer les sonnettes; on mouille aussi la doublure qui est appliquée sur le drap; cette doublure n'est pas autre chose que le feutre qui a reçu la préparation protectrice. Ce procédé est très-propre à effrayer l'ennemi, surtout lorsqu'il est employé pendant la nuit; car il donne une apparence formidable au groupe qui est ainsi revêtu; en effet, l'ennemi ne se doute pas de ce qui est caché sous ce déguisement qui offre, pour ainsi dire, un objet d'une seule pièce. C'est une ressource précieuse pour quiconque veut recourir à ce stratagème. Mais, d'abord, il est indispensable de familiariser son cheval avec un équipement si étrange; autrement, le cheval s'effaroucherait et renverserait son cavalier. Voici le moyen qu'on emploie : on bouche les oreilles du cheval avec du coton; on tient prêtes les fusées. . . . . , avec les sonnettes, les massues et les lances; on fait détonner un petit madfaa sur le cheval; on fait fuser les fusées. . . . . .; ensuite on débouche les oreilles du cheval, l'une après l'autre. Cet essai se fait dans un lieu isolé, pour qu'on ne soit vu de personne. Même quand l'essai est terminé, on ne revêtira les chevaux du caparaçon que dans un lieu à part, et loin de tout regard. Étant ainsi habitués, si on veut s'avancer au comb

les chevaux savent où on les mène, et s'animent à l'attaque. S'ils sont poussés contre un corps d'armée, quel qu'il soit, ils le rompent. Mais il faut que, devant chaque cavalier, un homme marche à pied, muni d'une massue à asperger. Ce fut le moyen le plus efficace qu'on employa pour repousser Houlagou. Les rois doivent entretenir dans leurs arsenaux ce qui est nécessaire pour en assurer l'effet, surtout contre les ennemis de la religion; si quelques-uns ont négligé ce moyen, c'est qu'ils n'en ont pas connu la puissance. Quand le cavalier s'avance vers l'ennemi, les troupes doivent marcher derrière lui : c'est une raison pour qu'il évite de revenir sur ses pas; autrement, le désordre se mettrait dans les rangs et il s'ensuivrait une défaite. Qu'il marche sans crainte; personne n'osera s'opposer à lui, ni avec l'épée, ni avec la lance [1]. » Dans le manuscrit, le texte est accompagné d'un dessin.

[1] صفة التجافيف التى تعمل بطانة القرقل والبركستوان يوخذ لباد ويعمل فيه التجافيف ويعمل بطانة القرقل والبركستوان وتجافيف ذلك خل خمر ومغره وطلق محلوب وغرا سمك وصندروس وان يبل القرقل الذى هو البلاس قبل ان يخيط الاجراس بلا مليحا ويروى البطانة التى على البلاس مركبه وهى اللباد المحفف وهذا الذى يرهب به عدو الله ولا سيما اذا كان بالليل فان له هيبة عظيمة لمن لبس فانه لا ينضرب من صاحبه ويدخلوا قطعة واحدة فان هذا سر عظيم لمن اراد هذه الصنعة وينبغى ان يدمنوا الخيل على هذا اللبس كله فانهم لا يقبلوا ويرموا فرسانهم صفة الادمان للفرس

Il est dit, à la fin du passage, que lorsque l'arti-
cier s'avance vers l'ennemi, toute l'armée doit se
nettre en mouvement après lui. C'était pour pro-
fiter du désordre qui ne tardait pas à se mettre dans
les troupes ennemies. Une autre chose que l'auteur
arabe ne dit pas, et à laquelle il fallait veiller, c'est
que les matières incendiaires qui devaient jeter la
terreur chez l'ennemi, devaient être assez bien mé-
nagées pour qu'on eût le temps de produire l'effet
voulu avant qu'elles fussent consumées. Pour cela,

ان يسد اذان الخيل بالقطن سدا جيدا وان يعمل الصوارخ
الدركاوية مع الاجراس والدبابيس والارماح وياخذ معه
مدفع لطيف يصرخه على الفرس ويصرخ الصوارخ الدركاوية
ثم يفتح اذان الفرس الواحدة ثم افتح الاخرى فاذا ادمنت خيل
الجماعة المذكورين فلا يكون ادمانهم الا فى البرية (السرية (je lis
كيلا يراهم احد فاذا فعلوا ذلك لا يلبسوا خيلهم الا وهم فى الخلوة
بحيث ان لا يراهم احد فاذا ادمنوا وارادوا يخرجوا لقتال
العدو فيكون خيلهم قد عرفت ذلك والفنه فانهم ان ساقوا
على اى جيش كان كسروه ولا بدّ لكل فارس من راجل يمشى
قدامه بدبوس رش وماكسر هلاوون الا بهذه الصنعة فينبغى
للملوك ان يدخروا ذلك فى خزائنهم لاجل الغزاة وما اهملوه
الملوك الا لاجل قلة العلم به واذا ساقوا على العدو فليكونوا
قدام وليكون العسكر تابعهم فافهم واذا ساقوا على العدو لم
يردوا ويخرقوا الصفوف ولو ردوا على اصحابهم لجفلت خيولهم
انكسروا ولكن ينبغى لمن لبس هذا ان لا يرجع حتى يخرق
صفوف ولا يخافوا من احد فانه لم يمكن احد ان يقرب منهم
بسيف ولا برمح ولا يقابلهم الخيل فى جميع اعمالهم Fol. 102 v.
suiv. du manuscrit.

on mesurait la distance que l'artificier avait à franchir; et si l'on avait des raisons de croire que l'ennemi épargnerait une partie du chemin, on tenait compte de la différence. En pareil cas, la tactique de l'ennemi consistait à déjouer les calculs. En conséquence, il fallait que le général qui machinait cette espèce de surprise, mît le plus grand mystère dans l'opération. C'est ce que fait entendre l'écrivain arabe, quand il dit que, même après que les chevaux étaient suffisamment dressés, on ne devait les revêtir du caparaçon chargé d'artifices, que dans un lieu dérobé à tous les regards.

Voici un exemple sensible de ce qui se pratiquait à cet égard. On était alors dans l'année 699 de l'hégire (1300 de J. C.). L'armée du sulthan d'Égypte en vint aux mains, aux environs d'Émèse en Syrie, avec l'armée de Gazan, khan des Mongols de Perse. Suivant l'historien arabe Makrizi, au moment où l'action allait commencer, Gazan ordonna à ses troupes de rester immobiles, et de ne bouger que lorsqu'il en donnerait le signal. Tout à coup, cinq cents mamelouks égyptiens, choisis parmi les artificiers, sortent des rangs de l'armée, leur naphte allumé, et s'élancent de toute la vitesse de leurs chevaux; mais, au bout d'un certain temps, comme les Mongols étaient restés à leur place, le naphte s'éteint, et les artificiers voient leurs espérances déçues. C'est alors que Gazan commande la charge[1].

[1] *Histoire des sultans Mamlouks*, traduction de M. Quatremère, t. II, part. II, p. 147.

Nous avons fait voir que les fusées avaient précédé l'emploi de la poudre à canon. Dans ces derniers temps, l'on a cherché à en rétablir l'usage en profitant des immenses ressources que fournit aujourd'hui l'art de la guerre. Tout le monde a entendu parler des fusées à la Congrève, inventées en Angleterre. L'une des innovations qui ont marqué la guerre actuelle de Hongrie, c'est l'emploi des fusées incendiaires autrichiennes. Ces fusées; très-habilement dirigées, ont été mises en usage, non-seulement contre les villes, mais encore contre les corps de troupes.

On s'est servi, dans les deux armées impériale et hongroise, des fusées portatives à l'usage d'un corps particulier de bombardiers à pied, qui pouvaient suivre les mouvements de l'infanterie. Chaque homme portait jusqu'à trois de ces projectiles de petite dimension; un autre soldat était chargé du chevalet surmonté d'une rainure de bois, sur laquelle la fusée pouvait être posée et dirigée. C'est une leçon pratique, que l'expérience de cette guerre a donnée à tous les corps d'artillerie de l'Europe. Les Autrichiens auront été les premiers à mettre en usage, dans une proportion si étendue, ce nouveau et terrible moyen de destruction.

On rapporte que ces congrèves, employées en bataille rangée par les compagnies de bombardiers autrichiens, ont produit un très-grand effet, surtout sur les masses de cavalerie hongroise. Des cylindres de fer battu, terminés en pointe, percés de trous et

remplis de matières incendiaires, étaient rangés de manière à faire ruisseler au-dessous d'eux, vers la fin de leur trajet, une matière liquide et brûlante. Leur sifflement aigu était plus terrifiant pour les chevaux que le bruit du passage de l'obus : un seul de ces projectiles suffisait pour porter le désordre dans un escadron [1].

En résumé, aux Chinois appartiennent la découverte du salpêtre et son emploi dans les feux d'artifice. Ils ont les premiers mélangé cette substance avec le soufre et le charbon, et reconnu la force motrice qui naît de la combustion du mélange : c'est ce qui leur a donné l'idée de la fusée. Ils ont même remarqué l'avantage d'un charbon de bois léger.

Pour les Arabes, ils ont su produire et utiliser la force projective qui résulte de la détonnation de la poudre ; en un mot, ils ont inventé les armes à feu.

TERMES HIMYARIQUES

RAPPORTÉS PAR UN ÉCRIVAIN ARABE.

Dans l'un des manuscrits arabes de ma collection particulière, je trouve un passage qui renferme plusieurs mots appartenant à la langue himyarique. Le

[1] *Les guerres d'idiome et de nationalité*, par M. Paul de Bourgoing. Paris, 1849, p. 54 et 117.

peu de documents que nous possédons sur cette langue m'engage à le publier en faveur des philologues et des orientalistes qui étudient dans ce moment les monuments épigraphiques découverts à Hisn-Ghorab, à Aden, à Nakb el-Hadjar, à Sanaa, à Mareb, à Kharibah et autres contrées du midi de l'Arabie où se parlait autrefois la langue de Himyar. Les travaux de Gesenius (1), de Roediger (2), de Forster (3), et de Fresnel (4) sur cette langue laissent tant à désirer, que je suis assuré d'avance que le contingent apporté par moi au secours de ces études, tout modeste qu'il est, sera accueilli avec reconnaissance par les savants.

Le manuscrit d'où est extrait le passage en question porte le titre de : نظم الدر والعقيان في بيان شرف بنى زيّان, « Collier de perles et d'or natif touchant l'exposition de la noblesse des Beni Zeyan. » L'ouvrage a pour auteur Abou Abd Allah Mohammed ben Abd Allah ben Abd el-Djelyl et-Tenaciyi, qui florissait vers la fin du IXe siècle de l'hégire. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cet ouvrage, qui porte le n° 703, ancien fonds; mais il est en fort mauvais état, présente de nombreuses lacunes, et il ne contient guère que la moitié de l'ouvrage. Tornberg, qui en a cité de longs fragments dans son édition de l'Histoire des rois de la Mauritanie d'Abou Mohammed Salehh (5), donne à tort à notre auteur le surnom de *Tunesanus*, le Tunisien. Mohammed ben Abd Allah, né à Tlemcen, était appelé *Et-Tenaciyi*, parce qu'il descendait du cé-

lèbre jurisconsulte et docteur de l'Islam, Abou Içhak Ibrahim ben Yakhlaf ben Abd es-Salam de Tenez, qui alla s'établir à Tlemcen sous le règne de Ghamorâcen. La biographie de ce dernier personnage se lit dans El-Makkariyi (*Vie de Liçan ed-Dyn*, t. II, fol. 103 r.), dans Yahia ben Khaldoun (*Histoire des Beni Abd el-Wâdy*, fol. 7 v.) et dans Mohammed et-Tenaciyi lui-même (p. 84 de mon manuscrit). C'est donc de la ville de Tenez, en arabe تنس, et non de Tunis, تونس, qu'Abou Içhak Ibrahim et son arrière-petit-fils Mohammed ben Abd Allah tiraient leur surnom d'Et-Tenaciyi (originaire de Tenez).

TEXTE ARABE

DE MOHAMMED BEN-ABD-ALLAH ET-TENACIYI,

pages 10, 11 et 12 de mon manuscrit.

كان ابو العبّاس السفّاح يعجبه السمر ومنازعة الرجال فحضر سمره ليلة ابراهيم بن مخرمة الكندى واناس من بنى الحارث بن كعب وهم اخواله وكانوا يمنية وحضرهم خالد بن صفوانَ التميمى وتميم مضرية فتذاكروا مضر واليمن فقال ابراهيم يا امير المؤمنين انّ اليمن هم العرب الذين دانت لهم الدنيا ولم يزالوا ملوكًا توارثوه كابرًا عن كابر منهم النعمانيات والمنذريات والقابوسيات والتبابعة ومنهم من حمْت لحمه الدبر ومنهم غسيل

الملآئكة ومنهم من اهتزّ لموته العرش ومنهم مكلّم الذئب ومنهم الّذى كان ياخذ كل سفينة غصبًا وليس شىء له خطر الاّ واليهم ينسب من فرس رائع وسيف قاطع ودرع حصينة وحلّة مصونة ودرّة مكنونة ان سئلوا اعطوا وان سيموا ابوا وان نزل بهم ضيف قروا لا يبلغهم مكاثر ولا ينالهم مفاخر هم العرب العاربة وغيرهم المتعرّبة فقال ابو العبّاس ما اظنّ التميمى يرضى بقولك ثم قال ما تقول فقال ان اذنت لى فى الكلام وامنتنى من الموجدة تكلمت قال قد اذنت لك فتكلم ولا تهب احدًا فقال اخطا يا امير المؤمنين المتخمّم بغير علم ونطق بغير صواب فكيف يكون ما قال والقوم ليست لهم السن فصيحة ولا لغة صحيحة ولا حجّة نزل بها كتاب ولا جآءت بها سنّة وهم منّا على منزلتين ان جاروا عن قصدنا اكلوا وان جازوا حكمنا قتلوا يفخرون بالنعمانيات والمنذريات ونحن نفخر بسيّد الانام محمد عليه الصلاة والسلام ولله المنّة به علينا وعليهم واذا كانوا اتباعه به عزّوا وبه اكرموا منّا النبى المصطفى والخليفة المرتضى ولنا البيت الحرام وزمزم والمقام والموقف والمشعر الحرام والمسعى والمنبر والركن والحطيم واساس ابراهيم وما لا يخفى من المآثر ولا يدرك من المفاخر وليس يعدل منا

عادل ولا يبلغ فضلنا قول قائل ومنا الصدّيق والفاروق والوصىّ واسد الله سيّد الشهدآء وذو الجناحين وسيف الله الذين عرفوا الدين وانا هم اليقين فمن زاحمنا زحمناه ومن عادانا اصطلمناه ثم التفت الى الكندى وقال اعالم انت بلغة قومك قال نعم قال فما اسم العين عندكم قال الجحمة قال فما اسم السن قال المبذّن قال فما اسم الاذن قال الصنّارة قال فما اسم الاصابع قال الشناتر قال فما اسم اللحية قال التدب قال فما اسم الذئب قال الكنع قال امؤمن انت بكتابّ الله قال نعم قال فان الله تعالى يقول انّا انزلناه قرءانًا عربيًا لعلكم تعقلون وقال وما ارسلنا من رسول الا بلسان قومه فنحن العرب والقرءان بلساننا نزل الم تر ان الله يقول والعين بالعين ولم يقل الجحمة بالجحمة وقال السن بالسن ولم يقل المبذّن بالمبذّن وقال الاذن بالاذن ولم يقل الصنّارة بالصنّارة وقال يجعلون اصابعهم فى اذانهم ولم يقل شناترهم فى صنّاراتهم وقال لا تاخذ بلحيتى ولم يقل بتدبى وقال ياكله الذئب ولم يقل ياكله الكنع ثمّ قال اسئلك عن اربع ان اقررت بهنّ قهرت وان جحدتهنّ كفرت قال وما هنّ قال الرسول منّا او منكم قال منكم قال فالقرءان نزل علينا او عليكم قال عليكم قال فالبيت الحرام لنا او لكم قال لكم قال فالخلافة فينا او فيكم

قال فيكم قال خالد فما كان بعد هذه الاربع فهو لكم

تم

TRADUCTION.

Abou'l-Abbas es-Seffahh (6) se plaisait beaucoup à deviser pendant la nuit et à entendre les discussions des autres. Un jour donc, il y avait à sa soirée Ibrahim ben Makhramah le Kendite (7) et plusieurs membres de la tribu des Benou Hhâreth ben Kaâb (8), qui étaient les oncles maternels du khalife (9) et de race yémanite. Khâled ben Safouân (10) le Temymide (11) était aussi présent à cette réunion: or, les Temymides sont de race modarite. Les Modarites et les Yémanites cherchaient donc à faire valoir devant le khalife le mérite de leur origine respective.

« Prince des Croyants, disait Ibrahim, les Yémanites sont les Arabes à qui la terre entière s'est soumise (12). En effet, ils ont eu des rois qui se sont transmis, par une succession non interrompue, la gloire et la puissance de leurs devanciers, tels que les Noômans, les Moundhirs, les Kabbous et les Tobbas (13). Dans le nombre, il y en a eu dont un essaim d'abeilles a protégé la chair (14); d'autres qui ont été lavés par les anges (15); d'autres au décès de qui le trône de Dieu (le firmament) a été ébranlé; d'autres qui ont parlé avec des loups; d'autres, enfin, qui s'emparaient de vive force de tous les navires (16). Il n'est rien de tout ce que les hommes

apprécient en ce monde, qui ne vienne de chez les Yémanites, comme les chevaux magnifiques, les épées bien trempées, les cuirasses impénétrables, les étoffes fines, les perles précieuses. Quand on leur demande, ils donnent; si on veut les contraindre à donner, ils refusent. Si un hôte se présente à eux, ils l'accueillent avec générosité. Celui qui chercherait à rivaliser avec eux de richesses, ne parviendrait jamais à atteindre leur degré de prospérité, et ceux qui voudraient le disputer avec eux d'honneur et de gloire, ne trouveraient rien à leur redire sur ce point. Les Yémanites sont des Arabes de sang pur; les autres appartiennent à une race mélangée.»

Abou'l-Abbas lui dit : «Je ne pense pas que le Tamymide partage tout à fait ton avis.» Puis, se tournant vers celui-ci : «Qu'en dis-tu, ajouta-t-il?»

«Si tu m'accordes la permission d'exprimer franchement ma pensée, lui répondit le Tamymide, et si tu me promets de me mettre à couvert du ressentiment du Kendite, je consens à parler. — Cette permission, je te la donne, lui dit le khalife. Parle et ne crains qui que ce soit.»

Alors le Tamymide s'exprima ainsi : «Prince des Croyants, dit-il, mon orgueilleux adversaire se trompe dans son ignorance, et il a parlé en dépit de la vérité et du bon sens. Comment ce qu'il affirme pourrait-il être? Les Yémanites ne sont-ils pas des gens qui n'ont ni une langue claire, ni une diction pure, ni un dialecte sacré dans lequel un livre leur soit descendu du ciel, et une *Sonnah* leur ait été transmise?

Ils sont réduits par nous à cette alternative, ou d'être dévorés, s'ils s'écartent de nous, ou d'être tués, s'ils transgressent nos lois. Ils citent avec orgueil leurs Noômans, leurs Moundhirs; et nous, nous sommes fiers de notre Prophète, le seigneur des mortels, Mohammed (sur qui soient le salut et la bénédiction!), lequel Dieu a bien voulu nous envoyer, tant pour notre bonheur que pour le leur; s'ils suivent sa loi et pratiquent ses enseignements, il en résultera pour eux de l'honneur et de la gloire. C'est de nous qu'est issu le Prophète élu et le khalife agréé; c'est à nous qu'appartiennent la Maison (17) sainte et le Zemzem (18), le Makam (19) et le Maukef (20), le Mesch'as (21) sacré et le Maçâa (22), le Minbar (23) et l'Angle (24), le Hatym (25), les fondations d'Abraham (26), ainsi que des prérogatives héréditaires qui ne sont ignorées de personne, et des sujets de gloire que nul ne saurait nous disputer. Celui-là s'éloigne de la droiture, qui s'éloigne de nous : quelque effort que l'on fasse, l'éloge ne pourra jamais égaler l'excellence de notre mérite. C'est nous qui avons donné le jour à l'homme de foi sincère (27), au discernateur (28), au légataire (29), au lion de Dieu (30), au prince des martyrs (31), à l'homme aux deux ailes (32), à l'épée de Dieu, à ces hommes qui ont eu le bonheur de parvenir à la connaissance de la religion et d'embrasser la vraie foi. Ceux qui accourent vers nous, nous les enrôlons dans nos rangs; ceux qui se déclarent contre nous, nous les extirpons. »

Se tournant ensuite vers le Kendite : « Sais-tu,

lui dit-il, la langue de ton peuple? — Le Kendite. Oui. — Le Tamymide. Comment donc nommez-vous l'œil? — Le Kendite. *El-djemdjamah.* — Le Tamymide. Et la dent? — Le Kendite. *El-mebaddhen.* — Le Tamymide. Et l'oreille? — Le Kendite *Es-cinnarah.* — Le Tamymide. Et les doigts? — Le Kendite. *Esch-schenâtir.*—Le Tamymide. Et la barbe? — Le Kendite. *Et-tedeb.* — Le Tamymide. Et le loup? — Le Kendite. *El-kanaâ.* — Le Tamymide. Crois-tu au Livre de Dieu? — Le Kendite. Assurément. — Le Tamymide. Eh bien! nous y lisons ces paroles du Très-Haut : « Certes, nous lui avons « fait descendre du ciel un Koran en langue arabe, « afin que vous le compreniez (33); » et celles-ci : « Nous n'avons jamais envoyé aux peuples que des « apôtres qui parlassent la langue de ces peuples (34). » C'est donc parce que nous sommes Arabes que le Koran nous a été envoyé en langue arabe. N'as-tu pas remarqué que Dieu dit dans ce livre : *Wel-'âïna bi'l-âïn,* « œil pour œil (35), » et non : *el-djamdjamata bi'l-djamdjamah? Es-senna bi's-senn,* « dent pour dent (36), » et non : *el-mebaddhena bi'l-mebaddhen? El-oudhna bi'l-oudhn,* « oreille pour oreille (37), » et non : *es-cinnârata bi's-cinnârah? Yedj'âlouna açâbieahoum fy âdhanihim,* « ils mettent les doigts dans leurs oreilles (38), » et non : *schenatirahoum fy cinnarâtihim? La ta'akhodh bilihhiaty,* « ne me tire pas par la barbe (39), » et non : *bitedeby? Yakolahou-dhdhyeb,* « je crains que le loup ne le dévore (40), » et non : *yakolahou el-kanaâ.* »

Le Tamymide ajouta : « Je vais t'adresser quatre questions. Si tu réponds oui, tu t'avoues vaincu; si tu dis non, tu tombes dans l'apostasie. »

« Quelles sont-elles, répondit le Kendite? — Le Tamymide. L'Apôtre de Dieu est-il issu de nous ou de vous? — Le Kendite. De vous. — Le Tamymide. Et le Koran, est-il descendu chez vous ou chez nous? — Le Kendite. Chez vous. — Le Tamymide. Et la maison sacrée, est-elle à vous ou à nous? — Le Kendite. A vous. — Le Tamymide. Et le khalifat, appartient-il à votre peuple ou au nôtre? — Le Kendite. Au vôtre. — Ce qui vient après ces quatre choses, dit Khalid, en terminant la discussion, je vous le cède sans peine. »

OBSERVATIONS.

Dans le passage dont je viens de donner la traduction, nous avons rencontré six termes himyariques, savoir : الجحمة, « l'œil; » المبذّن, « la dent; » الصنّارة, « l'oreille; » الشناتر, « les doigts; » النذب, « la barbe, » et الكلع, « le loup. »

Le premier الجحمة ne se trouve point dans les dictionnaires avec l'acception qu'il a en himyarique, car, en arabe, جُحْمُة signifie « crâne, écuelle en bois, puits creusé dans un terrain salé, » et جَحْجَمَة « baragouin, pensée secrète, destruction. »

Il en est de même du deuxième, qui n'a de commun avec la racine arabe بذن, « se soumettre en

reconnaissant le droit de quelqu'un, » que le son des lettres.

Le troisième الصنّارة est rapporté par l'auteur du *Kamous*. Il nous apprend que ce mot signifie « oreille, » dans le langage des habitants de l'Yémen.

Quant au quatrième الشناتر, « les doigts, » dont le singulier est شُنْتَرَة et شَنْتَرَة, il se trouve dans tous les dictionnaires, et il paraît avoir été usité non seulement chez les Yémanites, mais encore chez les Arabes de race modarite. Les Yémanites attribuaient aussi à ce terme le sens de « boucle d'oreille, » et c'est de là qu'un roi de l'Yémen, Lakhnieah Tanouf, portait le surnom de *dhou sch-schenâtir*, « l'homme aux boucles d'oreilles. » On lit dans le *Kamous* : الشُنْتَرَة بالضمّ وفتحها ضعيف الاصبع ج شَنَاتِر وما بَيْن الاصبعين وذو الشناتر من ملوك اليمن اسمه لخنيعة...... لُقّب به لاصبع زائدة له, « *Esch-schontaratou* avec *damm* et deux « *fath*, le doigt, plur. *schenatirou*, l'espace entre deux « doigts. *Dhou'sch-schenâtir*, l'un des rois de l'Yémen, « qui s'appelait *Lakhnieâh*. Ce surnom lui fut donné, « parce qu'il avait six doigts à l'une de ses mains. » Suivant El-Djewhariyi, le mot الشناتر signifierait « des boucles d'oreilles. » C'est le sens qui a été adopté par M. Caussin de Perceval, qui traduit ذو الشناتر par « l'homme aux boucles d'oreilles. » Il s'est écarté en cela de l'opinion de l'historien En-Nouweiriyi, qui, expliquant le surnom du roi Lakhniah, af-

firme que le mot الشناتر signifie « doigts, » dans la langue de Himyar : وهي الشناتر الاصابع في لغة حمير. (Voyez *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, t. I, p. 119, et Alb. Schultens, *Historia imp. vit. Joct.* p. 54.)

Le cinquième التندب « la barbe » et le sixième الكنع « le loup » n'ont pas été mentionnés par les lexicographes. Avant de terminer cet article, je signalerai encore à l'attention des philologues une phrase entière himyarique qui est citée par Ben Badroun, dans son Commentaire sur le poëme de Ben Abdoun (édition de M. R. P. A. Dozy; Leyde, 1848, p. 10). La voici : سلْ نخفاس اشيْطان ذو نواس اسيطان لا باس. C'est la leçon qui a paru la plus correcte à l'éditeur de Ben Badroun; mais, tout en l'adoptant, il a eu soin de mettre au bas de la page les variantes que présentent les divers manuscrits qu'il a consultés, et l'on ne peut que lui en savoir gré, ici plus que partout ailleurs, vu qu'aucune de ces variantes n'a été reconnue jusqu'ici matériellement fausse, et que, par leur comparaison avec d'autres mots que l'on est dans le cas de découvrir plus tard, l'on parviendra peut-être un jour à avoir la véritable leçon et à connaître la valeur étymologique de quelques-uns des mots de cette phrase qui nous sont encore inconnus.

Ces variantes sont, pour le premier mot, بل au lieu de سلْ; pour le deuxième, نخفاس, كنخفاس, قفاس et نخاس au lieu de نخفاس; pour le troisième, اشطبر

et استطربان au lieu de اشيطان ; enfin, pour le sixième, اشيطان , استطبان ou اسطبار et استظربان au lieu de اسيطان.

Les paroles renfermées dans cette phrase sont la réponse que fit Dhou Nowâs aux esclaves qui lui demandaient ironiquement des nouvelles sur ce qui s'était passé entre lui et le roi usurpateur Dhou Schenâtir, dans la chambre du belvédère consacré aux infâmes plaisirs de ce dernier. Dhou Nowâs était un rejeton de la race du tobbâa Açad Abou Karib. La chambre du belvédère avait une fenêtre qui donnait sur une place publique. Lorsque le roi Dhou Schenâtir, après s'être enfermé avec un jeune homme, mettait la tête à cette fenêtre et se nettoyait la bouche avec un cure-dent, c'était un signal auquel les esclaves qui gardaient l'entrée du belvédère, reconnaissaient qu'il avait satisfait ses goûts impurs, et que le jeune homme, victime de sa brutalité, pouvait sortir. Dhou Nowâs mandé par le roi, et comprenant le motif de cet ordre, se rendit au belvédère, armé d'un couteau bien affilé qu'il cacha sous ses vêtements, et, au moment où le roi s'apprêtait à lui faire violence, il se jeta sur lui et le frappa d'un coup mortel. Puis il plaça la tête du tyran à la fenêtre, avec un cure-dent à la bouche. A ce signal accoutumé, les esclaves, ouvrant la porte à Dhou Nowâs, lui demandèrent avec dérision comment il avait trouvé le roi (41). C'est alors que le jeune prince leur fit, en langue himyarique, la réponse que je viens de rapporter. Suivant Ben Ba-

droun, le sens de cette réponse est le suivant : سلوا الراس الّذى ق الكوّة تخبركم واتركوا ذا نواس, c'est-à-dire : « Interrogez la tête qui est à la fenêtre; elle vous renseignera sur ce que vous me demandez. Quant à Dhou Nowâs, veuillez le laisser passer. » En comparant l'interprétation arabe avec le texte himyarique, il est facile de reconnaître le sens des mots سلْ, « interrogez, » ذو نواس, « Dhou Nowâs, » لا باس, « il n'y a pas de mal; » mais, je le confesse, je ne me sens pas assez habile pour expliquer les autres, et je les livre comme un énigme à la sagacité et aux méditations des Œdipes de nos jours (42).

Je viens de remplir la tâche que je m'étais imposée, dans l'intérêt des études himyariques : puisse mon exemple être suivi par ceux qui, comme moi, rencontreront dans leurs lectures des mots appartenant à cette langue, en attendant que quelque zélé voyageur ait recueilli, parmi les populations yémanites encore existantes, les débris précieux de leur antique idiome ! L'himyarique, en effet, ne s'est pas perdu par le fait de la prédominance en Arabie de la race modarite, et un écrivain arabe du XIV[e] siècle nous atteste que, de son temps, la langue d'Himyar se parlait encore, du moins en partie, dans l'Yémen. « Suivant quelques-uns, dit l'auteur du *Mouzhir,* l'arabe comprend deux dialectes; l'un, celui d'Himyar, que l'on parlait du temps du prophète Houd et avant lui, et dont une partie s'est conservée jusqu'à nos jours; et l'autre, qui est l'arabe

pur dans lequel le Koran a été envoyé du ciel (43): »
ومنهم من قال اللغة نوعان احدها عربية حمير وهي التي
تكلموا بها من عهد هود ومن قبله وبقي بعضها الى وقتنا
الثانية العربية المحضة التي نزل بها القران: . Suivant M. Fresnel (44), la langue de Houd se retrouverait aujourd'hui en entier, et presque sans altération, dans l'ehhkili moderne. Il est à même, mieux que tout autre, de prouver la vérité de cette assertion, et les savants attendent avec impatience le vocabulaire himyarique qu'il leur a promis depuis si longtemps (45).

NOTES.

(1) *Ueber die Himyar sprache und schrift von Wilh. Gesenius, aus der Allgemeine Litteraturzeitung, juli 1841, besonders abgedruckt.*

(2) *Versuch über die Himyaritschen schriftmonumente von professor Roediger.* Halle 1841.

(3) *The historical geography of Arabia, etc.*, by the Rev. Charles Forster, in two vol. London, 1844.

(4) *Journal asiatique*, cahier de septembre-octobre 1845, p. 169 et suiv.

(5) *Annales regum Mauritaniæ, etc.* Upsaliæ, 1846, t. II, fascicule II, p. 361 et *passim.*

(6) C'est le chef de la dynastie des khalifes Abbassides.

(7) Les Kinda descendaient de Kahlân, frère de Himyar, par Mourrah, frère de Madhidj.

(8) Les Benou'l-Hârith ben-Kaab étaient issus de Kahlân par Madhidj et, par conséquent, les cousins des Kinda.

(9) Abou'l-Abbas descendait des Yémanites par sa mère Raïtah, fille d'Obéid-Allah, fils d'Abd-Allah, fils d'Abd el-Madan el-Hârithiyi, c'est-à-dire membre de la tribu des Benou'l-Harith ben-Kaab. (Voy. *Commentaire historique sur le poëme d'Ibn-Abdoun*, par Ibn-Badroun, p. ٢١١.)

(10) Khaled-ben-Safouan était l'oncle maternel d'Oumm-Salimah, épouse d'Aboul-Abbas. «C'était, dit Ibn-Badroun, (p. ٢١٩), un homme qui avait le talent de s'exprimer avec clarté et facilité : كان من اهل الفصاحة واللسن. Salimah était fille de Yakoub, fils de Salamah, fils d'Obéid-Allah.

(11) Les Benou Temym ou Temymides étaient issus de Modar par Élyas.

(12) Maç'houdiyi, cité par Albert Schultens (*Historia imperii vetust. Joctanid.* p. 163), exprime la même pensée en ces termes : فذلت لهم البلاد واذعن لطاعتهم العباد فصاروا تاج الارض : *Ita ut quaquaversum regiones habuerint* (reges Joctanidæ) *subjugatas, atque sub capistro obedientiæ omnes homines continuerint, corona totius terræ constituti.*

Les historiens arabes attribuent aux rois de l'Yémen de grandes conquêtes. Suivant eux, Scheddad, qui avait fondé la ville de Irem, soumit successivement le pays de Schihr, l'Irak, l'Inde, porta ensuite ses armes vers l'Occident où il subjugua les Égyptiens et les Berbers, s'avançant jusqu'au rivage de la mer du Maghreb, c'est-à-dire jusqu'à l'océan Atlantique. (Ben-Khaldoun, *Histoire des Arabes, etc.* ms. de la Bibl. nat. suppl. arabe, n° 742, fol. 7 r.)

Le premier des Tobbaâ, Hârith-ben-Scheddad Er-Raïsch (*Ditator*) fit des expéditions guerrières dans l'Inde et le Turkestan.

Abrahah Dhou'l-Menâr fit une incursion dans le Soudan et s'avança jusque dans le Maghreb.

Afrikous pénétra également dans le Maghreb et y fonda la ville d'Ifrikia.

Yacer entreprit une expédition contre les Berbers.

Schammir Yeraasch porta ses armes victorieuses plus loin que Scheddad, c'est-à-dire jusqu'à la Chine.

Tibbân-Açad-Abou-Kariba envahit l'Irak, pénétra dans l'Adher-

beidjan, ravagea le pays des Turcs et soumit le Hidjaz. Ensuite il partit pour l'Inde, mais il fut assassiné en route.

En général, l'histoire des rois de l'Yémen n'est guère que le récit de leurs faits d'armes et de leurs exploits, et, sous ce rapport, elle ne ressemble pas mal à celle des Grecs et des Romains, sauf les fables et les exagérations qui sont du pur domaine des Orientaux.

Le génie martial des Yémanites, qui avait été quelque temps comprimé par les divisions intestines de leurs chefs et la domination passagère des Abyssins et des Persans, se ranima tout à coup sous le souffle du prophète des tribus modariques, et donnant une libre carrière à son essort, il prit une part glorieuse aux victoires et aux triomphes remportés par les disciples de Mahomet.

(13) Par les Noômans, les Moundhir et les Kabous, il faut entendre les rois de Hirah et de Ghassân, qui étaient de race yémanite, et dont plusieurs ont porté ces noms.

Personne n'ignore que les Tobbaâ sont les souverains qui ont régné, dans l'Yémen, sur les tribus de race himyarite.

(14) Le cheikh égyptien En-Nacer m'a expliqué les mots : من حمت لحمه الدبر par ceux-ci : من منعت الزنبور لحمه عن اكل الوحوش « dont les guêpes ont empêché la chair d'être dévorée par les bêtes sauvages. » J'ignore, du reste, à quel roi yémanite il est ici fait allusion.

(15) Il s'agit peut-être du roi himyarite Tobban, fils de Hassan ou Hassan-Tobbaâ el-Asghar qui était en bas âge, lorsque son père fut assassiné par Asad-Dhou'l-Awâd. Il disparut alors, et le bruit se répandit qu'il avait été enlevé par les anges. Il reparut à la mort d'Abd-Kelâl et le peuple de l'Yémen lui déféra la couronne d'un consentement unanime. (Voyez *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, p. 109.)

(16) Je lis dans Ben-Khaldoun (suppl. arabe, n° 742, fol. 1 v.):
وذكر البخارى فى تاريخه ان الذى كان ياخذ كل سفينة غصبا هو هود بن بدد بن الجلجان بن رقيم بن عابر بن عاد الاكبر « El-Bokhari rapporte dans son histoire que celui qui

s'emparait de tous les navires était Houd, fils de Badad, fils d'El-Khouldjân, fils de Rekym, fils de Hâber, fils de Hâd l'ancien.»

Houd était un roi hadite qu'il ne faut pas confondre avec Houd, fils d'Abd-Allah, fils de Rebahh, qui, suivant les traditions musulmanes, fut envoyé à son peuple en qualité de prophète et d'apôtre.

(17) La Caabah.

(18) Zemzem, puits sacré situé dans l'enceinte du temple de la Mecque.

(19) Le *Makam* ou piédestal d'Abraham. C'est un quartier de roche qui servit à Abraham d'échafaudage, quand le mur de la Caabah, qu'il construisait avec Ismaël, fut arrivé à une certaine hauteur. (Voy. *Tabari*, traduction de M. Dubeux, p. 181.)

(20) C'est l'une des stations du pèlerinage de la Mecque, située sur le mont Arafat.

(21) Le *Myck'ar el-Haram* ou Mouzdélifah est une localité située entre Arafat et Mina, où les pèlerins sacrifient des victimes.

(22) Le *Maç'âa* est l'espace compris entre la colline Safa et celle de Marwa, que les pèlerins parcourent sept fois en courant. Cette cérémonie est appelée *Sâï*.

(23) Le *Minbar* est la chaire que l'on voit dans l'enceinte du temple de la Mecque.

(24) C'est l'angle où se trouve incrustée la pierre noire.

(25) Le *Hatym* est la partie du parvis de la Caabah qui fait face à la portion du mur comprise entre l'angle de la pierre noire et la porte du sanctuaire. Cet endroit était appelé autrefois *El-Moultazam*, lieu des engagements, parce qu'il était spécialement consacré à la prestation du serment.

(26) Les fondations d'Abraham. Lorsque la Caabah fut démolie en 605 de J.-C. pour être reconstruite plus solidement, on laissa intactes les anciennes fondations que l'on croyait être un

reste de l'ouvrage d'Abraham. (Voy. *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, p. 340.)

(27) الصدّيق surnom d'Abou-Becr.

(28) الفاروق surnom d'Omar.

(29) الوصىّ surnom d'Aly.

(30) Surnom de Hamzah, oncle de Mahomet, lequel fut tué à la bataille de Ohod.

Lorsqu'on l'ensevelit, Mahomet s'écria en versant des larmes: « O Hamzah, généreux guerrier! je n'ai jamais fait de perte plus cruelle que la tienne. » Puis il ajouta: « Gabriel me révèle que le nom de Hamzah est inscrit au nombre des élus du septième ciel, avec ce titre glorieux: *Hamzah, fils d'Abd-el-Mottalib, lion de Dieu et de son prophète.* (Voy. *Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. III, p. 111.)

(31) Prince des Martyrs. C'est Hosseïn, fils d'Aly, tué à la bataille de Kerbela.

(32) *L'homme aux deux ailes* ذو الجناحَين. C'est le surnom de Djaafar, fils d'Abou-Taleb, et frère d'Aly. Il périt à la bataille de Moutah après avoir perdu deux bras. Les musulmans lui donnèrent la qualification de *Dhou'l-Djenahaïn*, parce que Mahomet dit de lui en apprenant sa mort: « Ne pleurez pas sur mon cher Djaafar. En vérité, au lieu des deux mains qu'il a perdues au combat de Moutah, Dieu lui a donné deux ailes avec lesquelles il vole maintenant dans le paradis partout où il veut الله اعطى فى الجنّة جناحين يطير بهما حيث شاء عوضا عن يديه المقطوعتين فى غزوة موتة (Voy. *Commentaire historique sur le poëme d'Ibn-Abdoun*, par Ibn-Badroun, p. ١٣٨, et *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. III, p. 215.)

(33) Koran, XII, 2.

(34) Koran, XIV, 4.

(35) Koran, V, 49.

(36) Koran, v, 49.

(37) Koran, v, 49.

(38) Koran, II, 18.

(39) Koran, XX, 94.

(40) Koran, XII, 13.

(41) *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, p. 120.

(42) *Commentaire historique sur le poëme d'Ibn-Abdoun*, par Ibn-Badroun, p. 10.

(43) *Mouzhir*, fol. 11 v. de mon manuscrit.

(44) *Journal asiatique*, décembre 1838.

(45) Aux derniers renseignements philologiques fournis par M. Fresnel (*Journal asiatique*, cahier de septembre-octobre 1845) sur la langue himyarique, l'on peut ajouter les suivants, que l'on trouve dans la relation d'un voyageur devenu célèbre aujourd'hui par ses découvertes. « Non-seulement la physionomie, mais même la langue des habitants du Tehama (dans l'Yémen), se sont ressenties de ce mélange (avec les races noires d'Afrique), car l'arabe qu'ils parlent n'est plus qu'un jargon presque inintelligible, même pour les Arabes. Outre beaucoup de mots qui ont évidemment une origine étrangère, leur langage offre encore quelques particularités curieuses; ils terminent presque tous les mots par un *o*, et au lieu de l'article *al*, se servent de *oum*, disant ainsi : *oum djemelo*, pour dire le chameau. On pourrait croire que cette terminaison fût un reste des anciennes désinences grammaticales actuellement tombées en désuétude, si elle n'était employée que dans les cas où régulièrement elle devrait l'être; mais cela n'est pas, et ils disent par exemple : j'ai tué un mouton, *dabakht kharoufo*, ce qui est contraire aux règles de la langue littérale. Quant à l'emploi de *oum* pour article, il paraît avoir été particulier à quelques anciennes tribus arabes. » (Voy. *Relation d'un voyage dans l'Yémen*, par M. Charles Botta. Paris, 1841, p. 141.)

A propos de cette dernière observation, j'ajouterai qu'en effet, suivant les anciens grammairiens arabes, les Himyarites et les

Taïdes exprimaient l'article par le son *m* (c'est-à-dire *um*, *am*, *em* et *im*, conformément au son de la voyelle précédente. Abd-er-Rahman El-Djâmi dans son commentaire sur la grammaire d'Othmân ben El-Hadjib, qui a pour titre وافية rapporte comme exemple de cet usage de l'article cette tradition de Mahomet : ليس من امبرّ امصيام فى امسفر *leïssa minèm-birr'im-ciâmou fym-safar*, au lieu de ليس من البرّ الصيام فى السفر c'est-à-dire « Jeûner pendant le voyage n'est pas une action méritoire. » (Voy. *Journal asiatique*, cahier de décembre 1843, p. 381.)

L. BARGÈS.

BIBLIOGRAPHIE.

A DICTIONARY HINDUSTANI AND ENGLISH, AND ENGLISH AND HINDUSTANI, the latter being entirely new, by John SHAKESPEAR, fourth edition, greatly enlarged. London, printed for the author and published by PELHAM RICHARDSON, 23 Cornhill, 1849, grand in-4°.

Ce dictionnaire, d'une des langues les plus importantes de l'Asie, a eu un immense succès; car ses quatre éditions ont été tirées à plusieurs milliers d'exemplaires. Ce qui rend ce succès plus remarquable, c'est que ce dictionnaire hindoustani n'est pas le seul qui ait vu le jour. Il a été imprimé, soit en Angleterre, soit dans l'Inde, plusieurs autres dictionnaires hindoustanis, qui ont chacun leur genre de mérite et d'utilité, et qui tous ont eu une vente facile. Tels sont ceux de Gilchrist, de Taylor et Hunter, de Smith, de Thomson, d'Adam, de Forbes, d'Yates, etc.

Pendant trente-deux ans, espace qui a séparé sa première de sa dernière édition, M. Shakespear a travaillé sans relâche à l'amélioration de cette ouvrage; et je suis heureux d'avoir pu y contribuer en quelque chose. D'abord, il s'est servi des

travaux du même genre, imprimés et manuscrits, auxquels il a pu avoir accès; puis il a lu, la plume à la main, tous les ouvrages hindoustanis, tant en vers qu'en prose, qu'il a pu se procurer. On voit qu'il était impossible de travailler plus scrupuleusement et d'obtenir aussi une plus grande abondance de mots.

Cette dernière édition surtout a attiré toute l'attention du savant orientaliste anglais. Déjà les mots et les phrases de la troisième édition s'élevaient à quarante-cinq mille neuf cents, nombre que n'atteignent pas les autres dictionnaires hindoustanis. Or, dans cette quatrième édition, le nombre est de cinquante-trois mille, c'est-à-dire de sept mille cent de plus que dans la troisième; et le simple *onomasticon* de cette même édition est devenu un véritable dictionnaire anglais-hindoustani.

Ce qui distingue spécialement le travail de M. Shakespear des travaux analogues, c'est qu'il porte plus que tout autre le cachet de l'érudition. Ainsi l'hindoustani étant une langue mêlée d'hindoui, de sanscrit, de persan et d'arabe, chaque mot est distingué par des lettres qui indiquent la langue à laquelle il appartient, H. S. P. A. et il est suivi, quand c'est nécessaire, de son étymologie. Lorsque les mots hindoustanis sont altérés du sanscrit ou de l'arabe, les mots originaux sont mis entre parenthèses, et ils sont donnés aussi dans les cas douteux. Ces indications seront surtout avantageuses aux personnes qui s'occupent de sanscrit, de persan et d'arabe; car ce dictionnaire pourra leur être très-utile à cause des acceptions particulières que certains mots ont pris en hindoustani. Ces acceptions, qui dérivent des significations anciennes, et qui souvent les développent, serviront ainsi dans bien des cas à l'intelligence des textes.

L'Europe savante accueillera sans doute avec reconnaissance la nouvelle édition de cet excellent dictionnaire, qui assure à son auteur un rang éminent parmi les orientalistes dont les travaux sont à la fois les plus utiles et les plus consciencieux.

G. T.

हिन्दी हिन्दुई मुन्तख़बात CHRESTOMATHIE HINDIE ET HINDOUIE, à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque nationale. Paris, Imprimerie nationale, 1849, gr. in-8° de 284 pages, chez Benjamin Duprat, rue du Cloître Saint-Benoît, n° 7.

Nous apprenons, par la préface de cet ouvrage, que c'est pour la première fois qu'il paraît une série de textes choisis hindis et hindouis, accompagnés d'un vocabulaire. Ce travail, spécialement destiné aux élèves de l'École des langues orientales, sera aussi extrêmement utile à tous ceux qui voudront s'occuper de cette branche de la littérature indienne, nouvelle pour l'Europe. Mais il est essentiel de préciser, pour quelques-uns de nos lecteurs, ce qu'on entend par hindi et hindoui.

L'hindoustani se subdivise en quatre principaux dialectes : deux hindous, et deux musulmans. Les deux premiers sont l'hindi et l'hindoui; les deux derniers, l'urdû et le dahknî.

L'hindoui, c'est le sanscrit simplifié, *modernisé;* c'est la langue romane de l'Inde. L'hindi ne diffère guère de l'urdû, si ce n'est qu'il s'écrit comme l'hindoui, en caractères dévanagaris. L'urdû ou *urdû-zabân* (langue de camp), c'est le dialecte hindoustani qui se forma, dans les provinces du nord de l'Inde, de l'hindoui et du persan, langue des vainqueurs musulmans. Le dakhnî, ou méridional, se forma de la même manière dans les provinces du midi. La grammaire de ces quatre dialectes est identique; les formes seules, et surtout les mots varient. L'alphabet arabe sert à écrire l'urdû et le dakhnî, et donne ainsi à ces dialectes le cachet musulman.

Nous ne nous étendrons pas ici sur l'intérêt philologique, philosophique, historique et littéraire de l'hindoui, qui fait principalement l'objet de la publication que nous annonçons aux lecteurs du Journal asiatique. On trouvera des détails sur cette matière dans la préface des Rudiments hindouis, par M. Garcin de Tassy, détails qui sont surtout donnés pour

montrer l'importance de cet idiome aux personnes qui s'occupent du sanscrit.

Les morceaux dont se compose la Chrestomathie hindie et hindouie sont au nombre de dix. Il y en a six en prose et quatre en vers. C'est à savoir : 1° Une histoire du *Singhâçan battîcî;* 2° Deux extraits du *Rajnîti;* 3° Cinq fables d'une version inédite de *l'Hitopades;* 4° Un chapitre du *Prem-Sâgar;* 5° La vie de Jaya-Déva, auteur du *Guita-Govinda;* 6° Des extraits d'une rédaction inédite du *Bhakt-mâl,* ou Vie des saints hindous; 7° Des anecdotes en vers, extraites d'une autre rédaction du *Bhakht-mâl;* 8° Une description du *Kali-yug* (âge de fer), extraite d'un poëme inédit; 9° Deux extraits de l'histoire d'Uscha, autre poëme inédit; 10° L'épisode de Sakuntala, d'après une version hindouie du *Mahabharata.* Ces textes comprennent cent trente-quatre pages, et le vocabulaire qui les suit, cent quarante-quatre. Ce vocabulaire contient tous les mots du texte, accompagnés des explications convenables.

Le travail dont nous venons de donner une idée a été préparé pour la presse par M. Éd. Lancereau, un des élèves les plus distingués de MM. Burnouf et Garcin de Tassy, déjà connu par plusieurs travaux de philologie indienne. Il en a de plus surveillé l'impression et corrigé les épreuves. Ce volume fait suite à la Chrestomathie hindoustanie (urdû et dakhnî), qui a paru en 1847, et en forme, pour ainsi dire, le complément. On peut ainsi désormais étudier en France l'hindoustani, dans ses quatre principaux dialectes, sans avoir recours à des ouvrages étrangers. Nous avons des Rudiments hindoustanis, des Rudiments hindouis, une Chrestomathie hindoustanie, une Chrestomathie hindouie. C'est une série complète d'ouvrages élémentaires, bien suffisants à l'étudiant.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1849.

On lit une lettre de M. Bhul Appu, secrétaire de la Société asiatique de Colombo, dans l'île de Ceylan, qui écrit pour établir des rapports entre les deux Sociétés.

M. Pihan envoie un *Appendice* à son *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc.*

M. Servan de Sugny écrit pour annoncer la composition d'un essai sur la poésie turque, et demande quelques renseignements à cet égard.

M. Lavoix, homme de lettres, présenté par MM. Perron et Reinaud, est admis comme membre de la Société.

On procède au renouvellement de la Commission du Journal. Sont nommés :

MM. Burnouf,
Grangeret de Lagrange,
Garcin de Tassy,
Mohl,
Landresse.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Rgya Tch'er Rol pa, ou développement des jeux, contenant l'histoire de Bouddha, traduit par E. Foucaux, 2ᵉ partie. Paris, Imprimerie nationale, 1848. 1 vol. in-4°.

Journal of the royal geographical Society of London, t. XIX, 1849, 1ʳᵉ partie, in-8°.

Indische Studien..... Études sur les antiquités de l'Inde, par ALBRECHT WEBER. Cah. I. Berlin, 1849, in-8°.

Grammaire comparée des langues sanscrite, zend, etc. par F. BOPP; 5e livraison. Berlin, 1849, in-4°. (En allemand.)

Indische Alterthumskunde, ou Mémoires sur les antiquités de l'Inde, par Christian LASSEN; commencement du IIe vol. Bonn, 1849, in-8°.

Le Mobacher. Numéros 46, 47 et 48 de 1849, en arabe et en français, offert par le ministère de la guerre.

Journal des Savants, juillet et août 1849, in-4°.

Plusieurs numéros de la *Gazette égyptienne.*

ERRATA POUR LE CAHIER D'AOÛT-SEPTEMBRE.

Page 157, ligne 17, au lieu de शतष्टी, lisez सतष्टो;
Page 168, ligne 27........ सतष्टी,.... सतष्टो.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1849.

CONCORDANCE SINICO-SAMSKRITE

D'UN NOMBRE CONSIDÉRABLE

DE TITRES D'OUVRAGES BOUDDHIQUES,

RECUEILLIS

DANS UN CATALOGUE CHINOIS DE L'AN 1306,

ET PUBLIÉE, APRÈS LE DÉCHIFFREMENT ET LA RESTITUTION DES MOTS INDIENS,

PAR M. STANISLAS JULIEN.

On sait que, par suite de l'introduction du Bouddhisme en Chine, vers l'an 65 de notre ère, et de sa propagation rapide dans toutes les parties de l'empire, la plupart des ouvrages bouddhiques, écrits dans les langues de l'Inde, ont été successivement apportés à la capitale, soit par des pèlerins bouddhistes que leur zèle religieux ou une mission officielle conduisaient dans les contrées illustrées par la prédication de *Çâkyamouni*, ou devenues célèbres par les monuments religieux élevés en son honneur, soit par des Samanéens qui fuyaient leur patrie pour se

soustraire aux persécutions des Brahmanes, ou allaient chercher fortune en Chine, où les attendaient des emplois, des titres honorifiques et de riches traitements, dans le palais même des empereurs, convertis au culte de Bouddha. L'on possède en Europe, et particulièrement à Saint-Pétersbourg, la biographie complète des uns et des autres, l'histoire de leurs excursions aventureuses, de leurs études et de leurs travaux, qui se composent en grande partie de traductions chinoises. Les principaux ouvrages qui renferment ces curieux détails sont les suivants :

1° 高僧傳 *Kao-seng-tch'ouen*, Histoire des Bouddhistes célèbres, publiée, sous les *Liang*, entre les années 502-556.

2° 續高僧傳 *Sou-kao-seng-tch'ouen*, Continuation de l'histoire des Bouddhistes célèbres, publiée entre les années 682-683, 22 vol. in-4°.

3° 宋高僧傳 *Song-kao-seng-tch'ouen*, Histoire des Bouddhistes célèbres, publiée, sous les *Song*, en l'an 988.

4° 景德傳燈錄 *King-te-tch'ouen-teng-lou*, Histoire de la tradition du flambeau de la doctrine bouddhique, en 12 vol. publiée dans les années *King-te* (1004-1008).

5° 五燈會元 *Ou-teng-hoeï-youen*, Résumé des cinq ouvrages où est exposée la tradition du flambeau de la doctrine bouddhique, 20 vol. publié entre les années 1201-1209.

6° 神僧傳 *Chin-seng-tch'ouen*, Histoire des religieux auxquels on attribue des œuvres surnaturelles, 8 vol. publiée en 1417.

7° 補高僧傳 *Pou-kao-seng-tch'ouen*, Supplément à l'histoire des Bouddhistes célèbres, publié en 1644, 10 vol.

8° 南宋元明禪林僧寶傳 *Nan-song-youen-ming-chen-lin-seng-p'ao-tch'ouen*, Histoire précieuse des Bouddhistes qui ont vécu sous les *Song* du Sud, sous les *Youen* (Mongols de la Chine) et les *Ming*, 4 vol. publiée en 1777.

La lecture de ces ouvrages, et de beaucoup d'autres du même genre que je pourrais citer, présentait plusieurs obstacles jusqu'ici insurmontables. Dans l'histoire de chaque Bouddhiste, Indien ou Chinois, on ne manque jamais de dire quels sont les manuscrits qu'il a rapportés de l'Inde, qu'il a commentés ou traduits; mais, au lieu d'en donner les titres originaux, figurés par des lettres phonétiques, et suivis de leur signification en chinois, on s'est presque constamment borné à en offrir la traduction ou l'équivalent, de sorte qu'il serait presque impossible à un sinologue, qui posséderait en même temps la connaissance des langues de l'Inde, de retrouver avec certitude le nom original.

Cette difficulté se rencontre à chaque page et, pour ainsi dire, à chaque ligne, dans les catalogues d'ouvrages bouddhiques, tels que le 大唐內

典錄 *Ta-thang-neï-tien-lou*, 4 vol. et le 開元釋教錄 *Khaï-youen-chi-kiao-lou*, 20 vol. où l'on donne les titres des ouvrages bouddhiques existant en l'an 713, rangés chronologiquement dans l'ordre de leur publication, et suivis des noms des traducteurs ou éditeurs.

Je ferai observer en passant, et c'est une difficulté d'un autre genre, que, si ces interprètes sont indiens, l'on ne donne, en général, que la traduction de leur nom, ou bien, quelquefois, on le défigure tellement que, même accompagné d'une traduction chinoise, il résiste longtemps à une lecture régulière, par exemple : 强梁車迦羅 *Kiang-liang-tche-kia-lo* est pour *Kâlatchakra* « la roue du temps. »

Pour mettre en évidence la difficulté que l'on éprouve à découvrir les titres des livres bouddhiques originaux à travers la traduction chinoise, je crois utile d'emprunter quelques citations à l'ouvrage intitulé : 高僧傳 *Kao-seng-tch'ouen*, Histoire des Bouddhistes célèbres, publiée sous les *Liang*, entre les années 502 et 556.

Nous trouvons, au livre I, fol. 14, la biographie de 曇無羅察 *Than-wou-lo-ts'a* « le défenseur de la loi, » en samskrit *Dharmarakcha*. Il avait rapporté de l'Inde cent soixante-cinq ouvrages différents, savoir: 1° le 賢劫 *Hien-kie*, Le livre du siècle des sages; 2° le 正法華 *Tching-fa-hoa*, La fleur de

la droite loi; 3° le 光讚 *Kouang-tsan*, Ce qui est loué avec éclat, etc. etc.

Le premier ouvrage, dont le titre est incomplet (il faut 賢佉經 *Hien-kie-king*), correspond à l'*Ârya bhadrakalpika nâma mahâ yâna soûtra;* c'est le catalogue des noms des mille Bouddhas du *Bhadrakalpa* ou *Kalpa* des sages.

Le deuxième correspond au *Saddharma poundarîka*, ou le Lotus de la loi excellente (ouvrage que M. E. Burnouf a traduit en français, et dont l'impression est déjà achevée).

Le troisième titre, 光讚 *Kouang-tsan*, Ce qui est loué avec éclat, est fort abrégé; il faut lire: 光讚般若波羅蜜多經 *Kouang-tsan-pan-jo-po-lo-mi-to-king;* en samskrit: *Mahâ pradjñâ pâramitâ mahâ yâna soûtra*, le Soûtra de l'intelligence transcendante, appartenant à la doctrine du *grand véhicule.*

Un autre Bouddhiste indien (*ibid.* fol. 21), 曇摩難提 *Than-mo-nan-ti* « celui qui se réjouit de la loi » (en samskrit: *Dharmanandî*), a traduit et publié divers ouvrages formant cent six livres, par exemple: 1° le 毗曇心 *Pi-t'an-sin* (abréviation pour 阿毗曇磨心論 *A-pi-t'an-mo-sin-lun*) (en samskrit: *Abhidharmahrĭdayaçâstra*, Traité sur l'essence de la métaphysique), composé par *Fa-ching* (*Oupadjita*). 2° le 三法度 *San-fa-tou* « les règles des trois lois » (en samskrit: *Tridharmakasoûtra*), etc. etc.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il serait impossible de remonter du titre chinois au titre samskrit, lors même qu'on serait également versé en samskrit et en chinois.

Les titres des livres bouddhiques s'offrent aussi fort souvent sous une forme phonétique, mais quelquefois tellement tronquée ou altérée qu'il serait impossible d'en trouver, avec ces seuls éléments, la lecture samskrite.

Qui reconnaîtrait, dans les mots 伊帝目多 *I-ti-mou-to*[1] ou 伊帝目多伽 *I-ti-mo-to-kia*, 波陀 *P'o-t'o*, 和伽羅 *Ho-kia-lo*, du dictionnaire *San-ts'ang-fa-sou*, les trois classes de livres bouddhiques appelés les *Ityouktas* « les Récits », les *Avadânas* « les Comparaisons », les *Vyâkaraṇas* « les Prédictions »?

Le même genre d'altération phonétique a fait commettre à Klaproth les erreurs les plus graves. Je n'en citerai qu'un exemple (*Foĕ-kouĕ-ki*, p. 325), celui qui est relatif aux cinq écoles qui se formèrent dans les cinq cents premières années qui suivirent la mort du Bouddha.

Dans l'orthographe 曇無德 *Tan-wou-te*, il n'a pu reconnaître les *Dharmagouptas* « les Gardiens

[1] Dans ce dernier mot, il y a évidemment une faute, 目 *mo*, pour 曰 *youe*, et une transposition, *to-kia* pour *kia-to*; cette double correction faite, on retrouve aisément les sons samskrits *i-ti-you-k-ta* — *ityoukta* (de *iti*, sic, et de *oukta*, dictum).

de la loi » (il y voit le mot *Tamoghna* « destructeur de l'obscurité »).

2° Dans 薩婆多 *Sa-p'o-to*, les *Sarvâstivâdas* « ceux qui affirment l'existence de toutes choses » (il y voit « la Somme ou les préceptes des lectures d'*Oupâli* »).

3° Dans 迦葉遺 *Kia-ye-i*, les *Kâçyapiyas* ou « sectateurs de *Kâçyapa* » (il y voit, d'après une version fautive « la contemplation du double vide »).

4° Dans 彌沙塞 *Mi-cha-saï*, il lui aurait été impossible de soupçonner les *Mahîçâsakas* « ceux qui convertissent le monde ».

5° Et dans 婆蹉富羅 *P'o-ts'o-fou-lo*, les *Vatsipouttriyas* « les sectateurs de celui qui (suivant une légende) était né d'un veau (de *vatsa*, vitulus, et *pouttra*, filius).

D'après ce qui vient d'être dit plus haut, on comprend aisément combien il serait à la fois difficile et important de trouver, en samscrit correct, les titres originaux de tous les ouvrages bouddhiques qui ont été traduits en chinois; mais comment y parvenir? Une telle découverte, si elle était complète, jetterait un jour inattendu sur les ouvrages bouddhiques dont nous possédons, à la Bibliothèque nationale, une excellente analyse dans le 神異典 *Chin-i-tien*, et ajouterait un intérêt immense aux biographies des Samanéens, dont nous avons donné les titres au commencement de cet article.

C'est un fait généralement connu que les empereurs de la dynastie régnante, ont fait réimprimer, à Péking, dans le format in-folio oblong, toutes les anciennes traductions thibétaines et chinoises des livres bouddhiques, et qu'ils les ont fait traduire en Mongol et en Mandchou, afin de les rendre accessibles aux sujets du Céleste empire qui parlent ces deux langues. La collection des ouvrages les plus anciens, appelée en thibétain le *Gandjour*, forme, dans chacune des quatre langues, cent huit volumes in-folio oblong; et la seconde collection, le *Dandjour*, deux cent quarante volumes (les quatre traductions: 1,392 vol.).

Or, comme les catalogues que nous avons à Paris du *Gandjour* et du *Dandjour* thibétains, offrent constamment le titre samskrit à côté du titre thibétain (à moins qu'un ouvrage n'ait été composé en thibétain ou traduit du chinois), il semble, au premier abord, qu'il suffirait de prendre un des catalogues chinois que nous possédons, soit le 大藏聖教法寶標目 *Ta-thsang-ching-kiao-fa-p'ao-piao-mo* (analysé dans le *Chin-i-tien*), soit le 三藏聖教目錄 *San-thsang-ching-kiao-mou-lou*, qui (ainsi que l'indiquent les mots: 遵依北藏字畫編次書 — *Ts'un-i-pe-ts'ang-tseu-hoa-pien-tse-hoa-i*) est classé exactement comme l'édition de Péking, et de le comparer, article par article, avec le catalogue thibétain. Alors, rien ne serait plus facile que d'extraire chaque titre samskrit

et de l'ajouter à la suite du titre chinois. Malheureusement, cette collation ne conduirait pas au but désiré. Il est résulté, en effet, tant des recherches que j'ai faites personnellement, que des renseignements fournis par un sinologue russe qui a résidé à Péking, que la classification de l'édition thibétaine, dont nous possédons le catalogue, n'est pas la même que celle de l'édition chinoise, si l'on en excepte la section 寶集 *P'ao-tsi* (*Ratnakoûṭa*), où la faible connaissance que j'ai du samskrit m'a permis d'identifier une centaine d'articles qui se suivent, dans les deux catalogues (celui de Ksoma de Körös, dans le XXe volume des *Asiat. Researches* et celui du *Chin-i-tien*), avec une régularité presque constante.

Il importe, toutefois, de faire remarquer que les deux exemplaires du *Gandjour* thibétain qui existent en Europe, l'un à Saint-Pétersbourg et l'autre à Paris, n'ont pas été imprimés à Péking, mais au Thibet, et que c'est d'après des éditions de même origine qu'ont été rédigés les catalogues de cette collection qui ont été publiés, à Calcutta, par Ksoma de Körös, dans le XXe volume des *Asiat. Researches*, et, en Russie, en un volume in-4° lithographié.

Il m'a été affirmé que l'édition thibétaine réimprimée à Péking, est classée autrement que celles de *Hlassa* ou de *Potala;* il n'y a donc plus lieu de s'étonner de ce que les catalogues de la Collection chinoise ne s'accordent point, quant à l'ordre et à la disposition des matériaux, avec les catalogues thibétains que je viens de citer.

Un savant russe, avec qui j'ai eu l'honneur d'être en relations, le P. Habacuc, a eu la bonté de m'indiquer, il y a quelques années, un catalogue chinois intitulé : 至元法寶勘同總錄 *Tchi-youen-fa-p'ao-khan-thong-tsong-lou* (dix cahiers dans l'édition de Péking, deux cahiers dans celle de Nanking), imprimé sous les *Youen* en 1306, et *qui, suivant lui, offrait, à côté de chaque titre chinois, le titre samskrit correspondant, exprimé en signes chinois phonétiques.*

Ce catalogue devait arriver, en 1848, avec la vaste collection de livres bouddhiques, etc. achetée par ordre du gouvernement russe; et c'est en juin de la même année, que ce précieux envoi est parvenu à Saint-Pétersbourg.

Je saisis cette occasion pour témoigner publiquement ma reconnaissance à M. Séniavine, directeur du département asiatique, qui, depuis plus de dix ans, a maintes fois mis à ma disposition les ouvrages chinois et mandchous qui m'étaient nécessaires pour mes études ou mes travaux. Grâce à sa bienveillance, j'ai reçu, de S[t]-Pétersboug, avec une liste de tous les livres qui venaient d'arriver de Péking, le catalogue en dix cahiers, petit in-folio, que j'attendais avec la plus vive impatience, et dont l'indication m'avait été obligeamment fournie par le savant P. Habacuc, à qui je dois aussi l'expression sincère de ma gratitude.

Les personnes qui auront l'occasion de profiter

des précieux renseignements que renferme le présent article, et dont je suis redevable à M. Séniavine et au P. Habacuc, partageront, j'en suis sûr, ma double reconnaissance. Le catalogue donne les titres de quatorze cent quarante ouvrages bouddhiques, et comme il en est un grand nombre qui ont eu successivement plusieurs traductions, le chiffre total des différentes éditions s'élève à plus de deux mille. Malheureusement, parmi ces quatorze cent quarante ouvrages, il n'en est qu'environ quatre cent cinquante dont les titres chinois soient suivis des titres samskrits correspondants, et encore ces titres sont-ils souvent tronqués et altérés par la transcription chinoise, au point d'être indéchiffrables. J'ai pu toutefois, en ajoutant les mêmes noms indiens aux titres des diverses traductions d'un même texte, augmenter considérablement le nombre des titres chinois suivis des titres samskrits correspondants, et le porter à près de neuf cents. Mais je dois prévenir les lecteurs que, parmi ces titres, il en est un certain nombre qui manquaient dans l'original et que j'ai tâché de rétablir en me servant d'éléments déjà employés dans des titres authentiques. Je les ai constamment accompagnés d'une courte observation (*le titre samskrit peut être*) qui permet de les reconnaître, et de n'en faire usage qu'avec réserve.

Avant de donner la liste des titres chinois-samskrits que j'ai pu recueillir, je crois devoir traduire presque en entier, malgré quelques détails inutiles

pour nous, la première préface du catalogue qui me les a fournis, ainsi que l'aperçu général de ses grandes divisions, le résumé des quatre catalogues précédents, publiés en 730, 788, 1011 et 1037, et enfin le tableau analytique et méthodique des ouvrages que renferme notre précieux catalogue de l'an 1306 (*Tchi-youen-fa-p'ao-khan-thong-tsong-lou*), dont je dois la connaissance au P. Habacuc, et la communication à la bienveillance de M. le directeur du département asiatique.

«L'empereur de la grande dynastie des *Youen*, qui est apparu dans le monde comme un autre Bouddha, et qui, avec l'affectueuse bienveillance d'un *Bouddha*, gouverne tout l'empire, après avoir consacré les moments de loisir que lui laissent les affaires de l'État, à l'examen des textes sacrés, et en avoir fait l'objet de conférences suivies avec le chef de la religion bouddhique, a convoqué les maîtres les plus renommés dans l'explication de ces livres vénérés, les a chargés de comparer la table de la grande collection thibétaine avec le recueil des traductions de ces mêmes ouvrages en langue chinoise[1], de reconnaître ceux qui existaient ou qui man-

[1] Ce passage montre évidemment que les savants chargés de cette collation possédaient des catalogues qui nous manquent pour comparer les traductions chinoises aux textes thibétains correspondants. J'ajouterai un fait extrêmement important que je dois encore au père Habacuc, savoir que, dans l'édition thibétaine imprimée à Péking, l'on a constamment placé au bas de la première page de chaque ouvrage, le titre chinois correspondant au titre thibétain. Or comme chaque titre thibétain est ordinairement suivi du titre samskrit, il serait fort aisé, avec un tel secours, d'établir,



quaient, et de constater le nombre plus ou moins grand des livres (sections) et des rouleaux. Il a été établi que pour la plupart, il y avait peu de différence dans les expressions, et que le sens était, en général, uniforme dans les deux langues. Alors, on a ouvert la collection bouddhique de la dynastie des Kîn; autant que possible, on a complété les ouvrages défectueux et recopié en entier ceux qui manquaient absolument. On a construit une magnifique pagode et une multitude de couvents, et fabriqué une immense quantité de statuettes de Bouddha. Puis on a accordé de riches dotations aux religieux et aux religieuses. Enfin, pour contribuer à répandre dans l'empire l'influence salutaire de la religion et de la morale, et perpétuer les bienfaits infinis de notre auguste empereur pendant une suite infinie de *kalpas*, tous ces textes ont été respectueusement gravés. Par là, les fidèles auront la faculté de les parcourir et de les méditer. Il sera aisé de les multiplier en grand nombre et de les répandre sans interruption. Les éditeurs en tireront un immense avantage pour eux et pour les autres, et ils offriront des modèles et des préceptes éternels de sagesse et de vertu, aux générations présentes et futures. »

Cette préface porte la date de 1289; elle est signée par *Tseng-fou*, chef du couvent *Ling-yen-tchen-ssé*, de la ville de *Hang-tcheou-fou*.

d'une manière complète, la concordance *sinico-samskrite* qui fait l'objet de ce Mémoire. On ne peut donc trop déplorer que cette précieuse édition n'existe pas en Europe.

La dernière préface, datée de l'an 1306, donne les noms de vingt-neuf savants versés dans les langues thibétaine, oïgoure, samskrite et chinoise, qui furent chargés, comme on le voit dans la préface de 1289, de comparer les textes entre eux, de collationner les traductions, et de les revoir et arrêter définitivement pour la réimpression générale. Leur travail, commencé en 1285, fut terminé en 1287.

Parmi ces savants, on remarque un Samanéen, du département de *Pé-thing* (*Tourfan*), versé dans la connaissance de toutes les branches des livres sacrés, qui fut chargé, par ordre impérial, de vérifier les mots indiens 西天語 (*Si-thien-yu*), et un académicien, appelé *To-in-tou-tong*, qui reçut la commission de traduire les mots oïgours (*Weï-ouo-eul-yu*).

Un fait extrêmement curieux et inconnu jusqu'ici, semble résulter de cette dernière mention, savoir que la plus grande partie des livres bouddhiques aurait été traduite en oïgour pour l'usage des sujets de l'empire chinois qui parlaient cette langue. Cette conjecture se trouve pleinement justifiée par le témoignage suivant. Je lis dans l'histoire des Bouddhistes célèbres (*Kao-seng-tch'ouen*, liv. III, fol. 16), publiée sous les *Song* en 988, un passage qui montre qu'anciennement, les livres bouddhiques furent traduits, non-seulement en thibétain et en chinois, mais encore dans les langues de peuples maintenant soumis aux Chinois, et que ceux-ci trai-

taient de barbares. « Quand les *Soûtras* (livres sacrés) et le *Vinaya* (la discipline), venus du *Thien-tchou* (de l'Inde), furent apportés à *Kieou-tse* (*Koutché*), au nord des monts *Tsong-ling*, à *Léou-lan*, à *Yen-ki* (*Kharachar*), à *Yu-thien* (*Khotan*), à *Sou-lé* (*Khashgar*), comme les indigènes ne comprenaient pas la langue de l'Inde, on les leur traduisit dans les langues barbares qu'ils parlaient. »

Or, plusieurs des pays ci-dessus, qui font aujourd'hui partie de la Boukharie, étaient précisément occupés par des tribus oïgoures, à l'époque où fut publié notre catalogue. On ne connaît guère que deux ou trois manuscrits oïgours dans les grandes bibliothèques de l'Europe; il serait donc du plus haut intérêt, si l'on possède encore aujourd'hui à Péking, des portions considérables des livres bouddhiques dans cet antique dialecte du turc oriental, si précieux pour la philologie et si peu connu, de les y acheter à tout prix et d'en faire profiter le monde savant.

Après cette digression, je reviens au catalogue qui nous occupe, et je vais en extraire littéralement tous les détails de classification et d'analyse méthodique qu'il offre dans le premier volume de l'édition impériale que j'ai entre les mains.

Ce catalogue, où sont enregistrés quatorze cent quarante ouvrages formant ensemble cinq mille cinq cent quatre-vingt-six livres, est divisé en quatre parties.

PARTIE I.

Dans la première partie, l'on indique l'intervalle de temps qu'embrasse la publication.

Depuis la 10e année *Yong-ping* de l'empereur *Hiao-ming-ti*, des *Han* postérieurs (l'an 67 après J. C.), jusqu'à la 22e année de la période *Tchi-youen* (1285), il s'est écoulé douze cent dix-neuf ans. Dans cet intervalle, on compte vingt-deux générations d'empereurs qui ont fait traduire les livres bouddhiques, et cent quatre-vingt-quatorze traducteurs qui ont publié quatorze cent quarante ouvrages, formant en tout cinq mille cinq cent quatre-vingt-six livres (sans compter les traductions multiples).

Ces quatorze cent quarante ouvrages se divisent en trois sections : les 經 *King* (*Soûtras*), ou livres sacrés; les 律 *Liu* (livres sur la *Vinaya*, discipline); et les 論 *Lun* (*Çâstras*), traités philosophiques.

A. 經藏 *King-ts'ang*, « Recueil des Soûtras. »

Les Soûtras qui se rapportent au *Mahâyâna* (*Grand Véhicule*) sont au nombre de huit cent quatre-vingt-dix-sept, et contiennent ensemble deux mille neuf cent quatre-vingts livres (*kiouen*).

B. 律藏 *Liu-ts'ang*, « Recueil de la discipline » (*Vinaya*).

Le recueil de règlements disciplinaires qui se

rapportent au *Mahâyâna*, forme vingt-huit ouvrages contenant cinquante-six livres.

Le recueil de règlements qui se rapportent au *Petit Véhicule* (*Hînâyâna*) forme soixante-neuf ouvrages contenant cinq cent quatre livres.

C. 論藏 *Lun-ts'ang*, « Recueil de traités philosophiques (*Çâstras*). »

Les traités philosophiques qui se rattachent au *Mahâyâna* sont au nombre de cent dix-sept et forment six cent vingt-six livres.

Les traités philosophiques qui se rattachent au *Petit Véhicule* (*Hînâyâna*), sont au nombre de trente-huit et forment sept cent huit livres.

PARTIE II.

Dans la seconde division, on résume les époques et l'on distingue les différences des divers catalogues.

A. Depuis la 10ᵉ année *Yong-ping* de *Ming-ti* des *Han* postérieurs (l'an 67 de J. C.), jusqu'à la 18ᵉ année de la période de *Khaï-youen* de l'empereur *Hiouen-tsong* des *Thang* (l'an 730), on compte dix-neuf dynasties embrassant six cent soixante-trois ans. Dans cet intervalle, il y a eu, tant parmi les religieux que parmi les laïques, cent soixante et seize traducteurs.

Les ouvrages qu'ils ont publiés sur la doctrine du *Petit Véhicule* (*Siao-ching-san-ts'ang-kiao-wen*)

PARTIE I.

Dans la première partie, l'on indique l'intervalle de temps qu'embrasse la publication.

Depuis la 10e année *Yong-ping* de l'empereur *Hiao-ming-ti*, des *Han* postérieurs (l'an 67 après J. C.), jusqu'à la 22e année de la période *Tchi-youen* (1285), il s'est écoulé douze cent dix-neuf ans. Dans cet intervalle, on compte vingt-deux générations d'empereurs qui ont fait traduire les livres bouddhiques, et cent quatre-vingt-quatorze traducteurs qui ont publié quatorze cent quarante ouvrages, formant en tout cinq mille cinq cent quatre-vingt-six livres (sans compter les traductions multiples).

Ces quatorze cent quarante ouvrages se divisent en trois sections : les 經 *King* (*Soûtras*), ou livres sacrés; les 律 *Liu* (livres sur la *Vinaya*, discipline); et les 論 *Lun* (*Çâstras*), traités philosophiques.

A. 經藏 *King-ts'ang*, « Recueil des Soûtras. »

Les Soûtras qui se rapportent au *Mahâyâna* (*Grand Véhicule*) sont au nombre de huit cent quatre-vingt-dix-sept, et contiennent ensemble deux mille neuf cent quatre-vingts livres (*kiouen*).

B. 律藏 *Liu-ts'ang*, « Recueil de la discipline » (*Vinaya*).

Le recueil de règlements disciplinaires qui se

rapportent au *Mahâyâna*, forme vingt-huit ouvrages contenant cinquante-six livres.

Le recueil de règlements qui se rapportent au *Petit Véhicule* (*Hînâyâna*) forme soixante-neuf ouvrages contenant cinq cent quatre livres.

C. 論藏 *Lun-ts'ang*, « Recueil de traités philosophiques (*Çâstras*). »

Les traités philosophiques qui se rattachent au *Mahâyâna* sont au nombre de cent dix-sept et forment six cent vingt-six livres.

Les traités philosophiques qui se rattachent au *Petit Véhicule* (*Hînâyâna*), sont au nombre de trente-huit et forment sept cent huit livres.

PARTIE II.

Dans la seconde division, on résume les époques et l'on distingue les différences des divers catalogues.

A. Depuis la 10e année *Yong-ping* de *Ming-ti* des *Han* postérieurs (l'an 67 de J. C.), jusqu'à la 18e année de la période de *Khaï-youen* de l'empereur *Hiouen-tsong* des *Thang* (l'an 730), on compte dix-neuf dynasties embrassant six cent soixante-trois ans. Dans cet intervalle, il y a eu, tant parmi les religieux que parmi les laïques, cent soixante et seize traducteurs.

Les ouvrages qu'ils ont publiés sur la doctrine du *Petit Véhicule* (*Siao-ching-san-ts'ang-kiao-wen*)

forment neuf cent soixante-huit ouvrages et contiennent quatre mille cinq cent sept livres.

B. Depuis la 18ᵉ année de la période *Khaï-youen* des *Thang* (depuis l'an 730 de J. C.) jusqu'à la 5ᵉ année de la période *Tching-youen* de l'empereur *Te-tsong* des *Thang* (789), il s'est écoulé soixante années. Dans cet intervalle, on compte huit traducteurs qui ont publié des traités philosophiques sur les Soûtras du *Mahâyâna* (*Soûtraçâstra*) et des méthodes de prières, formant cent vingt-sept ouvrages qui contiennent ensemble deux cent quarante-deux livres.

C. Depuis la 5ᵉ année de la période *Tching-youen* (789) jusqu'à la 7ᵉ année de la période *T'aï-p'ing-hing-koue* de l'empereur *Thaï-tsong* des *Song* (982), il s'est écoulé cent quatre-vingt-treize ans. Dans cet intervalle, on ne trouve aucun nouveau traducteur.

A cette époque (en 982), on commença à établir un bureau de traduction (譯場) *I-tch'ang*. Jusqu'à la 4ᵉ année de la période *Ta-tchong-tsiang-fou* de l'empereur *Tching-tsong* (1011), il s'est écoulé vingt-neuf ans.

Dans cet intervalle, il y eut six traducteurs qui publièrent deux cent un ouvrages (formant ensemble deux cent quatre-vingt-quatre livres) de la collection des trois recueils bouddhiques.

D. Depuis la 4ᵉ année de la période *Ta-tchong-tsiang-fou* (1011), jusqu'à la 4ᵉ année de la période *King-*

yeou de l'empereur *Jin-tsong* (1037), il s'est écoulé vingt-sept ans. Dans cet intervalle, on compte six traducteurs (les mêmes que ceux de la période *Ta-tchong-tsiang-fou*) qui ont publié dix-neuf ouvrages (formant ensemble cent quarante-huit livres) de la collection des trois recueils bouddhiques.

E. Depuis la 4e année de la période *King-yeou* de l'empereur *Jin-tsong* (1037), jusqu'à la 22e année de la période *Tchi-youen* (1285), il s'est écoulé deux cent cinquante-quatre ans. Dans cet intervalle, on compte trois traducteurs qui ont publié vingt ouvrages (contenant cent quinze livres) de la collection des trois recueils bouddhiques.

PARTIE III.

Dans la troisième partie, l'on fait connaître en abrégé le contenu des anciens catalogues.

RÉSUMÉ DES ANCIENS CATALOGUES DE LIVRES BOUDDHIQUES.

A. 開元錄 *Khaï-youen-lou*. Ce catalogue de la période *Khaï-youen* des *Thang* (713-741), contient les titres de onze cent seize ouvrages (en tout quatre mille cinq cent sept livres) appartenant aux livres fondamentaux (*Soûtras*), à la discipline (*Vinaya*) et aux traités philosophiques (*Çâstras*), savoir :

a. *Soûtras* appartenant à la doctrine du *Grand Véhi-*

cule (*Mahâyâna*), cinq cent soixante-trois ouvrages (en deux mille cent soixante et treize livres).

b. Ouvrages réglementaires, appartenant à la doctrine du *Grand Véhicule*, vingt-six ouvrages en cinq cent quatorze livres (cinq *tao* ou boîtes).

c. Quatre-vingt-dix-sept traités philosophiques (*Çâstras*) appartenant à la doctrine du *Grand Véhicule*, en cinq cent dix-huit livres (cinquante enveloppes ou fascicules).

d. Livres sacrés (*Soûtras*) appartenant à la doctrine du *Petit Véhicule* (*Hînâyâna*), deux cent quarante ouvrages en six cent dix-huit livres (quarante-huit enveloppes).

e. Ouvrages réglementaires appartenant au *Petit Véhicule*, cinquante-quatre ouvrages en quatre cent quarante-six livres (quarante-cinq enveloppes).

f. Traités philosophiques (*Çâstras*), appartenant à la doctrine du *Petit Véhicule*, trente-six ouvrages en six cent quatre-vingt-dix-huit livres (soixante et douze enveloppes).

CATALOGUE DE LA PÉRIODE *TCHING-YOUEN* (785-804).

B. Ce catalogue contient, tant en *King* (*Soûtras*) qu'en *Lun* (*Çâstras*), cent vingt-sept ouvrages formant ensemble deux cent quarante-deux livres, savoir :

a. Livres sacrés (*Soûtras*) qui appartiennent à la doctrine du *Grand Véhicule* (*Mahâyâna*), cent vingt-

cinq ouvrages formant ensemble deux cent quarante livres.

b. Traités philosophiques (*Çâstras*) appartenant à la doctrine du *Mahâyâna*, deux ouvrages formant deux livres.

CATALOGUE DE LA PÉRIODE *TA-TCHONG-TSIANG-FOU* (1008-1016).

C. Ce catalogue contient, dans les trois classes des livres bouddhiques, *King* (*Soûtras*), *Liu* (règlements relatifs à la discipline, *Vinaya*), *Lun*, Traités philosophiques (*Çâstras*), deux cents ouvrages formant ensemble trois cent quatre-vingt-quatre livres, savoir :

a. Livres sacrés, *King* (*Soûtras*), appartenant à la doctrine du *Mahâyâna*, cent quarante ouvrages, en tout deux cent dix livres (trente enveloppes).

b. Ouvrages réglementaires, un ouvrage, un livre.

c. Traités philosophiques (*Çâstras*), onze ouvrages en dix-neuf livres (trois envéloppes).

d. Livres sacrés (*Soûtras*) appartenant à la doctrine du *Petit Véhicule*, quarante-quatre ouvrages en soixante-neuf livres (sept enveloppes).

e. Livres réglementaires appartenant à la doctrine du *Petit Véhicule*, cinq ouvrages en cinq livres (une enveloppe).

CATALOGUE DE LA PÉRIODE *KING-YEOU* (1034-1037).

D. Ce catalogue contient, dans les trois classes de

livres bouddhiques (*Soûtras*, *Vinaya*, *Çâstras*), dix-neuf ouvrages en cent cinquante livres, savoir :

a. Livres sacrés appartenant à la doctrine du *Grand Véhicule*, neuf ouvrages en cent huit livres (onze enveloppes).

b. Règlements disciplinaires appartenant à la doctrine du *Grand Véhicule*, un ouvrage en un livre.

c. Traités philosophiques appartenant à la doctrine du *Grand Véhicule*, deux ouvrages en vingt-huit livres (trois enveloppes).

d. Livres sacrés appartenant à la doctrine du *Petit Véhicule*, six ouvrages en onze livres (trois enveloppes).

Pour compléter le catalogue de la collection bouddhique, les éditeurs ont ajouté, tant en ouvrages nouvellement traduits qu'en articles omis dans les catalogues précédents, soixante et quinze ouvrages (en cent cinquante-six livres).

a. Livres sacrés appartenant au *Mahâyâna*, cinquante-sept ouvrages en cent vingt et un livres.

b. Traités philosophiques appartenant au *Mahâyâna*, six ouvrages en soixante et un livres (sept enveloppes).

c. Livres sacrés appartenant au *Petit Véhicule*, douze livres (une enveloppe).

d. Règlements disciplinaires appartenant au *Petit Véhicule*, neuf ouvrages en cinquante-deux livres (cinq enveloppes).

e. Traités philosophiques appartenaut au *Petit Vé-*

hicüle, deux ouvrages en dix livres (une enveloppe).

PARTIE IV.

Dans la quatrième partie, l'on donne le résumé analytique des ouvrages rangés méthodiquement. (Ce résumé est divisé en trois grandes sections.)

1° Recueil de *Soûtras* : onze cent quatre-vingt-huit ouvrages (trois mille six cent quatre-vingt-dix livres).

2° Recueil du *Vinaya* : quatre-vingt-dix-sept ouvrages (cinq cent soixante livres).

3° Recueil de l'*Abhidharma* : cent cinquante-cinq ouvrages (treize cent trente-sept livres).

PREMIÈRE SECTION.

La première section des *Soûtras* se divise en deux parties :

1° Le recueil des *Soûtras* des *Pou-sa* (*Bodhisatvas*); il contient huit cent quatre-vingt-dix-sept ouvrages (deux mille neuf cent quatre-vingts livres).

2° Le recueil des *Soûtras* des *Ching-wen* (*Çrâvakas*) : il contient deux cent quatre-vingt-onze ouvrages (sept cent dix livres).

Le recueil des *Soûtras* des *Pou-sa* (*Bhodhisatvas*) se subdivise en deux parties :

Il contient, 1° Livres sacrés du *Mahâyâna*, relatifs à la doctrine exotérique (*Abhidharma*) : cinq cent cinquante-neuf ouvrages ;

2° *Soûtras* du *Mahâyâna* relatifs à la doctrine se-

crète (la doctrine du *Yoga*) : trois cent quarante-six ouvrages (six cent cinquante-huit livres).

DEUXIÈME SECTION.

Recueil du *Vinaya* (ou Discipline).

Il se divise en deux parties :

1° Recueil du *Vinaya*, concernant les *Bodhisatvas* : vingt-huit ouvrages (cinquante-six livres).

2° Recueil du *Vinaya* concernant les *Çrâvakas* : soixante-neuf ouvrages (cinq cent quatre livres).

TROISIÈME SECTION.

Recueil de l'*Abhidharma*.

Il se divise en deux parties :

1° Recueil de l'*Abhidharma* concernant les *Bodhisatvas* : cent dix-sept ouvrages (six cent vingt-huit livres).

2° Recueil de l'*Abhidharma* concernant les *Çrâvakas* : trente-huit ouvrages (sept cent huit livres).

RÉSUMÉ DE LA COLLECTION BOUDDHIQUE D'APRÈS L'ORDRE DES MATIÈRES ADOPTÉ DANS LE CATALOGUE *TCHI-YOUEN-FA-P'AO-KHAN-THONG-TSONG-LOU*.

Les livres sacrés du *Mahâyâna*, relatifs à la doctrine exotérique, se divisent en six classes, savoir :

1° La classe de la *Pradjñâ* ou de l'Intelligence transcendante : quarante ouvrages (sept cent quatre-vingt-quatorze livres).

2° La classe appelée en chinois *P'ao-tsi-pou* (en samskrit *Ratnakoûṭa*, le Monceau de perles) : quatre-vingt-quatre ouvrages (cent soixante et dix-sept livres).

3° La classe appelée en chinois *Ta-tsi-pou* (en samskrit *Vaipoulyasoûtra*, ou *soûtras* développés) : vingt-sept ouvrages (cent cinquante-cinq livres).

4° La classe des *Soûtras* appelée en chinois *Hoa-yen-pou* (en samskrit *Bouddhâvataṁsaka*) : six ouvrages (cinquante-neuf livres).

5° La classe appelée en chinois *Ni-pan-pou* (en samskrit *Parinirvâṇa*) : six ouvrages (dix-neuf livres).

6° La classe contenant les livres sacrés du *Mahâyâna* : trois cent soixante et un ouvrages (huit cent quatre-vingt-dix-sept livres).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE TITRES CHINOIS D'OUVRAGES BOUDDHIQUES

SUIVIS DES TITRES SAMSKRITS CORRESPONDANTS [1].

Avant de donner la liste des titres chinois dont j'ai pu trouver ou rétablir la lecture indienne, il me paraît nécessaire d'offrir au lecteur un spécimen des éléments que j'avais à ma disposition. On se trom-

[1] Abréviations : *Ksoma*, désigne l'analyse du Gandjour thibétain, publiée par Ksoma de Kōrōs dans le 20ᵉ volume des *Asiatic Researches*. *Tchi-youen*, indique le grand Catalogue d'où sont tirés nos titres samskrits. Lorsque je cite M. Burnouf, je veux parler de son savant ouvrage intitulé *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*. — *Voc. pent.* signifie le Vocabulaire bouddhique en cinq langues, que possède la Bibliothèque nationale.

perait grandement si l'on pouvait croire que le catalogue chinois qui a servi de base à mon travail m'offrait les titres en samskrit pur, et que je n'ai eu d'autre peine que de les transcrire. Avant de le recevoir de Saint-Pétersbourg, j'espérais que l'alphabet harmonique que j'ai laborieusement construit pour la transcription des mots indiens que présentent les livres chinois bouddhiques, me donnerait sur-le-champ la clef de ceux qui se trouvent dans ce précieux ouvrage. Mais mon attente a été presque entièrement déçue; il m'a fallu faire une nouvelle étude, et me composer un second alphabet dans lequel les mêmes signes étaient sujets à un grand nombre d'exceptions. Dans bien des cas, ce syllabaire m'a été presque inutile; car je rencontrais fréquemment des titres corrompus, partiellement transposés ou incomplets. Je dois avouer que je n'aurais jamais réussi à les rétablir sans l'aide de l'analyse du *Gandjour* (insérée par Ksoma de Körös dans le vingtième volume des *Asiatic Researches*), analyse que j'ai dû parcourir plusieurs centaines de fois, article par article, pour découvrir en entier des titres samskrits dont je ne lisais ou n'entrevoyais que les premiers mots. Quant aux ouvrages assez nombreux portés sur notre catalogue, qui manquent dans le travail de Ksoma, je me suis trouvé abandonné à moi-même, et j'ai dû commettre des fautes, pour lesquelles j'ai besoin de réclamer l'indulgence des personnes versées à la fois dans la langue samskrite et la connaissance des livres bouddhiques.

9. A-mi-to-san-ye-san-fo-sa-leou-fo-tan-kouo-tou-jin-tao-king, 2 liv. (*Â. Amitabhâvyoûha nâma mahâyâna soûtra*).

10. A-nan-to-choue-tchou-taï-king. Le même que P'ao-taï-king.

11. A-nan-t'o-mou-kie-ni-ho-li-to-king, 1 liv. (*Â. Ananta moukha nirhâra dhâraṇî*).

12. A-nan-t'o-mou-kie-ni-ho-li-king. *Idem.*

13. A-nan-weï-kou-tao-niu-king. Le même que Mo-teng-kia-king.

14. A-neou-ta-long-wang-king, 1 liv. (*Â. Anavatapta nâgarâdja paripr̆itchtch'â n. m. y. s.*)

15. A-pi-ta-mo-fa-tchi-lun, 20 liv. (*Abhidharma djñâna prasthâna*). Ouvrage de Kâtyayânîpouttra.

16. A-pi-ta-mo-fa-wen-tso-lun, 12 liv. (*Abhidharma skandhapâda*). Ouvrage de Mâudgalyâyana. Suivant M. Burnouf, Çâripouttra est l'auteur du *Dharmaskandha.*

17. A-pi-ta-mo-kiaï-chin-tso-lun, 3 liv. (*Dhâtoukâyapâda*). Ouvrage de Vasoumitra. Suivant M. Burnouf (p. 448), Poûrna est l'auteur du *Dhâtoukâya.*

18. A-pi-ta-mo-king (*Abhidharma*). Voc. pent. liv. II, fol. 11.

19. A-pi-ta-mo-kiu-che-lun. Le même que Kiu-che-lun.

20. A-pi-ta-mo-pin-louï-tso-lun, 18 liv. (*Abhidharma prakaraṇapâda.*) Ouvrage de Vasoumitra.

21. A-pi-ta-mo-ta-pi-po-cha-lun, 200 liv. (*Abhidharma mahâvibhâchâçâstra*).

190. *Ngoliya patilo kialopikia nama.*	Ârya Bhadra kalpika nâma, etc.
201. *Ngoliya Kouchalo chalo* (au lieu de *Moulo*) *sanpalikiloho.*	Ârya Kouçala moûla samparigraha.
675. *Ngoliya Chelichetchenpa soutanlo.*	Ârya Çâlisambhava soûtra. (Ksoma, 457, 10.)

1. A-che-chi-wang-king, 2 liv. (*Â. Adjâtaçatrou kaukrittya vinodana n. m. y. s.*[1]).

2. A-che-chi-wang-niu-king. Suivant le *Chin-i-tien* (liv. xcv, § 1, fol. 42), c'est le même que Wou-weï-ta-pou-sa-king, seulement, c'est une traduction différente du même texte.

3. A-che-chi-wang-niu-a-chou-ta-pou-sa-king. *Idem.*

4. A-che-chi-wang-tseu-king, 3 liv. (*Soubâhou paripr̆itchtch'â nâma mahâyâna soûtra*). Catal. *Tchi-youen : Âryasiñha paripr̆itchtch'â.*

5. A-chi-wang-king, 2 liv. (*Â. Adjâtaçatrou kaukrittya vinodana n. m. y. s.*).

6. A-chou-ta-pou-sa-king (*Â. Açokadatta Bodhisatva vyâkaraṇa n. m. y. s.*).

7. A-han-ni-li-king. Le même que Ni-li-king, 1 liv.

8. A-kieou-lieou-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Agourousoûtra.*

[1] Un nombre considérable de titres commençant par *Ârya* et finissant par les mots *nâma, mahâyâna soûtra* (c'est-à-dire le vénérable Soûtra du Grand Véhicule, nommé....), nous avons remplacé ces mots par les lettres *Â... n. m. y. s.* Quelquefois, à l'exemple de Ksoma, nous avons omis ces cinq mots, ou leur indication abrégée.

9. A-mi-to-san-ye-san-fo-sa-leou-fo-tan-kouo-tou-jin-tao-king, 2 liv. (*Â. Amitabhâvyoûha nâma mahâyâna soûtra*).

10. A-nan-to-choue-tchou-taï-king. Le même que P'ao-taï-king.

11. A-nan-t'o-mou-kie-ni-ho-li-to-king, 1 liv. (*Â. Ananta moukha nirhâra dhâraṇî*).

12. A-nan-t'o-mou-kie-ni-ho-li-king. *Idem.*

13. A-nan-weï-kou-tao-niu-king. Le même que Mo-teng-kia-king.

14. A-neou-ta-long-wang-king, 1 liv. (*Â. Anavatapta nâgarâdja paripritchtch'â n. m. y. s.*)

15. A-pi-ta-mo-fa-tchi-lun, 20 liv. (*Abhidharma djñâna prasthâna*). Ouvrage de Kâtyayânîpouttra.

16. A-pi-ta-mo-fa-wen-tso-lun, 12 liv. (*Abhidharma skandhapâda*). Ouvrage de Mâudgalyâyana. Suivant M. Burnouf, Çâripouttra est l'auteur du *Dharmaskandha*.

17. A-pi-ta-mo-kiaï-chin-tso-lun, 3 liv. (*Dhâtoukâyapâda*). Ouvrage de Vasoumitra. Suivant M. Burnouf (p. 448), Poûrna est l'auteur du *Dhâtoukâya*.

18. A-pi-ta-mo-king (*Abhidharma*). Voc. pent. liv. II, fol. 11.

19. A-pi-ta-mo-kiu-che-lun. Le même que Kiu-che-lun.

20. A-pi-ta-mo-pin-louï-tso-lun, 18 liv. (*Abhidharma prakaraṇapâda.*) Ouvrage de Vasoumitra.

21. A-pi-ta-mo-ta-pi-po-cha-lun, 200 liv. (*Abhidharma mahâvibhâchâçâstra*).

22. A-pi-ta-mo-tchi-chin-tso-lun, 16 liv. (*Abhidharmá vidjñânakâyapâda*). Ouvrage de Dêvasarman.

23. A-pi-ta-mo-tsi-i-men-tso-lun, 20 liv. (*Abhidharma sañgîti paryâya*), ouvrage exposé par Çâripouttra. Suivant M. Burnouf (p. 448), l'auteur est Mahâ Kâuchṭhila.

24. A-pi-ta-mo-tsi-lun. Le même que Ta-ching-a-pi-ta-mo, etc.

25. A-pi-ta-mo-wou-sse-lun. Cet ouvrage s'appelle aussi Wou-sse-pi-po-cha-lun, 2 liv. Le titre samskrit peut être *Pantchakarmmâbhidharmaçâstra*, ou bien *Pantchakarmmavibhâchâçâstra*. Ouvrage de Dharmatrâta.

26. A-pi-ta-pi-po-cha-lun, 60 liv. (*Abhidharmavibhâchâçâstra*). Composé par cinq cents grands Arhats.

27. A-pi-ta-ta-pi-po-cha-lun, 2 liv. (*Abhidharmamahâvibhâchâ çâstra.*) Composé par cinq cents grands Arhats.

28. A-pi-t'an-kan-lou-weï-lun, 2 liv. (*Abhidharmâmrĭtaçâstra.*) Ouvrage de Gocha.

29. A-pi-tan-king. Le titre samskrit peut être *Abhidharma soûtra.*

30. A-pi-tan-lun. Le titre peut être *Abhidharma çâstra.* Ces deux ouvrages sont traduits du même texte samskrit.

31. A-pi-t'an-pa-kien-tou-lun, 30 liv. divisés en 44 vargas (*Abhidharma djñâna prasthâna*). Ouvrage de Kâtyâyanîpouttra.

32. A-pi-t'an-mo-fa-lun, 20 liv. Ouvrage traduit du même texte.

32ª. A-pi-t'an-mo-sin-lun. Le même que n° 33.

33. A-pi-t'an-sin-lun, 4 liv. (*Abhidharmahrĭdaya çâstra*). Ouvrage d'*Oupadjita*.

33ª. A-po-t'o-na (*Avadâna*).

34. A-so-ta-king, 1 liv. (*Açokadattavyâkaraṇa*).

35. *A-tcha-mo* 末 *king*. Le même que *Wou-tsin-i-pou-sa-king*.

36. *A-tcha-mo* 摩 *king*. *Idem*.

37. An-tchou-ching-tchong-i-che, 2 liv. Le même que P'ao-liang-tsiu-king.

38. A-tsou-fo-koue-king, 2 liv. (*Akchobhyasya Tathâgatasya mahâyâna soûtra*).

39. A-tsou-fo-tsa-tchou-pou-sa-hio-tching-pin-king. Le même que A-tso-fo-koue-king.

40. A-weï-youeï-tchi-tcha-king, ou A-weï-youei-tchi-king, 3 liv. (*Âryâparivarttya nâma mahâyâna soûtra*).

41. A-yoŭ-wang-pi-yu-king, 1 liv. Le titre peut être *Açokarâdjâvadâna soûtra*.

42. A-you-wang-king. Le titre indien peut être *Açokasoûtra*.

42ª. Cha-men-t'eou-t'o-king, 1 liv. Le titre peut être *Çramaṇadhoûta soûtra*. Le même que Chi-eul-t'eou-t'o-king.

43. Cha-mi-lo-king, 1 liv. Le même que Wou-tseu-mou-king.

44. Chang-i-king, 40 liv. Même ouvrage que Ta-

pouan-jo-po-lo-mi-to-king (*Mahâpradjñâ pâramitâ soûtra*). Catal. *Tchi-youen*, liv. 1.

45. Chang-tso-pou-ts'ang (*Sarvâstivâdavinaya*). Cette collection fut publiée deux cents ans après la mort du Bouddha par l'école *Chang-tso-pou* ou *Mahâsthavîranikâya*, dont le fondateur fut Kapila. Catal. *Tchi-youen*, liv. 8.

46. Che-li-cha-yen-mo-king. Même ouvrage que Ta-ching-che-li, etc.

47. Che-li-fo-a-pi-t'an-lun, 22 liv. Le titre samskrit peut être *Çâripouttrâbhidharmaçâstra*.

48. Che-li-fo-hoeï-kouo king, 1 liv. (*Triskandhaka*).

49. Che-li-fo-to-lo-ni-king, 1 liv. (*Â. Anantamoukha nirhâra dhâraṇî*).

50. Che-li-fo-wen, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Çâripouttra paripr̆itchtch'â soûtra*.

51. Che-tchou-chen-ken-king, 13 liv. (*Â. Kouçalamoûla samparigraha n. m. y. s.*). Ksoma (429) lit: *Paridhara*, au lieu de *Samparigraha*.

52. Che-teou-kien-king, 1 liv. Le même que Moteng-kia-king.

53. Che-t'ong-tseu-king, 1 liv. (*Â. Gayâ çîrcha soûtra*).

53*. Che-weï-fen-king : *Mahâ parinirvâṇa soûtra*.

54. Chen-chun-pou-sa-king, 2 liv. (*Sourata paripr̆itchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

55. Chen-kien-liu, 18 liv. (*Vibhâchâvinaya*).

55*. Chen-kien-liu-pi-po-cha. *Idem*.

56. Chen-kien-pien-hoa, etc. Le même que Ta-ching-chen-kien-pien-hoa, etc.

57. Chen-king, 3 liv. Le titre samskrit peut être *Dhyânasoûtra*.

58. Chen-pi-pou-sa-king, 2 liv. (*Soubâhouparipritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

59. Chen-sing-tseu-king. Le titre samskrit peut être *Soudjâtapoüttra soûtra*.

60. Chen-sse-t'ong-tseu-king (*Vimalakîrtti nirdêça*).

61. Chen-tchou-i-thien-tseu-king (*Sousthitamati paripritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

62. Chen-te-thien-tseu-king (*Atchintya bouddha vichaya nirdêça nâma mahâ yâna soûtra*).

63. Cheou-hoan-sse-pa-to-lo-ki-king (*Bhadra mâyâkâra vyâkarana nâma mahâ yâna soûtra*).

64. Cheou-hou-ta-ts'ien-koue-t'ou-king, 3 liv. (*Â. Mahâ sahasra mandala soûtra*).

65. Cheou-ling-yen-san-meï-king, 3 liv. (*Çourañgama samâdhi*).

65ª. Cheou-ling-yen-king. *Idem*.

66. Chi-che-lun, 7 liv. (*Pradjñâptipâdaçâstra* par l'Ârya Mâudgalyâyana).

67. Chi-eul-fo-ming-chin-tcho-king, 1 liv. (*Â. Dvadaça bouddhaka nâma mahâ yâna soûtra*).

68. Chi-eul-in-youen-lun, 1 liv. (*Pratîtya samoutpâda*).

69. Chi-eul-men-lun, 1 liv. Dissertation sur les douze écoles philosophiques. Le titre samskrit peut être *Dvadaçanikâyaçâstra*. Ouvrage de Nâgârdjouna, traduit par Koumâradjîva.

70. Chi-eul-t'eou-t'o-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Dvadaça dhoûta soûtra.*

71. Chi-fa-king. Même ouvrage que Ta-ching-chi-fa-king.

72. Chi-fang-mie-ming-king, 1 liv. Le même que Mie-chi-fang-ming-king.

73. Chi-i-king, 1 liv. Le même que Ing-kio-mo-lo-king.

74. Chi-i-tsse-wou-weï-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Ârya sarvâbhaya pradâna dhâraṇî.*)

75. Chi-li-king. Le titre samskrit peut être *Daçabala Kâçyâpa soûtra.*

76. Chi-li-kio-to-tch'ang-tche-king, 2 liv. (*Çrîgoupta nâma soûtra*).

77. Chi-lun-king. Même ouvrage que Ta-fang-kouan-chi-lung-king.

78. Chi-mo-ho-yen-lun, 10 liv. (*Mahâyâna vyâkhyâna çâstra*). Ouvrage de Nâgârdjouna.

79. Chi-pa-k'ong-lun, 1 liv. Le titre peut être *Achṭadaçâkâçaçâstra.* Traduit sous les Tchin par le samanéen indien Tchinti.

80. Chi-pa-ni-li-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Achṭadaçanârakasoûtra.*

81. Chi-pa-pou-lun, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Achṭadaçanikâyaçâstra.*

81 a. Chi-pa-ti-yo-king. Le même que n° 80.

82. Chi-song-liu, 61 liv. (*Sarvâstivâdavinaya*).

83. Chi-song-pi-k'ieou-kiaï-pen, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Sarvâstivâdabhikchouvinaya.*

84. Chi-song-pi-k'ieou-ni-kiaï-pen, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Sarvâstivâdabhikchounîvinaya.*

85. Chi-song-po-lo-ti-mo tcha-kiaï-pen. Le titre samskrit peut être *Sarvâstivâdapratimokchavinaya.*

86. Chi-song-pi-k'ieou-ni-po-lo-ti-mo-tcha-kiaï-pen. Le titre samskrit peut être *Sarvâstivâdabhikchounî pratimokcha vinaya.*

87. Chi-song-pi-k'ieou-ni-kiaï-pen. *Idem.*

88. Chi-tchou-pi-po-cha-lun, 14 liv. Le titre samskrit peut être *Daçabhoûmi vibhâchâçâstra.* Ouvrage de Nâgârdjouna.

89. Chi-teng-kong-te-king, 1 liv. (*Â. Pradîpadâniyâ n. m. y. s.*).

90. Chi-ti-king, 9 liv. (*Daçabhoûmi soûtra*). Le catal. *Tchi-youen* porte *Daçabhoûmaka soûtra.*

91. Chi-ti-king-lun, 12 liv. (*Daçabhoûmaka çâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou, traduit (sous les premiers Weï) par Bodhiroutchi.

92. Chin-ji-king, 1 liv. Le même que Youeï-kouang-t'ong-tseu-king.

93. Chin-ji-eul-king, *idem.*

94. Chin-eul-pen-king, *idem.*

95. Chin-ji-eul-teou-king, *idem.* Dans ce titre on écrit par erreur *teou* pour *pen.*

96. Chin-mi-kiaï-t'o-king, 5 liv. (*Â. Sandhi nirmotchana n. m. y. s.*). Ksoma, 421. — Cat. *Tchi-youen: nirmotchani.*

97. Chin-t'ong-yeou-hi-king, 12 liv. (*Lalitavistara nâma mahâyâna soûtra.*)

97*. Chin-wou-neng-ching-kin-kang-ho-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Aparadjitadhâraṇî.*)

98. Ching-chen-tchou-i-t'ien-tseu-so-wen-king, 3 liv. Le même que Chen-tchou-i-t'ien-tseu-so-wen-king.

99. Ching-fa-in-king, 1 liv. Le même que Fa-in-king.

100. Ching-hiao-mou-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Graha mâtrikâ dhâraṇî*). Cf. Ksoma, 530-20.

101. Ching-kia-ni-fen-nou-kin-kang-t'ong-tseu-pou-sa-tching-tsieou-i-fan, 3 liv. (*Vadjrakoumâra tantra*).

102. Ching-kiun-wang-so-wen-king, 1 liv. *Râdja avavâdaka nâma mahâ yâna soûtra*). Voyez Ksoma, 459-2.

103. Ching-kouan-tseu-tsaï-pou-sa-fan-tsan, 1 liv. (*Âryâvalokitêçvarâya nâma achṭaçatakam*).

104. Ching-man-fou-jin-king, 1 liv. (*Çrî mâlâ dêvî siñhanâda*).

105. Ching-man-king, *idem.*

106. Ching-man-sse-tseu-hiao-ta-tching-fang-kouang-king, *idem.*

107. Ching-man-tchou-chi-li-pe-fo-siang-king, 1 liv. (*Â. Mañdjouçrî paripritchtch'â n. m. y. s.*)

108. Ching-pa-ts'ien-song-pan-jo-po-lo-mi-to-king, (*Achṭa sahasrikâ pradjñâpâramitâ soûtra*).

109. Ching-p'ao-t'sang-chin-i-fan-king, 2 liv. Le titre indien est incomplet : 'O-li-ya-tchan-pa-lo-cha-lo-in-ta-lo-ya-kia-li-pa-na-ma. Ksoma (541-16) : *Ârya djambhala djalendra yathâ labdha kalpa nâma m. y. s.*

110. Ching-sse-weï-fan-t'ien-so-wen-king, 6 liv.

(*Ârya viçêchatchinti brahma paripritchtch'â n. m. y. s.*).

111. Ching-sse-weï-fan-t'ien-so-wen-king-lun, 4 liv. (*Ârya viçêchatchinti brâhmaṇa paripritchtch'â soûtra ṭîkâ*). Trad. sous les premiers Weï, par Bodhiroutchi.

112. Ching-tchi-chi-t'o-lo-ni, (*Ârya vasoudhara dhâraṇî*). 1 liv.

113. Ching-to-lo-pou-sa-fan-tsan, 1 liv. (*Ârya Târabhadra namâ achṭaçatakam*).

114. Ching-to-lo-pou-sa-i-pe-pa-ming-t'o-lo-ni-king. *Idem.*

115. Ching-tseu-tsaï-pou-sa-i-pe-pa-ming-king, 1 liv. (*Avalokitêçvarâya nâma achṭaçatakam*).

116. Cho-tiao-in-so-wen-king, 1 liv. Le même que Tseng-liu-king.

117. Choang-choang-king, 4 liv. Le même que Seng-kia-t'o-king.

118. Chou-ho-tan-king, 1 liv. Le même que Siu-mo-ti-niu-king.

119. Choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-ts'ang, 61 liv. (*Sarvâstivâdavinaya.*)

120. Choue-pou-ko-sse-i-p'in-king, 4 liv. (*Mahâdrouma kinnararâdja paripritchtch'â.*)

121. Choue-wou-heou-tching, 6 liv. (*Vimalakîrtti nirdêça.*)

122. Chouï-mo-ko-piao-king, 1 liv. Le même que Wou-in-pi-yu.

123. Chouï-mo-so-piao-king, *idem.*

124. Chun-kiouen-fang-pien-king, 2 liv. (*Â. Strî vivartta vyâkaraṇa n. m. y. s.*).

125. Chun-tching-li-lun, 80 liv. (*Nyâya anousâra çâstra*). Ouvrage de Saṁghabhadra.

126. Fa-chin-king, 1 liv. (*Dharmaçarîra soûtra*).

127. Fa-ching-a-pi-t'an-si-lun, 11 liv. (*Abhidharma hrĭdaya* (*çâstra*)). Ouvrage d'Oupadjita.

128. Fa-ching-tchi-lo-king, 2 liv. (*Adyâçaya santchoda mahâyâna soûtra*).

129. Fa-haï-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Dharmasâgara soûtra.*

130. Fa-hoa-king-lun, 2 liv. (*Saddharmapouṇḍarîka soûtra çâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou, traduit sous les premiers Weï, par le samanéen indien Bodhiroutchi.

131. Fa-in-king, 4 liv. Le même que Tchi-chi-king. D'après Ksoma (*Asiat. Res.* t. XX pag. 456, 3), on aurait pu être tenté d'identifier ce titre avec celui de *Dharmamoudrâ soûtra* qui signifie aussi *Le livre du sceau de la loi.*

133. Fa-kiaï-t'i-sing-king, *idem.*

134. Fa-kiaï-t'i-sing-wou-fen-pie-king-hoeï, 2 liv. (*Dharma dhâtou prakrĭtti asambhé nirdêça mahâyâna soûtra*). Ksoma : « The shewing of the indivisi- « bility of the root of the first moral being. » Catal. *Tchi-youen : Ârya dharmadhâtou hrĭdaya samvrĭta nirdêça nâma* (*mahâyâna soûtra*).

135. Fa-k'io-tsing-sin-king, 2 liv. (*Adyâchaya santchoda*).

136. Fa-king-king, 1 liv. (*Â. Ougra paripr̆itchtch'â n. m. y. s.*).

137. Fa-mi-pou-pi-naï-ye-ts'ang, 60 liv. (*Dharmagouptavinaya.*). Même ouvrage que Sse-fen-liu.

138. Fa-pou-ti-sin-po-tchou-mo-king, 2 liv. (*Vadjragarbha ratnarâdja tantra*).

139. Fa-ta-ching-i-kioue-ting-king, 3 liv. (*Â. Arthaviniçtchaya nâma dharma paryâyà*).

140. Fa-tsi-king, 6 liv. (*Dharmasañgîti soûtra*).

141. Fan-kang-lou-chi-eul-kien-king, 1 liv. (*Brahmâdjâla soûtra*).

142. Fan-kang-king, *idem*.

143. Fan-kiaï-pao-ing-king-tchong-king, 1 liv. Le même que Mo-lien-wen-pi-ni-king, titre auquel doit répondre le titre samskrit *Mâudgalyâyana pariprĭtchtch'â vinaya soûtra.*

144. Fan-mo-nan-koue-wang-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Brâhmaṇarâchṭrarâdja soûtra.*

145. Fan-mo-yu-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Brahmâvadâna soûtra.*

146. Fân-mo-king, *idem*.

147. Fang-kouang-ta-tchoang-yen-king, 12 liv. *Lalitavistara.*

148. Fang-pien-king. Le même que Ta-tching-fang-pien-king.

149. Fang-po-king, 1 liv. (*Adjâtaçatrou kaukrittya vinichoûdana n. m. y. s.*).

150. Fang-ting-pan-ni-wan-king, 2 liv. Suivant le catal. *Tchi-youen*, c'est le même que Sse-t'ong-tseu-king.

151. Fang-teng-pen-k'i-king, 8 liv. (*Lalitavistara nâma mahâyâna soûtra*).

152. Fang-teng-tching-fa-hoa-king. Le même que Tching-fa-hoa-king.

153. Fang-teng-yao-hoeï, etc. Même ouvrage que Ta-ching-fang-teng-yao-hoeï, etc.

154. Fo-cha-kia-wang-king, 1 liv. Le même que Ping-cha-wang-king (*Vimbasârarâdja soûtra*).

155. Fo-choue-haï-i-pou-sa-so-wen-tseng-in-fa-men-king 18 liv. (*Â. Sâgaramati paripritchtch'â n. m. y. s.*).

156. Fo-choue-pi-mi-san-meï-ta-kiao-wang-king, 4 liv. (*Gouhyasamayagarbha râdja.*)

157. Fo-choue-pi-mi-siang-king, 3 liv. (*Gouhyagarbha râdja*).

158. Fo-choue-ta-ching-ji-tchou-fo-king-kiaï-tchi-kouang-ming-tchouang-yen-king, 5 liv. (*Â. Sarva bouddha vichaya avatâra djñâna âloka alañkara n. m. y. s.*).

159. Fo-choue-ta-kin-sse-kong-tsio-wang-tcho-king, 1 liv. (*Mahâ mayoûrî vidyâ râdjñî dhâraṇî*).

160. Fo-choue-tao-han-king. Voc. pent. liv. II, fol. 11 : *Çâliptasoumbhakam*. Ksoma (457-10) lit : *Çâlisambhava*.

161. Fo-choue-tchou-kaï-tchang-pou-sa-so-wen-king, 20 liv. Le même que P'ao-yun-king.

162. Fo-i-ji-mo-ni-p'ao-king. Même ouvrage que Pou-men-pou-sa-king.

163. Fo-i-pe-pa-ming-tsan, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Bouddhanâmâchṭaçatakam*. Voyez Ksoma, 530, 50.

164. Fo-mou-pan-ni-pan-king. Le même que Ta-'aï-tao-pan-ni-pan-king.

165. Fo-mou-ta-kin-yao-kong-tsio-ming-wang-king, 3 liv. (*Mahâ mayoûrî vidyâ râdjñî dhâraṇî*).

166. Fo-pan-ni-wan-king, 2 liv. (*Mahâparinirvâṇa soûtra*).

167. Fo-pen-hing-tsi-kong, 60 liv. (*Bouddhatcharitra*). Traduit par Djñânagoupta.

168. Fo-tchong-niu-ting-king, 1 liv. (*Strî vivartta vyâkaraṇa soûtra*).

169. Fo-tchong-wang-che-tch'ing-king, 1 liv. Le même que Ta-ching-chi-fa-king.

170. Fo-ti-king-lun, 7 liv. (*Bouddhabhûmi soûtra çâstra*). Ouvrage de Thsin-kouang-pou-sa (*Prabhâmitrabodhisatva*). Traduit sous les Souï par le samanéen indien Dharmagoupta.

171. Fo-t'ien-king, 1 liv. (*Â. Ratnadjâlî paripritch-tch'â n. m. y. s.*).

172. Fo-ting-fang-wou-heou-kouang-ming-ji-pou-men-kouan-tsaï-i-tsie-jou-laï-sin-t'o-lo-ni, 2 liv. (*Samanta moukha pravêça çrami vimala ouchṇîcha prabhâ sarva tathâgata arhatâya samavirotchana nâma dhâraṇî.*)

173. Fo-ting-tsouï-ching-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Â. Sarvaḍourgati parichoûdana ouchṇîcha vidjaya nâma dhâraṇî.*)

173. Fo-ting-ts'un-ching-t'o-lo-ni-king, *idem.*

174. Fo-t'ou-yen-tseng-king, 2 liv. Le même que Wen-tchou-sse-li-fo-t'ou-yen-tseng-king (*Çrîbouddhakchêtravyoûha*).

175. Fo-tsa-kong-te-tchoang-yen-king. Même ouvrage que Ta-ching-wen-tchou-sse-li-pou-sa-fo-tsa, etc.

176. Fo-ts'ang-king, 4 liv. (*Bouddha piṭakanigraha nâma mahâyâna soûtra*).

177. Fo-weï-haï-long-wang-choue-fa-in-king, 1 liv. (*Â. Sâgaranâgarâdja paripritchtch'â n. m. y. s.*).

178. Fo-weï-so-kia-lo-long-wang-so-choue-ta-ching-king, 1 liv. (*Â. Sâgaranâgarâdja paripritchtch'â n. m. y. s.*).

179. Fou-leou-na-king (*Â. Poûrṇa paripritchtch'â nâma mahâyâna sûtra*).

180. Fou-tseu-ho-tsi-king, 22 liv. (*Â. Pitâpouttra samâgama nâma m. y. s.*).

181. Haï-i-pou-sa-so-wen-tseng-in-fa-men-king. Le même que Fou-choue-haï-i-pou-sa, etc.

182. Haï-long-wang-king, 4 liv. (*Â. Sâgaranâgarâdja paripritchtch'â n. m. y. s.*).

183. Haï-pa-te-king, 1 liv. Le même que Fa-haï-king.

184. Heng-ho-chang-yeou-pa-i-king (*Â. Gañgôttarâ oupâsikâ paripritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

185. Heng-ho-king, 1 liv. Le titre peut être *Gañgâsoûtra*.

186. Heng-ho-yu-king. Le titre peut être *Gañgâvadânasoûtra*.

187. Heou-pi-ni-siu, 3 liv. Préface du recueil *Sarvâstivâdavinaya*.

188. Hien-hou-tch'ang-tche-king, 2 liv. (*Â. Bhadrapâla Çrêchṭhî* (cf. Ksoma, 411-35) *paripritchtch'â n. m. y. s.*

189. Hien-hou-king. Le titre peut être *Bhadra-pâla soûtra.*

189ᵃ. Hien-kie. Le même que 190.

190. Hien-kie-king, 13 liv. (*Â. Bhadrakalpika n. m. y. s.*).

191. Hien-tchi-king. Le même que Ta-ching-hien-tchi-king.

192. Hien-tsong-lun, 40 liv. (*Abhidharma prakaraṇa çâsana çâstra.* Ouvrage de l'Ârya Saṃghabhadra.

193. Hioüen-sse-pa, etc. Voyez Houan-sse...t'o-lo-ni.

194. Hiu-k'ong-ts'ang-pou-sa-king, 1 liv. ou Hiu-kong-ts'ang-king, 1 liv. (*Âkâçagarbhabodhisattva soûtra*).

195. Hiu-k'ong-ts'ang-pou-sa-chin-tcho-king, 1 liv. (*Âkâçagarbhabodhisatva dhâraṇî soûtra*).

196. Hiu-kong-ing-pou-sa-king, 2 liv. (*Âryâkâçagarbha nâma mahâyâna soûtra*). Catal. Tchi-yuen, liv. II.

197. Hiu-k'ong-ts'ang-p'in (*Ârya gagana gandja paripritchtch'â n. m. y. s.*).

198. Hiu-k'ong-ts'ang-pou-sa-wen-fo-king, 1 liv. (*Ârya sapta bouddhakam nâma mahâyâna soûtra*).

198ᵃ. Hiu-k'ong-ts'ang-pou-sa-wen-tsi-fo-t'o-lo-ni-tcho-king. Même ouvrage.

199. Ho-cha-chang-yeou-po-i-king. Même ouvrage que Heng-ho-chang-yeou-po-i-king (*Gaṅgôttarâ oupâsikâ paripritchtch'â n. m. y. s.*).

200. Ho-chong-ta-tsiu-mo-king, 1 liv. Le même que Wou-in-pi-yn.

200*. Ho-kia-lo et Ho-kia-na (*Vyâkaraṇa*).

201. Hoa-cheou-king, 13 liv. (*Â. Kouçala moûla samparigraha* (Ksoma, 429 : *Paridhara*) *n. m. y. s.*).

202. Hoa-ti-pou-pi-naï-ye-ts'ang, 30 liv. (*Mahîçâsakavinaya*). Catal. *Tchi-youen*, liv. 8. Trois cents ans après la mort du Bouddha, ce recueil fut publié par l'école appelée *Sarvâstivâdanikâya*.

203. Hoa-tsi-leou-ko-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Ârya pouchpakoûṭa nâma dhâraṇî*).

204. Hoa-tsi-t'o-leou-ko-lo-ni-chin-tcho-king. Le titre samskrit peut être *Pouchpakoûṭadhâraṇî*. Ksoma, 526, 70.

205. Hoa-tsiu-t'o-lo-ni-king, 1 liv. Le titre s. peut être *Pouchpakoûṭa dhâraṇî*. Voyez Ksoma, 526, 70.

206. Hoan-yen-king. Même ouvrage que Ta-fang-kouang-fo-hoa-yen-king.

207. Hoeï-chang-pou-sa-ouen-ta-chen-kiouen-king, 2 livres. (*Djñânôttara bodhisatva mahâ yâna soûtra*).

208. Hoeï-in-king, 1 liv. Le même que Ching-fa-in-king.

209. Hoeï-in-san-meï-king, 1 liv. (*Â. Tathâgata djñânamoudrâ samâdhi n. m. y. s.*).

210. Hoeï-kouo-king, 1 liv. Le même que Che-li-fo-hoeï-kouo-king.

211. Hong-tao-kouang-hien-king, 4 liv. (*Â. Anavatapta nâgarâdja paripṛitchtch'â n. m. y. s.*).

211. Hong-tao-kouang-meï-king, *idem*.

212. Hou-eul-king, 1 liv. Le même que Mo-teng-niu-king.

213. Hou-king-king, *idem*.

214. Hou-koue-pou-sa-king, 2 liv. (*Râchṭrapâlêna paripr̆itchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

214ª. Hou-koue-ts'un-tche-so-ouen-ta-ching-king. Paraît le même que ci-dessus.

215. Houan-sse-pa-to-so-choue-chin-tcho-king, 1 liv. (*Bhadra mâyâkâra dhâraṇî*).

215ª. Houan-sse-pa-to-chin-tcho-king, *idem*.

216. Houan-sse-jin-hien-king, 1 liv. (*Bhadra mâyâkâra vyâkaraṇa mahâyâna soûtra*).

217. Houan-sse-king, *idem*. Catal. Tchi-yuen, liv. 1.

218. I-chou-lou-kia-lun. Le titre samscrit peut être *Êka çlôka çâstra*. Ouvrage de Nâgârdjouna.

219. I-hiang-tchou-sing-pou-sa-king, 1 liv. (*Â. Anantamoukha nirhâra dhâraṇî*).

220. I-tchi-king (*Bhadrapâla çrêchṭhî paripr̆itchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

220ª. I-ti-mou-kia-to, ou plus correctement « I-ti-youe-to-kia » (*Ityoukta*).

221. I-tseu-ting-lun-wang-yu-kia-king, 1 liv. (*Yogâ êkâkchara ouchṇîcha tchakra râdja soûtra*).

222. I-tseu-ki-te-fo-ting-king, 3 liv. (*Ouchṇîcha-tchakravarttitantra*).

223. I-tsie-jou-laï-kin-kang-san-nie-tsouï-chang-pi-mi-ta-kiao-wang-king, 7 liv. (*Çrîgouhya samadja tantra râdja*).

224. I-tsie-jou-laï-sin-pi-mi-ts'iouen-chin-che-li-p'ao-kie-in-t'o-lo-ni-king, 1 liv. *Â*. (*Sarva tathâgatâdhichṭhâna hr̆idaya gouhya karaṇḍa moudrâ dhâraṇî*).

200*. Ho-kia-lo et Ho-kia-na (*Vyâkaraṇa*).

201. Hoa-cheou-kiñg, 13 liv. (*Â. Kouçala moûla samparigraha* (Ksoma, 429 : *Paridhara*) *n. m. y. s.*).

202. Hoa-ti-pou-pi-naï-ye-ts'ang, 30 liv. (*Mahîçâsakavinaya*). Catal. *Tchi-youen*, liv. 8. Trois cents ans après la mort du Bouddha, ce recueil fut publié par l'école appelée *Sarvâstivâdanikâya*.

203. Hoa-tsi-leou-ko-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Ârya pouchpakoûṭa nâma dhâraṇî*).

204. Hoa-tsi-t'o-leou-ko-lo-ni-chin-tcho-king. Le titre samskrit peut être *Pouchpakoûṭadhâraṇî*. Ksoma, 526, 70.

205. Hoa-tsiu-t'o-lo-ni-king, 1 liv. Le titre s. peut être *Pouchpakoûṭa dhâraṇî*. Voyez Ksoma, 526, 70.

206. Hoan-yen-king. Même ouvrage que Ta-fang-kouang-fo-hoa-yen-king.

207. Hoeï-chang-pou-sa-ouen-ta-chen-kiouen-king, 2 livres. (*Djñânôttara bodhisatva mahâ yâna soûtra*).

208. Hoeï-in-king, 1 liv. Le même que Ching-fa-in-king.

209. Hoeï-in-san-meï-king, 1 liv. (*Â. Tathâgata djñânamoudrâ samâdhi n. m. y. s.*).

210. Hoeï-kouo-king, 1 liv. Le même que Che-li-fo-hoeï-kouo-king.

211. Hong-tao-kouang-hien-king, 4 liv. (*Â. Anavatapta nâgarâdja paripritchtch'â n. m. y. s.*).

211. Hong-tao-kouang-meï-king, *idem*.

212. Hou-eul-king, 1 liv. Le même que Mo-teng-niu-king.

213. Hou-king-king, *idem*.

214. Hou-koue-pou-sa-king, 2 liv. (*Râchṭrapâlêna paripriĭtchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

214*. Hou-koue-ts'un-tche-so-ouen-ta-ching-king. Paraît le même que ci-dessus.

215. Houan-sse-pa-to-so-choue-chin-tcho-king, 1 liv. (*Bhadra mâyâkâra dhâraṇî*).

215*. Houan-sse-pa-to-chin-tcho-king, *idem*.

216. Houan-sse-jin-hien-king, 1 liv. (*Bhadra mâyâkâra vyâkaraṇa mahâyâna soûtra*).

217. Houan-sse-king, *idem*. Catal. Tchi-yuen, liv. 1.

218. I-chou-lou-kia-lun. Le titre samscrit peut être *Êka çlôka çâstra*. Ouvrage de Nâgârdjouna.

219. I-hiang-tchou-sing-pou-sa-king, 1 liv. (*Â. Anantamoukha nirhâra dhâraṇî*).

220. I-tchi-king (*Bhadrapâla çrêchṭhî paripriĭtchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

220*. I-ti-mou-kia-to, ou plus correctement « I-ti-youe-to-kia » (*Ityoukta*).

221. I-tseu-ting-lun-wang-yu-kia-king, 1 liv. (*Yogâ êkâkchara ouchṇîcha tchakra râdja soûtra*).

222. I-tseu-ki-te-fo-ting-king, 3 liv. (*Ouchṇîcha-tchakravarttitantra*).

223. I-tsie-jou-laï-kin-kang-san-nie-tsouï-chang-pi-mi-ta-kiao-wang-king, 7 liv. (*Çrîgouhya samadja tantra râdja*).

224. I-tsie-jou-laï-sin-pi-mi-ts'iouen-chin-che-li-p'ao-kie-in-t'o-lo-ni-king, 1 liv. *Â.* (*Sarva tathâgatâdhichṭhâna hriĭdaya gouhya karaṇḍa moudrâ dhâraṇî*).

225. In-ming-ji-tching-li-lun, 1 liv. (*Nyâya pravêça târaka çâstra.* Composé par Çañgkara bodhisatva, fondateur de la philosophie *Védânta.*

226. In-ming-tching-li-men-lun-pen, 1 liv. (*Nyâya dvâra târaka çâstra*). Ouvrage de Nâgârdjouna.

227. Ing-kio-mo-lo-king, 1 liv. (*Añgoulîmâliya soûtra*).

228. Ing-kio-kie-king, *idem.*

229. Ing-wou-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Çoukasoûtra.*

230. Jang-ou-li-t'ong-niu-king, 1 liv. (*Djañgoulî nâma vidyâ*).

231. Jen-teng-king, 1 liv. (*Pradîpadâniyâ n. m. y. s.*).

232. Jeou-kouang-fo-king, 1 liv. (*Vatsa soûtra.*)

233. Jeou-kouang-king, *idem.*

234. Ji-a-pi-ta-mo-lun, 2 liv. Le titre peut être *Abhidharmâvatâra çâstra.* (Voyez l'index du *Dandjour* thib. samsk. n° 2554.) Ouvrage de l'*Ârya Skandharata.*

235. Ji-i-tsie-fo-hing-ji-tchi-pi-lou-tche-na-ts'ang-choue-king, 4 liv. (*Mahâyâna abhisamaya soûtra*).

236. Ji-i-tsie-hien-tchi-peï-lou-tche-na-ts'ang-king, *idem.*

237. Ji-kin-kang-wen-ting-i-king, 4 liv. (*Anavatapta nâgarâdja paripritchtch'â*).

238. Ji-ling-kia-king, 10 liv. (*Â. Lañgkâvatâra n. m. y. s.*). Le même que *Ta-ching-ji-ling-kia-king.*

239. Ji-mi-fen-king, 10 liv. Le même que Ta-fang-ta-tsi-ji-ts'ang-king.

240. Ji-tchou-fo-king-kiaï-tchi-kouang-ming-tchoang-yen-king. Le même que Fo-choue-ta-ching-ji-tchou-fo-king-kiaï, etc.

241. Ji-ts'ang-king, 10 liv. Le même que Ta-fang-teng-ta-tsi-ji-ts'ang-king.

242. Jin-hien-king. Le même que Houan-sse-jin-hien-king.

243. Jin-jo-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Kchântidêva soûtra.*

244. Jou-cheou-pou-sa-wou-chang-tsing-tseng-fen-weï-king, 2 liv. Même ouvrage que Jou-hoan-san-meï-king.

245. Jou-chi-lun, 1 liv. (*Tarkaçâstra*). Traduit sous les Liang, par Paramârtha.

246. Jou-hoan-san-meï-king (*Sousthitamati paripritchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

247. Jou-i-lun-t'o-lo-ni-king, 1 liv. Cet ouvrage étant considéré comme traduit du même texte que deux autres qui commencent par Kouan-chi-in ou Kouan-teu-tsaï (*Avalokitêçvara*), je crois que le titre indien est *Avalokitêçvara padma djâla moûla tantra nâma dhâraṇî.* Cf. Ksoma, 532-33.

247 *. Jou-i-mo-ni-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Padma tchintâmaṇi dhâraṇî soûtra*).

248. Jou-laï-fang-pien-chen-kiao-tcho-king, 1 liv. (*Â. Sapta bouddhakam nâma m.y.s.*). Cf. Ksoma (469).

249. Jou-laï-king. Le même que Ta-fang-teng-jou-laï-king.

250. Jou-laï-so-choue-tsing-tseng-tiao-fo-king, 1 liv. Le même que Tseng-liu-king.

251. Jou-laï-sse-tseu-hiao-king, 1 liv. (*Siñhanâdika nâma m. y. s.*).

252. Jou-laï-tchi-in-king, 1 liv. (*Â. Tathâgata djñâna moudrâ samâdhi n. m. y. s.*).

253. Jou-laï-ts'ang-king. Le même que Ta-ching-jou-laï-ts'ang-king.

254. Kan-lou-weï-a-pi-t'an-lun. Le même que A-pi-ta-kan-lou-weï-lun. Ouvrage de Gocha, 2 liv.

255. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-kiaï-king. Le titre samskrit peut être *Moûlasarvâstivâdavinaya soûtra.*

256. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-k'ieou-ni-kiaï-king. Le titre peut être *Moûlasarvâstivâdabhikchounîvinayasoûtra.*

257. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pe-i-ko-mo, 10 liv. Le titre samskrit peut être *Moûlasarvâstivâda êkaçata karmma.*

258. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pi-naï-ye, 50 liv. (*Moûlasarvâstivâdavinaya*).

259. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pi-tsou-ni-pi-naï-ye, 20 liv. (*Moûlasarvâstivâdabhikchnounîvinaya*).

260. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-ni-t'o-na-mo-te-li-kia, 10 liv. (*Moûlasarvâstivâdanidâna mâtrĭkâ*).

261. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-po-seng-sse, 20 liv. (*Samghapiṭakavastou*).

262. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-song, 5 liv. Le titre samskrit peut être *Moûlasarvâstivâdavinayagâthâ.*

263. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-ni-

t'o-na-mo-te-li-ka-kia-t'o, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Moûlasarvâstivâda vinayanidâna mâtrĭkâgâthâ.*

264. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-tchou-kia-sse, 5 liv. (*Moûlasarvâstivâda vinaya pravradjyâ vastou*).

265. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-pi-ke-sse, 2 liv. (*Tcharmmavastou*).

266. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-'an-kiu-sse, 1 liv. (*Varchâvasitavastou*).

267. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-souï-i-sse, 1 liv. (*Pravâraṇavastou*).

268. Ken-pen-choue-i-tsie-yeou-pou-pi-naï-ye-kie-tchi-na-i-sse, 1 liv. En samskrit *Kaṭhinavastou.*

269. Ken-pen-sa-po-ta-pou-liu-che, 20 liv. (*Sarvâstivâdavinaya saṁgraha*). Compilation faite par Djinamitra.

270. Kia-ye-chan-ting-king. Même ouvrage que Ta-ching-kia-ye-chan-ting-king.

271. Kia-ye-chan-ting-king-lun (*Ârya Gayâçîrchasoûtraṭîkâ*). Composé par Vasoubandhou et traduit sous les premiers Weï, par Bodhiroutchi.

272. Kia-ye-pen-king. Le même que Ta-kia-ye-pen-king.

273. Kia-ye-pi-pou-liu (*Kâçyapîyavinaya*).

274. Kia-ye-kin-kiaï-king. Le titre samskrit peut être *Kâçyapîyavinaya.*

275. Kiaï-chin-mi-king, 5 liv. (*Â. Sandhi nirmotchana nâma* (*sic* Ksoma, 431; catalogue *Tchi-youen-nimortchani*) *m. y. s.*).

276. Kiaï-in-youen-king, 10 liv. Le titre doit être *Vinayanidâna soûtra.*

277. Kiaï-t'o-kiaï-pen, 1 liv. (*Pratimokchavinaya*).

278. Kiaï-t'o-liao-i-king, 1 liv. C'est la deuxième section de Kiaï-chin-mi-king, 5 liv.

279. Kiaï-tsie-king, 1 liv. C'est la traduction de la cinquième section de Kiaï-chin-mi-king (*Â. Sandhi nirmotchana n. m. y. s.*).

280. Kie-kiaï-tch'ang-fa-kiu-king, 1 liv. (*Mahâ mayôurî vidyâ râdjñî dhâraṇî*).

281. K'ieou-king-i-ching-p'ao-sing-lun, 4 liv. (*Mahâyâna outtara tantra çâstra*). Ce titre samskrit ne paraît pas répondre au titre chinois.

282. Kin-cheou-tch'ang-tche-king (*Â. Vîradatta paripr̆itchtchiâ nâma mahâyâna soûtra*).

283. Kin-kang-chang-weï-t'o-lo-ni-king (*Vadjra mantra* (sic) *dhâraṇî.* Je crois qu'il faut lire *Vadjramaṇḍadhâraṇî* (Ksoma, 445, n° 6).

284. Kin-kang-cheou-pou-sa-kiang-fo-i-tsie-pou-to-ta-kiao-wang-king, 3 liv. (*Çrî sarva bhoûta ḍamara tantra nâma m. y. s.*). Ksoma (536-7) lit *Bhoûta damara mahâ tantra râdja.*

285. King-kang-pan-jo-king-lun, 3 liv. (*Vadjratchtch'édika soûtra çâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou, traduit sous les premiers Weï par le samanéen indien Bodhiroutchi (première traduction).

286. Kin-kang-pan-jo-lun (*Vadjratchtch'édika çâstra*). Ouvrage composé par Asaṁgha.

287. Kin-kang-pan-jo-po-lo-mi-to-king, 1 liv. (*Vadjratchtch'édika*).

288. Kin-kang-san-meï-king, 2 liv. Le titre indien peut être *Vadjrasamâdhi soûtra.*

289. Kin-kang-tch'ang-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Vadjradhâraṇîmantra*). Le même que Kin-kang-chang-weï-t'o-lo-ni-king. Je crois qu'il faut lire *Vadjramaṇḍa dhâraṇî.* Voyez Ksoma, 445-6.

290. Kin-kang-ting-yu-kia-tchin-chi-che-ta-ching-hien-tching-ta-kiao-wang-king, 3 liv. Le titre indien paraît être *Vadjra çîrcha mahâ gouhya yoga tantra.*

291. Kin-kouang-ming-tsouï-ching-wang-king, 10 liv. (*Souvarṇa prabhâsa outtama râdja nâma mahâyâna soûtra*).

292. Kin-kouang-ming-king, 8 liv. *idem.*

293. Kin-kouang-wang-t'ong-tseu-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Souvarṇa prabhâsa râdja pouttra soûtra*, ou *Souvarṇa prabhâsa koumâra soûtra.*

294. Kin-se-t'ong-tseu-in-youen-king, 12 liv. Le titre samskrit peut être *Souvarṇa prabhâsa koumâra nidâna soûtra.* Le même que Kin-kouang-wang, etc.

295. Kioue-ting-pi-ni-king, 1 liv. (*Vinaya viniçtchaya Oupâli pariprïtchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

296. Kioue-ting-tchou-fa-jou-hoan-san-meï-king. Le même que Jou-hoan-san-meï-king. (Catal. Tchi-youen, liv. 1.)

297. Kiu-che-chi-lun, 22 liv. (*Abhidharmakocha çâstra.*) Ouvrage de Vasoumitra.

298. Kiu-che-lun, 20 liv. (*Abhidharmakocha.*) Ouvrage de Vasoubandhou.

299. Kiu-che-lun-pen-song, 1 liv. (*Abhidharmakochakârikâ.*) Ouvrage de Vasoubandhou.

300. Kong-te-p'ao-hoa-fou-pou-sa-king (*Gouṇa ratna sañkousoumita paripritchtch'â mahâyâna soûtra*).

301. Kong-tsio-wang-tcho-king, 1 liv. (*Mahâ mayoûrî vidyâ râdjñî dhâraṇî*).

302. Kong-tsio-wang-king, *idem.*

303. Kong-tsio-king, *idem.*

304. Kou-p'in-ji-i-king. Le même que Pou-men-pou-sa-king.

305. Kou-pin-ji-choue-pan-ji-king, *idem.*

306. Kouan-chi-in-pou-sa-pi-mi-ts'ang-chin-tcho-king, 1 liv. Le même que Jou-i-lun-t'o-lo-ni-king.

307. Kouan-chi-in-pou-sa-jou-i-mo-ni-t'o-lo-ni-king. Le même que Jou-i-mo-ni, etc.

308. Kouan-ting-king, 13 liv. Le titre indien peut être (littéralement) *Â. Moûrddhâbhichikta n. m. y. soûtra.* Cependant, suivant le catalogue Tchi-youen, ce serait le même ouvrage que Yo-sse-lieou-li-kouang-tsi-fo-pen-youen-kong-te-king.

309. Kouan-tseu-tsaï-pou-sa-cheou-ki-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Avalokitêçvara bhodisatva vyâkaraṇa.*

310. Kouan-tseu-tsaï-pou-sa-jou-i-sin-t'o-lo-ni-king, 1 liv. Le même que Jou-i-t'o-lo-ni-king.

311. Kouan-wou-liang-cheou-fo-king, 1 liv. Même ouvrage que Wou-liang-cheou-king, mais d'une rédaction un peu différente.

312. Kouan-yo-wang-yo-chang-eul-pou-sa-king, 1 liv. (*Bhêchadja râdja bhêchadja samoudgati soûtra*).

313. Kouang-ming-t'ong-tseu-in-youen-king,

4 liv. Le titre samskrit peut être *Dyoatimâna koumâra nidâna soûtra.*

314. Kouang-pe-lun, 1 liv. Le titre peut être *Çataçâstra vaipoulyam.* Ouvrage de Dêvabodhisatva. Traduit sous les Thang, par Hiouen-tsang.

315. Kouang-po-sien-jin-hing, 1 liv. (*Â. Vyâsaparipritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

316. Kouang-po-yen-tseng-king, 4 liv. (*Âryâvarttya nâma mahâyâna soûtra*).

317. Kouang-po-yen-tseng-pou-touï-tch'ouen-lun-king, *idem.*

318. Kouang-tsan-pan-jo-po-lo-mi-to-king (Le même que *Mahâpradjñâpâramitâsoûtra*). Catal. Tchi-youen, liv. I.

319. Laï-tch'a-ho-lo-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Râchṭravarasoûtra.*

320. Laï-tch'a-ho-lo-so-wen-kouang-te-taï-tseu-king. Le titre samskrit peut être *Â. Râchṭravara paripritchtch'â Gouṇaprabhâ koumâra n. m. y. s.*

321. Li-heou-chi-niu-king (*Vimaladattâ paripritchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

322. Li-wen-tseu-pou, etc. Même ouvrage que Ta-ching-li-wen-tseu-pou, etc.

323. Liao-pen-sing-sse-king. Le même que Tao-kan-king.

324. Lieou-li-wang-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Vaidoûryyarâdja soûtra.*

325. Lieou-tch'ouen-tchou-yeou-king. Même ouvrage que Ta-ching-lieou, etc.

326. Ling-kia-a-pa-to-lo-p'ao-king, 4 liv. (*Â. Lañkâvatâra n. m. y. s.*).

327. Ling-kia-king (*Lañkâvatâram*). Voc. pent. liv. II, fol. 10.

328. Lo-han-laï-tch'a-ho-lo-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Arhat Râchṭravara soûtra.*

329. Lo-ing-lo-tchoang-yen-fang-pien-p'in-king, 1 liv. (*Â. Strî vivarttâ vyâkaraṇa n. m. y. s.*).

330. Lo-yun-jin-jo-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Rahoûla kchântidêva soûtra.*

331. Long-chi-niu-king, 1 liv. Le titre peut être *Nâgadattâ dârikâ soûtra.*

*332. Long-chi-pen-king.

*333. Long-chi-pou-sa-pen-k'i-king.

334. Long-chi-king. Ces quatre ouvrages (331, 332, 333, 334) sont traduits du même texte.

335. Long-chou-pou-sa-tchouen, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Nâgârdjouna bhodhisatva djâtaka.*

336. Lou-men-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Chatmoukhidhâraṇî*). Ksoma, p. 526, n° 66.

337. Lou-mou-king, 1 liv. Le titre indien peut être *Mrĭgamâtâ soûtra.* Traduit par Fa-hou (*Dharma rakcha*).

338. Lun-i-pien-tsaï-fa-men-king. Le même que Li-heou-chi-niu-king.

339. Ma-ming-pou-sa-tch'ouen, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Açvaghocha bodhisatva djâtaka.*

340. Man-tchou-sse-li-pe-fo-siang-king, 1 liv. Le même que Ching-man-tchou-sse-li-pe-fo-siang-king.

341. Meou-li-man-t'o-lo-tcho-king, 1 liv. (*Moûla tantra*).

342. Mi-cha-sai-lun, 30 liv. (*Mahîçâsakavinaya*).

343. Mi-cha-sai-kie-mo, 1 liv. (*Mahîçâsaka-karmma*).

344. Mi-cha-sai-kiai-pen. Le titre samscrit peut être *Mahîçâsakavinaya*.

345. Mi-cha-sai-ni-kiaï. Le titre samscrit peut être *Mahîçâsakabhikchounî vinaya*.

346. Mi-le-pou-sa-so-wen-king-lun, 5 liv. Le titre samskrit peut être *Maitrêya bodhisatva paripr̆itchtch'â soûtraçâstra*. Traduit sous les premiers *Weï*, par le samanéen indien Bodhiroutchi.

347. Mi-le-pou-sa-wen-pa-fa-king (*Maitrêya paripr̆itchtch'â dharma achṭa mahâyâna soûtra*).

348. Mi-le-pou-sa-so-wen-king (*Maitrêya paripr̆itchtch'â n. m. y. s.*).

349. Mi-le-pou-sa-wen-so-wen-pen-youen-king. Même ouvrage.

350. Mi-lin-king (*Ghanavyoûha*). Voc. pent. liv. II, fol. 10 v.

351. Mi-tsi-kin-kang-li-sse-hoeï-choue, 7 liv. *Tathâgatâtchintya gouhya nirdêça mahâyâna soûtra*).

352. Mi-tsi-li-sse-king. *Idem.*

353. Mi-yen-king. Voyez Ta-ching-mi-yen-king.

354. Miao-fa-lien-hoa-king, 7 liv. *Saddharma poundarîka*.

355. Miao-fa-lien-hoa-king-lun, 2 liv. *Saddharma poundarîka soûtra çâstra*. Ouvrage de Vasoubandhou.

356. Miao-hoeï-t'ong-niu-king, 1 liv. (*Soumati dârikâ paripritchtch'â nâma mahâyâna soûtra*).

357. Miao-kie-tsiang-tsouï-ching-ken-pen-ta-kiao-wang-king, 3 liv. *Â. Mañdjouçrî sadvritta gouhya tantra râdjasya vinçatika krodha vidjaya añdjana n. m. y. s.*

358. Miao-kie-tsiang-yu-kia-ta-kiao-kin-kang-peï-lo-po-lun-kouan-siang-i-fan-tching-tsieou-king, 1 liv. (*Vadjra bhairava nâma tantra krodha tattva râdja*).

359. Miao-lien-hoa-king-lun, 1 liv. (*Saddharma pouṇḍarîka çâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou, traduit sous les premiers *Weï*, par le samanéen indien Ratnamati.

360. Miao-pi-pou-sa-so-wen-king, 4 liv. (*Soubâhou paripritchtch'â n. m. y. s.*).

361. Mie-chi-fang-ming-king, 1 liv. (*Â. daçadig andhakâra vidhvansana n. m. y. s.*). Cf. Ksoma, 468, 3.

362. Ming-kiu-king (fo-choue). (*Pradjñâpti*). Voyez Chi-che-lun. Voc. pent. l. II, fol. 11.

363. Mo-ho-kia-ye-hoeï-choue, 2 liv. (*Mahâkâçyapasañgîti*). Catal. *Tchi-youen*, liv. 1.

364. Mo-ho-mo-ye-king, 1 liv. (*Mahâ mâyâ soûtra*).

365. Mo-ho-pan-jo-tchao, 5 liv. Ce titre paraît répondre à *Daçasahasrikâ pradjñâpâramitâ*, qui est un abrégé de *Mahâpradjnâpâramitâ soûtra*. Catalogue *Tchi-youen*, liv. 1.

366. Mo-ho-pi-k'ieou-king, 1 liv. Le même que Kia-ye-kin-kiaï-king.

367. Mo-ho-seng-k'i-kiaï-pen. Le titre peut être *Mahâsamghikavinaya*.

368. Mo-ho-seng-k'i-liu, 40 liv. (*Mahâsamghavinaya*). La discipline des *Mahâsamghikas*.

369. Mo-ho-yen-p'ao-yen-king. Le même que Pou-men-pou-sa-king. Cf. Chin-i-tien, liv. 95, fol. 46, § 1.

370. Mo-li-tchi-ti-po-hoa-man-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Mârîtchidêva kousoamamâlî soûtra*.

371. Mo-lo-tchi-t'ien-king. *Idem*.

372. Mo-li-tchi-t'ien-king, 1 liv. (Le titre samskrit peut être *Marîtchidêva soûtra*. Peut-être est-ce le *Â. Marîtchyî nâma dhâraṇî*. Cf. Ksoma, pag. 518, 6.

373. Mo-lien-wen-pi-ni-king. Le même que Fan-kiaï-p'ao-ing-king-tchong-king.

374. Mo-lien-wen-king. *Idem*.

375. Mo-lien-so-wen, 1 liv. *Idem*.

376. Mo-lo-wang-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Mâraràdjasoûtra*.

377. Mo-teng-kia-king, 3 liv.

378. Mo-teng-niu-king, 1 liv.

379. Mo-teng-kia-kiaï-hing-tchong-lou-sse-king, 6 liv. Le titre peut être *Matañgâdârikâ soûtra*. Ces trois ouvrages sont traduits du même texte samskrit.

380. Mo-ye-king, 1 liv. (*Mahâ mâyâ soûtra*).

381. Nan-koue-wang-king, 1 liv. Le même que Siu-mo-ti-niu-king. Voyez Fan-mo-nan-koue-wang-king.

382. Neï-ts'ang-pe-pa'o-king, 1 liv. (*Lôkânouvarttana soûtra*). Cf. Ksoma, p. 455, 19 (*Lokânousamânâvatâra soûtra*).

383. Neï-ts'ang-pe-p'in-king, 1 liv. Le même que Neï-ts'ang-pe-p'ao-king.

384. Neng-touan-kin-kang-pan-jo-po-lo-mi-king, 1 liv. Le même que Kin-kang-pan-jo-po-lo-mi-to-king. (*Vadjratchtch'êdika.*) Cf. Ksoma, 395, v. 13.

385. Neng-touan-kin-kang-pan-jo-po-lo-mi-to-king-lun, 3 liv. Le titre peut être *Vadjratchtch'êdika pradjñâpâramitâ soûtraçâstra*. Composé par Asamgha et expliqué par Vasoumitra.

386. Neng-tseng-i-tsie-yen-tsi-ping-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Â. Tchakchouviçodhanavidyâ nâma dhâraṇî*).

387. Ni-keou-t'o-fan-tchi-king, 2 liv. Le titre peut être *Nyagrodhaparivradjaka soûtra.*

388. Ni-li-king, 1 liv. Le titre peut être *Nirayasoûtra*, ou *Nârakasoûtra.*

389. Nie-pan-lun, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Nirvâṇa çâstra*. Ouvrage de Vasoubandhou, traduit sous les premiers *Weï*, par le samanéen indien Dharmabodhi.

390. Nie-tch'ing-tsieou-lun, 1 liv. (*Karmmasiddha vyâkaraṇaçâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou.

391. Ni-wang-king, 2 liv. (*Mahâparinirvâṇasoûtra*).

392. Nien-fo-san-meï-king. Le même que Pou-sa-nien-fo-san-meï-king.

393. Pa-mouan-tch'a-lo-king. Le titre peut être *Achṭamaṇḍala soûtra*. Ksoma (pag. 511. 11) lit. : *Achṭamaṇḍalaka soûtra.*

394. Pa-po-pou-sa-king, 1 liv. Le même que Hien-kou-king, ou Ta-fang-teng-ta-tsi-hien-hou-king.

395. Pa-pou-fo-ming-king, 1 liv. (*Achṭabouddhaka n. m. y. s.*).

396. Pa-fo-king; même ouvrage.

397. Pa-ta-man-na-lo, etc. Même ouvrage que Ta-ching-pa-man, etc.

398. Pa-t'o-san-meï-king, 13 liv. (*Â. Bhadrasamâdhi n. m. y. s.*).

399. Pa-tchou-kou-tsouï-seng-sse-te-tou-king. Le même que Yo-sse-lieou-li-kouang-tsi-fo, etc.

400. Pa-tsi-kou-nan-t'o-lo-ni-king. (*Â. Vasoudhara nâma dhâraṇî n. m. y. s.*)

401. Pan-jo-po-lo-mi-to-sin-king, 1 liv. (*Bhagavatî pradjñâpâramitâ hrïdaya*).

402. Pan-jo-teng-lun-chi, 15 liv. Le titre peut être *Pradjñâpradîpaçâstrakârikâ*. Ouvrage de Nâgârdjouna, traduit sous les *Thang*, par le samanéen indien Prabhâmitra.

403. Pan-ni-wan-king, 2 liv. (*Parinirvâṇasoûtra*).

404. Pan-tcheou-san-meï-king, 5 liv. Le même que Hien-hou-king ou Ta-fang-teng-ta-tsi-hien-hou-king, dont le titre indien peut être *Bhadrapâla soûtra* ou *Mahâ vaipoulya mahâ sannipâta Bhadrapâlasoûtra.*

405. P'ao-jou-laï-san-meï-king, 2 liv. Le même que Wou-k'i-p'ao-san-meï-king.

406. P'ao-kie-king. Même ouvrage que Ta-fang-kouang-p'ao-kie-king.

407. P'ao-kie-pou-sa-king (*Ratnatchoûḍa paripṛïtchtch'â*) *n. m. y. s.*

408. P'ao-kie-p'in-king. *Idem.*

409. P'ao-kie-pou-sa-sse-fa-king-lun, 1 liv. Le titre

samskrit peut être *Ratnatchoûḍâ tchatourdharmaka soûtraçâstra*. Ouvrage de Vasoubandhou, traduit sous les premiers *Weï*, par le samanéen indien *Vimalatchêtas*.

410. P'ao-kie-pou-sa-king, 2 liv. (*Ratnatchoûḍa paripritchtch'â n. m. y. s.*)

411. P'ao-liang-tsiu-king, 2 liv. (*Ratnaparâçi nâma mahâ yâna soûtra*). Cf. Ksoma, 411, 39, et *Chin-i-tien*, liv. 95, 1, 46.

412. P'ao-t'aï-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Ârya mêkhalâ nâma dhâraṇî*).

413. P'ao-t'ien-hoeï-in-san-meï-king, 1 liv. (*Â. Tathâgata djñânamoudrâ samâdhi n. m. y. s.*).

414. P'ao-ts'ang-king, 2 liv. Le même que P'ao-liang-tsiu-king.

415. P'ao-tsi-king. Même ouvrage que Ta-p'ao-tsi-king.

416. Pa'o-ts'i-king-lun. Voyez Ta-ching-p'ao-tsi-king-lun.

417. Pa'o-tsi-san-meï-wen-tchou-wen-fa-chin-king, 1 liv. (*Â. Ratnakoûṭa n. m. y. s.*).

418. Pa'o-tsiu-king. Le même que Pa'o-liang-tsiu-king.

419. Pa'o-wang-king, 1 liv. (*Â. Ratnadjâlî paripritchtchâ n. m. y. s.*).

420. Pa'o-wang-t'ong-tseu-king. Le titre peut être *Ratnadjâlîkoumâra paripritchtch'â n. m. y. s.*

421. Pa'o-yu-king, 10 liv. (*Ratnamêgha nâma mahâyâna soûtra*).

422. Pa'o-yu-t'o-lo-ni-king. Voyez Yu-pao-t'o-lo-ni.

423. Pao-yun-king, 7 liv. (*Ratnamêgha n. m. y. s.*).

424. Pe-fo-siang-king. Voyez Ta-ching-pe-fo, etc.

425. Pe-fo-tchoang-yen-siang-king, 1 liv. Le même que Ta-ching-tchoang-yen-king.

426. Pe-lun, 2 liv. Le titre peut être *Çataçâstra*. Ouvrage de Dêvabodhisatva, traduit par Koumâradjîva.

427. Pe-sa-kaï-ta-fo-ting-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Sitâtapatradhâraṇî*).

428. Pe-tseu-lun, 1 liv. Le titre peut être *Çatâkcharaçâstra*. Ouvrage de Dêvabodhisatva.

429. Pe-tsien-song-ta-tsi-ti-t'sang-pou-sa-tsing-wen-fa-chin-tsan-king, 1 liv. Cet ouvrage paraît un extrait de Ta-hiu-kong-pou-sa-so-ouen-king, 8 liv.

430. Pe-yu-king, 4 liv. Le titre peut être *Çatâvadânasoûtra*.

431. Peï-hoa-king, 10 liv. (*Karouṇapouṇḍarîka*).

432. Peï-king Le même que Ta-ching-peï-king.

433. Peï-ta-in-youen-king (fo-choue) (*Sarvavaidalya saṁgraha*). Voc. pent. liv. II, 11.

434. Pen-youen-king (*Maitrêyaparipritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

435. Pi-cha-men-t'ien-wang-king, 1 liv. Le titre indien peut être *Vaiçravaṇa dêvarâdja soûtra*.

436. Pi-kia-tchoang-yen-hoeï-choue, 5 liv. (*Âryavarmavyoûha nirdêça nâma mahâyâna soûtra*).

437. Pi-k'ieou-ni-po-lo-ti-mo-tcha-seng-kiaï-pen, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Bhikchounî pratimokcha mahâsaṁgha vinaya*.

438. Pi-lou-tche-na-t'sang-choue-king, 2 liv. (*Ma-*

hâyâna abhisamaya soûtra). Le titre chinois paraît être la traduction de *Vairotchana garbha*. Cf. Ksoma, pag. 466, 17.

439. Pi-mi-san-meï-ta-kiao-wang-king. Voyez Fo-choue-pi-mi-ta, etc.

440. Pi-mi-siang-king. Voyez Fo-choue-pi-mi-siang-king.

441. Pi-naï-ye-liu, 10 liv. Le titre doit être *Vinayanidâna*, parce que ce livre est le même que Kiaï-in-youen-king.

442. Pi-ni-mo-te-li-kia, 10 liv. Le titre samscrit doit être *Vinayamâtrĭkâ*; traduit par Saṁghavarma.

443. Pi-ni-mou-king *ou* Pi-mi-mou-lun, 8 liv. (*Vinayamâtrĭkâsoûtra*).

444. Pi-po-cha-liu, 18 liv. Le titre doit être *Vibhâchâvinaya*.

445. Pi-po-cha-lun, 14 liv. Le titre samskrit peut être *Vibhâchâçâstra*. Ouvrage de l'Àrhat Siddhapaṇi.

446. Pi-po-chi-fo-king, 2 liv. Le titre peut être *Vipaçyî bouddha soûtra*.

446[a]. Pi-t'an-sin. Le même que 32[a] et 33.

447. Pi-tchi-fo-in-youen-lun, 2 liv. Le titre peut être *Pratyêkabouddha nidâna çâstra*.

448. Pi-ye-cha-king (*Vyâsa paripritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*).

449. Pi-ye-cha-wen-king. *Idem*.

450. Pi-yu-wang-king (ta-tşi), 2 liv. Le titre peut être *Mahâ sannipâta avadâna râdja soûtra*.

451. Pie-i-tsa-a-han-king, 20 liv. (*Saktavargâgamasoûtra?*).

452. Pien-i-tchang-tche-tse-king, 1 liv. (*Pratibhâ-namati paripritchtch'â*).

453. Pien-tchao-kouang-ming-t'sang. Voyez Ta-ching-pien-tchao-kouang, etc.

454. Pien-tchong-pien-lun-ts'ang, 1 liv. (*Madhyânta vibhâga grantha.*) Ouvrage de Maitrêyabodhisatva.

455. Pien-tchong-pien-lun. Le titre samskrit peut être *Madhyânta vibhâga çâstra.* Ouvrage de Vasoubhandou.

456. Pin-pi-so-lo-wang-tchi-fo-kong-yang-king, 1 liv. (*Vimbasâra pratyoutgamana soûtra*).

457. Pin-po-lo-wang-king. Pin-po-lo semble la transcription incomplète de *Vimbasâra;* dans ce cas, le titre samskrit pourrait être *Vimbasâra râdja soûtra.*

457ª. Ping-cha-wang-king (*Vimbasâra râdja soûtra*).

458. P'ing-teng-khio-king (*Amitabhâ vyoûha nâma mahâ yâna sûtra*).

459. Po-hoaï-i-tsie-sin-tchi-king, 1 liv. Le même que Kioue-ting-pi-ni-king.

460. P'o-mo-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Â. Ananta moukha nirhâra dhâranî*).

461. Po-sou-pan-teou-fa-sse-tch'ouen, 1 liv. Le titre peut être *Vasoubhandhvâtchâryya djâtaka.*

462. Po-sse-sin-lun, 1 liv. Le même que Weï-tchi-lun.

463. Po-t'o, pour A-po-t'o-na (*Avadâna*).

463ª. Pou-hiao-king, 7 liv. (*Lalitavistara nâma mahâyâna soûtra*).

464. Pou-hien-t'o-lo-ni-king. Le même que Tsing-tseng-kouan-chi-in-pou-hien-t'o-ló-ni-king.

465. Pou-k'o-sse-kiaï-t'o-king, 3 liv. (*Vimalakîrtti nirdêça*).

466. P'ou-kong-kiouen-so-chin-pien-tchin-yen-king, 30 liv. (*Â. Amoghapâça dhâraṇî*).

467. Pou-k'ong-kiouen-so tcho-king, 1 liv. *Idem.*

468. Pou-k'ong-kiouen-so-chin-tcho-sin-king. *Idem.*

469. Pou-k'ong-kiouen-so-t'o-lo-ni-king. *Idem.*

470. Pou-men-p'in-king, 1 liv. (*Samanta moukha mahâyâna soûtra*).

471. Pou-men-king. Même ouvrage.

472. Pou-ming-pou-sa-king, 1 liv. (*Kâçyapa parivartta n. m. y. s.*). Le même que Ta-kia-ye-p'in.

473. Pou-pien-kouang-ming-tsing-tseng-tchi-tching-jou-i-p'ao-in-sin-wou-neng-ching-ta-ming-wang-souï-khieou-t'o-lo-ni-king, 2 liv. (*Mahâpratisara nâma dhâraṇî*).

474. Pou-pien-tchi-t'sang-pan-jo-po-lo-mi-to-sin-king, 1 liv. (*Bhagavatî pradjñâpâramitâ hrĭdaya*).

475 Pou-sa-chen-fa-king, 3 liv. Le même que Chen-king.

476. Pou-sa-chen-kiaï-king, 9 liv. Le titre paraît être *Bodhisatvâtchâryya nirdêça*. Cf. Ksoma, 453, 4.

477. Pou-sa-choue-mong-king (*Svapana nirdêça-nâma mahâ yâna soûtra*).

478. Pou-sa-hing-king, 1 liv. (*Ougra paripr̆itch-tch'â*).

479. Pou-sa-king-ou-chi-youen-king, 1 liv. (*Ratnadjâlî paripr̆itchtch'â*).

480. Pou-sa-kien-chi-king, 16 liv. (*Pitâ pouttra samâgama nâma m. y. s.*). Ksoma, pag. 409-13.

481. Pou-sa-nien-fo-san-meï-king, 6 livr. (*Bouddhânousmrïti samâdhi*). Le même que Ta-fang-ta-tsi-pou-sa-nien-fo-san-meï-king.

482. Pou-sa-sieou-hing-king, 1 liv. (*Ratnadjâli paripritchtch'â*).

483. Pou-sa-sieou-hing-sse-fa-king, 1 liv. (*Tchatouchka nirhâra n. m. y. s.*).

484. Pou-sa-sing-ti-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Kchâmâkâra bodhisatva soûtra*. Cf. Tsa-mo-kie-king, dont les trois premiers mots sont la transcription incomplète de *Kchâmâkâra*.

485. Pou-sa-tao-chou-king, 1 liv. Le titre indien peut être : *Bodhisatva bodhidrouma soûtra*.

486. Pou-sa-tche-king, 1 liv. (*Gayâ çîrcha soûtra*).

487. Pou-sa-ti-king, 9 liv. Le même que Pou-sa-chen-kiaï-king.

488. Pou-sa-ti-tchi-king, 10 liv. Même ouvrage.

489. Pou-sa-tou-jin-king, 2 liv. Le même que Tsa-pi-yu king.

490. Pou-sa-t'sang (*Bodhisatvapiṭakam*). Voc. pent. liv. II, fol. 10.

491. Pou-sa-t'sang-king, 20 liv. (*Bodhisatva piṭaka mahâyâna soûtra*). Suivant le *Chin-i-tien*, liv. xcv, § 1, fol. 38, on désigne aussi par ce titre chinois, l'ouvrage intitulé *Poûrṇa paripritchtch'â nâma mahâ yâna soûtra*.

492. Pou-sa-ts'ang-wen-tchou, etc. Même ouvrage que Ta-fang-kouang-pou-sa-ts'ang, etc.

493. Pou-sa-tsing-hing-king. Le même que P'ao-kie-pou-sa-king.

494. Pou-sse-i-fo-king-kiaï-king, 2 liv. (*Atchintya bouddha vichaya nirdêça nâma mahâ yâna soûtra*).

495. Pou-sse-i-kouang-pou-sa-so-wen-king, 1 livre (*Âryâtchintyaprabhâsa nirdêça n. m. y. s.*). Ksoma lit (p. 430) : *Â. atchintya prabhâsa nirdêça nâma dharma-paryyâya.*

496. Pou-tchao-san-meï-king, 3 liv. (*Â. Adjâtaça-trou kâukritya vinichoûdana* (Ksoma, p. 457, 16, lit: *vinodana*) *n. m. y. s.*).

497. Pou-tchoang-kiao-niu-king, 1 liv. (*Â. Strî vivartta vyâkaraṇa n. m. y. s.*).

498. Pou-ti-wou-hing-king. Le même que Kia-ye-chan-ting-king.

499. Pou-ti-king, 1 liv. Même ouvrage.

500. Pou-tong-jou-laï-king, 2 liv. (*Akchobhyasya tathâgatasya vyoûha nâma mahâyâna soûtra*).

501. Pou-touï-tch'ouen-fa-lun-king, 4 liv. (*Ârya aparivarttya* (ailleurs : *avivarttya*) *nâma mahâ yâna soûtra*).

502. Sa-po-to-pi-ni-pi-po-cha, 9 liv. (*Sarvâstivâda-vinayavibhâchâ*).

503. Sa-po-ta-pou-liu (*Sarvâstivâdavinaya*).

504. Sa-t'an-fen-t'o-li-king (*Saddharmapouṇḍarîka*).

504ª. San-fa-tou (*Tridharmaka soûtra*).

505. San-ching-san-tsiu, etc. Le même que Ta-ching-san-tsiu, etc.

506. San-kiaï-king. Le même que Ta-fang-kouang-san-kiaï-king.

507. San-liu-i-hoeï. 3 liv. (*Tri sambara nirdêça parivartta nâma mahâ yâna soûtra*). Trad. sous les Thang, par Bodhiroutchi, samanéen de l'Inde méridionale.

508. San-man-t'o-po-t'o-lo-pou-sa-king. Le titre samskrit peut être *Samantabhadra bodhisatva soûtra.*

509. San-mi-ti-pou-lun, 3 liv. Le titre peut être *Sammitinikâya çâstra* ou *Sammitiyaçâstra*. Mémoire sur l'école des *Sammitiyâs*. Ksoma lit : *Sammatiyâh;* mais comme les Chinois expliquent *miti* par *mesure*, suivant eux, il faut adopter la leçon ci-dessus.

510. Sa-mo-king, 1 liv. Le même que Siu-mo-ti-niu-king.

511. San-tch'ouen-fa-lun-king, 1 liv. Le titre peut être *Dharmatchakratrivarttika soûtra.*

512. San-tsiu-tsan-hoeï-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Â. Triskandhaka n. m. y. s.* Le même que Che-li-fo-hoeï-kouo-king.

513. Seng-ki-pi-k'ieou-kiaï-pen, 1 livre. Le titre peut être *Mahâsamghabhikchouvinaya.*

514. Seng-k'i-pi-k'ieou-ni. Le titre peut être *Mahâsamghabhikchounî vinaya*. Le même que Mo-ho-seng-k'i-kiaï-pen.

515. Seng-kia-lo-tsa-so-tsi-king, 5 liv. Le titre peut être *Samgharakchasoûtra*, composé par *Samgharakcha.*

516. Seng-kia-tch'a-fa-i-king. Le même que Ta-chin-seng-kia-to, etc.

517. Seng-kia-tch'a-king, 4 liv. (*Â. Sañgghâtî soûtra dharma paryyâya?*). Voyez Ksoma p. 429. Voc. pent. l. II, fol. 11 : *Sañgghâta soûtram.*

518. Si-tchou-tchong-yao-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (c'est-à-dire le livre des formules mystiques qui arrêtent et éloignent les morts prématurées). Le quatrième et le cinquième mot indiens sont douteux: *Tchintâmaṇi nâma sarva ka-ta-rou-i va-ra-ni-ta nâma dhâraṇî.*

519. Siang-sou-kia-t'o-ti-po-lo-mi-liao-i-king, 1 liv. C'est la traduction de la deuxième section de Kiaï-chin-mi-king (*Â. Sandhi nirmotchana n. m. y. s.*).

520. Siang-sou-kiaï-t'o-hing. *Idem.*

521. Siang-t'eou-tsing-che-king, 1 liv. Le même que Kia-ye-chang-ting-king.

522. Siang-song-pa-yao (*Dâthoukâya*). Voc. pent. l. II, f. 12. Le même que A-pi-ta-mo-kiaï-chin-tso-lun.

523. Siang-ye-king. *Hastikakchyâ.*

524. Siang-li-ta-king. *Idem.*

525. Siang-pou-king. *Idem.*

526. Siao-pou-liu (*Vinayakchoudrakam*). Vocab. pent. l. II, f. 12.

527. Sin-li-ji-in-fa-men-king (*Çraddhâbalâ dhânâvatâra moudrâ nâma mahâyâna soûtra*).

528. Sin-weï-mi-tchi-king, 1 liv. Le même que Wou-liang-men-weï-mi-tchi-king.

529. Siouen-tse-i-tsie-fa-p'ao-king. Le même que P'ao-liang-tseu-king.

530. Siouen-tse-tchou-fa-king, 4 liv. Le même que Fo-t'sang-king.

531. Siu-laï-king, 1 liv. (*Sourata paripritchtchh'â nâma mahâyâna soûtra*). Suivant le cat. *Tchi-youen*, ce serait le même ouvrage que Neï-ts'ang-pe-p'ao-king.

532. Siu-ma-ti-king, 1 liv. (*Soumatidârikâ paripṛitchtchh'â nâma mahâyâna soûtra*).

533. Siu-ma-ti-pou-sa-king. 1 liv. *Idem*.

534. Siu-ma-ti-niu-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Soumatidârikâ soûtra*.

535. Siu-mi-ts'ang-king. Même ouvrage que Ta-ching-siu-mi-ts'ang-king.

536. Siu-pou-ti-p'in, 5 liv. Le même que Mo-ho-pan-jo-tchao-king; c'est-à-dire extrait du *Mahâpradjñâ pâramitâ soûtra*, 5 liv. Cat. Tchi-youen, liv. I.

537. Siu-ta-king. Le même que T'aï-tseu-siu-ta-king.

538. Siu-ta-tch'ang-tche-king. Même ouvrage.

539. Siu-t'o-p'in-king. Même ouvrage que Siu-ma-ti-king.

540. Sou-lun (*Sañkhyâçâstra*). Ouvrage de Kapila. Cf. Fan-i-ming-i-tsi, liv. 14, fol. 18, v.

541. Sou-po-ho-t'ong-tseu-king, 1 livre. Le titre samskrit peut être *Soubâhoukoumâra soûtra*. Même ouvrage que Chen-pi, etc.

542. Sou-si-ti-kie-lo-king, 3 liv. (*Sousiddhikâra mahâ tantra sadhana oupâsikâ patra*). Ksoma (544, 14) lit : *S. m. t. sâdhanopamâyika vitala*.

543. Sou-ts'ang (*Çâstra*). Voc. pent. l. II, fol. 12.

544. Sse-fa-king. Même ouvrage que Ta-ching-ss-fa-king.

545. Sse-fen-liu, 60 liv. (*Dharmagouptavinaya*).

546. Sse-fen-liu-seng-kiaï-pou (*Dharmagouptabhikchouvinaya*).

547. Sse-fen-pi-k'ieou-ni-kie-mo (*Dharmagouptabhikchouní karmma*).

548. Sse-fen-seng-kie-mo. Le titre samskrit peut être *Dharmagouptabhikchou karmma.*

549. Se-fen-pi-k'ieou-ni-kie-mo. Le titre peut être *Dharmagouptabhikchouní karmma.*

550. Sse-ho-meï-king, 1 liv. Le même que Tao-chin-king.

551. Sse-i-fan-t'ien-so-wen-king, 6 liv. (*Ârya viçéchatchinti brahma paripritchtch'â*). Ksoma, lit (448-3): *Brahmaviçéchatchinti paripritchtch'â.*

552. Sse-ni-li-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Tchatour niraya soûtra.*

553. Sse-ti-king, 1 liv. (*Tchatous satya soûtra*).

554. Sse-ti-lun. Le titre samskrit peut être *Tchatous satya çâstra.* Ouvrage composé par Vasouvarma.

555. Sse-t'ong-tseu-san-meï-king, 4 liv. (*Ârya tchatour dâraka samâdhi*). Ksoma (444-3), lit : *Tchatvâra dâraka samâdhi.*

556. Sse-t'ong-tseu-king. Même ouvrage.

557. Sse-tseu-hiao-king, 1 liv. Même ouvrage que Jou-laï-sse-tseu-hiao-king et Ta-fang-kouang-sse-tseu-hiao-king.

557ᵃ. Sse-tseu-tchoang-yen-pou-sa-tsing-wen-king, 1 liv. Le même que Pa-ma-na-lo-king, trad. par Nadî.

558. Ta-'aï-tao-pan-ni-ouan-king. Le titre samskrit peut être *Mahâpradjâpatî parinirvâṇa soûtra*, 1 liv.

559. Ta-'aï-tao-pi-ki'eou-ni-king, 2 liv. Le titre peut être *Mahâpradjâpatî bhikchouní soûtra.*

560. Ta-'aï-tao-king. Même ouvrage.

561. Ta-'aï-tao-cheou-che-king. Même ouvrage.

562. Ta-cha-men-pe-i-kie-mo-fa, 1 livre. Le titre peut être *Mahâçrâmaṇa çata ekakarmma dharma.*

563. Ta-chin-pien-king. (*Mahâpratihârya oupadêça*).

564. Ta-chin-a-pi-ta-mo-tsi-lun, 7 liv. Le titre samskrit peut être *Mahâyânâbhidharma sañgîti çâstra.* Ouvrage d'Asaṁghabodhisatva, traduit sous les T'ang, par Hiouen-tsang.

565. Ta-ching-che-li-cha-yen-mo-king, 1 liv. (*Çâli sambhava*).

566. Ta-ching-chen-kien-pien-hoa-wen-tchou-sse-li-ouen-fa-king, 1 liv. (*Â. Bodhivaka maṇdjouçrî nirdêça n. m. y. s.* Le cat. Tchy-youen porte *Bodhivaksa.*

567. Ta-ching-chi-fa-king, 1 liv. (*Daça dharmaka mahâyâna soûtra*). Le cat. Tchi-youen porte *Ârya daça dharmaka soûtra.*

568. Ta-chin-fang-pien-king (*Â. Djñânottara bodhisatva paripr̆itchtch'â mahâyâna soûtra*).

569. Ta-ching-fang-teng-yao-hoeï-kiaï-king, 1 liv. Le même que Mi-le-pou-sa-ouen-pa-fa-king.

570. Ta-ching-hien-tchi-king, 2 liv. Le même que Hien-hou-tch'ang-tche-king.

571. Ta-ching-ji-ling-kia-king, 7 liv. (*Â. Lañgkâvatâra n. m. y. s.*).

572. Ta-ching-ji-tchou-fo-king-kiaï-tchi-kouang, etc. Même ouvr. que Fo-choue-ta-ching-ji-tchou, etc.

573. Ta-ching-kia-ye-chan-ting-king, 1 liv. Le même que Kia-ye-chan-ting-king.

574. Ta-ching-kouang-ou-wen-lun, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Pantchaskandha vaipoulyaçâstra*.

575. Ta-ching-li-wen-tseu-pou-kouang-ming-ts'ang-king, 1 livre (*Â. Anakchara granthaka rotchana garbha n. m. y. s.*).

576. Ta-ching-lieou-tch'ouen-tchou-yeou-king, 1 liv. (*Â. Bhava sañgirathî nâma m. y. s.*).

577. Ta-ching-mi-yen-king, 3 liv. (*Â. Ghana vyoûha n. m. y. s.*).

578. Ta-chin-wou-wen-lun, 1 liv. (*Pantchaskandhaka çâstra*).

579. Ta-ching-pa-to-man-na-lo-king, 1 liv. (*Achṭa maṇḍalaka soûtra*).

580. Ta-ching-p'ao-tsi-king-lun, 4 liv. (*Ratnakoûṭa çâstra*). Traduit sous les premiers Weï par le samanéen indien Bodhiroutchi.

581. Ta-ching-pe-fo-siang-king, 1 liv. (*Â. Mañdjouçrî paripr̆itchtchh'â n. m. y. s.*).

582. Ta-ching-pe-fo-tchoang-yen-king. Même ouvrage.

583. Ta-ching-peï-king. Le même que Ta-peï-king-fen-t'o-li-king.

584. Ta-ching-pien-tchao-kouang-ming-ts'ang-wou-tseu-fa-men-king (*Â. Anakchara granthaka rotchana garbha n. m. y. s.*).

585. Ta-ching-san-tsiu-ts'ang-king, 1 liv. (*Karma âvaraṇa pratisâraṇam* ou *pratitchtchh'édanam*. Cf. Ksoma, p. 458, n° 19).

586. Ta-ching-seng-kia-tch'a-fa-i-king, 7 liv. (*Â.*

Sañgghâtî soûtra. Voc. pent. *Sañgghâta soûtra dharma paryyâya*).

587. Ta-ching-siu-mi-ts'ang-king, 2 liv. Le titre samskrit peut être *Souméroagarbha mahâyâna soûtra.*

588. Ta-ching-sse-fa-king, 1 liv. (*Tchatouchka nirhâra nâma m. y. s.*).

589. Ta-ching-tchi-in-king, 5 liv. (*Â. Tathâgata djñâna moudrâ n. m. y. s.*).

590. Ta-ching-tching-nie-lun, 1 liv. (*Karmmasiddha vyâkaraṇa çâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou.

591. Ta-ching-tchoang-yen-king-lun, 13 liv. (*Soûtrâlañgkâra ṭîkâ*). Ouvrage d'Asaṁgha.

592. Ta-ching-tchoang-yen-p'ao-wang-king, 4 liv. (*Â. Ghanavyoûha nâma mahâyâna soûtra*). Cf. n° 557.

593. Ta-ching-ti-ts'ang-chi-lun-king, 10 liv. (*Daçatchakra kchitigarbha nâma mahâ yâna soûtra*).

594. Ta-ching-ting-wang-king (*Vimalakîrtti nirdêça*).

595. Ta-ching-t'ong-sing-king, 2 liv. (*Mahâyâna abhisamaya soûtra*).

596. Ta-ching-wen-tchou-sse-li-pou-sa-fo-tsa-kong-te-tchoang-yen-king, 3 liv. Le même que Wen-tchou-sse-li-cheou-ki-king.

597. Ta-chou-kin-na-lo-wang-so-ouen-king, 4 liv. (*Mahâdrouma kinnararâdja paripritchtchh'â*).

598. Ta-fang-kouang-chi-lun-king, 10 liv. (*Daçatchakra kchitigarbha*).

599. Ta-fang-kouang-fo-hoa-yen-king, 60 liv. ou 80 liv. (*Bouddhâvataṁsaka nâma mahâ vaipoulya mahâyâna soûtra*).

600. Ta-fang-kouang-jou-laï-ts'ang-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Tathâgata garbha mahâ vaipoulya soûtra*). Voyez Ksoma, 466-16.

601. Ta-fang-kouang-p'ao-kie-king, 3 liv. (*Â. ratna karaṇḍa vyoûha nâma mahâyâna soûtra*). Cat. *Tchi-youen : Karaṇḍaka.*

602. Ta-fang-kouang-pou-sa-ts'ang-wen-tchou-sse-li-ken-pen-i-fan-king, 20 liv. (*Bodhisatva pitaka avatamsaka ârya mañdjouçrya moûla garbha mahâ tantra*).

603. Ta-fang-kouang-san-kiaï-king. Même ouvrage que San-liu-i-hoeï-choue-king, 3 liv. C'est une traduction différente du même texte.

604. Ta-fang-kouang-sse-tseu-hiao-king, 1 liv. Même ouvrage que Jou-laï-sse-tseu-hiao-king.

605. Ta-fang-ta-tchoang-yen-king, 12 liv. (*Lalitavistara nâma mahâyâna soûtra*).

606. Ta-fang-teng-jou-laï-king, 1 liv. (*Â. Tathâgata garbha n. m. y. s.*).

607. Ta-fang-teng-sieou-to-lo-wang-king, 1 liv. Le titre peut être *Mahâ vaipoulya soûtra râdja n. m. y. s.*).

608. Ta-fang-teng-ta-tsi-hien-hou-king. Le titre samskrit peut être *Mahâ vaipoulya mahâ sannipâta bhadrapâla soûtra.*

609. Ta-fang-teng-ta-tsi-ji-ts'ang-king, 10 liv. (*Soûrya garbha mahâyâna soûtra*).

610. Ta-fa-teng-ta-tsi-pou-sa-nien-fo-san-meï-king, l. 10. (*Â. Mahâ vaipoulya mahâ sannipâta bodhisatva bouddhânousmrĭti samâdhi nâma mahâ yâna soûtra*).

611. Ta-fa-teng-ta-yun-king (*Mahâ mêgha n. m. y. s.*).

612. Ta-fang-teng-ta-yun-tsing-yu-king. Même ouvrage.

613. Ta-fang-teng-ta-yun-king-tsing-yu-p'in-king. Même ouvrage.

614. Ta-fa-teng-tan-tchi-t'o-lo-ni-king, 4 liv. (*Pratyoutpanna bouddha samamoukhâvasthita samâdhi*). Trad. par Dharmasaṃgha.

615. Ta-fang-teng-t'o-lo-ni-king. Même ouvrage.

616. Ta-fa-teng-ting-wang-king (*Vimalakîrtti nirdêça n. m. y. s.*).

617. Ta-fang-teng-wou-siang-king, 4 liv. (*Mahâmêgha n. m. y. s.*).

618. Ta-han-lin-ching-nan-na-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Ârya mahâdaṇḍa nâma dhâraṇî*).

619. Ta-hiu-k'ong-ts'ang-pou-sa-so-wen-king, 8 liv. (*Ârya gagana gandja paripritchtchh'â n. m. y. s.*).

620. Ta-i-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Mahâmatisoûtra*.

621. Ta-kia-ye-pen-king (*Mahâkâçyapa soûtra*).

622. Ta-kia-ye-p'in-king (*Kâçyapa parivartta mahâ yâna soûtra*).

623. Ta-kia-ye-wen-king, 5 liv. (*Mahâ kâçyâpa paripritchtchh'â nâma mahâyâna soûtra*).

624. Ta-kia-ye-wen-ta-p'ao-tching-fa-king, 5 liv. Le titre samskrit peut être. (*Mahâkâçyapa mahâ ratnakoûṭa saddharma paripritchtchh'â n. m. y. s.*).

625. Ta-kie-tsiang-t'ien-niu-chi-eul-kie-ming-hao, 1 liv. (*Â. Mahâçrî soûtra*).

626. Ta-kien-kang-miao-kao-chan-leou-ko-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Ârya mahâ vadjra mêrouçikhara koûṭâgâra dhâraṇî*). Traduit sous les Song par *Chi-hou* (en samskrit *Dânapâla*), samanéen de l'Inde du nord.

627. Ta-kin-se-kong-tsio-wang, etc. Même ouvrage que *Fo-choue-ta-king-se*, etc.

628. Ta-kin-se-kong-tsio-wang-tcho-king, 1 livr. (*Mahâ mayoûrî vidyâ râdjñî dhâraṇî*).

629. Ta-kin-yao-kong-tsio-ming-wang-king, 1 liv. Même ouvrage que Fo-mou-ta-kin, etc.

630. Ta-king. Même ouvrage que A-che-chi-wang-niu-chou-ta-pou-sa-king.

631. Ta-kong-tsio-tcho-wang-king, 3 liv. Le même que Ta-kin-sse-kong-tsio-wang-tcho-king.

632. Ta-kouan-ting-wang-king. Même ouvrage que Kouan-ting-wang-king.

633. Ta-li-pou-ching-wen-king (*Souvikrântavikramî paripr̆itchtchk'â soûtra*). Voc. pent. liv. II, fol. 10.

634. Ta-ming-wang-souï-k'ieou-t'o-lo-ni-king (*Mahâ pratisara nâma dhâraṇî*).

635. Ta-mo-li-tchi-pou-sa-king, 7 livres. Le titre indien peut être *Mahâ marîtchi bodhisatva soûtra*.

636. Ta-mo-to-lo-chen-king, 2 liv. Le titre samskrit peut être *Dharmatâra dhyânasoûtra*.

637. Ta-pan-jo-man-tchou-che-li-fen-king. Le même que Wen-tchou-choue-pan-jo-king.

638. Ta-pan-jo-po-lo-mi-to-king (*Mahâ pradjñâ pâramitâ soûtra*). Cf. Ksoma, 393.

639. Ta-pan-ni-houan-king, 3 liv. (*Mahâ parinirvâṇa soûtra*).

640. Ta-pan-ni-pan-king, 40 liv. (*Mahâ parinirvâṇa soûtra*).

641. Ta-p'ao-kouang-po-leou-ko-chen-tchou-pi-mi-t'o-lo-ni-king, 2 liv. (*Â. Mahâ maṇî vipoûla vimâna viçva soupratichṭhita gouhyam paramarahasyam kalpa râdja nâma dhâraṇî*). Cf. Ksoma, 509, 1.

642. Ta-p'ao-tsi-king, 120 liv. (*Mahâratnakoûṭa-soûtra*). Cf. Ksoma, 406; traduit par Bodhiroutchi, samanéen de l'Inde méridionale.

643. Ta-p'ao-tsi-tching-fa-king. Le même que Ta-kia-ye-ouen-king.

644. Ta-peï-king, 5 liv. (*Mahâ karouṇa pouṇḍarîka nâma mahâyâna soûtra*).

645. Ta-peï-fen-t'o-li-king. Même ouvrage.

646. Ta-peï-k'ong-tchi-kin-kang-ta-kiao-wang-i-fan, 5 liv. *Vadjra tantra.*

647. Ta-peï-sin-king, 3 liv. Suivant le Chin-i-tien, cet ouvrage est le même que Fou-leou-na-king, lequel répond à l'ouvrage samscrit *Poûrṇa paripritchtchh'â nâma mahâyâna soûtra.*

648. Ta-pou-hien-t'o-lo-ni-king (*Samantabhadra dhâraṇî*). Cf. Ksoma, 533-41.

649. Ta-pou-liu (*Outtaragrantha*). Voc. pent. Liv. II, f. 12.

650. Ta-pou-sa-man-tch'a-lo-king, 1 liv. (*Achṭa maṇḍalaka soûtra*).

651. Ta-souï-k'ieou-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Mahâ pratisara nâma dhâraṇî*).

652. Ta-tchang-fou-lun, 2 liv. (*Mahâ pouroucha çâstra*). Ouvrage de Dêvala.

653. Ta-tchi-t'o-lo-ni-king. Même ouvrage que Ta-fang-teng-ta-tchi-t'o-lo-ni-king.

654. Ta-tchoang-yen-fa-ming-king, 2 liv. (*Â. Mañdjouçrî vikrîḍita nâma mahâyâna soûtra*).

655. Ta-tchoang-yen-king. Même ouvrage que Fang-kouang-ta-tchoang-yen-king

656. Ta-tchoang-yen-king-lun, 15 liv. (*Soûtrâlañgkâra çâstra*). Ouvrage d'Açvagocha.

657. To-tchong-pou-pi-naï-ye, 40 liv. (*Mahâsamghavinaya*. La discipline des *Mahâsamghikas*).

658. Ta-tseng-fa-men king, 1 liv. Le même que Ta-tchoang-yen-fa-men-king.

659. Ta-tsi-youeï-ts'ang-king, 2 liv. (*Tchandragarbha vaipoulya soûtra* ou *Tchandrasoûtra*).

660. Ta-weï-li-ou-tchou-se-ma-ming-wang-king, 3 liv. (*Mahâbala vadjra krodha mahâyâna soûtra*). Cf. Ksoma, 541-12.

661. Ta-weï-teng-kouang-sien-jin-wen-i-king, 1 liv. (*Â. Paramârtha dharma vidjaya n. m. y. s.*)

662. Ta-wou-te-kiaï-pen (*Dharmagoupta vinaya*).

663. Ta-wou-te-kie-mo, 1 liv. (*Dharmagoupta karmma*).

664. Ta-yun-king. Le même que Ta-fang-teng-ta-yun-king.

665. Ta-lun-king (*Mahâmêgha n. m. y. s.*).

666. Ta-yun-lun-king. Même ouvrage.

667. Ta-yun-lun-tsing-yu-king. Même ouvrage.

668. Ta-yun-tsing-yu-king (*Mahâmêgha n. m. y. s.*).

669. Taï-ts'ang-king, 1 liv. (*Strî vivartta vyâkaraṇa soûtra*).

670. Taï-tseu-eul-chi-pa-sou-king. Le même que Mo-teng-kia-niu-king.

671. T'aï-tseu-choua-hou-king, 3 liv. (*Soubâhou paripritchh'â nâma mahâyâna soûtra*).

672. T'aï-tseu-ho-ḥieou. Même ouvrage.

673. Taï-tseu-siu-ta-na-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Soudattakoumâra soûtra.*

674. Tan-touï-san-ti-yo-lun (*Tatvasatya çâstra*).

675. Tao-chou-saṇ-meï-king, 1 liv. Le titre indien peut être *Bodhidrouma samâdhi soûtra.*

676. Tao-kan-king, 1 liv. (*Çâli sambhava*). Conf. Ksoma, 457-10.

677. Tao-kan-yu-king. Même ouvrage.

678. Tcha-mo-kie-king, 1 liv. (*Kchamâkâra paripritchtchh'â n. m. y. s.*).

679. Tcha-mo-po-ti-cheou-ki-king, 1 liv. (*Â. Kchamâvatî vyâkaraṇa n. m. y. s.*). Traduit par Bodhiroutchi.

680. Tchang-a-han-king, 22 liv. (*Dirghâgama soûtra*).

681. Tchang-'an-p'in, 5 liv. Le même que Mo-ho-pan-jo-tchao. Cat. *Tchi-youen*, l. I.

682. Tch'ang-tchao-fan-tchi-tsing-ouen-king, 1 liv. (*Dirghanakha parivradjaka paripritchtch'â*).

683. Tch'ang-tche-chi-fo-choue-tseu-fou-woukiao-king, 1 liv. Le même que A-so-ta-king.

684. Tche-king, 1 liv. (*Â. Gayâçîrcha soûtra*).

685. Tche-t'ong-tseu-king. Même ouvrage.

686. Tchi-chi-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Ârya vasoudhara nâma dhâraṇî*).

687. Tchi-in-king, 5 liv. Le même que Ta-ching-tchi-in-king.

688. Tchi-jin-pou-sa-king, 4 liv. Le même que Tchi-chi-king.

689. Tchi-kiu-chin-tcho-king, 1 liv. (*Agrapradîpadhâraṇî*). Même ouvrage que Tong-fang-tsouï-ching, etc.

690. Tchi-kiu-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Â Djñânolkâ-(nâma) dhâraṇî sarva gati pariçodhanî*).

691. Tchi-sin-fan-tien-king, 4 liv. (*Ârya viçêchatchinti brahma paripr̆itchtchh'â*).

692. Tchen-weï-cha-men-king, 1 liv. Le même que Kia-ye-kin-kiaï-king.

693. Tching-fa-hoa *ou* Tching-fa-hoa-king, 7 liv. (*Saddharma pouṇḍarîka soûtra*).

694. Tching-fa-nien-tchou-king, 70 liv. (*Saddharma smr̆ityoupasthâna mahâyâna soûtra*).

695. Tching-kie-ta-ching-king, 2 liv. (*Mahâ yâna abhisamaya soûtra*).

696. Tching-liang-pou-lun, 14 liv. Le titre samskrit peut être *Sammitiyaçâstra*.

697. Tch'ing-nie-lun. Même ouvrage que Ta-ching-tch'ing-nie-lun.

698. Tching-tao-kiang-mo-te-i-tsie-tchi-king, 1 liv. (*Â. Anantamoukha nirhâra dhâraṇî*).

699. Tching-tsan-fo-tseng-t'ou-che-cheou-king, 1 liv. (*Soukhavatî vyoûha n. m. y. s.*).

700. Tching-tsan-tseng-t'ou-fo-che-cheou-king. Même ouvrage.

701. Tching-tsan-jou-laï-kong-to-chen-tcho, 1 liv. (*Dvadaça bouddhaka dhârani*).

702. Tching-tsan-tseng-t'ou-king. Même ouvrage que le n° 699.

703. Tching-yang-tchou-fo-kong-te-king, 3 liv. (*Â. Kousouma santchaya n. m. y. s.*).

704. Tchoang-yen-fo-fa-king, 4 liv. Suivant le cat. *Tchi-youen*, c'est le même que Tchi-sin-fan-t'ien-king.

705. Tchoang-yen-hing. Même ouvrage que Ta-fang-ta-tchoang-yen-king.

706. Tchoang-yen-king-lun. Même ouvrage que Ta-ching-tchoang-yen-king-lun.

707. Tchoang-yen-p'ao-wen-king. Même ouvrage que Ta-ching-tchoang-yen, etc.

708. Tchoang-yen-wang-t'o-lo-ni-ni-king (*Â. Sarva tathâgatâdhichṭhâna satvâvalokana bouddha kchêtra nirdêçana vyoûha*). Observation : le cat. *Tchi-youen* porte *sandarçana*, au lieu de *nirdêçana*. Après *vyoûha*, il ajoute : *râdja nâma mahâyâna soûtra*.

709. Tchong-a-han-king, 60 liv. (*Madhyamâgama soûtra*).

710. Tchong-in-king, 2 liv. (*Antarabhava soûtra?*).

711. Tchong-lun, 4 liv. (*Prâṇyamoûla çâstra ṭîkâ*). Ouvrage de Nâgârdjouna, expliqué par le brahmane *Tsing-mo* (yeux bleus), et que dans le monde on appelait *Vimalâkcha* (yeux sans tache).

712. Tchong-pien-fen-pie-lun, 2 liv. (*Madhyânta vibhâga çâstra*). Ouvrage de Vasoubhandou.

713. Tchong-sse-fen-a-pi-ta-lun (*Abhidharma prakaraṇa pâda*). Ouvrage de Vasoumitra.

714. Tchou-fa-pen-wou-king, 3 liv. (*Sarvadharma pravrĭtti nirdêça n. m. y. s.*).

715 Tchou-fo-wou-hing-king (*Sarva dharma pravrĭtti nirdêça n. m. y. s.*).

716. Tchou-fo-fa-chin, 1 liv. (*A. Tathâgata djñâna moudrâ samâdhi*).

717. Tchou-fo-sin-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Bouddhahrĭdayam nâma dhâraṇî*)

718. Tchou-fo-t'ien-king, 1 liv. (*Ratnadjâlî paripṛĭtchtchh'â*).

719. Tchou-fo-tsi-hoeï-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Sarva bouddha añgavatî dhâraṇî*).

720. Tchou-fo-yao-tsi-king, 2 liv. (*Â. Bouddha sañgîti n. m. y. s.*).

721. Tchou-hien-kouang-ming-king, 5 liv. (*Prabhâsâdhana mahâyâna soûtra*). Ksoma, 408-10. Le cat. *Tchi-youen* porte *Raçminirhâra sañgirathî* (O-lo-chi-mi-ni-ho-lo-sang-kie-lan-ti).

722. Tchou-i-tsie-tsi-ping-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Â. sarva roga* (il y a une faute dans le cat. *Tchi-youen :* ou-rou-pa) *praçamani dhâraṇî*).

723. Tchou-kaï-tchang-pou-sa-so-wen-king, etc. Le même que Fou-choue-kaï-tchang, etc.

724. Tchou-kong-tsaï-hoan-king, 1 liv. Le titre indien est très-douteux : Cha-li-kan-ta-soûtra? (*Çrî-*

kaṇṭha soûtra?). Le titre chinois signifie : « le soûtra de celui qui délivre de la crainte et des calamités. »

725. Tchou-sing-wou-liang-men-tchi-king, 1 liv. (*Â. Ananta moukha nirhâra dhâraṇî*).

726. Tchou-sing-wou-pien-men-t'o-lo-ni-king. *Idem*.

727. Tchou-te-fo-tien-king, 1 liv. (*Ratnadjâli paripr̆itchtchh'â*).

728. Tchou-wou-liang-men-tchi-king, 1 liv. (*Â. Ananta moukha nirhâra dhâraṇî*).

729. Tch'ouen-fa-lun-king-lun, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Dharma tchakra pravartana soûtraçâstra*. Cf. Ksoma, 485-13. Ouvrage de Vasoubandhou, trad. sous les premiers Weï, par le samanéen indien Pi-mo-tchi-r̆ichi (*Bhîmatchittir̆ichi?*).

730. Tch'ouen-niu-chin-pou-sa-king, 2 liv. (*Â. Strî vivartta vyâkaraṇa n. m. y. s.*).

731. Tch'ouen-niu-chin-pou-sa-wen-ta-king. Le même.

732. Tch'ouen-niu-chin-king. Le même.

733. Te-hou-tch'ang-tche-king, 2 liv. (*Çrîgoupta nâma soûtra*).

734. Te-in-king, 5 liv. Le même que Ta-ching-tchi-in-king.

735. Te-kouang-t'aï-tseu-king, 1 liv. Ce titre paraît être la traduction de *Gouṇaprabhâ koumâra soûtra*. Cependant c'est le même ouvrage que Laï-t'o-ho-lo-king, qui paraît répondre à *Râchṭravara paripr̆itchtchh'â*.

736. Te-wou-heou-niu-king (*Vimaladattâ pariprĭtchtch'â nâma mahâyânâ soûtra*).

737. Teng-tsi-tchong-te-san-meï-king, 3 liv. (*Ârya sarva pouṇya samoutchaya samâdhi nâma mahâ yâna soûtra*).

738. Teng-yu-tchou-fa-king, 4 liv. Suivant le cat. *Tchi-youen*, c'est le même que Tchi-sin-fan-t'ien-king.

739. Teou-tiao-king, 1 liv. Le même que Ing-wou-king.

740. Ti-chi-so-wen-king, 1 liv. Le titre indien peut être *Indrapariprĭtchtchh'â n. m. y. s.*

741. Ti-i-i-fa-ching-king, 1 liv. (*Paramârtha dharma vidjaya n. m. y. s.*).

742. Ti-po-pou-sa-tch'ouen. Le titre samskrit peut être *Dêva bhodisatva djâtaka*.

743. Ti-ts'ang-chi-lun-king. Le même que Ta-ching-ti-ts'ang-chi-lun-king.

744. Tien-p'in-miao-lien-hoa-king, 7 liv. (*Saddharma pouṇḍarîka soûtra*).

745. Tien-ts'un-chouc-a-yoŭ-wang-pi-yu-king, 1 liv. Le même que A-yoŭ-wang-pi-yu-king.

746. Ting-sing-wang-king. Le titre peut être *Moûrdhadjarâdja soûtra*.

747. Ting-wang-king. Le même que Ta-fang-teng-ting-wang-king.

748. T'o-lin-ni-po-king, 1 liv. Le même que Tchi-kiu-chin-tcho-king.

749. T'o-lin-po-ni-king. Même ouvrage.

750. T'o-lo-ni-kiu-king, 1 liv. Le même que T'o-lin-ni-po-king.

751. To-tseu-king, 1 liv. (*Vatsa soûtra*).

752. Tong-fang-tsouï-ching-teng-wang-jou-laï-t'o-lo-ni, 1 liv. Je crois que le titre indien est *Agrapradîpa dhâraṇî*. Voyez Ksoma, 519-16.

753. T'ong-sing-king. Le même que Ta-ching-t'ong-sing-king.

754. Tou-weï-fen-king (*Mahâparinirvâṇa soûtra*).

755. Tsa-a-han-king (*Samyouktâgama soûtra.*)

756. Tsa-a-pi-ta-pi-po-cha, 11 liv. Ouvrage de Dharmatrâta. Le titre samskrit peut être *Samyouktâbhidharma vibhâchâ*.

757. Tsa-a-pi-ta-mo-sin-lun. Même ouvrage. Cependant ce titre chinois répond littéralement à *Samyouktâbhidharma hrĭdaya çâstra*.

757ª. Tsa-mo-kie-king. Le même que 484.

758. Tsa-pi-yu-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Samyouktâvadâna soûtra*.

759. Tsan-yang-ching-te-to-lo-pou-sa-i-pe-pa-ming, 1 liv. (*Târâbhadra nâma achṭaçatakam*).

760. Tse-chi-pou-sa-chi-youen-t'o-lo-ni-king (*Â. Maitri pratidjñâ nâma dhâraṇî*).

761. Tse-chi-pou-sa-so-choue-ta-ching-youen-tao-han-yu-king (*Çâli sambhava soûtra*).

762. Tseng-i-a-han-king, 50 liv. (*Ekottarâgama soûtra*). *Foë-kouë-ki*, p. 327 : *Añgottarâgama*.

763. Tseng-kiu-t'ien-tseu-hoeï-king, 2 liv. Nouvelle traduction du texte *Â. Svapana nirdêça n. m. y. s.* qui, dans l'ancienne version, s'appelle Pou-sa-choue-mong-king, titre qui a exactement le même

sens. Le cat. *Tchi-youen* porte *Ârya (vini)chodana nirdêça nâma (mahâ yâna soûtra)*. Cf. Ksoma, 407, n° 4.

764. Tseng-liu-king, 1 liv. Le même que Wen-tchou-sse-li-tseng-liu-king.

765. Tseng-nie-tchang-king, 1 liv. (*Karmma avaraṇa viçouddhi mahâyâna soûtra.*)

766. Tsi-fo-king, 1 liv. Le titre indien peut être *Sapta bouddhaka soûtra.*

767. Tsi-i-tsie-fou-te-san-meï-king, 3 liv. (*Ârya sarva pouṇya samoutchaya samâdhi n. m. y. s.*).

768. Tsi-tchao-chin-pien-sa-ma-ti-king, 1 liv. (*Â. praçânta viniçtchaya pratihârya samâdhi (nâma mahâyâna soûtra)*. Trad. par Hiouen-tsang.

769. Tsi-tchou-fo-hao-king, 3 liv. (*Â. Kousouma sañtchaya n. m. y. s.*).

770. *Ts'ien-cheou-ts'ien-yen-kouan-chi-in-pou-samou-t'o-lo-ni-chin-king, 2 liv. Le titre indien est incomplet et douteux : *Ni-lo-kan-ta* (*Nîlakaṇṭha?*). Voyez *Jou-i-lun.*

771. Ts'ien-cheou-ts'ien-yen-kouan-tseu-tsaï-pou-sa-ta-chin-tcho-king. Même ouvrage.

772. Ts'ien-pi-ts'ien-yen-kouan-chi-in-pou-sa-ta-chin-tcho-king, etc. Le même que n° 771.

773. Ts'ien-yen-ts'ien-pi-kouan-chi-in-pou-sa-t'o-lo-ni-chin-tcho-king. Même ouvrage que n° 772.

774. Ts'ien-yu-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Sârâvadâna soûtra.*

775. Tsing-tseng-kouan-chi-in-pou-hien-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Â. Samantabhadra nâma dhâraṇî*).

776. Tsing-tseng-pi-naï-ye-fang-kouang-king, 1 liv. Le même que Tseng-liu-king.

777. Tsing-tseng-pi-naï-ye-tsouï-chang-ta-ching-king, 3 liv. (*Â. Paramârtha samvartti satya nirdêça nâma m. y. s.*).

778. Tsiu-mo-yu-king, 1 liv. Le même que Wou-in-pi-yu.

779. Tso-chen-san-meï-king. Le même que Chen-king.

780. Tsouï-chang-pi-mi-na-na-t'ien-king, 2 liv. Le titre indien est douteux. Voici les sons que donnent les signes chinois : *Chi-lo po-na-yo pouttra na-ta gou-pilo ya garbha râdja nâma.*

781. Tsouï-chang-ta-ching-kin-kang-ta-kiao-p'ao-wang-king, 2 liv. (*Vadjragarbha ratnarâdja tantra*).

782. Tsouï-ching-fo-ting-t'o-lo-ni-tseng-tchou-nie-tchang-king, 1 liv. Le même que Fo-ting-tsouï-ching-t'o-lo-ni-king.

783. Tsouï-ching-fo-ting-t'o-lo-ni-king. Le même.

784. Tsouï-ching-miao-kie-tsiang-ken-pen-tchi-tsouï-chang-pi-mi-i-tsie-ming-i-san-ma-ti, 3 livres. (*Â. Mañdjouçrî nâma sañgîti*). Je crois qu'il faut lire : *Â. Mandjouçrî djñâna satvasya paramârthana sañgîti soûtra*. Cf. Ksoma, 488-1.

785. Tsun-ching-t'o-lo-ni-king, 1 liv. Le même que Tsouï-ching-fo-ting-t'o-lo-ni-hing.

786. Tsun-po-siu-mi-so-tsi-lun, 10 liv. Le titre samskrit peut être *Ârya Vasoumitra çâstra;* composé par Vasoumitra.

787. Waï-tao-wen-ching-ta-ching-fa-wou-'go-i-king, 1 liv. (*Çâli sambhava soûtra*).

788. Weï-mo-kie-so-choue-king, 3 liv. (*Vimalakîrtti nirdêça*).

789. Weï-mo-kie-king. Le même.

790. Weï-mo-kie-tseu-wen-king. Le même.

791. Weï-mo-eul-king. Le même.

792. Weï-seng-youen-king, 1 livre. Le titre samskrit peut être *Adjâtaçatrou soûtra.*

793. Weï-tchi-lun, 1 liv. *Vidyâmâtrâ siddhi.* Ouvrage de Vasoubandhou.

794. Weï-te-tch'ang-tche-ouen-kouan-chin-hing-king, 1 liv. (*Ratnadjâlî paripritchtchh'â n. m. y. s.*).

795. Wen-chi-si-yo-tchong-seng-king, 1 liv. Le même que Siu-laï-king, et Neï-ts'ang-pe-p'ao-king.

796. Wen-chi-king. Même ouvrage que le n° 795.

797. Wen-tcho-choue-pan-jo-king (*Sapta çataka pradjñâ pâramitâ mahâyâna soûtra*).

798. Wen-tchou-pan-jo-king. *Idem.* Le cat. *Tchi-youen,* liv. 1, donne le titre samscrit qui s'applique à Wen-tchou-fo-t'ou-yen-tseng-king (*Â. Mañdjouçri gouṇa kchêtra vyoûha n. m. y. s.*).

799. Wen-tchou-so-choue-tsouï-ching-ming-i-king, 2 liv. (*Â. Mañdjouçrî nâma sañgîti*). Je crois qu'il faut lire : *Mañdjouçrî djñâna satvasya paramârthana sañgîti.* Ksoma, 488-1.

800. Wen-tchou-sse-li-cheou-ki-king, 3 liv. (*Mañdjouçrî bouddha kchêtra gouṇa vyoûha* (*nâma*) *mahâyâna soûtra*).

801. Wen-tchou-sse-li-fo-t'ou-yen-tseng-king. Même ouvrage.

802. Wen-tchou-sse-li-hien-p'ao-ts'ang-king, 3 l. Le même que *P'ao-ts'ang-king*, suivant le *Chin-i-tien*; mais, suivant le cat. *Tchi-youen*, ce serait le *Ratnakâraṇḍaka vyoûha n. m. y. s.*

803. Wen-tchou-sse-li-i-pe-pa-ming-fan-tsan, 1 l. (*Mañdjouçrî nâma achṭaçatakam*).

804. Wen-tchou-sse-li-pou-men-king, 1 liv. (*Samanta moukha mahâyâna soûtra*). Cat. *Tchi-youen : Ârya samanta moukha parivartta* (*nâma m. y. s.*).

805. Wen-tchou-sse-li-pou-sse-i-fo-king-kiaï-king, 2 l. (*Atchintya bouddha vichaya nirdêça* (*nâma*) *mahâyâna soûtra.*)

806. Wen-tchou-sse-li-pou-fa-fo-tsa, etc. Même ouvrage que Ta-ching-wen-tchou-sse-li-pou-sa-fo-tsa, etc.

807. Wen-tchou-sse-li-pou-sa-ken-pen-ta-kiao-wang-kin-tchi-niao-wang-p'in, 1 liv. (*Garouḍa garbha tantra.*)

808. Wen-tchou-sse-li-so-choue-pou-sse-i-fo-king-kiaï-hing, 2 liv. Le même que Chen-te-t'ien-tseu-king.

809. Wen-tchou-sse-li-tseng-liu-king, 1 liv. (*Ârya paramârtha samvarti satya nirdêça nâma mahâ yâna soûtra*).

810. Wen-tchou-sse-li-wen-king, 2 liv. (*Mañdjouçrî paripritchtchh'â n. m. y. s.*).

811. Wen-tchou-wen-king *Idem.*

812. Wen-tchou-sse-li-wen-pou-sa-king-lun, 2 l. (*Ârya gayâ çîrcha soûtra ṭîkâ*). Composé par Vasou-

bandhou, traduit sous les premiers Weï, par Bodhiroutchi. Cet ouvrage s'appelle aussi Kia-ye-chan-ting-king-lun.

813. Wen-tchou-wen-king. Le même que Wen-tchou-sse-li-wen-king.

814. Wen-to-kie-wang-king, 1 liv. Le même que Ting-sing-wang-kou-sse-king.

815. Wou-eul-ping-teng-tsouï-chang-yu-kia-ta-kio-wang-king (*Gouhya samaya garbha râdja*).

816. Wou-fen-liu, 30 liv. (*Mahîçâsaka vinaya*).

817. Wou-fen-pi-k'ieou-ni-kiaï (*Mahîçâsakabhikchounîvinaya*).

818. Wou-fen-kie-mo, 1 liv. (*Mahîçâsaka karmma*).

819. Wou-heou-chi-pou-sa-ing-pien-king (*Vimaladattâ pariprĭtchtchh'â mahâ yâna soûtra*).

820. Wou-heou-niu-king. Même ouvrage.

821. Wou-heou-hien-niu-king, 1 liv. (*Â. Strî vivartta vyâkaraṇa n. m. y. s.*)

822. Wou-heou-tseng-kouang-t'o-lo-ni-king, 1 liv. Le titre peut être *Vimaladhâraṇî* (Cf. Ksoma, 511-9), ou bien *Vimalaprabhâdhâraṇî.*

823. Wou-heou-yeou-po-i-wen-king. Le titre samskrit peut être *Vimalôpâsikâ pariprĭtchtchh'â soûtra.*

824. Wou-in-pi-yu-king, 2 liv. Le titre samskrit peut être *Pantcha skandhâvadâna.*

825. Wou-k'i-p'ao-san-meï-king. Le titre indien paraît être *Samâdhyagrottama.*

826. Wou-k'i-p'ao-king. Le même.

827. Wou-liang-cheou-jou-laï-hoeï-choue-king, 2 liv. (*Amitabhâ vyoûha mahâyâna soûtra*).

828. Wou-liang-cheou-fo-king, 2 liv. Le même. Le cat. *Tchi-youen* porte : *Âryâmitâyous vyoûha*, et, ailleurs, *Âryâpâramitâyous soûtra*.

829. Wou-liang-cheou-king (*Â. Apâramitâyous soûtra*).

830. Wou-liang-cheou-kouan-king. Même ouvrage que A-mi-to-king, mais d'une rédaction un peu différente : *Â. Soukhavatî vyoûha n. m. y. s.*

831. Wou-liang-cheou-king (*Amitâyous soûtra*, ou *Apâramitâyous soûtra*).

832. Wou-liang-cheou-king-lun, 1 liv. (*Âryâpâramitâyous soûtra çâstra*). Ouvrage de Vasoubandhou, traduit sous les premiers Weï, par le samanéen indien Bodhiroutchi.

833. Wou-liang-men-oueï-mi-tchi-king, 1 liv. (*Â. Ananta moukha nirhâra nâma dhâraṇî*).

834. Wou-liang-men-po-mo-t'o-lo-ni-king. Même ouvrage.

835. Wou-liang-ts'ing-tseng-t'ou-king (*Â. Soukhavatî amrĭta vyoûha n. m. y. s.*)

836. Wou-liang-ts'ing-tsing-king (*Amitabhâ vyoûha nâma mahâyâna soûtra*). Ksoma, 408-5.

837. Wou-liang-t'sing-tsing-p'ing-teng-kio-king. Le même.

838. Wou-neng-ching-ta-ming-sin-t'o-lo-ni, 1 liv. (*Aparadjita dhâraṇî*).

839. Wou-neng-ching-ta-ming-wang-sin-t'o-lo-ni. Le même.

840. Wou-neng-ching-ta-ming-t'o-lo-ni. Le même.

841. Wou-neng-ching-tchoang-wang-jou-laï-

tchoang-yen-t'o-lo-ni-king, 1 liv. (*Dhvadjâgrakêyoura nâma dhâraṇî*)

842. Wọu-pien-tchoang-yen-hoeï-choue, 4 liv. (*Ananta moukha vinichoûdana nirdêça nâma mahâyâna soûtra*). Le cat. *Tchi-youen* porte : *Nirdichṭa parivartta mahâ yâna nâma.*

843. Wou-siang-king. Même ouvrage que Ta-fang-teng-wou-siang-king.

844. Wou-so-hi-wang-king, 1 liv. Le même que Siang-ye-king.

845. Wou-sse-pi-po-cha-lun. Le titre samskrit peut être *Pantchakarma vibhâchâ çâstra*, composé par l'Arya Dharmatrâta.

847. Wou-tseu-fa-men-king. Le même que Li-wen-tseu-pou-kouang, etc.

848. Wou-tseu-mou-king. Le titre samskrit peut être *Pantcha pouttra mâtâ soûtra.*

849. Wou-tseu-p'ao-kie-king, 1 liv. Le même que Ta-ching-li-wen-tseu, etc.

850. Wou-tsin-hoeï-pou-sa-king, 2 liv. (*Akchayamati paripṛĭtchtchh'â nâma mahâyâna soûtra*).

851. Wou-tsin-i-pou-sa-king, 6 liv. (*Âryâkcharamati nirdêça nâma mahâyâna soûtra*). Cat. *Tchi-youen*, liv. II.

852. Wou-wang-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Pantcharâdjasoûtra.*

853. Wou-weï-te-pou-sa-king (*Açokadatta vyâkaraṇa mahâyâna soûtra*).

854. Wou-wen-lun. Même ouvrage que Ta-ching-wou-wen-lun.

855. Yang-mo-lo-king, 4 liv. (*Â. Añgoulimâliya n. m. y. s.*).

856. Yao-tsi-king, 2 liv. (*Â. Bouddhasañgîti n. m. y. s.*).

857. Ye-i-kouan-tseu-tsaï-pou-sa-t'o-lo-ni, 1 livre (*Â. Parṇa çavari nâma dhâraṇî*). Cf. Ksoma, 518-7.

858. Yen-tseng-fo-t'ou-king. Le même que Wen-tchou-sse-li-fo-t'ou-yen-tseng-king.

859. Yeou-kia-tch'ang-tche-king, 1 liv. (*Ougra paripṛitchtchh'â nâma mahâyâna soûtra*).

860. Yeu-kia-lo-youeï-wen-king. Le même.

861. Yeou-kia-lo-youeï-wen-pou-sa-hing-king. Le même.

862. Yeou-po-li-king, 1 liv. (*Vinaya viniçtchaya Oupâli paripṛitchtchh'a nâma mahâyâna soûtra*).

863. Yeou-po-li-liu-king. Le titre peut être *Oupâli vinaya soûtra*,

864. Yeou-tien-wang-king, 1 liv. (*Oudayâna vatsa râdja mahâyâna soûtra*). Cf. Ksoma, 410-25.

865. Yeou-t'o-yen-wang-king, 1 liv. (*Oudayâna vatsa râdja paripṛitchtchh'â mahâyâna soûtra*).

866. Yo-sse-jou-laï-pen-youen-kong-te-king, 1 l. (*Â. Bhagavati bhêchadja gourou poûrva praṇidhâna n. m. y. s.*).

867. Youeï-chang-niu-king, 2 liv. (*Tchandrôttarâ dârikâ vyâkaraṇa n. m. y. s.*).

868. Yo-sse-lieou-li-kouang-tsi-fo-pen-youen-kong-te-king (*Â. Sapta tathâgata poûrva praṇidhâna viçêcha vistara n. m. y. s.*).

869. Youeï-kouang-pou-sa-king (*Tchandraprabhâ Bodhisatva avadâna soûtra*).

870. Youeï-kouang-t'ong-tseu-king, 1 liv. Le titre samskrit peut être *Tchandraprabhâ koumâra soûtra.*

871. Youeï-ming-t'ong-tseu-king. *Idem.*

872. Youeï-tong-nan-king, 1 liv. Le même que Te-hou-tch'ang-tche-king.

873. Youeï-ts'ang-king. Le même que Ta-tsi-youeï-ts'ang-king.

874. Youeï-yu-king, 1 livre. Le titre samskrit peut être *Tchandrâvadâna soûtra.*

875. Yu-kia-nien-tchou-king, 1 livre. Extrait de Kin-kang-ting-yu-kia, etc.

876. Yu-kia-sse-ti-lun, 100 l. (*Yogâtchâryyabhoûmiçâstra*). Exposé par Maitrêyabhodisatva; trad. sous les Liang par Tchinti.

877. Yu-kia-sse-ti-lun-chi, 1 livre. Ouvrage de Djinapouttra. Le titre s. peut être *Yogâtchâryyabhoûmiçâstrakârikâ.* Traduit sous les Thang, par Hiouen-tsang.

878. Yu-kia-ta-kiao-wang-king, 1 liv. (*Mâyâ djâla mahâ tantra mahâ yâna gambhîra nâya gouhya parâçi nâma m. y. s.*).

879. Yu-p'ao-t'o-lo-ni, 1 liv. Il me semble qu'il faut lire : P'ao-yu-to-lo-ni (*Ratnamégha dhâraṇî*).

880. Yu-ye-niu-king, 1 liv. Le même que A-so-ta-king.

881. Yu-ye-king. Même ouvrage.

FRAGMENTS

DE

GÉOGRAPHES ET D'HISTORIENS

ARABES ET PERSANS INÉDITS,

RELATIFS

AUX ANCIENS PEUPLES DU CAUCASE ET DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE;

TRADUITS ET ACCOMPAGNÉS DE NOTES CRITIQUES,

PAR M. DEFRÉMERY.

SECOND ARTICLE (voyez le numéro de juin).

SUITE DES EXTRAITS D'IBN-ALATHIR.

RÉCIT DE L'ARRIVÉE DES TÂTARS DANS L'AZERBÉIDJAN.

Lorsque l'hiver eut atteint les Tâtars près d'Hamadan et dans le Djébel, ils souffrirent d'un froid violent et d'une neige épaisse. En conséquence, ils marchèrent vers l'Azerbéidjan et commirent sur leur chemin, dans les bourgades et les petites villes, des meurtres et des pillages semblables à ceux que nous avons déjà racontés. Ils dévastèrent et brûlèrent

tout sur leur passage, et arrivèrent enfin près de Tébriz, où se trouvait le prince de l'Azerbéidjan (1), Uzbek, fils d'Al-Behlévan. Il ne sortit pas à leur rencontre, et ne songea pas à les combattre, car il était occupé à boire jour et nuit, sans discontinuer. Il se contenta donc de leur envoyer des députés et fit la paix avec eux, moyennant une somme d'argent et une quantité d'étoffes et de bêtes de somme qu'il leur fit remettre. Ils s'éloignèrent de sa capitale, et prirent le chemin qui conduit au rivage de la mer (Caspienne), parce qu'il était d'une température peu froide (1 *bis*), qu'ils voulaient y passer l'hiver et que, d'ailleurs, les pâturages y étaient fort abondants pour leurs bêtes de somme. Ils arrivèrent dans le canton de *Moucan* موقان, et se détournèrent de leur route pour marcher vers le pays des Géorgiens (2). Un nombreux détachement de troupes géorgiennes (environ dix mille combattants) vint à leur rencontre. Les Tâtars le combattirent, le mirent en déroute et en tuèrent la plus grande partie. Les Géorgiens envoyèrent des députés à Uzbek, prince de l'Azerbéidjan, pour le prier de leur accorder la paix et de se joindre à eux contre les Tâtars. La paix fut conclue, et l'on convint de se réunir, lorsque l'hiver serait passé. Les Géorgiens envoyèrent également des ambassadeurs à Mélik-al-Achraf, fils d'Al-Mélik-al-Adil, prince de Khélath et du Djézireh, pour lui demander du secours contre les Tâtars. Tous les confédérés pensaient que les Tâtars se tiendraient en repos tout l'hiver, jusqu'au prin-

temps. Mais ils n'agirent pas ainsi; au contraire, ils se mirent en mouvement, et marchèrent vers le pays des Géorgiens. Un esclave turc, appartenant à Uzbek et nommé *Acouch* آقوش (3), se joignit à eux et rassembla les habitants de ces montagnes et de ces déserts, Turcomans, Curdes et autres. Une multitude considérable se réunit à lui. Il envoya proposer aux Tâtars de se joindre à eux. Ils y consentirent, et eurent de l'inclination pour lui, à cause de la communauté d'origine, للجنسيّة (4). La troupe d'Acouch se réunit donc aux Tâtars, et marcha en avant de leur armée contre les Géorgiens. Elle s'empara d'une de leurs forteresses, la ruina, mit toute la contrée au pillage et en tua les habitants. Enfin ces barbares arrivèrent dans le voisinage de Tiflis. Les Géorgiens se rassemblèrent et sortirent en armes à leur rencontre. Au commencement, Acouch les combattit avec les troupes qui s'étaient jointes à lui. Ils se livrèrent un combat des plus vifs, dans lequel tout le monde déploya un grand courage. Beaucoup de soldats d'Acouch furent tués ; mais les Tâtars survinrent en ce moment. Les Géorgiens étaient las de combattre ; beaucoup d'entre eux avaient succombé. Pour cette double raison, il ne tinrent pas devant les Tâtars et prirent honteusement la fuite. On en fit un grand carnage ; il en périt une multitude innombrable. La rencontre eut lieu dans le mois de dzou'lcadah de cette année (5) (janvier 1221). Les Tâtars pillèrent tout le pays qui jusqu'alors avait échappé à leurs dévastations....

L'année 617 prit fin (le 24 février 1221), que les Tâtars étaient encore dans le pays des Géorgiens. Lorsque l'année 618 fut commencée, ils évacuèrent le pays, parce qu'ils virent qu'ils avaient devant eux une nation puissante et des défilés qui exigeraient un grand carnage et de violentes fatigues (littéralement : un mal de tête), لانهم راوا انّ بين ايديهم شوكة قوية ومضايق تحتاج الى قتل وصداع. Ils s'éloignèrent donc des Géorgiens ; car c'était leur coutume, lorsqu'ils attaquaient une ville et qu'ils éprouvaient de la résistance de la part des habitants, de s'éloigner de cette place...... (Après avoir pris et pillé Beïlécan, dans le mois de ramadhan 618), ils se dirigèrent vers la ville de Guendjeh, métropole de l'Arran. Mais ils eurent connaissance de la force de Guendjeh, du grand nombre de ses habitants et de leur bravoure, qui avait pour cause l'habitude où ils étaient de combattre les Géorgiens (6). En conséquence, les Tâtars n'osèrent pas l'attaquer ; ils envoyèrent demander aux habitants une somme d'argent et une certaine quantité d'étoffes. Les habitants de Guendjeh leur firent porter ce qu'ils demandaient ; et ils s'éloignèrent.

NOTES.

(1) Le ms. de C. P. ajoute ici le mot ابن « le fils *du*. » C'est une erreur qui n'existe pas dans l'ancien manuscrit, ni dans Ibn-Khaldoun, qui a copié le récit de notre auteur. (T. V, fol. 284 v.).

(1 *bis*.) La même assertion se trouve répétée dans un autre

passage d'Ibn-Alathir, où il est question du général turc Thogan Thayisi, beau-frère du fameux Djélal-eddin Kharezm-chah : « Il pilla une grande portion de l'Azerbéidjan, se dirigea vers la mer Caspienne par la province d'Arran, et hiverna sur ses rivages, à cause de la douceur de leur climat, ونهب كثيرا من اذربيجان وسار الى البحر من بلد اران فشتى هناك لقلة البرد. (T. VI, p. 304). M. d'Ohsson a peu exactement rendu le sens de cette phrase en disant : « Ce général venait d'hiverner dans l'Arran. » (*Histoire des Mongols*, t. III, p. 13.) On lit dans Ibn-Khaldoun, qui, ici comme toujours, paraît avoir copié Ibn-Alathir : وسار الى ساحل اران « Il marcha vers le rivage de l'Arran. » (T. V, p. 289 r.) Mais cette phrase renferme une erreur évidente, puisque l'Arran ne s'étendait pas jusqu'au rivage de la mer Caspienne. Il faut donc suppléer les mots من طريق ou من بلد, avant اران.

(2) On voit, d'après ce fait, que la première invasion des Mongols en Géorgie n'eut pas lieu en 1225 ou 1226 seulement, comme l'a cru Klaproth, *ibidem*, p. 7. Cf. Saint-Martin, I, 383; II, 260; Brosset, *loc. laud.* p. 451. C'est également à tort que le savant Pétis de la Croix a placé le récit de ces faits en 618 (1222). (Voyez *l'Histoire du grand Genghizcan*. Paris, 1710, p. 418 et suiv.)

(3) Sans doute pour آق قوش, mots turcs qui signifient « l'oiseau blanc. »

(4) Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que la masse des armées mongoles ou tâtares se composait de Turcs.

(5) Cette date est donnée à la fois par les deux manuscrits. C'est donc probablement par inadvertance que le savant M. d'Ohsson a placé ce combat dans le mois de dzou'l-hiddjah. (*Histoire des Mongols*, La Haye, 1834, t. I, p. 327.)

(6) Le cosmographe Cazouïni dit la même chose : « Le trait dominant de leur caractère, c'est leur grand usage des armes, parce qu'ils habitent sur la frontière, dans le voisinage du pays des infidèles. » Édition de Wustenfeld, déjà citée, t. II, p. ٣٥١ ; Dorn, *Geographica caucasia*, p. 29. Voyez encore

Ibn-Alathir, ci-dessous, *sub anno* 622. On voit, d'après les paroles d'Ibn-Alathir, que Pétis de la Croix a eu tort de dire, en parlant de Gangea ou Guendjeh : « Elle ouvrit d'abord ses portes, ce qui fut cause qu'on ne maltraita point ses habitants. » *Opus suprà laudatum*, p. 422.

SUITE DU TEXTE.

RÉCIT DE LA MARCHE DES TÂTARS VERS LE PAYS DES GÉORGIENS. (ANNÉE 618 = 1221-22.)

Lorsque les Tâtars n'eurent plus à s'occuper des possessions des musulmans dans l'Azerbéidjan et l'Arran, ayant fait la conquête d'une portion et ayant conclu la paix avec le reste, ils marchèrent vers le pays des Géorgiens, situé également de ce côté. Les Géorgiens s'étaient préparés d'avance à leur résister. Ils firent marcher une armée considérable vers les frontières de leur pays, afin d'en repousser les Tâtars. Mais ceux-ci les ayant rencontrés et attaqués, ils ne tinrent pas ferme et ils prirent la fuite; les Tâtars en firent un grand carnage; il n'en échappa qu'un petit nombre, qui se virent réduits à errer çà et là. J'ai appris qu'environ 30,000 Géorgiens furent tués. Les Tâtars pillèrent les parties de la Géorgie dans lesquelles ils pénétrèrent, les dévastèrent et s'y conduisirent comme ils avaient coutume de le faire. Lorsque les fuyards arrivèrent à Tiflis, où se trouvait leur roi, ce prince rassembla de nouvelles troupes, qu'il envoya contre les Tâtars, afin de les repousser de l'intérieur du royaume. Mais ces troupes

virent que les Tâtars étaient déjà entrés dans le pays, sans que ni montagne, ni défilé, ni aucun autre obstacle les arrêtât; *en conséquence,* elles retournèrent à Tiflis et évacuèrent la contrée. Les Tâtars y commirent tout ce qu'ils voulurent : pillage, meurtres et dévastations. Ils trouvèrent une région remplie de défilés et de passages difficiles الدربندات. Aussi n'osèrent-ils s'y engager plus avant, et ils revinrent sur leurs pas. Les Géorgiens conçurent une si grande crainte des Tâtars, que j'ai entendu dire à un des principaux personnages de la Géorgie, qui était venu *dans les contrées musulmanes,* en qualité d'ambassadeur : « Si quelqu'un vous raconte que les Tâtars ont été mis en déroute ou faits prisonniers, ne le croyez pas ; mais lorsque l'on vous racontera qu'ils ont commis des massacres, croyez-le. Certes, ils ne prendront jamais la fuite. Nous avons fait un Tâtar prisonnier, mais il s'est jeté en bas de sa monture, et a frappé de sa tête contre des pierres, jusqu'à ce qu'il mourût, car il n'a pas pu se résigner à la captivité. »

RÉCIT DE LEUR ARRIVÉE À DERBEND, DANS LE CHIRVAN, ET DE CE QU'ILS Y FIRENT.

Lorsque les Tâtars furent revenus de la Géorgie, ils se dirigèrent vers Derbend, dans le Chirvan, assiégèrent la ville de Chamakhi, et pressèrent ses habitants. Ceux-ci se défendirent avec courage. Ensuite les Tâtars escaladèrent ses murailles, à l'aide d'échelles. Selon un autre récit, ils rassemblèrent

beaucoup de chameaux, de vaches et de brebis, ainsi que les cadavres des leurs ou des ennemis; ils les entassèrent les uns au-dessus des autres, et en firent une espèce de colline, sur laquelle ils montèrent. Ils dominaient ainsi la ville, et combattaient de là ses habitants. Ceux-ci tinrent ferme, et le combat fut extrêmement vif durant l'espace de trois jours. Les habitants furent sur le point d'être pris. *Mais* ils se dirent : « Il n'y a pas moyen d'éviter le glaive; une courageuse résistance vaut mieux pour nous. *Du moins*, nous mourrons en hommes de cœur. » Ils se défendirent avec courage durant la nuit suivante. Les charognes amoncelées par les Tâtars infectèrent *l'atmosphère*, et tombèrent en décomposition. Les Tâtars ne purent plus dominer les murailles, ni avoir l'avantage dans le combat. Ils redoublèrent *cependant* leurs assauts, et ne cessèrent de combattre. Les habitants furent accablés de fatigue, la lassitude les gagna, et ils se virent réduits à l'impuissance. Les Tâtars s'emparèrent de la ville, y firent un grand carnage, en pillèrent les richesses, et les anéantirent.

Après cela, ils voulurent passer *le défilé* de Derbend, et ne purent y réussir. Ils expédièrent un ambassadeur au Chirvan-chah, roi de Derbend, lui faisant dire de leur envoyer un député, qui s'efforçât de conclure la paix entre eux et lui. Il leur envoya dix de ses principaux officiers. Les Tâtars se saisirent d'un de ces députés et le tuèrent; après quoi ils dirent aux autres : « Si vous nous faites connaître un

chemin par lequel nous puissions passer, nous vous donnerons la vie ; sinon, nous vous tuerons comme nous avons tué cet homme. » Ces individus leur répondirent : « Il n'y a dans ce défilé absolument aucun chemin ; mais il s'y trouve un endroit qui est le plus facile de tous les passages qui existent dans le défilé, ان هذا الدربند ليس فيه طريق البتّة ولكن فيه موضع هو اسهل ما فيه من الطرق » Les Tâtars marchèrent avec eux vers ce sentier, et le traversèrent.

RÉCIT DE CE QU'ILS FIRENT AUX ALAINS (ALLAN) ET AUX KIFDJAKS.

Lorsque les Tâtars eurent traversé le défilé de Derbend du Chirvan, ils s'avancèrent dans ces contrées, où habitent un grand nombre de nations, parmi lesquelles *on remarque* les Alains, les Lekzes (Lesguis), et des peuplades turques. Ils les pillèrent, tuèrent beaucoup de Lekzes, peuple qui se compose de musulmans et d'infidèles, et tombèrent sur ceux des habitants qui leur témoignèrent des dispositions hostiles (1). *Enfin*, ils arrivèrent auprès des Alains, اللان, qui forment des nations nombreuses. Les Alains avaient déjà reçu la nouvelle de la marche des Tâtars. Ils avaient pris leurs précautions *en conséquence*, et avaient rassemblé auprès d'eux une troupe de Kifdjaks. Les Tâtars les combattirent. Aucune des deux armées ne remporta la victoire sur l'autre. Les Tâtars envoyèrent dire aux Kifdjaks :

« Vous et nous ne formons qu'une seule race (2). Les Alains ne sont pas au nombre de vos compatriotes, pour que vous les secouriez. Votre religion ne ressemble pas à la leur. Nous prenons envers vous l'engagement de ne pas vous attaquer, et de vous donner les sommes et les étoffes que vous désirerez. Laissez-nous donc débattre notre affaire avec ces peuples. » Ils convinrent avec les Kifdjaks de leur payer une somme d'argent, et de leur livrer des étoffes et d'autres objets, et leur remirent ce qui avait été fixé. Les Kifdjaks abandonnèrent les Alains. Les Tâtars tombèrent sur ceux-ci, en tuèrent un grand nombre, et firent du butin et des prisonniers. Puis ils marchèrent vers les Kifdjaks, qui étaient sans défiance, et s'étaient dispersés, sur la foi des traités. Ceux-ci n'eurent avis de l'approche des Tâtars, qu'en les voyant entrer dans leur pays. Les Tâtars tombèrent sur eux l'un après l'autre, et leur prirent le double de ce qu'ils leur avaient donné. Ceux des Kifdjaks, dont la demeure était éloignée, ayant appris cette nouvelle, s'enfuirent sans combattre et s'exilèrent. Quelques-uns d'entre eux se retirèrent dans des marécages; d'autres, dans les montagnes; d'autres, enfin, dans le pays des Russes. Les Tâtars séjournèrent dans le pays des Kifdjaks, qui est une contrée abondante en fourrage durant l'hiver et l'été. Il s'y trouve des endroits froids pendant l'été, et des endroits chauds en hiver; les uns et les autres abondants en fourage. Il consiste en marais, situés sur le rivage de la mer. Les Tâtars arrivèrent à la

ville de Soudac (3), capitale du Kifdjac, et dont les habitants de cette contrée tirent leurs vivres (4); car elle est située sur la mer des Khazars (la mer Noire), et les vaisseaux y abordent, chargés d'étoffes. Les Kifdjaks leur en achètent, et ils leur vendent des jeunes filles, des esclaves, du *borthasi*, البرطاسى (renard noir (5)), du castor, du petit-gris, et autres productions de leur pays (6). Cette mer des Khazars est contiguë avec le détroit de Constantinople. Les Tâtars étant arrivés à Soudak, s'en emparèrent. Les habitants abandonnèrent leur ville. Quelques-uns gravirent les montagnes, avec leurs familles et leurs richesses; d'autres s'embarquèrent, et firent voile vers les États des enfants de Kilidj-Arslan, en Asie Mineure.

RÉCIT DE CE QUE FIRENT LES TÂTARS AUX KIFDJAKS ET AUX RUSSES.

Lorsque les Tâtars se furent emparés du Kifdjak, et que les Kifdjaks se furent dispersés, comme nous l'avons raconté, une nombreuse troupe de ces derniers marcha vers le pays des Russes. Ce pays est une contrée immense, tant en longueur qu'en largeur, qui avoisine le Kifdjak, et dont les habitants professent la religion chrétienne. Quand les Kifdjaks fugitifs furent arrivés près des Russes, toute la nation se réunit, et convint unanimement de combattre les Tâtars, si ce peuple se dirigeait contre elle. Les Tâtars séjournèrent quelque temps dans le Kifdjak. Puis ils se mirent en marche, dans l'année 620

(1223), vers le pays des Russes. Les Russes et les Kifdjaks reçurent la nouvelle de leur approche. Comme ils étaient tout prêts à les combattre, ils se dirigèrent au devant d'eux, afin de les rencontrer avant qu'ils entrassent dans leur pays, et de les repousser de leurs frontières. L'avis de leur marche étant parvenu aux Tâtars, ils revinrent sur leurs pas; les Russes et les Kifdjaks se flattèrent de les vaincre, et croyant que leur retraite avait la crainte pour motif, ils les poursuivirent vivement. Les Tâtars ne cessèrent pas de battre en retraite, suivis par l'ennemi, durant douze jours. Après quoi, ils se retournèrent contre les Russes et les Kifdjaks. Ceux-ci n'eurent connaissance de ce mouvement offensif qu'en se voyant attaqués à l'improviste; car ils avaient cessé de craindre les Tâtars, et avaient conçu dans leur pensée l'espoir de les vaincre. Avant qu'ils se fussent ralliés pour combattre (ms. de C. P. : avant que leurs préparatifs de combat fussent achevés), les Tâtars eurent le temps d'en tuer un grand nombre. Les deux armées montrèrent un courage dont on ne cite pas le pareil. Le combat se prolongea durant plusieurs jours. Mais à la fin, les Tâtars furent vainqueurs. Les Kifdjaks et les Russes essuyèrent une déroute complète, après que les Tâtars eurent fait parmi eux un grand carnage. Beaucoup de fuyards furent massacrés; un très-petit nombre d'entre eux parvinrent à s'échapper. Tout ce qu'ils avaient avec eux fut pillé. Ceux qui échappèrent, arrivèrent dans leur pays dans l'état le plus honteux,

à cause de la longueur du chemin, ainsi que de leur déroute. Les Tâtars les poursuivirent, tuant, pillant, brûlant et dévastant, de sorte que la plus grande partie du pays fut abandonnée de ses habitants. Beaucoup d'entre les principaux marchands russes, et des plus riches de la contrée, se réunirent, emportèrent ce qu'ils avaient de plus précieux, et se mirent en mer sur plusieurs vaisseaux, afin de passer dans le pays des musulmans. Lorsqu'ils approchèrent du port où ils voulaient débarquer, un de leurs vaisseaux se brisa et fut submergé; mais l'équipage parvint à se sauver. C'était la coutume que le sultan fût maître *de la cargaison* de tous les vaisseaux qui se brisaient sur ses côtes. En conséquence, il retira de ce vaisseau des richesses considérables. Les autres vaisseaux échappèrent, et ceux qui les montaient racontèrent les événements qu'on vient de lire (7).

RÉCIT DU RETOUR DES TÂTARS, DU PAYS DES RUSSES ET DES KIPTCHAKS, AUPRÈS DE LEUR ROI (8).

Lorsque les Tâtars eurent fait aux Russes ce que nous avons raconté, et qu'ils eurent pillé leur pays, ils l'évacuèrent et se dirigèrent vers Bolghar, à la fin de l'année 620 (janvier 1224). Lorsque les habitants de Bolghar connurent leur approche, ils leur dressèrent des embuscades en plusieurs endroits, sortirent à leur rencontre et les combattirent. Ils les attirèrent sur leurs traces jusqu'au delà des embuscades. Les Tâtars se virent alors pris en queue

et en tête, et la mort les entoura de tous côtés. La plupart furent tués; peu d'entre eux parvinrent à s'échapper. On dit que ces débris se composaient d'environ quatre mille hommes (9). Ils marchèrent vers *Saksin*, سقسين, pour retourner auprès de leur roi Djenguiz-khan; et le Kifdjak fut délivré de leur présence. Ceux de ses habitants qui avaient conservé la vie, revinrent dans leur pays. Les communications avaient été interrompues depuis que les Tâtars étaient entrés dans le Kifdjak. On n'en reçut *durant ce temps* absolument rien, ni *borthasi*, ni petit-gris, ni castor, والقندر (القندز), ni aucun des autres objets que l'on tire *ordinairement* de ce pays. Mais après la retraite des Tâtars et le retour des habitants, les communications furent rétablies, et les marchandises exportées comme auparavant.

NOTES.

(1) J'ai suivi en cet endroit le texte du manuscrit de C. P. préférablement à celui de l'ancien exemplaire, où il manque quelques mots. Ibn-Alathir a encore rappelé sommairement les faits qui précèdent et ceux qui suivent, à la fin du récit des divers événements arrivés en l'année 618, ذكر عدة حوادث. (Ms. de C. P. fol. 285 v.; ms. 740 supplément, p. 289.)

(2) Cf. sur ce point les observations consignées par M. Vivien de Saint-Martin, dans son savant mémoire sur les Alains. (*Nouvelles annales des voyages*, août et septembre 1848, p. 164, 165). Aux Turcs kiptchaks, Pétis de la Croix a substitué des Tartares calmuques; et il a joint aux Alans des Circassiens. (*Opus suprà laudatum*, p. 448.)

(3) Voyez sur Soudak (la Soldaïa des Génois), la Géogra-

phie d'Aboulféda, traduction française, t. II, p. 319; Saint-Martin, *Mémoires*, t. II, p. 267; et les Notices des manuscrits, t. XIII, p. 272, 383. Cf. Reuilly, *Voyage en Crimée*, p. 17, 18; Peyssonel, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, t. I, p. 21; Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, t. I, p. 138.

(4) وهى مدينة قفجاق التى منها مادتهم. Ce sens du mot مادة manque dans le dictionnaire; mais il a été indiqué par M. Reinhart Dozy, dans le précieux glossaire dont il a accompagné son édition d'Ibn-Badroun (p. 108). M. d'Ohsson a rendu le mot مادة par « grains ». *Histoire des Mongols*, t. I, p. 445. C'est donc à tort que M. Quatremère, qui a cité deux fois ce passage d'Ibn-Alathir, relatif à Soudak (*Histoire des Mongols*, p. 67, note; *Notices des Manuscrits*, t. XIII, p. 272), l'a traduit ainsi : « Soudak est une ville du Kaptchak, qui est pour ce pays la principale source de richesses; et.... les habitants de cette contrée en tirent les objets qui leur sont les plus nécessaires. »

(5) On peut consulter sur les fourrures appelées *borthasi*, les autorités que j'ai indiquées dans une de mes notes sur les fragments d'Al-Bécri. (Voy. le numéro de juin 1849, p. 472.)

(6) Je crois devoir joindre ici la traduction d'un passage d'Ibn-Alathir, qui me paraît fort important pour l'histoire du commerce en Orient : « Dans l'année 602 (1205-6), Ghaïats-eddin-Khosrev-chah (Keï-Khosrev), prince du pays de Roum, fit des préparatifs contre la ville de Trébizonde, طرابزون, et assiégea son souverain, pour le punir d'être sorti de l'obéissance qu'il lui devait. Il le serra de près; les communications furent interrompues, à cause de cela, par terre et par mer, avec l'Asie Mineure, le pays des Russes, celui des Kifdjaks, etc. Aucun individu de ce pays n'alla trouver Ghaïats-eddin. Pour ce motif, un grand dommage atteignit les populations musulmanes; car elles trafiquaient avec ces peuples (c'est-à-dire, les Russes et les Kifdjaks), et

elles voyageaient dans leur pays. Des marchands se dirigeaient vers eux, de la Syrie, de l'Irac, de Mouçoul et du Djezireh, etc. Beaucoup de ces négociants se rassemblèrent dans la ville de Sivas. Comme les chemins n'étaient pas ouverts, ils souffrirent un grand dommage; et ceux qui rentrèrent dans leur capital, furent fort heureux.» Ms. 740, t. VI, p. 187. (Ce passage manque dans le manuscrit de C. P. Il a été signalé, mais d'une manière fort succincte et peu exacte, par M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, p. 68, note.) L'importance de Trébizonde, comme un des entrepôts du commerce de l'Inde et de l'Asie occidentale avec l'Europe, était, du reste, bien antérieure à l'époque des Mongols; car on lit, dans la traduction persane d'Al-Istakhri: «Tharabezoun est la frontière des Grecs; nos marchands se rendent tous en cet endroit. Toutes les étoffes de fabrique grecque et tout le brocart qui arrivent dans les contrées musulmanes, viennent de Tharabezoun.» (Dorn, *Geographica Caucasia*, p. 13. Cf. Édrisi, *Géographie*, t. II, p. 393.) Enfin, on lit dans Maçoudi, au sujet des Kachaks ou Circassiens: «On n'est pas d'accord touchant la mer dont ils habitent les rivages. Il y a des personnes qui prétendent que c'est la mer des Grecs; d'autres, au contraire, croient que c'est la mer du Pont. Quoi qu'il en soit, les Kachaks sont voisins par mer du pays de Trébizonde; ils en tirent continuellement des marchandises, au moyen de leurs vaisseaux, et y en expédient aussi de leur côté: والتجارات تتصل بهم فى المراكب وتجهز من قبلهم ايضا» *Moroudj-eddzéheb*, ms. du suppl. arabe, n° 714, t. I, fol. 86 v. (Cf. d'Ohsson, *Voyage d'Abou-el-Cassim*, p. 26; Klaproth, *Voyage au Caucase et en Géorgie*, I, 57, 58; le même, *Magasin asiatique*, t. I, p. 261. Sur l'histoire du commerce de Trébizonde au moyen âge, il faut consulter le savant ouvrage de M. Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe, depuis les croisades, etc.* Paris, 1830, t. I, p. 120 à 130, t. II, p. 88 et suiv.)

(7) Je me suis attaché ici à la version du manuscrit 740 la copie de C. P. présente quelques variantes, dépourvues

d'intérêt. On y lit, de plus, cette prière, après les mots خبر من بها بهذه الحالة : « Nous demandons à Dieu de délivrer les hommes du mal que leur cause ce peuple (c'est-à-dire les Tâtars), dont les attaques (littéralement le dommage) n'ont épargné personne, et dont les étincelles ont volé au loin et ont rempli la terre. »

(8) Ce paragraphe manque dans le manuscrit de C. P.

(9) Le récit d'Ibn-Alathir présente ici quelque ambiguïté, cet auteur n'ayant pas toujours indiqué clairement le sujet de chaque phrase. Je crois en avoir rendu exactement le sens ; mais afin qu'on puisse contrôler la fidélité de ma traduction, je joins ici le texte : فلما سمع اهل بلغار بقربهم منه كمنوا لهم فى عدة مواضع وخرجوا اليهم فلقوهم وقاتلوهم واستجروهم الى ان جازوا موضع الكمنا فخرجوا عليهم من وراء ظهورهم فبقوا فى الوسط واخذهم السيف من كل ناحية فقتل اكثرهم ولم ينج منهم الا القليل قيل كانوا نحو اربعة الاف

M. C. d'Ohsson, qui a donné une version abrégée de ce passage, dans les notes du premier volume de son *Histoire des Mongols* (t. I, p. 446 ; cf. *ibidem*, p. 346), l'a traduit tout différemment.

ANNÉE 619 (1222-1223). — RÉCIT DE LA MARCHE D'UNE TROUPE DE KIFDJAKS VERS L'AZERBÉIDJAN, DE LEUR CONDUITE ENVERS LES GÉORGIENS, ET DE CE QUI LEUR ARRIVA.

Lorsque les Tâtars se furent emparés du pays de Kifdjak, les Kifdjaks se dispersèrent. Une portion de ce peuple se dirigea vers le pays des Russes ; une autre se répandit dans les montagnes ; enfin, un troisième détachement, fort nombreux, se réunit et

marcha vers Derbend du Chirvan. Cette armée envoya le message suivant au prince du pays, qui s'appelait Réchid : « Les Tâtars se sont rendus maîtres de notre pays, et ont pillé nos richesses. Nous nous dirigeons vers toi, afin que nous séjournions dans ton pays, que nous soyons tes esclaves, que nous soumettions des pays à ton autorité, et que tu sois notre maître. » Mais Réchid les craignit, et les empêcha d'entrer dans ses États. Les Kifdjaks lui envoyèrent un second message, ainsi conçu : « Nous enverrons près de toi nos femmes et nos enfants, comme des gages de notre obéissance. » Malgré cela, le roi ne consentit pas à leur demande. Ils le prièrent alors de leur permettre d'entrer dans la ville, dix par dix, afin d'y acheter des provisions, promettant d'évacuer ensuite le pays. Le roi leur accorda cette permission. Ils entraient par détachements successifs. Cependant, un de leurs chefs vint trouver Réchid, et lui dit : « J'ai servi le Kharezm-chah; je suis musulman, et ma religion me porte à être pour toi un ami sincère. Sache donc que les Kifdjaks sont tes ennemis, et qu'ils veulent te trahir. Ne leur permets pas de séjourner dans ton pays, et confie-moi une armée pour les combattre et les chasser de la contrée. » Le roi agit ainsi, lui confia un détachement de son armée, et lui fournit les armes et les autres objets dont il avait besoin. Le chef kifdjak partit avec sa troupe; il tomba sur un détachement de Kifdjaks, en tua une portion et pilla le reste. Les autres Kifdjaks ne bougèrent pas, et dirent : « Nous sommes

les esclaves du Chirvan-chah, sans quoi, nous combattrions son armée. » Lorsque le général kifdjak fut de retour, avec l'armée de Réchid, saine et sauve, Réchid fut satisfait de leur arrivée. Bientôt après, les Kifdjaks abandonnèrent leur campement, et marchèrent durant trois jours. Le chef kifdjak, dont il a été question plus haut, dit à Réchid : « Je désire une armée, afin de poursuivre les Kifdjaks, et de piller leurs bagages. » Le Chirvan-chah lui assigna le nombre de soldats qu'il demandait; il partit sur les traces des Kifdjaks, tomba sur leur arrière garde, et leur enleva du butin. Beaucoup d'hommes et de femmes kifdjaks allèrent le trouver en pleurant, après avoir coupé leurs cheveux. Ces personnes étaient accompagnées d'une bière, qu'elles entouraient en poussant des lamentations. Le général leur dit : « Qu'est-il donc arrivé ? » On lui répondit : « Ton ami, un tel (ms. de C. P. : ils désignaient un des chefs kifdjaks) est mort, après nous avoir recommandé de transporter son corps auprès de toi, pour l'ensevelir partout où tu voudras, et de ne pas t'abandonner. » Le général emporta cette bière, emmena avec lui le cortége funèbre, et retourna près du Chirvan-chah, à qui il annonça que le mort était un de ses amis, qu'il apportait le cadavre avec lui, et que la famille du défunt lui avait demandé de rester à son service. Le Chirvan-chah admit ces gens dans sa capitale, et leur assigna des logements. Dès ce moment ils accompagnèrent le général, se joignirent à son cortége, et montèrent avec lui dans le château

qui appartenait à Réchid. Tous, hommes et femmes, s'amusaient à boire avec le roi.

Celui-ci devint amoureux de la femme de cet homme que l'on disait mort. (Mais il était vivant, et les Kifdjaks avaient répandu le bruit de son trépas *uniquement* par ruse, et afin de s'introduire dans la ville. Celui qu'ils faisaient passer pour mort (1) se trouvait présent avec eux dans le salon de Réchid, qui ne le connaissait pas (2).) Les choses continuèrent ainsi durant plusieurs jours, pendant chacun desquels une troupe de Kifdjaks venaient en secret se joindre à leurs compagnons dans la ville. Un grand nombre d'entre eux se rassemblèrent dans le château, et méditèrent de se saisir de Réchid. Mais le roi soupçonna leur dessein, sortit du château par une porte dérobée, et se dirigea vers Chirvan. Les Kifdjaks s'emparèrent du château, et dirent aux habitants de la ville : « Nous valons mieux pour vous que Réchid. » Puis ils envoyèrent vers ceux de leurs compagnons qui étaient restés en arrière, afin de les mander auprès d'eux. Ils prirent toutes les armes qui se trouvaient dans le château et dans la ville, ainsi que les richesses renfermées dans le premier. Cela fait, ils marchèrent vers la ville de Cabalah, qui appartenait aux Géorgiens (3), campèrent sous ses murailles, et l'assiégèrent. Lorsque Réchid eut appris qu'ils avaient quitté le château de Derbend, il y retourna, s'en empara, et mit à mort les Kifdjaks qui s'y trouvaient; et tout cela à l'insu de ceux qui assiégeaient Cabalah. Dans leur ignorance, ils

envoyèrent dans le château un détachement des leurs, que Réchid massacra également.

Bientôt après, les Kifdjaks apprirent la rentrée de Réchid dans la citadelle; ils retournèrent vers Derbend; mais ils ne conçurent aucun espoir de s'emparer du château. Le prince de Cabalah leur envoya un message, pour se concilier leur amitié, et leur fit dire (4): « Je députerai au roi des Géorgiens un ambassadeur, afin qu'il vous expédie des khilats et de l'argent. Réunissons-nous, vous et moi, et conquérons les pays voisins. » Ils s'abstinrent de piller le territoire de Cabalah, pendant quelques jours; puis ils le mirent au pillage et décampèrent. Ils arrivèrent dans le voisinage de Guendjeh, ville de l'Arran, qui appartenait aux musulmans, et établirent leur camp en cet endroit.

L'émir de Guendjeh, qui était un affranchi d'Uzbek, prince de l'Azerbéidjan et de l'Arran, et que l'on appelait *Kouchkhareh*, كوشخاره, envoya contre eux une armée pour les empêcher d'entrer sur son territoire, et leur députa un messager, qui leur tint ce discours : « Vous avez trahi le prince de Chirvan et pris sa forteresse; vous avez aussi trahi le prince de Cabalah et pillé ses états. Personne ne se fiera plus à vous. » Les Kifdjaks répondirent : « Nous ne sommes venus qu'avec l'intention de rendre hommage à votre sultan. Le Chirvan-chah nous a empêchés d'arriver jusqu'à vous; c'est pourquoi nous avons pris son château, que nous avons ensuite évacué, sans y être poussés par la crainte. Quant au

prince de Cabalah, c'est votre ennemi et le nôtre. Si nous avions voulu nous rendre près des Géorgiens, nous n'aurions pas pris le chemin de Derbend, qui est le plus rude, le plus pénible et le plus long. Nous serions entrés dans leur pays par la route la plus courte, ainsi que c'est notre coutume. » Lorsque Kouchkhareh eut entendu cette apologie, il se dirigea vers les Kifdjaks. Deux émirs, qui étaient les chefs de ce peuple, vinrent le trouver, suivis d'un petit nombre de personnes, lui prêtèrent hommage, et lui dirent : « Nous sommes venus à toi promptement, et peu accompagnés, afin que tu saches que nous ne voulons pas autre chose qu'être pour vous de fidèles amis, et servir votre sultan. » Kouchkhareh leur ordonna de décamper, et de s'arrêter près de Guendjeh; après quoi il épousa la fille d'un de leurs chefs, et envoya un message à son maître pour l'informer de ce qui regardait les Kifdjaks. Uzbek ordonna de leur distribuer des khilats, et leur prescrivit de camper sur la montagne de *Kielgoun*, كيلكون (en persan, « qui ressemble à une nèfle »); ce qu'ils firent. Les Géorgiens les craignirent, et rassemblèrent des troupes, afin de les attaquer. Kouchkhareh eut avis de leur dessein; il en informa les Kifdjaks, et leur ordonna de revenir à Djenzeh, et de s'établir dans son voisinage. Ils obéirent; un de leurs émirs marcha, avec sa troupe, contre les Géorgiens, fondit sur eux, en tua un grand nombre, et pilla leurs bagages. Les Géorgiens furent mis en déroute; beaucoup furent tués ou faits captifs. Les

Kifdjaks s'en retournèrent, et campèrent *de rechef* sur la montagne de Kielgoun. Le second de leurs émirs voulut alors faire aux Géorgiens ce que leur avait fait son compagnon. Kouchkhareh apprit son projet, et lui envoya défendre de bouger jusqu'à ce qu'il eût reçu des avis certains de l'état des Géorgiens. Ce général ne voulut pas attendre; il marcha vers le pays des Géorgiens, à la tête de sa troupe, pilla, dévasta, prit du butin et s'en retourna. *Mais* les Géorgiens se mirent en marche, par des chemins qu'ils connaissaient, et devancèrent les Kifdjaks; et à l'arrivée de ceux-ci, ils tombèrent sur eux à l'improviste. Les Kifdjaks furent mis en déroute, beaucoup furent tués, et le butin qu'ils avaient fait fut repris. Leur chef et ceux qui échappèrent avec lui revinrent dans le plus triste état, se dirigèrent vers Berdaah, et envoyèrent prier Kouchkhareh de venir les trouver, avec son armée, afin qu'ils tirassent vengeance des Géorgiens. Mais Kouchkhareh les craignit, et leur répondit : « Vous m'avez désobéi, et vous avez agi à votre mode; je ne vous donnerai pas de secours. » Ils lui firent réclamer leurs otages; mais il ne les leur rendit pas. Alors ils se mirent à piller la contrée, et s'emparèrent de beaucoup de musulmans, en compensation de leurs otages, عوضا عن الرهاين. Les musulmans du pays fondirent sur eux, les combattirent, et en tuèrent beaucoup. Le reste fut saisi de frayeur, et reprit le chemin de Chirvan. Sur la route, ce détachement passa par le pays des *Lekz*, لكز (Lez-

guis). Tous les habitants de la contrée, musulmans, Géorgiens, Lekz et autres, brûlèrent du désir de les vaincre, et les détruisirent par le meurtre, le pillage et la captivité, à tel point qu'un esclave kifdjak se vendait dans Derbend à vil prix, بحيث ان المملوك منهم كان يباع فى دربند شروان بالثمن البخس (5).

NOTES.

(1) Le manuscrit de C. P. ajoute encore : « Or c'était un des principaux chefs kifdjaks. »

(2) Le ms. 740 ajoute ici : « Il est au nombre des principaux généraux kifdjaks. »

(3) Cette ville est déjà désignée dans Pline et dans Ptolémée, sous les noms de *Cabalaca* et de *Chabala*. (Voy. Saint-Martin, *Mémoires*, t. II, p. 389.) Elle était située à la gauche du Kour, non loin de Berdaah. Vivien de Saint-Martin, *Nouvelles annales des voyages*, avril 1848, p. 73, note. Cf. la première des deux cartes persanes publiées par M. Dorn, à la suite de ses *Geographica Caucasia*, et d'Ohsson, *Voyage d'Abou-el-Cassim*, p. 19 et 174.

(4) Variante du manuscrit 740 : « Le prince de Cabalah leur avait envoyé des députés, pendant qu'ils le tenaient assiégé, et leur avait fait dire, etc. »

(5) M. Brosset a dit quelques mots de l'invasion des Kifdjaks, d'après les historiens arméniens. Seulement, dans son récit, il applique aux Huns de Khontchakh, dans le Daghestan septentrional, ce qu'Ibn-Alathir dit des Kiptchaks. Le nom de *Huns* est donné par les auteurs arméniens aux peuples du Daghestan. Quant à Khontchakh, c'est le bourg de Khoundsakh, chef-lieu du pays des Lezghi-Avares. M. Brosset dit que les Huns (lisez Kiptchaks) obtinrent des Mongols, en quartier d'hiver, à Gandja (Guendjeh), des ha-

bitations de ce côté. Nous avons vu ci-dessus, dans le récit d'Ibn-Alathir, que Guendjeh appartenait encore à cette époque aux musulmans, et qu'elle avait pour émir un affranchi du prince de l'Azerbéidjan. D'ailleurs, le fait en lui-même est exact, sauf la substitution des Mongols aux musulmans. Le reste du récit arménien s'accorde assez bien avec celui de notre auteur. En effet, on y lit ce qui suit : « Ivané, qui voulut les y attaquer (près de Guendjeh), essuya une.... défaite, qui coûta la vie et la liberté à un grand nombre de Géorgiens. Mais il eut sa revanche, l'année suivante 1224, auprès de Vardanachat, où il tua et prit plus d'ennemis qu'il n'avait perdu de sujets, et rendit à la liberté les trois princes ses neveux, fils de Vakhtang Sacarh, prince de Hatherk au pays de Khatchen. » (*Précis de l'Histoire des invasions des Mongols dans l'Asie occidentale*, par M. Brosset jeune, à la suite du t. XVII de la nouvelle édition de l'Histoire du Bas-Empire; p. 452).

RÉCIT DU PILLAGE DE BEÏLÉCAN PAR LES GÉORGIENS.

Au mois de ramadhan de l'année 619, les Géorgiens se mirent en marche vers l'Arran, et se dirigèrent contre la ville de Beïlécan. Les Tâtars avaient pillé et ruiné cette place, ainsi que nous l'avons raconté. Après leur départ pour le Kifdjak, ceux des habitants qui avaient échappé à la mort, revinrent à Beïlécan, et rebâtirent tout ce qu'ils purent, tant maisons particulières que murailles. Mais tandis qu'ils étaient ainsi occupés, les Géorgiens les attaquèrent subitement, entrèrent dans la ville, et s'en emparèrent. Les musulmans de cette province avaient été accoutumés, par les Géorgiens, à se racheter, moyennant une somme d'argent, lors-

qu'une de leurs villes était prise; les Géorgiens les laissaient en repos, et évacuaient leur conquête. Cette fois aussi les musulmans pensèrent que l'ennemi agirait avec eux comme à l'ordinaire; dans cette croyance, ils se défendirent mollement لم يبالغوا فى الامتناع, et n'abandonnèrent pas leur ville, quoiqu'ils connussent bien leur faiblesse. Mais lorsque les Géorgiens eurent pris la ville, ils passèrent ses habitants au fil de l'épée, et commirent plus de meurtres et de dégats que les Tâtars eux-mêmes (1). Tout cela se passait pendant que le prince de ces contrées, Uzbek, fils d'Al-Behlévan, restait à Tébriz sans bouger, pour ne faire aucune bonne action, ni enfanter quelque bien, لا يتحرك فى صلاح و لا نُتِّجَه لخير (2).

Au contraire, il se contentait depuis longtemps de manger et de boire, et de commettre le mal. Que Dieu le couvre de honte, et qu'il procure aux musulmans un auxiliaire et un défenseur de leur pays!

ANNÉE 620. RÉCIT DE LA GUERRE ENTRE LES MUSULMANS ET LES GÉORGIENS, EN ARMÉNIE.

Dans le mois de châban de cette année, le prince du château de *Sourmari*, سُرمارى, une des dépendances de l'Arménie, وهو من اعمال ارمينية (3), marcha de cette place vers Khélath; car il reconnaissait l'autorité du prince de Khélath, Chéhab-eddin-Ghazi, fils d'Al-Mélik-al-Adil, et il allait le visiter.

Il avait laissé, pour le suppléer dans sa forteresse, un de ses émirs. Cet émir rassembla des troupes, marcha vers le pays des Géorgiens, y pilla plusieurs villages, et s'en retourna. Les Géorgiens apprirent cette nouvelle. Le prince de Dovin, nommé *Charoveh*, شَروه (4), qui était au nombre des principaux Géorgiens, réunit son armée, se dirigea vers Sourmari, l'assiégea durant plusieurs jours, pilla son territoire, et s'en retourna. Le prince de Sourmari eut avis de cette incursion, et quitta Khélath pour revenir à Sourmari. Il y arriva le jour même où les Géorgiens avaient levé le camp. Il rassembla ses troupes, se mit à la poursuite des ennemis, tomba sur leur arrière-garde, leur tua beaucoup de monde, leur enleva du butin, et reprit une portion des troupeaux qu'ils emmenaient. Bientôt après, le prince de Dovin réunit les Géorgiens, et marcha *de nouveau* vers Sourmari, afin d'en faire le siége. Le prince de cette ville ayant reçu avis de ce projet, fortifia la place, et amassa des vivres et des munitions. Quelqu'un vint l'informer que les Géorgiens avaient établi leur camp dans un vallon fort étroit, situé entre Dovin et Sourmari. Le prince de Sourmari se mit en marche, avec toute son armée, équipée à la légère, et fit grande hâte, afin de fondre à l'improviste sur les Géorgiens. Il arriva près de la vallée au matin, et partagea son armée en deux corps, dont l'un devait attaquer par la portion supérieure de la vallée, et l'autre, par la portion inférieure. Ces deux détachements chargèrent les

ennemis, au moment où ils n'étaient pas sur leurs gardes, en firent un grand carnage, prirent captif Charoveh, leur général, ainsi que beaucoup d'autres chefs géorgiens, pillèrent tous leurs bagages, et s'en retournèrent sains et saufs. Ceux des Géorgiens qui réussirent à sauver leurs jours, revinrent dans leur pays, dans un état misérable. Par la suite, le roi des Géorgiens envoya un ambassadeur, auprès d'Al-Mélic-al-Achraf, prince de Khélath (c'était lui qui avait placé comme lieutenant استناب, à Khélath, son frère Ghazi), et lui fit dire : « Nous pensions être en paix avec vous. Mais voilà de quelle manière le prince de Sourmari s'est conduit. Si nous sommes en paix, affermis-la en relâchant nos compagnons. Si, au contraire, la paix a été rompue, informe-nous-en, afin que nous sachions ce que nous avons à faire. » Achraf envoya au prince de Sourmari l'ordre de remettre en liberté les captifs, et de renouveler la paix avec les Géorgiens. En conséquence, ce prince relâcha les prisonniers, et un traité fut conclu entre les deux parties.

NOTES.

(1) Les Tâtars s'étaient emparés de Beïlécan, dans le mois de ramadhan 618, avaient massacré la plupart de ses habitants et pillé leurs richesses. (Ibn-Alathir, t. V, fol. 283 r. 285 v.)

(2) Le dictionnaire ne marque pas que le verbe نَتَجَ, dont l'infinitif est نَتْجٌ, ou, avec le signe de l'unité, نَتْجَةٌ, se construise avec la préposition لِ; mais mon savant ami, M. Rein-

hart Dozy, m'apprend que la phrase نزع لخير n'est pas rare chez les auteurs arabes.

(3) Sourmari était un château fort, قلعة محكم, dépendant de Nakhdjévan, ainsi que nous l'apprend l'auteur du *Nozhet-el-Coloub* (cité par Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 132, 133. Cf. le même recueil, t. II, p. 226, et sir W. Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. III, p. 437). Le nom de Sourmari n'est autre chose que la corruption des deux mots arméniens *sourp mari*, signifiant « Sainte-Marie. »

(4) Au lieu de Charoveh, l'ancien manuscrit porte *Salaveh*, سلا (t. VI, p. 294), et plus bas, *Chaloveh*, شلوه, nom sous lequel ce personnage est désigné par Ét. Orpélian (*Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 115. Cf. la note de Saint-Martin, *ibidem*, p. 258, 259), par Néçavi (*Siret Djélal-Eddin*, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, n° 849, fol. 153 v. 165v.) et par Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezm*, p. 110 et 111 de mon édition).

ÉVÉNEMENT ÉTRANGE ET DONT LE PAREIL N'EXISTE PAS,

حادثة غريبة لم يوجد مثلها (1).

Il n'était resté de toute la famille royale de Géorgie qu'une femme, à laquelle la royauté s'était trouvée dévolue. Elle monta sur le trône, et exerça l'autorité sur les Géorgiens. Ceux-ci lui cherchèrent un époux qui pût se charger du gouvernement, en qualité de son lieutenant, نائبا عنها, et qui fût membre d'une famille souveraine, ويكون من اهل بيت مملكة. Mais ils ne comptaient parmi eux personne qui convînt à cette charge. Le prince d'Arzen-Erroum était alors Moghits-eddin Thogril-chah, fils de Kilidj-Arslan (2), dont la famille était connue

parmi les plus grands souverains de l'islamisme; car c'était celle des rois seldjoukides. Il avait un fils dans l'âge de l'adolescence. Il envoya des ambassadeurs aux Géorgiens, afin de demander la main de leur reine pour son fils. Ce peuple refusa d'y consentir, et répondit : « Nous ne ferons pas cela, car il ne nous est pas possible de reconnaître pour roi un musulman. » Thogril-chah leur répliqua : « Mon fils se fera chrétien, et épousera votre reine. » Les Géorgiens y consentirent. En conséquence, Thogril-chah ordonna à son fils d'embrasser le christianisme. Le jeune prince obéit, alla trouver la reine et l'épousa. *Cela fait,* il séjourna au milieu des Géorgiens, exerçant l'autorité souveraine dans leur pays, et il persévéra dans la foi chrétienne. La reine géorgienne aimait un de ses esclaves; son mari apprenait à son sujet des choses honteuses; mais il ne lui était pas possible de parler, à cause de sa faiblesse. Il entra un jour dans l'appartement de la reine, et la trouva endormie avec son esclave sur le même tapis. Il fut mécontent de cela, et défendit à la reine d'agir de la sorte; mais elle lui dit : « Si tu approuves ma conduite, à la bonne heure; sinon, tu sais bien ce qui t'attend. » Le prince répondit : « Certes, je ne suis pas satisfait de cela. » La reine le fit alors transporter dans une autre ville, et plaça près de lui des gardiens, chargés de l'empêcher de sortir. Puis elle envoya des députés dans le pays des Alains, et en fit venir deux hommes qu'on lui avait vantés, à cause de leur belle figure.

Elle épousa un de ces hommes, et vécut avec lui pendant quelque temps, après quoi elle l'abandonna, manda un habitant de Guendjeh, qui était musulman, et le pria de se faire chrétien, afin de pouvoir l'épouser. Il refusa. Alors elle voulut l'épouser, quoique musulman. Mais tous les émirs se soulevèrent contre elle, ainsi que *Ivané*, ايوانى, général des troupes géorgiennes, et lui dirent : « Nous sommes deshonorés parmi les rois par ta conduite, قد افتضحنا بين الملوك بما تفعلين ; et tu veux maintenant qu'un musulman t'épouse. Cela est à tout jamais impossible. » La question resta indécise. Pendant ce temps, l'homme de Guendjeh demeurait parmi les Géorgiens, sans vouloir consentir à embrasser le christianisme; et la reine n'en continuait pas moins à l'aimer, والرجل الكنجى عندهم لم يجبهم الى الدخول فى النصرانية وهى تهواه.

NOTES.

(1) Ce paragraphe n'existe que dans le manuscrit 740 du supplément. Quant au manuscrit de C. P. il nous abandonne à partir de cet endroit. Le récit de ce fait a été copié, sauf quelques suppressions, par Abou'lféda (*Annales Moslemici*, t. IV, p. 318-320).

(2) On peut voir sur ce prince une des notes qui précèdent (*sub anno* 601, numéro de juin, p. 511).

ANNÉE 622 (1225). RÉCIT DU SIÉGE DE LA VILLE DE GUENDJEH PAR LES GÉORGIENS.

Les Géorgiens marchèrent avec toutes leurs

troupes vers la ville de Guendjeh, dans l'Arran, avec le dessein de l'assiéger. Ils firent pour cela les plus grands préparatifs qu'il leur fut possible de faire, parce que les habitants de Guendjeh étaient nombreux, puissants et doués d'une grande bravoure, à cause de l'habitude qu'ils avaient de combattre les Géorgiens (1). Lorsque ceux-ci furent arrivés près de Guendjeh, et qu'ils en eurent formé le siége, les habitants leur résistèrent durant plusieurs jours, à l'abri de leurs murailles, sans qu'aucun d'eux se montrât, لم يظهر من اهلها احد. Puis, un certain jour, ils sortirent de leur ville, accompagnés des troupes de la garnison, et combattirent vigoureusement les Géorgiens. Lorsque les Géorgiens virent cela, ils reconnurent qu'ils n'avaient pas la force nécessaire pour résister aux ennemis, et décampèrent, non sans avoir essuyé des pertes nombreuses.

Dans cette même année, mourut le prince d'Arzen-Erroum Moghits-eddin Thogril, fils de Kilidj-Arslan, celui-là même qui envoya son fils aux Géorgiens. Ce jeune prince se fit chrétien, et épousa la reine de Géorgie, ainsi que nous l'avons raconté.

RÉCIT DE LA DÉPOSITION DU CHIRVAN-CHAH
ET DE LA VICTOIRE DES MUSULMANS SUR LES GÉORGIENS.

Le fils du Chirvan-chah (2) se révolta contre son père, le dépouilla de l'autorité, le chassa de la contrée et régna en sa place. Voici quel fut le motif de cette révolution : Le Chirvan-chah tenait une mau-

vaise conduite; c'était un prince fort méchant et fort injuste; il s'emparait des richesses et des possessions de ses sujets; on dit aussi qu'il s'appropriait leurs femmes et leurs enfants. Sa manière d'agir devint très-pénible pour les populations. Une partie de l'armée fut d'intelligence avec son fils, et le chassa du royaume. Le jeune prince monta sur le trône, et tint une bonne conduite. Aussi ses troupes et ses sujets le prirent en affection. Il envoya dire à son père : « Je te laisserai en paix dans un des châteaux; je t'assignerai une pension considérable, ainsi qu'à tous ceux que tu voudras garder près de toi. Ce qui m'a porté à agir de la sorte avec toi, c'est ta mauvaise conduite et ta tyrannie envers les habitants du pays, et leur haine contre toi. » Lorsque le Chirvan-chah (3) vit cela, il se retira auprès des Géorgiens, implora leur secours, et convint avec eux qu'ils enverraient une armée pour le rétablir dans son royaume; *moyennant quoi*, il leur abandonnerait la moitié de ses états. *En conséquence de cet accord*, les Géorgiens firent partir avec lui une armée considérable. Le vieux roi marcha jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans le voisinage de la ville de Chirvan. Son fils rassembla ses troupes, leur exposa l'état des choses, et leur dit : « Probablement les Géorgiens, quand ils nous assiégeront, s'empareront de nous; et alors mon père n'épargnera aucun de nous; les Géorgiens prendront la moitié du pays, et peut-être le tout. C'est une affaire grave. Mon avis est que nous marchions promptement vers les Géorgiens, et que

nous en venions aux mains avec eux. Si nous sommes vainqueurs, l'honneur en reviendra à Dieu; si, au contraire, ils sont victorieux, nous aurons la ressource de soutenir un siége. فان ظفرنا بهم فالحمد لله وان ظفروا بنا فالحصر بين ايدينا.» Les soldats accueillirent cet avis. En conséquence, le jeune roi sortit de la ville, à la tête de ses troupes, qui étaient en très-petit nombre (environ mille cavaliers), et rencontra les Géorgiens, qui comptaient trois mille combattants. Les Chirvaniens montrèrent un grand courage. Les Géorgiens furent mis en déroute; beaucoup d'entre eux périrent ou furent faits prisonniers. Ceux qui échappèrent, s'en retournèrent dans l'état le plus misérable. Le Chirvan-chah déposé les accompagnait. Les chefs des Géorgiens lui dirent: « Nous n'avons obtenu aucun avantage par ton moyen; nous ne te punirons pas de ce que tu as fait, mais ne séjourne pas dans notre pays. » Il les quitta, et erra çà et là, sans se réfugier près de personne, ففارقهم وبقى مترددًا لا ياوى الى احد. Son fils fut affermi dans la royauté; il traita bien ses troupes et ses sujets; rendit à ceux-ci leurs possessions, et les amendes que son père leur avait extorquées. Aussi furent-ils très-satisfaits de son gouvernement.

RÉCIT DE LA VICTOIRE DES MUSULMANS SUR LES GÉORGIENS.

Dans cette même année, une troupe de Géorgiens partit de Tiflis, se dirigeant vers l'Azerbéidjan

et vers les cantons qui étaient au pouvoir d'Uzbek. Ils campèrent au delà d'un défilé, où il ne pouvait passer qu'un cavalier à la fois, لا مسلكه الا الفارس بعد الفارس. Ils ne craignaient pas les musulmans; car ils méprisaient leur faiblesse, et étaient pleins de confiance dans la force de la position qu'ils occupaient. Un corps de troupes musulmanes monta à cheval, et marcha contre les Géorgiens. Il arriva à ce défilé et le franchit courageusement. Les Géorgiens n'eurent connaissance du danger, qu'en se voyant attaqués par les musulmans. Ceux-ci les massacrèrent à volonté; les survivants prirent précipitamment la fuite, sans s'inquiéter les uns des autres. Un grand nombre furent faits prisonniers. Cet échec leur fut très-pénible; ils résolurent de prendre leur revanche, de marcher promptement contre l'Azerbéidjan, et d'en extirper les musulmans. En conséquence, ils commencèrent à faire des préparatifs proportionnés à leur dessein, على قدر عزمهم. Mais tandis qu'ils étaient ainsi occupés, ils reçurent la nouvelle de l'arrivée de Djélal-eddin Kharezm-chah à Méraghah. Ils renoncèrent à leur projet, et envoyèrent des députés à Uzbek, prince de l'Azerbéidjan, pour l'inviter à se réunir à eux, afin de repousser Djelal-eddin. Ils l'engagèrent à craindre ce prince, et lui dirent : « Si nous ne sommes pas d'accord ensemble, il s'emparera de toi, puis de nous. » Mais Djélal-eddin les prévint.

NOTES.

(1) Ibn-Alathir ne fait que répéter ici ce qu'il a déjà dit plus haut, touchant la bravoure des habitants de Guendjeh et leurs guerres fréquentes contre les Géorgiens. (Voyez *sub anno* 617, et cf. la note 6, p. 451).

(2) Le manuscrit présente ici un blanc, qui devrait être rempli, sans doute, par le nom de ce prince.

(3) Au lieu de شروانشاه « le Chirvan-chah, » le manuscrit porte اللان « les Alains, » ce qui donne un sens absurde.

RÉCIT DE LA DÉFAITE DES GÉORGIENS (1).

Dans cette même année, au mois de cha'ban (août 1225), une bataille eut lieu entre Djelal-eddin, fils du Kharezm-chah, et les Géorgiens. Djelal-eddin, depuis qu'il était arrivé dans l'Azerbéidjan, ne cessait de dire : « Je marcherai vers les Géorgiens, je les combattrai, et je m'emparerai de leur pays. » Lorsqu'il eut conquis l'Azerbéidjan, il envoya une ambassade aux Géorgiens, afin de leur déclarer la guerre. Ils lui répondirent ainsi : « Les Tâtars, qui ont fait ce que tu sais à ton père, lequel, cependant, était un roi plus puissant et plus courageux que toi, et disposait d'une armée plus nombreuse, et qui ont conquis vos états; les Tâtars se sont dirigés contre nous. Nous n'en avons pas eu peur, et ils ont fini par s'enfuir devant nous. » Les Géorgiens commencèrent à rassembler des troupes, et réunirent plus de soixante et dix mille combattants. Djélal-eddin marcha contre eux, et s'empara de la ville de Dovin, appartenant aux Géor-

giens, qui l'avaient conquise sur les musulmans, ainsi que nous l'avons raconté (2). Puis il se dirigea contre les Géorgiens. Ceux-ci le rencontrèrent et le combattirent avec vigueur. Chacune des deux armées lutta courageusement contre l'autre. Les Géorgiens furent mis en déroute. Djélal-eddin ordonna de les tuer de toutes les manières possibles, et de n'en épargner aucun. Un récit que nous croyons exact porte à vingt mille hommes le chiffre des morts géorgiens. On dit même qu'il s'éleva plus haut. On dit aussi que tous les Géorgiens furent tués ou faits prisonniers. Beaucoup de leurs chefs se trouvèrent au nombre des captifs, entre autres, Chaloveh. Leur déroute fut complète. Ivané, qui était le général des Géorgiens, et en qui ils mettaient toute leur confiance, ومعولهم عليه, parce qu'ils n'avaient pas de roi, mais seulement une reine (3), Ivané prit la fuite. Les ennemis furent sur le point de l'atteindre; il se réfugia alors dans un château qui appartenait aux Géorgiens, et qui se trouvait sur son chemin. Djélal-eddin posta près du château un corps de troupes, pour en faire le siége, et empêcher Ivané d'en sortir. Puis il dispersa ses soldats dans le pays des Géorgiens, afin de le piller, d'y commettre des meurtres, d'y faire des captives, et de le dévaster. Sans les nouvelles qui lui arrivèrent de Tébriz, et qui exigèrent son retour, il se serait emparé de toute la contrée sans peine ni fatigue, parce que les habitants avaient péri, et qu'ils étaient ou tués, ou prisonniers, ou fugitifs. Mais en repartant pour Tébriz,

Djélal-eddin ordonna à ses troupes de rester en Géorgie, avec son frère Ghaïats-eddin.

Dans le mois de dzou'lhidjdjeh de la même année (décembre 1225), Djélal-Eddin marcha de Tébriz vers le pays des Géorgiens, afin de le conquérir et d'en exterminer les habitants. L'année prit fin sans que nous apprissions qu'il leur eût fait quelque chose. Nous raconterons ce qu'il leur fit dans l'année 623.

NOTES.

(1) Ibn-Alathir est loin de raconter dans tous leurs détails les expéditions de Djélal-eddin contre les Géorgiens. Il passe même sous silence plus d'un fait important. J'avais songé un instant à donner *in extenso* la partie du *Siret Djélal-eddin*, ou *Al-Tarikh-al-Djélali* (Vie ou histoire de Djélal-eddin, par le secrétaire de ce prince, Mohammed-ben-Ahmed-an-Néçavi), qui se rapporte à mon sujet. Mais j'y ai renoncé par la raison que cette portion a été extraite et traduite, il y a déjà quelques années, pour M. Brosset, par un orientaliste de Saint-Pétersbourg, M. le docteur Gottwald, et qu'elle ne tardera sans doute pas à être publiée par le premier de ces deux savants, dans sa traduction de la grande histoire de Géorgie, dite de Wakhtang. (Voyez le *Journal asiatique*, décembre 1843, p. 447-449.) Je me contenterai donc de faire, par-ci par-là, quelques emprunts à Néçavi, ainsi qu'à ses deux abréviateurs, Ibn-Khaldoun et An-Noveïri. C'est encore à l'obligeance de M. Dozy que je dois de pouvoir faire usage du récit de ce dernier auteur.

Lorsque le sultan se fut emparé de l'Azerbéidjan, dit An-Noveïri, les Géorgiens se rassemblèrent, au nombre de soixante mille, dans un lieu nommé كرى (Néçavi, p. 151, كربى; lisez *Karni*, كرنى ou *Karhni*. Voyez Saint-Martin,

Mémoires, t. I, p. 145, 242, et l'*History of Armenia*, by Father Michael Chamich, *translated from the original armenian*, by Joh. Avdall. Calcutta, 1827, t. II, p. 231), et situé aux environs de Dovin. Ils étaient inquiets, à cause du voisinage du sultan, et en se réunissant, ils voulaient lui faire connaître le nombre et la force des troupes dont ils pouvaient disposer. Peut-être, alors, pensaient-ils, Djélal-eddin désirera conclure la paix avec eux. Lorsque le sultan apprit leurs préparatifs, ils se dirigea contre eux, avec les troupes qu'il avait sous la main. Car la plupart de ses soldats s'étaient dispersés, pour se rendre dans leurs fiefs, dans l'Irac et ailleurs. Lorsque Djélal-eddin arriva sur les bords de l'Araxe, il y trouva l'émir des Turcs et leur général, Djihan Pehlévan Iltchi (au lieu de امير الترك « l'émir des Turcs, » Néçavi écrit « les émirs de l'avant-garde, » امرآ اليزك, ce qui est la vraie leçon), qui lui firent savoir que l'ennemi se trouvait dans le voisinage, et qu'il était en grand nombre. Il répondit à cet avis en franchissant le gué du fleuve à cheval, فكان جوابه عن ذلك عبوره الى المخاضة بفرسه. Ses troupes le suivirent. Lorsqu'il arriva à Karni, il y trouva les Géorgiens campés sur une haute montagne. Ils ne firent aucun mouvement vers lui. Il passa la nuit, entouré de ses gardes. Le matin étant arrivé, il dit à ses officiers : « Le dessein de ces gens-là, c'est de gagner du temps, ان هاولاى قصدهم المطاولة. » Là dessus, il ordonna de les charger de tous côtés. Les musulmans chargèrent les Géorgiens, après avoir gravi la montagne sur laquelle ils étaient campés. L'aile gauche surtout s'empressa de monter, et avec elle, Ghaïats-eddin, frère du sultan, Orkhan et *Ighan*, ايغان (Néçavi, دوغان; M. d'Ohsson lit *Thoghan*) *Thaïssi*, etc. *Chaloveh*, شلوه, un des champions les plus célèbres des Géorgiens, وكان من فرسان الكرج المشهورين, fondit sur eux. Les deux troupes se rencontrèrent sur la cime de la montagne; les Géorgiens tournèrent le dos, et quatre mille d'entre eux furent tués. Le sultan se tenait sur la colline, tandis que les Géorgiens

prisonniers, étaient chassés de son côté. Les fuyards furent poursuivis par les musulmans.

Le *mounchi* (ou secrétaire, c'est-à-dire, Néçavi) rapporte ce qui suit : « Chems-eddin-al-Comi, qui était un des chambellans de l'atabek Uzbek, m'a fait le récit suivant : « Mon « maître m'envoya en ambassade auprès des Géorgiens, à « l'époque de leurs grandes conquêtes. Chaloveh me parla « avec dureté, et alla jusqu'à me dire : Je désirerais qu'Ali, « fils d'Abou-Thalib, fût actuellement en vie, afin de lui « montrer des preuves de mon courage, qui lui feraient ou- « blier les deux journées de Bedr et de Honaïn. (Néçavi rem- « place ce dernier mot par celui de Khaïber, خيبر). » Mais dans cette défaite, Chaloveh descendit de cheval, frotta son visage de sang et se coucha parmi les morts. Le fils de la nourrice de Ghaïats-eddin (je lis ابن دايه, avec Néçavi, au lieu de بردانة, que porte le manuscrit de Novaïri), qui n'était qu'un enfant, devina qui il était, le releva et le mena au sultan, les mains liées derrière le dos. Djélal-eddin lui accorda la vie. Le sultan envoya à Tébriz, le chef des Khavvas (Mélic-al-Khavvas), Tadj-eddin-Kilidj, avec plusieurs émirs géorgiens prisonniers, et les têtes des morts. Quant à lui, il marcha du champ de bataille vers la ville de Dovin, lui donna l'assaut, et la prit sur-le-champ. » Noveïri, manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde, n° 2 *i*, fol. 170 r. Cf. Ibn-Khaldoun, t. V, fol. 289 v.

(2) Voyez *sub anno* 599 (1202-3), numéro de juin, p. 507-509.

(3) Cf. ci-dessus le paragraphe intitulé : *Événement étrange, etc.*

ANNÉE 623 (1226). RÉCIT DE LA PRISE DE TIFLIS, PAR DJÉLAL-EDDIN.

Le 8 de rébi 1er (9 mars), Djélal-eddin conquit la ville de Tiflis. Nous avons raconté, sous la date de

l'année 622, la guerre survenue entre lui et les Géorgiens, la défaite de ceux-ci et le retour de Djélal à Tébriz, à cause de la révolte qui eut lieu dans cette ville. Lorsque son autorité fut affermie dans l'Azerbéidjan, il retourna en Géorgie, au mois de dzou'lhidjdjeh 622. Au commencement de cette année 623, il marcha contre les Géorgiens. Ils étaient rentrés dans leurs foyers, après leur défaite, et avaient rassemblé des troupes parmi les nations voisines, Alains, Lekz, Kifdjaks, etc. En un mot, ils se réunirent en quantités innombrables. Ils étaient remplis d'espoir à cause de cela; leur esprit leur donnait de vaines espérances, et Satan leur promit la victoire. Mais il ne leur faisait ces promesses que pour les tromper. Cependant Djélal-eddin rencontra les Géorgiens, et leur dressa des embuscades en plusieurs endroits. On en vint aux mains. Les Géorgiens tournèrent le dos, sans s'inquiéter les uns des autres, لا يلوى الاخ على اخيه ولا الوالد على ولده, chacun n'étant occupé que de son propre salut. L'épée des musulmans les atteignit de toutes parts; il n'échappa qu'un petit nombre d'hommes isolés, de ceux dont on ne tient aucun compte. Djélal-eddin ordonna à son armée de n'épargner personne, et de tuer tous ceux qu'ils trouveraient. En conséquence, ils poursuivirent les fuyards et les massacrèrent.

Après cette victoire, un des officiers de Djélal-eddin lui conseilla de marcher contre Tiflis, capitale des ennemis. Il répondit : « Il n'est pas nécessaire que nos gens se fassent tuer sous des murailles;

lorsque j'aurai détruit les Géorgiens, je prendrai leurs villes comme par surcroît. » Les troupes musulmanes ne cessèrent de poursuivre les Géorgiens avec le plus grand zèle, si bien qu'elles furent sur le point de les exterminer complétement. Alors Djélal-eddin marcha vers Tiflis, et campa dans un endroit situé au voisinage de cette ville. Un certain jour, il partit, accompagné d'un détachement de son armée, et s'avança vers Tiflis, afin d'examiner cette ville, de voir les endroits où il pourrait poser son camp, et comment il attaquerait la place. Lorsqu'il fut arrivé près de Tiflis, il mit en embuscade, dans plusieurs endroits, la majeure partie de sa troupe. Puis il s'avança vers les murailles, avec environ trois mille cavaliers. Lorsque les Géorgiens, qui étaient enfermés dans la ville, virent ce mouvement, ils conçurent l'espoir de vaincre l'ennemi, à cause de son petit nombre, et parce qu'ils ignoraient que Djélal-eddin se trouvait avec lui. Ils sortirent à sa rencontre et l'attaquèrent. Djélal-eddin battit en retraite devant eux. Leurs espérances de victoire furent accrues par cette ruse; ils s'imaginèrent que l'ennemi était en fuite, et le poursuivirent. Mais lorsqu'ils se furent engagés au milieu des embuscades, توسطوا الكمنا, celles-ci fondirent sur eux, et en firent un grand carnage. La plupart des Géorgiens furent tués; le reste s'enfuit vers la ville, et y entra, poursuivi par les musulmans. Lorsque ceux-ci furent arrivés dans Tiflis, ceux des habitants qui professaient la religion musulmane, répétèrent à haute voix le

mot d'ordre de l'islamisme, نادى المسلمون من اهلها بشعار الاسلام وباسم جلال الدين, et le nom de Djélal-eddin. Les Géorgiens abaissèrent leurs mains et se rendirent; car leurs principaux guerriers avaient péri dans les actions précédentes; ils avaient été réduits à un petit nombre, et leurs cœurs étaient remplis de crainte et de terreur. Les musulmans prirent la ville de vive force, et non par capitulation, عنوة وقهرا بغير امان, et tuèrent tous les Géorgiens qui s'y trouvaient. Djélal-eddin n'épargna ni grand, ni petit, hormis ceux qui se soumirent à embrasser l'islamisme, et récitèrent la profession de foi musulmane. Il ordonna de les épargner et de les mettre en prison. Les soldats musulmans pillèrent les richesses, et réduisirent en captivité les femmes et les enfants. Les habitants musulmans de Tiflis souffrirent une partie de ces maux, tant meurtre que pillage, و وصل الى المسلمين الذين بها بعض الاذى من قتل ونهب وغيره (1).

Cette ville de Tiflis est une des places les plus fortes et les plus inexpugnables. Elle est située sur les deux rives du fleuve الكر (lisez *Kour*, الكُر), qui est un grand fleuve. Cette conquête de Djélal-eddin est très-illustre, et occupe un rang honorable dans les pays soumis à l'islamisme, et dans l'esprit des musulmans, وعظم موقعه فى بلاد الاسلام وعند المسلمين. Car les Géorgiens étaient devenus fort insolents à leur égard, et leur faisaient tout ce qu'ils voulaient. Ils se dirigeaient vers n'importe laquelle

des villes de l'Azerbéidjan. Aucun adversaire ne les en écartait, aucun défenseur ne les en repoussait. Ils agissaient de même avec Arzen-Erroum, si bien que le prince de cette ville revêtit les habits d'honneur conférés par le roi des Géorgiens, et fit déployer au-dessus de sa tête un étendard, au sommet duquel était une croix; que son fils embrassa le christianisme, dans le désir d'épouser la reine des Géorgiens, par crainte de ce peuple, et afin de se mettre à l'abri de ses attaques. Le récit de ce fait a été exposé plus haut (2). Les Géorgiens traitaient de la même manière Derbend, dans le Chirvan (3). Leur puissance devint si grande, que Rocn-eddin, fils de Kilidj-Arslan, prince de Konieh, d'Akséra, de Malatiah et des autres villes de l'Asie Mineure, qui appartenaient aux musulmans, rassembla ses troupes, leur en adjoignit d'autres, et réunit une nombreuse armée, à la tête de laquelle il se dirigea vers Arzen Erroum (4). Cette ville appartenait à son frère Thogril-chah. Les Géorgiens vinrent à sa rencontre, le mirent en déroute, et lui firent éprouver, ainsi qu'à son armée, toutes sortes de maux. Les habitants de Derbend furent réduits par les Géorgiens aux dernières extrémités. Quant à l'Arménie, les Géorgiens entrèrent dans la ville d'Ardjich, s'emparèrent de Cars et d'autres places, et assiégèrent Khélath. Si Dieu n'avait fait la grâce aux musulmans de prendre captif Ivané, général des troupes géorgiennes, elles se seraient rendues maîtresses d'Akhlath. Malgré ce succès, les habitants d'Akhlath furent obligés de

bâtir, pour les Géorgiens, dans la citadelle, une église où l'on sonnait la cloche, فاضطر اهلها الى ان بنوا لهم بيعة فى القلعة يضرب فيها بالناقوس. Après quoi les ennemis levèrent le siége. Le récit détaillé des événements indiqués dans ce sommaire a été fait plus haut (5).

La place frontière de Tiflis ne cessa d'être une des places frontières les plus nuisibles pour le voisinage, savoir, pour les Persans, avant l'islamisme, et ensuite pour les musulmans, depuis le commencement de l'ère musulmane jusqu'à nos jours. Personne n'osa déployer contre les Géorgiens autant d'audace qu'en montra Djélal-eddin, et n'accomplit contre eux de pareils exploits. Les Géorgiens s'emparèrent de Tiflis dans l'année 515 (1121) (6). Le sultan qui régnait alors était Mahmoud, fils de Mahmoud (lisez Mohammed) le Seldjoukide. Ce prince était au nombre des sultans les plus illustres par la dignité de leur rang, les plus puissants par l'étendue de leurs États et le chiffre de leurs troupes. Malgré l'étendue de son empire, il ne put repousser les Géorgiens de Tiflis; et cependant il possédait Reï (7) et ses dépendances, le Djébel, Isfahan, le Fars, le Khouzistan, l'Irac, l'Azerbéidjan, l'Arran, l'Arménie, le Diarbecr, le Djezireh, Mouçoul, la Syrie, etc. et son oncle, le sultan Sindjar, possédait le Khoraçan et le Mavérannahr; la plupart des contrées musulmanes étaient entre leurs mains. Nonobstant cela, et quoique Mahmoud eût rassemblé ses troupes

dans l'année 517 (1123), et qu'il eût marché contre les Géorgiens, après la prise de Tiflis, il ne put la reprendre. Son frère et successeur, le sultan Maçoud, n'eut pas plus de succès. Ensuite Ildéguiz s'empara du Djébel, de Reï, d'Isfahan, de l'Azerbéidjan, de l'Arran; les princes de Khélath, du Fars, du Khouzistan, se soumirent à lui; et il rassembla des troupes contre les Géorgiens. Tous ses efforts aboutirent seulement à le mettre à l'abri de leurs attaques. Il en fut de même de son fils et successeur Al-Behlévan. Le pays (c'est-à dire, l'Azerbéidjan), durant le règne de ces princes, était florissant, riche et peuplé. Et cependant ils ne se flattèrent pas de pouvoir s'emparer de Tiflis. Lorsque, au contraire, Djélal-eddin arriva, le pays était dévasté; les Géorgiens avaient commencé à l'affaiblir; puis les Tâtars avaient achevé sa ruine, ainsi que nous l'avons raconté. Et cependant Djélal-eddin parvint à accomplir contre les Géorgiens de pareils exploits. Louanges en soient rendues à celui qui, quand il veut quelque chose, dit : sois; et elle est.

NOTES.

(1) On lit ce qui suit dans Ibn-Khaldoun : « Tel est le récit d'Ibn-Alathir, touchant la conquête de Tiflis. Néçaï, le secrétaire, s'exprime ainsi : « Le sultan Djélal-eddin marcha contre les Géorgiens. Lorsqu'il eut atteint le fleuve Araxe, ارس, il fut pris d'une maladie. D'un autre côté, la neige tomba en abondance (Noveïri ajoute ici, fol. 171 r. : Djélal-eddin hiverna en cet endroit. Ceux qui l'accompagnaient

souffrirent beaucoup, à cause des neiges. Lorsque l'hiver fut terminé), Djélal-eddin passa près de Tiflis. Les habitants sortirent de leur ville, afin de le combattre. Mais les musulmans les mirent en déroute, les dévancèrent dans Tiflis, واعجلوهم عن دخولها, la prirent, la mirent au pillage, et tuèrent les Géorgiens et les Arméniens qui s'y trouvaient. Le reste des habitants se défendirent dans le château, jusqu'à ce qu'ils obtinrent la paix, moyennant une somme considérable, qu'ils payèrent à Djélal-eddin. Celui-ci les épargna (ms. 742, 4°, t. V, fol. 290 r.). » On lit plus loin dans Ibn-Khaldoun (fol. 292 v.) : « Lorsque le sultan eut pris Tiflis sur les Géorgiens, il nomma gouverneur de cette ville Acsoncor, un des anciens esclaves de l'atabek Uzbeg, et y plaça, en qualité de vizir, Safi-eddin-Mohammed. Lorsque, ensuite, les Géorgiens mirent le siége devant Tiflis, Acsoncor prit la fuite; mais Safi-eddin n'abandonna pas son poste. Les Géorgiens l'assiégèrent pendant quelques jours; après quoi ils levèrent le siége. »

(2) Voyez ci-dessus, *sub anno* 620, le chapitre intitulé : *Événement étrange, et dont le pareil n'existe pas.*

(3) Voyez plus haut le paragraphe qui a pour titre : *Récit de la victoire du sultan Mahmoud sur les Géorgiens, en* 517 = 1123; numéro de juin, p. 487, et la note (2), p. 488.

(4) Nous avons déjà parlé de cette guerre de Rocn-eddin Soleïman contre les Géorgiens, dans une des notes précédentes (*sub anno* 556; numéro de juin, p. 495), et nous y avons indiqué ce passage, ainsi que les passages correspondants de Mirkhond et des Annales géorgiennes. Ibn-Khaldoun mentionne également la défaite de Rocn-eddin par les Géorgiens. Mais il ajoute que cet événement eut pour cause une attaque du sultan Seldjoukide contre son frère Thogril-chah, lequel demanda du secours aux Géorgiens, et en obtint (fol. 290 r.).

(5) Voyez sur ce point les détails que j'ai consignés dans

une des notes précédentes (*sub anno* 605; numéro de juin, p. 520-522).

(6) Voyez plus haut le texte d'Ibn-Alathir, et les notes que j'y ai jointes (numéro de juin, p. 480, et p. 484-486).

(7) Ibn-Alathir est ici en contradiction avec lui-même. En effet, dans un autre passage, que j'ai indiqué ailleurs (*Histoire des Seldjoukides, etc.* p. 67, note 1), il nous apprend que Sindjar rendit à Mahmoud toutes ses conquêtes, à l'exception de Reï.

RÉCIT DU SIÉGE DES DEUX VILLES D'ANI ET DE CARS, PAR DJÉLAL-EDDIN (1).

Au mois de ramadhan de cette même année (septembre 1226), Djélal-eddin revint de Kerman à Tiflis, et marcha de là vers Ani, qui appartenait aux Géorgiens, et où se trouvait Ivané, général de leur armée, avec ceux de leurs chefs qui avaient survécu *à leur défaite.* Il l'assiégea et fit marcher un détachement vers la ville de Cars, qui appartenait aussi aux Géorgiens. Ces deux places étaient au nombre des villes les plus fortes et les plus inexpugnables. Djélal-eddin les assiégea toutes deux, combattit leurs garnisons, dressa contre elles des catapultes, et déploya la plus grande activité dans cette entreprise. Les Géorgiens se défendirent de toutes leurs forces, car ils craignaient que Djélal-eddin ne les traitât comme leurs partisans, اشياعهم, à Tiflis. Djélal-eddin séjourna sous les murs d'Ani, jusqu'à ce qu'une portion du mois de chevval se fut écoulée. Alors il laissa ses troupes continuer le siége d'Ani et de Cars, et retourna à Tiflis. Puis il partit de cette ville, se

dirigeant avec la plus grande célérité vers le pays des Abkhaz (2), près desquels s'étaient réfugiés les débris des Géorgiens. Il y tomba sur eux, tua, pilla, fit des captives, dévasta et brûla les villes. Ses troupes pillèrent le reste, وغنم عساكره باقيها : après quoi il retourna à Tiflis.

NOTES.

(1) En partant de Tiflis, Djélal-eddin y avait laissé son vizir Cherf-el-Mulc-Ali, en lui ordonnant d'occuper tout le reste de la Géorgie. « Ce ministre, dit Ibn-Khaldoun, se vit réduit, par les Géorgiens, à de fâcheuses extrémités. On répandit le bruit près des émirs laissés par le sultan à Kielgoun (je lis كيلكون; voyez ci-dessus, p. 468; les deux manuscrits d'Ibn-Khaldoun portent كيكلون, et celui de Néçavi (p. 169), كلكون) avec les bagages, que le vizir était assiégé dans Tiflis par les Géorgiens. Un de ces émirs, nommé Orkhan, se mit en marche avec les troupes, et arriva à Tiflis. Ensuite on reçut de Nakhdjévan la nouvelle du retour du sultan. Le vizir donna au messager quatre mille dinars. Après la réception de cet avis, les troupes musulmanes se répandirent dans le pays des Géorgiens, et le mirent tout entier au pillage ». (Ibn-Khaldoun, t. V, fol. 290 r. et v.)

(2) الى بلاد الخاز وبقايا الكرج. Je lis avec Ibn-Khaldoun (fol. 290 v.) : ابخاز ومعهم بقايا الكرج.

RÉCIT DU SIÉGE DE KHÉLATH, PAR DJÉLAL-EDDIN.

Nous avons raconté que Djélal-eddin revint de la ville d'Ani à Tiflis, et qu'il entra dans le pays des Abkhaz. Son départ était une ruse ; car il avait appris que le *naïb* de Mélic-al-Achraf dans la ville de Khé-

lath, lequel était le *hadjib* (chambellan) Hoçam-eddin-Ali, se tenait sur ses gardes, et montrait de la vigilance, à cause du voisinage de Djélal-eddin. Ce prince retourna à Tiflis, afin que les habitants de Khélath se tranquillisassent, qu'ils renonçassent aux précautions et à la vigilance; après quoi il marcherait vers cette ville à l'improviste. Son absence dans le pays des Abkhaz fut de dix jours. Au bout de ce temps, il revint et marcha en toute hâte et sans s'arrêter, selon sa coutume. S'il n'avait pas eu près de lui quelqu'un qui envoyait des messages aux naïbs d'Achraf, pour leur annoncer les nouvelles, certes Djélal-eddin les aurait attaqués au moment où ils ne s'y attendaient pas. Mais une des personnes en qui il avait confiance leur faisait connaître ses mouvements. Dans cette circonstance, ce traître n'oublia pas de leur écrire. La nouvelle de la marche de Djélal-eddin leur arriva deux jours d'avance. Djélal-eddin mit le siége devant la ville de Mélazkerd le samedi 13 de dzou'lcadeh. Mais il le leva presque aussitôt, et alla assiéger la ville de Khélath, le lundi 15. Il ne cessa de lui donner l'assaut et d'attaquer vivement ses habitants. Son armée s'avança jusqu'au mur de la ville; elle perdit beaucoup de soldats. Djélal-eddin tenta un second assaut. Les habitants se défendirent courageusement, mais les soldats de Djélal-eddin leur causèrent beaucoup de dommage; ils atteignirent le mur de la ville, entrèrent dans le faubourg qui lui était contigu, et firent du butin et des captives. Lorsque les habi-

tants de Khélath virent cela, ils s'indignèrent à l'envi l'un de l'autre, s'encouragèrent mutuellement, retournèrent à la charge, combattirent les ennemis et les chassèrent de la ville. Mais beaucoup d'entre eux périrent, et l'armée kharezmienne fit prisonniers plusieurs des émirs de Khélath. Dans ce danger, le *hadjib* Ali mit pied à terre, combattit l'ennemi au premier rang, ووقف في نحر العدو, et déploya un grand courage. Après cette seconde attaque, Djélal-eddin se reposa pendant plusieurs jours. Puis il renouvela l'assaut comme le premier jour. Les habitants le combattirent jusqu'à ce qu'ils eussent repoussé son armée loin de la ville. Ils employaient tous leurs efforts dans le combat, et étaient vivement désireux d'écarter l'ennemi, à cause de ce qu'ils avaient vu, savoir la conduite des Kharezmiens, et leurs pillages dans les pays conquis. Ils combattaient en gens qui défendent leur vie, leurs femmes et leurs richesses. Djélal-eddin séjourna près de Khélath, jusqu'à ce que le froid devînt violent, et qu'il tombât de la neige. Il décampa le mardi 23 de dzou'lhidjdjeh. Outre la crainte de la neige, sa retraite eut pour cause ce qu'il apprit des dégâts exercés dans ses États par les Turcomans *Ivaniyeh*, الايوانيه.

ANNÉE 624 (1227). LES GÉORGIENS ENTRENT DANS TIFLIS ET Y METTENT LE FEU (1).

Au mois de rébi 1er, les Géorgiens entrèrent dans la ville de Tiflis. Il n'y avait pas de troupes musulmanes qui pussent s'occuper de la défendre. Car

après que Djélal-eddin fut revenu de Khélath, et qu'il eut attaqué les Ivaniyeh, il dispersa ses troupes dans les endroits chauds et abondants en pâturages, afin d'y passer l'hiver. Son armée s'était très-mal conduite envers les habitants de Tiflis, qui étaient musulmans, et les avait traités injustement. Ces malheureux écrivirent aux Géorgiens, et les mandèrent, afin de leur livrer la ville. Les Géorgiens saisirent avec empressement cette occasion favorable, que leur offrait le penchant des habitants en leur faveur et l'absence de garnison dans Tiflis. Ils se réunirent dans les villes de Cars, d'Ani et autres places fortes, et marchèrent vers Tiflis. Cette cité était privée de défenseurs, pour la raison que nous avons mentionnée, et parce que Djélal-eddin méprisait la faiblesse des Géorgiens, à cause du grand nombre d'hommes qu'il leur avait tué, et qu'il ne soupçonnait aucun mouvement de leur part (2). Ils s'emparèrent de la ville, et passèrent au fil de l'épée ceux des habitants qui avaient survécu au désastre précédent. Comme ils savaient qu'ils ne pourraient défendre Tiflis contre Djélal-eddin, ils la brûlèrent entièrement. Lorsque Djélal-eddin apprit cette nouvelle, il se mit en marche avec les troupes qui se trouvaient près de lui, afin d'atteindre les Géorgiens. Mais il n'en vit pas un seul; car ils avaient abandonné Tiflis, après l'avoir incendiée (3).

NOTES.

(1) « On lit dans Néçaï, le secrétaire, que la prise et l'in-

cendie de Tiflis par les Géorgiens eurent lieu pendant que le sultan assiégeait Khélath : que lorsqu'il reçut cette nouvelle, il revint vers la Géorgie......... Puis il marcha vers Guendjeh, et apprit que les Géorgiens avaient évacué Tiflis, après l'avoir réduite en cendres. » (Ibn-Khaldoun, fol. 290 v.)

(2) D'après Néçavi (p. 171), ce fut le fils du prince d'Arzen-Erroum, l'ancien mari de la reine de Géorgie, qui, s'étant enfui de la cour de Djélal-eddin, et étant allé retrouver les Géorgiens, les informa du petit nombre de la garnison de Tiflis.

(3) A en croire l'auteur du *Méracid-al-Ittila* (cité par M. C. d'Ohsson, *Voyage d'Abou-el-Cassim*, p. 167), ce fut seulement dans l'année qui suivit la reprise de Tiflis par les Géorgiens, que cette ville fut abandonnée et réduite en cendres.

ANNÉE 625 (1228). RÉCIT DU PILLAGE DE L'ARMÉNIE, PAR DJÉLAL-EDDIN.

Djélal-eddin Kharezm-chah arriva dans le pays de Khélath, laissa de côté cette ville, se dirigeant vers la plaine de Mouch et la montagne de Djoud, جبل جود, pilla toute cette contrée, fit captifs les enfants et les femmes, et tua les hommes, ruina les bourgades, et retourna dans ses états... Son retour fut causé par la neige, qui tomba dans le pays de Khélath, avec une abondance sans pareille, et lui fit presser sa retraite.

ANNÉE 626 (1229). RÉCIT DU SIÉGE ET DE LA PRISE DE KHÉLATH, PAR DJÉLAL-EDDIN.

Au commencement du mois de chevval, Djélal-eddin assiégea la ville de Khélath, qui appartenait

à Mélik-Achraf, et où se trouvait un *détachement de* l'armée de ce prince. Cette garnison résista, et fut aidée par les habitants de la ville, qui craignaient Djélal-Eddin, à cause de la méchanceté de sa conduite. Ils lui prodiguèrent les reproches et les injures, et montrèrent une extrême persévérance. Djélal-eddin passa tout l'hiver près de Khélath, pour continuer le siége de la ville; et dispersa une grande partie de ses troupes dans les bourgades et les villes avoisinantes, à cause de la rigueur du froid et de l'abondance de la neige. Car Khélath est une des villes où il fait le plus froid et où il tombe le plus de neige. Djélal-eddin montra une résolution, une fermeté et une persévérance, devant lesquelles l'esprit reste stupéfait. Il dressa contre Khélath un certain nombre de catapultes, et ne cessa d'attaquer la ville à coups de pierres, jusqu'à ce qu'une portion de la muraille fût rompue. Les habitants la réparèrent; mais Djélal-Eddin continua à les combattre et à les assiéger, jusqu'à la fin du mois de djomada 1er 627, et leur livra des assauts répétés. Enfin, il prit Khélath de vive force, le dimanche 28 de djomada 1er (2 avril 1230). Un des émirs la lui livra en trahison, فملكها عنوة وقهرًا وسلمها اليه بعض الامرا غدرًا.

Lorsque la ville eut été prise, les émirs qui s'y trouvaient montèrent dans la citadelle, et s'y défendirent contre Djélal-eddin (1). Ce prince passa le reste des habitants au fil de l'épée. La population

de Khélath avait été réduite à un petit nombre d'individus. Des habitants, les uns avaient abandonné Khélath par peur; d'autres en étaient sortis, chassés par la violence de la famine; d'autres, enfin, étaient morts d'inanition. Les assiégés mangèrent d'abord les moutons, ensuite les vaches, puis les buffles, الجواميس, puis les chevaux, puis les ânes, les mulets, les chiens et les chats. Nous avons même entendu raconter qu'ils donnaient la chasse aux souris et les mangeaient. Enfin, ils montrèrent un courage et une patience sans égales. Djélal-eddin ne s'empara d'aucune autre ville du territoire de Khélath. Il ruina cette place, et y commit beaucoup de meurtres. Ceux des habitants qui sauvèrent leurs jours, se réfugièrent dans les villes voisines. Les vainqueurs firent prisonniers femmes et enfants, et pillèrent les biens des habitants. Ceux-ci souffrirent des maux inouïs. Sans aucun doute, Dieu très-haut, *pour punir Djélal-eddin de sa conduite à Khélath*, ne le laissa pas survivre longtemps. Ce prince subit, de la part des musulmans et des Tâtars, les échecs que nous raconterons, s'il plaît à Dieu (2).

NOTES.

(1) « Le *naib* Izz-eddin Aïbek se fortifia dans le château; puis il demanda l'*aman* au sultan, et l'obtint. » (Ibn-Khaldoun, ms. 742-5°, t. VI, fol. 68 v.)

(2) Ibn-Alathir raconte plus loin, sous la date de l'année 627, la défaite de Djélal-eddin par le sultan Seldjoukide de Roum, Ala-Eddin-Keï-Kobad et par Al-Mélic-al-Achraf, prince de Damas, du Djezireh et d'Akhlath (cette défaite eut

lieu cinq mois après la prise d'Akhlath). Puis il ajoute : « Djélal-eddin prit la fuite avec son armée, chacun ne songeant qu'à sa sûreté. Ses soldats se dispersèrent et se débandèrent. Djélal-eddin retourna à Khélath, en emmena ceux des siens qu'il y avait laissés, retourna dans l'Azerbéidjan, et campa près de Khoï.... Al-Mélic-al-Achraf arriva à Khélath, et la trouva déserte. »

III.

EXTRAIT D'IBN-KHALDOUN.

J'ajoute ici, en guise d'appendice aux extraits précédents, quelques pages empruntées à Ibn-Khaldoun, qui lui-même n'a fait que copier, en l'abrégeant un peu, le biographe de Djélal-eddin. Malgré leur brièveté et malgré l'incertitude où ils nous laissent relativement à la vraie lecture de quelques noms propres, ces fragments ne sont pas dépourvus d'une certaine importance pour l'histoire de la Géorgie, de l'Arménie, du Chirvan et du Kiptchak.

On lit ce qui suit dans Ibn-Khaldoun, sous la date de l'année 624 = 1227 (ms. 742-4, t. V, fol. 291 v. 292 r.) :

« Lorsque Hoçam-eddin, *naïb* ou gouverneur de Khélath, eut fait une expédition dans l'Azerbéidjan, et qu'il eut emmené avec lui, à Khélath, la femme du sultan Djélal-eddin, le vizir Cherf-el-Mulc fut irrité à cause de ces actes. Il marcha de l'Arran vers le pays de *Moukan*, موقان, rassembla les Turcomans, envoya dans plusieurs directions des pré-

posés pour percevoir les impôts, et réclama le tribut dû par le Chirvan-chah, et qui se montait à cinquante mille dinars. Le prince différa de l'acquitter. Le vizir, pour le punir, fit une incursion dans ses états; mais il ne s'empara de rien, et retourna dans l'Azerbéidjan.

Peu de temps après, le vizir marcha vers le château de *Khadjin*, خاجين (1), où se trouvait Djélal-eddaulah (2), fils de la sœur d'Ivané, émir des Géorgiens. Ce prince fit la paix avec lui, moyennant une somme de vingt mille dinars (3), et la mise en liberté de sept cents prisonniers musulmans (4).

Quelques lignes plus bas, on lit que l'émir *Boghdi*, بغدى, affranchi de l'atabek Uzbeg, qui avait eu une grande part au meurtre des Kharezmiens fugitifs, commis à Tébriz en 621 (voy Ibn-Alathir, t. VI, p. 297; *Abulfedæ Annales*, t. IV, p. 320; d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. I, p. 350, et t. III, p. 14), s'était réfugié près d'Achraf, lorsque Djélal-eddin avait conquis l'Azerbéidjan. Cet émir ayant appris la défaite du vizir Cherf-el-Mulc par le *hadjib* Hoçam-Eddin, naïb d'Achraf à Khélath, s'enfuit de la Syrie dans l'Azerbéidjan, afin de relever dans cette province le pouvoir des Atabékides, ليقيم ملك الاتابكية. Sur sa route, il passa près du *hadjib*, qui se trouvait à Khoï. Celui-ci le poursuivit, mais Boghdi traversa le fleuve (Araxe), échappa ainsi au hadjib, et lorsqu'il se vit en sûreté sur l'autre rive, il adressa la parole à Hoçam-eddin, pour s'excuser de sa conduite. Boghdi entra dans le pays de Caban, قبلادم.

قبان (5), où se trouvaient des châteaux forts, dont s'étaient emparés des rebelles. Il leur envoya des messagers, pour les inviter à faire réciter la prière au nom des Atabékides, et à reconnaître pour prince le fils de Khamouch, fils d'Uzbeg. Mais le vizir Cherf-el-Mulc négocia avec lui, et le décida à se soumettre à Djélal-eddin.

NOTES.

(1) Au lieu de *Hadjin*, حاجين, que portent nos deux manuscrits d'Ibn-Khaldoun (742-4°; 742-5°, t. VI, fol. 67 r.), et de *Khahin*, خاحين, qu'on trouve dans Néçavi (p. 223), je n'hésite pas à lire خاجين, ce qui représente assez bien le nom arménien *Khatchen*. Ce nom était celui d'une forteresse, située au milieu des montagnes d'Artsakh, au sud-ouest de Guendjeh, et possédée, depuis un temps fort ancien, par une race de princes indépendants. A diverses époques, ces princes étendirent leur domination sur la plus grande partie de la province d'Artsakh, qui prit, dans le XIIe siècle, le nom de *Khatchen*. Au commencement du XVIIe siècle, la forteresse de Khatchen était au pouvoir d'un petit prince arménien, nommé *Dchalal-peg*, et qui descendait probablement, comme l'indique son nom, de notre Djélal-eddaulah. (Voyez Saint-Martin, *Mémoires*, tome I, p. 149, 152; t. II, p. 415.) Quant à Djélal-eddaulah, c'était sans doute un des trois fils de Vakhtang Sacarh, prince de Hatherk, au pays de Khatchen, et dont il a été question dans une des notes précédentes. (Voyez ci-dessus, p. 471.) Djélal-eddaulah reparaît plus d'une fois dans l'histoire de l'Arménie et de la Géorgie, durant le XIIIe siècle. (Voyez Klaproth, *Aperçu des entreprises des Mongols*, etc. p. 11, 16, 18, 21, 41 et 47; Brosset, *apud* Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, édition Firmin Didot, t. XVII, p. 456; d'Ohsson, *opus suprà laud.* t. III, p. 76, 87.)



(2) Au lieu de *Djélal-eddaulah*, Néçavi écrit *Djélal-eddin*.

(3) Néçavi : dix mille dinars hyperpères, بربرة (lisez بربرة). Sur l'hyperpère d'or, voyez M. L. de Maslarie, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. V, 1843-44, p. 120, 121.

(4) Néçavi ajoute : « dont les uns avaient été faits prisonniers depuis longtemps, et les autres, depuis peu. Parmi eux, il s'en trouvait qui avaient été pris dans leur enfance, et qui furent relâchés dans leur vieillesse, » استوسروا قديما وحديثا فكان فيهم من اسر وهو طفل واطلق وهو شيخ

(5) On peut consulter sur ce pays une des notes précédentes. (Numéro de juin, p. 505.)

LES KIFDJAKS VIENNENT RENDRE HOMMAGE AU SULTAN.

Depuis longtemps les Kifdjaks avaient de l'attachement pour la nation de ce sultan (c'est-à-dire, Djélal-eddin), et pour les membres de sa famille. Ceux-ci s'alliaient avec eux par des mariages, et surtout en épousant leurs filles, كانوا يصهرون اليهم غالبا ببناتهم (1). Pour ce motif, Djenkiz-khan les extermina et les poursuivit à outrance. Lorsque le sultan fut revenu de sa défaite près d'Ispahan (déjà, avant cet échec, la puissance des Tâtars l'épouvantait), il jugea à propos de demander du secours contre eux aux tribus du Kifdjak. Il avait dans son armée un Kifdjak nommé *Sirdjenkchi*, سيرجنكشى (ms. 742-5°, سيرجنكشى; Néçavi, سرْجنكشى). Il le députa près de ses compatriotes, afin de les inviter à s'allier avec lui, et de leur faire désirer son amitié. Ils y consentirent. Quelques-unes de leurs familles vinrent trouver Djélal-eddin en guise

d'ambassadeurs. *Kourkan,* كوركان (Néçavi, كوركا), un de leurs rois, s'embarqua sur la mer (Caspienne), avec trois cents de ses proches, et arriva près du vizir, dans le Moucan. Il y passa l'hiver. Cette saison écoulée, le sultan arriva, revêtit Kourkan d'un *khilat*, et le renvoya, après lui avoir promis de s'emparer de Derbend, qui est la même chose que la porte des portes (*Bab-al-Abvab*) (2). Bientôt après, le sultan envoya des ambassadeurs au prince de Derbend, qui était un enfant, et à son *atabek* (tuteur, régent), lequel était surnommé *Al-Açad* (le lion), et gouvernait au nom du jeune prince. L'atabek vint trouver le sultan, qui le revêtit d'un *khilat*, et lui donna des fiefs, ainsi qu'au roi, son pupille, à condition qu'ils lui livreraient Derbend. Djélal-eddin renvoya l'atabek, accompagné d'une armée et de plusieurs émirs. Lorsque ceux-ci eurent quitté le sultan, ils se saisirent de la personne d'Al-Açad, et envoyèrent des partis pour piller les environs de Derbend. Al-Açad eut recours à la ruse, et s'échappa de leurs mains; de sorte qu'il leur fut impossible de mettre leurs desseins à exécution.

NOTES.

(1) Néçavi s'exprime en termes encore plus explicites : كانت قبايل قفجاق تميل الى ذلك البيت ولاء ومحبة اذ لم يولد لهم ولد فى قديم الزمان وحديثه الا و امه من بنات ملوك قفجاق زفت اليه بالخطبة والنكاح On voit, par ce détail, que Néçavi et Ibn-Khaldoun appliquent ici aux Kifdjaks ou Co-

mans, ce que d'autres historiens nous disent des Cancalis ou Canglis, autre peuple de race turque, qui, d'après Rubruquis, faisait partie des Comans. (Voyez d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, tom. I, pag. 196, 201. Confér. d'Avezac, *Relation des Mongols ou Tartares*, par le frère Jean du Plan de Carpin. Paris, 1838, in-4°, p. 103-104.) Ce que Néçavi nous dit des mariages conclus par les sultans du Kharezm avec des princesses kifdjakes, est confirmé par l'exemple de la fameuse Turkan khatoun, surnommée *Khodavend-Djihan*, la souveraine du monde. Tacach, fils d'Il-Arslan, l'épousa, dit Néçavi, comme les rois épousent les filles de rois. فتزوج بها تكش بن ايل ارسلان زواج الملوك بنات الملوك (*Siret-Djélal-eddin*, ms. arabe 849, p. 58.)

(2) C'était le seul moyen d'ouvrir des communications par terre entre le sultan et ses nouveaux alliés. En effet, Néçavi rapporte ce qui suit : « Le susdit (c'est-à-dire Sirdjenkchi) trouva les Kifdjaks enchantés de son message, et désireux de secourir le sultan. Des tribus kifdjakes se dirigèrent promptement vers Derbend, au nombre de cinquante mille tentes. Mais il ne leur fut pas possible de passer; en conséquence, elles posèrent leur camp dans le voisinage de la ville, et Kourka s'embarqua sur la mer, etc. وبادرت الى دربند قبايل منهم فى زها خمسين الف خركاه فلم يمكن العبور فاناخوا بقربها وركب البحر كوركا (Ms. 849, p. 234, 235.)

CONQUÊTE DU DISTRICT DE GUCHTASFI (1)
PAR LE SULTAN.

Lorsque le vizir eut reçu avis du changement de dispositions du sultan à son égard, il voulut se le concilier par une sorte de service. Il se mit donc en marche à la tête de ses troupes, traversa le fleuve

Araxe, et s'empara du canton de Guchtasfi, sur le Chirvan-chah (2). Quand le sultan fut de retour dans le Moucan, il donna ce canton en fief à Djélal-eddin Sultan-chah, fils du Chirvan-chah. Il était prisonnier chez les Géorgiens, auxquels son père l'avait livré, à condition qu'ils lui feraient épouser la fille de la reine Roussoudan, fille de Tamar, بنت رسودان بنت تامار (Néçavi, 237, ملكة) الملك. Lorsque le sultan eut conquis le pays des Géorgiens, il le tira de captivité, le traita avec bienveillance, le garda près de lui, et lui donna en fief le pays de Guchtasfi. Il y avait aussi près des Géorgiens un fils du prince d'Arzen-Erroum, qui s'était fait chrétien, et à qui on avait fait épouser Roussoudan. Le sultan le tira aussi de captivité, lorsqu'il conquit la Géorgie. Mais ce prince revint dans la suite à son apostasie, retourna chez les Géorgiens, et trouva Roussoudan remariée.

NOTES.

(1) « Sur le bord de la mer Caspienne se trouve le pays de Guchtasfi. Guchtasf, fils de Lohrasf, y construisit des canaux, نهرها, dérivés des fleuves Cour et Araxe (réunis). Il bâtit aussi sur ces canaux de nombreux villages. Le pays produit du froment, du coton de bonne qualité, du riz et des fruits également bons. Les habitants ont le visage blanc, et suivent la doctrine de l'imam Chafeï. Leur langue est un pehlévi mêlé de djilani. » (*Nozhet-el-Coloub*, manuscrit de Schultz, non paginé. Cf. Dorn, *Geographica Caucasia*, p. 39.) On lit dans la traduction d'un passage du *Djihan-Numa*, relatif à l'Araxe, après sa jonction avec le Cour : « Il a son embouchure dans la mer Caspienne, vers Kuchta Séfi. » (*Nou-*

veau Journal asiatique, t. XII, p. 461.) On voit qu'il faut lire en cet endroit Guchtasfi, en un seul mot, au lieu de Kuchta-Séfi. A la page suivante, il faut également lire Kouchthasphi, au lieu de Kouchtha-Séfi.

(2) « Il l'afferma pour cette année, moyennant deux cent mille dinars hyperpères, بربرة. Quant à la description de ce pays, c'est un canton situé entre les deux fleuves Araxe et Kour; on n'y peut passer qu'avec l'aide de bateaux; il s'y trouve beaucoup d'étangs, غدران. Ses revenus proviennent des oiseaux aquatiques et des nombreux poissons que l'on y prend. On y vend fréquemment cent oies, وزة, pour un dinar. » (Néçavi, p. 236, 237.)

ARRIVÉE DU CHIRVAN-CHAH.

Lorsque le sultan Mélic-chah, fils d'Alp-Arslan, eut conquis l'Arran, il autorisa des incursions dans le Chirvan. Le roi de cette contrée, Afridoun, fils de *Firouz* (فيروز, ms. 742-5°; ms. 742-4°, فيرميرز), vint le trouver, et s'obligea à payer cent mille dinars par an. Lorsque le sultan Djélal-eddin s'empara de l'Arran, en l'année 622, il réclama ce tribut du Chirvan-chah Afridoun (طالب شروان شاه افريدون بالمال; Néçavi, p. 238, إفريدون بن فوبُمرز et فوبرز). Ce prince prétexta les conquêtes des Géorgiens (Néçavi ajoute que la plus grande partie de ses États était sortie de ses mains, comme *Chéki*, شكى et *Cabalah*, قبله), et l'épuisement du pays. Djélal lui remit la moitié du tribut. Quand Djélal-eddin reparut cette fois-ci *dans le Moucan*, le Chirvan-chah vint le visiter, lui fit présent de cinq cents chevaux, et en offrit cinquante au vizir. Celui-ci, trouvant ce

cadeau trop peu considérable, conseilla au sultan d'emprisonner le Chirvan-chah. Le sultan n'accueillit pas son conseil, renvoya le prince avec un *khilat*, et lui fit remise de vingt mille dinars sur le tribut, qui resta fixé à trente mille. Néçaï ajoute ceci : « Le Chirvan-chah me donna mille dinars, pour avoir tracé l'apostille du sultan التوقيع في ».

MARCHE DU SULTAN VERS LE PAYS DES GÉORGIENS; IL ASSIÉGE LES CHÂTEAUX DE BEHRAM.

Tandis que le sultan séjournait à Moucan, à son retour de l'Azerbéidjan, il fit partir ses troupes, sous le commandement d'Ilek-khan. Celui-ci fit une incursion dans le pays de Louri (1) et le pilla entièrement; puis il passa près du lac de بحيرة بـــنـــاج (manuscrit 742-5°, ســاح; Néçavi, بناخ; il est sans doute question du lac maintenant appelé lac de Sévan ou d'Érivan ou Deriaï-Chirin). Les Géorgiens le surprirent pendant la nuit, et tombèrent sur lui. *Arba-Thain*, اربه طايين (variantes de ce nom dans Ibn-Khaldoun et Néçavi : اربه طاين, اربه طار, اربـــه طابن et اربه طاين), disparut *au milieu de cette attaque nocturne* (2). Le sultan fut fâché de ce qui était arrivé à son armée, et décampa sur le champ. Déjà les Géorgiens s'étaient réunis contre lui (3). Son avant-garde mit la leur en déroute; plusieurs prisonniers géorgiens furent amenés au sultan. Ce prince les fit mettre à mort, marcha à la poursuite des fuyards, assiégea Louri, et somma les Géorgiens de relâcher

les prisonniers de l'affaire du lac. Ils furent remis en liberté. Djélal-eddin fut informé que Arba-Thaïn s'était enfui, dans la nuit même de l'attaque, vers l'Azerbéidjan; et, dans la suite, il le rencontra à Nakdjévan.

Le sultan marcha contre Behram le Géorgien (4), qui, quelque temps auparavant, avait fait une incursion dans les environs de Guendjeh. Il commit du dégât dans ses possessions, assiégea le château de *Sékan*, سکان, et le prit de vive force, ainsi que le château d'*Ali-Abad* (742-4° : علیابا). Puis il assiégea le château de *Kak* کاك (Gaga), et envoya le vizir assiéger....... کوارزین (Néçavi, کوارین; ms. 742-5°, کوزان). Il tint ces deux châteaux assiégés pendant trois mois, jusqu'à ce qu'ils demandassent la paix, moyennant une somme d'argent, qu'ils payèrent. Après quoi le sultan décampa, se dirigeant vers Khélath, *pour en recommencer le siége*. Il fit prendre les devants à ses bagages, par le chemin de Kakezvan (5), pendant que lui-même marchait vers Nakhdjevan. Il attaqua les Géorgiens de grand matin (près de بحنی, *Pdchni;* Néçavi, pag. 245), et leur enleva leurs bêtes de somme. Il s'arrêta ensuite pendant quelques jours, et décida les questions qui intéressaient les habitants du Khoraçan et de l'Irac, afin de pouvoir vaquer sans partage au siége de Khélath.

Peu de temps avant sa mort, et lorsqu'il marchait de Guendjeh vers Khélath, le sultan arriva au château de Pdchni (6), où se trouvait *Avak*,

اواك, fils d'*Ivané* ايوان, le Géorgien. Ce prince sortit à sa rencontre, baisa la terre, du plus loin qu'il aperçut le sultan (et rentra; Néçavi, p. 321). Puis il lui envoya des vivres.

NOTES.

(1) Ici et plus bas, les deux manuscrits portent كورن, *Couren*, et كودى, *Coudi*. Je n'ai pas hésité à lire لورى *Louri*, avec Néçavi, p. 239 et 240. Il s'agit ici de la ville de Lorhi ou Loré, dans le canton de Daschir, en géorgien *Taschiri*, le plus important des neuf cantons dont se composait la province de Koukar. Après avoir été, au XI[e] siècle, la résidence des rois pagratides de l'Albanie arménienne, appelés *Gorigéans*, elle devint la principale ville des princes Orpélians. Elle fait à présent partie du district géorgien de Bambaki, et est située au confluent de la Débéda ou Berdoudj, avec un de ses affluents. (Voyez Saint-Martin, *Mémoires*, t. I, p. 83, 84, 85, 222; Klaproth, *Aperçu, etc.* p. 11, note 5; Brosset, *Description géographique de la Géorgie*, p. 140, 141; *Nouveau Journal asiatique*, t. XIII, p. 485.)

(2) « Il marcha à pied du côté de l'Azerbéidjan, en évitant de suivre la grande route, فى غير جادة, jusqu'à ce qu'il fût arrivé aux environs de بجنى (*Pdchni*), qui est un des châteaux d'Avak, fils d'Ivané, le Géorgien. Il trouva là un troupeau de brebis, occupé à paître, tua le pasteur, chassa les brebis vers une vallée voisine, en égorgea une, la fit rôtir, et se procura ainsi des provisions de route, وتزود. Après quoi il arriva sain et sauf à Nakhdjévan. » (Néçavi, p. 241.)

(3) Néçavi ajoute (p. 239, 240) : « On reçut ensuite la nouvelle que la reine et Ivané avaient réuni des troupes, et qu'un renfort de Lekz, d'Alains et de Souanes, السون, leur était arrivé. Ils se virent au nombre de quarante mille ou davantage. »

(4) Ce Bahram, ou, selon l'orthographe arménienne,

Vahram, était prince de Chamk'hor ou Chamkour, ville située dans l'ancienne province d'Oudie, à l'occident de Kour, et à une petite distance au nord-ouest de Guendjeh. (Voyez Saint-Martin, t. I, p. 90; Klaproth, *Aperçu, etc.* p. 11, note 2; Édrici, *Géographie,* traduction française, t. II, p. 320, 323, 331. Dans ces endroits, il faut lire *Chemkour,* شمكور, au lieu de *Semkoun,* سمكون; *Nouveau Journal asiatique,* t. XIII, p. 487.) Bahram ou Vahram est souvent mentionné dans l'histoire d'Arménie, durant la première moitié du XIIIe siècle. (Voyez Avdall, *opus suprà laudatum,* t. II, p. 235; Brosset, *apud* Lebeau, édition déjà citée, t. XVII, p. 451, 452, 454, 455, 460; Klaproth, *opus suprà laudatum,* p. 11, 12, 19.)

(5) J'ai adopté la leçon *Kakezvan,* قاقزوان, que m'offrait un passage de Néçavi (p. 245), de préférence à *Kakervan,* قاقروان, que j'ai trouvé dans Ibn-Khaldoun et dans un autre endroit de Néçavi (*dicto loco*). En effet, la forme *Kakezvan* nous représente assez exactement le nom arménien *Gaghzovan* ou *Gaghzvan,* dont les Turcs ont fait *Kaghezman,* قاغزمان, et qui désigne une forteresse ancienne, située dans le pays de Gapéghéan, au nord de l'Araxe. (Saint-Martin, t. I, p. 110; t. II, p. 415.)

(6) Ici et plus haut, j'ai cru devoir lire ainsi بجنى, *Bedjni*; au lieu de تحنى et de بحمس, que portent les manuscrits de Néçavi et d'Ibn-Khaldoun. On reconnaît sous ce nom l'orthographe arabe du mot arménien *Pdchni,* indiqué par Étienne Orpélian, dans la longue énumération des conquêtes accomplies, sous le règne de Thamar, par les deux frères Zakharé et Ivané. (Voyez les Mémoires sur l'Arménie, t. II, p. 101.) Il est fait mention du fort Pdchni, dès l'année 629 de notre ère, sous le patriarchat d'Ésdras (*Mémoires, ibidem,* p. 456). Cette place était le siége d'un archevêché. (Saint-Martin, *ibid.* p. 458.) Puisque Pdchni fit partie des conquêtes d'Ivané, il n'est pas étonnant de voir cette forteresse entre les mains de son fils Avak.

(La fin à un prochain numéro.)

ANTAR EN PERSE,

OU LES CHAMELLES AÇÂFÎR;

EXTRAIT DU ROMAN D'ANTAR,

Traduit de l'arabe par Gustave DUGAT.

(Suite et fin.)

Le Patrice, champion des adorateurs de la Croix, se présenta, dès le matin, dans la lice, appelant les cavaliers au combat. Le roi Kesra sortit pour être témoin des événements. Les guerriers apparurent et s'élancèrent contre le Patrice, qui fondit sur eux et les terrassa : depuis l'aurore jusqu'au moment où le Soleil revêtit son manteau jaune, il ne cessa de triompher, et il rentra couvert d'honneur et de gloire.

Le lendemain matin, il reparut dans l'arène devant le peuple et les cavaliers. Bahrâm, fils de Djerhem, chef des Daïlémites, sortit contre lui : c'était un guerrier ardent comme le feu enflammé, combattant avec toutes armes, lances et cimeterres; il était la cuirasse et la colonne de Kesra, et le chef des seigneurs de son empire par la force et la bravoure. Si, jusqu'à ce jour, il était resté en arrière du combat, c'est qu'il avait été retenu sous

les étendards, et que chaque fois qu'il avait eu l'intention d'entrer dans la lice, Kesra l'en avait empêché, redoutant pour lui l'attaque de l'adorateur de la Croix. Ce jour-ci, il était sorti sans l'ordre de Kesra, le cœur enflammé d'ardeur; monté sur un cheval vigoureux, couvert d'une cuirasse à dorure éclatante; un cimeterre tranchant pendait à son côté; dans sa main était une lance flexible et sous sa cuisse quatre dards.

Il s'élança au galop contre le Patrice, et ils combattirent tous les deux sous la poussière jusqu'au milieu du jour. Le Patrice, reconnaissant dans son adversaire un cavalier prudent, expérimenté dans la rencontre des braves, le pressa vivement dans l'arène : il craignait que le jour ne finît avant qu'il eût atteint la victoire, objet de ses désirs, et qu'il ne descendît de l'élévation glorieuse à laquelle il était déjà monté. La kantaria avec laquelle il combattait était dépointée; mais, lorsqu'il vit qu'il avait affaire à un guerrier vigoureux et brave, il tira de l'arçon de sa selle une pointe semblable à la tête d'un serpent, et, l'ajustant au bout de sa lance, il chargea Bahrâm avec une grande impétuosité; il voulait à la fois jeter la crainte dans son cœur et lui apprendre que jusque-là il avait fait mépris de lui. En voyant la kantaria dirigée sur lui, Bahrâm tira son cimeterre, et, avant que la lance l'eût atteint, il la frappa et la coupa en morceaux. Le Patrice jeta le tronçon inutile, resté dans sa main, et le remplaçant par son sabre, fit appel à toute son énergie. Ils combattirent

ainsi avec le cimeterre, jusqu'à ce que leurs mains et leurs poignets fussent engourdis. La nation daïlémite se félicitait de son chef; elle espérait qu'il vaincrait le cavalier des Grecs, et chasserait les soucis du cœur du roi. Les deux cavaliers avaient disparu sous la poussière, le combat dura jusqu'à la fin du jour; alors ils se séparèrent : leurs bras étaient fatigués de frapper.

Kesra fit venir Bahrâm devant lui, le complimenta, et, lui donnant une robe d'honneur, l'interrogea sur son adversaire et sur ce qu'il avait remarqué en lui dans ce jour de combat.

« O roi, lui répondit Bahrâm, par la flamme du Feu, son pareil ne se rencontre pas parmi les cavaliers; je n'en ai pas vu de tel dans toute ma vie, et s'il n'était pas l'unique de son temps, le seul de notre époque, il n'eût pas tenu devant moi, et résisté à mon cimeterre et à ma lance. Au reste, dans mon combat d'aujourd'hui, je n'ai voulu que l'éprouver et chercher la voie par où je pourrais faire descendre la mort sur lui; mais demain je lui lancerai un de ces dards, et mettrai fin à sa fortune et au concours que lui prête le destin; j'éloignerai ainsi de vous tout tourment et toute inquiétude. » — Kesra lui dit : « Que le Feu te bénisse et que ses étincelles pénètrent dans tes yeux ! » — Le roi retourna à son palais, ayant à son côté Bahrâm, joyeux de ses exploits et de ses prouesses.

Le Patrice revint auprès de ses compagnons et leur dit : « S'il n'eût resté encore des jours à sa vie,

il n'aurait pas tenu devant moi. Du reste, par la vérité du Messie et de saint Jean-Baptiste, si j'avais voulu sa mort, je l'aurais tué; mais je ne cherchais qu'à l'humilier et à le faire prisonnier. — O Épée du Messie, lui dirent les prêtres et les religieux, nous passerons cette nuit autour de toi, récitant l'Évangile, prosternés devant les figures et les saintes images, et nous demanderons au Messie, Jésus, fils de Marie, qu'il te fasse triompher du guerrier de Daïlem. » Ils passèrent ainsi la nuit dans l'impiété et dans l'erreur (nous n'adorons, nous, que le possesseur de la gloire [1]); et ils restèrent entre la crainte et l'espérance jusqu'à ce que l'obscurité eût déchiré son voile et qu'apparût la lumière du matin.

Kesra revint alors dans la lice entouré de ses cavaliers. Les deux guerriers, l'adorateur du Feu et l'adorateur de la Croix, s'avancèrent, impatient chacun, de voir son adversaire [2] et de le combattre

[1] Cette opinion des musulmans sur les chrétiens ne s'est pas modifiée par la suite des temps; je puis en citer un exemple récent que j'ai relaté dans un article inséré dans la Revue algérienne (septembre 1847, p. 251), à l'occasion d'une visite que je fis avec mon ami le R. P. Abd-el-Ahhed Ossanna, à Mohhamed es-Sakkal, caïd de Tlemcen, pendant son séjour à Paris.

Le caïd avait visité l'église de la Madeleine, et je lui demandai ce qui avait le plus frappé son attention. « C'est, me répondit-il, une église grande, magnifique; mais pourquoi a-t-on mis sur les murs ces peintures, ces tableaux, ces statues avec des ailes? C'est sans doute pour les adorer; mais alors les chrétiens sont des idolâtres! » Puis, après un moment de silence : « Les musulmans seuls sont fidèles à Dieu, » ajouta-t-il.

[2] وما منهم مَن يصدّق ان يرى صاحبه, littér. : « Et non

au sabre et à la lance. Lorsque les lignes se furent formées, et les braves placés à leur rang, les deux guerriers s'élancèrent en galopant et combattirent sous la poussière, la plus grande partie du jour. Les messagers de la Mort se mêlaient parmi eux, au milieu du croisement des dards et des javelots. Le cœur des combattants fondait de la violence et du feu de leur colère : l'obscurité seule leur fit abandonner le lieu du combat.

Le lendemain, dès que brilla l'aurore, ils reparurent dans l'arène meurtrière : et, tenant chacun d'eux dans sa main une massue, ils se chargèrent comme des lions; leur rugissement ressemblait au grondement du tonnerre. Ce qui alors se passa entre eux aurait fait blanchir les cheveux des enfants au berceau; et ils ne cessèrent de combattre, en avançant et en reculant, que lorsque le jour eut disparu : chacun d'eux avait tué le cheval de son adversaire; leurs bras et leurs épaules étaient engourdis; ils se retirèrent du combat excédés de fatigue.

Le narrateur dit : Les choses se passaient ainsi; et le roi Kesra, plein d'angoisse, se sentait le cœur oppressé, son royaume s'avilissait à ses yeux; il était persuadé que si son champion succombait dans l'arène, aucun Persan n'oserait plus se présenter pour combattre avec le Patrice. Sous l'impression violente de ces événements et de ces pensées, il

parmi eux quelqu'un qui crût qu'il verrait son adversaire; » c'est-à-dire que chacun était si impatient, qu'il croyait ne voir jamais son adversaire assez tôt pour combattre avec lui.



dépêcha vers le temple du Dieu, pour ordonner aux prêtres de circuler autour du Feu, de l'adorer et de lui jeter des troncs d'aloès : ce qu'ils firent en se prosternant devant le Feu et lui demandant la victoire pour Kesra (action impie envers le possesseur des empires : nous n'adorons, nous, que le Dieu unique et nous lui sommes fidèles). Quant au Patrice, les prêtres et les religieux passèrent la nuit à lire l'Évangile autour de lui et à le mettre sous la protection des croix.

Au point du jour, les cavaliers sortirent, et le roi Kesra s'avança : les deux cavaliers se préparaient à s'élancer dans l'arène, lorsque tout à coup le roi Moundhir apparut avec sa troupe, précédé du brave lion, du guerrier terrible, Abou'l-Fouaris Antar, et suivi de cent nobles cavaliers arabes, tous armés de longues lances, de cimeterres tranc ants, et qui, montés sur des chevaux de race, s'avançaient pareils à des aigles au milieu de la poussière qui les enveloppait. Quand ils furent proche et que les yeux purent les distinguer, Amr, fils de Néfila, et Moubédân les reconnurent et vinrent à leur rencontre avec une troupe d'officiers; la foule occupée à les regarder ne faisait plus attention au combat de l'arène. Les deux troupes s'étant rencontrées, se saluèrent de part et d'autre; et Amr et Moubédân revinrent, ayant à leur côté le roi Moundhir et les cavaliers qui l'accompagnaient. Antar marchait devant eux comme un léopard irrité : Moubédân les entretenait des exploits du Patrice contre les guerriers

persans et de son combat avec Bahrâm. En entendant ce discours, Antar, se tourna vers Moubédân et lui dit : « O respectable seigneur, soyez garant pour moi auprès du roi Juste, bon et magnanime, dont la renommée de générosité est répandue au loin [1],

[1] On sait que le roi Kesra Anouchirwan était célèbre par sa justice, sa générosité et la bienveillance avec laquelle il écoutait les plaintes de ses sujets. Asmaï rapporte l'anecdote suivante que je traduis d'un des manuscrits du roman d'Antar, n° 1521 ancien fonds, t. I, fol. 588, 589.

Le roi Kesra étant assis sur son trône, on lui présenta une lettre; il la prit pendant que ses chambellans et les princes de son empire se tenaient debout devant lui; il l'ouvrit et vit ces quatre lignes, sur la première desquelles on lisait : « Apprends, ô roi, que la nécessité et l'espérance m'ont arrêté à ta porte. » Sur la seconde : « Apprends, ô roi, que la misère et les privations qui atteignent un homme le forcent à mendier. » Sur la troisième : « Apprends, ô roi, que le retour dans mon pays, sans avoir accompli mon affaire, fera la joie de mes ennemis. » Sur la quatrième : « Apprends, ô roi, que si tu me réponds *oui*, ce sera un gain pour moi, si tu me réponds *non*, ce sera encore un gain.

Kesra prit de l'encre et écrivit sous chacune de ces lignes : « Apprends, ô étranger, que je te délivrerai de la nécessité et réaliserai ton espérance. — Apprends que la misère et les privations qui obligent à mendier, je les ferai cesser chez ceux qui en souffrent. — Apprends que ton retour vers ton pays sans avoir accompli ton affaire, et qui ferait la joie de tes ennemis, serait un mal pour moi; car celui qui se serait adressé à moi s'en irait frustré. — Quant à *oui* نعم, il n'y a pas de générosité نعمة comme la mienne; quant à *non*, je ne connais pas ce mot. »

Il fit ensuite appeler l'étranger qui lui avait écrit cette lettre, et se montrant plein de bontés pour lui, le fit asseoir à ses côtés et lui dit : « Que désires-tu ? Quelle est l'affaire qui t'a conduit vers moi? » L'étranger se plaignit de sa pauvreté et de sa nombreuse famille. « Je comprends ta situation, répondit Kesra; quel est ton pays, où sont tes enfants et ta famille ? — Je suis de Koufa, » répondit l'étranger; et en songeant à sa misère et à sa famille, ses joues s'inon-

que j'attaquerai le guerrier de la Grèce, le guerrier de Daïlem, tous les cavaliers turcs et persans, et que je les disperserai comme le loup disperse les moutons. » Moubédân sourit en entendant ce discours, et reconnut à ces paroles que c'était Antar. « Et si, dit-il, tu ne tiens pas cette promesse et si tu ne tues pas le champion des adorateurs de la Croix? — Traînez-moi par les pieds, lui répondit Antar, jusqu'au temple du Feu, et faites de ma chair un sacrifice dans le lieu de vos adorations, et que toute lèvre, toute langue maudisse les Benou-Abs jusqu'à la fin des temps. » Moubédân sourit; il comprit qu'Antar était un guerrier redoutable, et capable de faire ce qu'il disait.

La foule se forma en ligne; les braves se rangèrent en ordre et l'on vit briller les cuirasses, les cimeterres et les cottes de mailles, dont l'or étincelait sous l'éclat et la lumière du soleil. La première troupe devant laquelle Moundhir et sa suite passèrent fut la *Moudabbadja*[1], aux habits de soie de couleurs variées, à la tête parée de turbans panachés, aux épaules couvertes de manteaux ornés de perles :

daient de larmes. Le roi, ayant entendu ses paroles, lui donna des présents sur ses richesses particulières, une robe d'honneur et des chevaux. Il écrivit ensuite de sa main un ordre qui nommait l'étranger gouverneur de son pays, il l'exempta de payer le tribut et mit un homme à sa disposition pour son service.

L'étranger partit en faisant à Dieu des prières en reconnaissance des bienfaits du roi Kesra.

[1] المُدبجة, « aux vêtements d'étoffe de soie rayée d'or appelée ديباج. »

puis la troupe *Assâouïra*[1], aux bracelets d'or rouge, incrustés de perles, de pierres précieuses et d'hyacinthe jaune; enfin la troupe *Moutaouâdja*[2], aux couronnes ornées d'hyacinthe et de corail. Là Moundhir et ses cavaliers mirent pied à terre par respect pour le roi Kesra Anouchirwan, souverain de tous les pays à cette époque, et pénétrèrent au milieu des officiers, des grands, des satrapes et des vizirs. Antar était stupéfait de ce qu'il voyait, et marchait à côté de Moundhir. Les guerriers arabes l'entouraient, et les troupes persanes, étonnées de la grandeur de sa stature et de sa figure effrayante, fixaient leurs regards sur lui. Ils ne cessèrent de marcher ainsi, et la foule ne cessa de les regarder, jusqu'à leur arrivée devant Kesra.

Moundhir alors s'avança vers le roi, le salua, lui rendit ses devoirs et pria pour l'éternité et la prospérité de son empire. Les cavaliers arabes firent comme lui. Antar se conformant aux règles de la politesse, s'inclina vers la terre en s'agenouillant; puis, levant la tête et faisant des vœux pour le roi, il lui dit: « Que Dieu rende glorieux votre empire, ô roi, vivez longtemps dans l'élévation, et tant que dureront le soleil éclatant et la nuit obscure; car vous êtes la Câba de la générosité et le soleil des Arabes et des Persans. » Le roi Kesra examinait avec curiosité

[1] الاساوِرة, « ainsi appelée parce qu'elle portait des bracelets اساور. »

[2] المتوّجة, « qui était ornée de couronnes تيجان, pl. de تاج. »

la stature d'Antar, la longueur et la largeur de son corps et écoutait attentivement son discours. Il interrogea ensuite Moubédân à son sujet, et il était frappé d'étonnement. « C'est le guerrier, ô roi, lui dit Moubédân, qui a tué votre satrape Khosrouân et détruit son armée; je l'ai fait venir ici afin qu'il tranche la vie du Patrice, et délivre votre cœur de l'angoisse. Je vous garantis, ô roi, qu'il le combattra lui et ses cavaliers et qu'il les anéantira tous dans l'arène. — S'il fait cela, dit Kesra, nous lui pardonnerons sa faute et nous lui prodiguerons des présents : invitez ces cavaliers au repos jusqu'à demain; donnez-leur en abondance de la boisson et des aliments, et promettez-leur des faveurs et des bienfaits. » Il appela ensuite auprès de lui le roi Moundhir, le fit approcher de sa personne et lui donna une robe d'honneur en lui disant : « O Moundhir, dès le principe la faute est venue de nous, et celui qui a soulevé notre cœur contre vous par astuce, a trouvé la punition de son insolence; le Feu l'a fait périr devant vous. » Ces paroles comblèrent Moundhir de joie, et il fit des vœux pour l'éternité de l'empire de Kesra.

Asmaï rapporte que Moubédân voulut ensuite faire dresser des tentes pour les cavaliers de Moundhir et les engager à se reposer et à prendre de la nourriture. « Non, non, dit Antar, par la vérité de celui qui noircit les ténèbres et fait descendre la pluie des nuages, je ne prendrai chez vous ni nourriture, ni repos, ni sommeil, que je n'aie at-

taqué ce guerrier valeureux et lui aie fait boire la coupe de la mort; car il a tourmenté le cœur de ce roi puissant. » Et il monta à cheval, couvert de son armure de guerre.

Moubédân rapporta à Kesra les paroles d'Antar, et le roi s'avança avec sa suite, pour être témoin du combat. Moubédân appela le Patrice et lui dit : « Sache, ô cavalier redoutable, que nous t'avons fatigué ces jours-ci, et que le roi; de son côté, a éprouvé de l'anxiété en venant assister chaque jour aux combats de l'arène : il avait déjà résolu d'envoyer chercher dans le Khoraçân un cavalier pour te combattre; car ceux qui sont sortis contre toi sont tous des gouverneurs, des satrapes, des lieutenants, et il n'y en a aucun qui se distingue par la bravoure, excepté ce Bahrâm qui a combattu trois jours avec toi; le roi a déjà reconnu son infériorité à ton égard, et il n'a pas voulu que son honneur fût avili parmi les guerriers, car il est possesseur de vastes pays : il ne veut pas non plus que ta mort suive celle de Bahrâm, car il t'a placé sur le tapis de sa justice, t'a donné sa protection et a étendu sur toi sa bonté et ses bienfaits; si tu avais tué Bahrâm, la nation de Daïlem se fût soulevée contre toi, et le malheur, la vengeance, les coups de javelots seraient descendus sur ta tête. Les Daïlémites se seraient révoltés contre Kesra et n'auraient pas écouté ses observations; car ce sont des gens grossiers, vindicatifs et généralement méchants et obstinés. D'autre part, le lieutenant du roi Kesra sur les Arabes est arrivé auprès

de lui, amenant pour te combattre un cavalier qui a déjà annoncé qu'il ferait éprouver à tes compagnons le même sort qu'à toi, et qui a dit que le soleil ne disparaîtrait pas qu'il n'eût tué chacun de vous : fortifie donc ton courage, et combats-le à cheval dans la plaine. Si tu triomphes de lui devant ces braves, tu retourneras auprès de ton maître, avec toutes tes richesses, et tu pourras te glorifier au-dessus de tous les princes; car il ne sortira plus contre toi que ce seul cavalier; et Kesra, dans la perfection de son esprit et de ses lumières, voit de mauvais œil qu'un seul guerrier ait à combattre tous ses cavaliers. »

Le Patrice, entendant ces paroles, fut ravi de joie : « O vizir et père illustre, dit-il, ce que vous m'avez dit ne me tourmente pas; je ne me préoccupe pas du nombre des guerriers, qu'ils soient persans ou arabes; mais je prodigue et voue ma personne à l'obéissance du Messie et de saint Jean-Baptiste; mes efforts n'ont qu'un but, éloigner l'humiliation de la religion de la Croix. Et puisque le roi veut faire combattre contre moi dans l'arène ce dernier cavalier, je fixerai sur lui et sur moi les regards des guerriers; je le revêtirai avec son sang d'une robe de pourpre, et sa mort laissera pour moi dans l'esprit des cavaliers un souvenir de crainte et d'honneur; le combat sérieux ne ressemble pas au combat simulé. » Moubédân lui répondit : « Que les hommes de ta religion soient témoins de tes paroles, afin que si cette affaire a pour toi un mauvais résultat, et si tu bois

la coupe de la mort, Kesra soit à l'abri de tout blâme et de tout ennui. » Le Patrice fit appeler les prêtres auprès de Moubédân pour les rendre témoins de ce qui venait d'être dit.

Le narrateur rapporte qu'Antar était debout, écoutant, regardant, et le cœur dévoré d'impatience. « Prépare-toi au combat, dit-il au Patrice, allons, à l'attaque ! » Le Patrice lâcha la bride de son cheval et mit sa lance en arrêt. Antar fondit sur lui comme le lion dévorant, et, en galopant, il récitait ces vers :

> C'est aujourd'hui que je ferai triompher le roi Moundhir, et que je montrerai à Kesra ma force et ma puissance.
>
> Je briserai la colonne de la Grèce et l'anéantirai dans le monde, et, de mon cimeterre, je trancherai la tête de Bathramouth.
>
> Si tu es Bathramouth, toi, les hommes m'appellent Antar, moi[1] :
>
> La nuit est ma couleur, le jour ma nature, le soleil mes actions sans tache.
>
> Tu verras aujourd'hui la réalisation de mes paroles, sache que je suis l'unique du siècle[2].

Le Patrice s'élança sur lui, brandissant dans sa main une kantaria semblable au mât d'un navire,

[1] Au mot عنترة, *Antara*, on lit dans le *Camous* ce qui suit : العنترة السلوك فى الشدايد والشجاعة فى الحرب وعنترة ابن معوية عبسى — عَنْتَرَهُ بالرمح طَعَنَهُ « Antara, c'est la bravoure dans le combat, l'action de marcher à travers les calamités : Antara, fils de Mâouïa l'Absien. عَنْتَرَهُ بالرمح, c'est-à-dire طَعَنَهُ ; il l'a pointé avec la lance.

[2] Ces vers sont sur le mètre *kamel*, « parfait. »



et dont la pointe était pareille au dard du scorpion. Les deux guerriers s'élancèrent comme deux chameaux, se heurtèrent comme deux montagnes; le choc de ces deux braves stupéfia tous les cavaliers. La structure d'Antar était des plus étonnantes; il était noir comme les ténèbres et ses yeux rouges comme la cornaline[1]. Bathramouth avait le corps long et large, le cou ramassé, les cheveux blonds; ses yeux bleus jouaient dans leurs orbites comme du vif argent. Après avoir combattu un moment sous la poussière, le Patrice remarqua qu'Antar était d'une vigueur de corps irrésistible[2], et que chaque fois ce guerrier avait l'avantage et la victoire sur lui. «Voici, dit-il, le moment de montrer son courage et sa bravoure,» et, passant près de lui en poussant un cri, il le pointa avec fureur de sa lance. Antar para adroitement le coup, et, frappant avec habileté et vigueur la lance de Bathramouth, la partagea en deux morceaux : puis, ayant attendu qu'il repassât près de

[1] Voici le portrait d'Antar au moment de sa naissance, tel qu'il est tracé par l'auteur dans le manuscrit n° sup. 1683 [illegible] fol. 110, 111.

«Il était noir et basané comme l'éléphant, il [illegible] le nez épaté, les orbites larges, la figure refrognée, les cheveux crépus, le coin des lèvres pendant, l'angle de l'œil chassieux, les os solides, les pieds longs; on eût dit un fragment de nuage; ses oreilles étaient grandes, ses prunelles lançaient des étincelles de feu, il avait les flancs robustes; de l'ensemble de sa personne il ressemblait à son père Cheddâd, qui se réjouit en le voyant, et lui donna le nom d'Antar.

[2] فراه فى الحرب ثقيل العيار, litt. «Il le vit dans le combat, lourd de calibre».

lui, il lui asséna entre les deux épaules un coup du talon de sa lance qui le frappa de terreur et l'ébranla sur sa selle; puis poussant un cri formidable pour l'épouvanter, il dédaigna de le poursuivre, et attendit qu'il eût terminé sa course dans l'arène, et que, revenu de son effroi, il eût repris courage.

Les cavaliers étaient émerveillés des actions d'Antar, et le roi Moundhir se réjouissait, persuadé que, s'il avait voulu tuer le Patrice, il l'aurait pu; mais qu'il avait voulu l'épargner : de son côté, Kesra était ravi d'étonnement; il reconnut qu'Antar était le brave des braves, et qu'il n'y en avait pas dans son époque de semblable à lui. Antar, par ses exploits, s'approchait de son cœur. « Par la flamme du Feu, dit Kesra, voilà une bravoure qui mérite d'être mentionnée aussi longtemps que le soleil et la lune dureront. » Et il s'avança pour être témoin des choses terribles et merveilleuses qui allaient se passer entre ces deux braves, et assister à un combat dont, de sa vie, il n'avait vu le pareil parmi les guerriers.

Le narrateur continue : Lorsque Bahrâm, chef des Daïlémites, vit les prouesses d'Antar, il en fut jaloux; il l'avait haï du moment qu'à cause de lui il n'avait pu combattre le Patrice, et les feux de sa colère s'étaient enflammés; il l'avait haï aussi à cause de la mort de son frère Khosrouân qu'Antar avait tué, et à cause de ses exploits mémorables contre son armée; enfin, il avait vu comment il s'était approché du cœur de Kesra; son inquiétude et son tourment s'étaient accrus, et l'excès de sa jalousie lui

ôtant tout sentiment, il résolut de tuer le Patrice ainsi qu'Antar, afin de se réserver pour lui seul la renommée; et, dans sa ruse perfide, il attendit de les voir tous deux aux prises dans le combat se présentant les coupes de la mort sur la pointe de leurs lances effilées. Le Patrice se tenait en garde contre Antar, après ce qu'il avait vu de lui et de sa mâle vigueur dans le combat, et il circulait autour de lui, faisant durer le combat et cherchant par cette manœuvre à le fatiguer, afin d'atteindre ainsi le but de ses désirs : il ne savait pas qu'Antar était le cavalier des bédouins et des citadins : leur combat d'attaque et de défense, de manœuvres sérieuses ou simulées dura jusqu'au milieu du jour.

La foule commençait à s'inquiéter de cette longue attente, lorsque les deux cavaliers prenant le large dans l'arène, comme reculent les béliers lorsqu'ils veulent se frapper de leurs cornes, s'élancèrent l'un contre l'autre et deux pointes meurtrières de lances se dressèrent entre eux. A cette vue, Bahrâm, profitant de la préoccupation d'Antar, le chargea avec la promptitude du destin jusqu'à ce qu'il fût près de lui, et brandissantt un javelot, il le lui lança en s'écriant : « Attrape. »

Le narrateur rapporte qu'Antar était engagé avec son adversaire dans le moment le plus violent du combat; ses yeux se mouvaient à droite et à gauche, et il regardait par précaution les troupes et les braves, car il était étranger et entouré d'ennemis qui n'étaient pas de sa nation. Chargé par le cavalier daï-

lémite, Antar ne comprit son intention que lorsqu'il le vit près de lui : il se tint en éveil. Bahrâm lança le trait; la prunelle d'Antar s'agitait dans ses yeux, et saisissant en l'air le javelot avec ce que Dieu lui avait donné d'adresse et de force, il se tourna vers le Patrice stupéfait, et lui enfonça le javelot dans la poitrine; le trait sortit brillant à travers les vertèbres. Puis Antar se retournant aussitôt vers Bahrâm : « Arrête, lui cria-t-il, je vais te faire voir ce que sera ta trahison, ô le plus vil des hommes ! »

L'acte de Bahrâm envers Antar avait affecté douloureusement Kesra, qui frappa ses mains l'une contre l'autre en soupirant, craignant qu'Antar n'eût été tué; mais lorsqu'il vit ce qu'avait fait Antar, le sentiment du malheur qu'il avait redouté disparut de son cœur, et, transporté de joie, il s'écria : « Bravo, ô lion noir! » et tournant son visage vers le temple du Feu, il se prosterna. Puis, voyant Antar qui, après avoir tué le Patrice, s'élançait sur Bahrâm comme un feu enflammé : « Hola! hé! s'écria-t-il, éloignez-le de Bahrâm, il va lui faire boire les coupes de la vengeance, promettez-lui de notre part richesses et faveurs. »

Les chefs et les émirs s'empressèrent de courir en criant vers Bahrâm, chef de Daïlem, et éloignèrent de lui Antar, qu'ils entouraient d'honneur et de respect; ils le firent avancer vers Kesra, qui l'accueillit en le félicitant, le revêtit d'une robe impériale, et lui fit présent de cinq chevaux arabes, tous har-

nachés avec des selles d'or rouge incrustées de perles et de pierreries. Se tournant ensuite vers Moubédan: « Livrez-lui toutes les richesses apportées par le Patrice, esclaves, chevaux, pierres précieuses, bijoux royaux, litières et palanquins, et entourez-le de considération. Demain, vous nous le présenterez dans l'Iwan, afin que nous le comblions de bienfaits. »

Antar se tournant vers les compagnons du Patrice leur dit : « S'il y a parmi vous quelqu'un qui désire combattre et pointer de la lance, qu'il apparaisse dans l'arène. — Non, non, ô cavalier du temps, répondirent les prêtres; par le Messie et la vraie religion, nous n'avons jamais de la vie, ni des lèvres, ni de la langue parlé de combattre. » Et ils s'en retournèrent, gagnant à la hâte le désert, et ne croyant pas à leur salut.

Asmaï dit : Kesra rentra dans l'Iwan et chargea Moubédân de s'occuper de tout ce qui concernait Antar, auquel il fit donner un magnifique logement, ainsi qu'à Moundhir et à ses compagnons; et on leur servit toutes sortes de mets et de la viande grasse de mouton. Moundhir se félicitait de voir que les exploits d'Antar avaient élevé la puissance des Arabes au-dessus de celle des Persans; le repas fini, Moubédân se leva, et, faisant ouvrir les coffres qui renfermaient les richesses de César, les présenta toutes à Antar qui, stupéfait à la vue de tant d'or, de perles et de pierreries, s'écria : « Où sont tes yeux, ô Abla, pour voir tous les biens et toutes les richesses qui viennent d'échoir à ton cousin; par Dieu,

non, il n'y a dans les trésors du roi Zohayr, pas même un grain de ces richesses-là. » Et après avoir regardé les esclaves grecques et les chevaux des Iles de la mer, sa joie redoubla, et il se félicita du résultat de son voyage. Il baisa la poitrine et les mains de Moubédân et fit des vœux pour lui en le remerciant. « Par Dieu, ô mon maître, lui dit-il, je ne dois toutes ces faveurs qu'à vous et à votre bienveillance, c'est vous qui êtes l'auteur de tout cela. — O intrépide cavalier, nous ne nous contenterons pas de ces minces richesses, qui ne sont pas de nous, mais du roi César, et que tu as gagnées avec ton sabre et la pointe de ta lance; tu verras bientôt quels présents tu recevras du roi Kesra Anouchirwan. » Ensuite, il donna des ordres à ses serviteurs, qui disposèrent pour Antar un appartement convenable : ils rangèrent les vases et aiguières, apportèrent un vin vieux et limpide et avancèrent auprès d'Antar, du roi Moundhir, et de ses nobles compagnons, des tables chargées de mets variés, salutaires au corps, et de toutes sortes de viandes de moutons, de poulets, d'oies rôties; la plupart de ces mets étaient préparés avec du miel, du sucre et des pistaches pelées.

Antar était surpris de tout ce qu'il voyait. Moubédân venait de partir et les avait laissés seuls dans leur demeure. « O roi, dit Antar à Moundhir, ces mets variés, les rois en mangent-ils tous les jours, ou bien est-ce une douceur qu'ils se donnent à des époques fixes chaque année; car je ne vois pas

parmi ces viandes de la chair de chameau; et ces comestibles-ci ne sont bons que pour des enfants. » Cette observation fit sourire Moundhir, qui lui dit : « Que dis-tu là, ô Abou'l-Fouaris, laisse-là les habitudes propres au temps de l'Ignorance[1], aux

[1] الزمان الجاهلية. Le temps de l'ignorance. Époque du paganisme chez les Arabes avant la venue de Mahomet. On trouve le le passage suivant dans la première des lettres si intéressantes que M. Fresnel a publiées sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme (p. 13) :

« Antara des cavaliers était païen, et Alhaçan, fils de Hâni, musulman; eh bien! Antara fut retenu dans les bornes du devoir par son honneur, et Alhaçan, fils de Hâni, ne fut point retenu par sa religion. Antara dit dans ses vers : « Et je ferme les yeux quand la « femme de mon voisin vient à paraître, jusqu'à ce que sa tente dé- « robe à mes regards la femme de mon voisin * ». Tandis que Hâçan, fils de Hâni, a dit au sein de l'islamisme : « La jeunesse fut la mon- « ture de mon effronterie; elle embellit à mes yeux les bamboches « et les farces. Ce fut elle qui me poussa à entrer de nuit, quand « tout le monde se livrait au sommeil, chez une femme dont le mari « était absent. »

Ce contraste ne suffirait pas pour se faire une idée juste des mœurs relatives du paganisme et de l'islamisme. M. Fresnel l'a démontré dans ses notes, p. 14 et 15; mais il reconnaît que, sous le rapport moral, les Arabes païens avaient une très-grande supériorité sur les musulmans de la Péninsule. En considérant l'état actuel des musulmans de l'Arabie, en voyant leur nullité politique et littéraire, on se demande si ce sont là les descendants de ces hommes du temps de l'*ignorance*, si grands, si nobles, si admirablement doués pour la poésie. De même qu'Antar, le fils de l'esclave noire Zébiba, vint au monde pour abaisser l'orgueil des Arabes païens,

* وأغضّ طرفى ما بدت لى جارتى حتّى تُوارى جارتى ماواها

Ce vers fait partie d'un poëme très-remarquable, composé par Antar, et dont M. de Slane a donné la traduction. (Voir Journal asiatique, mai 1838, vers 19.)

habitants du désert et à ceux qui boivent le jour et la nuit le lait des chamelles, modèle-toi sur les mœurs des habitants des villes; car tu es aujourd'hui sous la protection de ce roi illustre en puissance, éminent en gloire et dont le pouvoir s'étend dans toutes les contrées. »

Antar entendant ces paroles eut honte et il mangea des mets servis devant lui, jusqu'à ce qu'il fût rassasié; quand la nourriture eut été consommée, on servit des vases de vin vieux, les coupes circulèrent et ils passèrent ainsi dans la joie plusieurs heures de la nuit. Les esclaves grecques faisaient passer au milieu d'eux les coupes; elles étaient vêtues de robes de diverses couleurs, et ressemblaient à de pleines lunes qui se lèvent. Elles avaient appris qu'Antar était leur maître, et elles s'approchaient de lui pour le servir, circulaient autour de lui quand il se levait et s'asseyait; mais Antar ne se tournait jamais vers elles; l'amour d'Abla était seul dans son cœur!

Le roi Moundhir lui dit, et déjà le vin jouait dans son esprit et les coupes troublaient son cœur: « Pourquoi ne te divertis-tu pas avec tes esclaves, et ne jouis-tu pas de ton élévation et de ta gloire? Rêves-tu un rang plus élevé, et vois-tu dans ton pays quelque chose de mieux que cette nuit magnifique?

de même on souhaiterait qu'un autre Antar apparût dans ces déserts, aujourd'hui image du néant, pour relever ce peuple de son abaissement, le ranimer par son souffle guerrier, et lui donner l'empreinte de son génie poétique et de son sublime caractère.

Éloigne de toi la préoccupation et le souvenir de tes demeures et de tes tentes; laisse là les tristes pensées et prends de ton temps ce qui est bon; car tu es aujourd'hui monté au rang des rois, et si les seigneurs de ta tribu te voyaient en ce moment, ils envieraient ton sort. »

Antar entendant ces paroles poussa un douloureux soupir, et les larmes coulèrent sur ses joues au souvenir de sa patrie. « Par votre vie, ô mon maître, dit-il, ces faveurs n'ont à mes yeux ni valeur, ni prix; car mon cœur et ma pensée sont dans un autre pays que celui-ci, et vous, vous savez que la patrie a la meilleure place dans les cœurs, surtout celle où l'homme a une amie; éloigné d'elle, il attend que son fantôme vienne le visiter dans le sommeil, ou que la brise de son pays souffle vers lui. » Les larmes d'Antar s'accroissant de son état d'ivresse, et son cœur débordant des sentiments qu'il renfermait en lui, il récita ces vers :

La fraîcheur de la brise matinale du Hidjaz, lorsqu'elle m'arrive avec son air d'arome,

Est plus délicieuse pour moi que les perles, les richesses et l'or rassemblés sous ma main;

Et l'empire de Kesra ne me tente point, lorsque, de mes yeux s'est enfuie l'image de ma bien-aimée[1].

Le narrateur continue : Moundhir, ayant entendu ces vers, comprit combien était violent l'amour d'Antar pour Abla et que sa passion ne pouvait augmenter; il changea de conversation. Ils passèrent ainsi leur

[1] Ces vers sont sur le mètre *ouafer*, « abondant. »

temps jusqu'à ce que la nuit fût en partie écoulée, et que le sultan du sommeil les eût vaincus; ils se couchèrent pour donner du repos à leur corps, et et ils dormirent jusqu'à ce que le matin apparût avec son sourire[1]. Alors Moubédân entra chez eux, entouré d'une troupe d'esclaves, et s'informa de leur état et de la manière dont ils avaient passé la nuit. «Montez à cheval, leur dit-il, pour saluer le roi, et profitez de l'occasion; il est lui-même à cheval et part pour la chasse; il a ordonné à ses serviteurs de lui préparer un repas pour son retour, et tout le monde s'assemble pour se présenter à lui. — Quant à moi, dit Antar, après avoir loué et remercié Moubédân, mon seul désir est de retourner dans mon pays avec les chamelles Açâfîr, et j'aurai ainsi obtenu ce que j'attends du grand roi : je reverrai ma famille et ma tribu et serai réuni à ma cousine et à mes parents. — Lorsque tu seras en présence de Kesra, lui répondit Moubédân, quoi que ce soit que tu désires, il te l'accordera.»

Antar sourit à ces paroles, et le remercia de sa bonté et de sa sollicitude; le roi Moundhir tranquillisa aussi le cœur du guerrier en lui disant : «Réjouis-toi d'avoir obtenu ce que tu désirais, les chamelles et les chameaux; tu ne retourneras à tes tentes que précédé des chamelles Açâfîr chargées de richesses et de cadeaux précieux.» Et faisant signe de la main à Moubédân, il monta aussitôt à cheval

[1] Déjà l'aurore au visage riant...... (J. B. Rousseau).

lui et ses cavaliers, et ils partirent le c... con rt. Ils rencontrèrent Kesra qui s'avançait, ayai vant de lui des chiens, des faucons et d proie : arrivés auprès du roi, ils mirei et se présentèrent devant lui. Antar ... le roi, voulut baiser son pied, mais a ...pêcha et lui donna sa main à b ... ionna à ses officiers de lui amener un de ses m... rs coursiers; Antar le monta, et Kesra le fit mett à son côté en marchant; il l'interrogeait sur son logement, sur sa nuit et sur le désir qu'il avait de revoir sa famille et sa tribu; il lui parlait avec beaucoup de familiarité, et Antar faisait des vœux pour l'éternité de son existence.

Le narrateur dit : Ils ne cessèrent d'avancer dans le désert jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés vers le lieu de la chasse. C'était un parc où personne n'entrait, excepté Kesra et ceux qu'il honorait. Des gardiens veillaient à ce que personne n'y pénétrât; il était peuplé de toutes sortes d'animaux. A leur approche, les bêtes fauves, les gazelles s'enfuirent, et les oiseaux s'envolèrent de toutes parts; les cavaliers les poussaient, cherchant à les devancer avec leurs chevaux, et parcouraient les lieux en tous sens, faisant la chasse. et s'empressant à l'envi de trouver l'occasion de prendre du gibier et de se divertir de l'ennui. Lorsque Antar vit ce mouvement, il lança son cheval au milieu des cavaliers, et se mit à poursuivre parmi les bêtes sauvages un onagre qu'il poussait avec ardeur devant lui; mais pendant qu'il ga-

loppait ainsi, joyeux et content, voici qu'un cavalier s'élança sur lui, avec la rapidité du vautour, et le poursuivit comme fait l'oiseau de proie à l'égard de faibles oiseaux; et sans lui adresser la parole jusqu'à ce qu'il fût près de lui, il lui asséna d'un bras vigoureux, et avec un lourd bâton ferré, un coup entre les deux épaules qui l'ébranla sur sa selle et faillit le terrasser. « Prends cela, ô chien du Hidjaz, lui cria-t-il, et s'il te reste un souffle de vie, allons, combattons; car il faut absolument, ô le plus vil des noirs, que je te tue comme tu as tué mon frère Khosrouân. » Ce cavalier, c'était Bahrâm, le chef de Daïlem, dont nous avons dit la haine qui s'était allumée dans son cœur et la rancune qu'il avait contre Antar, fils de Cheddâd. Le roi Kesra lui avait défendu d'attaquer Antar, et recommandé de se tenir loin de ses coups et de se rappeler sa bravoure. Mais cet avertissement de Kesra n'avait fait qu'accroître le dépit et la douleur de Bahrâm, qui, s'adressant à ses amis, leur avait dit : « Si cet homme s'en va sain et sauf vers ses tentes, avec ces richesses et ces esclaves, il ne restera plus à aucun de nous, ni valeur, ni pouvoir; et moi, de désespoir, je me brûlerai dans les temples du Feu. » Depuis il ne cessa d'épier des yeux Antar, fils de Cheddâd; son cœur était ulcéré à cause de lui, et il cherchait à chaque instant l'occasion d'assouvir par la ruse sa haine toujours croissante, jusqu'à ce qu'enfin il parvint ce jour-là à s'isoler avec lui à la chasse.

Après le coup qu'il avait porté à Antar, il crut l'avoir tué ; mais il ne savait pas qu'Antar était un brave dont la valeur rendait toute ruse inutile. Lorsque Bahrâm l'eut frappé, ô Messieurs[1], et qu'il le vit ferme sur son coursier, il tira son sabre et s'élança sur lui. Antar avait été étourdi du coup, car il avait été rude ; et il retint son cheval afin de reprendre ses sens ; alors il reconnut son adversaire et le vit qui s'élançait sur lui : Antar à son tour bondit sur lui, en rugissant comme le lion et sentant s'accroître sa fureur. « Par Dieu, s'écria-t-il, que ton espoir soit frustré, ô chien, ô traître, ô le plus vil des mages et des adorateurs du Feu ! » Et il le pointa dans la poitrine et le renversa du dos de son cheval ; la mort descendit sur Bahrâm.

Lorsque les Daïlémites virent leur chef dans cet état, ils s'avancèrent de tous côtés sur Antar, en poussant des cris confus, et le chargèrent de toutes parts avec leurs lances et leurs sabres tranchants. Antar se prépara à repousser leur attaque ; il voulait éviter l'effusion du sang, par respect pour le roi Kesra ; mais quand il vit que la mort était sur lui imminente, il s'apprêta à prodiguer au milieu d'eux les coups de sabre et à tuer quiconque d'entre eux s'approcherait de lui ; alors Kesra s'avança avec ses officiers et ses lieutenants qui, faisant briller leurs

[1] يا سادة, « ô messieurs ! » Les *Anatirah*, c'est-à-dire les Arabes qui gagnent leur vie à raconter le roman d'Antar dans les cafés d'Orient, interrompent quelquefois leur récit et s'adressent à leurs auditeurs, en leur disant : « ô messieurs ! »

cimeterres, poussèrent des cris contre les Daïlémites. Antar, à l'arrivée de Kesra, avait cessé de frapper et se tenait debout dans l'arène; les Daïlémites, de leur côté, voyant Kesra s'avancer avec sa nombreuse suite cessèrent leur attaque contre Antar : «O roi, s'écriaient-ils, ce Bédouin a jeté sur nous le malheur, il a tué notre chef; il faut absolument qu'il périsse par nos mains. — Vous mentez, ô vils Daïlémites, leur dit Moubédân; votre chef est un ignorant, un grossier, et il s'est conduit indignement envers cet étranger, qu'il aurait dû par convenance exalter et honorer; si Antar l'a tué, il n'a pas manqué à la droiture, il a été juste à son égard.» Kesra appela Antar, et lui demanda ce qui lui était arrivé; Antar le lui raconta; Kesra le crut; car il connaissait l'extravagance de Bahrâm et de ses compagnons, et il ordonna aux généraux et aux officiers de les faire avancer dix par dix pour leur faire trancher la tête. Lorsque Antar entendit cet ordre, il mit pied à terre auprès du roi, baisa son étrier et lui demanda le pardon de ses ennemis. «Pardonnez-leur, ô roi, lui dit-il; le pardon dans un pareil moment est plus convenable à un homme comme vous, ô roi, protégé de Dieu : je baise votre main généreuse pour que vous excusiez leur faute. Quant à moi, je ne veux que retourner dans mon pays; car j'ai atteint l'objet de mes désirs, et je ne souhaite rien de plus, après mon départ, si ce n'est que chacun dise du bien de moi.» Kesra, étonné de la générosité d'Antar, accéda à sa demande et à ses vœux.

Ce feu s'éteignit, et Kesra revint de la chasse à la fin du jour.

Asmaï dit : Le lendemain Kesra se rendit dans un jardin placé derrière l'Iwan, planté d'arbres fruitiers de tous les pays et où s'élevait un pavillon soutenu par des colonnes, et dont le faîte aérien atteignait les nuages. Les serviteurs l'avaient meublé et décoré d'une manière merveilleuse. Kesra y entra entouré de ses officiers, des notables de l'empire, de Moundhir et d'Antar, et ils s'assirent tous dans ce lieu de réception. Le roi Kesra mit Antar à son côté, à l'exclusion de sa famille et de ses proches, et dès qu'ils furent installés, les serviteurs s'avancèrent apportant de la nourriture, et le repas commença. Le roi Kesra servait Antar à profusion, s'entretenant de préférence avec lui qu'avec les princes persans. On apporta ensuite un vin plus fin, plus délicat que la brise et qui rendait la santé à tout corps malade : les prêtres l'avaient préparé et fait vieillir pour la réconfortation des âmes [1], l'avaient préservé de la variation des saisons et maintenu limpide et clair dans les tonneaux.

Les assistants se livrèrent à la joie, excepté l'émir Antar, qui était comme un homme renfermé dans une prison, ou qui dort, quoique éveillé; il était absent de ses tentes et de son pays, et songeant toujours à Abla, sa passion et son inquiétude ne faisaient que s'accroître. Le roi Kesra s'entretenait familièrement avec lui, l'interrogeait sur son pays,

[1] « Et vinum lætificet cor hominis. » (Ps. David, CII, v. 15.)

sur le motif de son voyage; Antar lui racontait ce qui s'était passé entre lui et son oncle, et lui révélait sa préoccupation et son souci, en mêlant toujours le nom d'Abla dans son discours, et faisant apparaître ainsi tout ce qu'il y avait d'amour pour elle dans son cœur. Kesra s'étonnait d'une telle passion et compâtissait à ses maux. « O Abou'l-Fouaris, lui dit-il, choisis ce que tu veux et demande-nous ce qui te plaît. Peut-être te récompenserons-nous de quelques-unes de tes prouesses; allons, délie ta langue, comme tu lâchais dans l'arène la bride de ton cheval. — O roi, dit Antar, certes le destin a été généreux de me faire arriver vers vous, trésor de justice et de bonté; l'esclave délie sa langue, il parle, il demande ce qui doit l'enrichir au-dessus de tous. Lorsque je serai de retour dans ma famille, je la comblerai de vos bienfaits; j'épouserai la fille de mon oncle, grâces à l'élévation de votre puissance. Je voudrais donner à Abla une fête nuptiale dont elle s'enorgueillît au-dessus de tout le monde, et qui répandît sa renommée en Égypte, en Syrie et dans l'Irâk; et comme avant de m'unir à elle il faut que je lui fasse un présent, je désire cette couronne[1] pour la mettre sur son front, et pour qu'elle lui serve d'ornement la nuit de ses noces; peut-être, ô mon maître, en faisant cette demande, je manque aux convenances; mais votre longanimité couvrira l'ignorance qui est naturelle au temps de l'Ignorance des Arabes. »

[1] Quand on parle, dans le roman d'Antar, de Kesra Anouchirwan,

Kesra : « O ar, la vérité du soleil éclatant illante, toujours demandes l'importance. » Et envoya un de ses offici rs, a il parla en langue persane : l'officier s'absenta un i it et revint ensuite avec quatre esclaves qui t une *koubba*[1] en argent et en or, au-dessus de l uelle était un faucon d'or rouge, et à son côté un paon de fine pierrerie, dont les yeux étaient d'hyacinthe rouge, les pattes d'émeraude verte, et qui valait le royaume de César.

Lorsqu'on approcha la *koubba* devant Kesra, le roi se tournant vers Antar lui dit : « Prends cette *koubba* pour la fille de ton oncle, afin qu'elle s'y asseye, lorsqu'elle ira d'un lieu à un autre, prends cette couronne pour qu'elle la porte lorsqu'on la mariera avec toi, et qu'ainsi elle se glorifie sur toutes les

on ajoute souvent, après son nom, صاحب التاج والايوان, « possesseur de la couronne et de l'iwan. »

« Kesra donnait ses audiences solennelles dans un vaste salon (*iwan*), où était sa couronne. Cette couronne, qui avait la forme d'un grand boisseau, était couverte d'émeraudes, de perles, de rubis enchâssés dans de l'or et de l'argent. Elle était suspendue au sommet de la voûte de l'appartement par une chaîne d'or, parce que son poids était trop considérable pour qu'un homme pût la porter. On la tenait habituellement voilée d'une étoffe précieuse. Le trône était placé immédiatement au-dessous. Lorsque Kesra s'était assis sur son trône et avait introduit sa tête dans la couronne, on levait le voile qui la cachait, et le monarque apparaissait alors avec tant d'éclat, que ceux qui voyaient pour la première fois ce spectacle imposant tombaient à genoux. » (*Essai sur l'histoire des Arabes*, par M. C. de Perceval, t. I, p. 147).

[1] قبة, *koubba*, « dôme, dais, espèce de palanquin. »

femmes, prends aussi ce bandeau de pierreries », et Kesra les lui remit. Il envoya chercher ensuite un autre ornement appelé *nakch el-beiyàa*[1], sur lequel étaient brodées en or toutes sortes d'oiseaux ; il en envoya chercher également un autre appelé *nossf-eddounîa*[2], il donna le tout à Antar en y ajoutant

[1] نقش البيعة, *nakch el-béiyàa*, « ornement d'inauguration, d'investiture. »

[2] نصف الدنيا, *nossf eddounía*, « hémisphère. » Dans un des manuscrits du roman d'Antar, cet objet est désigné sous le nom de صيوان, *Ssiwan*, qui signifie « une tente ». M. Quatremère, dans son Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte (t. I, 2[e] partie, p. 29 note), explique ainsi صيوان : « Le mot صيوان, comme il est facile de le voir, n'est autre chose que le terme persan سايه بان ou سايبان, qui signifie « une tente », et qui, en passant dans un autre idiome, a subi le changement assez commun du س en ص. C'est ainsi que le mot persan سرد « froid », adopté par les Arabes, a pris chez eux la forme صَرْد ». Dans cette note, dont je ne donne ici qu'un extrait, le roman d'Antar est un des ouvrages cités par l'illustre savant, pour préciser la signification du mot صيوان. Voici sur cette tente quelques détails que donne le manuscrit n° 1683, t. I, fol. 423, 424 : « Elle appartenait d'abord à Cheddâd, fils d'Ad ; elle arriva ensuite à Pharaon et passa après aux mains de Nemrod, fils de Kanàan. Elle parvint de roi en roi jusqu'à César qui, payant annuellement un tribut à Kesra Anouchirwan, lui apporta parmi ses présents cette tente, صيوان. Kesra la fit dresser dans la terre de Médâïn, dont, à cause de sa grandeur, elle tenait la moitié (d'où vraisemblablement le nom d'hémisphère). Kesra admirait cete tente, ainsi que les vizirs et les satrapes qui se trouvaient chez lui ; car elle était entrelacée d'argent et d'or rouge, d'émeraudes vertes et de perles grosses et rondes. Sur cette tente était façonné tout ce que Dieu a créé, villes, villages, arbres, oiseaux, terres, sources, fleuves : lorsque quelqu'un la regardait, il était en admiration devant la quantité de personnages, de signes, de peintures, d'instruments qu'elle représentait. Kesra en la voyant en eut une telle joie,

un *moursala*[1], un *bourhma*[2] et des bracelets d'or en perles et en pierreries pour les bras et pour les jambes. « Cherche, dit-il à Antar, si tu as dans le cœur quelque autre désir. » Alors Antar baisa la terre plusieurs fois, ébahi de la générosité du roi de Perse. « O mon maître, lui dit-il, la langue est trop faible pour vous remercier de tous les bienfaits dont vous me gratifiez. L'esclave ne désire plus rien que le retour dans sa patrie. »

Kesra se tournant vers Moubédân lui dit : « Chargez-vous de son affaire, et envoyez-le dans sa famille, d'ici à trois jours ; ne le laissez pas partir qu'il ne soit venu dans ce lieu pour recevoir nos adieux, et nous promettre qu'il viendra nous visiter chaque année, qu'il ne nous oubliera pas et ne sera pas avare de ses saluts. — J'entends et j'obéis, » répondit Moubédân.

Le narrateur dit : Lorsque les envieux d'Antar virent quelles richesses lui étaient échues, il n'y en eut aucun parmi eux qui ne sentit son cœur éclater de dépit. Auprès du roi se trouvait le lutteur de l'empire, appelé Roustam[3], fort courageux et l'un

qu'il ordonna qu'on la plaçât dans ses trésors et qu'il déchargea César du tribut pendant dix ans. »

[1] مُرْسَلة, *moursala*, « collier qui descend sur la poitrine. »

[2] بُغْما, *bourhma*, « espèce de collier ; » ce mot vient du turc بوغمق, « étrangler. » Aujourd'hui en Orient les paysans portent un collier en argent ou en or, au milieu duquel sont attachés différents objets précieux ; ce collier s'appelle aussi *bourhma*.

[3] Roustam paraît être une personnification des temps héroïques

des hommes les plus robustes parmi les Persans. Il avait combattu contre tous les lutteurs du pays et triomphé de tous les guerriers, il possédait des serviteurs, des esclaves, de riches troupeaux, des champs et autres richesses qui lui avaient été données en présents. Kesra lui avait fait auprès de sa personne l'existence la plus tranquille et la plus douce et lui donnait tout ce qu'il désirait. C'est à Roustam que s'adressèrent les envieux d'Antar, après s'être concertés, et ils cherchèrent à l'exciter contre lui, dans l'espoir qu'il lui ferait boire la coupe de la vengeance; ils ne cessèrent d'animer ainsi le lutteur de l'empire et accrurent à un tel point sa passion et son envie qu'il bondit comme un lion; il entra chez Kesra sans permission, baisa la terre, lui rendit ses devoirs et pria pour lui et pour l'éternité et le bonheur de son empire.

Kesra l'accueillit en lui disant : « Famille et aisance à l'unique du temps, à l'habile du moment, dis ce que tu désires, explique ton affaire, ô Roustam. — O mon maître, dit-il, si j'avais à vos yeux une valeur et un rang élevés, vous n'auriez pas mis au-dessus de moi un esclave des esclaves bédouins

des Persans, des Mèdes et des Scythes. Il naquit sous le règne de Manucheher, après l'année 1299 avant J. C. et mourut sous celui de Gustasp, après l'année 625 avant notre ère; son existence comprend donc six cent quatre ans. C'était le seigneur du Séjestan, et il étendit sa domination sur le Zaboulistan et Kaboul; mais le cercle de ses actions comprend une grande partie de l'Asie entre l'Indus, les mers Indienne et Caspienne. (*The Dabistan or school of manners*. A. Troyer, t. I, p. 57).

et vous ne l'auriez pas reçu au nombre de vos familiers, et moi, l'habile de votre trône privé, vous n'avez pas relevé ma tête et ne m'avez pas compté parmi les hommes; quelles grandes qualités avez-vous donc remarquées en cet esclave, pour que vous l'ayez ainsi comblé de faveurs et de richesses? »

Antar était là, écoutant et regardant; mais il ne comprenait pas ce que disait Roustam, qui parlait avec Kesra en langue daïlémite. Roustam termina ainsi son discours: « O roi, laissez-le se lever et lutter à l'instant contre moi, en présence de ces seigneurs; vous serez notre témoin; sinon, j'éparpillerai sa cervelle avec cette massue; car je ne le laisserai pas retourner vers ces détrousseurs d'Arabes avec ces richesses et cet or. — Roustam, lui dit Kesra, écoute-moi, ne t'expose pas à une affaire de ce genre, ta jalousie jetterait ton âme dans le malheur; passe ton temps chez moi dans la joie et le repos; car cet homme n'est pas comme ceux que tu as rencontrés; c'est un lion audacieux; écoute-moi, traite-le en compagnon et en ami, sinon tu éprouveras de lui ce qui sera au-dessus de tes forces. » En entendant ces paroles, les feux de la colère de Roustam s'enflammèrent, et il s'écria en jurant: « Par la vérité de l'éclat du soleil, lorsqu'il brille, et de la noirceur de la nuit, lorsqu'elle s'obscurcit, je ne reviendrai pas prendre chez vous de la nourriture et je n'obéirai pas à votre parole, que je n'aie lutté avec celui que vous appelez un lion audacieux; vous verrez lequel de nous a les bras les plus vigou-

reux, donne les coups les plus rudes, est le plus solide à la lutte.»

Kesra se tourna vers Antar, qui était assis, et lui dit : «Comprends-tu ce qu'il dit, ô Abou'l-Fouaris? — Non, par Dieu, ô mon maître, répondit Antar, je ne comprends pas ce qu'il dit, et son discours ne m'a rien appris; seulement, je vois qu'il a un grand corps et une tête comme celle d'un chameau; et que veut-il dire par ses paroles, ô mon maître, expliquez-le moi complétement, afin que je le comprenne et que je connaisse ses intentions; je ne ferai que ce qu'il désirera. — Apprends, ô Antar, lui dit Kesra, qu'il n'est venu ici dans ce moment que pour demander à lutter avec toi et essayer sa force contre la tienne. — O roi, lui dit Antar, est-ce qu'il est de vos amis? — Oui, dit Kesra, et j'ai cherché à le dissuader de son projet; mais il ne veut pas m'écouter. — O mon maître, par Dieu, je ne désire pas de lui nuire, et ma main ne veut pas s'allonger vers lui; mon cœur ne me permet pas de lui faire du mal, au moment où vous me comblez de bienfaits et de faveurs que je ne puis vous rendre; ce que je dis ce n'est ni par peur, ni par impuissance; mais je crains que les Arabes ne s'entretiennent de moi en mal et qu'ils ne disent : « Antar, fils de Cheddâd, s'est présenté devant Kesra, a mangé à sa « table, a reçu de lui des présents, et il a tué un de « ses guerriers en sa présence.» Kesra fut frappé d'étonnement à ce discours d'Antar, et lui dit : «O Abou'l-Fouaris, te semble-t-il, si tu luttes avec lui,

que tu le tueras? — Oui, ô mon maître; car vous savez que la lutte est un genre de combat qui aime surtout les convenances et l'équité. Or, si l'un des lutteurs voit son adversaire peser plus fortement sur lui, il n'est pas douteux qu'il ne se débatte d'entre ses mains, et s'il voit qu'il a le désavantage, il insulte son adversaire et alors celui-ci se met en colère et le tue. »

Kesra, entendant ces paroles d'Antar, murmura entre ses dents et s'adressant à Roustam : « Écoute-moi, dit-il, et ne t'expose pas avec cet homme, ne lui demande pas ton malheur; car il a dit que cela serait ainsi. — O roi, dit Roustam, il faut absolument que je le combatte. — Ote tes vêtements, lui dit Kesra en colère, et prépare-toi, je lui demanderai de lutter avec toi; je lui abandonne ton sang; il te tuera et la calamité descendra sur toi. » Roustam se dépouilla de ses vêtements, et ses épaules apparurent solides comme des rochers et ses bras tordus comme des colonnes. Kesra se tourna vers Antar et lui dit : « Abou'l-Fouaris, lutte avec lui et s'il se montre insensé à ton égard, tue-le, et ne crains rien de lui, tu es innocenté de son sang. »

Alors Antar se leva et marcha vers lui. Roustam se courba comme un pont; la colère l'avait rendu comme le feu atisé : ayant fait signe à Antar de s'approcher, celui-ci s'élança à l'instant contre lui; Roustam voulut se jeter sur son adversaire; mais Antar se pencha vers lui, s'attacha à son corps et l'étreignit. Roustam s'aperçut, dès ce moment, qu'An-

tar était un homme puissant, un lion terrible; il voulut le repousser loin de lui; mais il le sentit immobile comme une montagne, invariable comme le destin; il se repentit alors, mais inutilement, de s'être exposé aux coups de ce brave redoutable. Antar le souleva en l'air, devant lui, par la force de ses bras, et Roustam se trouva ainsi accroché dans ses mains comme le passereau dans les griffes de la buse vorace; l'émir Antar ne voulait que le déposer doucement à terre, sans lui faire du mal; mais lorsque Roustam vit ce qui était descendu sur lui, et l'humiliation qu'il éprouvait en présence du roi et de sa suite, il se mit à se débattre des mains et des pieds, et à chercher par force à se sauver de son étreinte; mais ce fut en vain; alors, serrant sa main, il frappa Antar d'un coup de poing sur la conque de l'oreille, voulant lui arracher la prunelle des yeux.

A la vue de cette action, Antar fut saisi d'une violente colère; furieux, il regarde Roustam et le jetant à terre, il lui brise les os, et fait entrer la longueur de son corps dans sa largeur. Roustam mourut sur-le-champ, et ses serviteurs le transportèrent dans sa demeure.

Antar s'avança vers Kesra, baisa la terre et pria pour lui : «O roi, dit-il, que votre tête vive longtemps! — Comment as-tu trouvé ton adversaire, lui dit Kesra? — O mon maître, par la vérité de votre générosité pour moi, je ne le portais dans mes mains que pour venir le déposer devant vous, sans lui

faire du mal; mais il a enfreint les règles de la convenance et de la justice; il n'y avait d'autre réponse à lui faire que de le tuer. — Je voulais l'empêcher d'en venir aux mains avec toi, dit Kesra, mais il n'a pas voulu; sans doute que le moment de sa mort était arrivé. »

Asmaï raconte qu'ils revinrent ensuite à leurs premiers divertissements, et se livrèrent à la joie et au plaisir; les coupes de vin circulaient et ils éloignèrent d'eux les soucis et les tristes pensées jusqu'à la fin du jour. Tout le monde s'étant retiré, il ne resta que Kesra et ses amis. Moundhir fit alors signe à Antar et se leva faisant des vœux pour Kesra; ils se retirèrent précédés des esclaves, et se rendirent à leur habitation[1].....

[1] La visite d'Antar aux temples du Feu est racontée dans le manuscrit n° 1683, t. I, fol. 420, 421. Voici la traduction de ce passage: « .... Moundhir et Antar passèrent ensuite cette nuit dans la joie et le repos, jusqu'à ce que Dieu eût amené le matin et fait briller sa lumière. Moubédân arriva et les attendit jusqu'à ce que sortît l'impétueux Antar; il le salua et lui demanda comment il avait passé la nuit; Antar le remercia de son gracieux accueil; il monta à cheval avec Moundhir et Moubédân et ils partirent, se dirigeant vers le palais du roi Kesra Anouchirwan. Antar se tourna vers Moubédân et lui dit: « Vous m'avez déjà comblé de faveurs telles que la langue ne « peut les énumérer; mais je désire que vous me fassiez visiter les « temples du Feu, afin que je sois témoin des cérémonies, que je re« garde les flammes, me réjouisse de les voir brûler, et que j'apprenne « la manière dont les serviteurs remplissent leur office; je pourrai « ainsi, de retour dans mon pays, raconter à ma tribu ce que j'aurai « vu. — O Abou'l-Fouaris, répondit Moubédân, je ne puis te con« duire dans les temples du Feu; car tu les regarderais avec un œil « défavorable; mais si ton intention de les visiter est exempte de cu« riosité, je t'y introduirai. — O mon maître, répondit Antar, par

Lorsque les trois jours furent écoulés, Antar demanda à Kesra la permission de partir et de retourner dans son pays. Le roi Moundhir avait aussi fait connaître à Kesra la violence des désirs d'Antar, et combien il trouvait longue son absence de sa famille

la vérité du seigneur de l'illustre Zamzam, je n'y entrerai qu'avec « un cœur pur, car je sais que le feu existe par la puissance du Dieu « très-haut et que Dieu l'a créé pour faire cuire notre nourriture. » A ces paroles, Moubédân se mit à rire; il prit Antar avec lui et ils se dirigèrent vers le grand temple; Moubédân fit entrer Antar, qui vit des hommes nus et debout, portant chacun un *toabban* تُبَّان (caleçon court), et se tenant debout près des portes du Feu; quelques-uns un peu éloignés avaient dans leurs mains des pelles en fer avec lesquelles ils remuaient le Feu de tous côtés; ils parlaient dans la langue des mages. Leur grand prêtre murmurait des mots et secouait la tête; il était assis sur un siége de peau noire, pendant que le Feu brûlait devant lui avec le combustible qui sert à l'entretenir et il se prosternait devant lui. (Vous et moi, nous n'adorons que le Dieu qui doit être adoré.) Lorsque Moubédân l'eut salué, se fut incliné vers le Feu, avec les guerriers qui l'accompagnaient, et que leurs prosternations furent terminées, Moubédân se tourna vers Antar, le vainqueur des braves, et lui dit: « O Antar, professe la religion du « Feu, et elle te fera vaincre tes perfides ennemis. » Antar se mit à rire. « O mon maître, dit-il, nous ne pouvons pas avoir chez nous « un Feu comme celui-ci, une fumée et des étincelles aussi considé- « rables; car vous allumez votre Feu avec des troncs de bois d'aloès « et de *nadd* نَدّ mêlés au parfum, et il en sort des étincelles, et il « s'en élève une flamme qui répand une odeur plus suave que le musc. « Quant à nous, bédouins, nous n'allumons le Feu, dans notre pays, « qu'avec de la crotte de chameau, de bœuf, et des racines d'arbre, « et il s'en élève une fumée qui bouche le cerveau et aveugle la vue. » En entendant ces paroles, Moubédân éclata de rire et fut persuadé qu'Antar n'abandonnerait pas l'adoration des idoles pour celle du Feu. Ils sortirent ensuite, et Antar, en aspirant le parfum de musc et d'ambre qui s'exhalait des temples du Feu, se souvint de l'haleine d'Abla, et ses tourments s'accrurent en se voyant loin d'elle. »

et de sa tribu. Kesra lui accorda l'autorisation de se mettre en voyage et lui fit de nombreux présents.

Le quatrième jour arrivé, les serviteurs firent sortir les coffres qui renfermaient les richesses, firent avancer les mulets et les chameaux, et le chargement et le départ s'effectuèrent. Antar partit, gagnant la terre de Charabba[1] et les tentes de ses amis : le roi Moundhir était à son côté : ils traversèrent ensemble les déserts, causant, récitant des vers et s'entretenant de leurs souvenirs, jusqu'à leur entrée dans Hîra. Leur arrivée fut un jour de fête; sur leurs têtes flottaient des étendards, des drapeaux et des bannières noires. Les Arabes étaient stupéfaits des innombrables richesses qu'ils voyaient. Moundhir fit descendre Antar dans son palais, le logea dans un appartement digne d'un guerrier tel que lui, et lui fit préparer un splendide festin. Antar resta chez lui trois jours, comblé d'honneurs et de témoignages de considération; le quatrième jour, il demanda à partir; car la prolongation du séjour lui était devenue insupportable.

Le roi Moundhir ordonna qu'on lui amenât mille chamelles Açâfîr, cinq cents chameaux chargés de présents de l'Iraq et cinquante chevaux de main, choisis parmi les plus vigoureux et tous harnachés; il lui fit présent de cent esclaves femelles et de cent

[1] Un canton appelé la terre de *Charabba*, situé, je crois, entre les parallèles de Yathrib et de la Mekke, était le principal centre d'habitation des enfants d'Abs et de Dhobyân. (*Histoire des Arabes*, par M. C. de Perceval, t. II, p. 409).

esclaves mâles, forts et robustes, ayant pour chef un nommé Abou'l-mont Houmam. Antar résolut alors de partir et de voyager avec rapidité. « O Abou'l-Fouaris, lui dit Moundhir, ne veux-tu pas une troupe pour te protéger et t'accompagner jusqu'à ta tribu. — O mon maître, que dites-vous? Un homme comme moi a-t-il besoin de protecteur, et craint-il le nombre des ennemis? Par Dieu, ô roi, quand même les montagnes s'avanceraient vers moi sous la figure d'hommes, je les attaquerais sans y faire attention. »

Il remercia ensuite Moundhir, lui rendit ses devoirs, heureux de son départ et de se mettre enfin en route. Le roi l'embrassa en lui faisant ses adieux, et lui offrit de l'accompagner; mais Antar ne le voulut point. Il partit, traversant les plaines et les collines. Les esclaves poussaient devant lui les chevaux, les chamelles Açâfir et les chameaux chargés de richesses. Il était plein de joie du succès de son expédition, et de la puissance qu'il avait obtenue sur ses vils ennemis; mais l'excès de sa passion l'avait rendu malade, et il s'avançait de la terre de l'Iraq, vers celle du Hidjaz, aspirant la brise qui venait de la montagne de Sàdi et de la terre de Charabba, et songeant au bonheur de revoir sa famille et sa bienaimée.

BIBLIOGRAPHIE.

Depuis la dernière note publiée dans le Journal asiatique (octobre 1848) sur les ouvrages hindoustanis édités dans l'Inde anglaise, nous avons à en signaler encore quelques-uns.

1° Une nouvelle traduction du *Baïtal Pachîcî*, ou les vingt-cinq histoires du Baïtal, par le capitaine Hollings, le même à qui on doit la traduction complète du *Prem-Sâgar*;

2° Un dictionnaire hindi, en caractères dévanagaris, publié à Dehli par J. T. Thomson, auteur d'un dictionnaire *urdû*, imprimé aussi à Dehli;

3° Une grammaire du dialecte hindoustani du nord, ou *urdû* (ourdou), par le révérend Slater, du King's college de Londres, actuellement desservant l'église hindoustani de Calcutta, c'est-à-dire de l'église où l'on fait le service divin en hindoustani;

4° *Yâd farâmosch* ياد فرموش, ouvrage dont le sujet n'est pas indiqué;

5° *Raq sâgar's collection.* On nomme *Râq sâgar*, ou Océan des modes musicaux, les recueils des pièces de vers relatives à ces modes.

On annonce que le gouvernement anglais de l'Inde va fonder un collége pour les natifs à Ajmir en Marwan, dans la présidence d'Agra. Cette résolution, si avantageuse pour l'Inde centrale, aura aussi, nous l'espérons, des résultats importants pour la science. C'est à Ajmir, en effet, au cœur du Rajpoutana, qu'on a parlé et qu'on parle encore, ainsi que nous l'apprend le colonel Tod dans ses *Annals of Rajasthan*, le pur hindoui. Espérons que les fonctionnaires du

nouvel établissement feront parvenir à la connaissance des indianistes bien des compositions du moyen âge de l'Inde, encore enfouies dans les bibliothèques du Marwan.

Le premier volume de l'édition du *Rigveda*, par M. Mak Muller, est terminé; il se compose de plus de 1200 pages in-4°, et quatre volumes suffiront pour achever l'ouvrage. La Compagnie des Indes fait les frais de cette grande entreprise, et il faut espérer qu'elle mettra ce livre en vente à un prix qui permette aux savants de l'acheter. La Société asiatique de Calcutta lui a donné un exemple excellent à suivre, en mettant le prix de son édition du *Mahabharata* aussi bas qu'elle a fait. Les gouvernements qui encouragent de grandes entreprises littéraires oublient trop facilement qu'ils n'ont rempli que la moitié de leur tâche en faisant les frais de l'édition, et qu'un livre n'est utile qu'autant qu'il se répand, et que, pour obtenir une véritable publicité, il n'y a qu'un moyen, c'est de ne pas demander un prix que les savants ne peuvent pas payer. M. Muller se propose de faire suivre le premier volume de son texte d'une dissertation sur l'origine et la doctrine des Vêdas, qui formera un ouvrage à part, et M. K. H. Wilson prépare une traduction anglaise, aussi littérale que possible, du *Rigveda*. Le texte de l'édition de M. Muller est imprimé à l'imprimerie de l'université d'Oxford; c'est le premier ouvrage sanscrit qui y ait été exécuté.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre écrite de Beyrout par M. Catafago; à la lettre est joint un firman, accompagné de la traduction et de notes. Il est donné lecture de cette pièce, qui est renvoyée à la Commission du Journal.

M. Garcin de Tassy lit un rapport sur le Dictionnaire hindoustani anglais et anglais-hindoustani de Shakespear, 4e édition. Londres, 1849, in-4°. Ce rapport est renvoyé à la Commission.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ :

A Dictionary hindoustani and english, and english and hindoustani, the latter being interely new, by John SHAKESPEAR; fourth edition, greatly enlarget. London, printed for the author and published by Pelham Richardson. 1849, grand in-4°.

Daily national intelligencer. Vol XXXVII, n° 11,400.

Numi caficis regii numophylacii Holmiensis digessit C. J. Tornberg. Upsaliæ, 1848, in-4°.

Journal des Savants, septembre 1849, in-4°.

Journal de la Société orientale allemande, IIIe volume, fascicules 2 et 3, 1849, in-8° (en allemand).

The Journal of the Indian Archipelago, May 1847, in-8°.

Bulletin de la Société de géographie, 3ᵉ série, t. XI et XII, nᵒˢ 65, 66, 67 et 68, deux cahiers. 1849, in-8°.

Le Mobacher. Numéros du 15 et du 30 septembre 1849, en arabe et en français, quatre numéros in-fol.

Inscription de Philes, publiée par M. Brngsch. Deux tableaux in-fol. et in-4°.

Manuscrit arabe sur les doctrines des Ismaéliens, offert par M. Catafago.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce au Conseil la mort de M. le comte de Lasteyrie, et prononce quelques paroles sur les services que le défunt avait rendus à la Société depuis son origine. M. de Lasteyrie était un des fondateurs de la Société, et a été jusqu'à sa mort un des membres les plus zélés du Conseil.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Berezinc, professeur à Casan, qui remercie la Société de sa nomination comme membre de la Société.

M. W. Vaux, employé au Musée britanique, à Londres, est nommé membre de la Société.

Le Conseil charge la Commission des fonds d'un rapport sur la demande d'échange des ouvrages de la Société asiatique de Paris avec ceux de la Société asiatique de Colombo.

M. Mohl annonce qu'il a livré à la Bibliothèque les ouvrages orientaux légués par M. Fauriel à la Société. Le Conseil prie M. Kasimirski d'en insérer la liste dans le Catalogue de la Société.

Le Conseil renvoie à la Commission du Journal le manuscrit ansarien que M. Catafago a envoyé à la Société, et dont il demande l'impression.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XIV.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

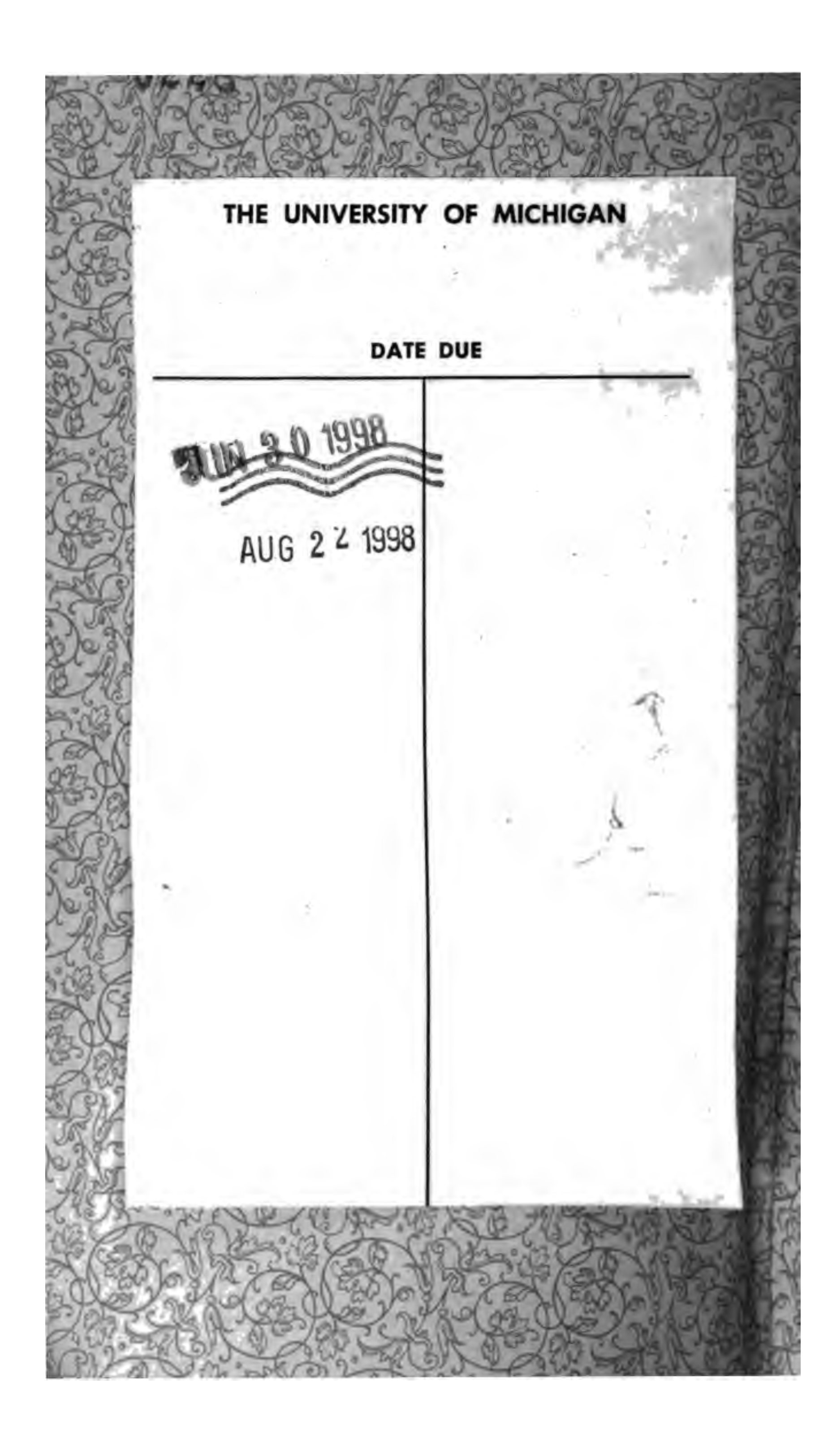
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

NOUVELLES ET MÉLANGES.





THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
DATE DUE
AUG 2 2 1998

